



LA CHAUX-DE-FONDS

METROPOLE HORLOGÈRE
UHRENMETROPOLE
METROPOLI OROLOGIERA
WATCHMAKING METROPOLIS

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE GESTION

2013

mars 2014

www.chaux-de-fonds.ch

Table des matières

Table des matières	3
Autorités et Chancellerie	5
Autorités communales	7
Conseil général	7
Conseil communal	12
Chancellerie	25
Contrôle des Habitants	26
Infrastructures et énergies	39
Infrastructures	41
Service d'architecture et des bâtiments	42
Service forestier	47
Services techniques	50
Déchetterie intercommunale	63
Espaces verts	64
Cimetière et centre funéraire	66
Service géomatique	68
Energies	71
Service des eaux	71
Eclairage public	75
Finances, sécurité et ressources humaines	77
Service financier	79
Contributions	83
Contrôle financier	100
Service informatique communal	101
Service de la sécurité publique	113
Activité de la police neuchâteloise en ville de La Chaux-de-Fonds	114
Service du domaine public (SDP)	120
Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises	126
Organisation de la Protection civile des Montagnes neuchâteloises	130
Service des ressources humaines	133

Instruction publique, santé, affaires sociales et relations extérieures _____ **139**

Ecole obligatoire	141
Service de santé et promotion de la santé	169
Centre d'orthophonie	170
Centre de santé sexuelle – Planning familial	172
et Centre de consultation en matière de grossesse	172
Centre de sante scolaire	175
Ville Santé OMS	178
Commission santé	178
Service communal de l'action sociale	179
Service des affaires régionales et des relations extérieures	184
Service juridique	185

Economie et urbanisme _____ **187**

Service économique	189
Gérance des immeubles	195
Service d'urbanisme et de l'environnement	199

Affaires culturelles, sports et jeunesse _____ **211**

Service des affaires culturelles	213
Bibliothèque de la ville	217
Comité de direction des musées	227
Services généraux des musées	228
Collection d'arts industriels et fonds anciens de l'école d'arts appliqués (eaa cifom)	229
Musée d'histoire naturelle (MHNC)	230
Zoo du Bois du Petit-Château (Zoo BPC) - parc zoologique et vivarium	240
Commission des institutions zoologiques (CIZ)	248
Musée international d'horlogerie	249
Musée des beaux-arts	257
Musée d'histoire	263
Archives communales	269
Service des sports	270
Service de la Jeunesse	276
Parlement des Jeunes	280

Autorités et Chancellerie

Gestion

Administration générale

AUTORITÉS COMMUNALES

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2013, le Conseil général s'est réuni à 12 reprises, soit les 4 février, 7 mars, 18 mars, 4 avril, 7 mai, 27 juin, 27 août, 23 septembre, 23 octobre, 28 octobre (séance commune avec Le Locle), 26 novembre, 10 décembre.

Composition du Conseil général au début de l'année 2013

Parti socialiste (12 sièges): Babey Katia, Borel Pierre-Alain, Bühler Pascal, Clerc Celia, Duding Laurent, Gagnebin Monique, Jobin Patrick, Imeri Shaip, Jemmely Josiane, Locatelli Silvia, Musy Daniel, Rappan Yannick

PLR (7 sièges): Camarda Valérie, Curty René, Morel Sylvia, Morel Yves, Moser Claude-André, Strub Yves, Ummel Christophe

Parti POP (7 sièges) : Belo Maria, Blum Sarah, Favre Charles-André, Gazareth Pascale, Gressot Julien, Vurucu Inan, Ziegler Daniel

Les Verts (7 sièges) : Blanc Pierre-Yves, Caglar Nurhan, Chollet Clarence, Erard Monique, Herrmann Brand Laure-Anne, Kitsos Philippe, Monard Anne

UDC (6 sièges) : Chantaine Hugues, Favre Andy, Hess Michel, Robert-Nicoud Florian, Schafroth Marc, Steudler Adrien

NPL (2 sièges): Hainard Frédéric, Wenger Fabien

Au cours de l'année, ont démissionné du Conseil général: Valérie Camarda, Michel Hess, Gazareth Pascale, Laurent Duding, Silvia Locatelli, Sophie Hess. Ces personnes ont été remplacées respectivement par: Daniel Surdez, Daniel Nussbaumer, Lucie Marchon, Sophie Hess, Michael Othenin-Girard, Oguzhan Can.

Election du bureau du Conseil général pour l'année 2013 / 2014

Le 7 mai, le Conseil général a désigné son bureau comme suit:

Présidente	Blum Sarah	POP
1ère vice-présidente	Morel Sylvia	PLR
2e vice-présidente	Clerc Celia	PS
1ère secrétaire	Imeri Shaip	PS
2e secrétaire	Monard Anne	Verts
Scrutatrice	Gagnebin Monique	PS
Scruteur	Schafroth Marc	UDC

Commissions

4 février

Nomination de Katia Babey (PS) à la commission financière, en remplacement de Théo Huguenin-Elie.

Nomination de Shaip Imeri (PS) à la commission des naturalisations, en remplacement de Raphaël Hämmerli.

Nomination de Jérôme Paccolat (PLR) à la commission de sécurité publique, en remplacement de Sébastien Mojon

18 mars

Nomination de Andy Favre (UDC), à la commission de l'énergie, en remplacement de Michel Hess

Nomination de Florian Robert-Nicoud (UDC), à la commission de la bibliothèque, en remplacement de Michel Hess

Nomination de Adrien Steudler (UDC), au conseil d'établissement scolaire, en remplacement de Ursula Hess

7 mai

Nomination de Daniel Surdez (PLR), à la commission financière, en remplacement de Valérie Camarda

Nomination de René Curty (PLR), à la commission initiative logo, en remplacement de Valérie Camarda

3 juin

Nomination de Michael Othenin-Girard (PS) à la commission de collaboration intercommunale en remplacement de Silvia Locatelli

Nomination de Lucie Marchon (POP) à la commission financière en remplacement de Pascale Gazareth

Nomination de Julien Gressot (POP) à la commission économique en remplacement de Pascale Gazareth

Nomination de Paolo Barbosa (PLR) à la commission de l'action sociale en remplacement de Valérie Camarda

27 août

Nomination de Yannick Rappan (PS) à la Commission financière, de Michael Othenin-Girard (PS) à la commission temporaire logo, et de Pascal Bühler (PS) à la commission temporaire de planification territoriale, en remplacement de Laurent Duding

Rapports présentés au Conseil général

Budget - comptes

- 7 mai Comptes 2012
(Les comptes sont adoptés par 34 voix sans opposition)
- 23 septembre Rapport d'information du Conseil communal relatif au Programme de législature 2012 – 2016 (pris acte par 36 voix sans opposition)
- 10 décembre Budget 2014 (arrêté N° 1 adopté par 32 voix sans opposition, autres arrêtés par 34 voix sans opposition)

Culture

- 27 juin Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 300'000.- TTC pour l'étude de faisabilité concernant le nouveau projet de regroupement du Zoo du Bois du Petit-Château (Zoo BPC) et du Musée d'histoire naturelle (MHNC), et la préparation du déménagement de ce dernier (accepté par 33 voix sans opposition)

Déchets

- 27 août Rapport du Conseil communal relatif à l'élaboration d'un règlement sur la gestion des déchets (règlement amendé accepté par 32 voix sans opposition)
- 23 septembre Rapport d'information du Conseil communal relatif au bilan de l'introduction de la taxe à la quantité (au sac ou au poids) pour les déchets (pris acte par 36 voix sans opposition)

Espaces verts

- 26 novembre Rapport du Conseil communal du 7 novembre 2013 relatif au remplacement des couches par la construction de deux serres au Centre horticole pour un montant de CHF 1'300'000.- TTC (accepté par 27 voix contre 5)

Finances

- 4 avril Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande d'autorisation de garantir des emprunts en faveur de la Société Coopérative de l'Ancien Manège à concurrence de CHF 350'000.- afin de permettre la reprise d'un prêt hypothécaire et ainsi d'assainir durablement ses comptes (accepté par 21 voix sans opposition avec amendement PLR)

Immeubles - terrains - gérance communale

- 3 juin Rapport du Conseil communal relatif
- à une demande de crédit de CHF 11'200.- pour l'acquisition des terrains pour l'implantation de la plateforme de transbordement de Bellevue;
- à l'octroi d'un droit de superficie à Vadec SA pour l'implantation de la plateforme de transbordement de Bellevue;
- à l'octroi d'une servitude d'usage à Viteos SA pour l'installation d'un transformateur
(accepté par 33 voix sans opposition)
- 27 août Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 3'927'000.- TTC pour l'assainissement de l'enveloppe de l'ancien "collège industriel"(accepté par 34 voix sans opposition)
- 23 octobre Rapport du Conseil communal relatif à un changement d'affectation partielle des biens-fonds 9207 et 12201 du cadastre de La Chaux-de-Fonds (Chemin de Fantaisie 2 et rue des Ormes 5) (accepté par 33 voix sans opposition)
- 26 novembre Rapport du Conseil communal du 7 novembre 2013 relatif à une demande de crédit de CHF 6'185'000.- pour la rénovation complète des immeubles communaux sis rue du Commerce 101, 103, 105 et la vente de l'immeuble Commerce 95, 97, 99 en droit de superficie à la coopérative d'habitation La Renouvelle (arrêtés acceptés respectivement par 29 et 27 voix sans opposition)
- Rapport du Conseil communal du 7 novembre 2013 relatif à la vente des immeubles communaux David-Pierre-Bourquin 7 et Passage Léopold-Robert 4 (arrêtés acceptés par 27 voix contre 2)

Infrastructures - chaussées - trottoirs

- 7 mars Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit d'investissement de CHF 4'344'000.- pour l'exécution de 11 chantiers de rénovation et de renforcement des réseaux d'eau potable, des canaux collecteurs, des chaussées, ainsi que pour la remise en conformité de la signalisation routière (accepté par 34 voix sans opposition)

- 7 mars Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 1'800'000.- TTC pour le programme 2013 d'entretien des routes et canalisations (accepté par 34 voix sans opposition)
- 27 août Rapport d'information du Conseil communal relatif à l'abandon d'un chantier au profit d'un autre dans la planification 2013 des travaux Viteos-TP (pris acte par 34 voix sans opposition)

Instruction publique

- 4 avril Rapport du Conseil communal relatif au bilan de l'implantation de la nouvelle structure de l'École obligatoire de La Chaux-de-Fonds (pris acte par 25 voix sans opposition)

Patrimoine - Unesco

- 3 juin Rapport d'information du Conseil communal sur le bilan Le Corbusier 2012 (pris acte par 36 voix sans opposition)

Règlements

- 27 août Rapport du Conseil communal relatif à l'élaboration d'un règlement sur la gestion des déchets (règlement amendé accepté par 32 voix sans opposition)

Santé

- 10 décembre Rapport d'information du Conseil communal du 13 novembre 2013 relatif au concept Ville santé OMS et au projet "carafes à eau" (pris acte par 29 voix sans opposition)

Service du domaine public

- 4 avril Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 1'640'000.-- TTC pour le renouvellement des installations lumineuses en ville de La Chaux-de-Fonds (adopté par 15 voix contre 7 avec amendement UDC)

Transports

- 7 mars Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 309'016.- dont CHF 255'420.- en investissement et CHF 53'596.- en fonctionnement afin de mettre en place un système de vélos en libre-service (VLS) (accepté par 27 voix contre 6)

Urbanisme - Aménagement

- 4 avril Rapport du Conseil communal relatif à l'inscription d'une servitude de passage sur le bien-fonds 6215 du cadastre des Eplatures et à une demande de crédit de 130'000.- pour une participation financière pour la réalisation d'une route d'accès sur le bien-fonds 6215 du cadastre des Eplatures (accepté par 25 voix sans opposition)
- 3 juin Rapport d'information du Conseil communal relatif à la première phase de l'élaboration des Lignes directrices et à la mise sur pied d'une démarche (complémentaire) portant sur la démocratie participative (pris acte par 36 voix sans opposition)
- 28 octobre Rapport d'information des Conseils communaux relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDPM) pour les projets de contournement des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds par la H20
- Rapport d'information des Conseils communaux relatif au schéma directeur du Crêt-du-Loche

Divers

- 4 avril Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande d'autorisation de garantir des emprunts en faveur de la Société Coopérative de l'Ancien Manège à concurrence de CHF 350'000.- afin de permettre la reprise d'un prêt hypothécaire et ainsi d'assainir durablement ses comptes (accepté par 21 voix sans opposition avec amendement PLR)
- 3 juin Rapport d'information du Conseil communal relatif à la première phase de l'élaboration des Lignes directrices et à la mise sur pied d'une démarche (complémentaire) portant sur la démocratie participative (pris acte par 36 voix sans opposition)

Interpellations

4 février	Interpellation de Yannick Rappan concernant la sécurité pendant les matches de hockey Interpellation de Frédéric Hainard concernant l'engagement d'un nouveau directeur à l'Ecole obligatoire Interpellation de Hughes Chantraine concernant les travaux de rénovation de Collège 9 Interpellation de Celia Clerc concernant le ramassage des poubelles pour les personnes à mobilité réduite
7 mars	Interpellation de Marc Schafroth : Vente de timbres Pro Juventute, une nouvelle façon de tromper les gens Interpellation de Frédéric Hainard concernant l'affichage en période électorale
7 mai	Interpellation de Katia Babey : Conseils généraux communs des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds Interpellation de Sylvia Morel : Commission logo Interpellation de Valérie Camarda : Swiss Watch Arena Interpellation de Frédéric Hainard : Cité Alfen, le début de la fin ? Interpellation de Claude-André Moser : Consultations de pédiatrie Interpellation de Claude-André Moser et consorts : Monument Numa-Droz Interpellation de Frédéric : Le Corbusier, et après? Interpellation de Laurent Duding : La Chaux-de-Fonds : une ville où il fait bon vivre et se promener à n'importe quelle période l'année Interpellation de Fabien Wenger : A quand une jolie entrée de ville? Interpellation de Frédéric Hainard : Stationnement autour de l'Hôtel-de-Ville Interpellation de Patrick Jobin : La neige ou des spécialistes pour assurer notre sécurité Interpellation de Andy Favre : Jamahat Interpellation de Frédéric Hainard concernant le projet d'installation de panneaux solaires par Viteos
27 juin	Interpellation de Daniel Musy : Un vrai centre neuchâtelois des arts vivants? Interpellation de Pierre-Yves Blanc : Qu'en est-il de l'usage d'une camionnette servant de frigo d'appoint au centre ville?
27 août	Interpellation de Daniel Musy concernant l'audit réalisé à la voirie
23 septembre	Interpellation de Marc Schafroth concernant l'audit réalisé à la voirie Interpellation de Pierre-Yves Blanc concernant l'audit réalisé à la voirie
23 octobre	Interpellation de Frédéric Hainard: Un sondage, à quoi bon ? Interpellation de Frédéric Hainard : Allemand par immersion dans le canton de Neuchâtel Interpellation de Marc Schafroth concernant la manière de communiquer dans le cadre de "l'affaire Legrix" Interpellation de Clarence Chollet: Turbinage des eaux épurées: une occasion d'améliorer le fonctionnement de la STEP
26 novembre	Interpellation de Christophe Ummel: Desserte des Bulles « de derrière » par les transports scolaires Interpellation de Frédéric Hainard concernant les infractions à la loi sur les déchets Interpellation de Monique Gagnebin : Informations aux habitants de notre ville concernant le ramassage des déchets (retirée)
10 décembre	Interpellation de Frédéric Hainard demandant notamment comment le Conseil communal entend protéger les collaborateurs qui pourraient être entendus par la justice dans le cadre de l'audit Interpellation de Marc Schafroth concernant l'arrêt du Tribunal et demandant la réintégration de M. Legrix Interpellation de Daniel Musy Les citoyens-clients CFF de notre région ont droit à plus d'égards Interpellation de Christophe Ummel relatif à un soutien à l'abattoir des Ponts-de-Martel Interpellation de Hughes Chantraine concernant les couleurs des façades de l'immeuble Hôtel-de-Ville 72

Motions

4 février	Motion de Katia Babey: Une manière festive de faire connaissance (acceptée par 29 voix contre 6) Motion de Sarah Diaz : Campagne de sensibilisation aux déchets de chewing-gum (acceptée par 21 voix contre 7) Motion de Olivier Ratzé : Pour des vélos en libre service dans les Montagnes neuchâteloises (acceptée par 31 voix contre 5) Motion de Mariette Mumenthaler : Verra-t-on fleurir des installations photovoltaïques sur nos toits ? (acceptée par 34 voix sans opposition avec amendements PS et UDC) Motion de Christophe Ummel : Développons l'énergie photovoltaïque en ville (acceptée par 33 voix sans opposition avec amendement UDC) Motion de Laurent Duding concernant les mesures hivernales (acceptée par 25 voix contre 9)
7 mars	Motion de Hughes Chantraine concernant la fiscalité (refusée par 22 voix contre 7)
18 mars	Motion de Hughes Chantraine concernant le remboursement de la dette (refusée par 25 voix contre 6) Motion de Silvia Locatelli : Pour un tri du carton/plastique plus performant (acceptée par 28 voix sans opposition) Motion de Olivier Ratzé : Poissons d'avril sur le Pod (acceptée par 24 voix contre 5) Motion de Celia Clerc concernant la sécurité routière (acceptée par 20 voix contre 10) Motion de Yves Strub : Pour soutenir nos PME et favoriser la création d'emplois (acceptée tacitement) Motion de Sylvia Morel : Création d'un nouveau Centre sportif et de loisirs aux Mélèzes (acceptée tacitement) Motion de Silvia Locatelli : Oui à l'intégration, continuons les efforts (acceptée par 24 voix contre 6) Motion de Hughes Chantraine concernant la police de proximité (acceptée par 18 voix contre 8)
3 juin	Motion de Théo Huguenin-Elie concernant la création d'une artothèque (acceptée par 22 voix contre 13)
27 juin	Motion de Frédéric Hainard et consorts déposée le 7 mars 2013 Prévoyance.ne + amendement de Frédéric Hainard et consorts déposé le 18 mars 2013 (retirée) Motion de Clarence Chollet et consorts déposée le 3 juin 2013 Stockage de la neige: quels impacts réels pour les étangs des Eplatures? (retirée)
23 septembre	Motion de Marc Schaefroth demandant expressément au Conseil communal de faire une enquête administrative pour éclaircir les nombreuses zones d'ombres entourant les dysfonctionnements au sein du Dicastère des Infrastructures et Energies (refusée par 29 voix contre 5)

Postulats

4 avril	Postulat de Patrick Jobin demandant au Conseil communal de proposer rapidement une vision stratégique de la mobilité en ville (accepté tacitement, avec amendement UDC)
23 septembre	Postulat de Clarence Chollet regrettant l'absence d'un axe traitant de la protection de l'environnement dans le programme de législature (accepté par 26 voix contre 9) Postulat de Frédéric Hainard demandant au Conseil communal de mettre en oeuvre un programme d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent (mobilité verticale, locaux sanitaires) (accepté tacitement)
10 décembre	Postulat de Anne Monard demandant que les 120'000.- mis au budget pour les sacs poubelles destinés aux familles soient dans un autre poste du budget que celui du SCAS (accepté par 28 voix contre 3)

Projets d'arrêtés

27 juin	Projet d'arrêté de Frédéric Hainard et consorts déposé le 29 octobre 2012 relatif à l'introduction d'un article 3a dans le règlement de police (entrée en matière refusée par 28 voix contre 2)
---------	---

Résolutions

27 août	Résolution urgente interpartis suite à 6 démissions de médecins cadres sur le site HNE de La Chaux-de-Fonds (adoptée par 34 voix sans opposition)
28 octobre	Projet de résolution des Conseils généraux de La Chaux-de-Fonds et du Locle : Pour un soutien au plan stratégique d'Hôpital neuchâtelois (adoptée à l'unanimité) Projet de résolution des Conseils généraux de La Chaux-de-Fonds et du Locle : Pour un soutien à la vignette à Fr. 100.- (adoptée à l'unanimité)

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

Le changement de présidence est intervenu lors de la séance du Conseil communal du 8 mai 2013. A cette date, Jean-Charles Legrix a remplacé Jean-Pierre Veya en tant que président de la Ville.

La seconde moitié de l'année 2013 a été marquée par des événements que l'on qualifiera sobrement d'"extraordinaires". S'appuyant sur les conclusions d'un rapport d'audit, le Conseil communal, dans sa séance du 14 août 2013, a retiré l'ensemble de ses charges opérationnelles à l'un de ses membres, Jean-Charles Legrix. Il lui a dans le même temps retiré la présidence de l'exécutif, qui est revenue, dès cette date, à Pierre-André Monnard. Le retrait des charges de Jean-Charles Legrix a été annulé par la Cour de droit public du Tribunal cantonal dans un arrêt du 25 novembre 2013. Le Conseil communal devait se réorganiser et procéder à une nouvelle répartition des dicastères au début de l'année 2014.

Concernant la situation économique, une analyse détaillée y est consacrée au chapitre économique.

Principaux dossiers politiques

En 2013, les principaux dossiers politiques menés par le Conseil communal ont été les suivants:

- Lignes directrices La Chaux-de-Fonds 2030. Le Conseil communal a présenté un rapport qui dresse les grands axes de la planification politique à long terme, mieux connue sous l'appellation "La Chaux-de-Fonds 2030". Le Conseil général a pris acte de ce rapport lors de sa séance du 3 juin.
- Programme de législation. Le Conseil communal a présenté son Programme de législation à la fin du mois d'août. Le Conseil général en a pris acte lors de sa séance du 23 septembre.
- Regroupement du Zoo du Bois du Petit-Château et du Musée d'histoire naturelle. La phase de planification active de ce projet a commencé, avec une demande de crédit d'étude de CHF 300'000.-. Le Conseil général a accepté ce crédit lors de sa séance du 27 juin.
- Assainissement de l'enveloppe de l'ancien "collège industriel". Ce crédit, de près de 4 millions de francs, proposé par le Conseil communal, a été accepté par le Conseil général lors de sa séance du 27 août.
- Rénovation complète de l'immeuble communal sis rue du Commerce 101 - 105 et vente de l'immeuble sis rue du Commerce 95 - 99 en droit de superficie à la coopérative d'habitation "La Renouvelle". Il s'agit d'un important projet de rénovation d'appartements, qui s'inscrit dans la ligne défendue en matière de politique immobilière. Le Conseil communal a présenté une demande de crédit d'investissement d'un peu plus de CHF 6 millions pour la rénovation du premier immeuble et a proposé de vendre le second. Les deux arrêtés ont été acceptés par le Conseil général dans sa séance du 26 novembre.

Relations extérieures

En 2013, en sus de toutes les autres invitations auxquelles il a répondu, le Conseil communal *in corpore* a rencontré le Conseil d'Etat, de même que les autorités de Neuchâtel, du Locle, de Val-de-Travers, de Val-de-Ruz, de Bienne et de Winterthour. Le Conseil communal s'est également rendu aux journées de l'Union des villes suisses qui se sont tenues à St-Gall les 29 et 30 août 2013.

Crédits pour dépenses imprévues

Conformément à l'art. 95 al. 2 du Règlement général du 28 septembre 1994, le Conseil communal a voté un certain nombre de crédits, dont vous trouverez le détail dans le chapitre des Finances.

Règlements et arrêtés

Le Conseil communal a adopté les règlements ou arrêtés suivants au cours de l'année 2013:

20 mars	Mofidication de l'art. 3 du règlement d'utilisation de la déchetterie intercommunale
28 mars	Proclamation d'élection au Conseil général de Daniel Nussbaumer en remplacement de Michel Hess
3 avril	Proclamation d'élection au Conseil général de Daniel Surdez en remplacement de Valérie Camarda
2 mai	Proclamation d'élection au Conseil général de Lucie Marchon en remplacement de Pascale Gazareth
29 mai	Proclamation d'élection au Conseil général de Michael Othenin-Girard en remplacement de Silvia Locatelli
18 septembre	Restriction du parcage des véhicules durant la période hivernale
18 décembre	Modifications du règlement sur les taxes et émoluments

21 août	Proclamation d'élection au Conseil général de Sophie Hess en remplacement de Laurent Duding
3 octobre	Extension des heures d'ouverture des magasins durant les fêtes de fin d'année
7 novembre	Proclamation d'élection au Conseil général de Oguzhan Can en remplacement de Michel Hess

Motions, postulats, questions écrites

Les motions, postulats et question écrite suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal.

Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
septembre 2001 F. Stähli	Mise à disposition d'un terrain pour les gens du voyage La situation reste inchangée et nous n'avons toujours pas de réponse de l'Etat. La seule place actuelle est le parc du Pré-Raguel, géré par la Commune de Fontaines. Nous n'avons pas d'emplacements en ville. A ce stade, aucune demande ne nous est parvenue.
novembre 2001 P. Bauer	Développement et renouvellement des plantations d'arbres et aménagement d'espaces verts et fleuris Les vieux arbres contribuent à la qualité de la biodiversité en ville. A cet égard, il est important de les conserver. Toutefois, une tournée annuelle est organisée de manière à vérifier leur état sanitaires. Les arbres malades et/ou qui menacent la sécurité des personnes ou des biens sont abattus et remplacés dans la foulée.
janvier 2002 L. Kurth	Accords bilatéraux – une chance de renforcer l'agglomération des Montagnes neuchâteloises Le développement de l'agglomération transfrontalière Morteau – Le Locle – La Chaux-de-Fonds fait l'objet d'un processus particulier sous l'égide du RUN et a donné lieu en 2006 à la communication d'un projet de collaboration renforcée, désormais institutionnalisé sous la dénomination AUD (Agglomération Urbaine du Doubs), institution constituée dans le cadre fixé par les accords de Karlsruhe régissant les relations internationales entre collectivités locales et régionales par delà les frontières nationales des pays de l'UE. En outre les résultats de l'étude transfrontalière sur les effets des accords bilatéraux, diffusés fin 2006, ont confirmé l'augmentation des interrelations entre la partie française et la partie suisse de la région. Des actions concrètes ont été et sont menées en matière de formation et pour favoriser le covoiturage des pendulaires. L'agglomération travaille principalement au renforcement des transports publics. La Ville a aussi été étroitement associée à une étude universitaire (Besançon et Neuchâtel) sur les mobilités résidentielles transfrontalières.
février 2002 P. Bauer	Elèves, apprentis et étudiants: pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville Il sera répondu à cette motion dans un rapport sur la politique culturelle qui traitera également de la motion de T. Bregnard « Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville » et qui sera soumis au Conseil général en principe à la fin du premier semestre 2014. Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Cet objectif répond par ailleurs aux réflexions qui ont guidé le Conseil communal dans l'attribution des dicastères suite au départ de Mme Stähli-Wolf au 31 décembre 2005 et s'inscrivent également dans les préoccupations du Service de la Jeunesse. Par ailleurs le projet "École – Musées" vient d'être mis en place.
novembre 2003 P. Bauer	Pour un plan directeur des lumières Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en œuvre d'un plan des aménagements urbains. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d'aménagement (place de la gare par exemple).

janvier 2005 T. Bregnard	Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville Il sera répondu à cette motion au début de cette législature dans un rapport sur la politique culturelle qui traitera la motion Bauer de février 2002: « Elèves, apprentis, et étudiants : pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville » et qui sera soumis au Conseil général en principe à la fin du premier semestre 2014. Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Par ailleurs depuis quelques années un important travail de fond a été réalisé par la Fondation Arc en Scènes à ce propos. L'école obligatoire propose deux spectacles par an à chaque élève.
février 2005 J.-P. Veya	A la (re)découverte de nos musées ! Il sera répondu à cette motion au début de cette législature dans un rapport sur la politique culturelle qui sera soumis au Conseil général en principe à la fin du premier semestre 2014.
février 2005 P. Herrmann	Pour un concept de développement touristique-culturel original Le Conseil communal a répondu aux motionnaires qu'il entendait favoriser le recours aux concours d'architecture. Il a dans cette perspective signé en 2005 la charte « pour une architecture de qualité » et dressera un premier bilan au terme de quelques réalisations significatives. Avec le Quartier Le Corbusier et le Crêt-du-Loche, la participation au concours EUROPAN pour le site situé en Est du quartier Esplanade, le développement d'une signalétique piétonne et le projet de réaménagement de la place de la gare, plusieurs projets ont déjà fait l'objet de concours significatifs en matière d'aménagement depuis la signature de cette charte (par exemple, le Nouvel hôtel judiciaire et le projet mixte avec coopérative de logement qui seront érigés dans le quartier Le Corbusier).
septembre 2005 Ph. Laeng & L. Iff	Problématique du déneigement L'évolution constante du réseau routier, des aménagements urbains et de la circulation, oblige le Service de la voirie à revoir avant chaque début d'hiver le plan de déneigement et à améliorer les techniques d'intervention avec des outils appropriés. De ce point de vue, les acquisitions de matériel en adéquation avec les travaux effectués ces dernières années et qui visent à accroître l'efficacité et la rapidité des interventions d'entretien, mais aussi l'accroissement important du réseau de trottoirs entretenus en hiver montrent que le Conseil communal a saisi l'importance de cette tâche pour une commune située à plus de 1'000 m d'altitude et qui voit l'hiver s'étendre sur 5 à 6 mois. Le Service du domaine public (SDP) est en contact permanent avec les Travaux publics durant l'hiver. Il agit en fonction de ses moyens qui sont limités avant l'engagement de deux nouveaux collaborateurs en avril 2011. Pour palier quelque peu à cette situation, un contrat de prestations a été passé avec l'entreprise de sécurité "NSA" qui prête main-forte au SDP durant la nuit pour l'évacuation des véhicules et le week-end pour tenir la fourrière communale.
mars 2006 H. Chantraine	Etudier la possibilité de passer de 5 à 3 conseillers communaux Un rapport du Conseil communal en réponse au postulat des groupes libéral-ppn et radical relatif à la recherche d'économies structurelles et à la motion du groupe UDC sur la réduction du nombre de Conseillers communaux, ainsi qu'aux recommandations de la Commission financière pour l'élaboration du budget 2007 a été présenté au Conseil général. Le Conseil général a accepté l'entrée en matière et a décidé d'une discussion en Commission financière. Le Conseil communal a répondu en ce qui concerne l'emploi du temps des Conseillers communaux en insistant, entre autres, sur leurs charges de travail et sur l'importance pour la Ville d'être représentée, dans des organismes comme VITEOS, VADEC, TRN, ARESA, prévoyance.ne, SIEN, Arc-en-Scènes, Le RUN, dans ou à l'extérieur du canton.
octobre 2007 D. Musy	Tourisme vert et/ou écotourisme : quelle politique communale ? (PS, soutenu par Verts et POP) Il sera répondu à cette motion dans le cadre des travaux menés au plan cantonal pour donner suite au rapport Furger ou dans le cadre de la mise en œuvre du parc naturel régional du Doubs. La politique de la Ville en la matière devra s'inscrire dans les projets cantonaux.

août 2008 F. Fivaz	Faire de la Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement En 2009, la Ville de la Chaux de Fonds a été pionnière en installant un éclairage LED sur la place du Marché, étant ainsi la première ville de Suisse à éclairer une place de cette importance avec cette technologie. Cependant, l'évolution de l'efficacité des lampes dites conventionnelles nous permet aussi des économies d'énergie importantes. Soucieuse d'améliorer ses prestations, la société Viteos SA a créé un service s'occupant principalement de l'entretien et de l'amélioration de l'extension de l'éclairage public. Les objectifs qui ont été fixés, en collaboration avec nos services (urbanisme, délégué à l'énergie, Service du domaine public, etc.), sont d'optimiser les solutions du point de vue esthétique, technique et économique. La société Viteos SA a fixé un programme d'optimisation de l'éclairage public. Ces règles seront consignées dans le plan directeur technique de l'éclairage public actuellement en cours de rédaction. Lors de l'échange des luminaires, la société Viteos SA choisit ceux qui respectent les recommandations en matière de pollution lumineuse et n'utilisent que des vasques plates. A fin 2012, 4% des luminaires du parc de l'éclairage public sont des luminaires LED. Ces efforts ont été poursuivis en 2013.
avril 2009 A. Clerc	Motion demandant de renforcer l'accueil des jeunes pour une formation et de favoriser les échanges linguistiques, par exemple avec Winterthour Des contacts avec la Ville de Winterthour ainsi qu'avec le CIFOM, notamment l'Ester, afin de mandater une personne responsable de ces échanges ont déjà eu lieu, en collaboration avec le Service des ressources humaines. La Ville propose pour chaque apprenti qui finit son apprentissage au sein de l'administration communale un échange avec un ou une apprenti-e de Winterthour.
juin 2009 P. Gazareth	La Chaux-de-Fonds achète équitable Le Conseil communal a répondu aux motionnaires qu'il envisagerait comme un processus continu l'intégration des critères sociaux, humanitaires, mais également énergétiques et environnementaux dans sa politique d'achat et d'attribution de mandats. Une procédure systématisée en matière d'achats et par ailleurs en cours d'élaboration. Une réponse sera donc donnée à cette motion à l'occasion d'un état des lieux des démarches initiées par la Ville en matière de développement durable. Ce point fait également l'objet d'une analyse dans le cadre de la mise en place d'une politique d'achats de la Commune.
juin 2009 D. Musy	Carnet familial, culturel et sportif Il sera répondu à cette motion au début de la prochaine législature dans un rapport sur la politique culturelle qui sera soumis en principe au Conseil général à la fin du premier semestre 2014. Cette question sera étudiée en collaboration avec les services communaux concernés (musées, sports) et les partenaires extérieurs (institutions culturelles, Tourisme neuchâtelois, partenaires sportifs).
juin 2009 C. Pipoz	Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ? Le groupe de travail, formé de représentants du Service de l'Urbanisme et des Ecoles, dont il a été question lors de la discussion de cette motion, continue son travail, notamment afin de planifier d'éventuelles nouvelles constructions scolaires, en fonction des projets de développement des quartiers et de l'adaptation au concordat HarmoS. Un rapport devrait pouvoir être adressé au Conseil général pour la fin 2014. Toutefois, en fonction des opportunités qui s'offrent à la Ville, certaines acquisitions ou projets de rénovation pourraient être présentés au législatif avant le rapport. La réflexion devra aussi être complétée en rapport avec la rénovation des filières.
juin 2009 J. John	Pour une rue du Progrès qui en soit un L'aménagement du début de la rue du Progrès, qui arrive à fin de vie, est l'occasion d'une redéfinition de l'organisation des espaces dans le cadre d'un processus participatif, en cours, incluant les habitants riverains. A la suite des remarques formulées par certains habitants au terme du processus mené en 2010, le Conseil communal a souhaité prolonger le dialogue en 2011 et différer la réalisation du réaménagement. Une phase test est en cours liée à des changements de sens de circulation. Si cette phase est concluante, le projet de réaménagement sera relancé en 2014 et 2015 pour un calendrier de réalisation encore à déterminer.
septembre 2009 T. Bregnard	L'Impartial à tous les jeunes de la ville ! L'étude de cette motion est en cours dans le cadre de la Commission consultative de la jeunesse.

septembre 2009 A.-L. Lagger	Pour une ludothèque publique Le Conseil communal demandera le classement de cette motion à l'occasion de l'examen du rapport sur la politique culturelle qui sera soumis au législatif en principe à la fin du premier semestre 2014 car le budget 2013 induit une augmentation significative de la subvention de la Ville.
février 2010 M. Gagnebin	L'heure en ville Le Conseil communal entend mener l'étude suggérée par cette motion en lien avec les questions liées au mobilier urbain et à l'affichage en ville, après la modernisation du concept Bon Pied Bon œil, qui devrait être terminée dans le courant de l'année 2014.
mai 2010 Xavier Huther	Stations de recharge pour véhicules électriques - une piste à suivre ? Le Conseil communal intégrera les préoccupations des motionnaires dans les réflexions concernant le plan directeur de l'énergie. En outre, une station de recharge sera posée ce printemps à la rue du Marché derrière Kaufmann. Une autre est prévue sur la place de la gare.
septembre 2010 H. Chantraine	Vitrine de notre industrie Le Conseil communal entend répondre à l'occasion d'un rapport sur l'économie touristique et sur le développement de l'économie régionale.
septembre 2010	Téléobjectif Réussir des Montagnes neuchâteloises (avec Le Locle) Le processus du rapprochement des montagnes est en cours.
septembre 2011 S. Diaz	Pénurie programmée de pédiatres Les contacts vont être relancés, avec l'appui du médecin scolaire, auprès de la Société neuchâteloise de médecine, du Canton et de HNe afin d'évaluer les possibilités pour notre ville d'offrir à de nouveaux médecins désirant s'installer des conditions cadres favorables. Une action la Chaux-de-Fonds c'est bon pour la santé a été mise en place. Un rapport d'information sur l'ensemble de l'action sera déposé d'ici fin 2015.
septembre 2011 P. Gazareth	Pour une valorisation des liens entre La Chaux-de-Fonds et le mouvement espérantiste Le Conseil n'envisage aucune démarche particulière pour l'instant. Il renonce notamment à une traduction en esperanto du site internet.
septembre 2011 C.-A. Moser	D'abord de vrais parkings d'échange Le Conseil communal entend traiter cette motion dans le cadre du plan directeur des mobilités.
septembre 2011 interpartis (Verts, UDC, POP)	Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public La société Viteos SA, qui est mandatée par notre Commune pour s'occuper de l'éclairage public, est en train de préparer un plan directeur de l'éclairage public pour les trois villes. Une campagne de photographies aériennes de nuit des trois villes a été réalisée afin de déterminer le niveau d'éclairage des différentes rues (quelques compléments doivent encore y être apportés par un nouveau survol). Il a été pris en compte non seulement l'éclairage public, mais aussi les nuisances engendrées par l'éclairage privé, comme les enseignes ou les jardins. Ces données sont actuellement en études.
septembre 2011 M.-C. Pétremand	Encouragement de la marche en ville Le Conseil communal entend traiter cette motion dans le cadre du plan directeur des mobilités et mettre en place une signalétique propre à ce genre de déplacements.
octobre 2011 D. Musy	Informers les citoyens à travers les réseaux sociaux Certains services travaillent déjà avec les réseaux sociaux. Le Conseil communal entend tirer un bilan de cette expérience avant de répondre aux motionnaires.
février 2013 K. Babey	Une manière festive de faire connaissance Compte tenu de travaux de rénovation de la Salle de Musique qui vont s'étaler sur deux saisons (2014 et 2015) l'étude de cette motion sera reprise dans le cadre des réflexions liées à sa réouverture complète à l'issue des travaux.
février 2013 S. Diaz	Campagne de sensibilisation aux déchets de chewing-gum Ce dossier a été transmis à la Commission interne des déchets qui est à la recherche de contenants qui nous permettraient de récupérer les chewing-gums en ville. Par ailleurs, nous avons examiné une solution nous permettant d'enlever les chewing-gums sur les sols. Cette démonstration n'a pas convaincu et nous sommes à la recherche de nouveaux fournisseurs.

février 2013 M. Mumenthaler	Verra-t-on fleurir des installations photovoltaïques sur nos toits ? Un rapport devrait être soumis au Conseil général d'ici fin 2014.
février 2013 C. Ummel	Développons l'énergie photovoltaïque en ville Un rapport devrait être soumis au Conseil général d'ici fin 2014.
février 2013 L. Duding	Mesures hivernales Un groupe de travail constitué du chargé de la communication, du Service informatique, du SDP et de la Voirie, s'est retrouvé courant 2013 à plusieurs reprises afin d'améliorer l'information donnée aux usagers automobilistes, qu'ils soient chaux-de-fonniers, frontaliers ou pendulaires. Une application a été imaginée afin de mieux faire connaître les contraintes de stationnements liées au déneigement ainsi que la nécessité de respecter les mesures prises par la Ville, non seulement pour la circulation en général, mais aussi pour des questions de sécurité (secours, feu, etc.). A termes, l'application pourrait différencier les alarmes en fonction du type de sortie de déneigement (parcours différenciés) et de la localisation de l'utilisateur.
mars 2013 S. Locatelli	Pour un tri carton / plastique plus performant Carton Depuis mi-août 2013, le Service de la voirie conduit un essai de ramassage du carton dans des conteneurs spécifiques installés dans trois écopoints ⁺ . La durée du test effectué au moyen de ces trois conteneurs de 3.3 m ³ est fixée à six mois. Au terme de cette période, nous tirerons les conclusions définitives et nous nous prononcerons quant à l'opportunité de l'élargissement de ce système de ramassage à tout le territoire. De plus, nous profiterons de l'occasion pour effectuer une analyse globale de la filière du carton et des possibilités d'élimination offertes à nos citoyens. Plastique Pour vérifier l'opportunité écologique et économique d'une collecte sélective de certains plastiques spécifiques (p. ex. PE, PP) aux fins de valorisation, l'Office fédérale de l'environnement (OFEV) mène actuellement des études sur les potentiels, l'écocoefficiance et la faisabilité de ces collectes. En attendant les résultats, l'OFEV recommande aux communes d'attendre encore pour collecter les déchets plastiques mélangés. Néanmoins, le rapport au Conseil général que nous rendrons au terme de l'essai pour le carton, traitera également de la filière du plastique et donnera les détails de l'action relative au traitement du plastique ménager sur notre commune.
mars 2013 O. Ratzé	Poissons d'avril sur le POD Dossier à l'étude.
mars 2013 Celia Clerc	Modération du trafic et sécurité routière Concernant la mise en place de zones 30km/h, le Conseil communal examine la possibilité d'en implanter chaque fois que cela lui semble nécessaire. Le Conseil communal est toutefois attaché à la notion de grappes et dans la mesure du possible se tiendra à cette notion. Concernant la proposition faite de mise en place de panneaux portant la mention du genre "Nous roulons volontairement à 30km/h", nous allons demander à nos services d'examiner la possibilité d'une mise en place de tels panneaux de sensibilisation à l'intérieur de notre ville.
mars 2013 Y. Strub	Soutenir nos PME locales et favoriser la création d'emplois Le Conseil communal entend répondre à l'occasion d'un rapport sur l'économie touristique et sur le développement de l'économie régionale.
mars 2013 S. Morel	Création d'un nouveau centre sportif et de loisirs aux Mélèzes Le Conseil communal demandera le classement de cette motion à l'occasion de l'examen par le Conseil général de la demande de crédit d'étude de CHF 3'800'000.- en vue de la réhabilitation de la Piscine des Mélèzes.
mars 2013 S. Locatelli	Oui à l'intégration, continuons les efforts Le Conseil communal travaille avec le Service des Ressources humaines à l'intégration la plus complète possible dans son Administration de personnes provenant de toutes les composantes de notre sociétés actuelle. C'est un souci constant du Service que de travailler dans cette direction. Afin de rendre transparente la politique d'engagement, nos services sont en train de procéder à une analyse qui sera mise à disposition du Conseil général. Nous veillerons évidemment dans ce sens à ce qu'il n'y ait pas de discriminations positives.

mars 2013 H. Chantraine	Police de proximité Suite aux modifications de la loi sur la Police, des changements importants doivent être envisagés pour le 1er janvier 2015. Ceux-ci engendreront vraisemblablement des modifications dans les missions des différents Corps chargés de la sécurité. A titre d'information, nous avons déjà augmenté de façon importante le nombre d'assistants de sécurité du domaine public en relation avec la diminution du nombre de policiers disponibles selon notre contrat de prestations. S'agissant d'une loi cantonale, il paraît évident que la sortie de Police neuchâteloise ne sera pas possible. Toutefois, nous mettons tout en œuvre pour créer un concept de sécurité qui comprend tous les acteurs liés à celle-ci.
3 juin 2013 T.Huguenin-Elie	Création d'une artothèque L'étude de cette motion n'a pas encore pu débuter compte tenu d'autres projets en cours. Il conviendra en 2014 de mettre en place un petit groupe de travail qui, en s'appuyant sur un travail de Bachelor effectué sur cette question, pourra soumettre une réponse au Conseil communal.

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
septembre 2000 K. Babey	Sécurité des piétons et cyclistes dans le cadre de l'aménagement de la route d'accès à l'Orée-du-Bois Comme indiqué en 2006, un projet concocté par le bureau d'ingénieur prévoit la construction d'un passage inférieur en Est du passage inférieur routier Nord existant en Malakoff. Les dimensions du passage projeté permettront la circulation des piétons et des cyclistes. L'ouvrage existant sera réservé aux véhicules automobiles exclusivement. La réalisation de l'ouvrage est devisée à CHF 720'000.-. Cet investissement a été reporté au motif que le projet de contournement en Est de la ville, intégré au projet de la H20 entre le Bas-du-Reymond et le giratoire sur les Sentiers est en cours. Ce report a été jugé indispensable pour tenir compte du tracé de la future route de contournement en Est et des aménagements nécessaires dans le cadre de ce projet le long de la rue de l'Hôtel-de-Ville, entre le Bas-du-Reymond et la route des Petites Crosettes. Inscrit aux investissements 2010, le projet a dû malheureusement être abandonné au motif que le Conseil général a demandé au Conseil communal de réduire l'enveloppe des investissements de huit millions de francs. Dans l'attente d'un projet réalisé, des bornes ont été posées pour améliorer la sécurité des piétons. Celles-ci sont en plastique et se couchent et se relèvent si un véhicule les touche. Malheureusement, cette relative sécurité n'existe pas entre le 1er novembre et le 15 avril en raison des problèmes liés au déneigement. A ce stade, une réflexion globale est en cours concernant le quartier et nous prenons toutes les dispositions nécessaires pour assurer une sécurité des piétons par exemple par la mise en place de potelets dans le tunnel.
juin 2001 L. Kurth	Accompagnement de la baisse de l'indice fiscal par d'autres mesures spécifiques visant à accroître l'attractivité de la commune Plus actuel que jamais. Préoccupation permanente dans plusieurs services. Les incidences des modifications intervenues récemment pour les personnes morales et pour les personnes physiques ne sont pas encore entièrement chiffrables. Une baisse de l'indice fiscal ne pourra être envisagée que sur la base d'une étude globale prenant en compte l'effet des modifications susmentionnées ainsi qu'une analyse approfondie de la situation financière de la Ville. A ce stade, nous attendons également de connaître les incidences de la modification envisagée par l'Etat concernant les impôts sur les frontaliers.

septembre 2001 F. Montandon	Demande d'étude d'une collaboration entre les services des espaces verts et les centres funéraires de La Chaux-de-Fonds et du Locle Comme déjà indiqué en 2006, les cultures et plantations en Ville du Locle sont effectuées par un privé. La Ville du Locle ne souhaite pas modifier cette manière de faire. En ce qui concerne le Cimetière, la Ville du Locle était ouverte à la discussion, mais le montant qu'elle se proposait de mettre pour entretenir son Cimetière était trop faible par rapport aux moyens nécessaires et, notamment, aux frais encourus par les déplacements entre les deux services. Ce dossier reste donc actuellement bloqué. La Ville du Locle a une nouvelle fois confirmé sa position lorsque le Conseil communal l'a contacté avant de soumettre au Conseil général une demande de crédit d'investissement de CHF 1'300'000.- pour le remplacement des couches par deux nouvelles serres. Compte tenu de ce qui précède le Conseil communal devra trouver une occasion pour demander le classement de cette motion.
septembre 2002 A. Fischli	Examen de la possibilité de créer un chemin piétonnier continu en est de la rue du Mont-Jacques et du chemin des Arpenteurs La qualité du cheminement pour piétons le long de la rue des Arpenteurs a été améliorée tout comme la sécurité ; pose d'une main-courante, traversée sur passages piétons, création d'un îlot central dans une branche du giratoire. Ces aménagements permettent une déambulation sûre et une prise en compte optimale des deniers publics ; un itinéraire direct n'es pas possible sans empiéter sur des fonds privés et réaliser de coûteux travaux pour agrandir le gabarit de la route et réaliser des soutènement.
décembre 2002 S. Morel	Etablissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995 Des réponses partielles à ce postulat sont désormais systématiquement apportées dans le rapport de gestion du dicastère des finances. Des réponses plus détaillées nécessiteraient la mobilisation de ressources qui ne sont pas disponibles à l'heure actuelle vu les faibles effectifs et l'ampleur des projets de réformes en cours. Nous avons demandé à nos services une analyse de la mobilité et de la structure des contribuables.
avril 2004 F. Portner	Recherche et mise en place d'un concept général de la circulation des cyclistes en Ville de La Chaux-de-Fonds Les ambitions du Conseil communal en matière de circulation cycliste ont été revues compte tenu des difficultés financières de la Ville. Différentes mesures seront néanmoins progressivement mises en oeuvre, en lien avec les projets d'aménagement urbain et de sécurisation des périmètres scolaires. Les entrées de villes ont fait l'objet de premières mesures et un plan général des pistes cyclables est par ailleurs en cours de révision au sein des services. Il sera intégré au plan directeur des mobilités.
mars 2005 P.-A. Borel, Ph. Lagger & P. Gazareth	Etudier les voies et moyens pour promouvoir l'utilisation du bois sous toutes ses formes et encourager professionnels et particuliers à y avoir avantage recours En 2005 et 2006, nous vous informions que le responsable du chauffage à distance (CAD) de SIM SA et les responsables des forêts avaient décidé de procéder à une étude de faisabilité pour relier le chauffage à distance de la Ville du Locle à une chaufferie à bois. Durant l'année 2007, il a été constaté que le CAD pourrait envisager l'implantation d'une chaudière à bois de 2 MW dans la chaufferie du Locle. Les conditions fixées par le CAD sont : - un seul partenaire pour l'approvisionnement du bois (de 5'000 m³ à 13'300 m³) - une garantie d'approvisionnement sur 10 ans minimum - un prix de vente (compteur de chaleur à la sortie de la chaudière) oscillant entre 4,6 cts et 5 cts le kWh Finalement, la demande en bois s'est avérée être de 10'000 m³. Viteos SA a signé un contrat d'achat de bois à Enefor Sàrl. A son tour, cette société nous achète le bois selon un contrat d'une durée de 10 ans fixant le prix plancher à 5.9 cts/kWh livré chaudière.

septembre 2005 F. Fivaz	Etudier la possibilité de systématiquement prendre en considération l'intégration de panneaux solaires thermiques lors de la rénovation ou la construction de bâtiments communaux L'utilisation des énergies renouvelables et, en particulier, la pose de panneaux solaires sont systématiquement étudiées dans tous les processus de rénovation et de construction de bâtiments; un certain nombre de bâtiments publics de la Ville en sont équipés (collège des Forges, collège des Endroits, pavillon des sports) et le seront à l'avenir lorsque possible. Ce genre d'installation est particulièrement intéressant dans le cadre des capteurs thermiques, c'est à dire produisant de l'eau chaude, et pour les bâtiments à l'intérieur desquels il y a une forte consommation d'eau chaude sanitaire (douches par exemple). Il en va de même pour les immeubles locatifs où l'expérience des immeubles récemment rénovés de la rue de la République, sur le toit desquels des panneaux solaires thermiques ont été posés, donne des résultats très satisfaisants. Les capteurs photovoltaïques sont en plein développement technologique et il est probable que leur installation deviendra plus facile et surtout plus adaptable à des situations diverses. Nos services restent attentifs au développement de toutes ces nouvelles technologies. Dans notre ville en damier, la pose de panneaux solaires sur les toitures implique un certain nombre de précautions constructives afin que l'impact visible de ceux-ci s'inscrive le mieux possible dans l'harmonie générale de la Ville. Le Service d'urbanisme et de l'environnement est particulièrement sensible à ce problème et dispense très régulièrement des conseils aux propriétaires pour la mise en place de ces installations. Deux commissions fédérales ont en outre récemment formulé des recommandations qui orienteront la politique communale à l'avenir quant à la manière d'intégrer les préoccupations liées aux énergies renouvelables et à la protection du patrimoine. En 2010 Viteos a posé 1'000 m2 de panneaux photovoltaïques sur le nouveau bâtiment de la Halle Volta et nous avons équipé le nouveau toit de Serre 14 de 30 m2 de panneaux photovoltaïques. Les panneaux solaires existant sur la toiture du Collège des Forges Bonne-Fontaine ont été remis à neuf. Un rapport devrait être soumis au Conseil général d'ici fin 2014.
février 2006 F. Fivaz	Prise en compte des piétons et des cyclistes lors de travaux de réhabilitation sur les routes de la commune Pour tous les projets d'aménagement, la problématique du piéton et du cycliste est intégrée dans la réflexion sur les aménagements nécessaires. Pour les cyclistes, l'aménagement de cheminements est examiné de manière spécifique et réalisé dans la mesure du possible à chaque occasion. Nous examinons des modifications du réseau cyclable en collaboration avec Pro Vélo.
juin 2006 F. Fivaz	Politique de densification de l'habitat Le postulat sera traité à l'occasion de nouvelles propositions de modifications du PRAC
octobre 2006 F. Fivaz, P. Gazareth & D. Musy	Rôle de la Commission de sécurité publique par rapport à la future police cantonalisée de proximité (postulat lié au rapport sur le transfert de la police locale à la cantonale) Le mandat de prestations a été renégocié en 2009 et 2013/2014. La responsabilité de la sécurité restant entièrement de la compétence de la Ville, la Commission est associée aux réflexions et décisions. L'Etat procède à la mise en place d'une nouvelle loi sur la police dont nous devons examiner les conséquences d'ici au 1er janvier 2015.
octobre 2006 F. Montandon	Accès par les handicapés à l'Hôtel de Ville (postulat lié au rapport sur les transformations de l'Hôtel de Ville) Le travail a été entrepris (wc handicapé au 1er étage et ouverture automatique de la porte sud). Suite à des problèmes de fourniture, le monte-personne sera mis en service dès fin février 2014.
janvier 2007 F. Fivaz	Généralisation des zones 30 dans les rues à sens unique (postulat lié au rapport sur le crédit SIM-TP-SDP 2007-2008) La généralisation des zones 30 dans certaines parties de la ville a été examinée en lien avec la politique du stationnement. Elle a été acceptée par le Conseil général mais refusée par le peuple le 13 février 2011. Aussi, les demandes de zones 30 qui nous sont faites sont examinées au cas par cas, notre objectif étant de créer des "grappes" de zones 30.

mai 2007 F. Stähli	Trouver une sorte de vitrine permanente pour des montres ou bijoux réalisés aujourd'hui dans nos industries et à l'Ecole d'art (postulat lié au rapport sur le bilan d'Art nouveau 2005-2006) Il sera répondu à cette motion au début de cette législature dans un rapport sur la politique culturelle qui sera soumis au Conseil général en principe à la fin du premier semestre 2014. La question sera reprise en collaboration avec l'Ecole d'Art et les industries intéressées. De plus, le développement de la nouvelle muséographie du MIH a permis le déplacement des vitrines louées aux grandes marques horlogères à l'entrée du musée.
février 2008 H. Chantraine	Postulat lié au rapport relatif à une demande de crédit pour la campagne de réhabilitation des trottoirs L'un des objectifs clairement affiché relatif à la subvention de l'assainissement des trottoirs privés est de reprendre ceux-ci au domaine public, raison pour laquelle la Commune prend à sa charge l'ensemble des frais de cession. Cependant, un propriétaire ne peut pas être contraint à céder son trottoir à la Commune. Toutefois, une majorité de propriétaires accepte de céder leur trottoir après réhabilitation, satisfaits de ne plus avoir à participer à leur entretien. Rappelons que la cession de trottoirs privés au DP n'a aucune incidence sur les droits à bâtir des biens-fonds. Enfin, avec l'abandon progressif du ramassage des ordures ménagères au porte-à-porte, plusieurs propriétaires ont refusé de céder leur trottoir, pour tenter d'éviter l'installation d'un ou plusieurs conteneurs enterrés sur leur bien-fonds.
mars 2008 T. Bregnard, Ph. Lagger et C. Pipoz	Postulat lié au rapport sur la caisse de pensions unique Le traitement du postulat ne pourra intervenir qu'une fois les conditions de financement de Prevoyance.ne définies. A l'heure actuelle, les mesures de recapitalisation décidées par le Conseil d'administration de Prevoyance.ne et qui doivent encore être acceptées par le Grand Conseil, ne permettent pas d'envisager une garantie de compensation intégrale de l'inflation. L'arrêt du Tribunal administratif fédéral du 4 mars 2013 rend par ailleurs impossible la répartition qui était envisagée dans le cadre de la liquidation de l'ex-CPC (Caisse de pensions de la Ville de La Chaux-de-Fonds). Une négociation doit maintenant être menée avec l'autorité de surveillance afin de déterminer les modalités d'application de l'arrêt susmentionné; il n'est pas impossible que celles-ci aient un effet sur les rentes des assurés de l'ex-CPC. En 2013, un nouveau liquidateur a été nommé et il est actuellement en train d'établir un nouveau projet de répartition qui doit être soumis à l'Autorité de surveillance.
mars 2008 M. Gagnebin de Pietro	Postulat lié au rapport sur le doublement du collecteur à la rue des Entrepôts Les projets d'entretien des routes et des infrastructures souterraines sont soumis au Service d'urbanisme et de l'environnement (SUE) ainsi qu'aux Espaces verts (EV) afin d'étudier l'opportunité et, cas échéant, de réaliser conjointement des compléments aux aménagements urbains.
octobre 2008 PS	Postulat du groupe socialiste concernant le rapport relatif à une demande de crédit de CHF 4'700'000.— destiné à la rénovation et la transformation des immeubles sis rue Cernil-Antoine 27-29 et Louis-Agassiz 13 Les questions soulevées par le postulat sont à l'étude dans divers groupes de travail réunissant autorités cantonales et communales, en particulier s'agissant de la fin des aides fédérales au logement et des restrictions pratiquées par les régies privées face à certaines catégories de population. Le Conseil d'Etat et le Conseil communal ont adopté des mesures dans ces domaines dans le courant de l'année 2009.
novembre 2008 C. Pipoz	Mise à jour de la plate-forme informatique et étude de la possibilité de mettre à disposition du public un réseau sans fil d'accès à Internet en divers endroits L'accès à Internet pour le public ainsi que l'accès aux prestations administratives et pédagogiques pour les sites de la bibliothèque de la ville et des musées ont été réalisés et financés par le solde de la provision. Pour les lieux publics tels que les sites sportifs une étude est en cours. On sait cependant que seul un accès à Internet sera possible. La solution retenue répondra également aux besoins d'autres partenaires de l'informatique cantonale. Le Conseil général a accepté un crédit spécial de CHF 30'000.— pour 2012 pour la mise en place d'un réseau sans fil d'accès à Internet. Ce montant nous permettra d'équiper en 2012 vraisemblablement trois lieux, soit Espacité et vraisemblablement deux autres lieux à haute fréquentation. Il est également prévu d'équiper la place de la Gare en parallèle aux travaux entrepris. Pour 2013 et 2014, nous prévoyons d'investir également CHF 30'000.— par année et ce afin de mettre à disposition de notre population un réseau sans fil d'accès à Internet. Nous prévoyons également d'investir CHF 30'000.— par année à futur. A ce stade, nous avons équipé les lieux suivants: Espacité, le Stade de la Charrière, le pavillon des sports, la patinoire des Mélézes, la bibliothèque de la ville, la maison du Peuple, le Musée des Beaux-Arts et le Musée international de l'horlogerie.

novembre 2008 F. Girardin	Demande au CC d'encourager une réflexion et de construire une politique globale des outils informatiques qui permettent la mise en place de solution open source Au sein des partenaires de l'entité neuchâteloise, une cohabitation est développée entre le monde Microsoft et le monde Linux/Open source. Le remplacement progressif des systèmes Windows non stratégiques et non intégrés à l'architecture globale par des systèmes Linux est en analyse. La préférence pourra être donnée dans le domaine de l'informatique des écoles aux produits du monde Open Source ou du monde Java par rapport aux produits propriétaires. Cette cohabitation, plus que l'exclusion d'un monde par l'autre, nous semble actuellement la solution la plus intelligente, la plus pragmatique et la moins risquée à long terme pour les administrations du canton de Neuchâtel.
avril 2009 H. Chantraine	Possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues La question a mis en lumière des coûts importants. En outre, elle sera reprise une fois établi le plan directeur des mobilités. Ainsi il ne sera pas répondu à la motion dans un bref délai.
avril 2009 Y. Strub	Etude avec l'Etat et Tourisme neuchâtelois de la possibilité de concevoir un site unique à la halle aux enchères englobant l'office du tourisme et l'aménagement décrit dans le rapport et de fermer le bureau d'Espace A l'étude avec Tourisme neuchâtelois en lien avec l'organisation du tourisme à l'échelle de l'Arc jurassien (destination Jura-3Lacs) et avec la systématique en cours de définition s'agissant des bureaux d'accueil. Sera aussi lié au bilan à tirer des premières années de l'espace de l'urbanisme horloger.
juin 2009 J. John	Etude de l'implantation d'un Eco-Quartier aux Endroits La valorisation des terrains situés en Ouest et au Nord de la Migros, qui sont dévolus à de l'artisanat principalement, peuvent être valorisés dans le plan de quartier actuel. La modification du plan de quartier est nécessaire pour valoriser les terrains situés en Ouest du collège des Endroits et qui sont prévus pour de l'habitation. Ces terrains sont gardés actuellement en réserve.
novembre 2009 Girardin Ana	Postulat relatif à l'allocation communale en matière sociale et demandant au Conseil communal d'étudier une méthode différente de calcul afin de limiter les effets de seuil Comme la problématique posée par le postulat est avant tout cantonale, notre Ville est déjà intervenue à de nombreuses reprises auprès du Conseil d'Etat et de son Département chargé du domaine social, cela avant même l'acceptation de ce postulat. Depuis lors, un groupe de travail Canton-Communes, auquel participent la Conseillère communale, Directrice des Affaires sociales et le Chef du Service communal de l'action sociale, a été mis sur pied, notamment à notre demande. Ce groupe a pour mission de s'occuper de mieux cibler les diverses aides à la personne, de traiter des compétences réciproques du Canton et des Communes pour un éventuel troisième volet du désenchevêtrement et enfin de tenter de trouver des solutions en ce qui concerne les effets de seuil. Les réflexions se poursuivent. Un rapport sera déposé en 2014.
juin 2010 H. Chantraine	Stationnement et mobilité douce Le projet de stationnement et mobilité validé par le Conseil général le 28 juin 2011 a été combattu par le dépôt d'un référendum à l'initiative du TCS et de l'ACS lequel a abouti le 13 février 2011 puisque le peuple a refusé le projet présenté. Ainsi donc la demande faite dans le cadre du postulat perd son sens étant donné qu'il n'y a plus d'engagements supplémentaires pour les agents du SDP.
septembre 2010 P. Gazareth	Intégration des représentants des partis dans la commission d'experts (Unesco) -avec Le Locle A l'étude.
septembre 2010 L.Duding	Création d'une lettre d'information à parution régulière concernant le développement de notre inscription à l'Unesco Ce postulat sera traité en lien avec le développement de la politique de communication.
novembre 2010 K. Babey	Postulat interpartis demandant la publication d'un bulletin d'information à la population sous format papier et informatique. Ce postulat sera traité en lien avec le développement de la politique de communication.

novembre 2010 (PS, POP, Verts)	Postulat interpartis relatif au déficit parlementaire dont souffre la politique d'agglomération L'association des parlements aux travaux du RUN fait l'objet de réflexions de la part de l'ensemble des partenaires et devrait donner lieu à des propositions dans les prochains mois. Cette question devra notamment être reprise en cas d'adoption par le peuple de la disposition constitutionnelle récemment mise en consultation par le Conseil d'Etat sur l'agglomération.
mars 2011 C.-A. Moser	Pour une réfection d'une partie des vestiaires du stade de la Charrière Cette question sera reprise dans le cadre d'une étude qui est en cours sur le devenir des tribunes et plus largement sur l'évolution de ce site sportif.
6 mars 2012 S. Locatelli	Postulat lié au projet du Paddock invitant le Conseil communal à mener, d'une part, une étude paysagère et, d'autre part, une étude sur la possibilité de couvrir, partiellement ou complètement, la nouvelle place de jeu. Le Conseil communal a finalisé le cahier des charges de l'étude et celle-ci va être prochainement lancée. A noter que, pour des raisons de coûts, la possibilité d'un couvreur même partielle de cet espace a été abandonnée. Le Conseil général devrait être saisi d'un rapport en 2015.
6 mars 2012 Ph. Kitsos	Postulat demandant une étude au Conseil communal concernant l'abandon des trolleybus Le rapport sera soumis au Conseil général du 3 juin 2014.
26 avril 2012 F. Stähli	Postulat demandant au CC d'étudier la façon de prendre en considération, dans les tractations avec les entreprises qui souhaitent acquérir des terrains industriels, le respect du droit au travail Sera traité en Commission immobilière et foncière.
2 juillet 2012	Postulat UDC (déposé dans le cadre du rapport Cinepel) demandant au Conseil communal d'étudier la mise en place d'un règlement concernant les prêts avec ou sans intérêts, ceci dans les plus brefs délais Travail en cours actuellement.
29 octobre 2012	Postulat interpartis relatif à la mise en conformité des bâtiments publics pour les rendre accessibles aux personnes handicapées L'étude pour la mise en conformité des bâtiments sera effectuée en 2014.
4 avril 2013	Postulat de Patrick Jobin et consorts concernant le rapport relatif au renouvellement de la signalisation lumineuse et demandant au Conseil communal de proposer rapidement une vision stratégique de la mobilité en ville de La Chaux-de-Fonds, avant et après H20, avec zones 30, zones bleues, parkings d'échange et axes de mobilité douce, sur l'ensemble du POD et l'axe des musées A ce jour, la H20 a du plomb dans l'aile puisque la vignette à CHF 100.- a été refusée. Il est donc difficile de se projeter dans l'avenir qui est lointain. En ce qui concerne les parcs d'échange, la zone bleue, les zones 30, un groupe de travail composé du SUE, de l'urbaniste communal, du SDP et des services techniques des TP travaillent sur ce sujet. Compte tenu des résultats de la votation fédérale, nous avons dû remettre l'ouvrage sur le métier et le travail est en cours dans les différents services.
23 septembre 2013	Postulat de Clarence Chollet en lien avec le programme de législature et regrettant l'absence d'un axe traitant de la protection de l'environnement Ce postulat sera pris en compte lors de la seconde étape du programme de législature, lorsque des mesures concrètes seront développées.
23 septembre 2013	Postulat interpartis demandant au Conseil communal de mettre en œuvre un programme échelonné d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent (mobilité verticale, locaux sanitaires) Le programme échelonné d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent sera effectué en 2014.
10 décembre 2013	Postulat de Anne Monard demandant que les 120'000.- mis au budget pour les sacs poubelles destinés aux familles soient dans un autre poste du budget que celui du SCAS Ce postulat sera traité en 2014.

Questions écrites

Date (de dépôt) Auteur	Sujet
février 2010 H. Chantraine	Service de la jeunesse - pour une accessibilité moderne (Motion transformée en question) Le service de la jeunesse présente les diverses activités destinées aux enfants et aux jeunes à l'adresse http://www.chaux-de-fonds.ch/en/jeunesses . Possibilité de s'inscrire directement en ligne au Mercredivertissement.
novembre 2010 H. Chantraine	Portefeuille d'assurance de la Ville et au choix des courtiers Le portefeuille des assurances de la Ville a été consolidé. Depuis le début de notre collaboration avec le courtier, nous avons constaté une nette amélioration des couvertures pour les différents risques, une rationalisation du portefeuille des assurances ainsi qu'une forte baisse des primes payées. Vu le développement de ses affaires sur l'ensemble du territoire cantonal, notre courtier a ouvert en 2011 un bureau au centre-ville de Neuchâtel. Il est à relever qu'il n'y a pas en ville de courtiers disposant d'un effectif suffisant et de toutes les compétences requises pour gérer un portefeuille de la taille de celui de notre administration. Par ailleurs, des informations concernant les assurances sont données systématiquement en Commission financière. Les modifications des contrats d'assurance font régulièrement l'objet de marchés publics.

CHANCELLERIE

Chancellerie Secrétariat des Conseils

En 2013, l'effectif du secrétariat des Conseils est composé de l'adjointe du chancelier (80%), de deux postes de secrétaire de direction (à respectivement 25% et 20%), d'une secrétaire (70%), d'une secrétaire-rédactrice du Conseil général (25%) et d'une apprentie de 3^{ème} année. Le secrétariat des Conseils est placé sous la responsabilité de M. Thibault Castioni, chancelier.

En dehors de ses tâches habituelles, à savoir assumer le secrétariat du Conseil général, du Conseil communal, de la présidence et du chancelier, le secrétariat des Conseils a également été sollicité pour organiser l'accueil à La Chaux-de-Fonds de nombreux hôtes du Conseil communal.

Protocole et réceptions

En 2013, la Chancellerie a organisé de multiples réceptions:

- anciens conseillers communaux
- nouveaux habitants
- naturalisés
- Chaux-de-Fonniens ayant atteint l'âge de la retraite

Dans le cadre de ses fonctions, le chancelier a accompagné le Conseil communal dans chacun de ses déplacements, visites et séances in corpore.

Communication

Le secteur communication de la Chancellerie a apporté son appui à de nombreux projets en 2013. Comme en 2011 et 2012, le réaménagement de la Place de la gare est resté un dossier central. A cela se sont ajoutés le projet de nouveau centre aquatique aux Mélèzes, une campagne sur la sécurité et les numéros d'urgence.

Le nouveau site internet, lancé en 2012, a également considérablement occupé le secteur communication de la Chancellerie durant l'année 2013. Il s'est agi de maintenir, d'entretenir, de dynamiser et d'améliorer la nouvelle plateforme, mais aussi de renforcer la participation des différents contributeurs et de les assister au quotidien dans leurs opérations sur le site internet. Au niveau de sa fréquentation, le site internet trouve sa vitesse de croisière puisque pas moins de 1'487'372 pages ont été visionnées par 440'085 personnes en 2013. Les pages du site les plus consultées concernant les chapitres "Immobilier" (recherche d'appartement) et "Emploi" (offres publiques d'emplois).

Au niveau des activités courantes, le secteur communication s'est chargé de faire la place belle dans les médias aux nombreux projets émanant des différents services de la Ville. Ainsi, ce sont plus d'une soixantaine de communiqués de presse qui ont été produits et près de vingt conférences de presse et points presse qui ont été organisés, sans compter la mise sur pied d'une dizaine d'événements de type inaugurations ou cérémonies.

La fin des festivités "Le Corbusier et la photographie" en janvier a coïncidé avec le dépassement de la barre des 200 articles ou émissions réalisés autour de ce thème. Preuve en est l'attractivité du Corbusier et l'intérêt pour sa ville natale.

Invités d'honneur du Salon International du Livre et de la Presse à Genève, les Plonk et Replonk ont permis à La Chaux-de-Fonds d'accroître la notoriété de la cité à une grande échelle, puisque la Ville était présente sur un emplacement faisant face à l'exposition des deux compères à côté d'autres éditeurs régionaux.

A la demande du Service de la Santé et de la promotion de la santé, le secteur communication de la Chancellerie a créé le concept et le slogan "La Chaux-de-Fonds, c'est bon pour la santé", déployé dans plusieurs congrès de médecins en Suisse romande. Une campagne forte a été orchestrée en parallèle dans les médias.

Louis Joseph Chevrolet est de retour. Un buste lui a été dédié au Parc de l'Ouest. L'inauguration décalée ponctuée par la projection de films originaux, a également été rythmée par des prestations musicales et les discours officiels d'une conseillère d'Etat, d'un conseiller communal et du CEO de Chevrolet Suisse. Près de 1'100 personnes se sont rendues à ces festivités organisées conjointement par plusieurs services sous la responsabilité du secteur communication.

Quelques tournages et shooting et la présence de plusieurs bloggeurs durant l'année ont enfin permis de poursuivre le travail sur la notoriété et l'image voulu par les Autorités. Le shooting en particulier de Pascale Cornu pour sa collection "style sapin" à l'Usine électrique a eu de très beaux échos en Suisse.

CONTRÔLE DES HABITANTS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux comparant l'exercice 2013 à l'exercice 2012)

Sujets d'actualité / projets menés en 2013

Les sujets d'actualité et projets pour le Contrôle des habitants ont été notamment les suivants :

- Organisation de six scrutins comprenant en tout quatorze objets:
 - Deux élections: 1^{er} et 2^{ème} tour des élections cantonales
 - Onze objets fédéraux: Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale; Initiative populaire du 26 février 2008 "Contre les rémunérations abusives"; Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire; Initiative populaire du 7 juillet 2011 "Election du Conseil fédéral par le peuple"; Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'Asile (LAsi); Initiative populaire "Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire"; Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp); Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr); Initiative populaire du 21 mars 2011 "1:12 – Pour des salaires équitables"; Initiative populaire du 12 juillet 2011 "Initiative pour les familles: déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants"; Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA)
 - Cinq objets cantonaux: Décret du 4 décembre 2012 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE) (Organisation du Grand Conseil); Initiative législative populaire cantonale "Pour une médecine de proximité"; Décret du 26 mars 2013 portant approbation des options stratégiques complémentaires définies par le Conseil d'Etat pour l'Etablissement hospitalier multisite cantonal à l'horizon 2017; Loi du 10 avril 2013 portant modification de la loi de santé (LS) (soins pré-hospitaliers et centrale d'appels sanitaires urgents 144); Loi du 19 février 2013 sur les heures d'ouverture des commerces (LHOCom)

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont disponibles aux adresses suivantes:

- Ville de La Chaux-de-Fonds: <http://www.chaux-de-fonds.ch/votations-elections/scrutins>
 - Canton de Neuchâtel: <http://www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx>
 - Confédération: http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html
- Dans le courant du mois de septembre, les Communes ont été informées par l'Office fédéral de la justice et l'Office cantonal de la population de la nouvelle procédure qui allait se mettre en place en 2014 pour l'établissement des cartes d'identité sous forme électronique (projet NAVIG).
 - A l'instar d'autres Communes suisses, le Contrôle des habitants a demandé en fin d'année l'accès au Système d'information central sur la migration (SYMIC) auprès de l'Office fédéral des migrations (ODM). Cela constitue pour les collaborateurs du service une source de renseignement supplémentaire très utile et un moyen de communiquer directement via SYMIC certaines annonces de mutation (par ex. départs, décès, etc.), qui se faisaient jusqu'à alors par le biais de formulaires papier.

Statistique des établissements et de l'emploi

Le Contrôle des habitants a procédé au recensement des emplois à La Chaux-de-Fonds en faisant parvenir un formulaire d'enquête à 2 964 entreprises, commerces, bureaux, indépendants et autres. Les résultats de l'enquête seront publiés début 2014.

Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué le 31 décembre 2013 selon les directives du Service cantonal de la statistique. Il enregistre 38 694 habitants contre 38 241 à fin décembre 2012, soit une augmentation de 453 habitants. Ne sont pas pris en compte, les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile, 360 (-6), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année soit les permis F, 5 (+2), permis L, 167 (-12), permis N, 16 (-41) et les travailleurs frontaliers 4 760.

Il y a 18 926 ménages (+217) dans notre ville. Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (5 439) est stable (-5).

Il y a eu 48 (+32) naturalisations facilitées et 110 (-108) naturalisations ordinaires.

La longévité moyenne est de 77.5 ans (74.6) pour les hommes et de 83 ans (83) pour les femmes. Les habitants de moins de 20 ans constituent le 21.47 % de la population régulière (-1.81).

Travaux en relation avec la population

Il a été enregistré:

2 213	dépôts de papiers	(-56)
1 811	retraits de papiers	(+125)
382	naissances	(+12)
358	décès	(-33)

Il a été établi:

1 392	cartes d'identité adultes	(-73)
587	cartes d'identité enfants	(-168)

Population étrangère

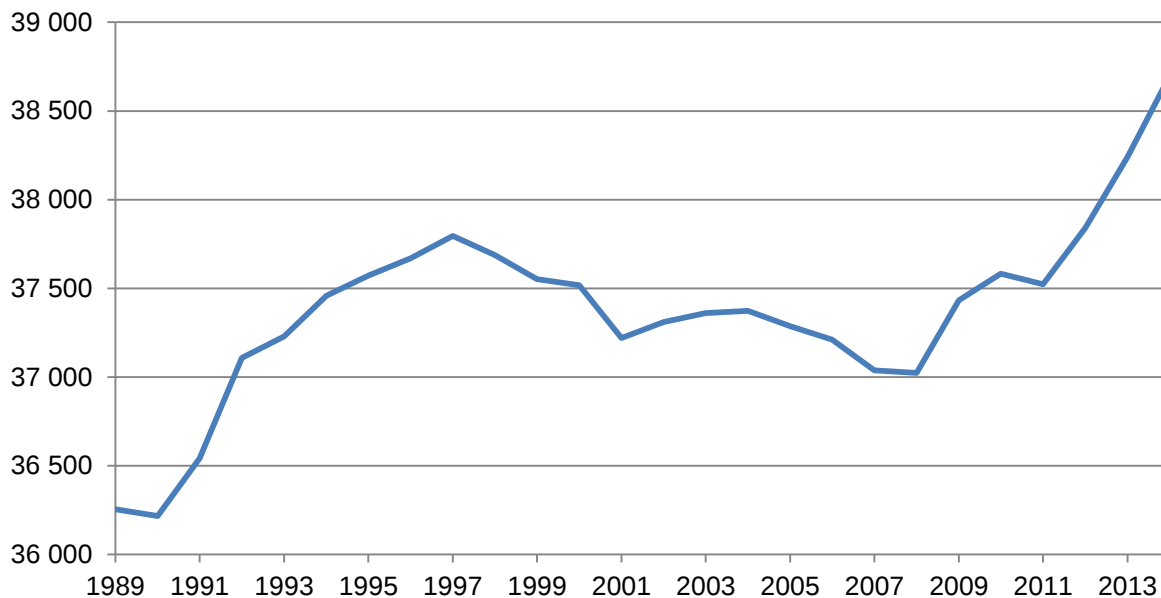
Durant l'année 2013, 7 492 (+964) taxes pour les permis de séjour ont été encaissées. Cela représente des recettes pour CHF 612'121.- (+CHF 67'702.-) dont CHF 303'292.50.- (+CHF 25'580.-) qui reviennent à la Ville.

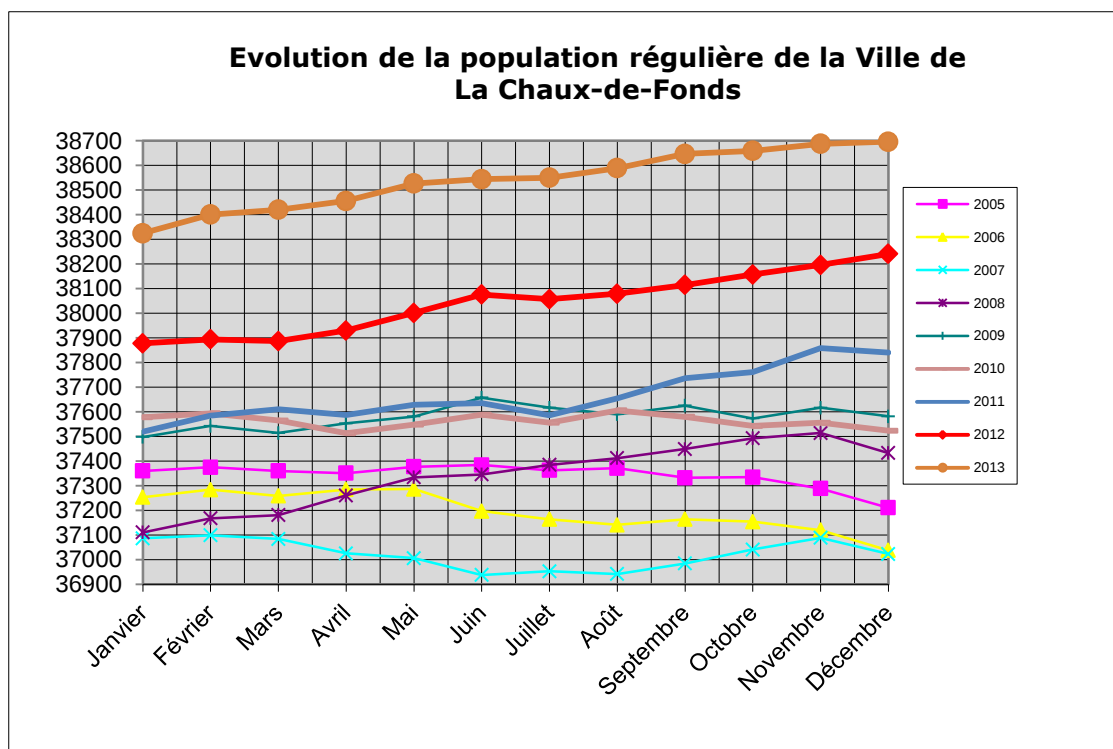
Composition de la population

Habitants et ménages au 31 décembre 2013

		Diff. dès 1.1.2013
Habitants réguliers	38 694.	453.
Population totale	39 419.	421.
Nombre de ménages	18 926.	217.

Evolution de la population régulière de la Ville de La Chaux-de-Fonds





Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2013
Déclarations de domicile	179	181	360	-6
Permis F -1 an	1	4	5	2
Permis G	25	12	37	4
Permis L -1 an	99	68	167	-12
Permis N -1 an	11	5	16	-41
Permis 1 -1 an	39	40	79	6
Permis 1 +1 an	29	30	59	13
Totaux	383	340	723	-34

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2013
Permis B	1 635	1 569	3 204	152
Permis C	4 255	3 755	8 010	328
Permis F +1 an	98	63	161	4
Permis L +1 an	90	36	126	63
Permis N +1 an	126	68	194	65
Permis 3	6	6	12	12
Permis 4	3	0	3	3
Totaux	6 213	5 497	11 710	627

Frontaliers (au 31 décembre 2013), selon l'ODM

Total	Diff. dès le 31.12.2013
4 760	34

Electeurs à l'étranger

Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2013
325	368	693	26

Etat civil

	Suisses		Etrangers				
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2013
Célibataire	6 079	5 621	2 784	2 238	16 722	43.22	300
Marié-e	4 647	4 831	2 562	2 239	14 279	36.90	139
Séparé-e	343	371	246	215	1 175	3.04	-23
Divorcé-e	1 085	1 905	559	553	4 102	10.60	85
Veuf/veuve	348	1 737	57	247	2 389	6.17	-44
Lié-e par un part. enreg.	7	6	5	4	22	0.06	-7
Partenariat séparé-e	0	0	0	1	1	0	1
Partenariat dissous jud.	0	4	0	0	4	0.01	2
Totaux	12 509	14 475	6 213	5 497	38 694	100	453

Confession

	Suisses		Etrangers				
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2013
Communauté protestante	4 855	5 709	152	154	10 870	28.10	-271
Catholiques romains	4 279	5 475	3 746	3 373	16 873	43.59	144
Catholiques chrétiens	52	75	25	30	182	0.47	2
Autres comm. chrétiennes	38	58	74	92	262	0.68	32
Confession juive	41	56	11	7	115	0.3	1
Communautés islamiques	739	655	845	708	2 947	7.62	97
Autres églises et comm. Rel.	367	410	229	229	1 235	3.19	21
Aucune appartenance	2 034	1 938	932	725	5 629	14.55	204
Sans indication	104	99	199	179	581	1.5	223
Totaux	12 509	14 475	6 213	5 497	38 694	100	453

Sexe

Hommes	18 722	48.38%
Femmes	19 972	51.62%
Total	38 694	100.00%

Ressortissants originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total	% / CH
2 557	2 882	5 439	20.16%

Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff dès 1.1.2013
Appenzell Rh.-Ext.	26	32	58	0.15	-3
Appenzell Rh.-Int.	10	7	17	0.04	-1
Argovie	200	213	413	1.07	2
Bâle Campagne	59	60	119	0.31	2
Bâle Ville	47	58	105	0.27	1
Berne	2 914	3 332	6 246	16.14	-113
Fribourg	743	832	1 575	4.07	4
Genève	115	130	245	0.63	16
Glaris	12	19	31	0.08	-1
Grisons	39	44	83	0.21	0
Jura	1 445	1 729	3 174	8.20	-54
Lucerne	125	151	276	0.71	0
Neuchâtel	5 043	5 832	10 875	28.10	-26
Nidwald	3	6	9	0.02	-1
Obwald	5	10	15	0.04	0
Saint-Gall	92	101	193	0.5	-6
Schaffhouse	14	24	38	0.10	0
Schwyz	34	36	70	0.18	2
Soleure	134	184	318	0.82	-16
Tessin	198	237	435	1.12	5
Thurgovie	68	77	145	0.37	6
Uri	3	6	9	0.02	-1
Valais	208	243	451	1.17	12
Vaud	792	899	1 691	4.37	6
Zoug	7	9	16	0.04	-1
Zürich	173	204	377	0.97	-7
Totaux	12 509	14 475	26 984	100	-174

Naturalisation

Naturalisation facilitée	48 personnes
Naturalisation ordinaire	110 personnes

Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 27) et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2013
Suisse	12 509	14 475	26 984	69.73	-174
Union européenne (27)	4 622	3 973	8 595	22.22	470
Autres pays (états tiers)	1 591	1 524	3 115	8.05	157
Totaux	18 722	19 972	38 694	100	453

Origines des ressortissants étrangers

	Hommes	Femmes	Total	%
Afghanistan	17	5	22	0.06
Afrique du Sud	2	2	4	0.01
Albanie	1	1	2	0.01
Algérie	39	18	57	0.15
Allemagne	51	41	92	0.24
Angola	75	72	147	0.38
Argentine	2	1	3	0.01
Arménie	7	9	16	0.04
Australie	1	1	2	0.01
Autriche	6	4	10	0.03
Azerbaïdjan	1	2	3	0.01
Bangladesh	9	4	13	0.03
Bélarus	1	2	3	0.01
Belgique	42	33	75	0.19
Bénin	1	2	3	0.01
Bhoutan	1	0	1	0
Bolivie	2	2	4	0.01
Bosnie et Herzégovine	97	98	195	0.5
Brésil	32	65	97	0.25
Bulgarie	3	6	9	0.02
Burkina Faso	1	3	4	0.01
Burundi	5	3	8	0.02
Cambodge	0	2	2	0.01
Cameroun	26	38	64	0.17
Canada	12	13	25	0.06
Cap-Vert	5	2	7	0.02
Chili	7	9	16	0.04
Chine	27	22	49	0.13
Colombie	2	8	10	0.03
Congo (Brazzaville)	6	5	11	0.03
Congo (Kinshasa)	82	74	156	0.4
Costa Rica	1	0	1	0
Côte d'Ivoire	21	38	59	0.15
Croatie	11	9	20	0.05
Cuba	4	6	10	0.03
Egypte	3	3	6	0.02
Equateur	2	4	6	0.02
Erythrée	86	73	159	0.41
Espagne	386	383	769	1.99
Etat-Unis	6	7	13	0.03
Ethiopie	15	23	38	0.1
Finlande	1	1	2	0.01

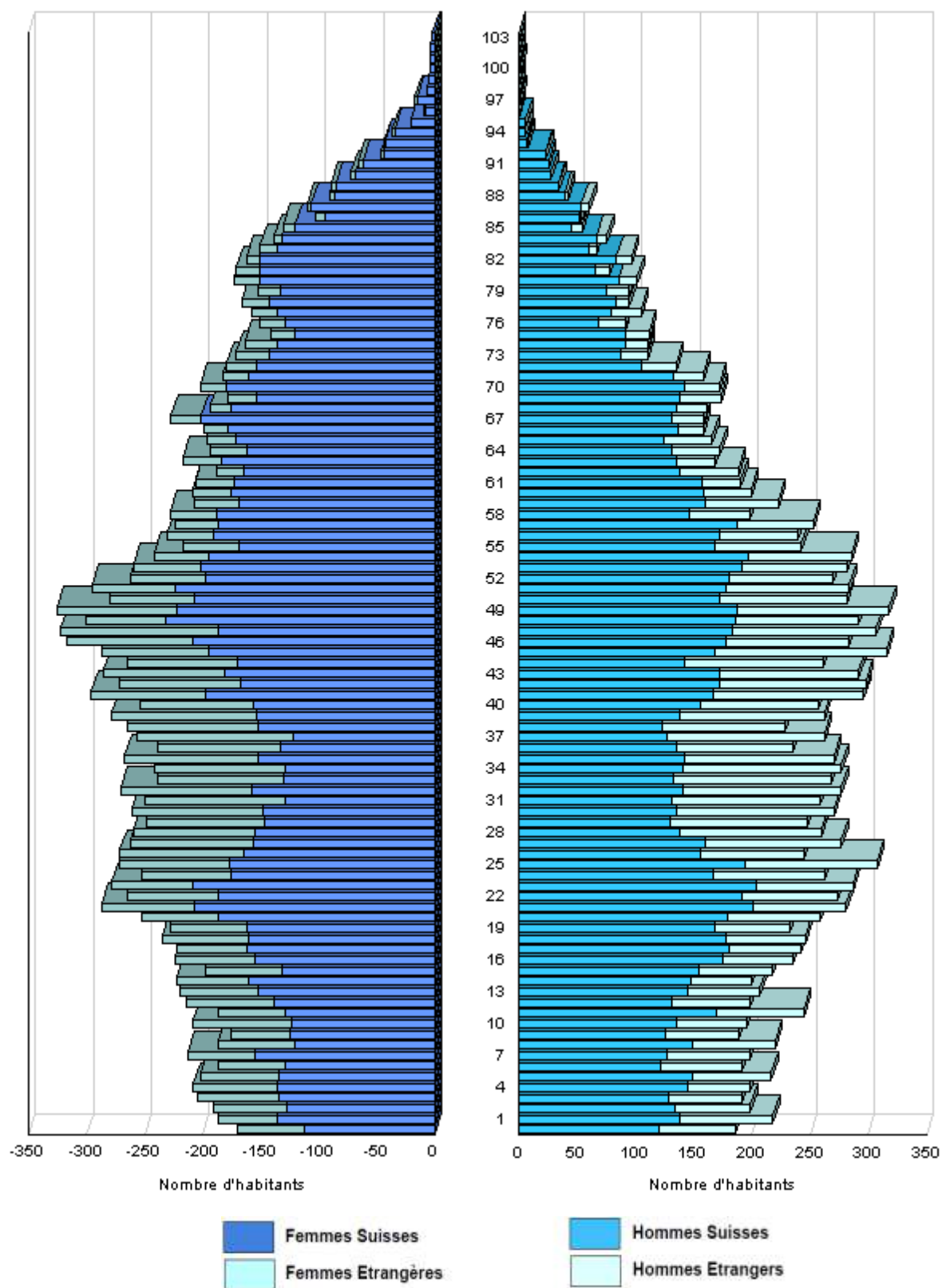
France	693	554	1 247	3.22
Gabon	0	1	1	0
Gambie	4	0	4	0.01
Géorgie	2	1	3	0.01
Ghana	1	4	5	0.01
Grèce	3	1	4	0.01
Guinée	6	3	9	0.02
Guinée-Bissau	9	6	15	0.04
Haïti	2	1	3	0.01
Honduras	0	1	1	0
Hongrie	1	2	3	0.01
Inde	2	1	3	0.01
Indonesie	2	1	3	0.01
Irak	38	22	60	0.16
Iran	7	8	15	0.04
Irlande	2	2	4	0.01
Islande	4	2	6	0.02
Israël	2	0	2	0.01
Italie	995	772	1 767	4.57
Japon	6	7	13	0.03
Jordanie	4	2	6	0.02
Kazakhstan	0	1	1	0
Kenya	2	8	10	0.03
Kirghizistan				
Kosovo	155	130	285	0.74
Liban	7	4	11	0.03
Libye	3	0	3	0.01
Lituanie	1	1	2	0.01
Macédoine	20	22	42	0.11
Madagascar	1	6	7	0.02
Malaisie	1	5	6	0.02
Mali	2	2	4	0.01
Maroc	60	97	157	0.41
Maurice	6	13	19	0.05
Mexique	2	6	8	0.02
Moldavie	0	6	6	0.02
Monténégro	3	1	4	0.01
Myanmar	0	1	1	0
Namibie	0	1	1	0
Népal	2	0	2	0.01
Nicaragua	2	5	7	0.02
Niger	0	3	3	0.01
Nigéria	7	6	13	0.03
Norvège	1	1	2	0.01
Ouganda	2	2	4	0.01

Pakistan	19	8	27	0.07
Palestine	1	3	4	0.01
Paraguay	1	1	2	0.01
Pays-Bas	21	16	37	0.1
Pérou	7	6	13	0.03
Philippines	1	4	5	0.01
Pologne	16	8	24	0.06
Portugal	2 363	2 073	4 436	11.46
République dominicaine	19	41	60	0.16
Roumanie	24	44	68	0.18
Royaume-Uni	14	19	33	0.09
Russie	15	18	33	0.09
Rwanda	1	3	4	0.01
Salvador	0	1	1	0
Sénégal	13	8	21	0.05
Serbie	39	33	72	0.19
Seychelles	1	0	1	0
Sierra Leone	1	0	1	0
Singapour	0	1	1	0
Slovaquie	1	10	11	0.03
Slovénie	2	1	3	0.01
Somalie	51	50	101	0.26
Soudan	2	0	2	0.01
Sri Lanka	52	37	89	0.23
Suède	1	1	2	0.01
<i>Suisse</i>	<i>12 509</i>	<i>14 475</i>	<i>26 984</i>	<i>69.62</i>
Syrie	15	8	23	0.06
Thaïlande	17	39	56	0.14
Tchéquie	0	2	2	0.01
Togo	17	12	29	0.07
Tunisie	70	36	106	0.27
Turquie	200	143	343	0.9
Ukraine	9	10	19	0.05
Uruguay	0	3	3	0.01
Venezuela	2	1	3	0.01
Vietnam	5	6	11	0.03
Yémen	2	1	3	0.01
Inconnu	52	44	96	0.25
Totaux	18 722	19 972	38 694	100

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 37.86 % (+0.5 %) des étrangers, suivis des Italiens 15.08 % (-0.85 %) et des Français 10.64 % (-0.33 %).

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 8 595 (+470), représentent le 73.41 % (+0.11 %) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Répartition de la population selon l'âge et l'origine



Evolution mensuelle

Mois	Arrivées	Naissances	Départs	Décès	Différence
Janvier	243	45	122	39	127
Février	146	33	86	25	68
Mars	136	22	140	35	-17
Avril	200	36	168	22	46
Mai	186	30	96	44	76
Juin	163	22	193	28	-36
Juillet	215	33	173	19	56
Août	265	35	191	33	76
Septembre	198	30	163	29	36
Octobre	193	25	193	23	2
Novembre	153	41	148	29	17
Décembre	115	30	138	32	-25
Totaux	2 213	382	1 811	358	426

Statistiques sur la population

Provenance / Destination

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Jura neuchâtelois	293	13.16	284	16.13	9
Canton de Neuchâtel	479	21.52	501	28.45	-22
Jura bernois et Jura	147	6.60	172	9.77	-25
Autres cantons romands	228	10.24	260	14.76	-32
Suisse alémanique	61	2.74	112	6.36	-51
Suisse italienne	5	0.22	7	0.40	-2
France	248	11.14	151	8.57	97
Italie	84	3.77	33	1.87	51
Espagne	118	5.30	28	1.59	90
Portugal	315	14.15	50	2.84	265
Autres pays de l'Union européenne	60	2.70	28	1.59	32
Autres pays	188	8.45	135	7.67	53
Totaux	2 226	100	1 761	100	465

Groupe professionnel

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Administration	28	1.26	38	2.16	-10
Agriculture - horticulture	17	0.77	6	0.34	11
Alimentation	31	1.40	19	1.08	12
Arts graphiques - imprimerie	14	0.63	4	0.23	10
Autres groupes professionnels	270	12.15	236	13.42	34
Banques - assurances	10	0.45	9	0.51	1
Bâtiment - génie civil	145	6.53	87	4.95	58
Enfants - étudiants	408	18.36	359	20.41	9
Enseignement	40	1.80	47	2.67	-7

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Garages - carrosseries	21	0.95	17	0.97	4
Habillement	6	0.27	8	0.45	-2
Horlogerie - bijouterie	254	11.43	253	14.38	1
Hôtellerie -restauration	104	4.68	62	3.52	42
Métallurgie - mécanique	30	1.35	35	1.99	-5
Retraités	77	3.47	83	4.72	-6
Sans emploi	393	17.69	260	14.78	133
Sans profession	123	5.54	43	2.44	80
Service de maison - ménagère	97	4.37	50	2.84	47
Services de santé	110	4.95	101	5.74	9
Services informatiques	12	0.54	22	1.25	-10
Transports - communications	32	1.44	20	1.14	12
Totaux	2 222	100	1 759	100	463

Raison du mouvement

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Stage - Etude	29	1.30	30	1.70	-1
Nouvelle situation professionnelle	719	32.31	382	21.69	337
Logement	275	12.36	464	26.35	-189
Raisons de famille	745	33.48	387	21.98	358
Retour au pays	41	1.84	131	7.44	-90
Demande d'asile	93	4.18	26	1.48	67
Autres motifs	174	7.82	251	14.25	-77
Regroupement familial étrangers	149	6.70			-
Départ à l'étranger			90	5.11	-
Totaux	2 225		1 761	100	405

Droits politiques

En 2013, 13 854 signatures ont été contrôlées contre 9 403 en 2012. Cela concerne les objets suivants:

Initiatives populaires et législatives

Initiative populaire fédérale "Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)"

Initiative populaire fédérale "Pour un revenu de base inconditionnel"

Initiative populaire fédérale "En faveur du service public"

Initiative populaire fédérale "Pas de spéculation sur les denrées alimentaires"

Initiative populaire fédérale "Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire"

Initiative populaire fédérale "Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique (Initiative efficacité électrique)"

Initiative populaire fédérale "Sauvez l'or de la Suisse (initiative sur l'or)"

Initiative populaire fédérale "AVSplus : Pour une AVS forte"

Initiative populaire fédérale "Pour un financement équitable des transports"

Initiative populaire cantonale "Pour une liaison ferroviaire rapide entre le Haut et le Bas"

Référendums

Référendum "Halte aux durcissements dans le domaine de l'asile"

Référendum contre les nouveaux avions de combat

Référendum contre la loi révisée sur les épidémies (LEp)

Référendum contre la modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr)

Référendum contre la loi sur les heures d'ouvertures des commerces

Référendum "Non à la vignette autoroutière à 100 francs"

Referendumskomitee gegen die Agrarpolitik 2014-2017

Référendum contre la modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale sur l'agriculture (Loi sur l'agriculture, LAgr)

Référendum cantonal "Comité contre la dégradation des interventions d'incendie et de secours"

Référendum cantonal "Sauvons Hôpital neuchâtelois"

Infrastructures et énergies

INFRASTRUCTURES

Remarques générales

Le dicastère aura vécu en 2013 plusieurs moments forts. Quatre d'entre eux méritent d'être mis en évidence :

- La rédaction d'un règlement sur la gestion des déchets dont la version précédente datait de 1972. Cette proposition de nouveau règlement, qui a été acceptée par le Conseil général en date du 27 août 2013, fixe les principes généraux de la gestion des déchets dans notre ville.
- La fin des travaux de mise en conformité des fumées des fours du centre funéraire. Ces travaux lourds et sensibles à côté et dans le crématoire, chef-d'œuvre de l'Art nouveau, se sont réalisés à satisfaction des utilisateurs. On soulignera ici la parfaite collaboration avec la Ville de Neuchâtel qui nous a permis de procéder aux incinérations pendant l'arrêt de nos fours.
- La mise en service de la nouvelle galerie de La Corbatière le 17 juillet 2013. La galerie historique de 126 ans n'est donc plus utilisée. Cette portion de l'adduction d'eau, qui passe sous la route cantonale, est maintenant sécurisée, nous mettant à l'abri d'une pollution accidentelle des eaux sur ce tronçon.
- La réorganisation des services suite au résultat d'un audit. Ainsi, depuis la mi-août, l'ingénieur communal ne gère plus les services de la Voirie et de la station d'épuration et le Conseiller communal en charge du dicastère s'est vu retirer la direction de tous ses services. Ces derniers ont été répartis entre les quatre Conseillers communaux restants.

Cet événement a fait la une de la presse. Il a donné lieu à de nombreuses interventions au Conseil général et a été le sujet de préoccupations majeures au sein du personnel des Infrastructures et Energies, plus particulièrement au sein de la Voirie.

Administration

Taxe déchets

Le nouveau système de taxation est maintenant entré dans les mœurs et se déroule sans problème.

La facturation de la taxe déchets pour les ménages a été migrée sur SAP. Cette migration permet un suivi automatique des arrangements de paiement par SAP. La gestion de la base de données reste sur Etic.

Commission des Infrastructures et Energies

Au cours de l'année 2013, la Commission des Infrastructures et Energies s'est réunie à 5 reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- le rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit d'investissement de CHF 4'354'000.-, dont :
CHF 2'870'000.- TTC pour les Travaux Publics,
CHF 1'404'000.- HT pour le Service des eaux,
CHF 80'000.- TTC pour le Service du Domaine Public,
pour l'exécution de 11 chantiers de rénovation et de renforcement des réseaux d'eau potable, des canaux collecteurs, des chaussées, ainsi que pour la remise en conformité de la signalisation routière. Programme 2013 ;
- le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 1'800'000.- TTC pour le programme d'entretien des routes et canalisations ;
- les comptes 2012 ;
- le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 3'927'000.- TTC pour l'assainissement de l'enveloppe de l'ancien "collège industriel" ;
- le rapport du Conseil communal relatif à l'élaboration d'un règlement sur la gestion des déchets ;
- le rapport d'information du Conseil communal relatif au bilan de l'introduction de la taxe à la quantité (au sac ou au poids) pour les déchets ;
- le rapport d'information du Conseil communal relatif à l'abandon cette année d'un chantier au profit d'un autre ;
- l'organisation du dicastère des Infrastructures et Energies ;
- le rapport du Conseil communal relatif au remplacement des couches par la construction de deux serres au Centre horticole pour un montant de CHF 1'296'750.- TTC ;
- le budget 2014 du dicastère des Infrastructures et Energies.

Elle a également participé à une séance d'information commune avec les Commissions des sports et de l'urbanisme concernant le centre aquatique des Mélèzes.

SERVICE D'ARCHITECTURE ET DES BÂTIMENTS

Organisation

Afin d'établir l'inventaire des bâtiments, un collaborateur pour une durée déterminée a pu être engagé à 50% (depuis mai 2013 jusqu'à fin 2015). Ce projet concerne les bâtiments des patrimoines administratif et financier, soit ceux de la gérance communale et ceux gérés par notre service. Le poste "d'architecte – chef de projet" a pu être repourvu en juillet 2013, suite au départ du titulaire.

Personnel

Sous la responsabilité du chef de service, neuf collaborateurs directs (5,8 EPT) et deux apprenties dessinatrices en bâtiment sont affectés aux secteurs suivants :

- Conciergerie – nettoyage – SST (1)
- Maintenance – entretien – gestion des travaux (1 + 0,5 depuis juillet 2013)
- Budget – finances – dessin – gestion des travaux (0.8)
- Architecture – planification – dessin (1 + 1 depuis juillet 2013)
- Inventaire des bâtiments (0.5 depuis mai 2013)
- Apprentissage dessinateur en bâtiment (1 apprentie en 4^{ème} année + 1 apprentie en 1^{ère} année depuis août 2013)

Prestations, études et travaux

Formation professionnelle

- Cours SIA formation "Marché public selon l'AIMP" (1 personne, 1 jour)
- Cours SIA formation "Rénovation et ventilation des bâtiments" (1 personne, 1 jour)
- Cours conciergerie "Utilisation des produits chimiques d'entretien et de nettoyage ; efficacité, sécurité, rendement" (4 personnes, 1 jour)

Administration

- Organisation et répartition des tâches dans le service.
- Séances internes pour l'établissement des plannings de travail (régulièrement modifiés en fonction des mandats à traiter).
- Entretiens individuels annuels avec les collaborateurs directs.
- Collaboration avec la direction.
- Visa des factures et contrôle des comptes avec la comptabilité des Travaux publics.
- Etablissement des budgets 2014 (fonctionnement et investissement).
- Etablissement des demandes de crédits spéciaux en cours d'année.
- Suivi régulier avec les directions d'écoles et chefs de services de la Ville concernant les travaux d'entretien et transformations à effectuer dans les bâtiments.
- Etablissement des programmes d'exécution et prise en compte des demandes particulières en cours d'exercice
- Participation à divers groupes de travail et comités de pilotage.
- Travail de secrétariat : rapports, correspondance, documents professionnels, etc.
- Etablissement des demandes de crédits spéciaux (selon l'article 95 du règlement sur les communes) nécessaires pour le compte des services demandeurs.
- Gestion de la PPE SISPOL : travaux + gestion du compte d'entretien commun Ville/Etat.
- Finalisation du dossier de la PPE VOLTA (signature des actes de la PPE en juin 2013).
- Etablissement de demandes de subvention auprès de l'ECAP, le "programme bâtiment" et le Service cantonal des monuments et sites.
- Membre du Comité de la fondation "Bonne fontaine".

Coordination d'opérations

- Musée d'histoire : membre de la Commission de construction et représentant de la Ville sur le chantier (en cours jusqu'en février 2014, puis suivi partiel pour la muséographie jusqu'en automne 2014).
- Collège 9 : membre de la Commission de construction et représentant de la Ville sur le chantier.
- Paix 152, Village d'artisans : suivi de chantier et participation à la clôture de l'opération.
- Ecoles – étude des besoins futurs en locaux et équipements scolaires: organisation du chiffrage global du projet confié à un mandataire externe (en cours jusqu'en février 2014).
- Salle de Musique – Arc en Scènes : membre de la Commission de construction.

Etudes

Dossiers principaux étudiés durant l'année :

- Service de la Jeunesse, Serre 12 : projet de rénovation complète de l'enveloppe (façades & toiture) en accompagnement d'une étude de réaménagement des locaux actuels et d'une extension dans les combles.
- Collège Industriel (BV-CMND6) : rapport au Conseil général pour un montant de CHF 3'927'000.- TTC accepté le 27 août 2013.
- Collaboration avec le Service économique et la Gérance communale :
 - rue du Commerce 19-21 : amélioration de l'enveloppe thermique,
 - rue du Commerce 101-105 : rapport au Conseil général pour un montant de CHF 6'185'000.- TTC accepté le 26 novembre 2013,
 - diverses estimations de travaux et calculs honoraires.
- Centre horticole :
 - Création de deux serres horticoles de 400m² et réservoir d'eau météorique enterré. Rapport au Conseil général pour un montant de CHF 1'300'000.- TTC accepté le 26 novembre 2013
- Musée International d'horlogerie : finalisation du dossier de réfection totale de l'étanchéité des toits.
- Diverses études ponctuelles selon demandes des services (plans, coûts et faisabilité).

Travaux

Vingt et un chantiers ont été menés durant l'année. La somme totale des contrats attribués directement aux entreprises se monte à CHF 3'310'000.-, répartis en différentes catégories :

Les chantiers et travaux liés aux crédits spéciaux du budget 2013 représentent un total d'environ **CHF 2'210'000.-**

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux CHF
Collège des Forges – Bonne-Fontaine : • Création des nouveaux locaux de l'OCOSP	90'000.-
Collège Numa-Droz (CMND5) : • Rénovation de l'abri public de protection civile • Remplacement de la production de chaleur des salles de gymnastique A, B, C, D • Remplacement des faux plafonds	120'000.- 390'000.-
Collège Numa-Droz (CMND5) : • Installation de détection incendie • Cloisonnement coupe-feu	620'000.-
Collège des Crêtets : • Réfection complète d'une salle d'économie familiale • Halle de gymnastique – remplacement des luminaires	220'000.- 40'000.-
Collège de la Promenade : • Assainissement du sous-sol (humidité dans les murs – en cours) • Réfection des corridors et escaliers (étape 1/4)	120'000.- 50'000.-
Ecoles cycle 1 : • Création de 2 salles de classe d'école enfantine	70'000.-
Place du Marché : • Rénovation d'un abribus	65'000.-
Centre funéraire : • Réfection du mur de pierre, clôture ouest (étape 2/5) • Columbarium "massif des 10" fin • Réfection de la toiture du hangar ouest	25'000.- 50'000.- 40'000.-
Musée d'Histoire : • Réfection des volets et fenêtres extérieurs	50'000.-
Hôtel-de-Ville 1 : • Remplacement des fenêtres (étape finale) • Accès handicapés au premier étage et w.c. adaptés	25'000.- 70'000.-
Bois du Petit-Château : • W.c. publics nord : rénovation et adaptation des accès handicapés	40'000.-
Serre 14 - Administration des écoles : • Remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée	75'000.-
Centre des Travaux publics – Marais 6 : • Remplacement des compresseurs	50'000.-

Les chantiers et travaux liés aux budgets d'entretien représentent un total d'environ **CHF 1'100'000.-**.

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux CHF
Travaux d'entretien dans les écoles	680'000.-
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics	420'000.-

Le SAB gère aussi les budgets et travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes

(env. CHF 240'000.- par an) :

- 501 Bibliothèque de la Ville et des jeunes
- 511 Musée d'Histoire naturelle
- 512 Musée d'Histoire (en travaux)
- 514 Musée des Beaux-Arts
- 560 Cultes
- 710 Centre entretien des Travaux publics (CPT)
- 720 STEP
- 727 Déchetterie intercommunale
- 733 Bois du Petit-Château – Vivarium
- 730 Centre horticole
- 740 Centre funéraire

A cela s'ajoutent les tâches de conduite ou d'accompagnement de chantiers importants se déroulant sur plusieurs exercices.

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux CHF
Musée d'Histoire : transformations (part architecture)	2'468'000.-
Collège 9 : Guichet social régional • fin chantier mai 2013	1'374'000.-
Centre funéraire : épuration des fumées • fin chantier juillet 2013	1'555'000.-
Paix 152 : Village d'artisans • fin chantier avril 2013	2'000'000.-

Conciergerie

En 2013, les absences au sein de notre équipe de concierges polyvalents ont été un peu moins marquées, ce qui nous a permis d'assumer l'augmentation d'absences du personnel de conciergerie travaillant dans les différents bâtiments de la Ville. Afin de nous aider à assurer ces remplacements, nous engageons toujours des surnuméraires ainsi que du personnel placé par les différentes institutions sociales telles que Services sociaux, ORP, Office des mineurs, etc.

Cette année, en raison de ces absences, les différentes tâches que sont les déménagements, transports, peintures de locaux et petites réparations ont été moins importantes. Toutefois, l'octroi d'un demi-poste supplémentaire au SAB/entretien des bâtiments, pris en charge par un membre de l'équipe des concierges polyvalents, va renforcer une partie de ces prestations.

La gestion des achats et du stock de matériel et produits de conciergerie occupe un poste à 80%. Avec plus de 25 tonnes, le volume de marchandises commandé, payé, distribué et refacturé est toujours en constante augmentation, ceci étant justifié par l'ouverture de nouvelles structures et une meilleure centralisation des achats.

Concernant la gestion des collaborateurs, nous sommes continuellement à la recherche d'optimisation des tâches. Par la modernisation de notre parc de machines et la rationalisation du travail, nous dégageons du temps au profit de l'amélioration des services autres que le nettoyage, tels que l'entretien des installations techniques, la surveillance des locaux et le service auprès des utilisateurs. Malgré l'ouverture de nouvelles structures ou bâtiments qui engendrent de nouvelles tâches, le nombre de postes est resté stable cette année. Le temps consacré à l'écoute des collaborateurs lors des entretiens, conflits, etc. est toujours aussi important.

Activités

- Gestion, nettoyage et entretien des w.c. et des fontaines publics.
- Planification et préparation des postes de conciergerie vacants, entretiens d'engagements, gestion des dédites et mutations, demandes de contrats, engagements de surnuméraires, etc.
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation ou diminution en vue d'économies, établissement des cahiers des charges.
- Suivi des dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrats, certificats de travail, maladie et accidents, feuilles d'heures étudiants, gestion des absences).
- Proposition et gestion des budgets de notre secteur.
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes placés par le Tribunal pénal des mineurs sanctionnés à des peines allant d'une demi-journée à 10 jours.
- Dépôts de plaintes concernant les graffitis effectués sur les bâtiments communaux et suivi des procédures (correspondance), puis enlèvement de ces derniers.

- Gestion des achats, offres, commandes (120 clients), réception, préparation, livraison, factures, gestion du stock et du parc des machines (prêts et réparations).
- Visites auprès des concierges dans le but de résoudre leurs problèmes sur leur site et afin de contrôler la tenue des locaux et du matériel de conciergerie.
- Suivi de la sécurité dans les bâtiments, travail du personnel, utilisation du matériel et des produits.
- Organisation et exécution de transports, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, etc.) et autres travaux d'entretien, pour différents services de la Ville.
- Nettoyage des vitres de certains bâtiments communaux (travaux en hauteur).
- Soutien logistique en cas de manifestations extraordinaires (Trotteuse, Patrimoine Horloger, Chevrolet, fête du personnel, etc.).
- Réfection des peintures et du carrelage dans différents bâtiments publics.

Activités et sollicitations particulières accomplies en plus du travail quotidien et annuel

- Travaux divers suite aux rénovations et restructurations des services dans différents bâtiments : Léopold-Robert 3, Serre 23, Espacité, Collège 9, Serre 12, Crêtets, Paix 152, halles Numa-Droz.
- Mise en place de l'intendance, des installations et de l'aide aux institutions pour l'ouverture des accueils parascolaires.
- Transports d'archives et de fonds (dons) pour les bibliothèques et les musées, déménagements des compactus lors de leur remplacement.

Remplacement du personnel de conciergerie

Pour incapacité de travail à 100 %	101 semaines
Pour des périodes de vacances et aides collèges à 100 %	97 semaines
Pour service militaire, protection civile, pompier à 100 %	2 semaines
Dû aux délais de postulation à 100 %	7 semaines
Total des semaines remplacées à 100 %	207 semaines

CORRESPONDANT À ENVIRON 4.7 POSTES DE TRAVAIL À TEMPS COMPLET.

Personnel

Nombre de postes à 100 % au 31 décembre 2013	42.60 postes
Nombre d'employés au Service de conciergerie au 31 décembre 2013	57 personnes
Contrat ISP – ORP représentant 10 semaines de travail, soit env. 0.25 poste	3 personnes
Engagement de surnuméraires représentant 56 semaines de travail, soit env. 1.3 poste y compris les aides dans les collèges pour les vacances	34 personnes
Départs	1 personne
Départs à la retraite	3 personnes
Départs à l'assurance invalidité	0 personne
Engagements	3 personnes
Mutations	1 personne

SERVICE FORESTIER

La Chaux-de-Fonds – Le Locle

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales et privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, d'un contremaître forestier, de deux forestiers-bûcherons avec CFC et de deux apprentis.

Exploitation des bois

Forêts de La Ville de La Chaux-de-Fonds

Exploitation : 1'024 arbres, pour 1'415.61 sylves soit 1.38 sylves par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux :	601.19 m ³ (y compris 13% de qualité D)
Bois de service feuillus :	20.41 m ³ (y compris 30.2% de qualité C et inférieure)
Bois d'industrie résineux :	0 stère
Bois énergie :	521.5 stères de déchetage 156 stères de bois de feu
Total :	1'299.10 m³ et stères soit 83.27% de la possibilité légale (68.2% de résineux et 31.8% de feuillus)

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation : 1'296 arbres, pour 2'213.79 sylves soit 1.71 sylves par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux :	1'289.30 m ³ (y compris 5.8% de qualité D)
Bois de service feuillus :	18.86 m ³ (y compris 47.1% de qualité C et inférieure)
Bois d'industrie résineux :	0 stère
Bois énergie :	575.5 stères de déchetage 75.5 stères de bois de feu
Total :	1'959.16 m³ et stères soit 102.97% de la possibilité légale

Marché des bois

Le marché des bois est toujours très inconstant, car influencé par le marché mondial et le cours de l'Euro. Néanmoins, par rapport à 2012, on sent une légère reprise sur certains lots de bois. Dans ces conditions, la vente de bois demande beaucoup d'attention, de contacts et de temps, afin d'obtenir le meilleur prix pour un assortiment donné et de s'assurer de la solvabilité des acheteurs.

A noter que nous avons vendu, lors de la mise des bois précieux à Colombier, une bille d'épicéa à CHF 231.- le m³ et une bille d'érable à CHF 120.- le m³ provenant des forêts du Col-des-Roches.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 61% du volume exploité en 2013.

Les bois rouges (médiocre qualité D) se sont vendus entre CHF 40.- et 45.- le m³ en Suisse.

Le hasard a voulu que nous obtenions le même prix moyen pour les deux communes en 2013.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 99.- par m³, soit une augmentation de 9% par rapport à 2012, suite à une belle coupe vendue en fin d'année à Pierre-Grise.

Ville du Locle

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 99.- par m³, soit une diminution de 2% par rapport à 2012.

Bois de service feuillus

Le marché des bois feuillus est depuis plusieurs années au plus bas. Heureusement, cet assortiment représente moins de 2% de nos ventes des bois de service. Tout est vendu en Suisse à un prix moyen de CHF 60.- le m³.

Bois d'industrie

Suite à la mise en service en février 2012 de la chaudière à plaquettes de bois de Viteos SA au Locle, cet assortiment sera dorénavant transformé et utilisé comme bois de chauffage.

Bois énergie

Nous avons livré 870 m³ de plaquettes de bois (soit 435 stères) au chauffage du bâtiment de TransN à La Chaux-de-Fonds et fourni 840 m³ de plaquettes de bois (soit 420 stères) au CAD bois Viteos SA au Locle.

Labels

La certification de nos forêts a été reconduite pour la période de 2013 à 2017. Elles continueront donc d'être labélisées FSC, PEFC et nos bois peuvent être accompagnés du « Certificat d'origine bois Suisse ».

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Les buts des soins à la jeune forêt sont, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et, deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structures et microstructures. Ces travaux indispensables sont en partie financés par la Confédération et le Canton via des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a participé et réalisé les travaux suivants :

- entretien courant des chemins ;
- entretien de l'abri forestier du 150^e ;
- conduite de classes en forêt ;
- journées passeport vacances ;
- confection d'un canapé forestier pour les écoles ;
- entretien des sentiers natures ;
- livraison de sapins de Noël à diverses institutions publiques ;
- mise à disposition de main-d'œuvre pour le montage et le démontage de l'exposition mycologique du Locle ;
- préparation de torrées pour les nouveaux citoyens loclois, pour les loclois fêtant leurs 60 ans et pour les retraités du CIFOM ;
- montage et démontage d'un stand pour la fête des Promotions au Locle et la Fête des naissances au Locle ;
- accueil au centre forestier d'une délégation de forestiers de l'ONF et d'une délégation de forestiers de la région de Zurich ;
- préparation d'un souper pour les entreprises locloises.

Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public et celles ayant fait l'objet d'une aide accordée par les autorités.

Infrastructures

Dévestitures

La Chaux-de-Fonds :

Amélioration des chemins forestiers du Chapeau-Râblé et de l'Ancien Tremplin sur 220 mètres.

Le Locle :

Construction d'une piste à machine de 314 mètres et amélioration d'une autre sur 120 mètres au Col-des-Roches.

Roches-de-Moron : amélioration d'une piste sur 50 mètres.

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées qui lui sont confiés par l'ingénieur forestier d'arrondissement. Il exerce également une surveillance générale des massifs forestiers sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette activité est financée par le canton.

Résultats des martelages en forêts privées en 2013 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	45	22
Nombre d'arbres martelés	3'296	1'616
Volume en sylv	6'520	3'451
Volume par arbre en sylv	1.89	2.13

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le canton.

Conclusions

Nos belles forêts ont été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers avant nous, à l'aide d'une sylviculture proche de la nature. Il est de notre devoir de pérenniser cet acquis, afin de laisser aux générations futures un environnement le plus naturel possible où l'homme et la nature peuvent y vivre en parfaite harmonie. A cet effet, nous remercions les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de nos diverses activités.

SERVICES TECHNIQUES

Personnel

Fonctions	31.12.2012	31.12.2013
Ingénieur communal	1	1
Ingénieure communale adjointe	1	1
Chef(s) de projet sénior	2	1
Technicien génie civil	-	1
Dessinateur	1	1
Effectifs totaux	5	5

Pour remplacer un chef de projet sénior, retenu pour occuper le poste d'adjoint du chef de la Voirie, un technicien génie civil a été engagé le 1^{er} octobre 2013. Cette personne est principalement chargée de préparer les soumissions ainsi que de contrôler la bonne exécution et la facturation d'une partie des chantiers gérés par les Services techniques, permettant ainsi aux ingénieurs de se concentrer sur la conception des projets et la direction générale et locale des travaux.

Projets

Équipement zone à bâtir l'Orée-du-Bois

Compléments au réseau d'alimentation en eau potable.
Gestion financière de l'ensemble des équipements.

Plan spécial Le Corbusier

Début de la planification de l'aménagement de la Promenade Le Corbusier.
Coordination avec les travaux de la place de la Gare, de l'îlot B et planification de l'îlot A.

Pod-Trottoirs II

Travaux d'assainissement du collecteur de l'avenue Léopold-Robert, entre les n° 57 et 61, Ø 1.80 mètre sur 30 mètres et Ø 1.60 mètre sur 6 mètres.

Boulevard des Endroits

Projet définitif et projet d'exécution, acquisitions foncières, mise à l'enquête du secteur ouest, appel d'offres et début des travaux.

Entretien trottoirs

Trottoirs publics : réfection des trottoirs publics dans le cadre des chantiers et travaux d'urgence pour les secteurs suivants :

- Rue Numa-Droz, entre les rues des Entilles et du Maire-Sandoz
- Rue de la Jardinière, entre les rues du Collège-Industriel et Jean-Paul-Zimmermann
- Rue des Electrices, à l'est de la rue du Petit-Château
- Rue du Commerce, entre la rue du Simplon et le boulevard de la Liberté
- Rue du Saint-Gothard, entre les rues des Crêtets et des Champs
- Rue du Tertre
- Rue de la Montagne, entre les rues du Tir-Fédéral et du Haut-des-Combes
- Rue de la Prairie
- Rue de Tête-de-Ran, entre les rues de Plaisance et de la Montagne
- Rue Fritz-Courvoisier, entre les rues de l'Etoile et de l'Etang
- Carrefour Abraham-Robert et Arpentiers
- Rue de la Combe-Grieurin, entre les rues des Armes-Réunies et du Signal
- Avenue des Forges, entre les rues Abraham-Louis-Breguet et de Morgarten

Trottoirs privés : En 2013, 47 demandes de subvention ont été octroyées. La somme totale versée en 2013 aux propriétaires privés est de CHF 128'746.90. A noter que CHF 40'859.95 proviennent de demandes effectuées en 2012, mais dont les travaux ont été réalisés et facturés en 2013.

TP-Eau, travaux 2012

Remplacement de la glissière de sécurité au nord de la rue du Commerce, entre le parc des Crêtets et le boulevard de la Liberté.

Routes et canalisations 2012

Assainissement complet du pavage de la rue du Pont entre la rue de la Cure et la place de l'Hôtel-de-Ville.

Réaménagement de la place de la Gare

Projet définitif et projet d'exécution, acquisitions foncières, mise à l'enquête, et appel d'offres des lots principaux : génie civil, construction métallique, construction en bois.

Canalisations dans le périmètre de la place de la Gare

Travaux d'assainissement du collecteur se situant sur la place de la Gare, au sud du bâtiment de l'avenue Léopold-Robert 65-67, Ø 1.60 mètre sur 76.20 mètres.

Équipement du secteur allée du Tourbillon et route des Menées

La route des Menées présentant une pente trop forte pour le passage des bus articulés des transN, le Conseil communal a décidé de surseoir à ce projet et de réaliser la prolongation de l'allée du Tourbillon lorsque la grappe ouest de la zone industrielle du Crêt-du-Loche sera équipée.

Création et enterrement des déchetteries

Appel d'offres public pour la construction de 73 conteneurs enterrés. Réalisation de 4 écopoints⁺ et de 4 écopoints, soit 28 conteneurs au total.

Abandon du ramassage porte-à-porte : conteneurs enterrés

Appel d'offres public pour la construction de 30 conteneurs enterrés. 77 conteneurs construits et mis en service. En parallèle, 23 conteneurs aériens provisoires ont été posés dans le secteur du centre-ville, autorisant l'abandon de la tournée au porte-à-porte du soir sur l'avenue Léopold-Robert.

Travaux Viteos-TP 2013

Projets, appels d'offre et exécution des travaux :

- Rue Fritz-Courvoisier entre la rue de l'Etoile et la rue de l'Étang, en collaboration avec le Services des Ponts et Chaussées
- Rue de la Montagne entre la rue du Tir-Fédéral et la rue du Haut-des-Combes
- Rue du Commerce entre le Boulevard de la Liberté et la rue du Simplon
- Rue de la Combe-Grieurin entre la rue du Signal et la rue des Armes-Réunis
- Avenue des Forges entre la rue du Morgarten et la rue du Centenaire (travaux urgents, en remplacement des travaux prévus sur l'avenue Charles)

Projets, appels d'offres en 2013, travaux reportés à 2014 : rue de l'Industrie entre la rue du Versoix et la rue du Gazomètre.

Entretien des routes communales 2013

Appels d'offres et exécution des travaux :

- Rue du Saint-Gothard entre la rue de l'Helvétie et la rue des Crêtets, comprenant la construction d'un nouveau trottoir à l'ouest de la rue
- Rue du Tertre, y compris le renouvellement du collecteur communal
- Rue du Pont, entre la rue des Forains et la rue de la Colline
- Rue de la Prairie
- Rue de Tête-de-Ran, de la rue de Plaisance à la rue de la Montagne
- Rue Charles-Humbert, entre la rue de la Reuse et la rue des Mélèzes
- Carrefour des rues Abraham-Robert et Arpenteurs
- Rue de la Paix, entre la rue de la Fusion et la rue de Pouillerel, y compris le renouvellement du collecteur communal

Travaux de surfacage pour différents tronçons des routes des environs.

Équipements PS Les Endroits (1^{ère} étape)

Aucune entreprise n'ayant décidé de s'implanter dans ce secteur, la planification de son équipement est reportée.

Aménagement rue du Progrès

D'entente avec le SUE, la réalisation de cet aménagement est reportée.

Aménagement rues de l'Avenir et de la Fontaine (2^{ème} étape)

Appel d'offres et exécution des travaux de réaménagement de la rue de l'Avenir entre l'avenue Léopold-Robert et la rue de la Serre.

Entretien revêtement cours d'école

Collèges des Endroits et du Crêt-du-Loche : réfection complète des revêtements des cours, réparation de murets, réfection des escaliers, remplacement des barrières et clôtures.

Collège des Foulets : aménagement d'une place pour la dépose minute.

Raccordement de la buvette du téléski à l'égout

Appel d'offres et exécution des travaux de construction d'un nouveau collecteur communal pour les eaux usées de la buvette du téléski, rejoignant le collecteur existant à la rue du Succès.

Chaux-de-Fonds Est – Crédits d'étude

Élaboration du projet définitif du remplacement du pont de l'Hôtel-de-Ville et de l'aménagement des rues du Crêt et du Manège. Le devis total du projet estimé à 24.7 millions CHF est jugé trop onéreux par la Ville et les CJ.

Un nouveau projet, plus modeste quant à l'aménagement des rues, est mis à l'étude sous la direction des CJ. La Ville garde la maîtrise de l'ouvrage du pont, qui devra correspondre à celui retenu dans le cadre du concours.

Étude aménagement rue de Morgarten et accès halte Fiaz

Une solution provisoire a été trouvée pour le cheminement des piétons entre la future halte et la rue du Loche, par un passage pour piétons au nord du passage à niveau. L'étude de l'élargissement de la rue et de l'aménagement d'un nouveau trottoir à l'ouest est reportée.

Étude équipement sur les Sentiers (BF 5826 Sud Semeuse)

Aucune entreprise n'ayant décidé de s'implanter dans ce secteur, la planification de son équipement est reportée.

Entretien chemin pour piétons entre les rues Alexis-Marie-Piaget et Stavay-Mollondin

L'entretien de ce chemin a été reporté.

Mesures correctives de sécurisation aux abords des collèges – 2^{ème} étape

Aucune mesure n'a été réalisée en 2013.

L'inventaire des mesures réalisées et de celles devant encore l'être a été fait. Une réflexion est en cours sur l'aménagement des entrées et sorties des zones 30 km/h, de manière à ce que les trottoirs continus ne soient pas plus dangereux que les passages pour piétons.

Réfection mur rue du Commerce (2^{ème} étape)

Cette réfection a été reportée à 2015.

Nouveaux trottoirs

En collaboration avec le SUE et la responsable de la gestion foncière, une réflexion a débuté quant aux compléments d'aménagement pour le cheminement des piétons dans le quartier de Beauregard, avec la création de nouveaux trottoirs, notamment le long des rues du Crêt-Rossel et des 22-Cantons.

PGEE – Crédit d'étude

Le cahier des charges du mandataire PGEE a été élaboré et sera mis en appel d'offres public début 2014.

PGEE – Transfert des données sur le SIG et mise à jour du cadastre souterrain

La mise à jour du cadastre souterrain a été mandatée à l'externe et a nécessité un important suivi de la part du Service géomatique et des Services techniques. Le travail fourni a donné entière satisfaction et sera à disposition des utilisateurs début 2014.

Entretien des réseaux

Auscultations des routes et des canalisations

Après une procédure d'appel d'offres, des travaux d'auscultation par caméra ont été réalisés sur différents secteurs du réseau d'évacuation des eaux usées, soit une longueur inspectée de 3'000 mètres.

Entretien des revêtements routiers

Des réparations diverses ont été exécutées :

- à la rue Numa-Droz, entre la rue Ami-Girard et la rue Maire-Sandoz ;
- au chemin des Rocailles, entre le tourne-char et la rue de la Montagne.

Le réseau routier en général a fait l'objet de réparations ponctuelles d'une grande ampleur suite aux dégâts hivernaux.

Constructions nouvelles – Canalisations

Des réparations diverses ont été exécutées : rue des Électrices sur le secteur à l'est de la rue du Petit-Château.

Autres prestations

Passerelle Esplanade

Entretien courant avec remplacement des éléments non porteurs tels que les garde-corps, les mains courantes et le plancher. Réparation du grillage de sécurité vis-à-vis du chemin de fer. Vérification et réparation locale de la structure porteuse métallique provisoire.

Mesures hivernales

Une étude a été initiée sur les possibles améliorations des mesures hivernales, dans le but de rendre les opérations de déneigement conformes aux normes VSS d'une part et, d'autre part, d'analyser les modifications à apporter au stationnement et à sa signalisation pour rendre les mesures hivernales plus compréhensibles par les usagers.

Assainissement du passage à niveau transN de la rue du Grenier

Réfection de la chaussée avec correction des pentes pour améliorer l'écoulement des eaux de ruissellement et remplacement de l'équipement ferroviaire par transN SA. Tous les frais, hormis les prestations propres, ont été partagés à parts égales entre la Ville et transN SA.

Travaux préparatoires

Prestations de mandataires (géomètre, projeteur) pour la préparation des travaux à réaliser en 2014, de manière à pouvoir initier au plus vite les procédures d'appel d'offres.

Mur de soutènement rue du Commerce 79-89

Entretien courant de la partie ouest du mur soutenant la rue du Commerce, le long de la rue du Chemin-de-Fer.

Commission interservices pour les aménagements urbains (CISAMUR)

En 2013, 6 séances techniques et 4 plénières ont été tenues pour coordonner entre les services concernés les projets d'aménagement ou les corrections à apporter aux aménagements déjà réalisés.

Permis de fouille

Élaboration d'une nouvelle procédure de contrôle des fouilles et développement de nouveaux outils de gestion des permis pouvant être utilisés début 2014.

Quelques données statistiques

Objets	Unité	2013	2012
Entretien des routes de la zone urbaine			
• revêtement bitumineux, couche de roulement	m ²	20'701	16'361
• revêtement bitumineux, couche de liaison	m ²	0	0
• revêtement bitumineux, couche de base	m ²	18'017	n/a
• pavage	m ²	870	430
• surfacage, enrobé coulé à froid (ECF) et membrane	m ²	780	10'352
Entretien des routes des environs			
• gravillonnage	m ²	10'900	14'237
Nouvelles canalisations			
• eaux claires	m	0	n/a
• eaux usées	m	0	n/a
• eaux mixtes	m	170	n/a
Assainissement de canalisations			
• eaux claires	m	0	n/a
• eaux usées	m	0	n/a
• eaux mixtes	m	701	n/a
Infrastructures pour le service des déchets			
• Ordures ménagères : sites / conteneurs enterrés (yc Molok)	Nombre	65 / 168	47 / 119
• Ordures ménagères : proportion estimée de la zone urbaine équipée en points de collecte publics et privés	%	40-45	30
• Écopoints : sites / conteneurs enterrés pour déchets triés	Nombre	20 / 40	16 / 32
• Écopoints ⁺ : sites / conteneurs enterrés pour déchets triés	Nombre	11 / 58	7 / 38

VOIRIE

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2012)

Entretien des chaussées Ville et environs

Rhabillages:

- Entretien en ECF (rhabillages) : 250 interventions (170).
- Joints à la lance thermique : 30 kilomètres (30).
- Reflachage en tapis : 150 tonnes (100).
- Mise à niveau de regards : 70 pièces (50).

L'hiver 2012-2013 a été un hiver particulièrement pénible pour le personnel. En effet, avec 29 jours de chutes de neige de plus de 5 cm, celui-ci a été le plus important depuis 26 ans. Les routes en ont beaucoup souffert et notre service a dû procéder à de nombreuses réparations.

Entretien des trottoirs publics

Surfaces traitées (total) :	14'000.00	m ²	(14'450.90)
Surfaçage à l'abonnement :	1'679.79	m ²	(5'883.70)
Surfaçage des trottoirs publics :	12'320.21	m ²	(8'567.20)

Chemins pédestres

L'entretien des chemins a été exécuté dans les règles. Le problème de l'eau qui s'écoulait sur la route dans le contour du bâtiment "La Libellule" a été résolu. Celui-ci provenait du trop-plein de la citerne située au sud dudit bâtiment. En fin d'année, nous avons constaté de nombreux arbres couchés en travers des chemins pédestres. Cela est dû très certainement aux vents forts du mois d'octobre.

Maçonnerie, travaux extérieurs

Au courant de l'été, nous avons participé à la reconstruction d'un mur en pierre sèche sur 98 m à Pouillerel. Nous avons accompagné les spécialistes muretiers de la Ville de Bienne, responsables des travaux, afin de former deux de nos collaborateurs. Les pierres utilisées ont été extraites de la carrière du Gros-Crêt par nos soins. Nous avons préparé les 150 m³ de pierres nécessaires à la réfection de la totalité du mur, soit une longueur de 330 m. Le solde des travaux sera, en principe, exécuté l'été 2014.

- Construction d'un mur en pierre à bosse au Bois du Petit-Château.
- Reconstruction d'un mur en pierre à l'est du Musée des Beaux-Arts.
- Réfection des escaliers du parc de l'Ouest en vue de l'inauguration de la statue Chevrolet.
- Participation à l'aménagement de la place de jeux du parc de l'Ouest.
- Divers réaménagements à la déchetterie intercommunale.
- Pose de mains-courantes et de diverses chicanes aux pieds des escaliers.
- Le nombre de dégâts causés par la neige a été très important. Cela a demandé des mois de travaux à nos maçons.

Curage, canalisations

Le curage des canalisations a été fait. Il est à noter que le collecteur qui se trouve au sud de la rue du Collège 30-32 n'est plus visitable, en raison de plusieurs infiltrations d'eau dans le mur. Des travaux de réparation devront y être entrepris rapidement.

Suite à un effondrement à la rue des Electricies, le collecteur a été réfectionné sur une longueur de 40 m.

À la hauteur du théâtre, sur la rue Daniel-Jeanrichard, nous avons procédé à la réfection du raccordement du dépotoir sur 8 m.

Sur l'avenue Léopold-Robert 147, le raccordement du dépotoir s'est effondré. Une réfection du raccordement a été effectuée sur 7 m.

Déblaiement de la neige

Les chutes de neige ont atteint 386 cm (217 cm). Les engins de déneigement ont été engagés à 59 (37) reprises et ceux des privés à 15 (6).

Achat de matériaux

Fondants chimiques :	1'500	t	(1'350)
Sable :	230	m ³	(211)
Stop Gliss Bio :	350	m ³	(290)

Il s'agit de la plus forte consommation de fondants chimiques constatée à ce jour.

Ordures ménagères et récupération de déchets

(non comprises les données statistiques de la déchetterie intercommunale pour la Ville de La Chaux-de-Fonds)

Ordures ménagères (sacs taxés) :	5'925	t	(5'696)
Entreprises taxées au poids :	1'623	t	(1'365)
Encombrants incinérables :	908	t	(1'529)
Encombrants incinérables (nombre d'interventions) :	3'984		(4'226)
Papier :	1'211	t	(1'633)
Carton (essai de ramassage dans conteneur) :	15	t	(0)
Papier-carton :	0 ¹	t	(459)
Carton :	884	t	(611)
Déchets verts (compost) :	2'254	t	(2'374)
Verre :	1'273	t	(1'572)
Aluminium et boîtes de conserve :	104	t	(121)
Ferraille ménagère mélangée :	76	t	(275)
Huiles usées :	23	t	(30)
Piles :	4	t	(1)
Petits électroménagers :	13	t	(76)
Déchets spéciaux des ménages :	0	t	(20)
Appareils électriques SWICO :	26	t	(133)
Gros électroménagers (dont 243 appareils frigorifiques) :	496	pce	(1'249)

Déchets

La quantité de détritits dans les corbeilles à déchets est très importante, soit environ 716 t. Suite aux bons résultats de l'essai mené sur un prototype façonné par notre service, un nouveau type de corbeille, muni d'une bouche d'introduction circulaire, sera installé en ville. Nous espérons ainsi réduire le dépôt des déchets des ménages privés dans les corbeilles publiques.

La quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids) semble stable en comparaison de l'année précédente. La quantité des encombrants incinérables est par contre en nette diminution (-40%).

Déchets recyclables

La quantité de déchets recyclables primaires (papier, carton, verre) est inférieure de 20% en comparaison de l'année précédente, année de l'introduction de la taxe au sac. Cette baisse s'explique probablement par une meilleure gestion de la production des déchets à la source, mais également par un transfert de ces déchets à la déchetterie intercommunale. Le même constat est fait concernant l'aluminium et les boîtes de conserve, dont la quantité est en diminution dans une même proportion.

Par rapport à l'année passée, le tonnage de la ferraille ménagère est en forte diminution (-70%). Cette baisse peut s'expliquer par l'enlèvement provisoire de la benne à ferraille dans l'écopoint⁺⁺ de Marais 6. En ce qui concerne le petit et le grand électroménager et les appareils électriques, leur quantité est en nette diminution, suite à la suppression de la collecte de ce type de déchets à Marais 6 au 1^{er} janvier 2013. Les quantités résiduelles susmentionnées proviennent de dépôts sauvages à l'écopoint⁺⁺ de Marais 6 ou dans la rue avec les objets encombrants.

Le ramassage du papier-carton au porte-à-porte est effectué à raison d'une fois par mois en zone urbaine, alors que dans les environs, il est collecté dans les locaux à conteneurs prévus à cet effet.

¹ Depuis octobre 2012, le papier-carton récolté au porte-à-porte ne comporte pas assez de papier pour être valorisé en tant que tel par le repreneur (<30%). Depuis, ce matériau est comptabilisé comme carton, raison pour laquelle le papier-carton disparaît de la statistique.

Suite à une motion du Conseil général, nous avons mis sur pied, dès le 15 août 2013, un test de ramassage du carton dans des conteneurs spécifiques disposés dans trois écopoints⁺. La durée du test, effectué au moyen de trois conteneurs de 3.3 m³, est fixée à six mois. Au terme de cette période, une décision sera prise quant à la poursuite ou non de ce type de récolte. Les résultats intermédiaires sont plutôt négatifs en raison principalement de l'absence de tout compactage et, par conséquent, de la très faible densité dans les conteneurs (~25 kg/m³). A cela s'ajoute que le carton est souvent mélangé avec d'autres déchets (sagex, PET et autres déchets sans aucun rapport avec le carton).

Incivilités

Suite à une campagne menée sur une dizaine de conteneurs enterrés et dans les tournées au porte-à-porte, nous avons pu mesurer avec précision le taux de sacs noirs (non taxés). Il est de 2.5 %. Ce taux relativement faible n'est toutefois pas représentatif du taux global de tricherie, car il ne prend pas en compte les déchets versés en vrac dans les conteneurs, les déchets dans d'autres contenants, ni ceux dans les poubelles publiques. Malgré l'absence de mesures précises, nous estimons ce taux global d'incivilités proche de 10 %.

Conteneurs enterrés pour ordures ménagères

Dans le but d'accélérer la construction des conteneurs enterrés, une seconde entreprise a été mandatée en 2013 à travers un appel d'offres en marché public pour la construction de 30 pièces.

Durant l'année, un total de 49 conteneurs enterrés a été posé et mis en service. A ce chiffre s'ajoutent 23 conteneurs provisoires installés dans le secteur du centre-ville, ce qui a permis l'abandon de la tournée au porte-à-porte du soir sur l'avenue Léopold-Robert.

Le nombre total des conteneurs ou *moloks* dédiés au ramassage des ordures ménagères des personnes physiques en service sur le territoire urbain est de 191 pièces (168 enterrés et 23 provisoires en surface), dont 37 appartiennent à des privés et sont réservés à l'usage restreint des propriétaires. En plus, 14 conteneurs enterrés réservés à l'usage exclusif des entreprises propriétaires sont également en service.

Ainsi, la proportion de la ville desservie en points de collecte des ordures ménagères est estimée entre 40 à 45%.

La principale difficulté rencontrée concerne l'obtention des permis de construire. Sur une quarantaine de permis déposés, 15 ont fait l'objet d'oppositions et deux d'un recours au Tribunal cantonal.

La seconde difficulté notable est l'incompatibilité entre les conteneurs enterrés et les sacs de 110 litres. Ces derniers, remplis au maximum, ne rentrent pas à l'intérieur des conteneurs et sont posés à côté de ceux-ci par les usagers. Le désordre ainsi généré provoque des dépôts sauvages de sacs de plus petite taille, mais également d'autres déchets mal ou pas conditionnés dans des contenants officiels. Il en découle une perte de temps et une surcharge de travail importante pour les chauffeurs de camions-grues chargés de la vidange des conteneurs enterrés. Nous proposerons certainement l'abandon des sacs de 110 litres.

Ecopoints

- Nous avons organisé un appel d'offres sur marché public pour la construction de 73 conteneurs enterrés.
- Quatre écopoints⁺ (papier, verre, alu-fer blanc, huiles et piles) et quatre écopoints (papier et verre), ont été construits pour un total de 28 conteneurs enterrés. Le territoire de la Ville compte désormais 14 écopoints⁺ en service, dont 11 sont enterrés alors que les trois restants sont aériens, et 20 écopoints enterrés. Le nombre total de conteneurs enterrés dédiés au ramassage des déchets valorisables est de 98 pièces.

Pour la collecte de ces déchets, il reste encore à "mettre en terre" les trois écopoints⁺ aériens et à construire cinq écopoints, pour un total de 25 conteneurs enterrés.

Au 1^{er} décembre 2013, un gardien a été engagé pour une durée déterminée pour la surveillance et la gestion de l'écopoint⁺⁺ de Marais 6 (papier, carton, verre, piles, huiles, alu-fer blanc, déchets verts, habits, PET, ferraille et capsules café) et un horaire d'ouverture a été mis en place en parallèle. Ces deux mesures ont permis de maintenir l'endroit propre et accueillant pour les usagers tout en améliorant de manière sensible la qualité du tri des déchets récoltés.

Personnes à mobilité réduite

Le service payant de prise en charge des déchets ménagers à domicile (Les Pies) a été abandonné le 31 août 2013. Avec l'accroissement du nombre de conteneurs enterrés, provoquant l'abandon du ramassage au porte-à-porte dans plusieurs quartiers, la question du ramassage des déchets des personnes à mobilité réduite a pris de l'importance.

Pour répondre à cette problématique, et dans l'attente de la procédure définitive qui sera précisée dans le nouveau règlement d'exécution en cours d'élaboration, nous avons mis en place un service de prise en charge au pied de l'immeuble, sur demande écrite.

L'absence de critères précis d'entrée en matière, conjuguée à la gratuité du service, a entraîné à un nombre important de demandes et donc une surcharge de travail non négligeable. A terme, si la solution actuelle est confirmée, des moyens humains et financiers supplémentaires devront être mis en place.

Locaux à conteneurs des environs

Afin de réduire les incivilités aux abords des locaux à conteneurs des environs, nous avons fait un essai dans trois édicules en les fermant à clef. Ces essais étant concluants, nous avons décidé de poser des portes et de fermer à clef les 11 autres locaux à conteneurs. Après quelques mois de fonctionnement, les incivilités ont disparu et les abords des locaux sont propres.

Acquisitions

Nous avons fait l'acquisition de :

- deux fourgons pour le service de la voirie ;
- un camion-benne à ordures pour le ramassage des déchets verts ;
- une roulotte sanitaire pour les manifestations ;
- un fourgon pour les peintres ;
- une chargeuse à pneus ;
- un tracteur pour le déneigement ;
- une voiture pour le garage.

Service des ateliers

Mécanique

- La réparation, la révision, l'entretien des véhicules et des engins des Travaux publics, de la Voirie, ainsi que ceux des Espaces verts, de l'Office des sports, du Centre funéraire, du Bois du Petit-Château, de la Step, en outre, ont été effectués durant l'année 2013.
- 17 camions, 7 tracteurs, 2 remorques, 3 fourgons, 6 voitures, une jeep, une fraise ont été expertisés.
- 25 véhicules privés ont été endommagés par les différents services de la Ville.
- Le remplacement du fourgon Ford N° 4 n'a pas été accepté pour 2014. Un contrôle de sécurité a été effectué le 4 novembre 2013, valable 5 mois.
- La réparation et l'entretien de l'outillage des ateliers et de la voirie ont été effectués.
- Les fosses ont été vidangées une fois cette année.
- Depuis 2013, Akzo Nobel est notre nouveau fournisseur pour les produits de peinture auto et camion.
- Une planche Peter et un rouleau compresseur ont été vendus.

Menuiserie

L'atelier menuiserie a effectué différents travaux pour les services suivants :

Bois du Petit-Château :	Entretien général du parc, pose de barrières pour les chèvres et les chouettes, remplacement de toutes les lames de barrières du parc, soit 2'500 lames. Fabrication et pose de fenêtres au guichet de la porte du local de soins. Fabrication de tirelires pour l'enclos des loutres et le vivarium. Remplacement de toutes les lattes de mangeoires. Aménagement du mobilier cuisine et d'un plafond isolé dans le nouveau local de soins.
Espaces verts :	Entretien général des places de jeux, rénovation durant l'hiver en atelier des jeux démontés, pose de plusieurs nouvelles places de jeux (montage). Entretien des bacs à fleurs et matériels. Fabrication de 600 lames de bancs. Fabrication de dix bacs à fleurs autoclavés. Fabrication d'une cabane de jeux en stratifié monobloc. Fabrication de 30 lattes de bancs profilées. Révision de tous les bancs fixes de la ville. Divers petits travaux sont en outre réalisés pour ce service.

Office des sports :	Entretien général de la piste VITA et des jeux Hobbyland. Fabrication de 30 lames de bancs tribunes. Pose d'un plancher au garage Rolba à la patinoire. Pose de tablaris au local de presse. Fabrication de rampes pour la caisse.
Voirie :	Entretien des locaux à conteneurs avec pose de portes et serrures à tous les abris. Entretien du mobilier urbain, des locaux, de l'outillage et des véhicules. Fabrication de mobilier et réparation des tables pour les manifestations. Coffrages pour les maçons. Réparations de dégâts courants et des dégâts dus à la neige. Restauration de tous les bancs des abris. Entretien du hangar Bulldozer et fabrication d'une cabane pour le conteneur à mazout de la décharge à neige. Montage et démontage du caisson des fontaines Espacité. Fabrication de 10 "Mucariettes". Déplacement de la grande maquette UNESCO ville. Fabrication de porte-bouteilles pour les retraités. Aménagement de mobilier de bureau pour Léopold-Robert 3. Divers petits travaux exécutés pour ce service.
Musées :	Pour le MHN : Fabrication d'une grande porte à double battant sous les combles. Découpe de panneaux pour la fabrication de nichoirs. Pour le MIH : Fabrication de socles gris stratifié 100/100 cm, de rondelles de 50 cm pour le support vitrine giclé en carrosserie, de 15 fonds de vitrines en stratifié spécial pour les vitrines d'entrée, de 14 fonds de vitrines amovibles recouverts de tissu. Fabrication et montage complet de l'expo "Roskopf". Pour le MH : Découpe de panneaux MDF avec collage d'images autocollantes. Fabrication de caisses de transports pour lustres.
Service de la jeunesse :	Fabrication d'un support pour beamer. Aménagement de mobilier, armoires, bancs, supports de livres, boules anti-glissades sur les rampes d'escalier condamnées par une porte. Boucher des trous dans l'escalier à la rue de la Charrière 2bis. Fabrication de 5 portes-gobelets à la rue de la Charrière 2bis. Aménagement et finition de l'accueil parascolaire à la rue Numa-Droz 177. Aménagement de l'accueil parascolaire à la rue de l'Helvétie 46.
Urbanisme :	Pose d'un plafond complet acoustique en salle de conférence. Fabrication de deux paravents pour le bureau en MDF noir.
Déchetterie intercommunale :	Fabrication d'un panneau amovible pour le papier. Fabrication d'une table au local de pause et d'un vestiaire complet dans le conteneur d'entrée.
Intendances des bâtiments :	Pose d'un plancher au Cimetière pour le nouveau local du four. Diverses réparations et découpes de panneaux pour le Service de conciergerie. Rénovation du meuble coffre-fort.
Travaux internes à la menuiserie :	Formation d'un apprenti, devis, facturation, rapports, plans, création de projets, plans de détails et croquis, stagiaires, organisation du "passeport vacances", occupation de personnes en réinsertion professionnelle, divers conseils dans les différents services, entre autres.
Divers :	Durant l'année, plusieurs petits travaux ont été réalisés pour d'autres services : SDP : pose d'œuvres d'art. STEP : diverses réparations. Service de conciergerie : fabrication d'une porte coulissante pour le parc Gallet et divers travaux. Centre sportif de la Charrière : divers petits travaux. Centre funéraire : découpe de 1'800 lames pour le four. Centre horticole : aiguisage des lames de scie. Les écoles : divers petits travaux comme fabrication de tablaris, réparation du mobilier endommagé. Services sociaux : pose de panneaux acoustiques en salle de conférence, boîtes à clés et tablaris. Bibliothèque des jeunes : rénovation de mobiliers.

Serrurerie

Voirie :	Entretien du parc véhicules et agrégats (engins neige, camions, fraises, entre autres) Fabrication et pose de diverses mains-courantes et barrières (notamment, escaliers du Temple Saint-Jean, passage promenade Tunnel, collège des Endroits) Entretien et réparation du mobilier urbain suite au vandalisme (poubelles) Entretien et réparation de l'outillage voirie (pelles, pioches, autres outils) Conteneurs enterrés (aménagement et entretien) Réparation des dégâts causés par nos véhicules Installation et rangement de la membrane à la rue du Collège Fabrication de pieds de table de manifestation (renouvellement) Fabrication de cadres pour le rangement des barrières Vauban Fabrication de 50 chicanes pour la sécurisation des escaliers
Espaces verts :	Installation des nouvelles places de jeux Pose d'une barrière grillagée au parc de l'Ouest
Bois du Petit-Château :	Fabrication et pose de portails (Cerf, Daim, Bouc) Fabrication et pose de barrières (enclos des chèvres, lapins, hiboux Grand-duc) Réfection des portes des terrariums, 2ème partie
Déchetterie intercommunale :	Modification de la clôture côté ouest Remise en état des barrières suite au déneigement
Office des sports :	Fabrication et pose d'armoires grillagées au pavillon des sports (env. 30 portes) Remise en état (renforcement) de chariots en aluminium
Service du domaine public :	Fabrication de totems zone 30 pour la signalisation verticale Fabrication de flanches
Centre funéraire :	Fabrication et pose d'une passerelle ainsi que d'un escalier dans le local de filtration des fumées
Musées :	Installation d'un treuil au collège de Bellevue Fabrication de panneaux d'affichage
Service d'urbanisme :	Fabrication de flanches et de poteaux pour les Vélospots

Peinture

L'atelier de peinture a effectué les travaux suivants :

- travaux de marquage routier pour la Ville ainsi que pour le secteur privé ;
- entretien du mobilier urbain incluant notamment les lames de bancs, les barrières de la Ville et des manifestations, les jeux, les caisses à sable et les socles en béton pour la signalisation routière ;
- gros travaux d'entretien au Bois du Petit-Château et dans les bureaux de passage Léopold-Robert 3, réfection de bureaux, déchetterie intercommunale ;
- divers travaux pour le service des Espaces verts ;
- réparation de dégâts dus à la neige.

Trois peintres sont également sollicités pour le déneigement durant la période hivernale.

Signalisation verticale

L'atelier de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants :

- l'entretien ordinaire de la signalisation et des manifestations courantes ;
- la pose de signaux de stationnement «interdit» et de mesures hivernales fixes dans plusieurs rues, en partie à la suite de chantiers ;
- la pose de signalisation pour les besoins des chantiers de la Ville.

STATION D'ÉPURATION

(Les chiffres vont de novembre à novembre)

Cette année, 6'414'830 m³ d'eaux usées (6'332'870 m³ en 2012, 4'911'660 m³ en 2011, année relativement sèche) ont été traités à la STEP. Le solde a transité en partie dans le bassin des eaux pluviales (décantation et dégrillage) ou directement dans le canal de contournement de la STEP. De ces eaux brutes traitées ont été extraits les différents déchets relevés dans le Tableau 1.

Déchets évacués	Unités	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Gravier évacué	m ³	28	40	48	36	40	28	24	39
Sable évacué	m ³	12	12	6	9	8	20	36	40
Déchets retenus par les dégrilleurs et incinérés à Vadec	t	207	188	177	157	129	127	126	162
Boues déshydratées évacuées à Vadec	t	2890	3019	3010	2813	2802	2429	2973	2281
Estimation des boues provenant de France	t	487	515	420	390	474	320	333	156

Tableau 1 : Déchets évacués

Le volume de gravier est resté dans la fourchette des années précédentes. Le volume de sable s'est également maintenu à un niveau bas après une diminution continue entre 2006 et 2009.

Le tonnage des déchets évacués à Vadec pour incinération a poursuivi sa progression pour la sixième année consécutive. L'introduction de la taxe au sac, en janvier 2012, n'a pas significativement amplifié cette augmentation.

Les quantités de boues déshydratées transportées à Vadec en 2013 pour élimination ont diminué par rapport aux deux années précédentes, malgré le traitement d'un plus grand volume de boues (25'550 m³ en 2013 contre 23'215 m³ et 21'264 m³ en 2012 et 2011). La production de biogaz a continué sa régression depuis 2009 (cf. Tableau 2). Cette diminution de la performance de la digestion est symptomatique du colmatage progressif des digesteurs par accumulation de sable et limon, entraînant une réduction du volume de réaction. Un curage, opération lourde mais délicate en raison du risque lié au biogaz, est planifié pour l'été 2015.

Le Tableau 2 montre également une nette augmentation de la consommation de biogaz en chaudière en 2013. Cette surconsommation est due à la défection partielle de la vanne de régulation de l'échangeur de chaleur de la microturbine, une partie de la chaleur produite n'étant plus valorisée. Cette panne n'a été détectée et réparée que durant l'été.

Consommateurs biogaz	Unités	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Couplage chaleur/force (CCF) [105 kWél]	m ³	246'434	357'560	305'160	299'900	332'570	268'230	465'000	459'530
Microturbine [55 kWél]	m ³	289'299	196'140	280'265	295'600	274'385	252'160	24'570	0
Chaudière	m ³	16'050	9'090	4'782	80	2'970	4'080	4'000	15'300
Torchère	m ³	1'740	23'010	1'497	1'660	7'300	7'520	27'150	27'410
Total	m ³	553'523	585'800	591'700	597'240	617'220	531'990	520'720	502'230

Tableau 2 : Valorisation du biogaz

La diminution de la production de biogaz depuis 2009 a conduit à une production d'électricité moindre (cf. Tableau 3). Cet effet a été amplifié par la perte de rendement du CCF due à son usure (changement du moteur planifié pour mars 2014) et par la surconsommation de gaz en chaudière.

Bilan électrique	Unité	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Couplage chaleur/force (CCF) [105 kWél]	kWh	355'104	513'410	459'490	448'600	528'130	398'210	764'240	765'840
Microturbine [65 kWél]	kWh	462'878	313'820	448'420	472'970	439'020	403'460	42'854	0
Total produit (% / 2006)	kWh	817'982 (106.8%)	827'230 (108.0 %)	907'910 (115.6 %)	921'570 (120.3 %)	967'150 (126.3 %)	801'670 (104.7 %)	807'090 (105.4 %)	765'840 (100 %)
Courant acheté (% du total consommé)	kWh	957'092 (53.9%)	783'220 (48.6 %)	740'640 (44.9 %)	754'560 (44.7 %)	694'060 (41.8 %)	773'490 (49.1 %)	781'860 (49.2 %)	868'620 (53.2 %)
Total consommé (% / 2006)	kWh	1'775'074 (108.6%)	1'610'450 (98.5 %)	1'648'550 (100.9 %)	1'676'130 (102.5 %)	1'661'210 (101.6 %)	1'575'160 (96.4 %)	1'588'950 (97.2 %)	1'634'460 (100 %)

Tableau 3 : Bilan électrique

La quantité de courant achetée à Viteos en 2013 a en conséquence augmenté par rapport à 2012. Une analyse détaillée des consommateurs de la STEP a également mis en évidence une augmentation de 125'000 kWh (+27%) pour la ligne biologique 2, alors que la consommation du traitement biologique 1 est restée stable (-2%). Une analyse détaillée des charges sur ces deux lignes sera nécessaire pour expliquer cette augmentation.

Ainsi, la STEP n'a couvert que 46.1% de ces besoins électriques en 2013 (51.4% en 2012). La consommation totale [électricité produite + électricité achetée] a augmenté de 8.6%, repassant au-dessus de l'année de référence (2006).

Pour la station d'épuration, atteindre l'autonomie électrique dans le respect des normes d'épuration de l'eau usée reste l'objectif majeur à moyen terme. Durant l'année, se sont mis en place différents projets allant dans ce sens et qui seront développés en 2014; l'idée générale est maintenant de diminuer la consommation électrique plutôt que d'augmenter la production. En effet, les nouvelles technologies arrivant sur le marché concernent principalement les économies d'énergie, alors que, en l'état actuel, les digesteurs de la station d'épuration de la Ville de La Chaux-de-Fonds sont utilisés au meilleur de leur rendement. Ainsi, le potentiel d'augmentation de la production de biogaz valorisable par l'accroissement de la charge devient limité.

En raison du vieillissement des installations électromécaniques, l'objectif raisonnable des deux prochaines années sera d'inverser la courbe d'achat d'électricité :

- 1) en augmentant la production indigène de courant vert : la STEP a obtenu en octobre 2013 l'accord de Swissgrid pour bénéficier de la reprise à prix coûtant (RPC) de l'électricité qu'elle produit; l'apport financier de ce remboursement est non négligeable (> CHF 35'000.- par an). Aussi, le CCF sera entièrement révisé début 2014 (augmentation du rendement) et les digesteurs seront curés durant l'été 2015 (l'été 2014 étant consacré à la révision de la centrifugeuse). La pertinence de la reprise de la co-digestion sera évaluée en cours d'année ;
- 2) en diminuant la consommation électrique : les soufflantes des bassins biologiques seront progressivement changées durant ces deux prochaines années. En 2013, une soufflante du même type mais de moindre puissance a été installée dans la ligne de traitement mécanique et les résultats de consommation ont été très concluants.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Le 1^{er} janvier 2013, la commune des Planchettes a rejoint le partenariat des communes utilisatrices de la déchetterie intercommunale.

Cette année, divers changements ont eu lieu à la déchetterie intercommunale, aussi bien en termes de personnel qu'en termes d'organisation générale. On peut notamment citer le remplacement du chef de l'exploitation au mois de juillet et le changement de responsable de la déchetterie à partir du 1^{er} septembre.

Plusieurs travaux d'amélioration ont également été réalisés, comme ci-après :

- travaux de maintenance et de réparation de dégâts causés par l'exploitation et plus particulièrement lors du déneigement ;
- achat d'un nouveau conteneur pour l'entreposage des liquides et déchets dangereux ;
- construction d'un local de pause pour le personnel ;
- assainissement de l'évacuation des eaux du local à déchets spéciaux ;
- pose d'un décanteur et séparateur à hydrocarbures au sud des quais.

La quantité totale de déchets déposés en 2013 par les particuliers et les entreprises des communes partenaires et utilisatrices (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Sagne, Les Planchettes et Le Cerneux-Péquignot) est de 4'262 t, ce qui représente environ 85 kg par habitant. En comparaison à l'année précédente, la quantité de déchets déposés a augmenté de 15%. La part des déchets recyclables est de 3'491 t, soit 82%, le solde étant constitué par les encombrants incinérables.

Tableau 1 : Déchets principaux réceptionnés

	Encombrants incinérables	Papier	Carton	Verre	Ferraille	Inertes	Bois	Appareils électroménagers et électroniques	TOTAL
Particuliers	709 t	367 t	495 t	308 t	299 t	550 t	707 t	48 t ⁽¹⁾ 73 t ⁽²⁾ 140 t ⁽³⁾	3'696 t
Entreprises	62 t					30 t	48 t		140 t
TOTAL	771 t	367 t	495 t	308 t	299 t	580 t	755 t	261 t	3'836 t

⁽¹⁾ Gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, etc.)

⁽²⁾ Petits appareils électroménagers

⁽³⁾ Appareils électroniques et HI-FI

Tableau 2 : Déchets secondaires (en poids total) réceptionnés

	Biodéchets	Aluminium Fer blanc	Plastique	PET	Capsules à café	Habits	Déchets spéciaux & huiles	Bougies	TOTAL
Particuliers	63 t	35 t	151 t	43 t	12 t	71 t	50 t	1 t	426 t

Dans le but d'améliorer le contrôle de l'afflux massif des utilisateurs aux heures de pointe, il est prévu d'installer en 2014 un système automatisé de gestion du flux des véhicules. Ce système permettra de réguler le nombre d'entrées en fonction des places de stationnement disponibles.

La construction d'une nouvelle étagère dans le local à déchets spéciaux, l'agrandissement de la place goudronnée en ouest et l'achat de deux bennes supplémentaires, également prévus en 2014, permettront un gain de place nécessaire pour une meilleure gestion des pics d'affluence. La place en ouest servira aussi pour le stockage de la neige en hiver.

ESPACES VERTS

(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2012)

Abattages

Pour des raisons sanitaires et de sécurité, l'équipe des bûcherons du Locle a procédé à l'abattage de 39 (49) arbres dans nos parcs et allées, notamment aux parcs Gallet et Crêtets, à la piscine des Mélèzes, au square des Jardinets, au parc de l'Ouest, au parking de l'Hôpital, au boulevard de la Liberté, au parc des Musées, à l'Espace de l'urbanisme horloger, à la rue de l'Helvétie, au Courtil du Sautier, à la rue du Bois-Noir, au Paddock, à la rue de Chasseral.

Nous avons mandaté une entreprise spécialisée dans l'entretien des grands arbres pour faire un bon nettoyage des arbres qui sont au nord du Collège de la Charrière. Les élagueurs-grimpeurs nous ont fait un travail formidable en gardant la silhouette de l'arbre et en allégeant les branches pour garantir la sécurité.

Plantation d'arbres

Parrainage de 3 arbres (3) aux parcs des Crêtets, Gallet et de Framerie. Nous avons planté en tout 71 (85) arbres-tiges. Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, nous avons remplacé 5 tiges fruitières (dégâts dus aux campagnols), planté 92 (28) rosiers, 729 (80) arbustes, 230 (70) vivaces. Au boulevard de la Liberté, nous avons remplacé la première partie des rosiers rugueux sur la berme centrale par des charmilles qui seront taillées bas.

Plantation des massifs

Pour cette saison, l'équipe des cultures a produit autant de fleurs que l'année dernière. Le magasin et la vente ont eu un franc succès. La clientèle est très satisfaite de la qualité de notre marchandise et du service. L'équipe de production a préparé des fleurs pour l'ensemble des décorations florales de la Ville, des bureaux et des réceptions. Au total, ce sont quelques 197'700 (157'900) plantes cultivées et achetées dont 54'000 (54'000) plantes pour le Cimetière qui ont été fournies.

Au printemps, 44'000 (43'300) plantes bisannuelles ont été cultivées dont 29'000 (29'000) pour le Cimetière, telles que pensées, pâquerettes, myosotis. Avec un hiver particulièrement long et humide, nous avons subi une grosse perte d'environ 60% sur les pensées. Nous avons tout de même pu livrer les pensées au Cimetière, mais la ville n'a pas pu être fleurie comme d'habitude. Le printemps n'a pas été meilleur et les plantes estivales ont été livrées avec près de 3 semaines de retard. Un rapport a été fait au Conseil général et accepté pour la modernisation de nos installations et le remplacement de couches en très mauvais état par deux serres. La construction de ces deux serres avec récupération d'eau sera réalisée sur les deux années à venir. Cela nous permettra de ne plus avoir de problèmes liés à la météo et d'offrir à notre personnel des conditions de travail bien meilleures.

Nous avons planté 15'000 (15'500) bulbes destinés aux différents massifs de la ville, dont 600 (600) pour le Cimetière. Un aménagement particulier entourant l'œuvre d'art a été réalisé au giratoire du Bas-du-Reymond avec 40'000 bulbes de jonquilles. Pour ce faire, nous avons dû obtenir l'accord de l'artiste, qui a choisi une variante de l'aménagement, et l'autorisation du canton qui est le propriétaire de ce giratoire.

Pour la saison estivale, l'équipe des cultures a préparé 89'000 (86'800) plantes annuelles telles que géraniums, bégonias, tagètes, cléomes, pétunias et autres, dont 25'000 (25'000) bégonias pour le Cimetière.

A l'automne et dans trois massifs en ville, nous avons principalement planté 800 (800) choux ainsi que 1'200 (1'200) cinéraires et bruyères.

Pour agrémenter les bureaux de l'administration, l'équipe de production a cultivé 3'050 (3'200) plantes vertes et fleuries ainsi que pour d'autres demandes destinées à des décorations officielles. Pour 7 (15) d'entre elles, nos prestations ont été facturées et dans 17 (25) cas, elles ont été offertes.

L'équipe de production a également passé 155 (130) heures de travail hors culture pour le broyage de branches et la préparation de mélanges de terres destinés à des travaux de plantation en Ville.

Les aménagements

La mise en conformité des places de jeux continue. Elle est réalisée principalement depuis le mois d'août avec trois employés et l'aide de la Voirie. Nous avons quasiment terminé l'ensemble des jeux au Bois du Petit-Château, malgré qu'il y ait eu passablement de mouvements de terrain à faire. L'arrivée de la nouvelle statue pour honorer Louis-Joseph Chevrolet a généré quelques changements au parc de l'Ouest, dont la pose de rouleaux de gazon autour de celle-ci. Les jeux ont été remplacés et déplacés en est du parc. Les travaux sur la place du Bois sont en cours. Nous avons pris un peu de retard sur le programme. En fin d'année, avons acheté une partie des jeux pour d'autres places que nous poserons au fur et à mesure. Trois clubs services ont tenu à apporter leur aide financière pour les jeux du parc de l'Ouest et du Bois du Petit-Château.

Le service et l'extérieur

Notre service entretient depuis 2006 les jardins de la Gérance communale et de la Caisse de pension. Chaque fois que nous le pouvons, nous continuons à faire du mulching afin de diminuer les coûts de compostage. Nous avons effectué 1'221.5 h (1'200) pour cette tâche. Durant l'été, notre service a fait les foin ce qui nous a permis de livrer 517 (317) petites balles de foin pour les animaux du Bois du Petit-Château.

A l'automne, nos jardiniers des parcs Gallet et des Crêtets rassemblent la majorité des feuilles dans les sous-bois; feuilles qui se transformeront en humus. Cela nous permet d'économiser de nombreuses heures de travail et de frais de compostage.

L'entretien du Jardin Amélie Sandoz a nécessité 117 h (127,5) de travail. Pour la Maison Blanche, nos jardiniers ont effectué 252 h (336).

Personnel

Un employé a suivi et fini la deuxième partie de formation de machiniste et a réussi ses examens. Notre service en bénéficiera lors de nos prochains chantiers.

Notre adjoint au chef de service a suivi un cours de formation continue de deux jours sur la surveillance des arbres avec notamment les problèmes liés au capricorne asiatique. Plusieurs personnes ont participé à la journée suisse des soins aux arbres. De nouveaux problèmes phytosanitaires tels que la chalarose, la pyrale du buis, le capricorne asiatique pour n'en citer que quelques-uns, font leur apparition en Suisse.

Un apprenti horticulteur A (plantes en pots) nous quitte après trois ans de formation et l'obtention de son CFC d'horticulture A plantes en pots. Deux apprentis ont été engagés.

Nous avons pu accueillir 3 (2) personnes provenant de l'action sociale et 4 (4) personnes venant de l'Office des emplois temporaires qui ont travaillé plusieurs mois dans notre service. Pour les travaux d'intérêts généraux, 3 (3) personnes ont effectué 892 h (438) de travail dans notre service. L'Autorité tutélaire nous a envoyé 8 (9) adolescents qui ont effectué 21 jours de travail. A relever que 3 (2) jeunes ne se sont jamais présentés.

Entretien des bâtiments et mécanique

Notre mécanicien a effectué 59,5 h (80) d'entretien de petites machines pour différents services communaux. Il a également effectué 2 h (6) d'entretien sur nos bâtiments et 52,5 h (25) pour d'autres tâches dans notre service.

Acquisitions

Le matériel courant a été renouvelé comme suit :

- 1 tracteur Rapid Iseki TM 3265 Hydrostatique de 30cv avec agrégats neige (remplacement) ;
- 1 accu avec 1 taille-haie ;
- 1 pelle pour taluter ;
- 3 souffleuses pour batterie accu.

CIMETIÈRE ET CENTRE FUNÉRAIRE

(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2012)

Les incinérations de personnes domiciliées en Ville représentent le 92.70% (93.48%) et les inhumations le 7.3% (6.52%) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 522 (532) personnes et 329 (333) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du Centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la Ville incinérées en 2013 et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 21.58% (27.33%). Le taux des urnes reprises par les familles en 2013 est de 28.08% (24.42%).

Les taxes d'incinération et les prix de location des chambres ont été réadaptés, ainsi que les tarifs des abonnements pour l'entretien des tombes, qui ont été fixés par rapport au prix de la main-d'œuvre.

Cimetière de la Charrière

Incinérations	Personnes de la Ville	292 (344)
	Personnes externes	651 (655)
	Personnes de la Ville (ossements)	0 (0)
	Personnes externes (ossements)	0 (0)
Inhumations	Personnes de la Ville	20 (24)
	Personnes externes	2 (1)
Exhumations	Personnes de la Ville	0 (0)
	Personnes externes	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes de la Ville	3 (0)
	Personnes externes	0 (0)

Matières anatomiques

Provenant des hôpitaux de la région	0 (0)
-------------------------------------	-------

Entretien des tombes

Nous avons procédé à l'entretien de 1'687 (1'698) tombes sur abonnements, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs équivalent aux années précédentes.

Nous avons exécuté 293 (308) ordres de travail, dont 74 (97) mises en terre d'urnes. Nous avons enregistré 117 (95) annulations de concession. Le solde représente divers travaux et entretiens de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est un peu inférieur aux années précédentes. Elles nous sont fournies exclusivement par le Centre horticole des Espaces verts, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

Aménagements

Au Cimetière de la Charrière, nous sommes parvenus à tailler l'ensemble des haies de thuyas et quelque 140 arbres. Dans le massif VI, nous avons aménagé les chemins d'accès aux tombes d'inhumation créées dans le courant de l'année 2012 et au début de l'année 2013.

Afin de faciliter les travaux de taille, nous avons procédé à l'arrachage de vieilles haies de thuyas qui prenaient trop de place et menaçaient la stabilité de certains monuments. Environ 500 thuyas ont été replantés pour remplacer les anciens. Une centaine de thuyas a été plantée au massif VI pour constituer la suite des haies de ce secteur.

Une nouvelle étape de travaux destinés à la consolidation de monuments instables a été effectuée. Seuls certains éléments dignes d'intérêt patrimonial et déterminés comme tels sont concernés par ces rénovations.

Vu l'attrait rencontré par le massif des 10-Columbarium constitué par des stèles combinant une construction en béton et aluminium, dont les niches funéraires sont recouvertes d'une grande plaque calcaire carrée permettant la gravure des données des défunts, une nouvelle série de ces stèles a été installée au nord du massif précité. Achevées au printemps 2013, 104 nouvelles niches funéraires sont ainsi à disposition des familles endeuillées.

Le mur en pierre à l'ouest du Cimetière a bénéficié d'une nouvelle étape de travaux de réfection gérés par le Service d'architecture et des bâtiments. De même, la toiture d'une série de garages servant de dépôt commun avec le Service des espaces verts a été complètement rénovée.

Four crématoire

Les travaux de mise en conformité des fumées du crématoire, pour lesquels le Conseil Général a accordé un crédit de CHF 1'555'000.- le 28 septembre 2011, se sont achevés au mois de juillet 2013. Un nouveau local en sous-sol au nord du bâtiment où se trouvent les fours a été construit et accueille désormais le filtre nécessaire pour l'épuration des fumées et le récupérateur de chaleur qui fonctionnera en appoint pour chauffer les locaux du centre funéraire, son administration ainsi que les serres et couches situées sur le site du Cimetière.

Les accès au Centre funéraire ont été entièrement rétablis pour les entreprises de pompes funèbres ainsi que pour le public se rendant aux cérémonies qui, cependant, ont subi quelques perturbations dues au chantier. Les travaux de finition auront lieu l'année prochaine.

La fourniture et le montage du système d'épuration des fumées ont été confiés à une entreprise spécialisée venant d'Allemagne. Afin de faciliter le séjour sur plusieurs mois des collaborateurs de cette entreprise et la coopération des différents corps de métier présents sur les lieux, un support linguistique de la part de certain-e-s employé-e-s du Centre funéraire a été nécessaire et très apprécié.

Enfin, pour permettre la liaison du conduit des fumées du four crématoire aux nouvelles installations de filtration, notre exploitation a dû être arrêtée durant 5 semaines, soit du 27 mai au 30 juin 2013. Durant cette période, le transport des corps par une entreprise de pompes funèbres a dû être organisé. Ainsi, 31 incinérations de défunts domiciliés en Ville ont eu lieu au Centre funéraire de Beauregard à Neuchâtel.

Personnel

En raison de l'absence de longue durée pour cause d'accident non professionnel d'un de nos collaborateurs, nous avons dû faire appel à deux personnes surnuméraires pendant l'automne. Un collaborateur mis à disposition par le Service de la voirie a également fonctionné en appui de l'équipe durant environ 4 mois.

SERVICE GÉOMATIQUE

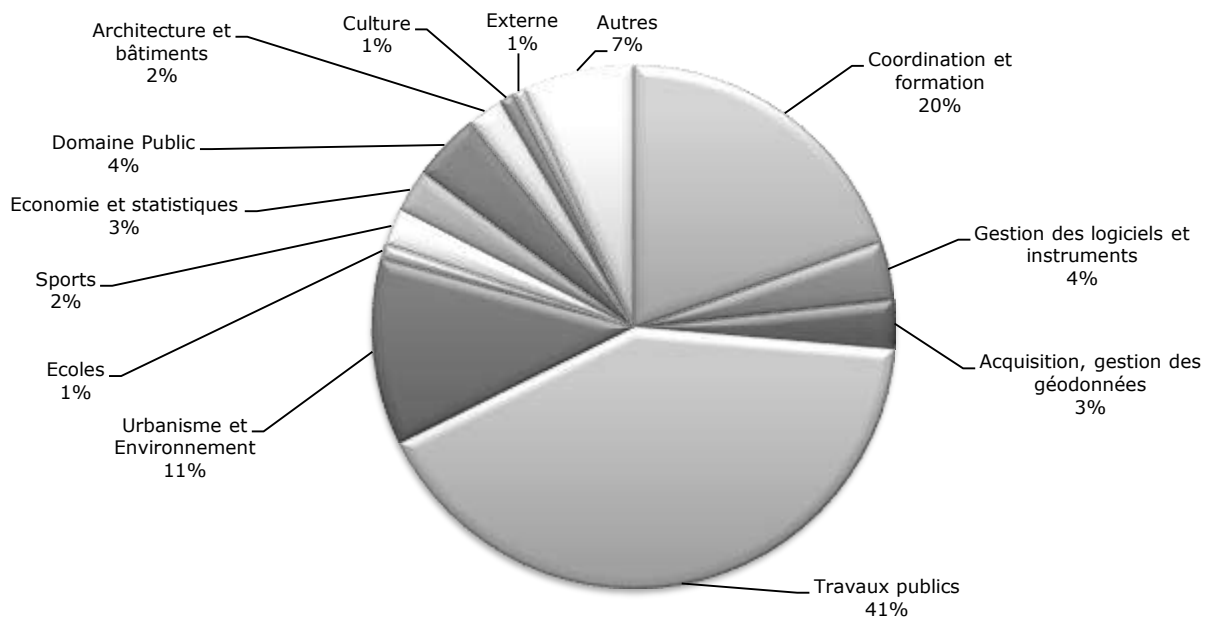
Introduction

2013 a été une année très active pour le Service géomatique pour trois raisons principales :

- la poursuite de la migration des projets dans l'environnement ESRI, développement d'automatisation de processus ;
- le changement important dans le personnel, nécessitant de la formation et du support technique permanent ;
- la réalisation d'un nombre important de travaux topographiques.

Réalisations du service

Le Service géomatique est un service transversal qui produit et exploite des géodonnées pour tous les services de l'administration. Le graphique ci-dessous présente la distribution de ces différentes tâches (en % de temps sur l'année 2013) :



Les tâches effectuées pour les Travaux publics représentent une part importante du temps de travail du service, soit 41%. Cette part est en constante progression depuis 2011. Elle est principalement due à l'augmentation des demandes de relevés topographiques.

Depuis 2011, année d'acquisition des instruments de terrain, 94 dossiers ont été ouverts, dont 42 en 2013. Les relevés topographiques représentent 30% du travail du Service géomatique, dont 60% pour les Services techniques. En effet, ces derniers ont souhaité effectuer les relevés pour les chantiers 2013 et anticiper les relevés pour les chantiers 2014.

Dans le cadre de la mise à jour du cadastre souterrain des eaux usées, le Service géomatique est chargé de relever, à fouille ouverte, tous les éléments du réseau d'assainissement. Il faut donc suivre quotidiennement l'avancement du chantier et effectuer les relevés avant la fermeture des fouilles. Ainsi, un chantier nécessite entre 3 et 6 sorties pour faire ces relevés.

Les données collectées doivent ensuite être post-traitées afin de les mettre à disposition des Services techniques. Cette dernière opération est aussi coûteuse en temps.

Quelques exemples de relevés topographiques seuls : place de l'Hôtel-de-Ville, Chasseral-Kikajons, chemin du Grillon, place de la Gare (passerelle).

Quelques exemples de relevés avec assainissement : rue du Commerce, rue de la Combe-Grieurin, rue du Pont, rue du Tertre.

Le Service géomatique gère également le suivi des relevés externalisés lorsque la requête s'avère trop conséquente pour être réalisée à l'interne. Exemple : rue de l'Hôtel-de-Ville.

En plus des relevés topographiques, les principaux projets ont été :

- Plan directeur de l'évacuation et de la valorisation des eaux usées : migration des cartes des rapports d'état, restructuration et mises à jour des géodonnées, participation à la rédaction du cahier des charges pour l'appel d'offres du mandataire PGEE.
- Cadastre du réseau souterrain des eaux usées (assainissement) : migration des géodonnées de Topobase vers TNDB-PGEE, en partenariat avec une entreprise privée. Cette migration a mis en lumière d'importantes incohérences et la mauvaise qualité de la mise à jour. La base a été entièrement reprise à l'externe et plus de 500 chambres ont été mesurées et visitées. La gestion de ce projet a nécessité de nombreux échanges et recherches d'informations pour satisfaire les besoins du mandataire, tout en tenant compte des besoins des Services techniques. Ce projet est le plus conséquent du Service géomatique.
- Plan directeur des déchets : analyse spatiale des contraintes pour la pose des conteneurs enterrés pour ordures ménagères et des écopoints, refonte des bassins versants, calcul du nombre d'habitants et d'emplois par bassin versant, réalisation de la cartographie du calendrier des déchets fourni à l'ensemble des ménages de la ville.
- Plan directeur des routes : poursuite de la production et de l'amélioration de nombreuses géodonnées telles que chantiers, revêtements, dates de pose, trottoirs. Cette thématique est souvent réalisée en commun avec le plan directeur des mobilités (SUE).
- Mise en place de nombreuses cartes sur le guichet cartographique communal.

La tâche "Coordination du service" occupe une part importante des tâches du Service géomatique (20%). Il s'agit des tâches liées au fonctionnement du service : budget, compte, contact avec la direction, gestion du personnel, démarrage des projets et distribution des tâches, suivi des contrats d'exploitation des géodonnées, suivi des nouvelles technologies.

Les travaux pour le Service d'Urbanisme et de l'Environnement (SUE) occupent également une part importante du travail du Service géomatique (11%) :

- Plan directeur des mobilités (en cours) : chemins piétonniers, charges de trafic, hiérarchie du réseau routier, réseau des pistes cyclables (participation au projet cantonal ResoVelo), zones 30, zones de rencontres, réseaux ferroviaires et transports en commun.
- Plan directeur des énergies (en cours) : localisation des panneaux solaires, des boilers, des citernes à mazout, des pompes à chaleur, potentiel géothermique, éclairage public, vecteur énergétique (CAD, gaz, électricité).
- Etude sur la disponibilité des terrains en zone d'habitation à faible densité.
- Exploitation de la cartothèque des permis de construire pour ressortir l'âge des bâtiments, en vue de plusieurs projets, notamment un panorama dans la nouvelle muséographie du Musée d'histoire.
- Support utilisateur pour la dessinatrice du SUE.
- Relevés topographiques.

Les projets du Service du domaine public (4%) sont le stationnement, les mesures hivernales, ainsi que les passages pour piétons; la mise à jour de ces données demande un travail régulier. La migration de la signalisation routière a nécessité de redessiner entièrement les signaux. Sa mise à jour pourra être réalisée dans les prochains mois. De nombreuses données ont été mises à disposition via le guichet cartographique communal.

Le Service économique (4%) utilise avec assiduité les prestations du Service géomatique, notamment dans le cadre de la gestion de la politique foncière. Le Service géomatique soutient également les étudiants en maturité qui effectuent leur travail de diplôme au sein de ce service.

Le Service d'Architecture et des bâtiments sollicite le Service géomatique pour des tâches de relevés topographiques. Le relevé 3D des façades de la Bibliothèque de la Ville a demandé un énorme travail de post-traitement, afin d'orthorectifier les photographies.

Nous continuons de fournir de nombreux plans au Service des sports : Trotteuse et Mini-Trotteuse, Marche du 1^{er} Mars, Tour de Franche-Comté, etc. Pour ceux-ci, seule une mise à jour s'avère nécessaire.

Les écoles ont, depuis quelques années, des demandes récurrentes :

- distribution des élèves dans les collèges (1^{ère}, 3^{ème}, 6^{ème}) ;
- mise à jour des géodonnées sur les écoles ;
- réalisation des plans pour leur site Internet ;
- production de petits plans pour analyses.

Les demandes externes sont de plus en plus nombreuses : chemin des rencontres, étude sur le rouge-queue, études Transitec, Plage des Six-Pompes, etc. De nombreuses géodonnées sont mises à disposition des mandataires externes qui sont régulièrement surpris de la quantité et de la qualité des géodonnées en possession de la Ville.

Les tâches liées aux instruments topographiques comprennent la mise à jour des logiciels, la maintenance des instruments, le suivi de l'évolution technologique et le développement de processus automatiques de transferts de données.

D'autres services font des demandes occasionnelles : production de plans de situation pour accueillir des visiteurs, plans pour les rapports au Conseil général, comptage d'habitants ou d'emplois, production de listes d'adresses dans un périmètre donné.

Guichet cartographique communal (NML)

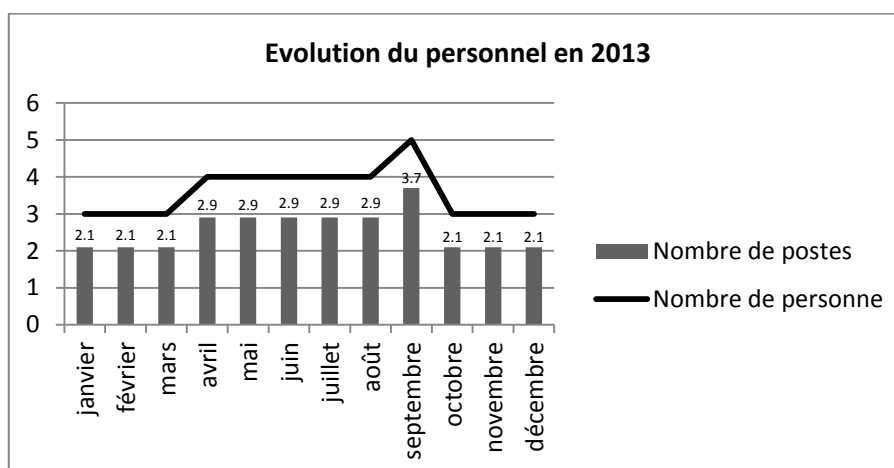
Le guichet cartographique NML (pour Newis MapLight) permet une diffusion rapide des géoinformations dans un environnement de consultation simple et favorisant les synergies entre services. Les plans sont fournis aux services par le biais d'un site sécurisé (Intranet) ou tout public (Internet). Ceci permet à chaque utilisateur de produire, selon une thématique donnée, la carte de son choix. Complémentaire au guichet du SITN, il permet de mettre rapidement à disposition les données communales.

Sur Intranet et/ou sur Internet, NML offre 38 cartes thématiques. Ces cartes sont composées de groupes de données, appelés services de carte. A ce jour, 70 services de cartes sont publiés.

L'accès par Intranet, via un des 7 groupes d'utilisateurs ayant chacun des droits spécifiques, compte actuellement 54 utilisateurs.

Personnel

Le Service géomatique est composé de 3 personnes à temps partiel pour un total à plein temps de 2,1 postes. L'équipe a varié considérablement cette année en raison du départ d'une collaboratrice, du placement d'un géomaticien par le chômage et finalement de l'engagement d'un géomaticien. L'augmentation de l'équipe permet la spécialisation des tâches, l'optimisation des compétences et nécessite une coordination importante.



Perspectives

Trois grands projets sont prévus pour 2014 :

- mise en production d'une application cartographique mobile ;
- développement de l'écriture sur NML ;
- réalisation du Plan de ville officiel 2014.

ÉNERGIES

SERVICE DES EAUX

Préambule

Bien que géré par Viteos SA, tous les actifs liés à cette activité sont comptabilisés dans les comptes de la Ville.

La gestion de l'eau est sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général, souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la Ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par Viteos SA qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Un contrat commun de gestion et d'exploitation de l'eau potable entre Viteos SA et les Villes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Le Locle a été finalisé à fin 2013 et est entré en vigueur de suite.

Secteur production

Pluviométrie du bassin de l'Areuse

Précipitations sur Combe-Garot

En 2013, il est tombé 1'649 mm de précipitations contre 1'728 mm en 2012.

Après la sécheresse qui a sévi dans la région en 2010 et 2011, 2013 a été la troisième année la plus pluvieuse depuis 1955.

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'253 mm, avec un maximum de 1'728 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Zones de protection

Trois campagnes d'analyses de micropolluants organiques, en particulier des pesticides, des médicaments et des antioxydants, ont été effectuées dans l'eau des sources et des captages. Les analyses ont révélé des traces d'un pesticide, le N,N diéthyl-m-toluamide (DEET) dans les eaux de la source Bossy (5 à 19 ng/L), de la source de la Dalle Nacrée (12 ng/L) et des sources de la Cour Nord (8 ng/L).

Par ailleurs, l'antioxydant benzotriazole a été détecté dans les eaux des puits 203/206 (17 ng/L), du puits 210 (16 à 18 ng/L), de la source Bossy (12 à 19 ng/L) et de la source de la Dalle Nacrée (10 ng/L). Des analyses effectuées récemment en Suisse ont également révélé la présence de ces micropolluants organiques dans les eaux souterraines. Les concentrations de l'ordre du ng/L ne représentent toutefois pas un danger pour la santé des consommateurs dans l'état actuel des connaissances.

Des analyses de carbone organique assimilable ont aussi été effectuées dans l'ensemble des eaux brutes ainsi que dans l'eau juste après traitement à l'usine des Moyats. Les résultats ont montré des teneurs en carbone organique assimilable inférieures à 10 µg/L. A ces concentrations-là, les eaux sont stables sur le plan biologique, ce qui signifie qu'un développement bactérien dans l'eau du réseau est peu probable.

Réseau de transport d'eau brute

La qualité de l'eau brute a été analysée quatre fois en 2013. Elle est bonne sur le plan chimique et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

Puits 210

Le troisième tronçon de la conduite d'acheminement de l'eau du puits en direction de l'usine des Moyats a été remplacé sur 345 m.

Traitement

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine s'est déroulée normalement, avec quelques travaux normaux d'entretien et de maintenance.

Le bloc de commande des pompes de décharge du canal amont a subi un échauffement et a dû être remplacé.

Le toit de l'usine a été entièrement refait (étanchéité, ferblanterie, isolation). Le "Programme Bâtiment" de la Confédération a subventionné les travaux.

Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats - La Chaux-de-Fonds)

Après plus de 126 ans, l'eau en provenance des Moyats ne transite plus par l'ancienne galerie de La Corbatière. En effet, la mise en service de la nouvelle galerie de La Corbatière a eu lieu le 17 juillet 2013. On observe depuis une amélioration de la stabilité et de la qualité de l'eau distribuée ainsi que la disparition des pics de turbidité dus aux infiltrations dans l'ancienne galerie lors de fortes précipitations.

L'eau traitée est contrôlée pendant son transport puisqu'elle est utilisée comme eau d'appoint par les communes des Ponts-de-Martel et de La Sagne. Aucune non-conformité n'a été enregistrée sur les 59 échantillons analysés.

La chambre située aux Petits-Ponts, dans laquelle sont installées les prises d'eau pour Les Ponts-de-Martel et Les Petits-Ponts, a été intégralement refaite (nouvelle chambre en béton et remplacement des conduites et armatures).

Eau de secours

Aucun apport supplémentaire n'a dû être soutiré au SIVAMO en plus du volume sanitaire annuel souscrit de 324'252 m³.

Stockage

Réservoir du Mont Cornu

Le passage de mur de la conduite de vidange de la cuve ouest a dû être remplacé, car perforé par la corrosion.

Réservoir des Foulets

L'électrolyseur a été remplacé.

Pompage

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance. La vidange de tous les paliers a été réalisée en juillet.

Secteur distribution

Réseau des canalisations et compteurs

Les principaux travaux de renouvellement et d'assainissement sur le réseau d'eau ont été réalisés aux endroits suivants :

- Fin du chantier du Crêt-du-Loche; le Crêt-du-Loche 4b jusqu'à la rue du Jura-Industriel
- Rue du Pont; Place de l'Hôtel-de-Ville jusqu'à la rue de la Cure
- Rue du Bois-Gentil; rue du Petit-Château jusqu'à la rue de l'Horizon
- Rue du Temple-Allemand 1 à la rue du Cours-Supérieur
- Rue du Parc 1 à 27
- Rue de la Combe-Grieurin; rue des Armes-Réunies à rue de la Combe-Grieurin 21

Fuites

Une grosse fuite à la rue des Forges avec soulèvement du tapis et cratère de 3 mètres de diamètre a nécessité le remplacement de 110 mètres de conduite.

34 fuites (52 en 2012) ont été réparées en 2013, dont 25 dues à la corrosion, 4 à une rupture et 5 pour des raisons diverses.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations, néfastes à la qualité de l'eau, une campagne de purge a été réalisée dans les extrémités du réseau.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 32 reprises : une intervention concernait des fuites (8 en 2012), 18 la qualité d'eau, 7 le niveau dans les réservoirs, 5 des défauts d'appareils et une des défauts électriques.

Vente d'eau

	2013	2012
Eau vendue	3'150'000 m ³	3'100'000 m ³
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	223 litres	222 litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

- 285 contrôles périodiques des installations intérieures dont 28 se sont avérées non conformes ;
- la mise en service de 70 nouvelles installations ;
- l'échange de 304 compteurs.

Laboratoire et qualité de l'eau

En 2011, en accord avec le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), le Service des eaux a procédé à une diminution de la chloration des eaux afin de respecter la législation en matière d'eau de boisson. Cette diminution a été accompagnée de purges hebdomadaires aux extrémités du réseau, avec prélèvement et analyses consécutifs. Cette stratégie est maintenue. Les analyses hebdomadaires (44 campagnes) ont montré que, malgré la concentration faible en chlore dans ces points extrêmes, la qualité bactériologique de l'eau est restée bonne. En effet, seuls 5 dépassements de la tolérance pour les germes aérobies mésophiles et un pour les entérocoques ont été enregistrés sur les 288 échantillons analysés. Le résultat n'a pas été confirmé lors d'un second prélèvement.

Des problèmes de qualité de l'eau sont apparus après la mise en service au mois d'août de la conduite alimentant la Cité des Planchettes depuis la Joux-Derrière. En effet, 7 dépassements de la tolérance pour les germes aérobies mésophiles sur les 20 échantillons analysés ont été enregistrés. La situation semble s'être améliorée à partir de la fin du mois de novembre.

Autocontrôle

Le laboratoire a procédé en 2013 aux campagnes d'analyses de l'eau conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur, avec également des analyses effectuées au cours du transport de l'eau traitée. Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les valeurs de tolérance tout au long de l'année.

Tableau : Campagnes d'analyses de l'eau, des sources et du réseau de La Chaux-de-Fonds en 2013

Interventions	Types d'analyses	Nombre de campagnes	Remarques
Sources de La Chaux-de-Fonds (eaux brutes)	Bactériologie et chimie	4	15 sources et captages; 59 échantillons analysés
Adduction	Bactériologie et physico-chimie	12	7 sites; 59 échantillons analysés
Réservoirs et réseau	Bactériologie et chimie	43	20 points de mesure; 339 échantillons analysés
Fontaines de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et sous-produits de la chloration	2	17 fontaines et 20 échantillons analysés
Chantiers de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et physico-chimie	21	21 contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service

Deux non-conformités bactériologiques ont été détectées dans l'eau traitée (418 échantillons; adduction, réservoirs, réseau et fontaines), à savoir la présence d'entérocoques dans l'eau prélevée à une fontaine et un nombre de germes aérobies mésophiles dépassant la tolérance à la sortie d'un réservoir (tolérance: 300 germes par mL). Le résultat n'a pas été confirmé lors d'un second prélèvement. En outre, 16 dépassements de la tolérance pour le chlore libre (0.1 mg/l) ont été détectés.

Enfin, une recherche de médicaments, de pesticides et d'inhibiteurs de la corrosion a été effectuée dans l'eau du réseau en 2013, mais les analyses n'ont révélé aucune substance parmi les 75 recherches.

Qualité

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, assez dure (23.5 degrés français en moyenne), hydrogénocarbonatée calcique et peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 4.0 à 5.9 mg/L (valeur moyenne: 5.0 mg/L). La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année, ce qui est un gage de bonne qualité.

L'analyse de l'eau du réseau prélevé au laboratoire au collège des Forges le 20 août 2013 a donné les valeurs suivantes :

Anions :	Hydrogénocarbonates mg/l	Chlorure mg/l	Nitrates mg/l	Sulfates mg/l
	264.7	5.7	5.7	9.6

Cations :	calcium mg/l	magnésium mg/l	sodium mg/l	potassium mg/l
	80.0	7.6	2.4	0.9

pH	7.84
Dureté °f	24.5
Conductivité à 25 °C (µS/cm)	428

Le laboratoire a reçu deux demandes relatives à la qualité de l'eau qui ont fait l'objet d'une analyse et d'une réponse détaillée.

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de La Chaux-de-Fonds sont consultables sur le site internet www.viteoslab.ch.

Secteur bureau technique eau

Principaux projets en cours

Un programme complet de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds est en cours de réalisation.

Galerie de La Corbatière

En mars 2009, le Conseil général acceptait le rapport relatif à la sécurisation et rénovation de la galerie de La Corbatière.

Le percement de la galerie s'est effectué en 2011. Courant 2012, les travaux ont consisté à la finition du gros-œuvre de la galerie et le début de la réalisation du second-œuvre (installations électriques intérieures et pose de la conduite). Ces travaux se sont poursuivis en 2013 :

- de novembre 2012 à avril 2013 Pose d'une conduite DN 600 dans la galerie
- juin- juillet 2013 Raccordement du portail nord aux anciennes conduites
- 17 juillet 2013 Mise en service de la conduite

Malgré les surprises rencontrées lors du percement, cet important chantier se termine dans le cadre du crédit alloué. Une inauguration officielle est prévue en 2014.

Conduites ascensionnelles et galerie de Jogne

Une demande de crédit d'investissement de CHF 11'950'000 HT a été acceptée par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds le 20 novembre 2012. En 2013, les études préliminaires (étude géologique approfondie) et le projet définitif ont été réalisés. La mise à l'enquête publique aura lieu au printemps 2014 et les travaux devraient débuter en automne 2014.

Station de traitement aux Moyats

Le projet de l'ouvrage de la nouvelle station de traitement est en voie de finalisation. La chaîne de traitement prévue consistera à une ultrafiltration avec injection possible de charbon actif en poudre. L'emplacement de la station a été optimisé.

Réservoir du Crêt-du-Loche

Le projet de l'ouvrage du réservoir au Crêt-du-Loche est terminé. Ce réservoir est également prévu pour assurer la défense-incendie des tunnels de contournement du Loche et de La Chaux-de-Fonds. Le financement de la H2O par la Confédération étant repoussé, un crédit spécial sera demandé pour assurer une distribution minimale au Crêt-du-Loche.

Sombaille

L'étude continue. Il y aura normalement 9 immeubles intéressés par le raccordement au réseau d'eau. Une proposition de répartition des coûts a été présentée aux privés, à l'ECAP et aux Améliorations foncières. Une demande de crédit sera présentée pour 2014.

Divers

Le bureau technique est impliqué dans la mise en place d'une base de données topologique du réseau d'eau et des ouvrages de la ville.

Mandats externes

Le bureau technique a été mandaté par la Société des Forces Motrices du Châtelot (SFMC) pour l'étude et la réalisation d'une liaison entre le réseau d'eau de La Chaux-de-Fonds et la Cité des Planchettes. Les travaux se sont terminés cette année par la pose de 1'500 m d'une conduite en fonte DN125. Depuis le 21 août 2013, la Cité des Planchettes est alimentée en eau depuis La Chaux-de-Fonds. L'ensemble de ces travaux a été financé par SFMC et une convention de reprise de ces installations par la Ville de La Chaux-de-Fonds a été signée.

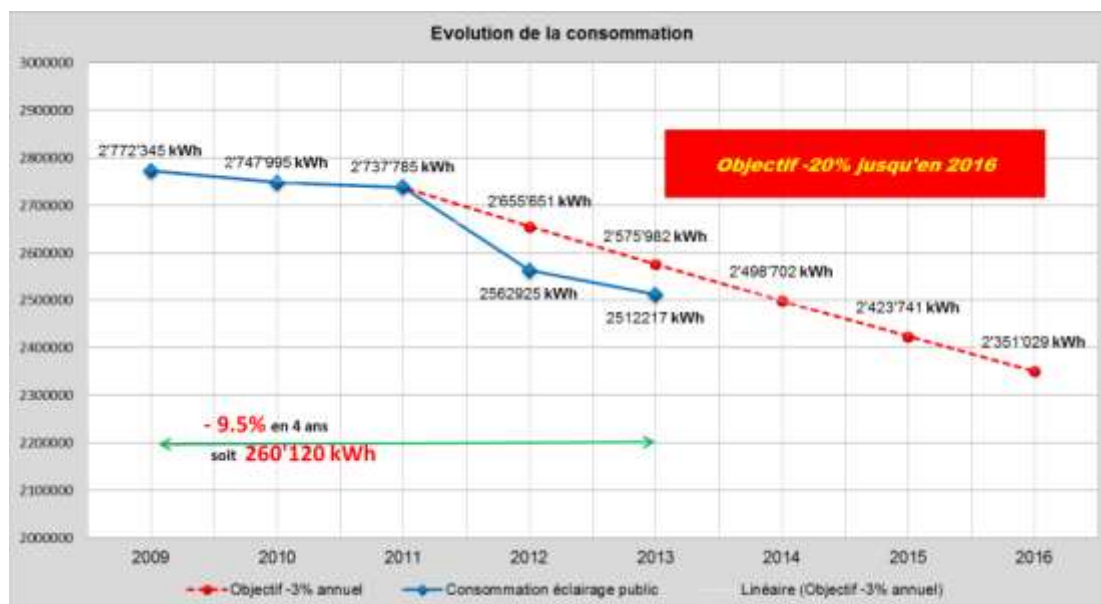
Étude régionale

Le bureau technique du Service des eaux participe à cette étude qui doit se terminer en 2014; les données de la Ville sont intégrées à la planification cantonale de l'approvisionnement en eau pour les prochaines décades.

ECLAIRAGE PUBLIC

	2012	2013	
Puissance installée	644 kWh	625 kW	
Nb points lumineux	3'342	3'355	+ 13
Type de lampes			
Fluorescent	518	518	+/-
Iodures métalliques	404	409	+ 5
Sodium	1'458	1'458	
Mercure	879	813	- 66
LED	164	234	+ 70
Divers	35	32	- 3

La différence entre le nombre de points lumineux et le nombre de lampes s'explique par le fait qu'un point lumineux peut être composé de plusieurs lampes.



La stratégie mise en place par Viteos SA continue à porter ses fruits; une baisse de 2% de la consommation est constatée pour 2013. Le résultat sur quatre ans, de -9.5%, est conforme aux objectifs. Les lampes à vapeur de mercure, avec une diminution de 66 unités, ne représentent plus que 24% de l'ensemble.

Finances, sécurité et ressources humaines

SERVICE FINANCIER

Personnel

Le Service financier occupe 10 postes de travail. Il dépend administrativement du conseiller communal en charge du Dicastère des Finances, de la Sécurité et des Ressources humaines.

Activités

Les tâches principales du Service financier sont, entre autres, les suivantes :

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes;
- Elaboration des travaux liés au bouclage des comptes et des budgets;
- Elaboration des travaux liés au bouclage des impôts;
- Elaboration des brochures budgets et comptes;
- Gestion de la trésorerie (dette consolidée, dette flottante, prêts à court et long terme);
- Gestion de tous les comptes de trésorerie de la Ville (banque ou poste), conformément à l'arrêté n° 43.30 du Conseil communal du 12 septembre 2007;
- Tenue des comptes spécifiques sur SAP-FI-AA pour les immobilisations;
- Suivi des investissements, des crédits spéciaux et des demandes de crédits extraordinaires selon art. 95;
- Suivi financier des projets d'investissements; contrôle de la correspondance des décomptes d'architectes avec la comptabilité (SAP);
- Gestion active de la dette de la Ville;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville;
- Gestion et saisie des fournisseurs pour l'ensemble de la Ville;
- Gestion, suivi et développement du logiciel comptable SAP et des modules qui y sont liés (SAP-SD, SAP-FI, SAP-AA, SAP-MM et SAP-WM);
- Paramétrages, développements et formation des utilisateurs SAP-FI;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers;
- Etudes, analyses et rapports liés à la fiscalité;
- Prévisions fiscales;
- Projections comptables, situations intermédiaires et tableaux de bords;
- Gestion comptable sur SAP-RE des immeubles de la Ville (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.) repris par la comptabilité;
- Gestion de l'information fiscale à la population;
- Gestion de la Caisse communale;
- Assurances :
 - Gestion du portefeuille des assurances de la Ville;
 - Suivi des contrats (adaptations, modifications, etc.);
 - Gestion et suivi de la sinistralité;
 - Soutien aux services communaux;
 - Discussions/échanges avec le courtier et les compagnies d'assurances.
- Préavis du Service financier pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général ainsi que pour les demandes d'art. 95;
- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service financier;

Principaux projets menés en 2013

Durant l'année 2013, le Service financier a concrétisé les projets suivants :

- Participation au projet cantonal MCH2 et aux séances des groupes de travail constitués dans ce cadre;
- Participation à l'élaboration du nouveau plan comptable cantonal MCH2;
- Participation à la rédaction de la nouvelle loi sur les finances (LFinEC) et du nouveau règlement d'application y relatif (RLFinEC);
- Prise en compte et intégration des remarques et recommandations figurant dans les rapports établis par le Contrôle financier, pour améliorer la gestion ainsi que la tenue des comptes de la Ville;
- Gestion et suivi de la stratégie validée par le Conseil communal concernant la gestion de la dette. Anticipation sur les prochaines échéances pour pouvoir bénéficier de taux bas;
- Gestion et suivi des immobilisations sur SAP-FI-AA et élaboration de procédures;
- En application de l'arrêté n° 43.30 du Conseil communal du 12 septembre 2007, poursuite de l'intégration de tous les comptes de liquidités de la Ville dans la comptabilité communale et de leur gestion par le Service financier;
- Assurances :
 - Gestion centralisée du portefeuille des assurances de la Ville ;
 - Suivi de la sinistralité;
 - Mise à jour des inventaires :
 - Choses-mobilier;
 - Choses-bâtiments;
 - Machines;
 - Véhicules à moteur;
 - Appels d'offres marché public pour l'assurance responsabilité civile d'entreprise.
- Gestion financière des sociétés immobilières;
- Suivi financier des crédits d'investissements (Paillon des sports, Musée d'histoire, Paix 152, Mélèzes, SCAS, Salle de musique) :
 - contrôle de la correspondance des décomptes d'architectes avec la comptabilité (SAP);
 - participation aux commissions de construction.
- Participation aux groupes de travail constitués pour la préparation de projets d'investissements (Place de la Gare, Chaux-de-Fonds est, Salle de musique);
- Poursuite de la formation et de la prise en charge de deux apprentis à la comptabilité jusqu'en août 2013;
- Poursuite du développement des sites Intranet et Internet du Service financier;
- Gestion immobilière sur SAP-RE pour les immeubles suivis par la gérance communale. Mise à jour des UE (unités économiques) et des notifications;
- Adaptation de SAP pour la taxe déchets afin de sortir des factures sur SAP;
- Gestion et suivi des swaps conclus afin de poursuivre une gestion active de la dette de la Ville;
- Participation du Chef de service au Conseil d'administration et à la commission de placement de Prévoyance.ne;
- Mise en place de Skidata pour la gestion des abonnements;
- Mise en place de SAP-MM pour la gestion des stocks pour la pharmacie du Centre de santé scolaire;
- Accueil parascolaire – projet de modification des factures adaptée à la nouvelle législation;
- Adaptation de la facturation de la taxe déchets au poids;
- Participation du Chef de service aux travaux de diverses entités en lien avec ses fonctions :
Prévoyance.ne :
 - Membre du Conseil d'administration de Prévoyance.ne (préparation des dossiers et participation aux séances);
 - Membre du Comité de placements de Prévoyance.ne (préparation des dossiers et participation aux séances);

Fondations et entités diverses :

- Fondation Arc-en-Scènes : membre du Conseil d'administration et du Comité de direction de la Fondation;
- Fondation Alfaset : membre du Conseil d'administration;
- CCNC : membre de la Commission de gestion;
- Participation aux travaux de liquidation de l'ancienne caisse de pensions (CPC).

SAP :

- Participation au Comité de projet SAP de l'Etat.

Principales perspectives

- D'une manière générale, poursuite et amélioration des développements réalisés ces dernières années;
- Tenue des comptes et gestion financière des sociétés immobilières de la Ville;
- Dissolution de la société immobilière Bloc 30 SA;
- Gelore – facturation par SAP-SD (écoles, gérance communale et sports);
- Intégration dans SAP de la facturation établie par le SISMN à partir du nouveau logiciel d'interventions (Eagle);
- Poursuivre la formation des utilisateurs SAP;
- Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) au secteur administratif;
- Mise en place de procédures liées à la directive des acquisitions et assurer la gestion et la mise à jour des documents y relatifs suivants :
 - Contrats-cadres;
 - Chiffre d'affaires fournisseurs;
 - Liste des fournisseurs agréés.
- Participation active au projet cantonal et mise en œuvre du projet spécifique à la Ville concernant MCH2. Ce dernier impliquera l'adaptation des comptes de la Ville au nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2). Cette évolution sera fondamentale et aura de très fortes incidences sur la marche du service en général et de la comptabilité en particulier;
- Conformément à la décision du Conseil communal concernant MCH2, mise en œuvre avec les personnes concernées, d'un suivi politique et opérationnel d'un projet de réforme des finances au niveau communal;
- Migration du plan comptable actuel vers le nouveau plan comptable MCH2 par le biais d'une table de conversion (sous-projet SLO);
- Adaptation de la présentation des comptes aux règles définies dans la nouvelle législation et notamment le principe de la vraie valeur;
- Elaboration d'un manuel comptable comportant des instructions précises pour la comptabilisation (en lien avec la mise en place du nouveau plan comptable);
- Adapter la réglementation communale aux nouvelles règles LFinEC et RLFinEC;
- Développement sur SAP et mise en place d'une planification financière sur plusieurs années (demandé par la nouvelle législation cantonale) et d'une projection financière à long terme;
- Description des processus (achats/fournisseurs, bouclement, etc.), développement et mise en place d'un système de contrôle interne (demandé par LFinEC et RLFinEC);
- Mise en place d'un contrôle de gestion et développement d'outils d'analyses (demandé par LFinEC et RLFinEC);
- Mise en œuvre d'une consolidation des comptes incluant les entités proches de la Ville (délai de 5 ans après introduction de la nouvelle loi);
- Adaptation et changement de comptabilisation au niveau SAP en principe après la mise en œuvre des nouvelles règles en matière de finances (changements fondamentaux appelés "new general ledger");
- Mise en place d'une gestion des engagements avec une pré-saisie éventuelle des factures fournisseurs;
- Mise en place des factures électroniques sur SAP en lien avec le SIEN (e-factures);
- Gestion et suivi continu du portefeuille des assurances de la Ville (y compris suivi de la sinistralité);

- Suivi financier continu des projets d'investissements; contrôler la correspondance des décomptes d'architectes avec la comptabilité (SAP);
- Adapter l'organisation du Service financier (formation, tâches, nombre de postes) aux changements et aux missions qui lui sont confiés;
- Développements induits par les remarques/rapports du Contrôle financier de la Ville et de la fiduciaire;
- Mise en place de la gestion du stock à la voirie pour l'habillement du personnel (TP, SDS, etc.);
- Etablir une concordance entre la base de données Gérance (SAP-RE) et les immobilisations gérées sur SAP-AA (en lien avec la chargée de la gestion foncière);
- Cloee : facturation sur clients normaux au lieu du client occasionnel;
- Suivre la liquidation de la CPC (Caisse de Pensions en faveur du personnel communal) en lien avec la Service juridique;
- La version actuelle de SAP pour la Gérance (SAP-RE) sera en fin de vie à l'horizon 2017. La comptabilité devra donc gérer le passage vers la nouveau logiciel (SAP-RE-FX) en lien avec les collaborateurs de la Gérance;
- Etudier l'éventualité de mettre en place une gestion des engagements et une pré-saisie des factures fournisseurs;
- Accueil parascolaire - modification des tarifs et horaires;
- Participation à des projets dont les autres services ont la charge.

Suivi des crédits pour dépenses imprévues (art. 95)

Conformément à l'art. 95 al. 2 du Règlement général du 28 septembre 1994, nous indiquons à l'annexe n°6, les crédits pour dépenses imprévues votés en 2012 par le Conseil communal, dans le cadre de ses compétences financières. A toutes fins utiles, nous précisons que les montants figurant dans les tableaux de l'annexe précitée, sont ceux qui ont été **accordés et non ceux qui ont été effectivement dépensés**, ces derniers étant parfois moins élevés. Dans certains cas, une partie des travaux sera terminée et facturée en 2014.

CONTRIBUTIONS

1. Préambule

Globalement, la population chaux-de-fonnière représente environ le quart des contribuables du canton, soit environ 24'000 contribuables personnes physiques et plus de 1'600 contribuables personnes morales à fin 2013.

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du contentieux général de l'Etat. Les autres tâches concernant la fiscalité ont été conservées par le Service financier.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'Etat facture ses prestations aux communes aux prix de CHF 18.80 par dossier pour les personnes physiques et CHF 18.- pour les personnes morales.

2. Impôts 2013

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes les acomptes facturés pour l'année courante, complétés en plus ou en moins par la différence entre taxation et tranches provisionnelles de l'année précédente.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation qui intervient, les différences ont donc un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Pour 2013, les impôts sur la fortune et le revenu des personnes physiques peuvent être résumés comme suit :

	Comptes 2013 KCHF	Budget 2013 KCHF	Ecart KCHF
Impôt sur la fortune			
Impôts année 2013	4'985.0	5'200.0	-215.0
Corrections des impôts de l'année 2012	229.0	-	229.0
Corrections des impôts antérieures à 2012	10.0	150.0	-140.0
	5'224.0	5'350.0	-126.0
Impôt sur le revenu			
Impôts année 2013	63'894.2	65'700.0	-1'805.8
Corrections des impôts de l'année 2012	3'534.7	-	3'534.7
Corrections des impôts antérieures à 2012	513.3	360.0	153.3
	67'942.2	66'060.0	1'882.2
Impôt sur la fortune et sur le revenu			
Impôts année 2013	68'879.2	70'900.0	-2'020.8
Corrections des impôts de l'année 2012	3'763.7	-	3'763.7
Corrections des impôts antérieures à 2012	523.3	510.0	13.3
	73'166.2	71'410.0	1'756.2

Dès 2005, le coefficient fiscal a été fixé à 70, contre 100 jusqu'en 2004. Cette diminution du coefficient était due au désenchevêtrement de certaines tâches qui incombait aux communes jusqu'en 2004 et qui ont été reprises par l'Etat dès 2005.

Il ressort du tableau ci-dessus que l'impôt sur le revenu et la fortune ressortant des comptes 2013 est supérieur au budget 2013 de CHF 1'750'000.- (arrondi), compte tenu des bordereaux soldes relatifs aux impôts 2012 et antérieurs à 2012, des contribuables taxés en 2013.

REMISES, RECTIFICATIFS, NON-VALEURS

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2013 :

	Comptes 2013		Comptes 2012	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Remises accordées	7'894.17		2'520.63	
ADB, non-valeurs, abandons	2'460'645.99		3'211'131.59	
ADB s/comptes d'insuffisances communaux	77'079.15		9'078.75	
Taxe foncière: ADB, non-valeurs, abandons	-	<u>2'545'619.31</u>	-	<u>3'222'730.97</u>
Charge réelle		2'545'619.31		3'222'730.97
Estimation retard pris dans les OP en 2013	-	-		-1'000'000.00
Ajustement provision débiteurs impôts	<u>-145'000.00</u>	<u>-145'000.00</u>	<u>-</u>	<u>20'000.00</u>
Remises, rectificatifs, non-valeurs		<u>2'400'619.31</u>		<u>2'242'730.97</u>

Le montant de CHF 2'400'619.31 correspond à la charge réelle des pertes constatées en 2013. Ce montant est supérieur de CHF 157'888.34 à celui présenté dans les comptes 2012.

Il est à noter que la récupération des créances perdues est enregistrée dans les recettes (439 1100). Ce recouvrement sur créances amorties ainsi que sur les poursuites et faillites, totalise CHF 858'640.03 pour 2013.

MISE EN COMPTES AU BOUCLEMENT 2013

PERSONNES PHYSIQUES

- Impôt sur fortune :	total 2013	CHF	4'984'998.80		
	(compte 400.1000)	différence 2012	<u>CHF</u>	<u>229'021.65</u>	CHF 5'214'020.45
	(compte 400.1050)	différences antérieures à 2012			<u>CHF</u> <u>10'011.95</u>
					CHF 5'224'032.40
- Impôt sur le revenu :	total 2013	CHF	63'894'160.90		
	(compte 400.1100)	différence 2012	<u>CHF</u>	<u>3'534'736.80</u>	CHF 67'428'897.70
	(compte 400.1150)	différences antérieures à 2012			<u>CHF</u> <u>513'282.85</u>
					CHF 67'942'180.55
- Cumul fortune et revenu :	total 2013	CHF	68'879'159.70		
	différence 2012	<u>CHF</u>	<u>3'763'758.45</u>	CHF	72'642'918.15
	différences antérieures à 2012			<u>CHF</u>	<u>523'294.80</u>
				<u>CHF</u>	<u>73'166'212.95</u>

PERSONNES MORALES

- Impôt sur le capital : (compte 401.1000) (compte 401.1050)	total 2013	CHF	1'727'464.75		
	différence 2012	CHF	72'894.80	CHF	1'800'359.55
	différences antérieures à 2012			CHF	-86'155.20
				CHF	1'714'204.35
- Impôt sur le bénéfice : (compte 401.1100) (compte 401.1150)	total 2013	CHF	21'516'705.00		
	différence 2012	CHF	6'102'103.80	CHF	27'618'808.80
	différences antérieures à 2012			CHF	-408'737.55
				CHF	27'210'071.25
- Cumul capital et bénéfice :	total 2013	CHF	23'244'169.75		
	différence 2012	CHF	6'174'998.60	CHF	29'419'168.35
	différences antérieures à 2012			CHF	-494'892.75
				CHF	28'924'275.60

TOTAL

Personnes physiques et morales :	total 2013	CHF	92'123'329.45		
	différence 2012	CHF	9'938'757.05	CHF	102'062'086.50
	différences antérieures à 2012	CHF		CHF	28'402.05
				CHF	102'090'488.55

3. Matière imposable

3.1 FORTUNE

	2013 CHF	2012 CHF	Différence CHF	%
Fortune effective personnes physiques	3'460'400'901	3'426'971'699	33'429'202	0.98
Déductions légales	-959'752'382	-945'412'554	-14'339'828	-1.52
Fortune imposable personnes physiques	2'500'648'519	2'481'559'145	19'089'374	0.77
Capital imposable personnes morales	2'724'623'000	2'632'976'000	91'647'000	3.48
Fortune imposable totale	5'225'271'519	5'114'535'145	110'736'374	2.17

3.2 REVENU

	2013 CHF	2012 CHF	Différence CHF	%
Fortune effective personnes physiques	1'124'863'345	1'115'249'332	9'614'013	0.86
Déductions légales	-71'671'023	-69'502'600	-2'168'423	-3.12
Fortune imposable personnes physiques	1'053'192'322	1'045'746'732	7'445'590	0.71
Capital imposable personnes morales	430'778'900	346'188'200	84'590'700	24.43
Fortune imposable totale	1'483'971'222	1'391'934'932	92'036'290	6.61

3.3 ESTIMATIONS CADASTRALES (personnes morales)

	CHF
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'460'174'796.00
Soumis à l'impôt foncier à 1.50 ‰	1'019'123'565.00
Exonéré de l'impôt foncier à 1.50 ‰	439'842'231.00

4. Nombre de contribuables

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>Différence</u>
A. <u>Personnes physiques</u> :			
Réguliers sans répartitions, dont :	23'904	24'045	-141
- Salariés *	12'410	12'975	-565
- Rentiers *	7'119	6'738	381
- Etudiants *	2'355	2'270	85
- Responsables PM *	152	142	10
- Indépendants & autres*	1'731	1'780	-49
- Agriculteurs *	129	134	-5
- IS>que CHF 120'000.-*	8	6	2
Externes canton	676	667	9
Impôt à la source	4'696	2'444	2'252
Répartition autres communes	1'014	1'014	0
Total	30'290	28'170	2'120
Prestations en capital	737	477	260
Bénéfices de liquidation	0	0	0
B. <u>Personnes morales</u> :	1'647	1'631	16
C. <u>Propriétaires d'immeubles</u> :	419		
(personnes morales)			

* y compris répartitions autres communes

5. Rendement et perception

5. 1. Impôt sur les personnes physiques et les personnes morales

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt sur fortune : personnes physiques	5'214'020.45	
- Impôt sur capital : personnes morales (dont corporations publiques : CHF -.-)	1'800'359.55	7'014'380.00
- Impôt sur revenu : personnes physiques	67'428'897.70	
- Impôt sur bénéfice : personnes morales	28'669'256.70	96'098'154.40
MONTANT NET À PERCEVOIR		103'112'534.40
./. ENCAISSEMENTS		-95'566'729.74
SOLDE IMPAYÉ DE 2013		7'545'804.66
b) <u>Impôt arriéré</u>	CHF	CHF
- Solde dû au 01.01.2013		23'609'628.98
Montant auquel on ajoute :		
- Rectificatifs sur années antérieures, supérieurs aux anciennes taxations :		
- personnes physiques	639'855.25	
- personnes morales	579'808.10	1'219'663.35
- Frais de sommations facturés		20'150.41
- Intérêts facturés, net		1'450'157.10
- Frais de poursuites facturés		203'911.79
- Réactivation d'actifs amortis		-130'780.89
- Récupération d'actifs amortis		0.00
- Plus-values		98.12
		26'372'828.86
- Montant duquel il faut déduire :		
- Rectificatifs sur années antérieures, inférieurs aux anciennes taxations :		
- Remises	-7'894.17	
- Intérêts crédités	-112'210.28	
- A.D.B., non-valeurs, abandons	-1'735'203.45	
- Allègements OR	-3'326'806.80	-5'182'114.70
MONTANT NET À PERCEVOIR		21'190'714.16
./. ENCAISSEMENTS DE 2012		-7'930'393.32
MONTANT ARRIÉRÉ		13'260'320.84
Différence débiteurs 2012		0.00
Diminution de l'impôt à la source		-114'303.62
+ SOLDE IMPAYÉ DE 2013		7'545'804.66
TOTAL DÉBITEURS A FIN 2013		20'691'821.88

5. 2. Impôt sur les frontaliers

	CHF	CHF
- Impôt sur les frontaliers : total 2013 présumé		12'298'000.00
- Différence 2012		-297'712.00
MONTANT NET RECU POUR 2013		12'000'288.00

5. 3 Impôt à la source

	CHF	CHF
a) <u>Impôt courant</u>		
- Impôt 2013		3'242'453.58
b) <u>Impôt arriéré</u>		
- Arriéré antérieur à 2005		0.00
- Solde dû au 01.01.2013		207'425.77
MONTANT NET À PERCEVOIR		3'449'879.35
./. ENCAISSEMENTS		-3'356'757.20
SOLDE IMPAYÉ AU 31.12.2013		93'122.15

5.4. Impôt foncier

	CHF	CHF
a) <u>Impôt courant</u>		
- Impôt 2013		1'536'925.85
b) <u>Impôt arriéré</u>		
Solde au 31.12.2012		9'022.50
MONTANT NET À PERCEVOIR		1'545'948.35
./. ENCAISSEMENTS 2013		-1'411'611.35
./. ENCAISSEMENTS 2012		-9'660.00
SOLDE IMPAYÉ DE 2013		124'677.00

6. Comparaisons

6.1 avec le budget 2013

No compte	Libellé	Comptes 2013 CHF	Budget 2013 CHF	Différences CHF	%
400.1000	P. phys. impôt s/fortune	5'214'020.45	5'200'000.00	14'020.45	0.27
400.1050	P. phys. impôt s/fortune rectific.	10'011.95	150'000.00	-139'988.05	-93.33
400.1100	P. phys. impôt s/revenu	67'428'897.70	65'700'000.00	1'728'897.70	2.63
400.1150	P. phys. impôt s/revenu rectific.	513'282.85	360'000.00	153'282.85	42.58
400.1300	P. phys. impôt s/frontaliers	12'298'000.0	12'833'000.00	-535'000.00	-4.17
400.1350	P. phys. impôt s/front. - rectific	-297'712.00	50'000.00	-347'712.00	-695.42
400.1400	P. phys. impôt à la source	3'242'453.58	3'600'000.00	-357'546.42	-9.93
400.1500	Prélèvement provision débiteurs impôts	0.00	0.00	0.00	0.00
401.1000	P. morales impôt s/capital	1'800'359.55	1'650'000.00	150'359.55	9.11
401.1050	P. morales impôt s/capital rectific.	-86'155.20	200'000.00	-286'155.20	-143.08
401.1100	P. morales impôt s/bénéfice	26'417'150.75	28'200'000.00	-1'782'849.25	-6.32
401.1150	P. morales impôt s/bénéfice rectific	-408'737.55	450'000.00	-858'737.55	-190.83
402.1100	Impôt foncier P.M.	1'536'925.85	1'450'000.00	86'925.85	5.99
	Sous-total	117'668'497.93	119'843'000.00	-2'174'502.27	-1.81
400.1200	P. phys. comptes insuff.	216'800.32	970'000.00	-753'199.68	-77.65
401.1200	P. morales comptes insuff.	1'228.95	1'000.00	228.95	22.90
421.1200	Frais de sommations fact.	20'150.41	22'000.00	-1'849.59	-8.41
421.1300	Intérêts de retard	1'499'510.38	1'399'000.00	91'660.38	6.51
431.1200	Frais de sommations	17'807.03	120.00	-212.97	-1.18
436.3400	Rbt frais poursuites	816'269.89	180'000.00	68'469.89	9.16
439.1100	Récup. créance perdue	876'155.96	460'000.00	409'155.96	87.61
	TOTAL CHAP. 610	121'116'420.87	123'476'670.00	-2'360'249.13	-1.91
330.0300	Amortissements, etc.	-2'400'619.31	-3'500'000.00	-1'099'380.69	31.41
		118'715'801.56	119'976'670.00	-1'260'868.44	-1.05

6.2 avec les comptes 2012

No compte	Libellé	Comptes 2013 CHF	Comptes 2012 CHF	Différences CHF	%
400.1000	P. phys. impôt s/fortune	5'214'020.45	5'100'749.20	113'271.25	2.22
400.1050	P. phys. impôt s/fortune rectific.	10'011.95	68'655.80	-58'643.85	-85.42
400.1100	P. phys. impôt s/revenu	67'428'897.70	69'248'421.00	-1'819'523.30	-2.63
400.1150	P. phys. impôt s/revenu rectific.	513'282.85	62'325.45	450'957.40	723.55
400.1300	P. phys. impôt s/frontaliers	12'298'000.00	12'388'000.00	-90'000.00	-0.73
400.1310	P. phys. impôt s/front. échéance	0.00	0.00	0.00	0.00
400.1350	P. Phys. impôt s/front. rectific.	-297'712.00	557'152.00	-8854'864.00	-153.43
400.1400	P. phys. impôt à la source	3'242'453.58	3'360'019.32	-117'565.74	-3.50
400.1500	Prélèvement provision débiteurs impôts	0.00	0.00	0.00	0.00
401.1000	P. morales impôt s/capital	1'800'359.55	1'579'696.20	220'663.35	13.97
401.1050	P. morales impôt s/capital rectific.	-86'155.20	300'558.65	-386'713.85	-128.67
401.1100	P. morales impôt s/bénéfice	26'417'150.75	25'202'619.45	1'214'531.30	4.82
401.1150	P. morales impôt s/bénéfice rectific	-408'737.55	852'822.40	-1'261'559.95	-147.93
402.1100	Impôt foncier P.M.	1'536'925.85	1'492'490.95	44'434.90	2.98
	Sous-total	117'668'497.93	120'213'510.42	-2'545'012.49	-2.12
400.1200	P. phys. comptes insuff.	216'800.32	238'425.60	-21'625.28	-9.07
401.1200	P. morales comptes insuff.	1'228.95	770.02	458.93	59.60
421.1200	Frais de sommations fact.	20'150.41	19'405.97	744.44	3.84
421.1300	Intérêts de retard	1'499'510.38	1'416'356.33	68'479.90	4.79
431.1200	Frais de sommations	17'807.03	315.00	-17'649.91	-49.78
436.3400	Rbt frais poursuites	816'269.89	221'782.66	-62'020.82	-7.06
439.1100	Récup. créance perdue	876'155.96	749'445.51	111'017.67	14.51
	<u>TOTAL CHAP. 610</u>	<u>121'116'420.87</u>	<u>123'582'028.43</u>	<u>-2'465'607.56</u>	<u>-2.00</u>
330.0300	Amortissements, etc.	-2'400'619.31	-2'242'730.97	-157'888.34	-7.04
	<u>SOLDE NET</u>	<u>118'715'801.56</u>	<u>121'339'297.46</u>	<u>-2'623'495.90</u>	<u>-2.16</u>

7. Tableaux statistiques

7.1. Contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2013

(Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 10	3'864	3'864	15.84	97.90	97.90	0.00
11 à 100	1'023	4'887	20.02	4'313.80	4'411.70	0.20
101 à 200	760	5'647	23.14	11'694.25	16'105.95	0.72
201 à 500	1'720	7'367	30.19	42'406.40	58'512.35	2.63
501 à 1'000	2'408	9'775	40.06	86'148.40	144'660.75	6.51
1'001 à 2'000	3'176	12'951	53.08	210'790.65	355'451.40	15.99
2'001 à 5'000	6'547	19'498	79.91	459'192.85	814'644.25	36.64
5'001 A 10'000	3'153	22'651	92.84	293'041.35	1'107'685.60	49.82
10'001 à 20'000	767	23'418	95.98	367'181.70	1'474'867.30	66.33
20'001 à 50'000	197	23'615	96.79	433'807.10	1'908'674.40	85.84
50'001 à 100'000	36	23'651	96.93	314'831.25	2'223'505.65	100.00
100'001 et plus	9	23'660	96.97	0.00	2'223'505.65	100.00
Prestations Capital	739	24'399	100.00	0.00	2'223'505.65	100.00
TOTAUX	24'399			2'223'505.65		

2013 (taxation 2012)	2012 (taxation 2011)	2011 (taxation 2010)	2010 (taxation 2009)	2009 (taxation 2008)
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Impôts dus – évolution en CHF

71'755'230.20

70'347'976.20

68'148'958.65

67'930'543.55

69'219'354.40

7.2. Contribuables classés par catégories de FORTUNES IMPOSABLES en 2013**(Personnes physiques)**

CATÉGORIES de FORTUNES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR FORTUNES		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 999	10'186	10'186	43.05	0.15	0.15	0.00
1'000 à 100'000	9'046	19'232	81.28	67'003.90	67'004.05	1.37
101'000 à 250'000	2'251	21'483	90.80	461'151.60	528'155.65	10.76
251'000 à 500'000	1'214	22'697	95.93	815'537.10	1'343'692.75	27.39
501'000 à 1'000'000	605	23'302	98.49	993'264.65	2'336'957.40	47.63
1'001'000 à 2'500'000	255	23'557	99.56	962'938.75	3'299'896.15	67.26
2'501'000 à 5'000'000	65	23'622	99.84	570'459.90	3'870'356.05	78.88
5'001 000 et plus	38	23'660	100.00	1'035'986.45	4'906'342.50	100.00
TOTAUX	23'660			4'906'342.50		

	2013 (taxation 2012)	2012 (taxation 2011)	2011 (taxation 2010)	2010 (taxation 2009)	2009 (taxation 2008)
Fortune moyenne – évolution en CHF	143'455.95	149'605.70	144'772.27	146'204.20	147'535.01
Impôt moyen sur la fortune – évolution en CHF	207.35	208.05	209.52	219.15	218.51

7.3. Contribuables classés par catégories de REVENUS IMPOSABLES en 2013**(Personnes physiques)**

CATÉGORIES de REVENUS IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR REVENUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 99	3'054	3'054	12.52	0.00	0.00	0.00
100 à 10'000	2'126	5'180	21.23	128'324.90	128'324.90	0.19
10'100 à 20'000	2'287	7'467	30.60	689'974.35	818'299.25	1.22
20'100 à 30'000	2'827	10'294	42.19	2'326'494.50	3'144'793.75	4.70
30'100 à 40'000	2'756	13'050	53.49	4'098'404.50	7'243'198.25	10.84
40'100 à 50'000	2'673	15'723	64.44	6'357'365.85	13'600'564.10	20.35
50'100 à 75'000	3'929	19'652	80.54	14'555'618.25	28'156'182.35	42.12
75'100 à 100'000	2'081	21'733	89.07	11'996'155.30	40'152'337.65	60.06
100'100 à 200'000	1'699	23'432	96.04	16'764'999.35	56'917'337.00	85.14
200'100 à 300'000	138	23'570	96.60	3'165'091.45	60'082'428.45	89.88
300'100 à 400'000	48	23'618	96.80	1'690'645.20	61'773'073.65	92.41
400'100 à 500'000	15	23'633	96.86	645'603.90	62'418'677.55	93.37
500'100 et plus	27	23'660	96.97	2'549'700.30	64'968'377.85	97.19
Prestations Capital	739	24'399	100.00	1'880'509.85	66'848'887.70	100.00
TOTAUX	24'399			66'848'887.70		

	2013 (taxation 2012)	2012 (taxation 2011)	2011 (taxation 2010)	2010 (taxation 2009)	2009 (taxation 2008)
Revenu moyen – évolution en CHF	45'539.11	45'263.49	44'855.23	44'984.66	45'982.40
Impôt moyen sur le revenu – évolution en CHF	2'739.82	2'722.48	2'644.57	2'674.22	2'743.03

7.4. Départs et arrivées 2013**(Personnes physiques)**

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2011		2012		2013		2011		2012		2013	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
0	151	0	154	0	123	1	224	0	206	0	218	1
1 à 1'000	291	112'884	317	111'130	277	106'427	453	161'345	423	138'186	476	152'855
1001 à 10'000	258	640'199	259	654'164	204	527'439	307	789'440	302	728'094	305	753'118
10'001 à 20'000	3	33'850	5	62'256	2	21'172	4	53'132	2	23'392	2	24'125
20'001 à 50'000	2	57'970	1	21'670	1	34'708	1	22'274	0	0	1	41'201
50'001 à 75'000	1	55'416	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75'001 à 100'000	0	0	0	0	0	0	1	92'208	0	0	0	0
100'001 à 150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
150'001 à 200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
200'001 à 500'000	0	0	0	0	1	211'884	0	0	0	0	0	0
500'001 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	706	900'318	736	849'220	608	901'632	990	1'118'400	933	889'672	1'002	971'300

7.5. Départs et arrivées 2013**(Personnes physiques)**

CATÉGORIES FORTUNES IMPOSABLES	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2011		2012		2013		2011		2012		2013	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
0	386	293'804	406	332'625	328	94'238	467	329'368	464	347'192	505	369'311
1 à 50'000	196	218'760	203	257'172	165	185'334	344	328'497	282	235'583	321	267'512
50'001 à 100'000	42	78'470	39	48'636	35	59'486	65	74'273	61	67'778	67	66'450
100'001 à 250'000	37	64'700	40	64'777	42	59'107	45	80'428	64	85'545	53	81'693
250'001 à 500'000	22	40'676	34	83'717	18	45'776	32	77'232	35	72'659	28	48'672
500'001 à 1'000'000	11	30'126	6	24'946	15	73'098	18	32'653	21	44'109	18	50'807
1'000'001 à 3'000'000	8	49'631	8	37'347	4	14'097	12	50'978	5	32'973	6	18'219
3'000'001 à etc.	4	124'151	0	0	1	211'884	7	144'972	1	3'834	4	68'636
TOTAUX	706	900'318	736	849'220	608	743'019	990	1'118'400	933	889'672	1'002	971'300

7.6. Départs et arrivées 2013**(Personnes physiques)**

CATÉGORIES REVENUS IMPOSABLES	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2011		2012		2013		2011		2012		2013	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
0	129	1'099	142	3'806	98	885	204	3'195	188	3'038	192	3'129
1 à 50'000	449	394'776	463	400'294	420	344'223	633	475'967	631	494'371	665	473'787
50'001 à 75'000	82	224'998	85	194'336	54	133'686	94	258'541	75	213'229	93	230'954
75'001 à 100'000	31	102'739	29	113'338	20	93'698	33	127'482	25	114'433	34	134'310
100'001 à 150'000	13	86'070	12	81'797	14	82'547	19	108'287	10	49'725	16	82'861
150'001 à 200'000	1	35'222	4	33'979	0	0	2	20'583	3	13'241	1	5'058
200'001 à 500'000	1	55'416	1	21'670	1	34'708	4	32'137	1	1'635	1	41'201
500'001 à etc.	0	0	0	0	1	211'884	1	92'208	0	0	0	0
TOTAUX	706	900'318	736	849'220	608	901'632	990	1'118'400	933	889'672	1'002	971'300

8. Tableaux statistiques

8.1. contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2013

(Personnes morales)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0	305	305	18.52	4.90	4.90	0.00
1 à 5'000	1038	1'343	81.54	955'914.30	955'919.20	3.46
5'001 à 10'000	90	1'433	87.01	638'522.05	1'594'441.25	5.77
10'001 à 20'000	86	1'519	92.23	1'256'557.20	2'850'998.45	10.31
20'001 à 30'000	33	1'552	94.23	811'616.00	3'662'614.45	13.25
30'001 à 50'000	27	1'579	95.87	1'028'825.95	4'691'440.40	16.97
50'001 à 100'000	29	1'608	97.63	2'128'068.80	6'819'509.20	24.67
100'001 à 500'000	33	1'641	99.64	5'794'560.50	12'614'069.70	45.64
500'001 et plus	6	1'647	100.00	15'026'260.60	27'640'330.30	100.00
TOTAUX	1'647			27'640'330.30		

8.2. contribuables classés par catégories de CAPITAUX IMPOSABLES en 2013

(Personnes morales)

CATÉGORIES de CAPITAUX IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR LE CAPITAL		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 999	308	308	18.7	0.00	0.00	0.0
1'000 à 50'000	382	690	41.89	22'395.25	22'395.25	0.43
51'000 à 100'000	164	854	51.85	30'383.60	52'778.85	1.01
101'000 à 250'000	258	1'112	67.52	98'851.85	151'630.70	2.91
251'000 à 500'000	166	1'278	77.60	135'607.95	287'238.65	5.52
501'000 à 1'000'000	123	1'401	85.06	210'126.50	497'365.15	9.56
1'001'000 à 2'500'000	129	1'530	92.90	433'975.95	931'341.10	17.90
2'501'000 à 5'000'000	52	1'582	96.05	357'277.70	1'288'618.80	24.77
5'001 000 et plus	65	1'647	100.00	3'914'373.85	5'202'992.65	100.00
TOTAUX	1'647			5'202'992.65		

8.3. Contribuables classés par catégories de BENEFICES IMPOSABLES en 2013**(Personnes morales)**

CATÉGORIES de BENEFICES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR LE BENEFICE		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	Cumulés	cumulés en %
0	886	886	53.79	0.00	0.00	0.00
1 à 50'000	471	1'357	82.39	469'538.60	469'538.60	2.09
50'001 à 75'000	43	1'400	85.00	196'816.70	666'355.30	2.97
75'001 à 100'000	29	1'429	86.76	194'576.65	860'931.95	3.84
100'001 à 150'000	43	1'472	89.37	409'492.55	1'270'424.50	5.66
150'001 à 200'000	25	1'497	90.89	304'779.45	1'575'203.95	7.02
200'001 à 500'000	73	1'570	95.32	1'442'910.30	3'018'114.25	13.45
500'001 à 1'000'000	31	1'601	97.21	1'570'156.65	4'588'270.90	20.45
1'000'001 et plus	46	1'647	100.00	17'849'066.75	22'437'337.65	100.00
TOTAUX	1'647			22'437'337.65		

CONTRÔLE FINANCIER

Personnel

L'effectif du personnel est composé de la cheffe de service à 60% et d'un poste à taux partiel pour les travaux administratifs.

Activité

Le Contrôle financier dépend administrativement du Conseiller communal en charge du dicastère des finances, de l'économie et des ressources humaines. Il est fonctionnellement subordonné au Conseil communal. Il exerce ses activités en toute indépendance, sans recommandations ni directives quant au contenu des révisions et aux méthodes de travail. Il applique les principes généraux reconnus en matière de révision comptable, informatique et d'examen du contrôle interne. Il procède aux vérifications nécessaires par des sondages appropriés et efficaces.

Les tâches principales du Contrôle financier consistent à :

- Etre l'organe de contrôle de la Ville pour les domaines comptables, financiers et organisationnels;
- Etre le réviseur des comptes d'entités paracommunales, de fondations;
- Contrôle de la mise en place d'un système de contrôle interne;
- Conseiller les services dans les domaines comptables, financiers et organisationnels.

Travaux réalisés en 2013

En 2013, le Contrôle financier a effectué la vérification des comptes 2012 des services communaux suivants:

- Services industriels;
- Eaux – réseau
- SUE- Urbanisme (rapport à finaliser sur 2014);
- SUE- Environnement (rapport à finaliser sur 2014);
- SCAS - Office d'aide sociale (finalisation des travaux commencés en 2012);
- SCAS - Planning familial & consultation en matière de grossesse (finalisation des travaux commencés en 2012);
- SCAS – Maison de retraite (finalisation des travaux commencés en 2012);
- SCAS – Particip. aux institutions sociales (finalisation des travaux commencés en 2012).

Le Contrôle financier a également effectué divers mandats, contrôles spéciaux, notamment :

- Vérification du bilan au 31 décembre 2012;
- Révision des comptes de fondations et associations paracommunales et institutions d'intérêt public : Fondation promotion santé, Fondation Favre-Robert-Guyot-Binggely, Fondation Bonne-Fontaine, Fondation pour le patrimoine, Fondation du Musée paysan, Genilem, La Clairière, Braderie et Fête de la montre, JMH Journées de la Métropole Horlogère; Réseau des trois villes;
- Révision des comptes de sociétés anonymes : Bloc 30 SA, Hôtel Pierre-François SA, Igesa;
- Vérification de la mise en place d'un système de contrôle interne pour les processus financiers par la société Vadec;
- Participation à la révision des comptes de la Ville effectuée par une fiduciaire externe;
- Suivi des recommandations effectuées dans les rapports de vérification des exercices précédents;
- Participation à divers groupes de travail;
- Participation à certaines commissions de construction pour le suivi des investissements;
- Développement de la notion de système de contrôle interne;
- Conseils aux services et analyses pour le Conseil communal.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Activités informatiques en 2013

Évolution des infrastructures

Stations de travail

Le deuxième semestre de l'année 2013 a été consacré à la mise en œuvre de la nouvelle station de travail qui intègre de nouveaux standards informatiques. Ils sont destinés à prendre en compte les futures orientations du travail d'un utilisateur à l'aide de l'informatique et à faciliter la gestion du parc et du support informatique (mobilité, téléphonie intégrée, sécurité, gestion centralisée du parc, etc.).

Conformément aux dispositions annoncées, elle inclut la nouvelle solution bureautique (Office 2010) qui permettra de régler les problèmes suivants:

- La mauvaise intégration de la suite bureautique actuelle avec les nouveaux outils de gestion collaboratifs (SharePoint et Exchange 2013),
- L'annonce de l'arrêt du support de la suite bureautique Office 2007 par Microsoft dès avril 2012,
- Les difficultés de collaboration avec d'autres partenaires qui intègrent Office 2010 dans leur environnement de production.

Ce projet a demandé une préparation préalable importante mettant en évidence la nécessité de:

- Assurer la continuité de l'exploitation des logiciels «métiers» (SAP, CLOE, FLORA, GELORE, Museum +, Therefore, Uniflow, etc...) qui utilisent les logiciels bureautiques de la suite Office,
- Garantir l'utilisation des modèles bureautiques utilisés par les services de la ville dans leur gestion quotidienne,
- Garantir l'utilisation des solutions bureautiques mise en œuvre par les services (macro, etc.),
- Uniformiser les liens dans le dossier personnel de l'utilisateur ainsi que le lien vers un dossier partagé (on parle également de mappage d'un lecteur réseau),
- Prendre en compte les nouvelles orientations technologiques des postes de travail nécessitant la connexion directe d'un périphérique au poste de travail (douchettes, scanner SAP, lecteur de BVR, etc...).

Cette opération nous a également imposé le remplacement de plus de 100 postes dont la vétusté ne permettait plus:

- à l'utilisateur d'obtenir le confort nécessaire à l'utilisation quotidienne de son poste de travail,
- l'intégration des nouveaux standards,
- leur maintenance sans activités de support importantes,
- de garantir l'obtention et la gratuité des pièces de rechange.

Introduction des tablettes

L'intégration de ce nouvel outil de gestion a été complété par la mise à disposition de tablettes au Service du domaine public pour son activité de gestion pendant la période hivernale, à la Bibliothèque de la ville pour permettre aux usagers d'utiliser des prestations en lien avec un service de prêt et de consultation ainsi qu'au service de l'Orthophonie pour son travail auprès de ses patients.

Ces premières expériences ont toutefois démontré que l'intégration de ces nouveaux outils est source d'importants défis que sont:

- la prise en compte de la sécurité et des télécommunications,
- l'orientation des applications internes vers la mobilité
- ou encore, l'encadrement des pratiques et des usages.

Parc informatique de l'administration et des écoles

Le parc informatique de l'administration communale et des écoles est toujours en constante augmentation et le nombre de postes de travail est maintenant de plus de 550 pour l'administration et de plus de 600 pour le domaine pédagogique.

L'équipement de l'utilisateur avec des ordinateurs portables devient une alternative de plus en plus privilégiée permettant ainsi de lui garantir l'accès aux applications centrales grâce à l'utilisation des nouveaux moyens de communication (WiFi ou téléphonique).

Les tableaux suivants présentent la répartition des postes de travail au sein de l'administration et des écoles.

Parc informatique de l'administration

		Postes fixes	Stations géomatiques	Portables	Domotique	IPad, Liseuses, Tablettes,
Action sociale	AVS	4		1		
	Office communal de l'action sociale	38				
	Office du logement	1				
	Office du travail	2				
Administration des Écoles	Administration des écoles (collèges)	17		10		
	Foyer des écoliers	1				
	Secrétariat et administration des écoles	15		5		
	Service socio-éducatif des écoles	7		2		
Affaires culturelles	Billetterie de l'heure bleue	2		1		
	Délégué aux affaires culturelles	1				
	Administration des affaires culturelles	1		1		
Bibliothèques	Bibliothèque de la ville	46	1	4		4
	Bibliothèque des jeunes	18		1		
Chancellerie	Chancellerie	4		3		
	Service des affaires régionales et des relations extérieures			1		
	Communication			3		
Contrôle de l'habitant	Contrôle des habitants	7		2		
Conseil communal, secrétaires de direction		6		4		
Économie	Service économique	3		2		
Finances	Caisse communale	2				
	Comptabilité communale	4				
	Contrôle financier			1		
	Service financier	5		3		
Géomatique	Service géomatique	1	4	2		
Gérance des immeubles	Gérance communale	11		1		
Informatique	Service informatique communal	1		2		1
	Salle de cours	11				
Jeunesse	Service de la jeunesse	12		4		
	Crèches (Chat Telot - Gallet)	2		1		
	Home Châtelot	1				
	Structure d'accueil	5				
Juristes	Service juridique	1		1		
Musées	Institutions zoologiques	2		1		
	Musée d'histoire	4		3		
	Musée des Beaux-Arts	6		4		
	Musée d'histoire naturelle	4		2		
	Musée Paysan	1		1		
	Musée international d'horlogerie	21	1	3		
Ressources humaines	Service des ressources humaines	7		5		
Santé	Centre de santé scolaire	5		2		
	Planning familial	1		1		
	Service de l'orthophonie	6		13		1
Sécurité	Organisation de la protection civile	3		3		
	Service d'incendie et de secours	14		9	3	
	Service du domaine public	20	1	4		4
Sports	Service des sports	12		6	2	
Travaux publics	Administration des travaux publics	5		1		
	Centre funéraire	4				
	Espaces verts	3				
	Service de l'architecture et des bâtiments	2	4	1		
	Intendance des bâtiments, conciergerie	9		1		
	Service de la voirie	23		2		
	Ingénieur, Services techniques		5	3		
	Station d'épuration des eaux usées	4		1		
Urbanisme, Patrimoine et Environnement	Office du patrimoine	2		1		
	Service de l'hygiène et de l'environnement	4		5	1	
	Service de l'urbanisme	9	1			
	Urbanisme et environnement			1		
Nb de postes		400	17	128	6	10

Parc informatique des écoles

Écoles secondaires

La gestion des centres des écoles des Ponts-de-Martes et de La Sagne a été reprise conformément aux accords de collaboration validés par les Conseils communaux respectifs.

La répartition des postes dont disposent maintenant les différents centres est décrite par le tableau ci-dessous.

	Numa-Droz	Forges	Cr.-Bell.	Ponts-de-Martel Sagne	Total
OISO (BIS)	101	86	101	19	307
Équipement Ville	6	10	19	4	39

Répartition des ordinateurs dans les écoles (primaires et secondaires)

Il est à noter que 625 postes ont été fournis par l'OISO et que la Ville a financé un complément d'équipement de 73 postes.

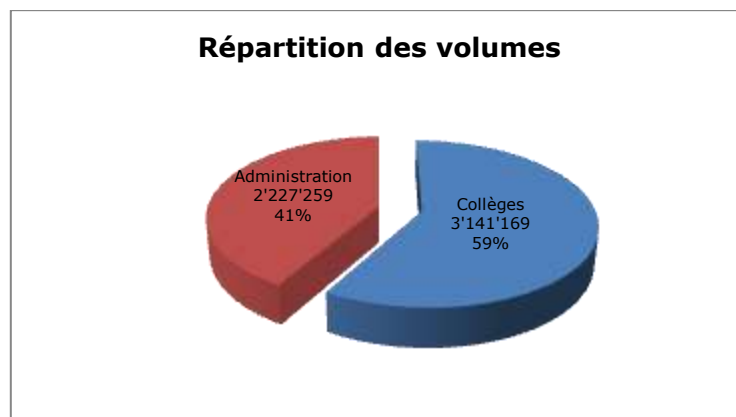
		Postes pédagogiques "ville"	Postes pédagogiques OISO	Portables pédagogiques "ville"	Portables pédagogiques OISO
Écoles	Écoles secondaires	35	298	4	9
	Écoles primaires	38	327		
Nb de postes		73	625	4	9

Intégration des machines multifonctions

Pour répondre à la demande des Services, le nombre de multifonctions au service de l'administration est passé de 57 en 2012 à 88 en 2013, avec l'intégration de la reproduction en couleur pour plusieurs de ces nouvelles machines. Parallèlement plusieurs imprimantes conventionnelles devenues obsolètes ont été remplacées par des multifonctions permettant d'éviter des interventions qui étaient en augmentation de la part du SIEN.

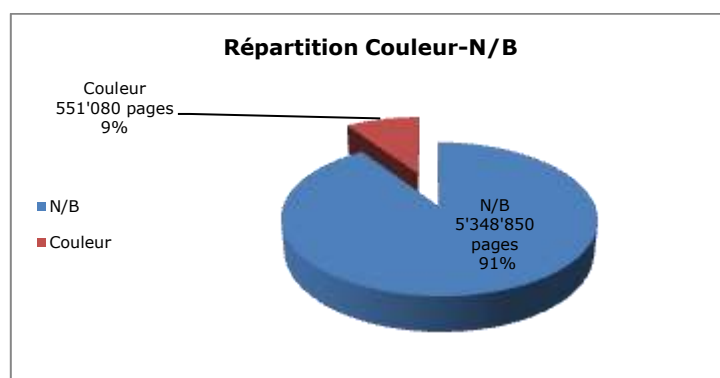
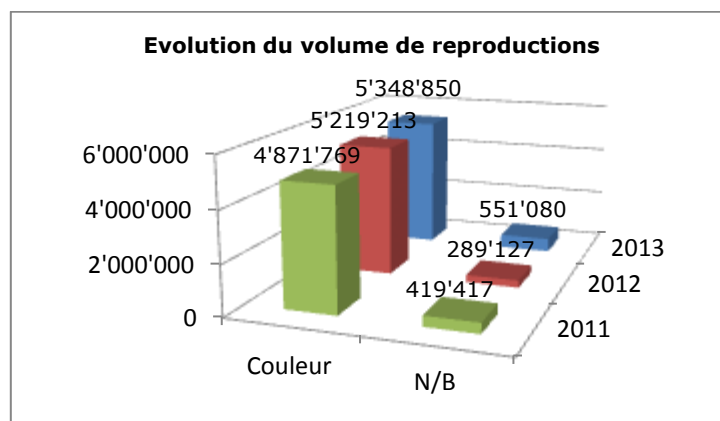
Le volume de reproductions est ainsi en augmentation et atteint, pour l'ensemble de l'administration communale, environ 5'350'000 documents (augmentation globale de 11% par rapport à l'année précédente) dont approximativement le 60% est produit par les Écoles.

Le support nécessaire à garantir le fonctionnement de ces machines par le fournisseur est resté stable et a nécessité 180 interventions en 2013 pour 179 en 2012.



Les deux graphiques suivants représentent l'évolution des volumes de reproduction des trois dernières années ainsi que la répartition entre l'utilisation de la couleur et du noir/blanc en 2013.

Il est à noter que même si la majorité des reproductions payantes (impressions et copies) reste l'apanage du noir-blanc, le souhait des Services de pouvoir imprimer en couleur implique une augmentation de l'utilisation de ce mode de presque 90%.



Infrastructure de stockage de grande capacité

L'accroissement du nombre de documents enregistrés est toujours régulier. La place utilisée, comme l'indique le tableau ci-dessous, est actuellement de plus de 20 Téraoctets.

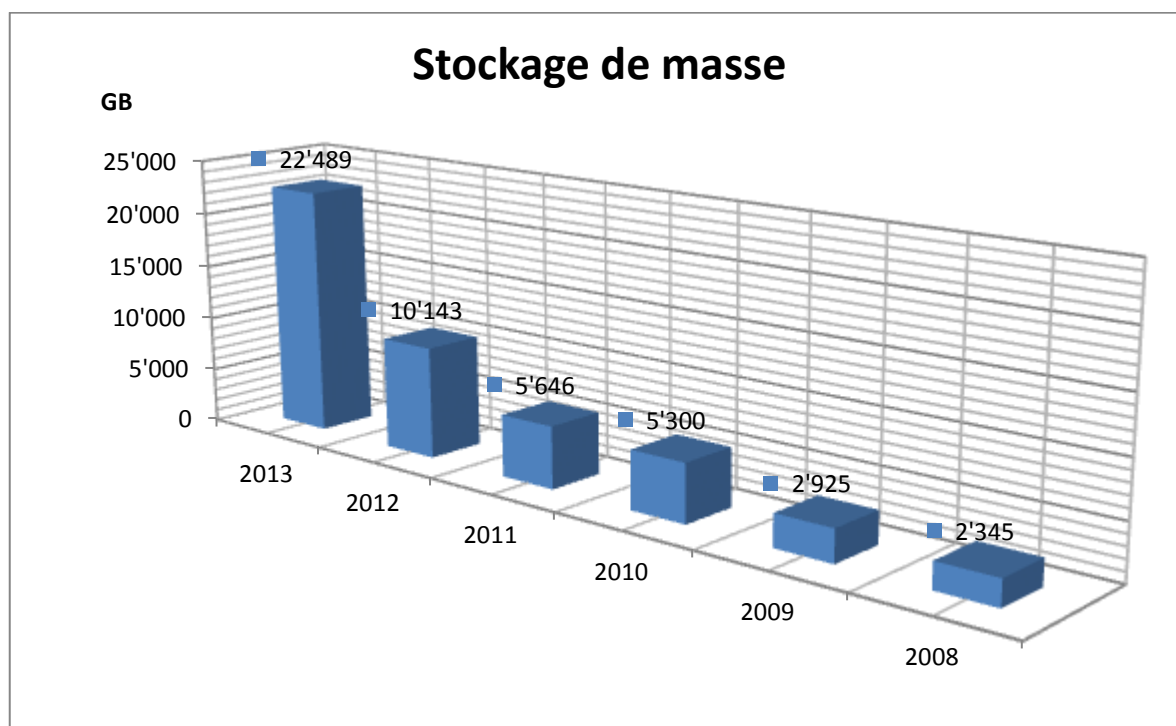
	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Groupe utilisateurs	Volume GB	Volume GB	Volume GB	Volume GB	Volume GB	Volume GB
	GB	GB	GB	GB	GB	GB
Gérance des immeubles	8.2	1.2	1.4	1.0	1.0	
Iconographie	37	463	229.0	174.0	74.0	
Intendance des bâtiments	81	61.1	52.7	17.0	13.0	8.0
MIH	345	214	208.0	159.0	116.0	68.0
Musée des Beaux-Arts	570	379	252.0	152.0	58.0	21.0
Musée d'Histoire	145	31.1	26.2	17.0	15.0	8.0
Musées	77	12	11.8	11.5	6.0	
Permis de construire	13	10.5	8.9	10.0		
Police du feu et des constructions	4	1.3	0.3	1.0		
Politique foncière	1	1.0	0.1	0.1		
SDP	542	74.7	338.0	376.0	281.0	209.0
Service de la Jeunesse	11	6.0	6.0	5.5	6.0	6.0
Service des sports	18	13.7	9.2	7.0	2.0	1.0
Service d'Hygiène	67	39.0	47.3	34.0	28.0	21.0

Service juridique	7	6.0	5.0	4.0	3.0	2.0
Travaux publics	103	52.4	36.1	24.0	14.0	8.0
UNESCO	595	229	174.0	147.0	130.0	122.0
Urbanisme	145	135	130.0	124.0	116.0	80.0
Bibliothèque (Archivage)	19'580.0	10'000.0	4'030.0	3'670.0	1'800.0	1'560.0
Gestion documentaire				305.0	238.0	191.0
Applications cadastrales	60		15.0	18.0	17.0	14.0
Données géomatiques	80	90	64.9	43.0	7.0	26.0
TOTAL Stockage de masse	22'489	10'143	5'646	5'300	2'925	2'345

Les informations suivantes y sont entreposées:

- Informations cadastrales (géomatique),
- Archivage des fiches des habitants (Contrôle des habitants),
- Fonds spéciaux et publications diverses (Bibliothèque de la Ville),
- Archives sonores Club 44 (Bibliothèque de la Ville),
- Données provenant du PGEE (Travaux publics),
- Plans des permis de construire (Police du feu et des constructions),
- Gestion des dossiers AVS (Office du travail et de l'AVS),
- Gestion des signalisations (Service du domaine public),
- Stockage de documents de divers types (correspondances, publications, photographies, plans, etc. (Gérance des immeubles, Intendance des bâtiments, Musée des beaux-arts, Musée d'histoire, Musée international de l'horlogerie, Office des sports, Service de la jeunesse, Service d'hygiène, Service du domaine public, Service juridique, Service d'urbanisme et de l'environnement, Travaux publics)),
- Gestion documentaire (Services techniques, Domaine foncier, Voirie, SIC, Service des Sports).

Le graphique suivant présente l'évolution des six dernières années de la place disque nécessaire au stockage de masse.



Gestion électronique de documents (GED)

Cent cinquante-six utilisateurs accèdent régulièrement aux documents stockés par l'application et le nombre de documents entreposés et gérés par l'application est de près de 920'000.

Les Services qui utilisent cette application pour gérer une ou plusieurs catégories de dossiers sont:

- L'Agence AVS,
- L'Action sociale,
- La Bibliothèque de la ville,
- Le Contrôle des habitants,
- La Chancellerie,
- Le Service des sports,
- Le Service d'urbanisme et de l'environnement,
- Le Service d'architecture et des bâtiments,
- Le Service du domaine public,
- Le Service juridique,
- Le Service informatique,
- Les Travaux publics

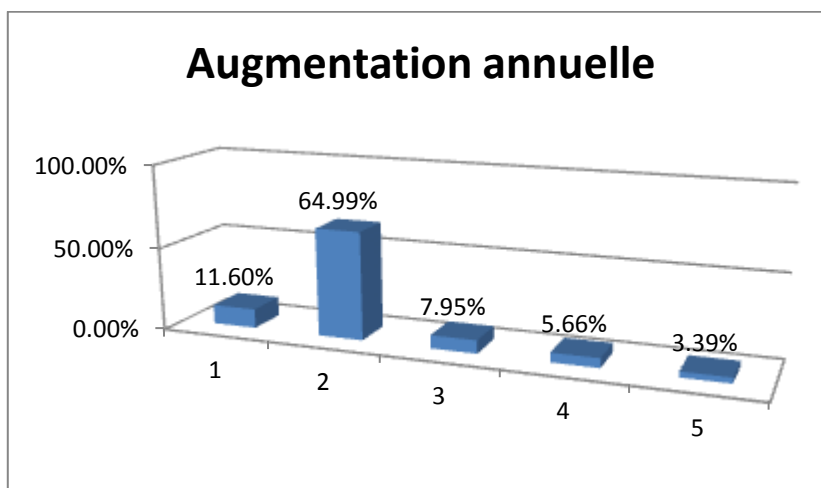
ainsi que le Service financier et tous les autres Services de la ville pour la gestion financière.

Depuis 2008, le nombre de documents publiés et confiés à la gestion électronique est en constante augmentation et le tableau ci-dessous représente le pourcentage de l'évolution annuelle depuis le début de l'utilisation de cette application.

Il est à noter que l'utilisation de la GED pour les dossiers du secteur social ainsi que le transfert (à la suite de l'uniformisation de l'outil de gestion électronique de documents) des factures enregistrées pour le logiciel de gestion financière (SAP) a contribué de manière importante à l'évolution du nombre de dossiers enregistrés en 2012.

Tableau récapitulatif

Services	Dossiers	2'013		2012		2011		2010		2009		2008
Chancellerie	Courrier	2'894		2'009		1'779		1'700		2'198		1'204
	Courrier - Archives	3'764		3'764		3'136		2'399		845		845
	Procès-verbaux CC	468		428		380		334		285		237
	Procès-verbaux CG	114		105		91		79		68		57
	Réglementation	190		191		187		185		181		172
Contrôle des habitants	Fiches habitants	193'592		193'589		193'589		193'581		192'932		192'912
	Autorisations de logements	1'606		254								
	Déclarations de domicile	100		95		85		68		91		76
	Gestion du service	101		101		101		100				
	Naturalisations	1'136		1'059		932		758		436		287
	Suisses de l'étranger	1'750		1'656		1'574		1'479		1'366		1'283
Service d'architecture et des bâtiments	Bâtiments	845		768		691		551		458		244
Service des sports	Plans, correspondances, ...	468		468		468		468		468		428
Office du travail	Dossiers AVS	14'981		14'668		17'970		17'275		15'958		14'682
Service de la Sécurité publique	Plan de classement	29'458		24'904		17'982		12'962		6'838		3'743
Service juridique	Service juridique	676		676		676		676		659		657
SIC	Demandes clients	100		96		96		91		91		56
	SIC - Conseil communal	12		20		10		9		9		7
	Clients-Projets	528		974		443		402		371		299
	Gestion du service	284		278		277		276		348		320
	Projets	257		274		257		257		253		230
	Journaux de gestion	657		657		657		657		545		441
Urbanisme & Environnement	Permis de construire	33'041		28'982		26'232		20'457		15'528		14'171
	Courriers	25'169		21'326		17'471		7842		7'841		7012
Bibliothèque de la Ville	Acquisition de Fonds	285		276		223		22				
Action sociale	Dossiers SACSO	91'710		39'185								
SAP - Finances	Factures fournisseurs	517'598		478'022								
Nb de documents publiés		921'784	11.60%	814'825	64.99 %	285'307	7.95 %	262'628	5.66 %	247'769	3.39 %	239'363
Gestion des versions		0		0		0		122'627		125'803		123'544
Nb de documents stockés		921'784		814'825		285'307		385'255		373'572		362'907



Intégration du WiFi (Wireless Fidelity)

Le déploiement du WiFi s'est poursuivi et plusieurs autres lieux bénéficient également d'une des trois méthodes de connexion (Accès sans fil sécurisé, NCNMobile et WIFI public), chacune répondant spécifiquement à des objectifs qui leur sont propres.

Accès sans fil (WIFI) sécurisé

Cet accès est uniquement destiné aux personnes bénéficiant d'une connexion informatique reconnue dans une de nos infrastructures utilisant les réseaux administratifs ou pédagogiques et répond aux objectifs suivants :

- Offrir une plus grande mobilité aux utilisateurs de PC portables (réunion, présentation, facilité de connexion),
- Développer et favoriser le partage d'infrastructures existantes (salle de réunion, salle de cours, aula, etc.).

Le SIEN est le fournisseur de cette prestation.

NCNMobile

Cet accès est destiné à une population de personnes externes à l'Administration et répond aux objectifs suivants:

- Permettre à des visiteurs ou à la population fréquentant un lieu appartenant à l'administration (salles de conférences, bibliothèques, lieux culturels, etc.) de pouvoir se connecter uniquement à Internet,
- Le respect des recommandations juridiques actuelles pour les réseaux sans fil à usage public notamment, la législation sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication,
- Les recommandations de la Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI).

Le SIEN et Arcantel sont les fournisseurs de cette prestation.

Les services de l'administration communale suivants bénéficient de ces possibilités de connexion par WiFi :

Action sociale	Collège 9	Bureaux
Bibliothèques	Rue du Progrès 33	Rez-de-chaussée supérieur
Bibliothèques	Rue du Progrès 33	Salle de lecture
Bibliothèques	Rue du Progrès 33	Rez-de-chaussée supérieur n°2
Bibliothèques	Rue du Progrès 33	1er étage
Bibliothèques	Rue du Progrès 33	2ème étage
Bibliothèques	Rue du Progrès 33	3ème étage
Centre d'orthophonie	Rue de la Jardinière 23	1er étage
Centre d'orthophonie	Rue de la Jardinière 23	2ème étage
Conseil Communal	Espace 1	13ème étage, salle de conférence
École primaire	Serre 14	
École primaire	rue du Temple-Allemand 115	Aula
École primaire	rue du Progrès 23	Bâtiment 1 - Aula Salle 17
École primaire	rue des Ormes 3b	Aula
École secondaire	Avenue des Forges 22	Salle de Conférence

École secondaire	rue de Beau-Site 11	Salle de conférence
École secondaire	rue du Docteur-Kern 14	Salle de conférence
École secondaire	rue du Docteur-Kern 14	Aula
École secondaire	rue du Progrès 33	Bâtiment 6 - Aula Salle 620
École secondaire	Avenue des Forges 22	Sciences Aula
École secondaire	rue du Progrès 29	Bâtiment 3 - Salle 326
Financier	Serre 23	Bureaux 2ème étage
Gérance des immeubles communaux	Maison du peuple	
Service de la Jeunesse	Serre 12	Rdc
Service Juridique	Serre 23	Bureau 4ème
Musée des beaux-arts	Rue des Musées 33	Administration, salle de travail
Musée des beaux-arts	Rue des Musées 33	Comble 1
Musée des beaux-arts	Rue des Musées 33	Comble 2
Musée des beaux-arts	Rue des Musées 33	Comble 3
Musée des beaux-arts	Rue des Musées 33	Expo E1
Musée des beaux-arts	Rue des Musées 33	Expo E2
Musée des beaux-arts	Rue des Musées 33	Expo E3
Musée d'histoire naturelle	avenue Léopold-Robert 63	Stock
Musée international d'horlogerie	Rue des Musées 29	Sous-sol, grande salle de réunion
Musée international d'horlogerie	Rue des Musées 30	salle de réunion de l'administration
Musée international d'horlogerie	Rue des Musées 29	Époque moderne
Musée international d'horlogerie	Rue des Musées 29	Époque ancienne
Musée international d'horlogerie	Rue des Musées 29	Hall d'entrée
Musée paysan et artisanal	Crêtets 148	Bureaux
Service du Domaine Public	Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1	1er étage, salle Lermite
Service du Domaine Public	Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1	2ème étage
Service du Domaine Public	Pl. l'Hôtel-de-Ville 1	1er étage ????? doublon ?
SIS (Service d'incendie et de secours)	Passage Bonne-Fontaine 38	Rez 1
SIS (Service d'incendie et de secours)	Passage Bonne-Fontaine 38	Rez Inf 1
SIS (Service d'incendie et de secours)	Passage Bonne-Fontaine 38	Rez Inf 2
SIS (Service d'incendie et de secours)	Passage Bonne-Fontaine 38	Rez 2
Service des Sports	Halle Volta	Salle de gymnastique
Service des Sports	Halle Volta	Salle des maîtres
Service des Sports	Halle Volta	Salle de théorie
Service des Sports	Espacité 1	Bureaux 2ème étage
Travaux publics	Pass. L.-Robert 3	3ème étage, salle Junod
Travaux publics	Pass. Léopold-Robert 3	Bureaux SAB 1er étage
Travaux publics	Rue des Marais 6	Voirie - Rez de chaussée, salle de réunion

WIFI public

Cet accès est destiné à la population et répond aux objectifs suivants:

- Permettre aux habitants et aux visiteurs occasionnels de la ville de se connecter à Internet en des points spécifiques de rassemblement (places publiques, sites sportifs et culturels, etc.),
- Le respect des recommandations juridiques actuelles pour les réseaux sans fil à usage public notamment, la législation sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication.

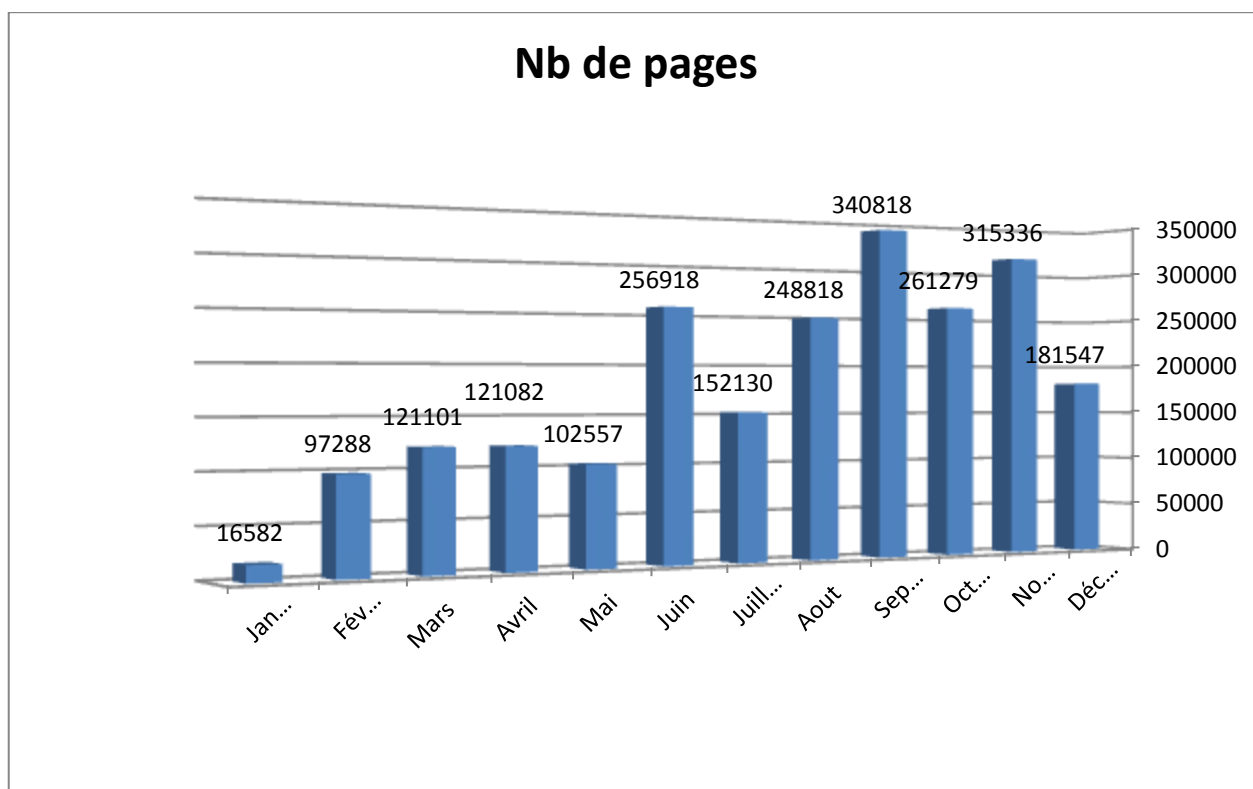
Des antennes permettant de connecter les périphériques adaptés à cette technologie (iPhone, Smartphones, iPad,) à Internet par le WiFi public ont été installées au sein du musée International d'Horlogerie et du musée des beaux-arts.

Ce projet est pour des raisons techniques et financières, étendu de 2012 à 2014. VIDEO 2000 est le fournisseur de cette prestation.

Les lieux suivants permettent à la population de bénéficier d'une connexion Internet gratuite:

Place Espacité
Musée international de l'horlogerie
Musée des Beaux-arts
Pavillon des sports
Centre sportif de la Charrière
Patinoire des Mélézes
Maison des jeunes, Doubs 34

Le graphique suivant décrit la fréquence mensuelle du nombre de connexions.



Fibres optiques bâtiment Fantaisie

Dans le but de préparer l'installation des salles de classe prévues en 2014, ce bâtiment a été relié par fibres optiques comme prévu par le crédit accordé en 2010 par le Conseil général.

Évolution, préparation et réalisation de projets informatiques

Gestion du temps, migration du logiciel JBM

L'obsolescence du logiciel utilisé par le Service des ressources humaines et le besoin de nouvelles fonctionnalités permettant d'améliorer et de rationaliser le travail du Service des ressources humaines a fait l'objet de fait du renouvellement de la version achetée lors du passage à l'an 2000.

Les terminaux nécessaires à la saisie du temps de travail pour le service des espaces verts, dont la collecte n'était pas automatisée ont été remplacés par de terminaux connectés à nos réseaux informatiques, permettant ainsi de transmettre directement la saisie des temps et évitant la ressaisie manuelle de ces informations.

Application iPhone pour les visites du Musée International de l'Horlogerie

Les audioguides du musée devant être remplacés en raison de leur obsolescence, il a été décidé de les remplacer par une application téléchargeable par des mobiles anticipant ainsi les nouvelles solutions qui seront proposées au travers du site Internet.

Par la même occasion, les antennes permettant de connecter les mobiles à Internet par le WiFi public ont été installées au sein du musée donnant aux visiteurs la possibilité d'utiliser cette prestation.

Caméras de surveillance au sein des musées

Les caméras ainsi que les différentes infrastructures nécessaires (serveurs centraux, matériel de télécommunications ...) destinées à garantir la surveillance des musées ont été installées. Ces installations complètent le système de vidéo surveillance existant et permet de centraliser la gestion du système.

La technologie choisie permet d'envisager l'évolution du système à d'autres lieux de surveillance (MH, MHNC, ...) tout en garantissant la gestion centrale ou déportée des opérations de paramétrage et de surveillance grâce au réseau de télécommunication existant. Les interfaces vers les systèmes de téléphonie mobile (gestion des alertes) ou avec des entreprises de gestion de la sécurité sont également réalisées à cette occasion.

Les bâtiments et lieux suivants sont maintenant complètement équipés:

- Musée des beaux arts
- Musée International de l'Horlogerie
- Dépôt des musées

Mesures hivernales

Suite à la nécessité de pouvoir mieux informer la population de l'obligation du respect des mesures hivernales lors des interventions de la Voirie et du Service du Domaine Public, une application permettant aux usagers de s'abonner à un service de messagerie transmis par SMS a été développée en collaboration avec un partenaire externe (ARCANTEL) et le SIEN.

Près de 2000 personnes bénéficient de cette application et sont ainsi informées des actions entreprises par les services concernés.

Communication dynamique et gestion de tickets

Cette nouvelle version de communication dynamique remplace l'ancienne version (LIS) permettant ainsi d'assurer de nouvelles fonctionnalités et a fait l'objet d'un intérêt commun entre la Ville de La Chaux-de-Fonds, l'État de Neuchâtel et la Ville de Neuchâtel. L'acquisition de ce produit (VENUS) a ainsi été faite conjointement par les trois partenaires.

L'application a pour but de mettre à disposition des clients, notamment dans les salles d'attente, des écrans (type télévision) assurant les prestations suivantes :

- présenter des informations concernant l'activité du service,
- présenter des prestations,
- orienter les citoyens,
- afficher des flux RSS (news, météo, etc.),
- afficher les numéros des tickets appelés,
- améliorer la satisfaction des usagers en diminuant les temps d'attente,
- optimiser l'utilisation des guichets,
- l'affichage par un service d'informations mono ou multi site
- l'affichage et la consultation de la muséographie d'un musée

D'autre part, un projet mené par la Communication de la ville et visant à tester une plateforme externe d'affichage d'informations à destination de la population est à l'étude et pourrait également bénéficier de cet outil (Neo-Advertising (écrans de plein air)).

Ce premier investissement permet dans le cadre de la rénovation du musée MH, la mise en œuvre d'un nombre indéterminé d'écrans de communication et d'écrans interactifs pour répondre aux besoins de présentation de sa muséographie (dont l'achat et l'infrastructure de télécommunication est à financer de manière séparée) et permettra par un budget de fonctionnement annuel de mettre en œuvre le logiciel dans plusieurs autres services (MIH, MBA, SDP, BV, SDS, ...).

Service de la Jeunesse, application de gestion des activités

Le logiciel utilisé à ce jour par le Service de la jeunesse destiné à la gestion des activités proposées à la jeunesse de la ville (réservation d'animations et facturation des prestations) n'est plus supporté par le fournisseur du logiciel actuel (service informatique de la ville de Morges).

Le Service de la jeunesse souhaitant apporter de nouvelles fonctionnalités et une meilleure interface avec la population a son outil de gestion et d'organisation des activités destinées à la jeunesse de notre ville (camps, manifestations, etc...), le cahier des charges de cette application a été revu et a intégré de nouvelles fonctionnalités.

L'analyse des fonctionnalités souhaitées nous a permis de retenir un module du progiciel SAP qui sera mis en œuvre courant 2014.

Gestion des réservations (GELORE)

Le logiciel GELORE permettant de réserver par Internet:

- La patinoire des Mélèzes,
- Les halles de gymnastiques (service des sports et écoles),
- Le pavillon des sports,
- Le matériel de la voirie,
- Les cartes CFF (réservation et vente en ligne),
- Le crématoire par l'accès au guichet sécurisé unique (Centre funéraire),
- La réservation en ligne de places pour le théâtre des Automates (manifestation Automates et Merveilles),
- L'inscription et la vente en ligne des activités proposées par Midi-Tonus (Service de Sports),
- La réservation de visites guidées, de visites école-musée et des salles de conférence (Musée international d'horlogerie).

a été complété par la réservation de places et d'objets pour la manifestation "Mai en ville", avec un lien vers la cartographie communale permettant à l'utilisateur de visualiser les emplacements libres ou déjà loués.

Flora WEB

La Bibliothèque de la ville confie la gestion du patrimoine écrit et audiovisuel (catalogue des fonds d'archives et des fonds patrimoniaux existants, catalogue du patrimoine audiovisuel et des supports existants pour chaque œuvre, catalogue de la filmographie) au logiciel FLORA.

La publication par Internet de ces archives à l'aide d'un portail permettra de fédérer les demandes d'informations de chercheurs du monde entier des différents objets d'archives des trois entités qui sont l'Etat de Neuchâtel, la Bibliothèque publique universitaire, et la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Flora filmographie

La Bibliothèque de la ville confie la gestion du patrimoine écrit et audiovisuel (catalogue des fonds d'archives et des fonds patrimoniaux existants, Catalogue du patrimoine audiovisuel et des supports existants pour chaque œuvre) au logiciel FLORA.

Les données de la Filmographie sont destinées à la publication de livres et leur intégration à ce même logiciel de gestion est une étape additionnelle du projet FLORA WEB qui permettra également la recherche d'informations par Internet.

Exploitations et maintenances

Les travaux d'exploitation confiés au SIEN permettent de garantir:

- L'exploitation et la maintenance des logiciels de gestion des Finances, de la Gérance des immeubles, des Ressources humaines, de l'Intendance des bâtiments et du Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises (ERP-SAP),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion du garage des Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance et gestion du fichier des entreprises pour le Contrôle des habitants,
- L'exploitation et la maintenance et gestion de la facturation et la comptabilité "débiteurs" des prestations destinées à l'hygiène et à l'environnement du Service d'urbanisme et de l'environnement ,
- L'exploitation et la maintenance de l'application des permis de construire (SATAC),
- L'exploitation et la maintenance de la facturation de la taxe déchets "Entreprises" aux Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance de la facturation de la taxe déchets "Ménages" aux Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de l'Impôt foncier,
- L'exploitation et la maintenance de la statistique des locaux vacants pour le Service économique,
- L'exploitation et la maintenance des allocations communales pour l'Office du travail,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de gestion électronique de documents,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de gestion des risques liés au verglas (Voirie),
- L'exploitation et la maintenance des applications «Iconographique» et «Fonds spéciaux» pour la Bibliothèque de la Ville (FLORA),
- L'exploitation et la maintenance de l'application «FLORA-WEB» pour la Bibliothèque de la Ville,
- L'exploitation et la maintenance de l'application «Filmographie» pour la Bibliothèque de la Ville,
- L'exploitation et la maintenance des sites Intranet de la Ville,
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion de l'Assistance sociale (SACSO),
- L'exploitation et la maintenance des applications géomatiques (PGEE, signalisations, etc.),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion des bâtiments (EPIQR),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion du Centre funéraire,
- L'exploitation et la maintenance de l'application des Amendes d'ordre,

- L'installation et maintenance des réseaux, des serveurs, des postes de travail et de la téléphonie,
- L'exploitation du logiciel d'informations des mesures hivernales (VOIRIE et SDP).

Les travaux d'exploitation confiés au CEG ont permis de garantir:

- L'exploitation et la maintenance du logiciel de contrôle de l'habitant (ETIC),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion de Centre d'orthophonie (DORI),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion de crèches et de l'accueil parascolaire (AEF),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de réservation des infrastructures (GELORE),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de publication des sites Internet de la bibliothèque (D2W),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel des Écoles (CLOEE).

Les travaux d'exploitation confiés à ARCANTEL ont permis de garantir:

- L'exploitation du site Internet de la Ville,
- La maintenance du logiciel d'informations des mesures hivernales (VOIRIE et SDP)

Les travaux de développement et de maintenance du site Internet de la Ville et de l'application de visite du MIH par iPhone ont été confiés à la société Apiness.

SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Préambule

Ce service réunit les différents intervenants de prestations sécuritaires que sont:

La Police neuchâteloise

Le Service du Domaine Public (SDP)

Le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN)

L'Organisation de la Protection Civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN)

Administration sécurité publique

Le Service administratif est rattaché directement au conseiller communal en charge du dicastère. L'administrateur sécurité participe aux différentes réunions de coordination. Des réflexions ont été menées pour améliorer son intégration dans les services afin de libérer les différents acteurs d'un maximum de tâches administratives et qu'ils puissent se consacrer à leurs objectifs. L'administrateur est en charge du budget et des comptes, de la facturation en appui des différents chefs de services.

Le projet intitulé «gobelets réutilisables» mis en place par l'administrateur sécurité fonctionne bien. Différentes sociétés locales ainsi que deux partis politiques lors de la Braderie ont sollicité les gobelets réutilisables de la Ville. Nous constatons une satisfaction des utilisateurs, tant à la Fête de mai que lors la Braderie. Un accès sera mise en place sur le site internet de la ville concernant la mise à disposition de ce matériel.

Des contacts ont été pris avec un club de hockey romand afin d'étudier leur processus de gestion des gobelets, et pouvoir ainsi apporter des informations utiles au HCC pour diminuer d'une manière importante les déchets occasionnés lors des matchs à domicile.

D'autres démarches ont été entreprises auprès des restaurateurs, ainsi que des différentes Communes ou associations des Montagnes neuchâteloises.

L'administrateur sécurité gère, en collaboration avec le responsable de la santé et de la sécurité au travail de la ville et celui de la police du feu, les formations «prévention incendie-évacuation» des collèges de notre ville. Il contribue aussi à la formation du personnel des entreprises reliées au SIS pour les consignes incendie et évacuation en cas d'incidents. Depuis 2013, il contribue, en collaboration avec l'ECAP et un membre de la Police du feu de la ville, à la campagne de prévention incendie pour les élèves de 7^{ème} HarmoS. Cette instruction a remporté un franc succès.

Contrat de prestations avec la Police neuchâteloise

Depuis le 1^{er} janvier 2007 et consécutivement à l'intégration du Corps de police de la Ville dans celui de la Police neuchâteloise, les prestations sécuritaires de police sont fournies par cette dernière dans le cadre d'un contrat de prestations.

Après une renégociation en 2009, ce contrat a été renégocié pour les années 2013-2014. Cette démarche a abouti durant le premier trimestre 2014 avec une baisse par l'Etat des montants dus. Celle-ci est imputable aux travaux effectués par la Police de proximité concernant la prise des plaintes, travaux qui doivent être pris en charge par la Police judiciaire d'où la diminution du montant du contrat de prestations.

Nous pouvons considérer que les opérations de la Police neuchâteloise en tant que Police de proximité sont satisfaisantes actuellement. Les relations opérationnelles peuvent également être considérées comme bonnes. Nous recherchons à ce stade à améliorer le contexte global de la sécurité de proximité dont la Police de proximité est un des éléments.

Nous assurons aujourd'hui encore le service des commandements de payer par le Service du domaine public, service qui pour nous est autoporteur.

La Police de proximité continue à travailler avec des patrouilles les nuits de jeudi, vendredi et samedi en plus des patrouilles Police secours qui sont déjà sur le terrain durant ces nuits.

Le nouveau contrat de prestations a, comme mentionné, été négocié avec effet au 1^{er} janvier 2013 et il devra être revu au 1^{er} janvier 2015 en fonction des nouveautés annoncées dans le cadre des modifications de la Loi sur la police.

A ce stade, il faut mentionner que la nouvelle Lpol prévoit une organisation par régions qui impliquera des modifications importantes des contrats de prestations signés avec les Communes.

ACTIVITÉ DE LA POLICE NEUCHÂTELOISE EN VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Introduction

L'année 2013 s'est déroulée sans changements importants dans l'organisation des activités de la police neuchâteloise à La Chaux-de-Fonds par rapport à l'an dernier.

Projet "Graffitis"

136 plaintes ont été traitées pour des graffitis en ville de La Chaux-de-Fonds, contre 145 l'année précédente. 130 affaires ont été résolues et seules six sont pour le moment sans auteurs connus. Comme d'habitude, certains auteurs sont identifiés bien plus tard.

Projet "Écoliers"

Tout au long de l'année, une attention particulière a été portée à la sécurité des écoliers. La police neuchâteloise était présente régulièrement aux abords des collèges, mais également aux endroits de rassemblement des jeunes, comme lors des joutes sportives. Des contacts étroits sont noués avec la Direction des écoles et cette collaboration est bénéfique pour tous. Nous collaborons aussi avec le SDP et Police-secours lors des rentrées scolaires.

Projet "Victimes"

Peu de cas ont nécessité un "retour sur affaire". Toutefois, cela a été très apprécié par les victimes.

Projet "Gare"

Des passages réguliers sont effectués tous les jours à la gare de La Chaux-de-Fonds, tant par Police secours, la Police mobile, que par la Police de proximité. La police neuchâteloise continuera d'y dédier une partie de son travail en 2014, ceci en collaboration avec la Police ferroviaire avec qui un partenariat étroit s'est instauré. A relever que les interventions les plus fréquentes dans ce lieu sont pour les vols à l'étalage. Le scandale, les interpellations, les découvertes de stupéfiants lors du contrôle de personnes sont réguliers mais pas en augmentation.

L'organisation de la police de proximité Secteur La Chaux-de-Fonds - Val-de-Ruz

La Police de proximité secteur La Chaux-de-Fonds – Val-de-Ruz a subi des changements en 2013. Le plus important est le remplacement à la tête du quartier 3 Sud-Ouest "Polyexpo". En effet, la sgte cheffe en place a été remplacée au 1er juillet 2013. Plusieurs jeunes gendarmes sont venus au poste de La Chaux-de-Fonds de juillet 2013 au 1er janvier 2014.

A noter que les villages de La Sagne et des Planchettes dépendent du chef de poste de La Chaux-de-Fonds. C'est le chef du quartier 3 qui est en charge du premier village alors que celui des Planchettes n'a pas de responsable.

Activité déployée

La Police de proximité, à La Chaux-de-Fonds, a continué à nouer des contacts avec divers partenaires et à poursuivre sa collaboration avec les responsables politiques, notamment par des rencontres régulières ou par la mise sur pied de divers groupes de travail touchant à plusieurs domaines. Ces rencontres ont été bénéfiques à toutes les parties et ont contribué à mieux faire comprendre les pouvoirs et contraintes de chacun. Nous avons aussi tenu un stand de présentation de notre unité opérationnelle durant une semaine au centre commercial Coop-Eplatures. Le Service du Domaine Public (SDP) de la Ville y a participé en présentant son service. Cela a été fort apprécié du public. Cette présentation sera reconduite en octobre 2014 en tout cas pour la Police.

A la demande du Service des Sports, nous avons effectué plusieurs patrouilles à la piscine des Mélèzes afin de marquer une présence policière dissuasive. Cette mesure a porté ses fruits et sera fort probablement reconduite en 2014. La Ville ne laisse pas cet endroit très fréquenté à la merci des voleurs, petits fumeurs de joints/trafiants et autres perturbateurs.

Quartier 1: Nord-Est "Charrière"

Durant l'année, plusieurs problèmes de voisinage ont surgi dans ce secteur. Même s'il s'agissait de problèmes récurrents, ils ont pu être réglés à satisfaction par la médiation.

Les divers contacts pris par le chef de quartier avant les manifestations avec les organisateurs ont permis d'atténuer grandement les doléances des riverains, doléances que nous avons connues plus importantes les années passées. Diverses enquêtes et demandes émanant de citoyens de la ville ont été effectuées à satisfaction et le travail de médiation effectué a permis de faire en sorte que certaines affaires bénignes ne débouchent sur des plaintes.

Quartier 2: Sud-Est "Tours de l'Est"

Dans ce quartier aussi les divers contacts pris par le chef de quartier ont permis d'atténuer les problèmes. Des patrouilles ou présences dans le quartier Esplanade ont été grandement appréciées par la Gérance avec qui nous entretenons de bonnes relations. Le chef de ce quartier est aussi responsable au niveau de la gendarmerie, du contrôle des salons de massage et des cabarets. Les contrôles sont réguliers pour ces endroits et ne font ressortir aucun problème particulier.

Quartier 3: Sud-Ouest "Polyexpo"

Ce quartier particulier compte dans son périmètre de surveillance plusieurs centres commerciaux. Les infractions les plus courantes sont les vols à l'étalage qui sont traités la plupart du temps par une patrouille de police secours.

Comme mentionné plus haut, le chef de ce quartier a aussi la responsabilité du contrat de prestations passé avec la Commune de La Sagne.

Quartier 4: Nord-Ouest "Les Forges"

Le chef de ce quartier est aussi le responsable des établissements publics en ville de La Chaux-de-Fonds. D'innombrables passages ont été faits dans ces lieux, notamment en regard de divers problèmes de patentes. La modification prochaine de la Loi sur les établissements publics apportera son lot supplémentaire de contrôles. Des problèmes récurrents avec deux ou trois établissements créent des plaintes ou remarques de la part de la population avoisinante. Les tentatives de résolution de problèmes par la Police n'ont pas toujours l'impact désiré. En effet, les propriétaires des locaux, le SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires) par son Service du commerce et la Commune devraient plus s'investir afin de tenter de régler ces problèmes.

Les activités résumées ci-dessus ne représentent bien évidemment qu'un éventail des principaux points traités par la Police de proximité en ville de La Chaux-de-Fonds.

Il est à relever ici que toutes les autres unités opérationnelles de la Police neuchâteloise ont participé au maintien de la sécurité publique ainsi qu'aux divers constats qui s'imposaient et aux objectifs mensuels.

Manifestations

La Police de proximité, aidée par les autres unités opérationnelles, a montré une présence policière lors de toutes les manifestations énumérées ci-dessous, pour l'année 2013:

- Marche du 1er Mars
- Carnaval
- Fête foraine annuelle
- Tour de Romandie cycliste
- Fête de Mai
- Fête de la musique
- Les Promotions
- Fête nationale
- Plage des Six-Pompes
- Braderie et Fête de la Montre
- Modhac
- Corrida La Trotteuse (pour les deux manifestations)
- Patrouilles piscine des Mélèzes
- Tous les matchs du Hockey club CH La Chaux-de-Fonds SA (HCC)

Activité générale de police de proximité

Durant l'année 2013, des campagnes de prévention et des objectifs de la Police neuchâteloise dans divers domaines ont été mis en place. Des surveillances aussi bien en uniforme qu'en civil ont été effectuées tout au long de l'année dans les principaux commerces ainsi que dans les quartiers de villas et industriels en raison notamment des cambriolages. La gare CFF et ses alentours ont aussi fait partie de nos patrouilles.

A la Police de proximité de La Chaux-de-Fonds des spécialistes sont nommés dans les domaines suivants:

- Stupéfiants
- Loi sur la prostitution
- Loi sur les étrangers et OSUR
- Graffitis
- Loi sur les armes
- Établissements publics

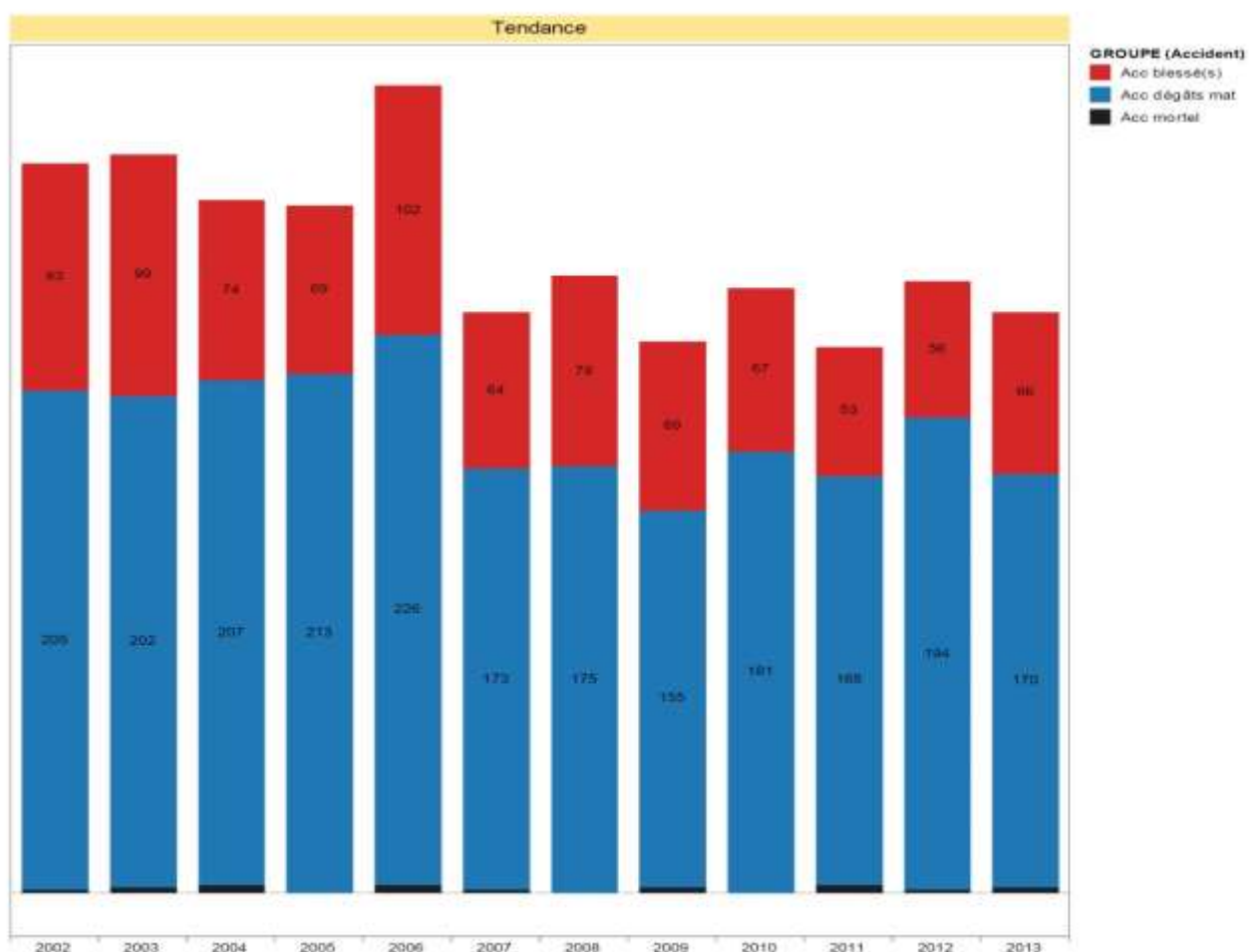
Nous avons pu effectuer des contrôles de cabarets, de salons de massages, des surveillances et enquêtes dans le domaine des graffitis, lutter contre le séjour illégal des étrangers et sévir dans le domaine des établissements publics qui ne respectent pas certains règlements.

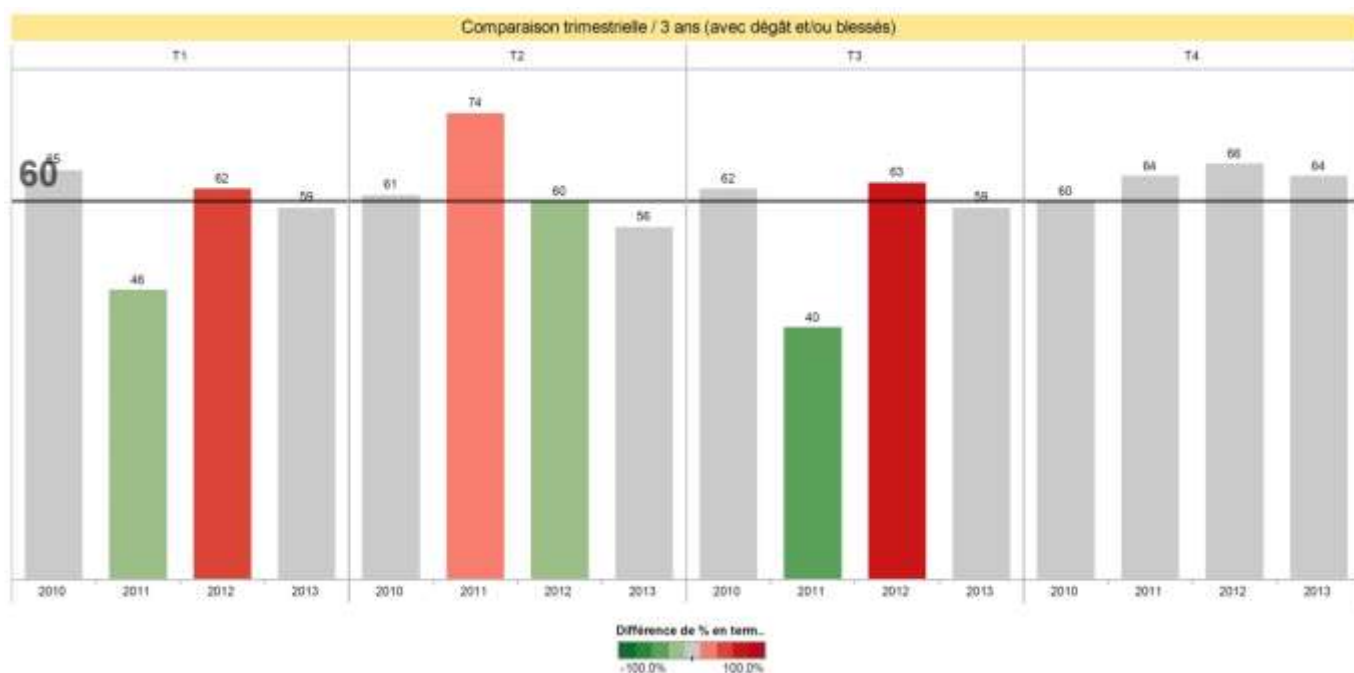
La Police de proximité de La Chaux-de-Fonds est toujours au bénéfice du label qualité "Q" délivré par Suisse Tourisme. Elle est l'unique Police de notre pays à en bénéficier et son personnel ainsi que celui du SDP sont formés en conséquence.

La Police de proximité bénéficie d'un espace sur le site Internet de la Ville et il est possible d'y enregistrer des pré-plaintes, ce qui réduit notamment le temps d'attente au guichet de l'Hôtel de Ville.

Pour les autres domaines :

Accidents de circulation

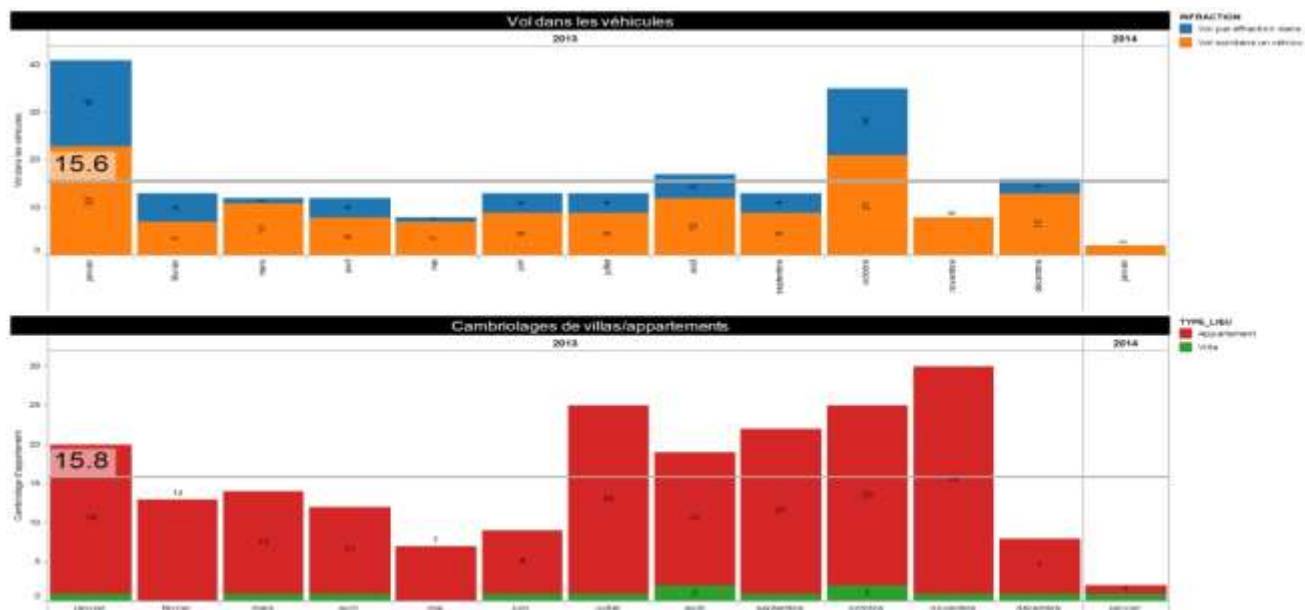




Ivresses

	2010	2011	2012	2013
janvier	15	20	18	13
février	16	17	11	16
mars	13	15	17	26
avril	21	10	17	22
mai	17	16	25	23
juin	13	10	26	31
juillet	23	12	7	19
août	17	23	13	23
septembre	19	16	22	15
octobre	14	19	22	24
novembre	13	16	12	14
décembre	14	12	16	22
Total général	195	186	206	248

Vols et cambriolages



07.01.2014

Climat sécuritaire général La Chaux-de-Fonds [affaires]



Objectifs 2014

Pour 2014, la Police de proximité devra intensifier sa présence extérieure pour une bonne visibilité sur l'ensemble de la ville. Le carnet de contacts devra encore se remplir afin que nous puissions poursuivre notre intégration auprès des citoyens, car il n'y a que par eux que nous pourrions acquérir et jouir d'une pleine intégration au cœur même des préoccupations locales ou régionales des gens que nous voulons servir.

L'activité en fin de semaine, de patrouilles en soirée ou nocturnes va dans ce sens.

Collaboration avec le SDP et le Guichet Unique

- ❖ Assistants de sécurité: Aucun problème à relever. Une bonne entente règne entre les deux services qui se doivent d'être complémentaires, principalement lors de services d'ordre pour les manifestations.
- ❖ Guichet unique: aucun problème à soumettre. Une parfaite coordination règne entre ce service et la Police de proximité.

Conclusions

Le conséquent travail effectué par la Police de proximité de La Chaux-de-Fonds a donné satisfaction. Il nous faut donc continuer sur cette voie et renforcer notre image et notre accessibilité envers le citoyen. Certes le policier de proximité n'est pas celui qui ferme les yeux sur les infractions, mais celui qui dénonce avec bon sens, discernement et proportionnalité. Il est aussi celui qui est à l'écoute, qui aide, celui qui connaît son secteur à la perfection, qui parfois sait anticiper les problèmes avant qu'ils ne surgissent. Celui qui tout simplement fait partie des gens de la cité. Il sait ce que veut dire "Partenariat".

Depuis sa création, la Police de proximité n'a cessé de s'améliorer et il n'existe aucune raison pour qu'il n'en soit pas ainsi en 2014.

SERVICE DU DOMAINE PUBLIC (SDP)

Préambule

Le SDP s'est renforcé au fil des ans par l'engagement d'assistants de sécurité dans le but de gérer au mieux l'ensemble des tâches et des missions qui lui sont confiées. Il se compose de 23,2 ETP et est en activité depuis le 1^{er} janvier 2007. Son effectif est constitué d'un groupe administratif fort d'une responsable à 50%, de quatre collaborateurs à 100% et de deux collaboratrices à 50%. Le groupe "Mobilité-Stationnement-Domaine public" traite tout ce qui a trait à l'occupation du domaine public. Il est formé d'un responsable du groupe, d'une gestionnaire des assistants, de 11 assistants, de deux collaboratrices administratives et de 1,5 ETP qui réglementent la circulation et la sécurité aux abords des chantiers et qui s'occupent de la signalisation, du marquage routier, des fonds privés, des préavis de construction et de l'octroi des concessions "Taxis" et des autorisations d'exercer en qualité de chauffeur de taxi.

Le service gère toutes les tâches relatives au respect des règles en matière de stationnement estival et hivernal, aux trois caméras et aux 11 mâts «radar fixe», à la régulation du trafic, aux services d'ordre de parcage, aux autorisations de patentes, à l'usage du domaine public, à la salubrité publique, au marché, aux permissions tardives, à la géomatique interne au service et à la gestion des poursuites. Il participe également à l'élaboration des projets d'urbanisation.

En ce qui concerne les mesures hivernales, un message d'alerte SMS a été créé. A ce jour, 2000 personnes y ont adhéré. Parallèlement à l'arrêté du Conseil communal, des brochures tous publics sont distribuées par l'intermédiaire des guichets de la Ville.

Du 1^{er} janvier au 15 avril, par mandat de prestations, nous avons contrôlé le respect des mesures hivernales au Le Locle afin de pallier à la défection de la Police neuchâteloise qui ne veut plus se consacrer à ce type de mission générant ainsi un surcroît de travail.

Par ailleurs, un contrat de prestations a été conclu avec le village des Ponts-de-Martel. Celui-ci comprend 18 heures de contrôles du parcage et des abords du collège pour la sécurité des élèves. De plus, notre service gère l'entier des manifestations du village soit le cortège des promotions, les manifestations sportives, la Saint-Nicolas, le marché au bétail et les mesures hivernales.

Personnel

Durant l'année écoulée, le Service a accompli de nombreuses tâches résumées dans les chapitres qui suivent. L'effectif à disposition est ajusté en regard des tâches à accomplir. Les collaborateurs sont motivés et fournissent un travail de qualité dans un environnement relativement difficile. Les assistants sont journalièrement pris à parti par des auteurs d'infractions ce qui augmente le stress quotidien.

Formation et instruction

Deux assistants dispensent, dans le cadre des Écoles d'aspirants de police et d'assistants de sécurité publique (ERAP) ainsi que dans les cours PCi, l'instruction sur la régulation du trafic. Ainsi, tant les aspirants gendarmes que les assistants en formation découvrent notre service ainsi que la ville. Quant à la PCi, les cours sont organisés au centre de formation de Couvet. Cette mission est en pleine expansion ce qui est réjouissant. Cette année, nous avons également formé des agents d'une agence de sécurité. Cette instruction dispensée par un seul service permet d'uniformiser la matière pour tout le personnel en uniforme quel que soit son Corps respectif.

Dans le cadre de l'Ecole d'assistants de sécurité publique, deux modules de formation sont dispensés aux assistants en formation. Le premier est composé des branches générales et le second est axé sur les problèmes législatifs et administratifs liés au trafic en mouvement et au repos.

Deux assistants ont suivi avec succès la formation d'assistant de sécurité 2013 à Colombier. Ces collaborateurs ont réussi brillamment les examens. La cérémonie de remise des certificats s'est déroulée le jeudi 28 novembre en présence du chef de service qui a apporté les salutations de l'Autorité communale.

Cette formation obligatoire (LPol art. 14/3), valorise indéniablement la profession d'assistant de sécurité publique et apporte une bonne culture générale sur le statut d'agent de police judiciaire.

Mutations – recrutements - naissances

28 février	nous avons dû nous résoudre à prendre congé d'un assistant pour raisons disciplinaires;
31 mars	départ d'une assistante de sécurité qui a été engagée à la Commune de Saint-Aubin/NE;
1 avril	engagement d'un assistant de sécurité en lieu et place de l'assistant licencié;
1 ^{er} août	engagement d'un assistant de sécurité en lieu et place de l'assistante partie à Saint-Aubin/NE;

Activité du service

Cette année (jusqu'au 30 novembre 2013), le Service a traité les tâches suivantes en matière de trafic:

20'466	amendes d'ordre de parcage délivrées;
760	véhicules mis en fourrière durant les mesures hivernales;
24'521	amendes d'ordre pour un dépassement de la vitesse;
151	plaintes sur fonds privés;
296	procès-verbaux pour dépassement de la vitesse;
115	procès-verbaux pour la salubrité publique;
84	procès-verbaux pour diverses infractions;
72	voitures mises en fourrière durant le reste de l'année;
71	services d'ordre de parcage représentant quelque 3850 heures.

Durant l'année écoulée, sept manifestations marquantes ressortent de celles gérées par le Service

- 18 mai, Tour de Franche-Comté;
- 31 juillet, Fête Nationale sur la Place du Marché;
- 2 au 10 août, La Plage des Six-Pompes;
- 30, 31 août et 1^{er} septembre, Braderie et Fête de la Montre;
- 8 septembre, Triathlon;
- 25 octobre au 3 novembre, Modhac;
- 14 décembre, La Trotteuse-Tissot

Lors des grandes manifestations organisées en ville, les commerçants riverains, et les entreprises sont informés verbalement ou par écrit. De plus, les usagers motorisés sont renseignés aux moyens de panneaux placés aux entrées de ville. La Police neuchâteloise apporte son concours en cas de nécessité.

Engagement de la section Police-route du SISMN

La section Police-route du SISMN a été engagée à 67 reprises et est un élément important dans la gestion des manifestations sur le territoire communal. Ces sapeurs-pompiers-police route volontaires font preuve d'une grande motivation et contribuent grandement à la réussite des missions confiées au SDP.

Groupe "Volontaires"

Dans le but de pallier à la recrudescence d'événements importants et pour améliorer la gestion du stationnement durant les mesures hivernales, un groupe de Volontaires a été créé. Il est fort de 18 personnes engagées à satisfaction dans 67 services d'ordre. Il contribue indéniablement à la bonne facture des services d'ordre de manifestations et c'est un renfort appréciable lors de la saison hivernale.

Groupe "Patrouilleurs scolaires"

Un assistant à mi-temps (0,5 ETP) et le Service administratif gèrent ce groupe qui se compose de 45 patrouilleurs scolaires répartis sur 28 passages pour piétons.

Cette année, cinq personnes ont démissionné et quatre ont été engagées en remplacement. L'effectif est important en regard du nombre de passages à gérer mais c'est indispensable pour le bon fonctionnement de l'activité.

Circulation et parcage

Nous constatons que la structure mise en place permet de mieux maîtriser les incivilités. Cependant, nous espérons encore augmenter l'effectif pour contrôler le stationnement en début de soirée (1x/semaine) et le week-end (1x/mois).

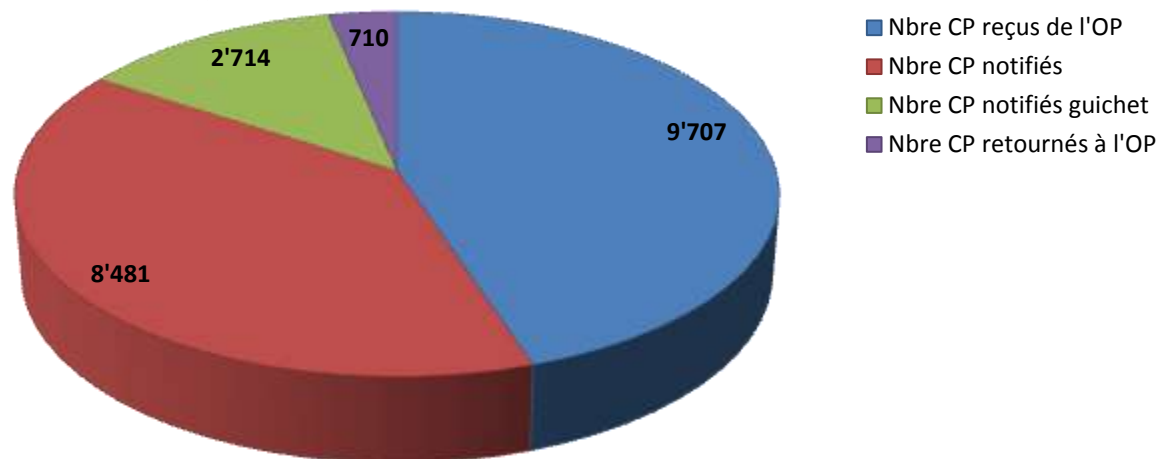
Les nombreux et importants services d'ordre nécessitent un engagement significatif en moyens et en heures ce qui peut parfois péjorer le reste de l'activité. Cependant, cela démontre que notre Ville est bien vivante, la diversité des manifestations en est la preuve. L'économie locale bénéficie ainsi d'un coup de pouce certainement non négligeable. Nous nous efforçons d'apporter rigueur et professionnalisme dans l'organisation et la réussite de ces manifestations d'importance régionale, nationale voire internationale afin que les organisateurs aient envie de revenir dans nos murs.

La deuxième partie de la saison hivernale 2012-2013 a été mouvementée. En effet, nous sommes intervenus à six reprises sur la ville ainsi qu'à 13 reprises au Locle. En outre, dès le 1^{er} novembre 2013, nous sommes intervenus à huit reprises dans le village des Ponts-de-Martel.

Commandements de payer

Faisant suite à la modification du contrat de prestations avec la Police neuchâteloise, le Service a repris la tâche des commandements de payer en 2^{ème} remise. Cette nouvelle mission a une incidence sur le Service puisque deux postes de travail à plein temps ont été créés et une agence de sécurité apporte son appui. Dès 2012, une collaboratrice a été attribuée en renfort à 50% pour cette tâche. 9707 commandements de payer ont été traités cette année dont 710 n'ont pas pu être remis.

Commandements de payer Statistiques du 01.01.2013 au 31.12.2013



Gestion administrative des établissements publics et du guichet unique

Etablissements publics, domaine public et port de la Maison-Monsieur

Terrasses	75	(2'103,7 m2)
Etablissements publics	248	
Changements de tenancier	0	
Permissions tardives accordées	71	
Panneaux mobiles et étalages	116	
Manifestations accordées	174	
Feux d'artifices autorisés	3	

Matches au loto

Organisés	29
Annulés	3

Etalages et panneaux mobiles

Etalages	30
Panneaux mobiles	78

Maison-Monsieur

Bateaux amarrés	53
Places vacantes	2
Liste d'attente	11 personnes
Résiliations	2
Place d'amarrage octroyées	3

Guichet unique

Les 760 véhicules mis en fourrière durant la saison hivernale 2012-2013 ont conduit à une fréquentation de gens mécontents et bien souvent agressifs à notre guichet.

Pour améliorer cette situation en 2013, plusieurs mesures ont été prises. Un système d'alerte lors des sorties neige des Travaux publics est désormais disponible au travers du site internet de la Ville et reste gratuit pour l'utilisateur. En phase de rodage actuellement, nous en tirerons les premières conclusions à la fin de la période hivernale. Les informations dispensées sur le site internet de la Ville ont été améliorées. Un affichage adéquat a également été installé dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville. La gestion des fiches d'évacuation de véhicules de manière électronique permettra un service de qualité et plus rapide. Finalement, un système de "ticketing" viendra compléter les améliorations annoncées.

De décembre 2012 à novembre 2013 ont été encaissés au guichet du Service du Domaine Public:

Factures communales	CHF	3'320.00
Amendes d'ordres	CHF	25'094.00
Fourrières	CHF	363'050.00
Taxes de places	CHF	2'250.00
Etablissements publics	CHF	30.00
Frais administratifs	CHF	1'320.00
Service de la faune	CHF	426.00
Avis aux plaignants/sinistres	CHF	1'380.00
Permis d'achats d'armes	CHF	5'590.00
Attestations de pertes	CHF	13'110.00
Total	CHF	436'553.55

Ces chiffres comprennent 13 plaintes effectuées pour la Police neuchâteloise par le personnel du guichet unique, 9 permis de pêche et 4 permis d'escargots octroyés avec trois anneaux.

Par ailleurs, 1012 objets trouvés ont été reçus à notre guichet. Ce service a pu être ainsi amélioré grâce au nouveau système informatique mise en place.

Amendes d'ordre

Ce secteur a subi une réforme importante sur le plan cantonal. Les processus ont été harmonisés et la gestion globalisée. Les nouvelles procédures se sont notamment inscrites dans un nouveau concept de gestion identique à toutes les entités: Epsipol 6. Dès lors, le suivi est plus performant, les cas sont traités plus rapidement et de manière uniforme. La réforme est à bout touchant.

Géomatique

En appui au Service géomatique de la ville, un collaborateur s'occupe à temps partiel de la saisie et de la gestion des modifications de la signalisation routière en ville. A ce jour, plus de 90% de toute la signalisation est répertoriée.

Taxis

Etat au 31 décembre 2013:

- 5 concessions de type «A»;
- 6 concessions de type «B» avec places de parc sur fonds privé;
- 64 chauffeurs dont 37 auxiliaires;
- 39 véhicules pour 35 immatriculations

Concessions «A» (responsables)

Taxis Réunis	Mme Madeleine Schaller;
Taxis ABC	M. Pierre-Alain Jeanmaire;
Taxi Bleu	M. Pedro Dias;
Eurotaxi	M. Kisa Haci;
Chrono Taxi	M. Jean-Marc Stuber

Concessions «B» (responsables)

Taxi Handicap Berger Sàrl	Mme & M. Marillia et Jonathan Berger;
Taxi Ville	Mme Olga Cristina Resende Mota Martins;
Taxi 22 Dubu	M. Patrick Dubugnon.
Taxi - Omega	M. Pierre Dakouri
Europa Taxi	Mme Remziye Kisa
MS Taxi	M. Sandy Monnet

Admissions – démissions - retraites

Durant l'année, seize demandes d'autorisation d'exercer ont été enregistrées. Onze ont obtenu l'approbation du Conseil communal.

Contrôles

Dix contrôles OTR2 ont été effectués par la Police neuchâteloise. Résultats:

- 5 infractions à l'OTR 2 (Ordonnance sur la durée du temps de travail et de repos);
- 0 infraction à la LCR (Loi fédérale sur la circulation routière);
- 0 infraction au Règlement communal ;
- 56 chauffeurs contrôlés à l'éthylomètre, tous en dessous de 0.5 0/00

Aménagements routiers

Août Aménagement d'une zone de piétonne dans la rue de l'Avenir, entre l'av. Léopold-Robert et la rue de la Serre.

Septembre Agrandissement de la zone 30 km/h à L'Orée-du-Bois.

Aménagement de places de stationnement limitées

- 3 cases interdites au parage ont été réalisées dans divers endroits de la ville:
 - 1 case à la rue de la Ronde
 - 1 case à la rue de la Serre
 - 1 case à la rue de la Paix

- 1 case "Handicapé" a été réalisée: à la rue de la Ronde

- 7 places de parc blanches ont été réalisées dans divers endroits de la ville:
 - 1 case limitée à 10 minutes à la rue de la Reuse
 - 5 cases limitées à 30 minutes dans les rues de la Serre et de la Paix
 - 1 case limitée à 90 minutes à la rue du Pont

Fonds privés

Neuf propriétaires de biens immobiliers ont effectué les démarches nécessaires pour réglementer le parage sur leur fonds privé.

Travaux sur la chaussée:

Les grands travaux pour le remplacement ou la pose de nouvelles conduites souterraines impliquent par leur importance, la fermeture de tronçons de routes ou d'importantes perturbations du trafic.

Avril	Fermeture rue Jardinière, entre Abeille et Balancier, pose d'une conduite du CAD.
Avril-Juin	Fermeture des rues Beauregard, Petit-Château et Bois-Gentil, pose de conduites souterraines. Fermeture des rues Pont et Terrasse, pose de conduites souterraines. Fermeture de la rue de l'Helvétie, en direction Est, pose de conduites de gaz.
Avril-Juillet	Circulation alternée à la rue du Chapeau-Râblé, pose d'une conduite du CAD.
Avril-Août	Fermeture rue du Parc, entre Versoix et Balancier, pose de conduites souterraines. Fermeture rue du Temple-Allemand, entre Bel-Air et Cours-Supérieur, pose de conduites souterraines.
Mai-Septembre	Fermeture rue Combe-Grieurin, entre l'immeuble no 31 et la rue du Signal, pose de conduites souterraines.
Juin-Août	Fermeture Avenue Léopold-Robert, entre Abeille et Roulage, pose d'un nouveau collecteur.
Juin-Octobre	Fermeture rue de la Montagne, entre Tir-Fédéral et Hauts-des-Combes, pose de conduites souterraines. Fermeture rue du Commerce, entre Liberté et Simplon, pose de diverses conduites souterraines. De plus, la rue des Crêtets a dû être fermée pour le remplacement de gaines électriques en lien avec le chantier Commerce.
Juin-Novembre	Fermeture rue Fritz-Courvoisier, entre Etoile et Etang, pose de conduites souterraines.
Juillet	Fermeture rue du Grenier, entre Manège et D.-P. Bourquin, réfection du passage à niveau.
Juillet-Août	Fermeture rue du Tertre, entre L.-Agassiz et C.-Antoine, réfection du revêtement de la chaussée et des trottoirs.
Août	Fermeture rue du Marais, entre Terreaux et Collège. Le tronçon a dû être interdit à la circulation occasionnellement en raison de creusages au travers de la chaussée.
Août-Septembre	Fermeture rue St-Gothard, entre Helvétie et Crêtets, réfection du revêtement de la chaussée et des trottoirs. Fermeture rue de la Prairie, entre Général-Dufour et Mont-D'Amin, réfection du revêtement de la chaussée et des trottoirs.

Août-Octobre	Fermeture rue de la Paix, entre Fusion et Pouillerel, changement de conduites souterraines, réfection du revêtement de la chaussée et des trottoirs. Ces travaux ont été interrompus en raison des mesures hivernales. Fermeture avenue des Forges, entre Morgarten et Numa-Droz, changement de la conduite d'eau.
Septembre-Novembre	Fermeture de la rue de l'Etoile entre Dr. Kern et Crêt, pose d'une conduite du CAD.
Septembre à 2014	Fermeture par intermittence du bd des Endroits, en raison de divers travaux souterrains. Ce chantier se poursuivra durant la période hivernale et finira en 2014.

Récapitulation des fouilles par catégorie

Chauffage à distance	19
Cablecom	2
Eau	73
Gaz	27
Electricité	43
Collecteurs	13
Télécommunications	30
Regards	112
Divers	<u>52</u>
TOTAL	371

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

En 2013, le Service d'Incendie et de Secours a vécu une année chargée en événements et modifications, notamment:

- Le Service a dû répondre à plus de 3000 appels d'urgences (2547 interventions ambulance et 459 interventions feu)
- Le rattachement de la Police du feu au Service d'incendie et de secours
- La modification de la Loi de sur la santé avec pour conséquence une future délocalisation de la centrale d'alarme 144 dans le canton de Vaud
- La nouvelle loi sur la défense incendie (LPDIENS)
- L'ouverture et l'adjudication de deux marchés publics
- La mise au concours des postes de stagiaires dans le domaine ambulancier
- La mise sur pied de la formation interne, en collaboration avec le SIS de Neuchâtel, de techniciens ambulanciers
- La création d'un Etat-Major commun pour les missions de secours, en collaboration avec le SIS de Neuchâtel
- L'organisation et la formation du détachement du poste médical avancé (VSS) cantonal
- La démission de la responsable de l'Unité de Débriefing Emotionnel
- La modification de la caisse de prévoyance

Personnel

Effectifs

Etat-Major	5 personnes
Sections d'intervention:	33 personnes dont 2 en formation complémentaire (ambulancier ES)
	9 aspirants en formation de base
Service administratif:	1 secrétaire et un apprenant
Bureau technique:	1 collaborateur technique

L'année 2013 a une nouvelle fois été ponctuée par deux départs, un collaborateur nous a quittés le 31 juillet 2013 et un autre le 31 octobre 2013. Deux aspirants sont engagés pour pallier à ces démissions. Malheureusement, ces derniers ne sont pas pleinement opérationnels puisqu'ils doivent d'abord obtenir les brevets fédéraux de sapeur-pompier professionnel et de technicien ambulancier.

Absentéisme

Les heures d'absentéisme pour des raisons de maladie et accident sont en légère augmentation par rapport à l'année dernière, 2180 heures contre 2167 en 2012.

Heures supplémentaires

En 2013, le personnel des sections a effectué 5078 heures supplémentaires et nous avons pu en restituer 4798.

	2012	2013	Evolution
Report année précédente	2418	2519	+101
Heures supplémentaires effectuées	4818	5078	+260
Heures restituées	4718	4798	+80
Solde	2519	2799	+280

Réduction du temps de travail pour raison d'âge

La diminution du temps de travail et l'augmentation des vacances accordées pour raison d'âge ont représenté en 2013 un manque de 1128 heures (0.6 EPT). Compte tenu de la courbe des âges du SIS, celui-ci augmentera régulièrement ces prochaines années.

Alarme du piquet

Le piquet représente 648 alarmes individuelles, soit 43 de moins qu'en 2012.
La personne la plus sollicitée a été alarmée 28 fois pour une moyenne de 14 alarmes/personne

Nominations

Le Service d'incendie et de secours a nommé en 2013 deux sapeurs à la fonction de sapeur-responsable (Appointés).

Extranet

Le projet "Extranet" a continué son évolution, avec l'ajout de quelques fonctionnalités et la simplification de certains processus, et ceci pour les professionnels et volontaires.

Entretien

Durant l'année, le personnel du poste permanent procède aux travaux d'entretien suivants:

Véhicules et matériel:	Petites réparations/Modification des aménagements intérieurs/Contrôle et entretien de tout le matériel et des agrégats/Désinfection des ambulances et de leur matériel/Remplissage des bouteilles d'oxygène médical (O2).
Protection de la respiration:	Tous les appareils pour la protection de la respiration (PAR), soit environ 120 appareils, sont entretenus et contrôlés après chaque intervention ou exercice, y compris ceux des corps de sapeurs-pompiers desservis par le SISMN (CSP Vallée de La Brévine et CSP Les Marais principalement).
Nettoyage des locaux:	Tout le secteur technique de la caserne (garages, atelier, stock, remplissage oxygène (O2), local protection respiratoire (PAR).
Tâches sous-traitées:	Les services, les contrôles anti-pollution et les réparations conséquentes se font au garage des travaux publics du Locle ou chez les fournisseurs en fonction des spécificités des agrégats. Les besoins de maintenance et de réparation de nos véhicules sont en constante augmentation, certains de nos véhicules qui devraient ou auraient dû être remplacés, ne le sont pas du fait de l'entrée en vigueur prochaine de la nouvelle loi LPDIENS. L'absence d'un mécanicien attiré se fait aussi fortement ressentir dans les coûts d'exploitation du parc véhicules et des agrégats du service. L'engagement d'un mécanicien n'a pas pu se concrétiser cette année mais est prévu au budget 2014.

Technique, télécommunications et Extranet

Le développement du programme de gestion métier "Eagle", évolution de "SGARI", a pris un peu de retard. Son entrée en fonction progressive devrait se faire dans le courant de l'année. Le retard pris est principalement dû à une modification du cahier des charges de la partie "ECAP / Centre de formation" qui a passablement évolué.

Les appareils Polycom de 3^{ème} génération (TPH 700) ont continué à donner satisfaction. Les coûts de maintenance ont été diminués grâce à la fiabilité de ce matériel. Il y aura lieu de continuer le renouvellement des anciens appareils (G2) encore en notre possession.

Le système d'alarme téléphonique "Swisscom eAlarm" a également subi quelques mises à jour, sans toutefois inclure de nouvelles fonctionnalités importantes.

L'année 2013 a vu l'aboutissement des marchés publics en prévision du remplacement d'une ambulance et d'un fourgon de transport de tuyaux. La construction de ces véhicules sera réalisée durant l'année 2014.

Dossiers d'intervention

Actuellement, notre Service technique gère 298 dossiers d'interventions pour des objectifs reliés à la centrale d'alarme. Pour chaque objectif, une description de celui-ci, des plans de situation, d'accès externes et internes sont établis en collaboration avec le chargé de sécurité de l'entreprise. Les listes de contact ont été mises à jour, avec un taux de réponses de 92%.

Cellule d'aide à la conduite

Le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises a engagé la cellule "aide à la conduite" de l'OPCMN une fois lors d'une intervention importante au Valanvron. L'instruction de cette cellule a, comme pour les années précédentes, été réalisée par l'OPCMN avec le concours du SISMN.

Formation poste permanent

Police du feu

Le déménagement dans les locaux du Service d'incendie et de secours des inspecteurs de la Police du feu interviendra au tout début de l'année 2014.

Domaine du feu

- Techniques et tactique du feu
- Radioprotection
- Levage et découpe

Domaine ambulancier

- Protocoles médicamenteux
- Introduction et formation du détachement du poste médical avancé

Domaines spécialisés

- Sauvetage en milieux périlleux et aquatiques

Instruction

Certifications:

- deux collaborateurs ont obtenu le brevet fédéral SPP (sapeur-pompier professionnel)
- un collaborateur a obtenu le brevet romand de technicien ambulancier
- un collaborateur a obtenu le certificat fédéral de praticien formateur ES (école supérieure d'ambulances)
- un collaborateur a obtenu le Diplôme fédéral d'ambulancier chef des secours
- un membre de l'Etat-Major a obtenu l'attestation fédérale de moniteur de conduite poids lourds
- trois membres de l'Etat-Major ont suivi le cours CEFOCA 2
- deux membres de l'Etat-Major ont suivi le cours CEFOCA 3

Formation de base:

- deux collaborateurs ont obtenu le brevet de sapeurs-pompiers professionnels, ils continuent actuellement leurs formations de techniciens ambulanciers.
- un collaborateur a obtenu le certificat de technicien ambulancier.

Formation continue du Poste permanent:

- nombre d'heures effectuées au total: 2475 heures

- Domaine du service du feu: 867 heures
- Domaine ambulancier 1252 heures
- L'instruction GRIMP : 292 heures
- Instructions diverses (informatique, technique, formation de cadres etc.): 64 heures

Autres tâches de la formation continue

Le Service a été appelé, également, à œuvrer dans les différentes activités:

- de la fédération des sapeurs pompiers du canton de Neuchâtel.
- de la Fédération neuchâteloise urgences santé
- du service de sécurité de l'aéroport des Eplatures
- de l'école latine de sapeurs pompiers professionnels

Médecin-répondant

En collaboration avec le médecin-répondant du service, le Dr Xavier Delgadillo, mise en place d'un contrôle qualité des protocoles appliqués lors des interventions ambulances. Les quelques erreurs mineures ont été corrigées.

Organisation de renfort

L'effectif de l'organisation de renfort du Service, sections La Chaux-de-Fonds et du Locle, se porte à 46 cadres et sapeurs.

Vingt-six recrues sont en formation et seront incorporées dans les sections opérationnelles dans le courant 2014.

La section des Brenets comprend un effectif de 17 cadres et sapeurs.

Les sapeurs volontaires sont intervenus en soutien du Poste Permanent dix fois en 2013.

De par sa formation, sa motivation et son effectif, ce Corps est un élément indispensable au poste permanent pour mener à bien les interventions dans le domaine du feu.

Afin de répondre au standard de sécurité émis par l'Etablissement cantonal assurance et de prévention et de garantir son potentiel opérationnel, il sera nécessaire de refaire une campagne de recrutement en 2014.

Conclusion

L'année 2013 a été une année où une grande partie des structures de notre organisation se sont vues modifiées. La majorité de ces modifications ne sont pas encore amenées à leurs termes.

Malgré le flou engendré par ces modifications, une campagne contre la délocalisation du 144, et le conflit au sujet de la caisse de pensions, le Service a répondu à satisfaction à toutes les missions qui lui sont dévolues.

Les modifications que le Service a vécues vont certainement modifier en profondeur la structure et l'organisation du Service pour les années futures. Notamment le nombre d'ambulances en disponibilité et l'organisation des secours sur l'ensemble de la région des Montagnes neuchâtelaises.

ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOIES

Préambule

L'année 2013 s'est distinguée par le fait que l'OPCMN a fonctionné avec un collaborateur en moins. Ce n'est pas anodin car cela a impliqué une surcharge de travail aux collaborateurs en place et n'a pas permis d'atteindre certains objectifs planifiés comme le déplacement du matériel du Corbusier au Col-des-Roches ainsi que la désaffectation du PC du Corbusier. Un autre objectif important non atteint est l'engagement d'un collaborateur pour la gestion des constructions quand bien même les démarches ont été entreprises dernièrement.

Malgré l'effort important déjà apporté en 2012 sur l'IPPC² de l'Ancienne Poste, nous avons réitéré l'opération durant six sessions de trois jours cette année. Cette nouvelle implication a nécessité un bouleversement dans le planning prévu.

Cours dans l'OPCMN

Pour l'année écoulée, nous avons réalisé l'instruction suivante:

- Appui, 1 jour de rapport de coordination; 1 jour de cours préparatoire; 4 jours de cours de répétition ce qui représente 50 participants pour 87 jours de service.
- Assistance, 1 jour de rapport de coordination; 1 jour de cours préparatoire; 6 jours de cours de répétition ce qui représente 69 participants pour 138 jours de service.
- Collaborateurs Etat-Major, 1 jour de CR essai des sirènes; 3 jours de cours de répétition ce qui représente 44 participants pour 46 jours de service.
- PBC (protection des biens culturels), 5 jours de cours de répétition, ce qui représente 7 participants pour 21 jours de service.
- Préposés au matériel, 7 x 2 jours de cours de répétition ce qui représente 19 participants pour 38 jours de service.
- Stage en EMS, 2 x 5 jours de stage, ce qui représente 5 participants pour 25 jours de service.

Interventions au profit de la collectivité (IPPC)

- IPPC Ancienne Poste, 1 jour de cours préparatoire, 6 x 3 jours de cours de répétition ce qui représente 94 participants pour 274 jours de service.

Instruction GIR appui (Groupe d'intervention rapide)

- GIR Appui, 1 jour de rapport de coordination, 1 jours de cours préparatoire, 6 jours de cours de répétition ce qui représente 80 participants pour 149 jours de service.
- GIR Assistance, 1 jour de rapport de coordination, 2 jours de cours de répétition ce qui représente 23 participants pour 26 jours de service.
- GIR AIC (Auxiliaires aide au commandement), 1 jour de rapport de coordination, 7 jours de cours de répétition ce qui représente 51 participants pour 72 jours de service.
- Off GIR (Officiers groupe d'intervention rapide), 2 jours de cours de répétition, ce qui représente 11 participants pour 11 jours de service.
- BLS-AED (réanimation défibrillateurs automatiques) 4 jours, 32 participants pour 36 jours de service.
- Rapport de coordination subsistance, 1 jour, 16 participants pour 16 jours de service.

Interventions

- Mise à disposition de l'ouvrage Bois Jean Droz au groupe d'intervention Cougar lors d'une opération de longue durée en ville de La Chaux-de-Fonds.
- Feu d'appartement Numa-Droz 21, assistance aux locataires. 1 jour, 5 participants pour 5 jours de service.
- Feu maison Moulins 2, assistance aux locataires. 2 jours, 8 participants pour 12 jours de service.
- Feu ferme au Valanvron 41, AIC (auxiliaires aide au commandement), 2 jours, 10 participants pour 19 jours de service. Subsistance, 1 jour, 3 participants pour 3 jours de service.

² Intervention au profit de la collectivité

Globalement, cela représente l'engagement de 288 astreints pour 627 jours/homme pour l'OPC traditionnelle; 217 participants pour 310 jours/homme pour le GIR et 28 participants pour 39 jours/homme pour les interventions.

Nous continuons d'améliorer le niveau de préparation opérationnelle de l'OPCMN et particulièrement le renforcement de l'effectif de nos sections GIR en augmentation de six personnes. L'effectif réglementaire, n'a que peu augmenté cette année passant ainsi de 391 à 397 astreints.

Affaires administratives

Sur les 39 infractions à la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi), article 68, 35 cas ont été réglés dans le cadre de l'OPCMN, et quatre cas ont été dénoncés au Ministère public.

Cours de base et de perfectionnement

Cette année nous dénombrons:

- 16 personnes qui ont suivi le cours de base appui (2012, 24)
- 9 personnes qui ont suivi le cours de base assistance (17)
- 2 personnes qui ont suivi le cours de base pour collaborateurs EM (5),
- 1 personne qui a suivi le cours de chef de groupe assistance (3)
- 2 personnes qui ont suivi le cours de chef de groupe appui (3)
- 2 personnes qui ont suivi le cours de chef de section appui (0)
- 4 personnes qui ont suivi le cours de préposé aux constructions (1)
- 3 personnes qui ont suivi le cours de préposé aux matériels (1)

Cela représente 34 (41) personnes qui ont intégré l'OPCMN et 5 (9) personnes qui ont acquis une nouvelle fonction.

Nos priorités dans ce domaine restent toujours la formation des cadres et des spécialistes.

Instruction du personnel professionnel et engagement pour le Canton

Chef d'instruction

En vue de l'obtention du brevet fédéral de formateur d'adultes, le chef d'instruction a à ce jour terminé six modules sur sept avec succès et ces derniers ont été validés par l'OFPP (Office fédéral de la protection à la population). Le dernier module est en phase de finalisation, reste le volet du travail d'évaluation à terminer et à soumettre à l'OFPP.

Dans le cadre de sa formation continue, il a suivi un cours de perfectionnement relatif au GTIR (groupement technique des instructeurs romands) de deux jours et le renouvellement du brevet BLS-AED de trois jours.

Nous tenons à remercier le chef d'instruction pour son implication personnelle dans cette formation et aussi dans la mise en œuvre de ses connaissances au sein de l'OPCMN. Cela se traduit par la gestion de 105 jours de cours dispensés en 2013 seulement pour notre région. Il faut ajouter 36 jours d'instruction au profit du SSCM (Service de la sécurité civile et militaire) au centre d'instruction de Couvet pour des cours de base ou de cadre.

Commandant

A noter, de nombreuses séances de groupes de travail concernant les constructions, le matériel, l'instruction et le GIR ainsi que la réforme 2013+ qui peine à avancer.

- 2 jours C compl. "rapport instructeurs", à Couvet.

Constructions

Un contrôle périodique des constructions (CPC) a été effectué par un représentant du Canton et un représentant de la Confédération dans l'ouvrage de Bois-Jean-Droz, au poste sanitaire des Billodes et à La Sagne. Ces contrôles n'ont pas révélé de défauts majeurs.

- **Numa Droz**, l'abri public nécessitait une sérieuse rénovation. Ces travaux ont été effectués en collaboration avec le chargé de l'entretien des bâtiments de la Ville. Un test de surpression a été réalisé avec succès à la fin des travaux.

Dans la construction, nous avons procédé à l'entretien de la pompe électrique d'évacuation des matières fécales. A noter que mis à part les locations habituelles, nous avons mis à disposition ces locaux dans le cadre de l'instruction de base de l'assistance.

Les dortoirs sont régulièrement mis à disposition des sociétés qui en font la demande.

- **Les Arêtes**, nous avons eu le privilège d'accueillir dans ces locaux la première instruction GIR Assistance. Cette formation s'est déroulée sous l'égide du service d'instruction cantonal. Il a été aussi utilisé comme thème par le chef d'instruction pour finaliser un des modules de sa formation.
- **Le Corbusier**, la préparation à la désaffectation de ces locaux a été entreprise par le rangement et la palettisation du matériel qui sera déplacé au Col-des-Roches. Le dossier technique de désaffectation est en cours de finalisation.

- **Bellevue**, un contrôle de réception s'est déroulé cet automne, en présence de représentants du Canton et de la Confédération ainsi que des responsables des institutions muséales de La Chaux-de-Fonds, suite à la transformation de ce PSS.

Cet ouvrage n'est plus sous la responsabilité de l'OPCMN.

Le Communal, le local matériel a été aménagé selon les directives fédérales. Les dortoirs sont régulièrement mis à disposition des sociétés qui en font la demande.

Le Col-des-Roches, le garage est entièrement vide et a subi un nettoyage en vue d'accueillir le matériel du Corbusier.

Toutes les constructions de l'OPCMN sont régulièrement visitées par le responsable des constructions de l'OPCMN et entretenues selon les listes de contrôles et d'entretiens édictées par l'OFPP (Office fédéral de la protection à la population).

Matériel

- La majorité des travaux d'entretien s'effectue lors de cours de répétitions des préposés au matériel.
- Des entretiens préventifs ont été effectués sur les compresseurs ainsi qu'une marche d'essai sous charge durant une heure.
- Le contrôle périodique des génératrices est opéré tous les ans pour le matériel en service et tous les cinq ans pour le matériel en conservation.
- La réparation du matériel utilisé durant les cours, notamment l'IPPC Ancienne Poste est également réalisée.
- A la libération des astreints, nous devons récupérer le matériel personnel. Habituellement, cette opération intervient lors du dernier cours de répétition de l'astreint à condition qu'il y participe. Dans le cas contraire, nous convoquons spécialement ces personnes pour la reddition. Dans quelques cas exceptionnels nous devons facturer ce matériel à l'astreint qui n'a pas donné de nouvelles.
- Achat de deux démarreurs électriques pour la mise en marche des compresseurs et de la génératrice.

Véhicules

- Les pneus des Deffender ont atteint un état d'usure qui nous a obligés de les remplacer. La dimension des pneus montés sur ces véhicules n'est plus disponible sur le marché ce qui a eu pour conséquence de remplacer les roues complètes, pneus et jantes. De fait, le coût de cette opération s'est révélé plus onéreux que prévu.
- Le Defender rouge, a passé l'expertise au mois de janvier.
- Le Ford Transit a été expertisé en juin.
- Les Defender vert et blanc ont passé l'expertise au mois de décembre.
- Le Ford Transit est régulièrement mis à disposition de nos partenaires (Police,SDP,SIS,...)

Logistique/subsistance

- Depuis le début de l'année, tout le groupe subsistance est sous E-alarme.
- Notre équipe de subsistance donne entière satisfaction et progresse d'une année à l'autre.
- Le tarif du propre et ordinaire est maintenu à CHF 12.- par jour et par homme.

Objectifs 2014

- Continuer de renforcer l'effectif du GIR dans son ensemble.
- Renforcer le domaine du matériel par la formation de préposés au matériel.
- Renforcer le domaine des constructions par la formation de préposés aux constructions.
- Finaliser l'engagement du responsable des constructions de l'OPCMN et le former aux tâches inhérentes à cette fonction.
- Transférer le matériel stocké au Corbusier sur le Col-des-Roches.
- Finaliser la désaffectation de la construction du Corbusier au Locle.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2013

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

• Cheffe de service	100%
• Responsable secteur salaires/projets RH	100%
• Responsable secteur assurances & gestion des temps	60%
• Adjointe administrative	70%
• Assistantes administratives RH	150%
• Collaboratrices administratives RH	100%
• Responsable du secteur SST-RH	50%
• Conseiller en assurances sociales	20%
• Apprentis	

Actions RH en 2013

- **Stratégie de recrutement :**

- La stratégie de recrutement s'inscrit dans les rôles multiples qui incombent à la fonction RH. Elle a pour but de servir de guide aux personnes concernées par l'activité de recrutement, de définir la vision et les objectifs généraux, de mettre sur pied un plan de recrutement et un outil prévisionnel.
- Les enjeux du recrutement sont multiples : changements démographiques ; complexification des métiers ; l'évolution de leurs exigences ; l'évolution du marché de l'emploi ; etc.
- Recruter ne signifie pas seulement : trouver la bonne personne au bon moment et au bon poste, mais définir et mettre en œuvre tous les moyens de planification, d'organisation, de gestion et de contrôle pour que l'activité de recrutement devienne un instrument professionnel et stratégique, tout en tenant compte du rôle propre à une administration publique et de sa mission sociale.
- La stratégie proposée traite des différentes phases, partant de l'anticipation des besoins en ressources humaines, passant par l'intégration des nouveaux collaborateurs et se terminant par le départ de collaborateurs. Elle est élaborée sur la base d'un bilan quantitatif et qualitatif de l'activité du recrutement. Elle propose un processus structuré et les moyens les plus efficaces (coût/énergie/résultats) à mettre en œuvre.
- Les vecteurs principaux retenus sont : les mises au concours, la mobilité interne à travers une gestion des compétences appropriées, les offres spontanées, les écoles et le site Internet
- Une politique d'accueil a déjà été mise en place depuis 2 ans
- La politique de départ des collaborateurs sera un projet à part entière pour 2014.

- **Politique de formation/accompagnement et développement du personnel :** dans le cadre du programme de législature, un des projets stratégiques retenus a été de continuer à développer la capacité managériale et stratégique des cadres.

- o Les séminaires – formation « à la carte » ont été organisés chaque année depuis 2006: la gestion de projet, le rôle du cadre ; la notion de confiance ; la délégation ; la gestion de conflits ; la conduite d'entretiens ; la fixation d'objectifs ; le développement d'équipe et la motivation ; etc. Dès 2008, un catalogue de formation au management a été mis en place avec des modules à choix proposant des thèmes nouveaux chaque année ou de rattrapage pour les nouveaux cadres.
- o Formations individualisées management : des formations ciblées ont également été organisées (ex : techniques de travail, coaching, séminaires de perfectionnement, etc.). Depuis 2011-2012 : formation à la communication institutionnelle ; formation à l'encadrement des personnes placées ; formation au management transversal et à la gestion du changement; formation à la gestion des absences.
- o Cellule d'accompagnement : la mise de cette cellule externe est une des conséquences de l'audit dans l'un des dicastères de la Ville. Elle a eu pour but de venir en aide, de conseiller, d'écouter et éventuellement d'aiguiller des collaborateurs le désirant vers des professionnels de la santé (médecins ou psychologues) et/ou vers des conseillers juridiques. Cette cellule d'urgence a pris fin par rapport à sa forme initiale, mais sera néanmoins renouvelée sous une autre forme et une autre dénomination afin de pérenniser l'aide externe pouvant être nécessaire en cas de besoin pour les employés.

- Développement organisationnel : une action particulière a été mise sur pied dans l'un des services du dicastère auditionné ; celle-ci consiste en un accompagnement double, voire triple fait par des externes et le services RH d'un point de vue : organisationnel, formation, coaching, accompagnement du changement.
 - Formation type coaching : l'année 2013 a mis l'accent sur des coaching particuliers pour certains services, après une évaluation des besoins et/ou comme suite à des conflits internes
 - Formation en bureautique/informatique : poursuite du programme mis en place en 2007 → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
 - Formations individualisées de perfectionnement : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
 - Formation d'apprenants et de stagiaires : évolution en matière de formation pour apprenants et stagiaires.
- **Analyse des effectifs et des services** : à la demande des Conseil général et communal, le service RH procède régulièrement à une analyse globale des services et de leur besoin en effectif avec les chefs de service. L'anticipation des besoins en effectifs constitue une plus-value financière et organisationnelle tant pour les services que pour la gestion des ressources humaines ; elle est à mettre en lien avec le recrutement.
 - **Accompagnement des services et gestion de conflits** ; la participation plus ou moins directe et régulière du SRH a consisté en interventions liées à l'analyse de nouvelles structures et de leurs effectifs, aux rencontres avec les supérieurs hiérarchiques et le personnel (en groupe ou individuelles), à la définition de nouveaux organigrammes, à la description des fonctions, à l'anticipation de la retraite, à la gestion des compétences, au fait d'assurer la cohérence avec d'autres services, à la gestion des conflits, etc. Plus qu'un projet, la participation du SRH à toute réorganisation est devenue un élément à part entière des missions générales de ce service. L'accompagnement des services a été un paramètre conséquent durant l'année 2013 pour le SRH, tant d'un point de vue organisationnel que dans la gestion des conflits.
 - **Informatisation des prestations RH** : le E-recrutement (gestion administrative des recrutements informatisée) et la gestion informatisée de la formation continue via SAP.
 - **Insertion socio-professionnelle (projet en collaboration avec le SCAS et Job Service)** : définition des besoins, accompagnement des cadres, placement de personnes en insertion socio-professionnelle avec un projet et un suivi (éviter l'occupationnel qui ne donne pas de résultats).
 - **Santé et sécurité au travail**

Gestion de l'absentéisme :

- Actions 2013 :
 - Collaboration étroite avec les assurances (Gr.Mutuel, SUVA, Bâloise, OAI)
 - Actions préventives annuelles :
 - Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière
 - Participation financière pour activité fitness/bien-être
 - Programme Midi-tonus proposé à l'ensemble du personnel (projet géré par le service des sports)
 - Paramétrage et tests avant la mise en place d'un futur outil informatique du suivi et de la gestion de l'absentéisme (avec indicateurs clés). Lancement prévu en 2014.

Objectifs atteints : établissement de statistiques générales ou détaillées ; analyses fines permettant des actions ciblées par service ou par personne.

- Actions en cours de développement :
 - Collaboration avec un médecin-conseil
 - Mise sur pieds d'autres actions préventives (alcool sur la place de travail)
- CHST (Commission Hygiène et Sécurité du travail) : 2 séances (22 avril et 28 octobre)
- Formation continue : Les 5 à 7 neuchâtelois de la sécurité (5 collaborateurs concernés) 4 séances trimestrielles de 2h chacune portant sur les sujets suivants : sécurité lors des trajets professionnels ; entreposage et manipulation de substances dangereuses ; quel gant pour quel usage ? ; gestion de crise et communication

Formation santé et sécurité au travail:

- 48 secouristes formés dans plusieurs services de la Ville
- Cours de sensibilisation réanimation cardio-pulmonaire et défibrillateur (1h30) proposé à l'ensemble des services : 165 collaborateurs formés par un collaborateur du SIS
- Sensibilisation à l'ergonomie concernant l'environnement de travail des bureaux et postes informatiques donnée par le responsable SST à l'ensemble des membres de la CHST: distribution de supports didactiques (DVD, liste de contrôles SUVA, formulaire d'aide au réglage des postes du travail sur écran,...)
- Formation sur la conduite à adopter lors d'alarme détectée sur la centrale d'alarme incendie au CTP/Voirie : 10 collaborateurs formés par Siemens

Projet « défibrillateurs en Ville » : installation de 19 défibrillateurs sécurisés en divers points stratégiques en ville avec des panneaux explicatifs

Analyse de risques :

- Analyse des plans le 28.01.2013 selon l'OLT4 (Ordonnance n°4 relative à la loi sur le Travail) concernant les futurs locaux du Musée d'Histoire
- Réalisation du plan d'actions correctives pour la mise en conformité de la sécurité incendie au CTP/voirie
- Élaboration des consignes et plans d'évacuation incendie au CTP/voirie
- Intervention du responsable SST pour amélioration de l'environnement de travail des bureaux et postes informatiques :
- Intervention au MHNC pour la prévention de l'exposition d'aérosols toxiques en prévision du déménagement

Evolution des salaires en 2013

Mesures salariales 2013 :

- Les traitements du personnel communal n'ont pas été adaptés à l'indice des prix à la consommation. L'inflation constatée au mois d'août 2013 reste négative par rapport à la dernière adaptation des salaires à l'indice IPC.
- Octroi des échelons automatique conformément au RDECf et octroi d'une enveloppe d'échelons qualitatifs par service définie selon la même clé de distribution.
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateurs arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.-, 1'500.-, 2'000.-, 2'500.-.

Statistiques

Évolution de l'effectif* en 2013

	<u>31.01.2013</u>	<u>31.12.2013</u>
Personnes	679	712
Postes	555.04	576.91

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires).

Mouvement de l'effectif* en 2013

	<u>Entrées</u> <u>01.01-31.12</u>	<u>Sorties</u> <u>01.01-31.12</u>
Personnes	89	58
Postes à 100%	75.5	56.64

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Les personnes sorties au 01.01.2014 figurent encore dans l'effectif au 31.12.2013.

Augmentations / diminutions des taux d'activité en 2013

	<u>Augmentations</u>	<u>Diminutions</u>
	<u>TA</u>	<u>TA</u>
Personnes	33	30
Équivalents postes à 100%	5.86	5.90

Gestion de l'âge et de la santé en 2013

Nb.pers	Nb.heures hebdo.diminuées	Equivalent plein temps	Remplacements (équivalents postes à 100%)
197	547.73	13.69	6.24

Évolution du personnel en formation (apprentis et stagiaires)

	<u>01.01.2013</u>	<u>31.12.2013</u>
Personnes	59	65
Postes à 100%	56.10	62.20

Formation continue (nombre de personnes formées)

Année	Management	Bureautique	Accueil	Sécurité	Autres
2013	28	117	-	213	6
2012	24	20	-	338	8
2011	79	9	14	68	29
2010	53	78	9	42	22
2009	65	-	26	42	55
2007-2008	140	62	74	6	47

Sécurité 2012 : formation incendie Sici

Sécurité 2013 : formation défibrilateur

Bureautique 2013 : formation Migration Office 2010

Les formations "métiers" sont gérées par les services et n'apparaissent pas dans les statistiques.

Les coaching des services n'entrent pas dans ces statistiques.

Gestion des recrutements

	2013		2012		2011	
	Annonces	Spontanées	Annonces	Spontanées	Annonces	Spontanées
Nombre	56	---	40	---	40	---
Dossiers	3899	577	2100	616	2538	539

Taux d'absentéisme (les chiffres 2013 sont disponibles en 2014)

	<u>2007 - %</u>	<u>2008 - %</u>	<u>2009 - %</u>	<u>2010 - %</u>	<u>2011 - %</u>	<u>2012 - %</u>
Maladie	3.17	2.99	3.48	3.48	3.65	2.92
Accident	1.93	1.71	1.16	1.03	1.44	0.76

Diverses statistiques secteur administratif

Estimation du nombre total de courriers envoyés en 2013 = 13'200

Autres données statistiques :

Age moyen du personnel communal au 31.12.2013 : 44 ans (2012 = 44 ans ; 2011 = 44 ans ; 2010 = 44 ans)

Personnel féminin au 31.12.2013 : 42.5% (2012 = 42.46% ; 2011 = 42.05% ; 2010 = 43.68%)

Personnel masculin au 31.12.2013 : 57.5% (2012 = 57.54% ; 2011 = 57.95% ; 2010 = 56.32%)

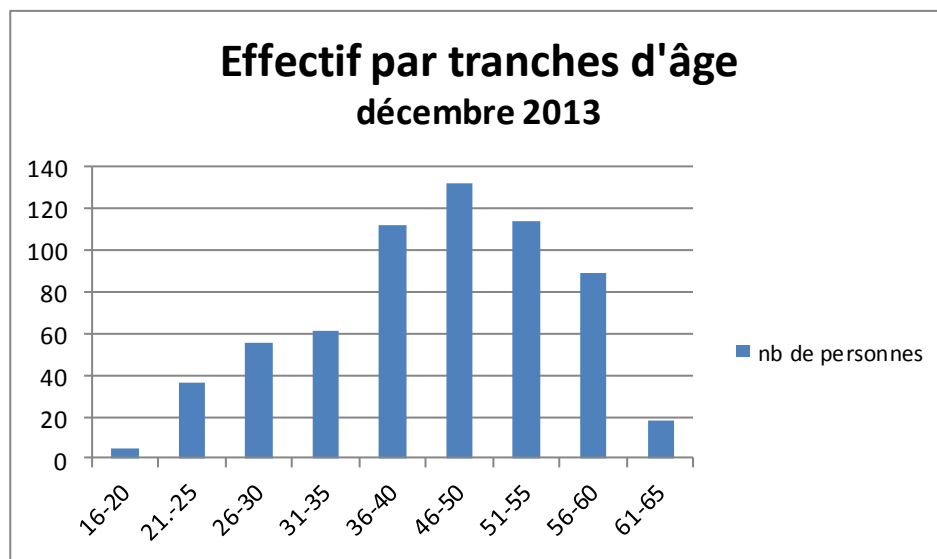
Années d'ancienneté moyennes des collaborateurs au 31.12.2013 : 10.84 ans (2012 = 11.62 ; 2011 = 11 ans ; 2010 = 12 ans)

Fluctuation du personnel en 2013 (taux de rotation)* : 8.05% (2012 = 8.81% ; 2011 = 10.74%¹ ; 2010 = 6.84%)

* sans le personnel temporaire, à l'heure, stagiaires et apprenants.

¹ Mensualisation personnel accueil parascolaire, ouverture de nouvelles structures parascolaire, ouverture crèche

Pyramide des âges



Fonctions à responsabilité ou d'encadrement / Répartition des postes Femmes/Hommes lors de nouveaux engagements 2013

Administration :

	Femmes	Hommes
Adjoint aux permis de construire		1 (80%)
Administratrice dicastère ECUR	1 (60%)	
Architecte-chef de projet SAB		1 (100%)
Cheffe de service / Responsable gérance locative	1 (95%)	
Directeur de secteur / Ecole obligatoire		2 (200%)
Responsable Bibliothèque des jeunes	1 (80%)	
Responsable déchetterie intercommunale & voyer-chef adjoint		1 (100%)
Responsable secteur logistique écoles		1 (100%)
Responsable du patrimoine		1 (80%)
Cheffe projet finances	1 (100%)	
Chargée mission	1 (60%)	

Total Administration :

5 pers. (9.95 EPT)

7 pers (6.6 EPT)

**Instruction publique, santé, affaires sociales et
relations extérieures**

ECOLE OBLIGATOIRE

Introduction

L'année 2012-13 aura été marquée par plusieurs événements importants dont ce rapport se fait l'écho.

La régionalisation de l'école neuchâteloise déploie ses effets dès cette année scolaire et le cercle scolaire de l'EOCF prend un nouveau visage avec les classes des communes des Ponts-de-Martel, de La Sagne, de Brot-Plamboz qui viennent rejoindre le secteur Sud et celle des Planchettes le secteur Nord. Nous nous réjouissons d'accueillir ces nouveaux élèves et collègues dans notre école et de construire ensemble une collaboration enrichissante et innovante.

Cette nouvelle étape de la modernisation de l'école neuchâteloise complète celles en cours voulues par l'accord intercantonal Harmos. Le nouveau découpage des années scolaires en 3 cycles poursuit sa mise en œuvre. A la suite de l'introduction récente de l'école obligatoire à 4 ans, des classes hétérogènes pour les 1^e et 2^e années, de l'aménagement du temps de travail des enseignant-e-s et des élèves, de l'horaire-bloc, c'est les changements des cycles 2 et 3 qui se dessinent et vont mobiliser les esprits. Le nouveau programme d'études romand (PER) poursuit son déploiement en direction de tous les niveaux d'enseignement.

L'évolution organisationnelle et structurelle de l'école neuchâteloise impose une réflexion sur les infrastructures qui accueillent nos classes. Cependant les changements qui se profilent au cycle 3, notamment par la création de classes à niveaux, apportent un nouvel éclairage qui impose de reprendre la réflexion en 2013-14. Le projet ne perdra pas de son ambition en termes d'amélioration des conditions d'enseignement et d'extension des bâtiments. La ville sera sollicitée pour d'importants investissements financiers en matière scolaire dans le lustre à venir.

Certains changements sont dus au canton; c'est le cas du cadre de référence des compétences professionnelles des enseignants que notre école a accepté d'expérimenter en 2013-14. Ce cadre doit être l'un des instruments de développement et de régulation de la qualité de l'enseignement tels que voulus par Harmos. Une procédure d'expérimentation a été mise en œuvre à La Chaux-de-Fonds et à Colombier (CESCOLE) et elle a porté ses fruits. Il faut ici remercier les membres de la direction et les enseignants volontaires qui ont éprouvé et commenté cette démarche, ainsi que le SEO.

D'autres changements sont du fait de la ville. La mise en place du projet "direction 09" a été l'objet, en novembre 2011, conformément à la volonté du Conseil général, d'une enquête auprès des enseignants de l'école dont les résultats ont conduit en mai 2012 à un rapport destiné aux autorités politiques et scolaires. Ce rapport contient les résultats quantitatifs des réponses de l'enquête, ainsi que des analyses qualitatives. Ces éléments ont été présentés du Conseil de l'école, le 14 juin 2012 et aux enseignants lors des conférences générales, en automne 2012, et ils font l'objet d'une synthèse dans ce rapport.

C'est dans ce contexte de questionnement large et profond que nous avons accueilli notre nouvelle cheffe de dicastère qui a fait siens les défis de l'école ainsi que sa défense et son développement. Nous la remercions d'avoir su établir une relation intense et exigeante avec notre équipe et de soutenir, à l'interne comme dans nos relations avec le canton, les actions qui doivent permettre le rayonnement de notre école.

Consciente des points d'efforts qui ont été relevés, la direction reconnaît l'engagement des enseignants dans ces processus d'amélioration et de changements. Elle sait qu'elle peut compter sur eux pour poursuivre les chantiers ouverts et leur en sait gré. Parmi les acteurs à remercier figurent en bonne place les assistant-e-s scolaires de l'EOCF dont le travail est largement reconnu et apprécié par leurs partenaires. Elle tient également à féliciter et à remercier les directeurs et directrices adjoint-e-s qui s'investissent magnifiquement dans leur travail de proximité auprès des classes, du corps enseignant et des familles de nos élèves.

Pour finir, nous tenons également à adresser un très grand merci au personnel administratif, aux préparateurs et aux concierges pour leur engagement, leur collaboration, leur humour et leur générosité.

Régionalisation de l'école obligatoire

Le 4 mai 2012, les représentants des Conseils communaux des Ponts-de-Martel, de La Sagne, de Brot-Plamboz et des Planchettes ont signé une convention avec la ville de La Chaux-de-Fonds pour la gestion de leurs écoles, donnant suite à une décision du Grand Conseil d'instituer le principe de la régionalisation de l'école obligatoire. Le nouveau cercle scolaire comprend au total environ 4'830 élèves, dont environ 320 sont domiciliés dans les quatre communes partenaires. Les collèges des Ponts-de-Martel et de La Sagne sont rattachés au secteur Sud de la Ville, tandis que le collège des Planchettes est rattaché au secteur Nord.

Sur la base de la nouvelle convention, la ville de La Chaux-de-Fonds s'engage notamment à assurer l'organisation des classes des communes partenaires et à gérer le personnel enseignant et de direction. Elle assumera toutes les dépenses liées à l'enseignement, à l'exception des transports scolaires qui reste à la charge de chaque commune. La ville s'engage également à assurer une égalité de traitement entre tous les élèves en matière de prestations scolaires. Certaines spécificités propres aux collèges des villages pourront être maintenues, comme par exemple la durée des camps de ski ou le cortège des promotions.

En contrepartie, les communes partenaires versent à la ville une contribution financière annuelle aux dépenses scolaires en fonction du nombre d'élèves scolarisés et en fonction des cycles.

La convention précise que les décisions importantes concernant une ou plusieurs communes sont prises en concertation avec les autorités concernées, notamment en ce qui concerne les mesures d'organisation. De plus, les communes partenaires sont représentées chacune par un membre dans le Conseil d'établissement scolaire de La Chaux-de-Fonds.

Il s'agit d'une réforme organisationnelle importante qui va dans le sens d'une collaboration intercommunale accrue et qui se base sur un modèle de partenariat agile et efficient.

Pour la classe des Planchettes, le train est déjà parti il y a une année et la collaboration avec le secteur Nord se passe à satisfaction.

Du côté des Ponts-de-Martel, le passage s'est effectué sans souci majeur. Une habitude de collaboration, avec la direction et entre les enseignants, était déjà bien ancrée simplement par le fait que les trois cycles vivent depuis longtemps dans le même bâtiment.

Du côté de La Sagne, la nouvelle organisation demande encore quelques adaptations. D'une part, la direction doit augmenter sa présence sur le site et, d'autre part, les enseignants doivent apprendre à fonctionner avec une direction qui n'existait pas par le passé. L'information doit pouvoir circuler dans un sens comme dans l'autre.

Du côté des enseignants, l'apport de formations supplémentaires, la présence du SSE qui a remplacé les assistants scolaires du SEO, ainsi que l'offre culturelle plus élargie sont des points souvent relevés comme des bénéfices certains. A contrario, la charge administrative ainsi que le nombre de séances en augmentation sont moins bien vécus.

C'est plutôt du côté des autorités politiques, et plus particulièrement des anciens membres des commissions scolaires qu'une perte de proximité et d'information est ressentie. Ces personnes ont l'impression d'avoir perdu, un peu, leur école. Pourtant, leur rôle reste intact et perdure au niveau du soutien qu'ils peuvent apporter dans les activités extrascolaires (organisation de concerts, organisation des activités de fin d'année, participation à des camps ou accompagnements de sorties de classe, organisation des transports scolaires etc.)

Quant aux élèves, ils ne vivent pas de changements fondamentaux induits par cette nouvelle organisation des cercles scolaires si ce n'est un suivi différent dans la verticalité et une offre culturelle majorée.

Du côté des parents, et au gré des rencontres faites lors des séances organisées dans les classes, la présence d'une direction et la référence qu'elle représente sont plutôt bien vécues. Les contacts sont donc réguliers et sûrement plus fréquents que par le passé avec l'inspection scolaire ou les membres des commissions scolaires.

Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) et la Convention scolaire romande (CSR)

Pour mémoire, nous mentionnons ci-dessous les principales étapes et objectifs relatifs à HarmoS et la CSR :

- Par le **concordat HarmoS** que le peuple suisse a accepté en 2006, la Confédération impose une harmonisation des structures. Le nouveau découpage des années scolaires prévoit l'école **obligatoire dès l'âge de 4 ans**, huit années d'école primaire (cycles 1 et 2) et trois années d'école secondaire (cycle 3). Pour rappel, l'harmonisation de l'école a été très clairement plébiscitée par le peuple suisse et la population neuchâteloise lors de la votation populaire du 21 mai 2006. Le Grand Conseil neuchâtelois a, quant à lui, ratifié le Concordat HarmoS par 84 voix contre 1 et la CSR par 85 voix sans opposition le 24 juin 2008.
- La **Convention scolaire romande (CSR)**, du 21 juin 2007, est rentrée en vigueur le 1^{er} août 2009 et institue un Espace romand de la formation.
- La Conférence intercantonale de l'Instruction publique de Suisse romande et du Tessin a édicté un nouveau **Plan d'études romand (PER)** qui sera introduit progressivement en trois ans, dès la rentrée scolaire 2011. Au début de l'année scolaire 2013-2014, le PER sera présent à tous les niveaux de la scolarité obligatoire.
- Tout au long de leur scolarité, les élèves doivent recevoir un enseignement dans cinq domaines disciplinaires, à savoir : langues (langue nationale locale, deuxième langue nationale et une autre langue étrangère), mathématiques et sciences de la nature, sciences humaines et sociales, Arts, corps et mouvement.
- La CIIP assure la coordination des **moyens d'enseignement romands (MER)** sur le territoire des cantons parties prenantes à la Convention.
- La CIIP organise une **offre de formation continue commune des directrices et directeurs d'établissements**, ainsi que des cadres scolaires. Le dispositif FORDIF propose trois niveaux de formation, correspondant à trois certifications consécutives et distinctes : Certificat (CAS), Diplôme (DAS) et Master (MAS).
- La Convention scolaire romande prévoit de privilégier l'organisation du temps scolaire selon la formule des **horaires blocs et d'harmoniser au maximum les horaires** des classes du cycle 1 et du cycle 2. Par ailleurs, une offre appropriée de prise en charge des élèves doit être proposée en dehors du temps d'enseignement par **des structures parascolaires**.
- Sous la responsabilité de la CDIP, la CIIP collabore à la réalisation de **tests de référence** destinés à vérifier l'atteinte des standards nationaux.
- Les cantons déterminent les instruments qui permettent de vérifier et de développer **la qualité du système**.

Les nouveautés suivantes sont entrées en vigueur dans notre canton :

- nouvelle grille horaire en 3e, 4e, 5e et 6e années;
- introduction du Plan d'études romand (PER) en 3e, 6e et 10e années;
- poursuite de la mise en place des horaires-blocs en 3e, 4e, 5e, 6e et 7e années.

Nouvelle appellation des années scolaires dès 2011-2012

Ancienne appellation	Nouvelle appellation	Cycle
1 ^e année d'école enfantine	1 ^e année	1
2 ^e année d'école enfantine	2 ^e année	
1 ^{ère} primaire	3 ^e année	
2 ^e primaire	4 ^e année	
3 ^e primaire	5 ^e année	2
4 ^e primaire	6 ^e année	
5 ^e primaire	7 ^e année	
6 ^e année secondaire	8 ^e année	
7 ^e année secondaire	9 ^e année	3
8 ^e année secondaire	10 ^e année	
9 ^e année secondaire	11 ^e année	

Une école participative

Conseil d'établissement scolaire

Le Conseil d'établissement scolaire fonctionne à satisfaction et se réunit régulièrement. Cet organe consultatif, renforcé par la présence des représentants des enseignants, des parents d'élèves, ainsi que des communautés étrangères, s'intéresse au fonctionnement de l'école et constitue une plateforme d'échanges entre les différents partenaires de l'école et les autorités scolaires. La compétence décisionnelle de l'école revient au Conseil communal qui s'appuie sur le Conseil d'établissement scolaire pour nourrir ses réflexions.

Conseil de l'Ecole

Le Conseil de l'Ecole est formé de 18 délégués du corps enseignant et de l'ensemble de la direction. En fonction des thèmes étudiés, il se réunit selon diverses compositions : en plénum, par cycle ou par secteur ou en groupe.

Les sujets suivants communs aux trois cycles ont été travaillés :

Le Corbusier, les camps, l'agape de fin d'année, les activités extrascolaires de prévention ou culturelles, charge de travail à côté de l'enseignement, le budget des classes, les périodes de formation générale.

Les éléments suivants ont été traités par cycle :

Cycle 1 : ludothèque, téléphones en classe, fiche sanitaire, passage entre 2^e et 3^e Harmos, horaire de la dernière semaine d'école.

Cycle 2 : nouvel ouvrage de français MMF, mise en place du demi-cycle 7-8.

Cycle 3 : colloques cantonaux et locaux, circulaires de référence.

Au terme de l'année scolaire, les délégués ont fait des propositions d'amélioration du Conseil de l'école.

D'autre part, Le Conseil de l'Ecole rédige un rapport annuel relatant tous les projets et réflexions conduits.

Délégués des parents

L'aspect de la participation des parents est également présent dans l'école. Dès leur entrée en fonction, les délégués des parents, trois par secteur, ont pris leur tâche très à cœur et ont relevé le défi d'être les porte-parole des parents des élèves. Des échanges constructifs et enrichissants sur le rôle et le fonctionnement de l'école ont eu lieu avec les directions dans les secteurs.

Conférences générales pour le corps enseignant

En août se tiennent les premières rencontres de la rentrée scolaire avec le corps enseignant. Elles se déroulent par cycle dans chaque secteur et sont présidées par le directeur/trice adjoint-e concerné-e.

Deux autres séances se tiennent en automne et au printemps. Elles réunissent le corps enseignant par secteur et sont présidées par la direction du secteur concerné. Ces rencontres permettent d'informer sur les grands dossiers en cours dans notre école et d'avoir un échange avec les enseignant-e-s.

Les trois secteurs: Ouest – Nord – Sud

Statistique des élèves des environs transportés en 2012-13

Années	Collège	Secteur Boinod	Secteur Cibourg	Secteur Valanvron	Total
1 - 2	Citadelle Promenade	2	1	5	5 3
3 - 7	Bas-Monsieur Promenade Valanvron	9	9	21	9 9 21
8 - 11	Bellevue Crêtets Numa-Droz	8 2	7 4	22	15 6 22
Total		21	21	48	90

Effectifs des élèves et nombre de classes

	2012-13			2011-12			Variations		
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
1 ^{ère} année	371	20.5	18.10	342	20.5	16.68	+29	-	+1.42
2 ^e année	362	20.5	17.66	376	20.5	18.34	-14	-	-0.68
Total 1^{ère} et 2^e années	733	41.0	17.88	718	41.0	17.51	+15	-	+0.37
3 ^e année	376	20.8	18.05	389	22.3	17.42	-13	-1.5	+0.63
4 ^e année	393	21.8	18.00	353	19.8	17.80	+40	+2.0	+0.20
Total cycle 1	1502	83.7	17.95	1460	83.2	17.56	+42	+0.5	+0.39
5 ^e année	366	19.3	18.93	380	19.8	19.16	-14	-0.5	-0.23
6 ^e année	367	19.0	19.32	397	20.0	19.85	-30	-1.0	-0.53
7 ^e année	409	20.0	20.45	357	18.0	19.83	+52	+2.0	+0.62
8 ^e année (orientation)	310	15.0	20.67	356	18.0	19.78	-46	-3.0	+0.89
Total cycle 2	1452	73.3	19.80	1490	75.8	19.65	-38	-2.5	+0.15
9 ^e année	416	20.0	20.80	404	20.0	20.20	+12	-	+0.60
10 ^e année	411	21.0	19.57	403	19.0	21.21	+8	+2.0	-1.64
11 ^e année	376	18.0	20.89	433	22.0	19.68	-57	-4.0	+1.21
Section maturités	477	21.0	22.71	490	22.0	22.27	-13	-1.0	+0.44
Section moderne	352	17.0	20.71	351	17.0	20.65	+1	-	+0.06
Section préprofessionnelle	374	21.0	17.81	399	22.0	18.14	-25	-1.0	-0.33
Total cycle 3	1203	59.0	20.39	1240	61.0	20.33	-37	-2.0	+0.06
Total classes régulières ville	4157	216.0	19.25	4190	220.0	19.05	-33	-4.0	+0.20

	2012-13			2011-12			Variations		
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
Classes d'accueil *	59	2.0	29.50	36	2.0	18.00	+23	-	+11.50
Classes de formation spéciale	58	6.0	9.67	63	6.0	10.50	-5	-	-0.83
Classes de transition	74	7.0	10.57	58	6.0	9.67	+16	+1.0	+0.90
Classes terminales	79	9.0	8.78	89	8.0	11.13	-10	+1.0	-2.35
Total classes spéciales ville	270	24.0	11.25	246	22.0	11.18	+24	+2.0	+0.07

Classes des environs	76	5.0	15.20	76	5.0	15.20	-	-	-
----------------------	----	-----	-------	----	-----	-------	---	---	---

Classes régulières communes	314	18.0	17.44	103	6.0	17.17	+211	+12.0	+0.27
Classes spéciales communes	5	1.0	5.00	7	1.0	7.00	-2	-	-2.00
Total communes **	319	19.0	16.79	110	7.0	15.71	+209	+12.0	+1.08

TOTAL GENERAL	4822	264.0	18.27	4622	254.0	18.20	+200	+10.0	+0.07
----------------------	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------	--------------

* les 2 classes d'accueil ont été dédoublées en cours d'année scolaire (total 4 classes)

** collèges des Ponts-de-Martel, de La Sagne et des Planchettes

Travaux d'entretien, d'amélioration et de construction des bâtiments

Bellevue	Réfection de l'aula (système audio-visuel)
CMND 2	Réaménagement de la salle d'informatique n°243
CMND 2	Peinture d'une classe du 3ème étage
CMND 5	Remplacement production de chaleur des halles A et B
CMND 5	Travaux liés au remplacement du réseau chauffage des salles C-D
CMND 5	Rénovation système audio de la salle de gymnastique C
CMND 6	Rénovation système audio de l'aula
Crêt-du-Loche	Réfection des murs de la cour du collège
Crêtets	Réparation et peinture portes d'entrée
Crêtets	Réparation chauffage et ventilation
Crêtets	Réfection du sol, des luminaires et de l'installation audio de la halle de gymnastique
Crêtets	Réfection d'une salle d'EFA
Endroits	Création d'une salle 12FR
Endroits	Réfection escaliers est et murets
Endroits	Peinture et changement de luminaires de 2 classes
Forges Est	Réparation de la maçonnerie dans le hall d'entrée
Forges-B-F.	Création d'une salle pour l'OCOSP
Forges-B-F.	Réfection de la toiture plate
Forges-B-F.	Peinture et changement de luminaires dans 2 classes
Forges-Centre	Réfection des peintures, plafonds et douches des vestiaires halle de gymnastique
Promenade	Réfection du linoléum et des joints dans certaines classes
Promenade	Création d'une salle 12FR
Promenade	Réfection des corridors (peinture) - phase 1 sur 4

Promenade	Peinture et changement de luminaires d'une classe
Serre 14	Remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée

L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

Le Service socio-éducatif

Le Service socio-éducatif (ci-après SSE) occupe un rôle d'interface entre la direction, les enseignants et les familles dans tous les problèmes qui touchent les élèves aux niveaux social, éducatif, comportemental, relationnel, etc.

Le SSE a pour mission première d'être un lieu d'écoute, de soutien et de conseils. Les assistants scolaires répondent aux demandes et aux besoins de la manière la plus adéquate et adaptée possible.

Lors des prises en charge dans le cadre du SSE, ils adaptent leur intervention aux besoins du demandeur (élève, parents, enseignant...) et de la situation : écoute, soutien, prise en compte des difficultés et de la souffrance, conseil, réflexion, information, aide à la prise de décisions, développement de stratégies ou encore proposition de suivi, de soutien ou d'intervention par un service externe à l'école, comme par exemple le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie pour enfants et adolescents (CNPea), l'Office de Protection de l'enfant (OPE), l'Action éducative en Milieu Ouvert (AEMO), le Service Psycho-Éducatif de la Croix-Rouge, l'Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle (OCOSP), ...

Les élèves peuvent donc y partager leurs soucis, parfois leur stress, les relations avec leurs camarades, la famille, leur santé ou toutes autres questions qui les préoccupent. La mise en mots et la gestion des émotions sont souvent des éléments très importants pour les jeunes.

Le SSE est également ouvert aux contacts avec les parents qui souhaitent discuter de la situation de leur(s) enfant(s) et qui sont par exemple à la recherche d'une orientation par rapport aux difficultés vécues au sein de la famille.

Le SSE est régulièrement sollicité par les enseignant-e-s. En effet, plus les difficultés sont dépistées précocement et plus les suivis sont efficaces. Il est constaté un nombre toujours plus important de situations familiales difficiles.

Dans une perspective d'aide et de soutien aux élèves, les collaborations des assistant(e)s scolaires avec les enseignant(e)s et les directions sont primordiales et précieuses. Les collaborations extérieures à l'école sont également riches de sens. Elles donnent la possibilité d'avoir une vision élargie en même temps que plus précise, ce qui permet souvent de mieux cibler l'aide à apporter et les démarches qui peuvent être proposées. Le travail en réseau reste un élément très important de l'activité des membres du Service socio-éducatif.

Prestations du SSE (énumération non exhaustive)

- observation des élèves en classe;
- intégration et suivi d'enfants en difficulté ou présentant des problématiques particulières;
- réseau avec enseignants, parents, élèves, autres écoles, services parascolaires, institutions et organismes privés ou publics;
- travail sur la verticalité des problématiques (cycles 1, 2 et 3);
- recherche d'aide financière et de soutien scolaire ou éducatif;
- participation à l'organisation des classes spécialisées;
- participation à la formation des classes;
- participation à des actions de prévention (p. ex. "mon corps est à moi");
- élaboration des demandes de mesures scolaires spéciales et autres soutiens;
- signalements divers;
- médiation entre élèves;
- participation aux conseils de classe et de promotion;
- présence aux réunions de parents.

Les diverses formes d'appui pédagogique

L'appui langagier pour les 12FR s'adresse en principe aux élèves non-francophones éprouvant de grandes difficultés pour la langue française (problèmes orthophoniques exclus).

Les adaptations posées dans le fonctionnement de l'appui langagier avec une mise en situations dans un cadre connu et sécurisant ont imposé un changement qui s'est avéré positif. Dorénavant installées à l'intérieur des classes de 1^e-2^e durant les heures d'EPS de la titulaire, les enseignantes d'appui voient leur travail gagner en qualité. Le problème du déplacement des élèves reste un souci qui devra être réglé par la suite.

32 élèves ont bénéficié de l'appui pédagogique cette année scolaire.

L'appui pédagogique pour les 1^e-2^e est assuré avec satisfaction par Martine Prétôt-Tièche et Emily Taddeo qui se partagent le poste.

Leur mandat consiste à être à la disposition des enseignant(e)s afin de gérer conjointement des situations individuelles, de groupes ou de classes difficiles. Le duo d'enseignantes permet une plus grande souplesse dans les interventions à poser dans les classes à la demande des titulaires.

Les situations d'élèves en difficulté se complexifient, l'intégration des règles de vie nécessaires pose de sérieux problèmes de gestion de classe et la nécessité de l'appui pédagogique en 12FR se confirme d'année en année.

L'appui pédagogique fait partie intégrante de l'Unité de remédiation.

Le soutien par le mouvement et l'expression est une mesure d'aide destinée aux enfants scolarisés. Il a pour objectif de leur permettre de créer des liens positifs avec leur environnement scolaire et offre un espace d'accueil dans lequel s'exercent des activités inspirées de différentes disciplines : rythmique, sport, danse, expression orale...

L'enfant peut y développer sa créativité, exprimer ses envies, découvrir sa fantaisie, expérimenter des apprentissages moteurs et des situations relationnelles et se créer des repaires indispensables aux apprentissages scolaires.

L'organisation du soutien par le mouvement et l'expression repose sur le principe de la verticalité (1^e à 7^e). En effet, 12 périodes sont réparties sur les 3 secteurs de la ville de manière équivalente avec des groupes mixtes afin de permettre une plus grande flexibilité, un échange et la possibilité de prendre en charge davantage d'enfants pour cette mesure d'aide. Une enseignante spécialisée gère le soutien ainsi que son organisation avec professionnalisme et motivation.

Les enseignant-e-s du **soutien pédagogique** participent activement à l'aide aux élèves en difficulté des degrés primaires. Leur engagement est reconnu et apprécié. Ce sont 128 heures de soutien pédagogique qui sont mises à disposition des collèges pour cette activité.

Les élèves sont signalés pour des raisons de difficultés scolaires qui trouvent leur source dans des problèmes de compréhension, d'attention, d'organisation et de vie. Un bilan de leurs compétences permet de faire un projet de prise en charge en collaboration avec les titulaires et en lien avec les parents.

Une formation a été mise sur pied depuis quelques années par la HEP. Elle est bien suivie par nos collègues dont l'action se trouve ainsi renforcée. Nous remercions l'équipe du soutien de son engagement.

De la 8^e à la 11^e, les directives du Service de l'enseignement obligatoire permettent d'organiser **un appui pédagogique** qui se monte à 3% du nombre total d'heures enseignées sur toute l'école. Les mesures d'aide pédagogique sont de quatre types :

- le dédoublement de la classe pour certains cours, particulièrement en classes de transition et préprofessionnelles;
- les heures d'appui inscrites à l'horaire en 8OR/TR (orientation/transition);
- les cours individuels ou en petits groupes destinés à aider ponctuellement des élèves dans des situations particulières;
- les cours de raccordement pour les élèves souhaitant effectuer un passage dans une section à exigences plus élevées.

Ces appuis sont à distinguer de ceux accordés aux élèves néo-arrivants intégrés dans des classes régulières. Ces élèves-là peuvent être mis au bénéfice d'appuis hors quota durant les deux premières années depuis leur arrivée.

ASPEDI

Pour la troisième année consécutive, le concept ASPEDI a été organisé dans le but de diminuer le taux d'échec au degré secondaire. Ce concept permet aux élèves de 9^e et 10^e années en situation d'échec pour un seul critère du règlement de promotion d'être mis au bénéfice d'une promotion conditionnelle. Ces élèves s'engagent à suivre douze demi-journées de soutien scolaire intensif en français, mathématiques et allemand organisées sur les dix premiers mercredis après-midis de l'année et sur la première semaine des vacances d'automne. Durant 20 semaines, ils profitent d'un "coaching" scolaire qui doit les aider à mieux s'organiser et à apprendre de manière plus efficiente. A la fin du semestre, la promotion est validée ou non en fonction des notes.

Pour l'EOCF, 32 élèves étaient inscrits. Vingt-deux d'entre eux ont été promu au semestre, alors que dix se sont trouvés en échec, ce qui correspond à la moyenne cantonale.

Cette année, durant le second semestre, le concept testé l'année dernière ASPEDI 2 a été reconduit. Il s'agit d'un mélange de cours de soutien pédagogique et de "coaching" scolaire. Cette possibilité a été offerte aux élèves qui se trouvaient en grave situation d'échec au semestre. Les élèves devaient être admis à ce concept par le conseil de classe et inscrits par leurs parents. Ils ont pu s'inscrire à des permanences en anglais, mathématiques et allemand durant les pauses de midi et ont dû suivre du "coaching" scolaire une fois par semaine. Quatre-vingt-quatre élèves se sont inscrits.

Le mentorat

Mis sur pied indépendamment dans chaque centre scolaire de la Ville dans le cadre des projets d'établissement, le principe du mentorat vise à mettre en relation un élève en difficulté dans l'une ou l'autre branche du plan d'études avec l'un de ses pairs. Ce dernier doit démontrer par ses résultats de bonnes compétences dans la branche pour laquelle il propose ses services et obtenir l'aval de son maître de branche et de son maître de classe. Il se verra alors intégré dans la liste des mentors du centre.

Dans les secteurs Nord et Sud, le mentorat s'opère par modules de cinq leçons planifiées par les directions sur quatre périodes de l'année scolaire. Toutes les paires d'élèves travaillent donc les mêmes jours aux mêmes heures (pause de midi) cinq semaines durant. Dans le secteur Ouest, le secrétariat tient à jour une liste des mentors disponibles. Lorsqu'un élève vient demander l'aide d'un mentor, la direction lui en attribue un et met les élèves en contact afin qu'ils planifient leurs rencontres et avisent la direction de leur organisation. Dans les trois secteurs, l'élève demandeur doit décrire ses difficultés et venir avec le travail qui lui pose problème. Le mentor dispense ensuite cinq leçons à l'élève demandeur.

A l'issue des cinq leçons, les deux élèves effectuent un bilan. Celui de l'élève demandeur comprendra la signature de ses parents. Le mentor est payé CHF 50.- par module, la moitié étant à la charge de l'élève demandeur alors que l'autre moitié est prise en charge par l'Ecole.

L'Unité de promotion éducative (UPE)

Par la volonté de proposer aux classes un accompagnement de proximité et de qualité, le mandat de l'UPE s'articule selon trois axes :

- Prévention : offrir des interventions et des animations ponctuelles dans les classes visant à développer les compétences relationnelles des élèves;
- Suivi : proposer une aide auprès des élèves ou des classes en situation relationnelle difficile. Il s'agit d'un suivi ponctuel et de courte durée. Ces interventions ont lieu sur demande d'un-e enseignant-e, du SSE ou de la direction;
- Urgences : assurer une intervention rapide dans les situations dites difficiles (crise, décès, accident, violence, maltraitance, ...).

Ce soutien s'adresse à l'ensemble des classes de l'Ecole obligatoire de la 3^e à la 7^e année. Il correspond à une aide fort appréciée par les enseignants qui se doivent faire face à des situations complexes et conflictuelles. Il apporte un regard externe et professionnel qui renforce la proximité et la pertinence des observations et des échanges.

La classe de remédiation intensive du comportement (CRIC)

Le responsable de la classe CRIC est amené à intervenir dans des situations d'urgence, de crise latente ou pour des évaluations dans un cadre préventif. En cas de dysfonctionnement grave, il prend en charge les élèves qui sont en rupture avec le système scolaire et/ou avec le système social, qui perturbent la classe et l'enseignement au point qu'il faille envisager de les isoler momentanément du groupe classe pour protéger ce dernier. Il prend également en charge des élèves ayant un comportement adapté en classe mais devenant violents ou perturbateurs hors de ce cadre.

Le responsable de la classe CRIC appréhende la situation de crise pour aider l'élève à reconstruire sa relation à l'école, à sa famille et à la société.

Cette structure s'adresse prioritairement aux élèves des années 7 à 11 et des classes de formation spécialisée déjà connus par la direction ou d'autres services officiels parascolaires et qui ont déjà fait l'objet de nombreuses réprimandes ou sanctions, d'astreinte à des travaux supplémentaires (pratiques ou scolaires) ou de retenues du mercredi après-midi.

L'anticipation des prises en charge a conduit à une considérable diminution des situations dites de crise. Disposer d'un espace de cette nature permet des interventions rapides mais aussi d'isoler plus facilement l'élément perturbateur, sans qu'il ait le sentiment d'être exclu, permettant ainsi de préserver la classe, l'enseignement et l'enseignant.

Le lien n'étant pas rompu, l'absence de ressentiment de l'élève permet de préparer dans de bonnes conditions sa reconstruction. Les signes donnés, tant à l'élève concerné qu'à sa famille étant positifs, les parties comprennent qu'il ne s'agit pas d'une sanction mais d'une chance offerte. Ainsi, nous avons pu constater que tant l'élève que ses parents étaient plutôt enclins à collaborer avec le réseau ainsi mis en place.

Après chaque passage en classe CRIC, la Direction et le responsable de la classe CRIC convoquent les parents de l'élève pour un entretien et invitent le maître de classe à participer à la réunion. Lors de cet entretien le responsable CRIC relate ses observations et ses constatations. Cette démarche vise à élaborer une stratégie de collaboration avec les parents et à les impliquer dans un processus réparateur, à en faire des alliés, et à se trouver en partenariat avec eux.

Quand l'élève qui a passé en classe CRIC réintègre sa classe, un suivi est mis en place avec la direction, les parents et les enseignants. Au besoin, un accompagnement adapté à la problématique de l'élève, thérapeutique ou autre, est proposé à l'extérieur de l'école.

Cette année, 52 élèves ont été suivis individuellement en classe CRIC.

L'espace CRIC est une pièce maîtresse dans le dispositif mis en place pour contenir les débordements, maîtriser en anticipant les situations éducatives délicates et libérer les maîtres face à leur malaise ou leur sentiment de culpabilité lorsqu'un élève dysfonctionne.

La classe OASIS (outils d'adaptation scolaire et d'insertion sociale)

Dès la rentrée 2007, la direction a mis en place la classe OASIS (Outil d'Adaptation Scolaire et d'Insertion Sociale) qui constitue une entité visant essentiellement à apporter des réponses adaptées à des problématiques socio-éducatives de plus en plus complexes rencontrées sur le terrain de l'enseignement. Ce concept se veut évolutif et adaptable. Il est constamment remis en question dans son fonctionnement au gré des situations qui se présentent.

Pour rappel, comme pour la classe CRIC, les prestations de la classe OASIS sont ouvertes aux élèves des années 7^e à 11^e de toutes les sections, y compris des classes terminales ou de développement.

La classe OASIS est située dans le collège Numa-Droz et est aménagée de 8 tables individuelles. Les élèves la fréquentent durant huit à neuf semaines suivies. L'année scolaire compte 4 cycles, respectivement 4 volées. Les élèves sont encadrés en plus du maître de classe par 2 maîtres d'éducation physique (3 périodes hebdomadaires), 1 maître de mathématiques (3 périodes hebdomadaires), 1 maître d'allemand et anglais (4 périodes hebdomadaires), 1 maître de travaux manuels (2 périodes hebdomadaires), ainsi que le maître de classe CRIC, qui intervient dans le cadre du forum des jeunes et du camp. Chaque élève accueilli en OASIS a déjà passé en classe CRIC et est envoyé par la Direction. Les parents reçoivent

un courrier leur signifiant le passage en classe OASIS et ses implications. Une fiche d'entrée décrivant la problématique et posant des objectifs individuels accompagne l'élève.

Le maître de classe OASIS et le maître de classe CRIC sont reçus périodiquement par la direction à raison de 45 minutes pour assurer le suivi des élèves en coordination avec l'ensemble des cadres de direction. Chaque parent est rencontré au moins une fois individuellement en début de cursus, de même que les réseaux selon les cas. Chaque élève travaille selon le programme de sa classe originelle dans les branches principales. Chaque volée participe à un camp de 3 jours au minimum. A la fin du cycle, chaque élève fait un bilan individuel de 30 minutes en classe CRIC. Enfin, un bilan final individuel mené par le directeur de secteur en charge du dossier OASIS en présence des parents voire du réseau, du maître de classe OASIS, et du maître CRIC, termine le cycle.

Entre chaque cycle s'insère une semaine de transfert d'informations durant laquelle le maître de classe OASIS se rend dans chaque classe où est retourné un élève afin de transmettre les informations utiles à la poursuite de la scolarité de ce dernier. Un colloque réunissant chaque maître encadrant les élèves en classe OASIS et les directeurs, ainsi que directeurs-adjoints concernés a lieu entre chaque volée.

Durant cette année scolaire, la classe OASIS a accueilli 28 élèves. En détails :

- 5 élèves de 8 OR
- 2 élèves de 8 TR
- 1 élève de 7 FS
- 3 élèves de 9 PP
- 1 élève de 9 TE
- 1 élève de 9 MO
- 3 élèves de 10 PP
- 5 élèves de 10 TE
- 2 élèves de 10 MO
- 2 élèves de 10 MA
- 1 élève de 11 PP
- 2 élèves de 11 TE
- 1 élève de 10 MO / PP.

OR = Orientation

MO = Moderne

TR = Transition

PP = Préprofessionnelle

MA = Maturités

TE = Terminale

Suivi scolaire des enfants malades

En raison de l'évolution de la politique hospitalière, les enfants malades font de très courts séjours à l'hôpital et sont hospitalisés en principe à Neuchâtel ou à Lausanne. En conséquence, le concept d'accompagnement scolaire des enfants malades a pris une nouvelle orientation dans le sens d'un renforcement des prises en charge à la maison au cours de la convalescence.

Les besoins sont toujours très importants et une enseignante suit de nombreuses situations à tous les degrés de l'Ecole obligatoire, notamment au cycle 3. Elle conduit son action en particulier pour des enfants atteints de maladies de longue durée. Les parents apprécient ce soutien scolaire qui soulage quelque peu leurs inquiétudes et maintient un lien fort avec l'école et les apprentissages scolaires.

Grâce à ces appuis, les enfants gardent confiance dans la vie et ont l'espoir de s'insérer sereinement dans le milieu scolaire habituel. En effet, à leur retour en classe, selon les déclarations des enseignants, ils n'accusent en général que peu ou pas de retard scolaire. L'enseignante apporte une aide indispensable que l'école dans son cadre de travail régulier ne pourrait pas offrir.

Les classes d'accueil

Les quatre classes d'accueil de l'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds reçoivent régulièrement au cours de l'année scolaire des enfants en provenance d'horizons variés. Les situations familiales sont très différentes, mais en général précaires. Certains élèves ont été très peu scolarisés antérieurement et parfois ils ne savent ni lire ni écrire dans leur langue maternelle. Leur arrivée à l'école est complexe et ardue car en plus des difficultés liées à l'apprentissage du français, ils doivent s'insérer dans une culture scolaire aux attentes élevées.

Dans les classes d'accueil, les besoins particuliers des enfants sont pris en compte de manière personnalisée et constructive. Un travail précieux et de qualité est réalisé quotidiennement par des enseignants très compétents et très engagés auprès des enfants et des familles. Cet accompagnement de proximité, en faveur de l'intégration des enfants

permet aux familles migrantes de mieux appréhender nos valeurs, notre système scolaire et l'importance de l'apprentissage du français en vue d'une intégration réussie.

En outre, la direction du cycle 3 a mis en place un concept d'encadrement de la classe d'accueil avec l'objectif d'insérer les élèves plus rapidement dans des classes régulières pour les disciplines d'éveil. Cette organisation exige beaucoup de disponibilité et d'ouverture de la part de tous les enseignant-e-s impliqué-e-s dans cette collaboration. Toutefois, l'impact est significatif car il permet de renforcer les échanges avec les élèves des classes régulières et facilite l'intégration sociale des nouveaux.

L'effectif des classes d'accueil des cycles 1 et 2 a oscillé entre 20 et 28 élèves et celui de la classe du cycle 3 a reçu en moyenne 20 élèves.

Lors de l'intégration des enfants allophones dans les classes régulières, **un appui langagier** est apporté aux élèves des classes de la 3^e année à la 7^e année, à raison d'une période par semaine pendant 20 semaines. Cet appui se fait en étroite collaboration avec les titulaires et selon les besoins spécifiques des élèves. Cette prise en charge, vraiment essentielle, renforce le lien avec la nouvelle classe et permet aux élèves de répondre aux exigences de la classe régulière.

L'appui langagier extensif (ALE)

Nous entendons par *appui langagier extensif* une mesure d'aide visant à développer les domaines du langage et de la communication orale chez les élèves de 1^e à 7^e de milieu allophone qui sont en difficulté de compréhension et d'expression et qui ne bénéficient pas ou plus des mesures officielles. Quelques autres situations peuvent être prises en charge, en fonction du nombre de signalements. Le fonctionnement est le même que pour le soutien pédagogique.

Les titulaires de la fonction sont des civilistes engagés pour une demi-année au moins, ce qui laisse le temps de conduire 2 séquences de 8 à 10 semaines. Les enfants sont pris en charge 2 périodes par semaine par petits groupes. Une méthodologie spécifique a été mise en œuvre dans ce projet, élaborée en lien avec le concept du portefeuille européen des langues.

Notons que l'intérêt d'engager plusieurs civilistes a été reconnu par l'autorité communale. Des civilistes participent ainsi à l'appui des enfants allophones ou à d'autres projets de soutien dans le cadre des 3 secteurs.

L'intégration des classes des Perce-Neige

La collaboration avec le Centre pédagogique « Les Perce-Neige » se poursuit, dans un but d'intégration sociale. Deux classes des Perce-Neige sont ainsi installées dans le collège des Gentianes et la classe CLIN (Classe d'intégration) est intégrée au Collège des Forges. Cette proximité permet nombre de contacts enrichissants. Elle permet aussi d'envisager pratiquement l'évolution des actions d'intégration qui devraient augmenter à l'avenir. Signalons que plusieurs enfants des Perce-Neige passent quelques heures par semaine dans certaines de nos classes.

Notre politique en matière de soutien aux élèves en grandes difficultés vise à examiner toutes les solutions possibles permettant de maintenir ces enfants dans l'enseignement régulier avant d'envisager une attribution en classe spécialisée ou en institution.

De façon plus générale, la direction de l'EOCF s'est impliquée dans l'élaboration d'une politique d'intégration plus large avec l'Office de l'enseignement spécialisé cantonal. Il s'agit de mettre en œuvre l'ensemble des conditions nécessaires pour accueillir des enfants en situation de handicap :

- des ressources en personnel, en compétences, en collaborations;
- une préparation du corps enseignant et des autres personnels au changement et à l'accueil particulier du handicap;
- une adaptation des bâtiments et des locaux;
- une procédure d'évaluation fiable et exhaustive de la situation des enfants conduisant à un projet pédagogique réaliste et gérable par l'établissement concerné.

Collaborations avec les autres services

Le service d'éducation de rue

Des contacts informels ont lieu 2 fois par année entre les directions de secteur et éducateurs de rue au sujet de la vie des quartiers. Ces rencontres permettent de coordonner l'action éducative dans le respect des missions des deux institutions. En outre, le directeur du secteur Ouest participe à un groupe d'échange informel géré par le SER et regroupant des instances communales et cantonales liées à la jeunesse.

L'Office des mineurs et Centre neuchâtelois de psychiatrie pour enfants et adolescents

L'EOCF entretient des contacts privilégiés avec ces deux organes qui sont engagés dans le suivi de beaucoup de nos élèves en situation critique. Un ou deux colloques réunissent chaque année les membres des directions, les assistants scolaires et sociaux et les psychologues. Ces échanges permettent de mieux connaître les modes de fonctionnement afin de rendre les interventions plus cohérentes dans l'intérêt des enfants.

Le Centre d'orthophonie

Cette année encore, la collaboration s'est poursuivie avec le Centre de santé scolaire et le Centre d'orthophonie. Conjointement, deux rencontres ont été organisées autour du thème du développement du langage chez l'enfant. Ces deux séances se sont déroulées au mois de novembre et ont rencontré un vif succès auprès des parents.

Les activités transversales

Enquête relative à l'implantation de la nouvelle structure de direction

Pour mémoire, le 19 mai 2009, le Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds a donné son aval à la mise en œuvre du projet d'intégration des écoles obligatoires (Projet Direction 09). Ce projet résulte de la volonté des responsables politiques et scolaires de mettre en cohérence l'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds avec les changements en cours. A la demande des autorités, une enquête a été effectuée par l'office de l'informatique scolaire et de l'organisation, en octobre 2011. Celle-ci a obtenu un taux de réponse significatif : 217 enseignant-e-s sur 457 y ont participé.

Les résultats ont fait l'objet d'un rapport à l'attention des autorités politiques et scolaires en mai 2012. Ce rapport contient les résultats quantitatifs des réponses aux différentes questions posées, ainsi que des analyses qualitatives. Ces éléments ont été présentés du Conseil de l'école, le 14 juin 2012.

Une présentation aux enseignants a eu lieu en automne et le Conseil général a été informé par un rapport en mars 2013. Celui-ci ayant été approuvé préalablement par le Conseil d'établissement scolaire.

Brochures d'information à l'intention des parents

Dans l'optique de renforcer la communication avec les parents et améliorer la qualité de l'information remise aux parents relative au fonctionnement de l'école, une brochure informative pour chaque cycle a été rééditée et distribuée aux parents.

Cet important investissement est très apprécié par tous les partenaires de l'école.

Suivi et formation des enseignants

Les conférences par cycle ont eu lieu le jour de la rentrée et ont eu pour contenu des informations relatives aux projets et aux nouveautés d'ordre pédagogique en lien avec chaque cycle.

La direction souhaite renforcer les liens avec le corps enseignant. Cela se traduit par un **accueil des nouveaux enseignants** avant la rentrée scolaire (informations d'ordre administratif, pédagogique et organisationnel), des **visites dans chaque classe** une fois par année au moins avec des objectifs de l'ordre du contrôle pédagogique (en 1^e, 2^e, 4^e et 6^e année) ou de l'ordre du suivi des élèves (en 3^e et 5^e année).

A la suite de l'introduction du nouveau plan d'étude (PER), tous les enseignants ont bénéficié de formations en lien avec leurs niveaux d'enseignement.

Les enseignants bénéficient d'une offre de **formation** continue et d'une **animation de proximité** dans les collèges. Les outils informatiques sont bien intégrés dans les classes même si leur utilisation demeure complexe dans la gestion de la classe.

Le Département de l'Instruction publique a mis en ligne des ressources importantes pour les élèves et leur famille sur le site RPN. Il a communiqué l'existence de cette opportunité à tous les parents.

Personnes ressources et animateurs relais

La Formation continue de la HEP-BEJUNE a fait appel à des enseignants intéressés par ces nouveaux rôles. Les personnes ressources ou animateurs relais sont des titulaires à l'aise dans les domaines concernés, en l'occurrence « informatique » et « allemand », intéressés à partager leur expérience, à informer leurs collègues, voire à collaborer à leur formation.

Commission de la Formation Interne (CoFI)

Dans le but de réunir les enseignants autour d'un projet commun et de valoriser la formation continue facultative à laquelle chaque enseignant s'astreint, une commission, composée d'enseignants et de membres de la direction, a pour tâche de définir le cadre dans lequel la formation continue est organisée et mise en valeur au sein de notre école et de mettre sur pied des conférences à disposition des enseignants.

Ainsi, chacun d'entre eux doit cumuler trois actes de formation continue par année, exception faite des formations exigées par le canton. L'une d'entre elles est organisée par la CoFI et rendue obligatoire. Pour les autres actes de formation, les enseignants sont libres de puiser dans l'offre de la CoFI ou d'autres organismes actifs dans ce secteur.

Les conférences obligatoires ont eu lieu sur les thèmes suivants :

Pour les années 1 à 7, "L'humiliation est-elle un facteur déterminant à l'échec scolaire ?" par M. Jean-Luc Tournier, psychologue et psychothérapeute.

Pour les années 8 à 11, "Rites de passage" par M. Thierry Goguel d'Allondans, éducateur spécialisé et anthropologue.

Les autres conférences avaient comme thèmes : la dyslexie, la phobie scolaire, l'estime de soi, le burnout, l'utilisation des produits chimiques en laboratoire, HELP.

Stages

Des maîtresses et maîtres de stage ont accueilli dans leur classe des étudiant-e-s de la HEP (Haute Ecole Pédagogique) pour différents types de stages.

Dans le cadre de nos relations avec la HEP, nous avons accueilli des étudiants du niveau secondaire pour une matinée de sensibilisation au degré primaire et inversement. Nous avons fait de même avec des lycéens.

Remplacements

Au cours de leurs suppléances, les remplaçant-e-s sont amené-e-s à assumer pleinement toutes les tâches et responsabilités d'un titulaire et cela parfois durant de longues périodes. Pour garantir le suivi des apprentissages et une bonne gestion de la classe, des vade-mecum ont été mis au point et se sont avérés être des outils adéquats. Par ailleurs, l'utilisation de formulaires de compte-rendu de remplacement remplis par le remplaçant et l'enseignant remplacé permet à la direction de s'assurer du bon déroulement du remplacement.

Cependant, nous connaissons des difficultés à trouver des remplaçants certifiés due à la pénurie d'enseignants. Les jeunes diplômés trouvent très facilement un emploi, profitent de perfectionner une langue étrangère ou accomplissent des projets particuliers de durée déterminée (ex : enseignement à l'étranger).

Cadre de référence des compétences professionnelles des enseignants

En collaboration avec le Service de l'enseignement obligatoire, notre école va entrer dans une phase d'expérimentation du cadre de référence des compétences professionnelles des enseignants. Une autre école sera également en charge de ce mandat, il s'agit du Centre scolaire de CESCOLE.

En lien avec la concrétisation du Concordat HarmoS et la Convention scolaire romande (CSR), notre canton doit mettre en place des instruments afin de valoriser le travail effectué par les enseignants et de favoriser le développement de la qualité du système de formation.

Dans cette optique, le canton a souhaité se doter d'un cadre de référence. Ce moyen permet à tous les acteurs de l'école de partager une vision claire des compétences professionnelles attendues du corps enseignant.

Une première application prévue réside dans les entretiens entre la direction et les enseignant-e-s. Ces entretiens permettront notamment de donner un retour aux enseignant-e-s sur leur travail, de le mettre en valeur, d'attester leur professionnalisme, d'identifier d'éventuels besoins d'aide, de formation ou de remédiation. De manière plus générale, ils permettront aussi de définir et cibler des pistes d'amélioration de la conduite de l'établissement.

Cette expérimentation a pour objectif de tester ce dispositif de manière à apporter au Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) les éléments utiles à sa généralisation future pour l'ensemble des centres scolaires de notre canton. Cette étape permettra de valider les aspects positifs des outils préparés et de remédier aux problèmes relevés.

L'EOCF a mis en application le cadre de référence et la procédure d'entretiens individuels dès septembre 2012.

Un suivi de cette première mise en application a été conduit par le SEO et par le CAPPEs. Une stratégie de communication définissant la fréquence et les modalités des interactions entre le service, les directions et les enseignants concernés a été fixée.

Au niveau des écoles, un calendrier déterminant les étapes du processus a été élaboré (séances d'information et de bilan, visites de classes par les directions d'écoles, entretiens individuels avec les enseignants) et des documents spécifiques ont été réalisés par les directions (circulaires et lettres d'information, supports pour séances d'information, questionnaires).

Deux écoles (CESCOLE et EOCF) ont procédé à une boucle complète du processus (présentations générales du cadre de référence à l'ensemble des enseignants de l'école, séances interactives avec des groupes restreints d'enseignants, visites de classes, entretiens et bilans individuels, bilan collectif au niveau de l'école). Dans les deux écoles, à quelques exceptions près, une visite de classe (annoncée ou non aux enseignants) a eu lieu dans chaque cas, la plupart du temps avant l'entretien individuel.

Une rencontre de travail organisée par le SEO a eu lieu le 10 janvier 2013 à La Chaux-de-Fonds réunissant l'ensemble des membres des directions de CESCOLE et de l'EOCF, ainsi que deux directrices du canton de Genève impliquées dans le processus d'évaluation périodique des enseignants de leur canton qui utilisent justement les outils que notre service a adaptés pour l'expérimentation (cadre de référence et formulaire d'entretien).

Dans les deux écoles, si le cadre de référence et l'expérimentation ont été présentés à l'ensemble du corps enseignant, l'expérimentation a été conduite avec un nombre restreint de personnes. Le choix de ces dernières a été déterminé par les directions sur la base de critères prédéfinis de manière à ce que l'échantillonnage puisse être considéré comme représentatif.

Calendrier

- Mars 2012: conférences de secteurs conduites par la direction de l'école; première information générale sur la phase d'expérimentation prévue durant l'année scolaire 2012-2013.
- Avril et mai 2012: constitution des groupes et premiers contacts avec les enseignants désignés par la direction pour prendre part à l'expérimentation.
- Août 2012: conférences de rentrée conduites par la direction de l'école: information à tous les enseignants de l'école sur la démarche, la constitution des groupes et la planification des étapes.
- Septembre 2012 à janvier 2013: visites de classes et entretiens individuels.
- Novembre et décembre 2012: séances d'information et d'échange conduites par le SEO et la direction de l'école ouvertes à l'ensemble du corps enseignant de l'EOCF.
- Janvier et février 2013: bilan par secteurs avec les enseignants ayant participé à l'expérimentation.
- Février 2013: présentation du cadre de référence et de l'expérimentation par le SEO au Conseil d'établissement scolaire de l'EOCF.

- Mars 2013: conférences de secteurs: information et retour sur le déroulement de l'expérimentation.

La direction de l'EOCF a décidé, dans l'attente de la généralisation du dispositif à l'ensemble des écoles de notre canton, de ne pas prolonger l'expérimentation à la fin de l'année scolaire 2012-2013 tout en maintenant un processus de suivi du corps enseignant.

Population concernée

Membres de direction	Enseignants généralistes	Enseignants spécialistes	Autres (classes et branches spéciales)
11	23	6	11

Répartition par cycles:

- Cycle 1: 12 personnes
- Cycle 2: 12 personnes
- Cycle 3: 14 personnes

Santé et prévention

Introduction de la Formation générale (FGE)

Selon le Plan d'études romand, la Formation générale apporte des compétences qui ne relèvent pas uniquement des disciplines scolaires. Le rôle de la Formation générale est donc d'initier les élèves, futurs citoyens, à la complexité du monde. Par la recherche et le traitement d'informations variées et plurielles, elle favorise la construction d'argumentation et de débat. Construite autour du "rapport à soi", du "rapport aux autres" et du "rapport au monde", la formation générale est organisée autour des cinq thématiques suivantes:

- MITIC (Média, Images, Technologies de l'Information et de la Communication)
- Santé et bien-être
- Choix et projets personnels
- Vivre ensemble et exercice de la démocratie
- Interdépendances sociales, économiques et environnementales

Dès cette année scolaire, une période hebdomadaire a été accordée pour la formation générale à l'horaire des classes de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années. En plus de cette période, la Formation générale entre également dans l'enseignement des disciplines en tant que capacité transversale.

L'introduction officielle de la Formation générale dans le plan d'étude est la juste reconnaissance de nombre d'activités et d'apprentissages qui se font depuis très longtemps dans les écoles et dont on trouvera des exemples dans ce chapitre "santé et prévention", sans que cela soit exhaustif, tant la transversalité et l'interdisciplinarité sont ici importantes. La Formation générale se concrétise dans toutes les disciplines d'enseignement selon l'approche de chaque enseignant.

Groupe Information Sexuelle et éducation à la santé (GIS): deux soirées d'information s'adressant aux parents des élèves de 1^{er} et 2^e années ont eu lieu. Les séances, animées par deux éducatrices en santé sexuelle, ont pour objectif d'instaurer un dialogue autour de thèmes tels que la prévention, la pudeur, les jeux sexuels et leurs limites.

Chartes d'école: les 3 cycles disposent chacun d'une charte spécifique qui a été élaborée selon les fonctionnements des anciennes écoles enfantine primaire et secondaire. Cet outil éducatif mérite d'être entretenu par des actions ponctuelles afin de maintenir vivant l'esprit de cohésion qu'il insuffle.

La direction a relancé la campagne « **fruits de la récré** ». Répartie en alternance entre septembre et janvier, la distribution des fruits (pruneaux, pommes, poires, mandarines) a atteint ses objectifs éducatifs. Cependant, il a été décidé d'interrompre cette campagne après 8 années, une certaine lassitude se faisant sentir tant chez les enseignants que chez les élèves.

La **Fondation promotion santé (FOPS)** est présidée pour 4 ans par Mme Schallenberger, conseillère communale.

Son organe exécutif, **le Bureau santé (BS)**, a poursuivi ses réflexions sur les thèmes suivants:

- Le Bureau santé s'est penché prioritairement sur l'évolution du dossier de la politique cantonale de santé scolaire dont un rapport est en phase d'élaboration. Il a mené une réflexion au sein des divers établissements membres conduisant à mettre sur pied, à la rentrée prochaine, une table ronde avec les représentants des départements de la santé et de l'éducation.
- Le site internet de la FOPS fait l'objet d'une attention particulière pour le rendre plus riche et plus pratique.
- Le BS reste une chambre d'écho pour tous les projets qui émanent des membres et des services partenaires. Les projets sont présentés, discutés et partagés selon les besoins.

Le BS a organisé en février une demi-journée de formation pour le personnel de direction, les assistants scolaires, les infirmières et les conseillers en orientation sur le thème de l'adolescence par le Dr Philippe Jeammet, psychanalyste, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. M. Jeammet a tenu une conférence sur le même thème pour les enseignants l'après-midi et pour les parents le soir.

Conférences publiques:

- Sédentarité ou surpoids : qu'est-ce qui est réellement dangereux ? par le Dr Mikael Rabaeus;
- Anorexie-boulimie et adolescence par le Dr Philippe Jeammet

Le Centre de santé scolaire: Le nouveau Service de santé et de promotion de la santé a été créé le 01 mai 2013 sur décision du Conseil Communal. Ce service comprend les centres suivants :

Le Centre de santé scolaire, le Centre d'orthophonie et le Centre de santé sexuelle – Planning familial. La Ville souhaite intégrer à travers ces 3 centres une véritable politique coordonnée de santé et de prévention, tout en maintenant la qualité des interventions actuelles autour de l'enfant / adolescent. Les prestations du Centre de santé scolaire au sein de l'école évoluent en termes de projets de promotion de la santé au niveau des 3 cycles par la mise en place d'actions novatrices à tous les niveaux scolaires. A titre d'exemple :

Pour le cycle 1: Exposition "Mon corps est à moi" – Conférence- débat sur le thème de la sexualité et des abus sexuels – Santé sexuelle – Les pauses-repas – Les clips de l'hygiène – Journée de la promotion de la santé en collaboration avec l'école Pierre-Coullery.

Pour le cycle 2: Santé sexuelle – Conférence débats sur le thème de la sexualité et des abus sexuels.

Pour le cycle 3: Le Zapping de la prévention – Théâtre interactif "Le Caméléon" et soirée de parents – Prévention SIDA en collaboration avec le GSN – Exposition "Jeunes VS Homophobie" – Forum "La santé sexuelle, ça me concerne" – Voyage en San-T.

La prise en compte de la formation des enseignants dans le domaine de la santé, en citant par exemple les pauses repas, montre bien la volonté d'aller de l'avant dans le concept d'une école en santé. A travers ce nouveau service, les défis d'interdisciplinarité au regard des évolutions des problématiques globales et préventives nous amènent à des liens directs, par exemple entre l'école et le Centre de santé sexuelle – Planning familial. Enfin l'accueil des familles étrangères ou venant d'un autre canton est essentiel à la relation de confiance instaurée au fil des mois avec les parents au profit de leurs enfants.

La collaboration entre l'école et le nouveau service a commencé à se mettre en place à travers des dossiers communs. Elle s'intensifiera dans les prochaines années.

Des groupes de santé communautaires ont été instaurés dans chaque secteur. Ils comprennent des représentants de la communauté scolaire: un parent d'élève, deux élèves, un enseignant, un intervenant du service socio-éducatif, un directeur de cycle, le médecin scolaire et l'infirmière du secteur. Le but est de se pencher sur les besoins des secteurs en matière de santé communautaire.

Les thèmes de cette année ont été les suivants par secteur:

Secteur Nord:

Le Groupe de Santé Communautaire du Secteur Nord a travaillé sur un projet concernant l'estime de soi.

Secteur Sud:

Le projet d'accueil des nouveaux arrivants s'est finalisé à la fin de l'année scolaire 2012-2013 après deux ans de construction. Le but de cette démarche, axée principalement sur les élèves des cycles 2 et 3, étant de favoriser le bien-être des enfants nouveaux arrivants d'une autre classe, d'un autre collège de la ville, du canton, d'un autre canton ou d'un autre pays. Ceci afin que l'élève nouvel arrivant soit capable de :

- S'orienter correctement par rapport aux lieux en lien avec les activités scolaires
- S'adresser aux personnes ressources en fonction de ses besoins
- Comprendre les règles de sa classe, de son collège et de l'école

Le groupe de travail a mis en place certains outils dans les 3 secteurs du Cercle scolaire. Des plans de la ville accompagnés des noms et des photos des lieux principaux en format A/0 ont été posés dans chaque établissement comprenant des élèves des cycles 2 et 3. Ceci suivi d'un questionnaire adapté et d'une information au corps enseignant afin de favoriser une meilleure connaissance et l'utilisation de cette carte.

Secteur Ouest:

Pour la 2^e année consécutive, le groupe de santé communautaire du secteur Ouest a reconduit un projet ayant pour but de donner la possibilité aux enseignants de renforcer ou de tisser des liens avec d'autres collègues, en favorisant les échanges entre les cycles et les collèges.

Des maîtres profitent de cette opportunité pour se rendre durant deux périodes scolaires dans la classe d'un collègue. Ils peuvent ainsi observer et échanger sur une autre réalité.

Durant ce temps d'absence, ils sont remplacés par les infirmières scolaires qui animent des ateliers sur la perception de la santé par les jeunes.

Exposition "Mon corps est à moi"

Le projet "Mon corps est à moi!" vise à prévenir les abus sexuels sur les filles et les garçons en visant le groupe de 8 à 10 ans, c'est-à-dire les enfants qui, selon les statistiques relatives aux victimes, se rapprochent de l'âge (10 à 12 ans) où ils courent le risque le plus élevé d'être victimes d'abus sexuels. Le but est de renforcer l'assurance de ces enfants, leur droit de décision et la capacité à se défendre en les sensibilisant aux formes subtiles des abus sexuels et aux signaux à ne pas manquer.

Cette expo est proposée aux élèves de 6^e. Les enseignants et les parents sont invités à une séance de sensibilisation.

Communic'Action (C'A)

Depuis plusieurs années, le programme Communic'Action mené en 8^e et 9^e années permet aux élèves d'être sensibilisés à la gestion des émotions, au respect de l'altérité et de développer un vocabulaire commun en la matière. Ce programme préventif est étendu au besoin dans les années subséquentes lorsqu'apparaissent dans une classe des phénomènes de bouc-émissaire ou d'autres types de problèmes importants de dynamique de classe. Un animateur C'A est alors mandaté par la direction pour intervenir dans la classe en utilisant les outils abordés en 8^e et 9^e années.

Activités Eq'Kilo

La session 2012-2013 du programme Eq'kilo (programme thérapeutique et multidisciplinaire pour enfants en surpoids) s'est déroulée en deux phases et elle a été suivie par huit familles.

Une phase intensive de 6 mois avec deux séances par semaine. La séance du mardi de 17h30 à 19h00 est consacrée aux interventions alternées de la diététicienne, de la psychologue et de l'éducatrice en présence de l'enfant et de l'un des parents. La séance du vendredi de 15h45 à 17h00 est réservée exclusivement à l'activité physique et sportive (enfant seul).

Une phase d'entretien de 3 mois avec une seule séance par semaine est réservée exclusivement à l'activité physique et sportive (enfant seul). Une femme médecin de la ville a également intégré le groupe des animateurs et elle s'occupe des bilans sanguins de chaque élève.

À cela s'ajoute un cours d'activités sportives facultatif dirigé par deux enseignants d'éducation physique. Destiné aux enfants en surpoids, le cours se déroule le vendredi de 15h40 à 17h00 au Centre Numa-Droz. En moyenne, vingt-cinq élèves de l'école obligatoire suivent ce cours dans les halles du centre de Numa-Droz.

Le site Eq'kilo www.eqkilo.ch donnera plus d'explications.

De plus et pour la 6^{ème} année consécutive, le Panathlon-Club des Montagnes Neuchâteloises a proposé une journée sportive destinée aux enfants en surpoids. Organisée le samedi 23 novembre au Pavillon des sports de la Charrière, elle a été suivie par 37 élèves.

Sécurité

Prévention des Accidents par Morsures de chiens (PAM): les classes de 2^e et 4^e années ont à nouveau pu s'inscrire à une animation autour de la prévention des accidents par morsures de chiens, proposée par le service vétérinaire cantonal.

Education routière: Le groupe de prévention et d'éducation routière de la Police neuchâteloise est intervenu dans nos classes de 1^{ère} à 11^e année, à raison d'une ou de deux leçons, selon le plan ci-dessous :

Cycle 1	1 ^{ère} - 2 ^e	1. Comportement dans la voiture 2. Traversée de la route	• Bidibul • Tapis de circulation
	3 ^e - 4 ^e	1. Traversée de la route 2. Sécurité à l'intérieur d'un véhicule	• Merle blanc • Théâtre de marionnettes
Cycle 2	5 ^e	1. L'équipement obligatoire du vélo 2. Les principales règles de circulation 3. Règles d'utilisation et dangers des engins assimilés (ex: <i>trottinettes</i>)	
	6 ^e - 7 ^e	1. L'équipement des cycles 2. La connaissance de la signalisation 3. Les règles élémentaires pour les cyclistes	Jardin de circulation

	8 ^e	Principales règles de circulation en situation réelle	Examen cyclistes
Cycle 3	9 ^e	1. Rappel des règles de la circulation 2. Procédures administratives à suivre pour l'obtention d'un permis de conduire 3. Dangers liés à la modification d'un véhicule	
	10 ^e	Agir, réagir (<i>distance d'arrêt d'un véhicule, etc.</i>)	Merle blanc II
	11 ^e	Conséquences d'un accident (<i>morales, sociales, physiques, pénales, administratives, etc.</i>)	L'accident de Gilles

La campagne « à pied c'est mieux » permet annuellement de mettre en évidence nos soucis devant le nombre élevé de parents qui conduisent leurs enfants à l'école en voiture, privilégiant leur confort particulier au mépris de la sécurité de tous. De son côté, l'école écrit chaque année aux parents pour leur rappeler le danger de ce comportement. Dans ce même cadre, l'action des Pedibus est également soutenue par la direction.

Activités extrascolaires

Le Foyer de l'Ecolier (années 3 à 7)

Les foyers de l'Ecolier accueillent les élèves de la 3^e à la 7^e année, le matin de 6.30 à 9.00. Douze lieux poursuivent leur mission traditionnelle: accueillir ces enfants à la sortie de l'école l'après-midi et les aider aux devoirs.

L'accueil extrafamilial

Cinq structures d'accueil global sont ouvertes pour les élèves de 1^e à 8^e Harmos de 6.30 à 18.00 tous les jours pendant les périodes scolaires. Il s'agit de Charrière 2 b, Temple-Allemand 111, Beau-Temps 8, Crêt 18, et Helvétie 46. De plus, un accueil est également offert durant les vacances depuis octobre 2012: 6 semaines d'ouverture en tout, soit 2 en avril, les 2 premières des vacances scolaires d'été, et 2 aux vacances d'octobre. Une nouvelle structure est prévue à Numa-Droz 177 pour la rentrée d'août 2013.

Le Foyer d'accueil (années 8 à 11)

Le foyer d'accueil se consacre à l'aide aux devoirs, il ne constitue pas des leçons d'appui. On trouve des foyers dans les centres des Forges, de Bellevue et de Numa-Droz. Ils sont gérés par une personne responsable secondée chaque jour par deux à trois auxiliaires, souvent des étudiants. Cependant, en regard des difficultés comportementales de certains élèves, la présence d'adultes est indispensable pour assurer une certaine discipline et le respect des règles.

On atteint ainsi les limites de la structure. En effet, certains enfants s'y rendent même s'ils n'ont pas de devoirs, trouvant dans les foyers un endroit chaleureux et d'écoute. Le foyer peine à offrir à ces élèves un lieu de détente et en même temps à assurer un suivi des devoirs, d'autant plus que ceux-ci éprouvent souvent beaucoup de difficultés à respecter les règles et a besoin d'activités plutôt physiques et récréatives.

De même, un certain nombre d'élèves, souvent des habitués, restent à l'école après leurs leçons. Ces élèves ne sont pas inscrits au foyer, ils restent dans les corridors et leurs jeux sont souvent source de perturbations des leçons et de déprédations des bâtiments. Ils préfèrent rester à l'école plutôt que d'être seuls à la maison ou de "traîner" en ville, selon leurs dires. Ce phénomène révèle le manque d'un espace d'accueil dans un endroit proche du lieu de vie scolaire de ces adolescents. L'école en collaboration avec les services para scolaires, mène une réflexion à ce sujet.

Plus de 160 élèves s'inscrivent dans les foyers d'accueil chaque année. La majorité des élèves proviennent de l'année d'orientation, de transition et de la section préprofessionnelle.

Cet accueil permet de consolider les apprentissages faits en classe et de mieux répondre aux attentes de l'école. Il apporte aussi un soulagement aux familles pour lesquelles les devoirs créent une source de conflit.

Nous pouvons d'ailleurs souligner la grande disponibilité des responsables et des auxiliaires, et nous les remercions pour leur engagement qui permet à ces élèves, souvent en manque de reconnaissance, de se retrouver dans un lieu où ils sont accueillis avec chaleur et bienveillance.

Les activités complémentaires facultatives (ACF)

L'école tient à développer sa mission éducative, spécialement en matière de connaissance de soi et de son environnement en proposant, à titre facultatif, diverses activités les mercredis après-midi. Les élèves qui n'ont que peu ou pas de stimulation externe à l'école sont concernés en priorité par cette démarche et peuvent s'épanouir en s'inscrivant dans les nombreuses activités proposées. Gérés par des enseignants ou des personnes externes reconnues, les cours à l'exception

du théâtre, sont prévus sur deux cycles de huit semaines et les élèves des degrés suivants ont pu s'y inscrire : 8TR, 9MA, 9MO, 9PP, 9TE, 10MA, 10MO, 10PP, 10TE, 11MA, 11MO, 11PP, 11TE, Accueil et Perce-Neige. Soulignons que pour la première fois, nous avons proposé, lors du second cycle, des activités linguistiques à nos élèves et ils ont pu choisir entre l'espagnol, l'anglais, l'italien et l'allemand.

Voici un aperçu des inscriptions et des cours proposés :

Activité nature 13, Allemand 7, Anglais 10, Atelier du Robot 11, Billard 15, Boxe éducative 16, Création à l'aide de l'ordinateur 23, Création de sa robe de bal 13, Cuisine 56, Découverte des composants d'un PC 13, Découverte de la pêche 26, Échecs et jeux de stratégie 13, Escalade 43, Espagnol 8, Mécanique 9, Hip-hop 39, Peinture trompe l'œil 20, Sauvetage et plongée 16, Secourisme 11, Self-Défense 18, Sophrologie-Yoga 17, Sports collectifs 42, Trampoline 55, Théâtre 31, Soutien en natation 73.

En raison d'inscriptions insuffisantes, les cours suivants ont été annulés : Activité peinture, Activité Théo-Philo, Bande dessinée, Mobilier carton, Italien, Ski de fond-VTT.

Pour l'ensemble des cours proposés, nous comptons une participation de 598 élèves. Nos remerciements à l'école technique du Locle pour la prise en charge des cours: "Découverte des composants d'un PC" et "Mécanique".

Elaboré tout au long de l'année scolaire, le groupe théâtre a une nouvelle fois rempli son mandat en proposant un magnifique travail qui fût présenté au théâtre de la ville. Le spectacle proposé, s'intitulait : "La forêt", vaste comédie, à l'équilibre subtil, dégageant parfois la vision d'un monde inquiétant mais émouvant, dans lequel évoluent des êtres qui vibrent, s'attachent et se détachent, se trouvent et se perdent. Apprécié à sa juste valeur par le public et les élèves de 9^{ème} année, nos deux metteurs en scène Patricia Ceresa et Christophe Haug méritent nos félicitations pour cette nouvelle aventure remplie d'émotion.

Il est possible de découvrir le film des diverses activités à l'adresse suivante:

<http://www.chaux-de-fonds.ch/ecoles-formations/cycle-3-annees-9-a-11/acf>

Les chorales pour les 8^e années et le cycle 3

Chaque centre permet à ses élèves de participer à la Chorale qui donne un concert en fin d'année scolaire.

Que nos trois responsables des chorales trouvent ici toute la gratitude de la Direction dans la mesure où cette activité crée une dynamique culturelle dans les centres et permet à des élèves de bénéficier des compétences de chacun afin de se produire sur scène et de montrer au public un spectacle qui est toujours de qualité.

Activités sportives

Appuis en éducation physique

Pour les années 1 à 7, l'appui en éducation physique aux titulaires des classes se poursuit à raison de 5 périodes hebdomadaires, complété pour quelques classes de 1^e et 2^e années.

Les maîtres d'appui proposent des leçons en vue de l'utilisation des fiches didactiques EPS du canton de Vaud, présentent différents thèmes en fonction des demandes des enseignants et répondent à toutes les questions liées aux programmes et à l'organisation des leçons.

Natation

Toutes les classes des années 1 à 8 ont bénéficié de quatre périodes de natation (six en 3H et 4H) au bassin du collège Numa-Droz. Afin de favoriser l'apprentissage de la natation et de renforcer la sécurité des élèves au bassin de natation, les titulaires bénéficient toujours de l'engagement des spécialistes en la matière. En effet, les leçons données par ces professionnels sont hautement appréciées et les progrès sont extraordinaires. En été, la fréquentation scolaire de la piscine des Mélèzes est grande lorsque les conditions météorologiques le permettent.

Camps

Pour les élèves de 7^e année, les camps de ski et camps verts subventionnés d'une semaine ont à nouveau rencontré un succès à la mesure de l'attente. Les destinations étaient des chalets au Valais et à la Lenk notamment pour le ski. Pour les camps de la belle saison, le Centre sportif de Couvet et le Centre sportif de la jeunesse à Tenero ont servi de lieux de séjour pour s'adonner à différentes activités sportives, visites et excursions. Saluons le soutien financier apporté par l'action "Sapin-solidarité" qui s'est déroulée le mois de décembre par une récolte de fonds pour venir en aide aux familles en difficulté financière. Nos remerciements chaleureux pour cet engagement.

Organisés sur trois jours, 22 classes de 8^e année sont parties en camp, selon le planning suivant :

- Crêtets-Bellevue, secteur Sud, du 12 au 14 septembre 2012
- Les Forges, secteur Ouest, du 19 au 21 septembre 2012.
- Numa-Droz, secteur Nord, du 26 au 28 septembre 2012

L'organisation d'un camp en hiver s'avérerait également envisageable pour les classes de 8^{ème} année, mais aucune classe n'est partie durant la période hivernale.

Relevons aussi l'organisation des camps suivants pour les classes terminales :

Du 3 au 5 septembre 2012 au Mont de Buttes pour les classes du secteur sud.

Du 10 au 14 septembre 2012 à Couvet et à La Chaux-de-Fonds, pour les classes du secteur ouest.

Du 1^{er} au 5 octobre 2012 au Mont-Soleil pour les classes du secteur Nord.

Tous les élèves et les enseignants des degrés 9, 10 et 11 du secteur Ouest sont partis en camp durant la semaine du 11 au 15 mars 2013.

Comme l'année précédente, la semaine prévue se situe véritablement à la fin de la période hivernale et elle précède l'ouverture du printemps ce qui ne facilite pas l'organisation.

Les activités hivernales se sont déroulées dans les endroits suivants : Les Collons, Zinal, Chandolin, et Fiesch. Nous relevons la participation suivante : 197 élèves, 19 enseignants et 17 personnes externes. Le port du casque, désormais devenu obligatoire est bien accepté. Notons que plusieurs classes se sont rendues à La Corbatière pour préparer les élèves et former les groupes de ski.

Les camps à option printanière se sont déroulés au centre sportif de Tenero, au centre sportif du Sentier et à Zürich pour un camp culturel. Ils ont réuni 114 élèves, 19 enseignants et 6 personnes externes.

A la lecture des rapports de camps, nous relevons que ces journées hors cadre, sont appréciées des élèves et globalement bien acceptées du corps enseignant. Elles permettent de développer les objectifs suivants: apprentissage de la vie en communauté, intégration dans le groupe; développement de l'esprit de classe, d'équipe, partage des responsabilités, prise en charge par l'élève d'une partie de l'organisation, pratique de l'effort physique et intellectuel, sans oublier une sensibilisation à l'équilibre alimentaire.

Ski de fond

Le ski de fond est une activité sportive appréciée et proposée à leurs élèves par plusieurs enseignant(e)s. L'Ecole met à disposition du matériel aux Arêtes, à la Sombaille et aux Foulets.

Raquettes à neige

Des raquettes à neige sont à disposition des classes au collège des Endroits et à Sombaille-Jeunesse ainsi qu'à Serre 14 pour les classes 1-2FR. Cette activité sportive rencontre beaucoup de succès auprès des élèves et des enseignant(e)s.

Patinoire

La patinoire des Mélèzes voit les classes affluer pour pratiquer cette activité de glisse. Environ 200 paires de patins sont à disposition de l'Ecole, du CIFOM, des Perce-Neige et du Centre IMC. Un professeur du Club des patineurs dispense des leçons le mercredi matin aux classes qui souhaitent s'inscrire.

Orientation

Quelques classes de 7^e année ont participé à des journées de course d'orientation proposées par "s'Cool", association qui souhaite promouvoir cette activité également à un jeune public. Ces courses sont à chaque fois un grand succès.

Rappelons que les classes disposent d'une douzaine de cartes et peuvent ainsi s'adonner à cette activité particulièrement intéressante. D'autre part, un parcours avec des postes fixes est à disposition au Centre sportif de la Charrière.

J+S Kid's

Un enseignant, possédant la formation de moniteur J+S Kids, a organisé 5 cours de sport pour les élèves des années 1 à 7. Ces séances se donnent en dehors du programme scolaire, soit le matin avant le début de l'école ou après les leçons de l'après-midi. Ces cours sont toujours très appréciés et la fréquentation de ces leçons supplémentaires était exemplaire.

Joutes sportives

L'organisation des joutes sportives en fin d'année scolaire permet aux classes de 6^e et 7^e année de se mesurer avec les autres classes de leur degré dans différentes activités ludiques, soit l'athlétisme, la course d'orientation, la bicyclette, la natation et les jeux. Cette manifestation se termine le jeudi après-midi sur le terrain des Foulets avec un cross et la danse des joutes. Une météo splendide durant toutes les épreuves sportives, complétée d'une ambiance extraordinaire, a contribué à une réussite parfaite de ces joutes.

Divers

Quatre classes du cycle 2 et six classes du cycle 1 ont participé à l'action «**L'Ecole bouge**». Bouger, c'est important, notamment pour le développement physique et cognitif des enfants. «**L'Ecole bouge**» motive les enseignant(e)s à promouvoir simplement et durablement l'activité physique à l'école. Les organisateurs de cette activité proposent des modules à réaliser pendant la récréation, sur le chemin de l'école ou encore en classe. Ils offrent également un jeu de cartes avec le descriptif des différentes activités et du matériel selon le programme choisi.

Pour les **transports**, des cartes multijours des TRN sont fournies aux classes des années 1 à 7 pour leur permettre de se déplacer dans le réseau urbain, favorisant certaines visites et activités sportives.

Activités culturelles et créatrices

Spectacles et animations proposés aux classes des années 1 à 7

- **Pokkawa-Pa** contes japonais sous la forme d'un kamishibai, spectacle destiné 5^e, AC141, FS252 et Environs, 6 représentations les 27, 28 et 29 août 2012 à l'aula du collège de l'Ouest.
- **Dans la forêt des contes** par Philippe Campiche, spectacle destiné aux 3^e, 4^e et FS252, plusieurs représentations les 26, 28 et 29 novembre et les 3 et 4 décembre 2012 à l'aula du collège de l'Ouest.
- **Sorcelleries, Diableries et Dragonneries** par le conteur Noël Jeannot, spectacle destiné aux 6^e, 7^e et les Environs, les 23, 27 et 30 novembre et les 11 et 18 décembre 2012 à l'aula du collège de l'Ouest.
- **Jasper, pingouin explorateur** film destiné aux 1^e et 2^e, les 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18 et 20 décembre 2012 au cinéma ABC.

- **Roi fatigué cherche royaume pour vacances** par la compagnie 100% Acrylique, spectacle destiné aux 4^e, FS, AC et Environs, 4 représentations les 5, 6 et 7 février 2013 au TPR.
- **Jérémy Fisher** par la compagnie De Facto, spectacle destiné aux 7^e, 6 représentations les 12, 14 et 15 février 2013 à l'aula des Forges.
- **Petit Pierre** par le Théâtre d'objets, spectacle destiné aux 6^e, 5 représentations les 5, 6, 7 et 8 mars 2013 au TPR.
- **Entresort** par le cirque Starlight, spectacle destiné aux 3^e, 5^e, FS, AC et Environs, 2 représentations le 26 avril 2013 sur la place des Forains.
- **Conteries** par la Louvrée (mouvement des aînés), animation destinée aux 2^e, du 22 avril au 17 mai 2013, dans les classes.
- **Les contes de Grimm** par la compagnie « Nicole et Martin », spectacle théâtral destiné aux 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, AC, FS et Environs, 6 représentations les 13, 14, 15 et 16 mai 2013 sous le chapiteau sur le terrain de Beau-Site.
- **Exposé sur les volcans** par Jean-François Robert, animation destinée aux 6^e, 7 représentations les 14, 15, 16 et 17 mai 2013 à l'aula du collège de l'Ouest.
- **Vincent Vallat** le chanteur jurassien présente son tour de chant au 7^e, 3 représentations le 28 mai 2013 à l'aula du collège des Forges.
- **Le petit monde de Leo Lionni** cinéma concert destiné aux 1^e et 2^e, 2 représentations le 30 mai 2013 au cinéma ABC.

Spectacles et expositions présentés par les classes

De nombreuses classes et des chorales de collège ont présenté tout au long de l'année une quantité de spectacles variés et d'excellente qualité.

Plusieurs kermesses de collège ont permis de réunir avec bonheur enfants et adultes, donnant ainsi à l'école une ouverture sur la vie de quartier, et à la population une occasion de se rapprocher de l'école de façon détendue et conviviale.

A plusieurs reprises, des expositions ont été organisées dans le but de montrer aux parents un certain nombre de réalisations effectuées par les enfants dans le cadre de la classe ou du collège.

Remerciements et félicitations vont à tous ceux qui enrichissent ainsi l'image de l'école

Spectacles et animations proposés aux classes des années 8 à 11

La Commission s'est réunie à quatre reprises : les 4 septembre et 5 novembre 2012, ainsi que les 29 janvier et 29 mai 2013. Son travail a consisté dans la programmation des spectacles et des films de l'année 12-13 ainsi que dans la préparation du programme de l'année 13-14. Neuf spectacles ont été présentés aux élèves. Les élèves du degré 11 ont eu en plus la possibilité d'assister aux concerts de la « Société de Musique » à la Salle de Musique (41 élèves), ainsi qu'à des pièces de théâtre à l'Heure bleue et au TPR (234 élèves). A des prix très favorables et jouissant de « vraies » conditions de spectacle. Cet exercice est toujours un grand succès.

9 spectacles, animations et films ont été présentés durant l'année scolaire, soit 4 pour le degré scolaire 8, 3 pour le degré 9, 2 pour le degré 10 et 3 pour le degré 11.

- **Frankenstein**, ce spectacle a été présenté aux classes du degré 8, les 24, 25 et 26 octobre 2012 à l'Heure bleue. Spectacle très apprécié pour l'histoire, l'ambiance, les décors, le jeu des acteurs et la superbe marionnette.
- **Des zèbres et des amandes**, ce spectacle a été présenté aux classes du degré 11, les 19 et 22 novembre 2012 au TPR.
La première partie de ce spectacle a plu, elle était intéressante par sa forme documentaire et son contenu. La deuxième partie a souffert de sa mauvaise présentation. Les comédiens lisaient leurs textes et le sens du spectacle s'est perdu dans une recherche conceptuelle inaccessible pour les élèves.
- **Jeremy Fisher**, ce spectacle a été présenté aux classes du degré 8, les 12, 14 et 15 février 2013, à l'Aula des Forges.
Ce spectacle a plu et convaincu grâce aux soins apportés dans les détails : de la narration, des costumes, des décors, dans la finesse et la simplicité des émotions. Des problèmes de visibilité ont un peu entravé l'appréciation du spectacle pour ceux qui étaient placés à l'arrière, la salle des Forges étant plate.
- **Conteries**, animation présentée au degré 8, en février 2013, en classes.
Toujours un succès, qui anime aussi différemment nos salles de classes.
- **Ambiances arctiques**, animation présentée aux degrés 10 et 11, le 22 février 2013 à l'Aula de Numa-Droz. Aucune évaluation n'a été faite. Pour cause de maladie, l'intervenant n'a malheureusement pas pu faire toutes les animations prévues. L'animation du 15 mars 2013 à Bellevue et celle du 18 mars 2013 aux Forges ont été annulées.
- **Ça m'est resté comme une blessure**, ce spectacle a été présenté aux classes du degré 8 et 9, les 4, 5, 7 et 8 mars 2013, à l'aula des Forges. La performance de l'acteur a été reconnue et appréciée, la qualité des textes et la

beauté des sujets traités également. Ce spectacle a cependant rencontré quelques difficultés de compréhension chez les plus jeunes qui n'ont pas toujours compris qui parlait, étant donné qu'il n'y avait qu'un seul acteur.

- **De mémoire d'estomac**, ce spectacle a été présenté aux classes du degré 9 et 10, Les 17, 18 et 19 avril, au TPR. Spectacle très apprécié pour son humour fin, son originalité au niveau du sujet, de son exploitation, de sa qualité de présentation, ainsi que des diverses applications artistiques, musicales et scénographiques.
- **Louise M**, ce spectacle a été présenté aux classes du degré 11, les 28, 29 et 30 mai 2013 au Temple Allemand. Spectacle apprécié pour son côté décalé dans le choix des costumes, de l'utilisation de la musique et des sons. Le sujet a accroché les élèves malgré la complexité des événements historiques de La Commune présents dans la pièce.
- **La Forêt**, ce spectacle a été présenté aux classes du degré 9, les 6 et 7 juin 2013 à L'Heure Bleue. Les élèves ont beaucoup apprécié le fait de voir leurs camarades sur scène, ils ont respecté et admiré le travail effectué autant que leur courage de se présenter sur scène. Le meilleur spectacle de l'année !

Cortège des promotions 2013

Le cortège des promotions 2013, prévu le 29 juin sur le thème du 175^e anniversaire de la bibliothèque de la ville, a malheureusement été annulé pour cause de météo défavorable.

Les dernières annulations ont eu lieu en 1997, 1996 et 1974. Les archives de l'Impartial ont permis de remonter jusqu'en 1964 sans trouver d'autres cas.

Atelier "Bougies trempées" pour Noël

Un atelier "Bougies" a été installé à Numa-Droz durant la période de novembre à décembre. Il est ouvert aux classes de 4^e à 7^e, sur inscription. Cette activité rencontre un vif succès et permet de confectionner de jolies bougies à offrir en cadeau.

La bibliothèque des jeunes

Avec beaucoup d'efficacité, de patience et de bienveillance, les bibliothécaires des BJ des rues de la Ronde et de Président Wilson accueillent chaque année les élèves de 3^e et les initient à la découverte des locaux ainsi que des outils de recherche. Ces visites ont lieu dans le courant de l'automne et permettent aux élèves de s'intéresser à cette ressource importante dont ils peuvent également bénéficier dans le cadre privé. A la suite de ces premiers contacts, de nombreuses classes continuent ensuite de se rendre régulièrement dans ces lieux, dans la perspective d'un éveil constant à la littérature.

Tous les élèves de 4^e et de 5^e ont également bénéficié des visites menées par les bibliothécaires. Celles-ci leur permettent d'affiner les informations et les outils transmis lors des premiers contacts en 3^e. Grâce à ce prolongement, les élèves développent certaines capacités, telles qu'une curiosité et une autonomie dans leurs recherches, que ce soit lorsqu'ils se rendent dans ces lieux avec leur classe ou à titre personnel.

Activités d'ouverture à l'altérité

UNESCO

L'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds fait partie du réseau des Ecoles associées de l'UNESCO depuis 1992. L'objectif du groupe de travail est de sensibiliser les classes intéressées à la diversité culturelle et de conduire des actions concrètes dans ce domaine: correspondance internationale, parrainage inter classes, contacts inter générationnels, conseil de classe et de collège, décloisonnement, activités thématiques (Droits de l'enfant).

Notre école est représentée par les responsables du groupe aux journées des Ecoles associées de l'UNESCO qui se tiennent en novembre.

Avec l'introduction du PER et de la formation générale, la question se pose de savoir si on relance le groupe avec une participation étendue aux 3 cycles. Une réponse sera apportée en 2013-14.

Ventes

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants:

- Pro Juventute (part totale de l'EOCF) CHF 94'481.90
- Secours suisse d'hiver CHF 8'037.00

Pour les cycles 1 et 2, à part la 8^e année, d'autres ventes ont été organisées en faveur de Terre des Hommes, de la Croix-Rouge, Heimatschutz, Swissaid et les Perce-Neige. Rappelons que ces ventes sont facultatives pour les élèves. Si leur principe est parfois contesté par certains (parents, enseignants), il paraît utile d'en maintenir la pratique afin de sensibiliser les élèves aux actions de solidarité.

Au cycle 3, y compris la 8^e année, afin de diminuer les différentes perturbations à l'enseignement, il a été décidé de limiter les ventes et de les répartir sur l'ensemble des années scolaires.

- Pour les années 8 et 9, nous avons la vente d'œillets, conduite depuis de très nombreuses années; elle représente une belle tradition de notre école. Grâce au bénéfice de cette vente, les élèves peuvent porter des cornets de marchandises à des personnes âgées et défavorisées de notre région, ce qu'elles apprécient beaucoup, comme en témoignent régulièrement les cartes de remerciements adressées à l'école.

Pour les années 10 et 11, nous avons la vente de timbres Pro Juventute qui permet d'alimenter un fonds d'aide grâce auquel le comité de district de Pro Juventute peut venir en aide à des enfants dont les parents connaissent des difficultés financières (pour le paiement de lunettes, de soins dentaires, etc.).

Le Troc

Pour la quatrième année, le troc de l'école s'est tenu, ouvert comme l'année dernière à l'ensemble des cycles et des secteurs, représentant ainsi une activité intégrant toute l'école. Cette année tout s'est bien déroulé. Néanmoins au vu de l'investissement consenti pour une telle organisation et le peu de bénéfice généré par la vente de matériel, les organisateurs ont décidé de cesser cette activité.

Sapin Solidarité

L'action Sapin Solidarité a soutenu les familles de quelque 190 élèves, en leur apportant une aide pour financer les camps scolaires, d'été ou d'hiver. Cette action a permis d'apporter une aide de 18'000 francs à des élèves issus de familles défavorisées.

Cet événement conséquent est conduit par un comité d'organisation dynamique, composé de six clubs-service de la région qui œuvrent en collaboration avec les écoles, les autorités communales et grâce au soutien de nombreux partenaires privés.

Les élèves confectionnent environ 2000 cartes qui sont ensuite vendues par les membres des clubs service. Pour cette 6^e édition et suite à l'effondrement de la tente de la Place du Marché, la soirée a eu lieu à la salle paroissiale des Forges le 6 décembre La Chorale des Forges, dirigée par M. Henri Grezet s'est produite et la soirée s'est poursuivie par une fondue.

A tous les bénévoles engagés dans cette action, nous formulons notre sincère gratitude pour leur générosité et pour leur enthousiasme envers cette action généreuse et appréciée de la population. Ce témoignage de solidarité est le reflet du dynamisme de notre région.

Projet pédagogique "Le Corbusier 2012"

Dans le cadre de l'année "Le Corbusier", la volonté d'intégrer l'Ecole obligatoire aux manifestations s'est ressentie tant du côté du bureau "Le Corbusier 2012" que de celui de l'Ecole obligatoire.

Plutôt que de proposer un survol général du travail de "Le Corbusier", l'accent a été mis, dans chaque cycle, sur un thème particulier : au cycle 1 la maison en tant que *machine à habiter*, au cycle 2 le *processus de création* et la Maison blanche et au cycle 3 *l'utilisation de la photographie pour un architecte*.

Pour chaque cycle, du matériel individuel (fiches à photocopier) et collectif (mallettes pédagogiques) a été proposé. Il se voulait en lien direct avec le patrimoine local, il était modulable et facilement réutilisable.

Afin de mettre en valeur le travail des classes, une exposition des diverses productions a eu lieu à l'Usine électrique du 19 au 22 novembre 2012. Les divers retours des élèves, des parents, des enseignants et des nombreuses personnes qui se sont rendus à l'exposition démontrent que ce projet a été un véritable succès.

La vie de l'école au cycle 1

L'année en bref

Le cycle 1 continue de se trouver aux avant-postes des changements conséquents qui touchent l'Ecole neuchâteloise. Or, c'est grâce à un engagement remarquable et un sens des responsabilités aiguisé que ces réorganisations mises en place par les enseignant-e-s. La direction leur exprime toute sa gratitude pour cette belle collaboration.

Ce d'autant plus que ces déséquilibres sont réels et qu'ils demandent de maîtriser ses peurs, d'évaluer les risques, d'accepter des pertes, de faire des deuils. Pour réussir cette évolution, ils exigent d'envisager sereinement une posture nouvelle face à la profession et à l'enseignement

Enseignement

Lecture

Les classes ont participé à diverses actions en lien avec la lecture : la Bataille des livres, le prix Chronos, etc. En novembre, quelques classes ont participé à la semaine de la lecture et trois Virus lecture circulent activement en ville.

Appui en éducation musicale

Pour les élèves des cycles 1 et 2, M. Olivier Richard offre une aide « à la carte », soutien aux chorales, conseil en matière de spectacles, appui didactique, etc. Cette aide est financée par le Département de l'éducation et de la famille.

Le développement des chorales est réjouissant. Que tous les acteurs soient remerciés pour leur engagement. En effet, au sein des secteurs, les collaborations se sont renforcées et généralement toutes les classes participent avec entrain aux chorales des collèges.

Projet d'enseignement précoce d'immersion en allemand pour les élèves de 4-5 ans (1^e et 2^e années)

Le département de l'éducation et de la famille a souhaité renforcer l'enseignement des langues étrangères en mettant en place, dès l'année scolaire 2011-2012, des classes pilotes d'immersion en allemand pour les élèves de 4-5 ans (1^e et 2^e années).

Dès la rentrée scolaire d'août 2012, ce projet sera étendu aux classes de 3^e année des communes participant à cette expérience.

Dans les classes pilotes d'immersion de 1^e et 2^e années, l'enseignement est en principe délivré par un duo d'enseignants, 50% en français et 50% en allemand, selon le principe "une personne – une langue".

L'enseignement de l'allemand par immersion permet aux élèves de s'imprégner progressivement de la nouvelle langue. Ils ont le choix de s'exprimer en français ou en allemand. L'allemand est ici utilisé comme langue d'enseignement et non comme discipline scolaire.

Les classes pilotes d'immersion sont ouvertes à tous les élèves de 4-5 ans sans autre critère d'admission que celui de l'assentiment explicite des parents et celui de l'avis des directions suivant l'analyse de chaque situation d'élève.

Ces classes pilotes répondent aux mêmes critères que ceux des classes ordinaires en ce qui concerne les effectifs de classe, l'horaire des élèves et les objectifs d'apprentissage.

Trois classes de 1^e et 2^e années de notre école bénéficient de cet enseignement de l'allemand par immersion : une classe du collège de la Promenade (secteur Sud), la classe de Parc 53 (secteur Nord), la classe des Cheminots 23 (secteur Ouest).

Nous remercions sincèrement les enseignantes qui se sont engagées avec compétence et enthousiasme dans ce projet novateur.

Projet Radix

Interpelée par le mal-être et l'épuisement des enseignants qui vivent des situations de classe difficiles, la direction du cycle 1 a souhaité initier une démarche pour les soutenir et les accompagner.

Elle a profité de l'appel lancé par le Réseau Suisse d'Ecoles en Santé pour participer à une intervention visant le développement d'une gestion des problèmes en matière de comportements inadaptés. En s'approchant de la fondation Radix de l'Office fédéral de la Santé Publique, la direction a dû répondre en mettant un groupe de pilotage en place pour faire une évaluation de la situation et proposer un projet répondant aux critères d'Intervention Précoce.

Le projet, dès lors nommé Radix, a débuté le mercredi 20 février 2013, par une invitation à une rencontre pour dresser l'état des lieux et les besoins du corps enseignant du cycle 1.

Une analyse de la situation et une clarification des besoins ont fait suite à cette première rencontre et ont permis d'élaborer une planification et une mise en route du projet.

Différents points concernaient la direction et la formation; ils ont été discutés ou transmis aux instances concernées.

Mais surtout, plusieurs propositions concrètes déposées par les enseignantes ont permis de mettre en place huit ateliers dès le printemps 2013 et qui se poursuivent actuellement pour quelques-uns. Une trentaine d'enseignants s'y sont inscrits.

La gestion de classe, les entretiens avec les parents, les situations difficiles avec un élève ou un groupe d'élèves, les relations avec la direction, le travail en duo sont autant de sujets qui ont été traités en partenariat avec les animatrices du CAPPEs, les membres du SSE, la direction et les enseignants inscrits pour chacune des thématiques.

Le soutien financier apporté par la fondation Radix et le CAPPEs ont permis d'organiser des ateliers de qualité avec des animatrices compétentes qui ont su répondre aux besoins des enseignants. La direction souhaite vivement que ce projet se poursuive et devienne pérenne pour le cycle 1.

Activités pédagogiques

La Ribambelle

La Ribambelle, composée de 40 livres et de 6 sacs à dos, représentant un bonhomme, donne aux enseignant-e-s un outil pédagogique éprouvé qui enrichit les pratiques de la classe en favorisant la communication entre l'école et les familles par l'intermédiaire des soirées "Ribambelle".

La Ribambelle est un projet de découverte, de partage et de sensibilisation autour du livre qui se déroule dans les deux premières années du cycle 1. C'est une bibliothèque ambulante modulaire créée pour être manipulée et portée par les enfants afin d'éveiller leur curiosité et leur plaisir de découvrir les livres, d'écouter des histoires, de raconter...

Toutes les classes 1^e-2^e bénéficient de La Ribambelle pendant un mois puis les élèves les transportent jusqu'à une autre classe. Le projet imaginé et élaboré par Mmes Claudine Ehrbar et Olivia Leccabue est repris par le canton comme moyen officiel. Nous remercions ces deux enseignantes pour leur investissement sans faille ainsi que pour le travail d'organisation des six Ribambelles chaudes-de-fonnières.

La ludothèque

La ludothèque, installée au secrétariat de la rue de la Serre 14 est à disposition des classes du cycle 1. Elle offre un large choix de jeux de société, de jeux éducatifs dans les domaines logico-mathématiques, langagiers et des perceptions ainsi que divers CD et instruments de musiques. De nouveaux jeux enrichissent chaque année la collection afin de répondre aux besoins des élèves et des enseignants. Les délégués du cycle 1 du conseil de l'école ont participé activement aux sélections et aux achats des divers jeux.

Les visites à la Ludothèque communale sont réservées aux élèves de 4^e. Cette démarche permet de faire connaître cette institution aux enfants et de relancer leur intérêt pour d'autres jeux que les jeux électroniques.

Lire et faire lire

Grâce à l'enthousiasme, aux compétences et à l'engagement conséquent de la responsable, l'action "Lire et faire lire" s'est poursuivie avec succès.

Comme d'habitude, les enfants de 1^e et de 2^e année ont à nouveau répondu avec bonheur : les *groupes se retrouvent pour lire chaque semaine en compagnie d'une personne retraitée*. Le but de cette action est de transmettre aux enfants le plaisir de la lecture et de favoriser la rencontre, ainsi que l'échange intergénérationnel.

Cette animation est prise en charge par des personnes bénévoles, qui offrent de leur temps libre pour lire des histoires aux enfants. Cet engagement citoyen est remarquable et mérite notre admiration.

Nous remercions très sincèrement la responsable pour la qualité de son travail, ainsi que tous les bénévoles pour leur enthousiasme et leur disponibilité.

Activités de la dernière semaine

Différentes activités documentaires, culturelles et sportives sont traditionnellement organisées au cours de cette semaine par les enseignants.

Le jeudi après-midi, des jeux variés pour les élèves des années 3, 4 et 5 ont lieu sur trois sites (Forges, Numa-Droz et Parc Gallet). Cette fête récréative et joyeuse est très appréciée par les élèves. Les enseignants en ACM, les titulaires des classes et les enseignantes du soutien pédagogique collaborent très étroitement et avec efficacité pour mettre sur pied toutes ces animations offertes aux enfants.

Animations: Danse et Baluchon de balivernes

Deux animations à choix ont été proposées pour les classes du cycle 1.

La **danse** d'une part, animation que nous avons souhaité poursuivre. Découvrir son corps par l'expression corporelle, avec de petits enchaînements de mouvements structurés, ludiques et attractifs. Tout en prenant plaisir à se mouvoir, les enfants réalisent des exercices sur différentes musiques adaptées à leur âge... Ils travaillent la coordination, la latéralité, l'axe corporel, l'équilibre et l'orientation dans l'espace avec un lien étroit au cognitif. L'objectif étant notamment de favoriser l'équilibre et les interactions entre le corps et le mental.

Et **baluchon de balivernes** d'autre part, animation qui propose d'entrer dans les contes autrement. Écouter des histoires et «entrer» dans le récit en bricolant, en jouant, en cuisinant, en dessinant..... en ayant du plaisir !

Les animations se déroulaient durant **3 semaines suivies**, à raison d'une période par semaine pour chaque classe inscrite.

86 classes ont participé aux animations avec enthousiasme et l'évaluation de ces deux activités par les enseignants a été très positive.

Projet parents-relais

L'entrée à l'école d'enfants allophones révèle souvent des difficultés de différents ordres qui rendent cette étape périlleuse et éprouvante, tant pour l'enfant que pour l'enseignant-e, que pour les familles. Certaines de ces difficultés peuvent être atténuées, notamment en améliorant la compréhension mutuelle. L'écart culturel peut subsister, mais il devient "acceptable" si, de part et d'autre, les informations passent de manière fluide, en respectant les codes culturels. Les parents-relais sont des médiateurs, des "passeurs" entre l'école et les familles. Le but ultime étant une bonne intégration scolaire de l'enfant, les "relais" faciliteront aussi le travail des enseignants et la vie des parents. Le projet "parents-relais" a été initié dans le cadre du programme fédéral : "Programme de mesures innovantes d'intégration dans le domaine préscolaire", sous l'égide du Conseil d'établissement scolaire.

Canapé forestier

Cet enseignement par la nature propose aux enfants de découvrir et apprécier notre environnement naturel, ainsi que ses richesses. Les enfants y apprennent notamment à développer un contact étroit avec la nature, à éveiller leurs sens, à découvrir la faune et la flore de notre région, à expérimenter une nouvelle forme de vie au travers des saisons et du temps, à apprendre le respect pour autrui et pour l'environnement, à développer leur motricité et leur créativité, à partager des moments forts et privilégiés en groupe.

A cet effet, un canapé forestier, foyer circulaire fait de branchages qui tient lieu de nid, a été aménagé au haut du Chemin des Romains. Cette réalisation a pu devenir réalité grâce à l'enthousiasme et à l'engagement de la responsable du projet et à l'aide précieuse et efficace des forestiers du Service des forêts que nous remercions très chaleureusement pour leur disponibilité et leur créativité.

Les classes de 1^e et de 2^e inscrites ont l'opportunité d'être accompagnées en forêt, le mardi matin, durant quatre périodes, pour 4 à 5 sorties au cours de l'année scolaire. L'objectif est de sensibiliser les enseignants à cette approche, de les inviter à y retourner, à organiser des activités avec leurs élèves et leurs familles en forêt.

Ces sorties en plein air exigent une préparation soignée et une collaboration étroite avec les familles. En effet, pour partir en forêt, en expédition par tous les temps, avec des enfants de 4 et 5 ans, ces derniers doivent bénéficier d'un équipement adéquat et d'une alimentation appropriée.

Ces ateliers en forêt ont rencontré un vif succès auprès des enfants, des enseignants et des familles.

La vie de l'école au cycle 2

L'année en bref

L'année scolaire du cycle 2 a été marquée par les changements induits par HarmoS, à mettre en œuvre ou à préparer. Quelques éléments significatifs de ces changements futurs qui ont été présentés aux enseignants :

A terme seuls des enseignants généralistes enseigneront au cycle 2. Au demi-cycle 7-8, ils auront un indice de 29 périodes et bénéficieront d'une heure de décharge pour maîtrise de classe. La collocation salariale sera calquée sur celle de enseignants de 8^e année. Mise en œuvre 2015-16.

Les élèves verront leur horaire passer de 29 à 32 périodes d'enseignement. Introduction de l'anglais en 2013.

On va vers la suppression des classes de TR et vers une orientation différente en fonction de la rénovation des filières du cycle 3. Mise en œuvre en 2014-15.

Enseignement

Lecture

Cette année encore, les activités proposées aux classes en lien avec l'apprentissage continu de la lecture ont été nombreuses, même au cycle 2. Citons par exemple la participation à la désormais incontournable Bataille des livres, le Virus lecture et le Prix Chronos.

Nouveaux moyens d'enseignement

Un nouveau moyen d'enseignement est entré en vigueur en 7e: Mon Manuel de Français. Les moyens "S'exprimer en français" et "Eole" restent en vigueur et complètent MMF. La formation des enseignants à cette nouvelle méthode est en cours, sous la responsabilité de la HEP et du SEO.

Allemand

On rappellera que l'enseignement de l'allemand fait toujours l'objet d'une attention soutenue de la part du service de l'enseignement et de la HEP. Les cours de perfectionnement à Berlin sont toujours proposés.. Des moyens didactiques sont régulièrement fournis aux enseignants; cette année:

- Des plans de cheminement des années 5-6-7 pour l'enseignement de l'allemand avec Tamburin 1 et 2 ;
- Des activités de vocabulaire pour les années 6 et 7 en lien avec les exigences et les objectifs des plans de cheminement;
- Des cartes de vocabulaire, ainsi qu'un fascicule de travail du vocabulaire pour l'année 7

Anglais

En vue de l'introduction de l'enseignement de l'anglais en août 2013, le canton soutient la formation linguistique permettant aux enseignants généralistes volontaires d'atteindre le niveau B2 requis. La formation est complétée par des cours de didactique de l'anglais dispensés par la HEP-BEJUNE.

Passage en 8e année

Cette année, les séances d'information pour les parents des élèves concernés par le passage en 8^{ème} année ont eu lieu au mois de mars afin de présenter ce qui était prévu comme nouveautés pour cette année charnière, ainsi que les diverses procédures de fin de 7^{ème} année. Il est à noter que suite à la décision ultérieure du Chef du Département de l'Education, de la Culture et des Sports, les nouveautés présentées à sa demande lors de ces séances ne sont finalement pas entrées en vigueur au début de l'année scolaire 2013-2014.

L'accueil des classes de 7^e par leurs aînés de 8^e a été reconduit cette année encore. L'objectif est de présenter l'année d'orientation et de faire découvrir à l'élève son futur cadre scolaire.

Au mois d'octobre, une séance d'échange d'informations entre les enseignants qui ont quitté leurs élèves en fin de 7^e année et ceux qui les ont accueillis en début de 8^e a été à nouveau organisée.

La vie de l'école au cycle 3

L'année en bref

Pour la direction du cycle 3, l'année scolaire 2012-2013 a été marquée notamment par les événements suivants :

- L'acceptation par le Grand Conseil du rapport d'information sur un projet de rénovation des filières en novembre 2012 a amené la direction à mettre sur pied des séances d'informations à l'intention des enseignants et à s'engager dans différents groupes de travail cantonaux.
- le directeur du secteur sud et responsable du cycle 3 a quitté son poste au 31 janvier 2013 pour reprendre un poste d'inspecteur au service de l'enseignement obligatoire. Les autres membres de la direction générale et les directeurs adjoints du cycle 3 se sont dévoués sans compter pour assurer la vacance du poste jusqu'au 1^{er} avril 2013, date de l'arrivée du nouveau directeur de secteur.

Enseignement

Nouveaux moyens d'enseignement

En mathématiques, l'introduction d'un nouveau moyen d'enseignement se poursuit en 10^e année. Des fils rouges ont été mis à disposition du corps enseignant.

Activités pédagogiques

Sports-Arts-Etudes

Le concept cantonal Sports-Arts-Études est conçu pour permettre à des élèves particulièrement doué-e-s sur le plan sportif ou artistique de concilier l'accomplissement d'une scolarité de niveau secondaire 1, répondant à leurs aptitudes, avec la pratique intensive et exigeante d'une discipline sportive ou artistique. Régi par un arrêté du Conseil d'État 17 mars 2004, il s'applique aux années 9 à 11 de la scolarité obligatoire. Dans des cas particuliers, des élèves de 8^e année peuvent également en bénéficier.

L'intégration dans le concept doit faire l'objet chaque année d'une demande écrite des parents accompagnée d'une attestation sportive délivrée par le club formateur et d'un plan d'entraînement. Une visite médicale est également exigée.

Les élèves soumis à ce concept peuvent profiter d'un aménagement de leur horaire hebdomadaire visant à leur permettre de consacrer du temps à la pratique de leur sport, de leur art ou à de la récupération. Si nécessaire, ils bénéficient d'un appui pédagogique hebdomadaire dans les branches principales.

En 2012-2013, quarante élèves, dont trente garçons et dix filles, ont profité de ce concept dans les domaines suivants :

BMX	Danse	Comédie musicale	Football	Hockey	Gym	Karaté	Natation	Patinage	Ski de fond	Tennis
1	2	5	16	8	1	1	1	2	2	1

Les Centres de documentation

Les centres de documentation proposent des ressources documentaires en lien avec les matières enseignées, des outils de recherche d'information et un lieu de travail destiné à tous les usagers de l'école, qu'ils y viennent individuellement, en groupe ou par classe. Le centre de documentation a pour but de stimuler le goût de la lecture, la curiosité intellectuelle, de contribuer à accroître les capacités d'autonomie et de recherche des élèves, ainsi que de développer leur esprit critique à l'égard des informations trouvées. Ils contribuent largement à offrir aussi une activité cadrée en dehors du temps scolaire pour les élèves de la Ville. Cet atout ne sera pas négligeable dans les travaux à venir.

Deux collaboratrices de la Bibliothèque des Jeunes sont actuellement employées au développement et au maintien des quatre centres de documentation de Numa-Droz, des Forges, de Bellevue et des Crêtets. Elles collaborent avec des enseignants déchargés pour cette tâche pour l'équivalent de 32 périodes d'ouverture et d'animation. La direction remercie ces personnes de leur engagement; en effet, outre l'accueil et l'animation, elles assument les choix et les acquisitions d'ouvrages et s'investissent dans leur formation, ce qui nous permet un travail de qualité et assure le développement de ces centres de documentation.

Le détail des acquisitions, des prêts et des activités se trouve dans le rapport de la Bibliothèque de la Ville.

De manière régulière, les centres de documentation deviennent des lieux d'exposition et d'initiatives en lien avec l'actualité. Notons que les clubs de lecture connaissent un succès croissant et permettent à coup sûr une émulation chez les participants.

Cette année scolaire encore, les CDD et le Conseil de l'école ont été les instigateurs de la Semaine de la lecture au sein de l'EOCF. Le principe veut que chaque classe, chaque membre administratif, chaque concierge, où qu'il/elle se trouve, se consacre pendant une semaine chaque jour à une période de lecture "plaisir", après la récréation du matin. Cette manifestation a connu un succès remarquable.

Les échanges

Trois classes de 11MA de Numa-Droz et une classe de 11MA des Crêtets ont mené des échanges linguistiques en Allemagne. Deux classes sont parties à Nürnberg, une à Fürstenfeldbruck et une à Gerlingen. Les échanges n'ont pas été faits sous forme de camp mais les élèves vivent dans les familles, font des activités découvertes culturelles et nature et vont dans des classes. De plus, les élèves partent du vendredi au vendredi ce qui implique un week end entier dans les familles. Cette organisation revêt un caractère facultatif et nous remercions vivement les enseignants qui s'engagent sans compter et avec passion dans cette "aventure".

L'objectif principal est de permettre aux élèves de baigner quelques jours dans la langue et la culture de l'autre afin de prendre conscience que l'apprentissage d'une langue étrangère revêt notamment l'utilité de pouvoir communiquer.

Journée des entretiens d'embauche

Le Rotary club des Montagnes neuchâteloises a mis sur pied, pour la deuxième fois, la "Journée des entretiens d'embauche" à destination des élèves de 11^e année. Les élèves concernés et intéressés avaient l'occasion de se frotter à un exercice de recherche de place d'apprentissage "grandeur nature". Ils faisaient acte de candidature à des offres fictives. Leur dossier était alors traité par l'un ou l'autre membre du club service, chef d'entreprise. Un entretien était ensuite organisé qui permettait à l'élève de préparer et de vivre ce moment particulier dans les locaux de l'entreprise. Une discussion s'ensuivait au cours de laquelle les points forts du dossier et de la présentation étaient relevés. Les aspects susceptibles d'être améliorés étaient bien entendu également discutés de manière respectueuse et constructive.

Pour 2012-2013, 33 élèves ont relevé le défi contre trois l'année dernière.

Case management

Depuis l'année 2010-2011, l'école collabore avec le Service des formations post obligatoires et de l'orientation (SFPO) dans le cadre du Case management en proposant le suivi de quatre élèves répondant aux critères de ce projet. La démarche consiste en une intervention précoce auprès de jeunes en difficulté pour lesquels l'école détecte un fort risque d'échec au niveau de leur intégration dans une formation professionnelle à venir. Le système consiste en une intervention structurée visant à repérer et comprendre les différents facteurs qui pourraient faire obstacle à la transition entre la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Il permet de mobiliser et coordonner les mesures adéquates afin de répondre aux difficultés du jeune. A terme, les actions menées doivent permettre au jeune de trouver un moyen de s'adapter au système socio-économique et de trouver une solution à la sortie de la scolarité obligatoire, évitant ainsi l'exclusion sociale.

Les premiers enseignements de cette expérience sont encourageants, même si l'école elle-même doit apprendre à détecter les élèves qui pourraient tirer le meilleur parti de ce dispositif.

Fête de la Jeunesse

- 49^{ème} édition (du 1^{er} au 4 juillet 2013).
- Selon son habitude, la commission de la Fête de la Jeunesse a planifié l'ensemble des activités de la dernière semaine d'école. La Charte établie pour l'occasion précise nos objectifs et facilite le bon déroulement des activités.
- Pour assurer le bon déroulement des épreuves sportives, les 216 élèves assumant le rôle de capitaines ont été convoqués deux semaines avant le début des compétitions par les responsables de chaque activité sportive. Lors de cette séance, les enseignants d'EPS, transmettent les ultimes recommandations aux capitaines d'équipes. Cette rencontre, appréciée par les élèves, permet de préciser les objectifs et contribue grandement à la réussite de l'ensemble de la semaine.
- A cette occasion, les documents relatifs à la Fête de la Jeunesse, sont distribués aux capitaines et ces derniers peuvent également s'exprimer en posant des questions aux organisateurs.
- Les attentes suivantes des responsables sont précisées aux participants: la ponctualité, le respect des consignes, le respect du matériel, la coopération avec les camarades et les organisateurs, l'engagement et le comportement.
- Comme à son habitude, le programme proposé aux élèves de 8^e année était impliqué dans une organisation par classe et chaque élève participait aux activités suivantes : lundi: athlétisme (relais 5x80m et estafettes diverses à l'extérieur) ainsi qu'un sport collectif, le football. Mardi: tchoukball, orientation et activités créatrices destinées à embellir les collèges. Le thème proposé était en lien avec l'anniversaire des 175 ans d'existence de la Bibliothèque de la ville. Chaque classe réalisait une chaise en forme de personnage sur le thème du livre et de la lecture. Mercredi et jeudi: épreuves de natation au bassin des Arêtes et rugby. En raison des mauvaises conditions météorologiques, l'activité du rugby a été supprimée et nous l'avons remplacée par des jeux de coordination et de jonglerie dans la salle d'escrime des Arêtes.
- Les élèves de 9^{ème} et 10^{ème} bénéficiaient d'activités sportives, collectives ou individuelles et de jeux de stratégies. Les enseignants d'EPS présentaient l'ensemble du programme et ils inscrivaient les élèves en fonction de leurs choix. Proposée pour la troisième fois, l'activité escalade, organisée au mur de grimpe de la halle Volta, a rencontré un nouveau succès avec 116 élèves inscrits.
- Voici l'ensemble des activités organisées:
 - sports individuels (tennis de table, badminton, hip-hop, boxe éducative et self-défense);
 - sports collectifs (handball, football, chasseurs-chevreuils, volleyball, basketball, unihockey, tour du monde);
 - courses par équipes (relais 5x80m et orientation);
 - activités de stratégies (carambole, échecs, chars, puissance 4).

- Réunis au Centre sportif de la Charrière le jeudi après-midi, tous les élèves de 8^e et 9^e ont participé aux courses d'estafettes par classe. Cette épreuve spectaculaire, proposée par les enseignants d'EPH, a rencontré un vif succès. Chaque équipe de classe effectuait deux courses, une épreuve qualificative et une épreuve de finale.
- Une nouvelle fois, l'organisation de la course "*Courir pour une bonne cause*" en faveur des élèves cancéreux a clôturé la semaine et nous remercions le Lions Club La Chaux-de-Fonds, qui a parrainé l'épreuve en allouant une somme de CHF 2'000.- pour les 504 participants.
- Pour cette 49^{ème} édition, nous nous plaisons à souligner la très bonne collaboration avec le service des sports. Les nombreuses aides des employés facilitent et contribuent grandement au succès de notre manifestation. Relevons aussi qu'aucun chantier important n'a été entrepris durant cette dernière semaine d'école et cela nous a évité bien des soucis.
- Le jeudi en fin d'après-midi, les écoliers de 11^e ont reçu leur diplôme de fin de scolarité, au Grand Temple pour les élèves du secteur Sud, au Temple Farel pour les collégiens du secteur Nord et à l'aula des Forges pour le secteur Ouest. Tous se sont ensuite rendus à la Maison du peuple pour le bal devenu traditionnel.
- Pour la neuvième année consécutive, la grande salle de la maison du Peuple, magnifiquement décorée par les enseignantes d'activités manuelles sur textiles, a accueilli les élèves de 11^{ème} pour le bal organisé en leur faveur. Ils étaient 398 à suivre régulièrement les cours de merengue, salsa, tango, valse, rock et chachacha, proposés sur les huit mercredis après-midi précédant le bal. Nos remerciements au Nikis Dance.

Informations administratives et financières

Domaines de compétence administrative

Responsabilités	Tâches
Réception	Accueil au guichet, réponse téléphonique, renseignements, prise en charge et suivi des demandes (inscriptions, ...).
Secrétariat des directions	Travaux de secrétariat pour les directions (courriers, convocations,...).
Gestion des élèves	Gestion des dossiers élèves, des livrets et des bulletins scolaires, mises à jour de la base de données élèves dans le logiciel cantonal (CLOEE)
Contrôles et écolages	Contrôles de la scolarisation et de la domiciliation des élèves, gestion des écolages intercommunaux et intercantonaux.
Organisation des classes	Projections, planification des classes, enquêtes domicile, attributions des élèves, coordination et suivi des modifications.
Circulaires	Rédaction et distribution de circulaires internes, distribution de circulaires provenant de l'extérieur.
Planification et organisation des activités scolaires et parascolaires	Organisation des ACF (activités complémentaires facultatives) et de l'éducation physique, plans d'utilisation des installations sportives, suivi des épreuves cantonales, organisation des camps, joutes, et fête de la jeunesse, organisation de ventes caritatives, planifications des spectacles, des visites médicales, de la sécurité routière, etc.
Courrier	Réception, tri, répartition du courrier, distribution du courrier dans les collèges.
Informatique / téléphonie	Gestion des postes informatiques et des postes téléphoniques (pédagogiques et administratifs), coordination et suivi des projets de développements informatiques en étroite collaboration avec le Service informatique communal.
Documents officiels	Coordination-suivi des rapports annuels, gestion documentaire, élaboration et mise à jour des statistiques.
Gestion administrative du personnel enseignant	Procédures d'engagements (offres publiques d'emploi), gestion des dossiers individuels, gestion des remplacements, collaboration avec le Service des ressources humaines de la ville et le Service cantonal de l'enseignement obligatoire, mise à jour de la base de données des enseignants.
Attributions et horaires des enseignants	Coordination des procédures d'attribution des périodes d'enseignement et élaboration des horaires des enseignants.
Gestion du personnel administratif et technique	Coordination et supervision des activités du personnel de secrétariat, gestion RH.

Responsabilités	Tâches
Mobilier	Analyse et planification des besoins en mobilier des collèges, gestion du mobilier (achats, livraisons, entretien).
Matériel scolaire	Préparation et distribution du matériel scolaire, gestion des commandes et des stocks.
Bâtiments scolaires	Gestion des projets de rénovation des bâtiments et des travaux d'entretien en collaboration avec le Service d'architecture et des bâtiments de la ville (SAB), mise en œuvre et suivi financier des travaux, gestion des locaux.
Transports	Organisation des transports des élèves des environs et des transports entre collèges, gestion des demandes de transports particulières des classes, gestion des véhicules.
Gestion budgétaire	Construction du budget de fonctionnement, analyse et suivi du budget de fonctionnement, bouclage des comptes, gestion du budget d'investissements.
Comptabilité	Affectation et comptabilisation des dépenses, gestion des caisses, facturations, contentieux, collaboration avec le Service financier de la Ville.

Prix coûtant par élève

	Années 1-2	Années 3-7	Années 8-11
Base comptes 2011	4'899.-	7'983.-	10'870.-
Base comptes 2012	5'201.-	8'020.-	11'021.-
Variation	+ 302.-	+ 37.-	+ 151.-

Extraits des comptes de l'année civile 2012

430 - Ecole obligatoire	Comptes 2012
Charges de personnel	49'163'105.66
<i>Trait. personnel enseignant</i>	34'669'357.75
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	3'168'750.45
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	2'025'897.30
<i>Charges sociales</i>	8'771'453.56
<i>Autres charges de personnel</i>	527'646.60
Bâtiments scolaires	2'870'637.31
Matériel pour l'enseignement	413'616.17
Camps et excursions	450'447.30
Amortissement du patrimoine administratif	3'158'031.00
Autres charges	1'148'297.50
Total charges	57'204'134.94
Remboursements de traitements	-412'956.50
Participations des parents aux camps scolaires	-205'069.00
Contributions des communes (écolages)	-2'313'748.00
Subventions	-18'586'390.35
Autres revenus	-677'666.68
Total revenus	-22'195'830.53
Excédent de charges	35'008'304.41

SERVICE DE SANTÉ ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Dans notre ville, l'approche de la santé a toujours été segmentée et sectorielle. Cette approche était appliquée au quotidien, et montrait ses limites car elle ne répondait plus aux évolutions des problématiques globales préventives et promotionnelles de la santé, ainsi qu'au défi d'interdisciplinarité.

Face à ce constat et sous l'impulsion de la cheffe du dicastère de l'instruction publique, de la santé, des affaires sociales et la communication (DISAC), le Conseil communal a décidé de réorienter l'approche de la santé de l'enfant, de l'adolescent et de leurs familles au sens large vers une prise en charge intégrant une véritable politique coordonnée de santé, tout en maintenant la qualité des interventions actuelles autour de l'enfant et de l'adolescent en situation de vulnérabilité. Cette décision a permis de regrouper les centres suivants : le Centre d'orthophonie, le Centre de santé sexuelle – Planning familial et le Centre de santé scolaire. La complémentarité des différents secteurs, qu'ils soient préventifs ou curatifs, renforce la vision intersectorielle des prestations et une visibilité non négligeable pour la population et les familles.

Au 1^{er} mai 2013, un nouveau service a été créé, le Service de santé et promotion de la santé (SSPS), service dont font partie les trois centres cités ci-dessus. Ce service est sous la responsabilité du chef de service du Centre de santé scolaire. Les centres d'orthophonie et de santé sexuelle – Planning familial restent sous la responsabilité des responsables actuelles. La création de ce nouveau service n'a pas engendré d'augmentation de poste de travail.

Dans cette optique, la cheffe du dicastère DISAC a décidé de créer la Commission santé de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Cette commission est composée des acteurs de la santé des domaines publics et privés et montre une volonté politique de rassembler les forces vives de notre ville pour mener des actions prioritaires au profit de la population.

CENTRE D'ORTHOPHONIE

Etat du personnel

Le nombre global de postes n'a pas varié. Deux orthophonistes ont été en congé maternité d'avril à mi-octobre 2012, elles ont été remplacées.

Perfectionnement cantonal, formation permanente et supervision

Le perfectionnement cantonal s'est déroulé au mois d'août à La Chaux-de-Fonds, il a été organisé par la HEP et a concerné le PER (programme d'étude romand) présenté par plusieurs intervenants, ainsi qu'un nouveau manuel de français utilisé dans les degrés Harmos 4 à 8.

Les orthophonistes ont fait de nombreuses formations, cette année une équipe de plusieurs personnes a mis l'accent sur la formation dans le domaine du raisonnement logico-mathématique qui se poursuit sur plusieurs sessions.

Les orthophonistes effectuent toujours des supervisions avec d'autres professionnels (psychologues par exemple) sur des cas pratiques, démarche indispensable au suivi des traitements.

Colloques hebdomadaires

Lors de nos colloques mensuels nous avons dû continuer à gérer les très nombreux changements administratifs édictés par l'OES (limitation de la durée des séances, limitation du nombre de séances, nouvelles décisions d'octroi, nouveaux formulaires etc). Ces modifications représentent un gros travail de mise au courant des collaboratrices et un gros travail de contrôle pour la gestion de la facturation.

Nous avons fait plusieurs présentations théoriques à l'interne (tests, fluence en lecture, etc.)

Plusieurs orthophonistes ont fait des comptes rendus de formations qu'elles avaient suivies, ce qui a permis de partager des réflexions enrichissantes.

La première partie de l'année 2013 a été consacrée à une réflexion d'équipe encadrée par un professionnel de la communication. Cette réflexion a permis de clarifier les rôles, d'améliorer les procédures de travail ainsi que leur acceptation, de retrouver de l'énergie et une communication harmonieuse. Plusieurs projets concrets de changements ont été élaborés et mis en œuvre progressivement au cours de l'année. Les responsables ont pu réorganiser leurs horaires de travail afin d'avoir plus de disponibilités pour les tâches en lien avec la gestion des ressources humaines.

Les colloques ont par exemple été réorganisés pour que les informations administratives circulent de manière plus efficace et que le temps ainsi dégagé soit investi dans des activités de nature thérapeutique (gestion de la liste d'attente, analyse de dossiers et prises de décisions cliniques). Un premier bilan fait en décembre 2013 permet de voir que les changements mis en place commencent à porter leurs fruits.

Université

Nous accueillons deux stagiaires, chacune à temps partiel. Elles ont commencé leur stage en septembre 2013 et seront présentes jusqu'en juin 2014. Nous avons également accueilli deux stagiaires de courte durée pendant 5 semaines au printemps 2013.

Groupes de travail et collaborations externes

La commission de conseil et d'expertise de l'Office de l'enseignement spécialisé, à laquelle participait une des co-responsables ne s'est pas réunie cette année.

La commission d'analyse et de consultation des dossiers pour l'admission dans l'Unité ambulatoire de langage (UAL) s'est réunie en mai, une des responsables a participé à ses travaux.

Cette commission a été dissoute en novembre 2013.

Depuis la mise en œuvre du nouveau Service de santé et promotion de la santé, de nouveaux projets sont en cours. Les collaborations avec le chef de service sont importantes. Nous avons par exemple remis en route une réflexion sur les mesures d'adaptation en collaboration avec les directeurs d'école, nous poursuivons les soirées pour les enseignants et parents en collaboration avec le premier cycle de l'école obligatoire et nous allons participer aux pauses repas instaurées par le Centre de santé scolaire.

Un bref exposé des différentes pathologies DYS (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyscalculie, dyspraxie, dysgraphie) a été fait lors de la journée pédagogique à l'ESTER, à la demande de la direction, dans le but de sensibiliser les enseignants à la problématique des handicaps langagiers.

Financement des prestations par l'Office de l'Enseignement spécialisé

Pour rappel, depuis 2008, l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) a repris le financement des prestations précédemment assuré par l'AI.

Une nouvelle convention a été signée entre l'OES et les orthophonistes indépendantes COLIN. Cette convention comprend des directives encore plus restrictives que les précédentes (durée des décisions, fréquence et temps des séances).

En ce qui concerne les trois centres communaux une convention est en voie d'élaboration. Elle vise surtout à se différencier de celle des indépendantes en reconnaissant le travail de gestion et contrôle effectué au sein de la structure même. Elle devrait être signée courant 2014. L'idée de départ d'un "mandat de prestations" a été abandonnée. Les négociations avec l'OES dans ce dossier sont ardues, longues et difficiles. Nous avons eu l'appui précieux de notre cheffe de dicastère, du chef de service et du service juridique communal.

Le DECS a créé un nouveau poste de collaboratrice scientifique (anciennement logo-lectrice) partagé entre deux orthophonistes. Ce poste permet une analyse fine et surtout "métier" des demandes d'octroi des prestations, ce qui signifie une compréhension des résultats de tests, une compréhension fine des diagnostics et du contenu scientifique. Les demandes de changements dans le plan thérapeutique sont également analysées.

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE – PLANNING FAMILIAL ET CENTRE DE CONSULTATION EN MATIÈRE DE GROSSESSE

Etat du personnel

Équipe du planning :	1 conseillère en santé sexuelle, responsable à	50%
	1 conseillère en santé sexuelle à	40%
	1 conseillère en santé sexuelle à	40%
Chef de service :	Le Centre de santé sexuelle - Planning familial fait partie du Service de santé et promotion de la santé et dépend de son chef de service.	
Équipe médicale :	Service de gynécologie-obstétrique de l'HNE, site de La Chaux-de-Fonds, policlinique de gynécologie-obstétrique de l'HNE, site de la Chaux-de-Fonds.	

Nos activités sont toutes liées à l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive, elles se répartissent en 3 secteurs :

1. Les consultations au Centre
2. Les activités dans le service de gynécologie et obstétrique de l'hôpital
3. Les animations de groupes et activités diverses (au Centre ou à l'extérieur)

Activités au Centre

	2013	2012	2011
Premiers entretiens	150	197	167
Entretiens complémentaires (anciens et nouveaux cas)	338	306	344
Entretiens précédents la visite médicale	90	82	90
Entretiens de suivi de grossesse	15	11	20
Total des entretiens	593	596	621
Nb total des personnes (consultant- es + ami- es)	757	776	811
1 ^{ère} prescription contraceptive	108	82	90
Consultations de suivi contraceptif ou médical	197	194	233
Total des consultations médicales	305	276	323
Nb de consultations faites par un médecin	150		
Vaccination contre le HPV (papillomavirus)	30	47	66
Nombre d'appels téléphoniques	870	830	975
Nb de consultant-e-s de moins de 20 ans	385	385	431
Nb de consultant-e-s de plus de 20 ans	208	210	190
Nb de Suisses	389	403	396
Nb d'étranger-è-s	201	190	225

Les principaux motifs de consultations :

Contraception (infos-prescription-contrôle gynécologique)	333	315	372
Contraception d'urgence (pilule du lendemain)	92	82	80
Infos ou aide lors d'une demande d'IG (interruption de grossesse) ou lors d'une ambivalence concernant la grossesse	41	34	51
Demande de test de grossesse	83	56	33

Viennent ensuite diverses consultations moins importantes en nombre qui concernent :
Soutien psycho-social, de couple, familial, difficulté et/ou éducation sexuelle, suivi de grossesse, violence, etc.

Activités à l'hôpital

	2013	2012	2011
Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues.			
Accouchées	434	447	437
Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.			
Interruptions de grossesse	124	148	104
Total des entretiens à l'hôpital	558	595	541
Les femmes que nous avons vues lors d'une interruption de grossesse :			
Nb de femmes de plus de 20 ans	101	118	97
Nb de femmes de moins de 20 ans	23	30	7

Animations de groupes et activités diverses (au Centre et à l'extérieur)

Dans le terme de "journées santé" ou "atelier santé", nous englobons diverses formes d'animation auprès d'élèves qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la prévention liés à la santé sexuelle et reproductive.

- Accueil des élèves de 11^{ème} Harmos de la Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel devant le Centre de santé sexuelle – Planning familial lors de l'action Voyage en Santé.
- Animation en collaboration avec les infirmières du Centre de santé scolaire, durant 5 demi-journées d'un atelier santé sexuelle pour tous les élèves de 10^{ème} Harmos de la Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel.
- Animation d'ateliers pour les élèves de 11^{ème} Harmos du Locle.
- Animation d'ateliers pour des élèves de l'ESTER lors de 2 demi-journées santé.
- Animation d'ateliers pour des élèves du Lycée Blaise-Cendrars lors de leur journée santé.
- Animation d'un atelier santé pour des élèves de "la Grande Ourse".
- Animation d'ateliers santé auprès de jeunes des Billodes.
- Tenue d'un stand d'information-prévention-distribution dans le hall d'entrée du CPLN lors de la journée mondiale de la contraception, en collaboration avec le planning familial de Ne.
- Participation à plusieurs groupes de travail afin de préparer nos interventions scolaires.
- Poursuite de notre mandat initié par la santé publique, sous la responsabilité d'HNE, de la vaccination cantonale contre le HPV (prévention du cancer du col de l'utérus). Le Planning de la Chaux-de-Fonds a été désigné centre de vaccination de référence pour les jeunes filles entre 16-26 ans.
- Participation aux 4 séminaires de formation continue organisés par l'association suisse des conseillères en santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'à d'autres formations complémentaires, colloques, conférences.
- Participation aux supervisions d'équipe.
- Participation à l'assemblée générale de notre association professionnelle, ainsi qu'à divers groupes de travail.
- Participation à la rencontre organisée par Santé Sexuelle Suisse (organisation faîtière) pour les responsables cantonaux des centres de planning familial.
- Nous avons organisé, en collaboration avec le centre de santé sexuelle – Planning familial de Neuchâtel une journée de formation continue à Neuchâtel pour nos collègues de Suisse Romande.

Nous avons rencontré diverses personnes :

- Rencontre-information avec notre chef de service, la responsable du Centre de santé sexuelle et les pharmaciens de la ville. La pilule d'urgence et le test de grossesse sont gratuits depuis janvier 2013.
- Le pharmacien cantonal.
- Le Cosm afin de continuer notre collaboration concernant la prévention des mutilations génitales féminines.
- Les médecins assistants du service de gynéco-obstétrique de HNE pour les renseigner sur notre travail et notre mandat au sein de ce service.
- La responsable de la maternité-gynécologie de l'hôpital HNE.
- Le Planning de Neuchâtel pour diverses collaborations, colloques et supervision.
- A plusieurs reprises, nous avons accueilli des étudiant-e-s qui faisaient un travail en lien avec la santé sexuelle et reproductive et nous avons répondu à leurs questions.
- Nous avons eu la visite de plusieurs délégués médicaux.
- Notre Chef de service ainsi que la Coordinatrice en promotion de la santé du Centre de santé scolaire.

CENTRE DE SANTE SCOLAIRE

Etat du personnel

Le nombre global de poste n'a pas varié. Une infirmière scolaire a donné sa démission le 31 juillet 2013 et a été remplacée par une nouvelle personne le 1^{er} août 2013. Dans ce changement, un temps-partiel de 20% a été transféré au secrétariat du Centre de santé scolaire pour assurer les tâches administratives du Service de santé et promotion de la santé.

Activités médicales

Dépistages, visites médicales et vaccinations

Les prestations respectent toujours le projet pilote cantonal de santé scolaire. Les familles nouvellement arrivées à La Chaux-de-Fonds, qu'elles soient d'un autre canton ou d'un pays étranger sont accueillies au Centre de santé scolaire pour une prise en charge individuelle et spécifique. Le Centre de santé scolaire respecte le plan vaccinal suisse.

Urgences médicales dans les établissements scolaires

La circulaire est respectée avec beaucoup de satisfaction par les enseignants. La mise en place de la procédure de prise en charge des enfants accidentés à l'école est bien respectée.

Pédiculose (poux)

Comme chaque année, certains foyers de poux ont été signalés dans certains collèges. La prise en charge par les infirmières scolaires se spécifie beaucoup plus chez les familles socialement défavorisées. Le coût du traitement pose toujours un problème chez certaines familles à faible et moyen revenu. Le Centre de santé scolaire met gratuitement à la disposition de ces familles des produits.

Situations difficiles

La collaboration entre le Centre de santé scolaire et la direction de l'école est toujours excellente. Les situations difficiles sont prises en charge en collaboration avec les réseaux intra-scolaires et extra-scolaires.

Prévention et promotion de la santé

Pause-repas de l'information en promotion de la santé et éducation pour la santé

Autour d'un repas pendant la pause du midi, les enseignants du cycle 1 ont pu découvrir différents outils de promotion de la santé, et recevoir de nombreuses informations sur des programmes existants et facilement utilisables dans les classes avec leurs élèves.

5 "pauses-repas" ont été réalisées cette année autour des thèmes suivants : alimentation, activité physique, compétences psychosociales, sexualité et abus sexuels, animés par des intervenants externes comme Promotion Santé Suisse, le Centre de psychomotricité de la Chaux-de-Fonds, Addiction Suisse, etc.

Cette action a pour but d'outiller les enseignants dans le cadre du PER et de la branche "santé et bien-être" de la formation générale.

Journées de la promotion de la santé

130 élèves de cycle 1 du Collège Cernil-Antoine (ainsi que la classe des Forges de 12FR) ont participé à des ateliers réalisés par 40 élèves de 3^{ème} ASSC de l'École Pierre Coullery sur différents thèmes de santé. Les élèves de Pierre Coullery ont été supervisés dans la réalisation des 52 ateliers en amont et durant l'exercice par la coordinatrice en promotion de la santé et les infirmières scolaires du Centre de santé scolaire ainsi que par leur enseignante de l'École. Les thèmes abordés ont été les suivants : alimentation, activité physique, estime de soi et hygiène. Différents outils ont été utilisés comme la Kidz Box, Tina et Toni, Amidou, etc...

Exposition Mon corps et à moi

Cette animation a pour but d'aborder le thème des abus sexuels chez les enfants. L'exposition interactive renforce chez les enfants leur estime de soi et leurs stratégies de défense en leur donnant les moyens de mieux se protéger contre des agressions sexuelles. Cette exposition a été réalisée par la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant. Cette exposition a concerné tous les élèves de 5^{ème} H. Tous les élèves ont été pris en charge en petits groupes par les infirmières scolaires ou par des professionnels du Service socio-éducatif.

Conférence-débat sur le thème de la sexualité et des abus sexuels

Durant l'exposition "Mon corps est à moi!", les parents des élèves de 5^{ème} H ont été invités à une soirée-débat "la sexualité, comment en parler à ses enfants?", animé par une sexologue, spécialiste des questions d'éducation sexuelle et sentimentale, suivi de la visite de l'exposition.

Santé sexuelle – intervention auprès des élèves de 7^{ème} Harmos

Tous les élèves de 7^{ème} H ont eu durant 2 périodes par une infirmière scolaire une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Différents thèmes ont été abordés comme la puberté, les sentiments, les changements à l'adolescence, etc.

Conférence-débat auprès des parents de 7^{ème} Harmos sur le thème de la sexualité

Une soirée-débat autour de la thématique de la sexualité des enfants a été organisée pour les parents des élèves de 7^{ème} H. Une sexologue, spécialiste des questions d'éducation sexuelle et sentimentale a pu donner un éclairage sur le thème et répondre aux questions des parents.

Santé sexuelle – intervention auprès des élèves de 9^{ème} Harmos

Tous les élèves de 9^{ème} H ont eu durant 2 périodes par une infirmière scolaire une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Différents thèmes ont été abordés comme les sentiments, de la séduction, de l'homosexualité, la puberté.

Forum "La santé sexuelle ça me concerne"

Ce forum a concerné tous les élèves de 10^{ème} H. Durant 1 heure, tous les élèves, (par groupe filles/garçons) ont abordé la question de la contraception et des IST, avec les infirmières scolaires et les professionnels du Planning familial.

Le zapping de la prévention

Cette action a concerné tous les élèves de 10^{ème} H. Durant une heure, ils ont abordé la question des addictions au cinéma ABC. Ils ont pu assister à une projection de clips de prévention autour du tabac, des jeux en ligne, des drogues et de l'alcool. Ils ont ensuite participé à un jeu de rôle géant pour mettre en évidence la pression des pairs dans les consommations et la notion de plaisir. Cette action a été menée avec la participation de la Balise, Centre de prévention pour jeunes et adultes à la Chaux-de-Fonds. Ce service leur a été largement présenté, car c'est une ressource pour les élèves, en partenariat avec Vivre sans Fumée.

Théâtre caméléon "cadeau condom"

Tous les élèves de 11^{ème} H ont assisté à une représentation du théâtre-forum le caméléon "Cadeau condom". La question du SIDA et du préservatif a été traitée. Différentes informations sur les services ressources en matière de santé sexuelle de la Ville comme le Planning familial, le GSN ont été données. Les enseignants ont reçu ensuite une "boîte à outils" pour aborder ce thème et pour pouvoir réagir suite à ce spectacle en classe.

Soirée de parents Théâtre caméléon

Tous les parents des élèves de 11^{ème} H ont été conviés à voir ce spectacle interactif. Les lieux ressources en matière de santé sexuelle leur ont été présentés (GSN, PF). Les questions de sexualité des adolescents, du SIDA, des IST et des préservatifs ont été abordées.

Intervention en classe par le GSN sur la prévention SIDA

A la suite du théâtre interactif "Cadeau condom", un professionnel du GSN (Groupe Sida Neuchâtel) est intervenu durant 1 période dans chaque classe de 11^{ème} H pour rebondir et répondre aux questions des élèves autour du spectacle, du SIDA et de la sexualité en général.

Exposition "Jeunes VS homophobie"

Tous les élèves de 9^{ème} H ont assisté durant une période à "Jeunes vs homophobie". Ils ont visité cette exposition en compagnie d'un jeune du Parlement des jeunes de Lausanne, concepteur de l'exposition et d'un professionnel du GSN. Cette exposition a abordé la question de l'homophobie sous divers angles, et a eu pour but de sensibiliser les jeunes et de les informer sur ce thème.

Soirée de parents autour de l'exposition "Jeunes VS homophobie"

Tous les parents ont été conviés à parcourir cette exposition durant une soirée en présence d'un des concepteurs de l'exposition et d'un professionnel du GSN.

Voyage en santé

Les élèves de 11^{ème} H ont pris place à bord du train touristique de la Ville pour partir à la découverte de tous les lieux ressources en matière de prévention et promotion de la santé à la Chaux-de-Fonds. Ils ont pu découvrir les lieux, leurs missions, recevoir différents messages de prévention à travers une bande-son et une brochure. De nombreux partenaires ont participé à ce projet : transN, la Commission cantonale de prévention, LAVI, la Balise, la Croix-Rouge suisse, la Police de proximité, le CENEA, Vivre sans fumer, Solidarité femmes, GSN et plusieurs services de la Ville comme le Service de la jeunesse.

Groupes de santé communautaire SUD

Une réflexion sur l'accueil des nouveaux élèves arrivants a été menée. Une carte a été élaborée pour répondre à un des objectifs fixés au départ sur l'accueil et comment se situer dans la Ville, où situer les lieux ressources, etc. Une carte en format AO, plastifiée, indiquant différents lieux sur un plan et montrant des photos comme la façade de la bibliothèque, les musées, les piscines, les écoles, etc, va être distribuée à la rentrée dans tous les collèges de la Ville et environs. Un concours autour de cette carte est organisé pour inciter les enseignants à la faire découvrir à ses élèves.

Groupe de santé communautaire NORD

Une réflexion sur l'importance de l'estime de soi chez les élèves et sur le renforcement de la valorisation des qualités de chacun a été menée dans ce groupe. Différents outils vont être proposés aux enseignants des cycles 1 à 3 pour travailler sur les compétences psychosociales en classe. A la suite de ce travail, une exposition sur les qualités des élèves va être réalisée en juin 2014 avec les enseignants volontaires, et avec comme support différents arbres. Cette exposition se nommera la "forêt des qualités". Elle aura lieu probablement sous une tente durant une semaine dans une cour d'un collège du secteur.

Groupe de santé communautaire OUEST

Une réflexion sur l'incidence des bruits et des mouvements dans les collèges à l'heure des entrées et sorties des élèves a été menée. Les enseignants d'un collège ont été consultés sur la question à travers une enquête quantitative et qualitative. Durant l'année à venir, ce travail se poursuit. Le groupe va proposer différentes activités comme une conférence sur le bruit, une sensibilisation à la thématique, des actions en faveur des élèves dans la cour, la diffusion d'un film, etc. Le but est de mobiliser les enseignants sur la question afin de travailler ensuite avec eux sur les améliorations et changements possibles dans la gestion de ces mouvements d'élèves et de réduire les bruits.

Projet Hygiène – clips

11 clips de prévention sur l'hygiène ont été réalisés l'année dernière en collaboration avec l'École d'Arts Appliqués. Ils ont pour but de sensibiliser la population et les enfants sur le thème de l'hygiène. Ils servent aussi de support pédagogique ludique pour les enseignants. Ces clips ont été diffusés sur les écrans dans différents centres commerciaux durant 6 mois.

Communication du Centre de santé scolaire

Le site Facebook du Centre de santé scolaire est mis régulièrement à jour ainsi que la page internet. De nombreuses informations sont délivrées sur les thèmes du moment, sur les actions mises en place dans les écoles, sur les lieux-ressources de la Ville, des informations à destination des élèves, enseignants et parents.

Partenariat

Nous menons un partenariat actif avec l'École Pierre Coullery dans le cadre du module de promotion de la santé et éducation pour la santé pour les élèves de 3^{ème} ASSC.

Nous travaillons également avec l'Institut de Psychologie et Éducation de l'Université de Neuchâtel pour analyser l'impact de la communication et de la prise de décision dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention.

VILLE SANTÉ OMS

Le groupe Ville Santé de notre Ville s'est attelé à la visibilité de ce concept en mettant en place une certification "logo" propre à notre Ville qui sera aussi celui du réseau suisse des Villes et villages en santé. Ce réseau reste à construire avec les différents cantons romands. Pour cela, des contacts ont été pris avec les responsables de la promotion de la santé des cantons romands et notamment du Valais. L'objectif de cette démarche est d'intéresser les villes et villages romands à ce concept afin d'en faire partie. C'est une démarche essentielle pour tout réseau rassemblant les politiques et les experts pour un meilleur échange de pratiques entre les différentes villes francophones de ce pays.

A la fin de l'année 2013, le groupe Ville santé a mis en place une action en faveur de l'eau par la création d'une carafe d'eau qui sera mise à disposition des services de la ville et ultérieurement de la population. L'objectif de cette démarche est de réduire le nombre de bouteilles PET néfastes pour l'environnement tout en favorisant l'eau de notre ville, qui est d'une très bonne qualité. Cette action se poursuivra durant l'année 2014.

COMMISSION SANTÉ

Le Conseil communal a décidé de créer la Commission santé de la Ville de La Chaux-de-Fonds en marge de la mise en place du SSPS. Cette commission s'est attelée très rapidement au dossier prioritaire de manque de médecins praticiens en ville. Cette démarche vise à éviter la pénurie et donner la chance à tous les citoyens d'avoir un pédiatre ou un médecin de famille.

Une action appelée "La Chaux-de-Fonds, c'est bon pour la santé !" a été mise en place durant l'année 2013 et se poursuivra durant les années à venir. Dans un premier temps, elle consiste d'aller à la rencontre des médecins dans les différents congrès qui se déroulent en Suisse. Et, dans un second temps, d'inviter les médecins qui montrent un intérêt un peu particulier à notre ville en y passant une journée.

Nos présences au Congrès de pédiatrie à Genève et au Congrès de médecine générale à Lausanne nous ont permis d'inviter quelques médecins le 26 octobre 2013 à visiter notre ville et à participer à une séance de travail en présence des représentants d'une banque, d'un bureau d'architecture, d'une clinique privée et de certains promoteurs de projets locaux. Le responsable de la communication externe de notre Ville a fait un excellent travail en lien avec les médias romands qui ont pu couvrir tous nos événements que ce soit à La Chaux-de-Fonds ou ailleurs. Cet impact médiatique a permis aussi que notre action soit visible en Suisse puisque des médecins ont pris contact avec notre administration pour des renseignements quant à leur future installation en ville.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

- Office communal de l'aide sociale
- Office communal de l'AVS/AI
- Office communal du logement
- Maisons de retraite du Châtelot

Préambule

En vue de l'ouverture des guichets sociaux régionaux, liés au nouveau projet cantonal ACCORD, prévue le 6 janvier 2014, le bâtiment abritant le service, à la rue du Collège 9, a dû subir d'importants travaux de réaménagement. Le chantier s'est déroulé en 2013 dans d'excellentes conditions, malgré les nuisances inévitables et les déménagements internes des secteurs au fur et à mesure de l'avancement. Le crédit, octroyé en octobre 2012 par le conseil général a été respecté, ainsi que les délais. Une excellente collaboration avec le service d'architecture et des bâtiments, ainsi qu'avec les mandataires est à relever. Les locaux ont été inaugurés officiellement le 4 septembre 2013.

D'autre part, la première année de fonction de la nouvelle direction du service a nécessité des aménagements et une réorganisation, qui se sont déroulés dans de bonnes conditions, au vu de l'engagement de chacun et de la volonté de construire ensemble.

Office communal de l'aide sociale

Les chiffres fournis en **2013** par l'Etat, et présentés ci-dessous, correspondent à l'aide accordée en **2012**, indépendamment de la décision de la Ville d'appliquer le principe d'échéance. La charge de La Chaux-de-Fonds présentée aux comptes 321 3610400 et 0420 tient compte d'une estimation des charges **2013** dont la différence sera compensée l'année suivante.

		<u>Comptes 2012 (2011)</u>	<u>Comptes 2013 (2012)</u>
Bénéficiaires domiciliés dans le canton (cas gérés par les communes)	CHF	80'878'245.02	CHF 91'353'996.78
Bénéficiaires neuchâtelois, domiciliés hors du canton (cas gérés par le Service cantonal de l'aide sociale)	CHF	1'116'382.23	CHF 874'201.36
<u>Total</u>	<u>CHF</u>	<u>81'994'627.25</u>	<u>CHF 92'228'198.14</u>
Dont:			
Part de l'Etat de Neuchâtel	40% CHF	32'797'850.90	CHF 36'891'279.26
Part de l'ensemble des communes	60% CHF	49'196'776.35	CHF 55'336'918.88
<u>Total</u>	<u>CHF</u>	<u>81'994'627.25</u>	<u>CHF 92'228'198.14</u>

Répartition

La part incombant à l'ensemble des communes est répartie entre elles en fonction de la population. Pour les calculs, sont pris en considération, les chiffres du dernier recensement cantonal. A savoir:

Détermination du coefficient par habitant

Part des communes 60%: NB/habitants au 31.12.2012	CHF	$\frac{55'336'918.88}{174'447} =$	CHF 317.213359
La part de la commune de La Chaux-de-Fonds qui avait été budgétée selon le chiffre communiqué par l'Etat à est en réalité de			CHF 12'671'000.00 CHF 12'130'556.05
La diminution par rapport au budget est donc de			CHF 540'443.95
La provision 2013 imputée dans les comptes 2012 en fonction du principe d'échéance étant de			CHF 12'532'480.95
le solde résiduel positif est de			CHF 401'924.90

Décompte des charges d'aide matérielle de la commune de La Chaux-de-Fonds pour l'exercice 2012

Aide matérielle versée par la commune en 2012	CHF	32'845'379.39
A déduire		
Quote-part à charge de la commune		
38'241 habitants X CHF 317.213359	CHF	12'130'556.05
<u>Total à recevoir de l'Etat (avances consenties en cours d'année)</u>	<u>CHF</u>	<u>20'714'823.34</u>

Evolution de l'Office de l'aide sociale

L'évolution de l'aide sociale dans le canton et pour la Ville a été la suivante:

Année / secours versés	Global canton (arr.)	Ville (avant calcul de péréquation)	
1990 60% Etat 40% comm.	5.5 millions	CHF	1'115'397.95
1991 " "	8.3 millions	CHF	1'563'205.65
1992 " "	11.2 millions	CHF	2'261'106.40
1993 " "	14.1 millions	CHF	3'459'303.60
1994 50% Etat 50% comm.	18.1 millions	CHF	5'014'560.95
1995 " "	17.4 millions	CHF	6'092'389.60
1996 " "	19.7 millions	CHF	7'705'979.10
1997 " "	22.4 millions	CHF	8'254'621.80
1998 " "	26.8 millions	CHF	9'967'342.10
1999 " "	35.9 millions	CHF	13'048'329.90
2000 40% Etat 60% comm.	34.9 millions	CHF	14'247'990.15
2001 " "	34.0 millions	CHF	13'984'446.30
2002 " "	39.1 millions	CHF	15'596'506.18
2003 " "	47.4 millions	CHF	16'901'061.35
2004 " "	57.7 millions (+21.78%)	CHF	19'905'920.65 (+17.78%)
2005 " "	62.1 millions (+7.59%)	CHF	20'136'389.28 (+1.16%)
2006 " "	69.1 millions (+11.32%)	CHF	22'767'506.66 (+13.06%)
2007 " "	67.4 millions (-2.49%)	CHF	21'646'261.13 (-4.92%)
2008 " "	67.6 millions (+0.24%)	CHF	22'493'633.98 (+3.91%)
2009 " "	73.5 millions (+8.80%)	CHF	24'381'199.42 (+8.40%)
2010 " "	73,8 millions (+0,40%)	CHF	24'917'998.57 (+2,20%)
2011 " "	82.0 millions (+11.11%)	CHF	28'178'397.94 (+13.08%)
2012 " "	92.2 millions (+12.44%)	CHF	32'845'379.39 (+16.57%)

Etat de situation et évolution de l'aide sociale

Rappelons que les comptes 2013 de la Ville représentent une estimation des coûts de l'aide matérielle accordée en 2013, afin de respecter le principe d'échéance. Les montants estimés connus au moment de la rédaction du présent rapport se montent, pour la Ville à CHF 14'007'000.00. En effet, les coûts définitifs à charge de la Ville 2013 seront connus en 2014 seulement.

Malgré les efforts fournis par les professionnels pour que l'aide matérielle soit distribuée avec justesse, équité et fermeté et surtout dans le strict respect des normes cantonales, nous constatons que l'aide sociale continue d'augmenter de manière importante année après année. Ce souci, partagé par toutes les collectivités publiques, trouve en partie son explication dans les restrictions appliquées dans d'autres assurances sociales (révision LACI, révisions AI, révisions Lamal, etc). D'autre part, le durcissement du marché du travail et la diminution, voire la suppression, des emplois peu qualifiés sont aussi des éléments généraux de société connus qui expliquent cette augmentation.

De plus, au niveau cantonal, le manque de solidité des mesures en amont (avances sur contribution d'entretien, bourses d'études, mesures du marché de l'emploi, notamment) entraînent également un report de charges sur l'aide sociale qui rendent peu comparables les chiffres purs de l'aide matérielle d'un canton à l'autre.

Comme ces dernières années, nous relevons que ces différents reports faussent de manière importante la mesure réelle de l'aide sociale proprement dite. Nous continuons de mener le combat visant à faire changer cet état de fait.

Il est également à noter une complexité de plus en plus importante des situations traitées par les assistants sociaux. En effet, il est rare désormais qu'une cause unique entraîne le recours à l'aide sociale, mais il s'agit la plupart du temps de facteurs croisés et cumulés qui nécessitent une prise en charge plus longue.

L'office de l'aide sociale a connu une stabilité dans le personnel en 2013. Toutefois, deux maladies de longue durée et plusieurs congés maternité ont dû faire l'objet de remplacement et l'année a été extrêmement lourde du point de vue de la charge en nombre de dossiers par assistant social. Une supervision d'équipe durant toute l'année 2013 a permis de traverser cette période de changement et d'instabilité. L'engagement important de chaque personne et les relations d'une grande qualité ont également permis de surmonter les moments difficiles.

Néanmoins et malgré ces difficultés, l'ensemble du service, de par sa cohésion et sa solidarité a pu fonctionner à satisfaction et répondre aux besoins de la population sans devoir renoncer à une partie de sa mission.

Les différents travaux sur le plan cantonal relatif à la troisième étape des guichets sociaux régionaux, liée au projet ACCORD se sont poursuivis et intensifiés durant l'année 2013, avec une forte implication de la conférence des directeurs communaux des affaires sociales, ce qui a été un appui non négligeable. En plus de l'important chantier cité plus haut, toute la planification de cette nouvelle organisation, ainsi que l'engagement et la formation de nouveaux collaborateurs spécifiques pour exercer ce nouveau métier ont été nécessaires durant l'année 2013.

Le Service communal de l'action sociale compte, fin 2013, 43 personnes, 36.3 postes dont 19 assistants sociaux, pour 15.2 postes.

Office communal AVS

En 2013, la caisse cantonale de compensation a modifié tout son système informatique. L'office AVS de La Chaux-de-Fonds a été grandement sollicité et impliqué à titre de service pilote et le nouveau système a pu entrer en production dès le 1.12.2013.

L'Office a pour tâche de s'occuper des questions relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, des allocations familiales dans le secteur agricole, de la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi que du contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

A titre de subvention, la Caisse cantonale de compensation nous verse un montant fixé en fonction de ces différentes tâches.

Pour l'exercice 2013, nous avons reçu une somme de CHF 65'763.80.

Selon les nouvelles directives de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation "CCNC", nous nous devons de réviser annuellement les dossiers d'octroi des prestations complémentaires "PC" (précédemment environ tous les quatre ans). Ceci entraîne un surcroît de travail important pour cet office.

Demandes de prestations complémentaires

Il a été établi en 2013, **393** demandes de prestations complémentaires (2012 : 410). La ville compte au total **2'684** bénéficiaires de "PC" au 31.12.2013 (2'536 au 31.12.2012).

Demandes de remboursement de frais médicaux

Destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes en excédant de revenu ne dépassant pas le montant maximum des primes d'assurance maladie fixé par le Conseil d'Etat.

6'823 demandes de remboursement concernant les frais médicaux ont été effectuées durant l'année écoulée (2012 6'786).

Avis de mutation

Lorsque la situation personnelle d'un assuré subit un changement, l'office AVS établit un avis de mutation afin d'en informer la "CCNC". En 2013, 982 avis de mutation ont été établis (1'187 au 31.12.2012).

Office communal du logement

Vente de documents

20 baux à loyer pour habitation, **5** baux pour des locaux commerciaux, **3** baux pour garage/place de parc, **0** procès-verbaux de reconnaissance des lieux, **1** avis officiels de résiliation de bail et **6** formules officielles de notification de hausse de loyer et de nouvelles prétentions ont été revendus au public au prix auquel ils ont été achetés à la Chambre Immobilière Neuchâteloise, pour un montant total de **CHF 203.00**.

Actions sur le droit du bail

Aides écrites	Défauts de la chose louée	Résiliations et prolongation de baux	Demandes de baisses de loyer	Analyse des décomptes des frais accessoires	Droits et obligations découlant du contrat de bail	Total
Aux locataires	17	0	11	14	16	58
Aux bailleurs	0	2	0	0	2	4
Requêtes- Autorité de conciliation	0	1	0	0	2	3
TOTAL	17	3	11	14	20	65

Les conseils oraux prodigués ne sont pas comptabilisés.

Dénombrement des logements vacants

Les résultats de la statistique des logements vacants indiquent une vacance globale de **209** objets sur le parc total estimé à **20'133** unités – soit **1.03 %**, alors que le seuil de pénurie est fixé à 1.5 % - dont **11** de une pièce, **34** de deux pièces, **76** de trois, **57** de quatre, **19** de cinq et **12** de six et plus.

Locaux commerciaux et industriels vacants

67 locaux commerciaux et industriels ont été dénombrés pour une surface totale de **17'177 m²**, dont **36** bureaux et cabinets médicaux (**6'802 m²**), **8** magasins ou locaux de vente (**1'191 m²**), **9** ateliers et usines (**7'348 m²**), **4** dépôts, entrepôts et hangars (**204 m²**) ainsi que **10** locaux divers (**1632 m²**).

Surveillance de loyer H.L.M

Les deux actions HLM étant arrivées à échéance au 31.12.2007, l'Office du logement n'a plus la tâche de contrôler les loyers HLM.

Analyse et préavis du Conseil communal dans le cadre de l'application de la loi limitant la mise en vente d'appartements loués

Aucun dossier n'a été examiné dans le cadre de la LVAL (loi limitant la mise en vente d'appartements loués du 22.03.1989) à mesure où la Commune de La Chaux-de-Fonds a été retirée de l'arrêté du Conseil d'Etat du 15.12.2009 déterminant le champ d'application annuel.

Analyse et préavis du Conseil communal dans le cadre de l'application du décret cantonal concernant la démolition et la transformation de maisons d'habitation

Aucune demande n'a été déposée dans le cadre du décret cantonal concernant la démolition et la transformation de maisons d'habitation.

Maisons de retraite du Châtelot

Suite à une visite générale des bâtiments de ces maisons de retraite, il s'est avéré qu'un entretien important en termes d'isolation et de réfection des façades s'avérerait indispensable. Une demande de pré-étude par le service d'architecture et des bâtiments a été demandée afin de pouvoir mesurer l'étendue et les priorités des travaux à effectuer et de pouvoir les chiffrer. Cette pré-étude a débuté à la fin de l'année 2013 et devrait pouvoir se terminer à l'été 2014.

Trois appartements étaient vacants au 31.12.2013. Il est à noter qu'en 2013, un tournus important à eu lieu, ce qui a engendré un surplus de travail administratif et des travaux supplémentaires de rafraîchissement des objets à louer. Nous constatons que les appartements de deux pièces se louent plus facilement que les studios, ce qui devra impliquer une réflexion sur la poursuite des transformations débutées pour fusionner les studios en appartements. Cela devra faire partie de la réflexion générale à mener sur le montant des loyers et l'agencement des cuisines dans une perspective générale d'amélioration de ce lieu de vie. De plus, l'engagement du concierge résident et de son épouse permet de créer une atmosphère familiale et conviviale et donne à ce lieu un caractère collectif discret autour d'activités non imposées mais permettant de lutter contre l'isolement qui est également une problématique importante liée au vieillissement.

La collaboration intergénérationnelle reste un objectif par petites touches. En effet, il s'agit de ne pas envahir les personnes âgées par des activités régulières avec les enfants, mais de pouvoir profiter de cet espace commun pour des moments de partage et d'échanges. Les fêtes de Noël ont été très propices aux rencontres. Le 10 décembre, la participation des enfants, par des présentations et des chants, a été très appréciée au Noël des résidents.

Les comptes 2013 sont proches de l'équilibre, malgré une forte rotation dans les appartements et des appareils électroménagers et des frais liés à des canalisations défectueuses à la crèche (locataire du lieu).

Un des problèmes relevé durant l'année 2013 est l'attribution de ces maisons de retraite au patrimoine financier, ce qui pose un problème pour la création de réserves et rend certains travaux indispensables difficiles à financer.

Le développement des appartements protégés sur le plan cantonal dans le cadre de la planification médico-sociale est un des projets qui devra nous occuper dans les années à venir. Des séances préparatoires ont déjà eu lieu et le nombre de structures à développer par régions devrait être connu officiellement au début de l'année 2014.

Participation aux institutions sociales

Compte 321.361.0400 : part communale aux dépenses d'aide sociale (voir détail et comparaison figurant au début du présent rapport).

Compte 321.361.5000 : participation aux allocations familiales pour personnes sans activité lucrative.

Report de 60% sur les communes dès 2010. Pour 2013, le montant facturé est de CHF 357'531.70.

Compte 321.361.1300 : part communale aux mesures d'intégration professionnelle.

Chiffre fourni par le Canton (part aux salaires des personnes placées). **2012 : CHF 1'361'985.25.**

Compte 321.366.1700 : allocation communale en matière sociale.

Lutte contre les effets de seuil sur le plan local.

Personnes à l'AVS/AI, non bénéficiaires de prestations complémentaires (PC) CHF 195'500.- (2012 CHF 223'500.-).

Allocations destinées aux familles incluant les montants accordés aux enfants des bénéficiaires de l'aide sociale et de l'allocation aux familles CHF 41'060.--, (2012 CHF 44'370.--).

Total CHF 236'560.-- (2012 CHF 267'870.--).

En matière de politique sociale, diverses associations ou institutions sont soutenues de façon ponctuelle ou régulière.

Il est à noter sous cette rubrique, en matière d'insertion, l'aboutissement en 2013 du Village des artisans du Haut, développé en collaboration avec la ville du Locle et Job Service, sous l'impulsion du service communal de l'action sociale. L'inauguration officielle a eu lieu le 2 octobre 2013.

Perspectives 2014

- Phase opérationnelle du projet ACCORD, mise en place des procédures de travail, description, évaluation et classification de la nouvelle fonction de collaborateur/trice socio-administratif/tive avec le service des ressources humaines, analyse et pilotage du flux, collaboration avec les responsables cantonaux du projet.
- Poursuite de la collaboration avec le canton pour la maîtrise des charges d'aide sociale (travail sur les effets de seuil, le développement des mesures en amont et l'insertion).
- Développement de structures intermédiaires pour personnes âgées.
- Evaluation des travaux de rénovation des maisons de retraite du Châtelot et redéfinition du cahier des charges des concierges résidents en collaboration avec le service des ressources humaines.
- Développement de l'office du logement.
- Nouveau rapport sur les allocations communales.
- Projets transversaux dans le cadre de la promotion de la santé, en lien avec le concept de Ville Santé OMS.
- Poursuite de la collaboration avec les différents acteurs concernés en matière de développement de structures d'hébergement pour les personnes en situation précaire.
- Poursuite de la collaboration transfrontalière.

SERVICE DES AFFAIRES RÉGIONALES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le service des affaires régionales et des relations extérieures a été très actif même si cela s'est fait dans de nombreux cas de manière discrète. Après deux années de fonctionnement, le bilan est indéniablement positif pour la défense des intérêts de La Chaux-de-Fonds, mais également du Jura neuchâtelois, voire du canton dans son entier. À l'échelle locale, c'est surtout le processus de rapprochement des communes des montagnes neuchâteloises et la mise en place d'un GLCT (groupement local de coopération transfrontalière) pour l'Agglomération urbaine du Doubs (AUD) qui ont occupé le service. Au vu de la portée régionale de ces deux projets et du bénéfice retiré par d'autres collectivités locales, la ville de La Chaux-de-Fonds a facturé des prestations à ces dernières comme cela avait été convenu, à concurrence de CHF 31'136.90.-

Le SARRE a également apporté son appui dans les discussions relatives au RUN, au Réseau des trois Villes et dans le processus de collaboration avec la commune de Val-de-Ruz. Le SARRE a entretenu des rapports étroits avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la Région capitale suisse dont nous accueillerons en novembre 2014 le troisième Forum. Un travail relationnel a complété les différentes démarches officielles, constituant ainsi la base d'un réseau qui se consolide chaque jour un peu plus. Aux chapitres des enjeux analysés, la question des transports est apparue comme essentielle pour notre région considérée comme périphérique. À cela s'ajoute la défense des intérêts de la Métropole horlogère en matière de santé, de place économique (avec la reconnaissance du rôle fondamental de la zone du Crêt-du-Loche au sein de la Région Capitale Suisse), du tourisme notamment en synergie avec la France voisine, et de la politique fiscale du canton. D'autres thématiques ont encore été traitées sans qu'il y ait lieu de les mentionner exhaustivement. Pour rappel, le SARRE vient en appui au Conseil communal dans les dossiers relevant de la collaboration extérieure et procède à des analyses prospectives. Dans ce cadre, il se doit d'agir avec une certaine retenue dans l'énumération de ses activités.

SERVICE JURIDIQUE

L'équipe en place est la même depuis 1999-2000. Le service est composé d'un chef (taux d'activité de 90%) et d'un adjoint (à 80%), tous deux titulaires d'un brevet d'avocat. Il fonctionne de manière autonome, sans secrétariat, tout en pouvant compter sur l'aide appréciable de l'équipe du secrétariat de la chancellerie et des secrétaires de direction des différents dicastères.

Le service juridique a été rattaché au Dicastère de l'instruction publique, de la santé, des affaires sociales et de la communication (DISAC) dirigé par Mme Nathalie Schallenger.

En 2013, comme les années précédentes, le Service juridique a été sollicité, ponctuellement ou en accompagnement plus régulier, sur la plupart des grands projets et dossiers du Conseil communal. À titre d'exemple, on citera le réaménagement de la place de la gare, l'acquisition des terrains pour le site de transbordement des déchets à Bellevue, la liquidation de la Caisse de pensions, l'installation des conteneurs enterrés, la dépollution du bâtiment rue du Doubs 51.

Le service a assumé ou continué d'assumer les procédures civiles ou administratives nouvelles ou en cours touchant au droit des marchés publics, de la construction, de l'aménagement du territoire, au contentieux du personnel communal et de l'action sociale, à la transparence des activités étatiques et à la protection des données, ou encore celles liées au domaine public.

La mesure de réinsertion (placement à 40%), sollicitée par l'Office AI en 2012 en faveur d'une avocate a pris fin au mois de décembre 2013. La personne concernée a eu l'opportunité de trouver un emploi à temps partiel à Bienne. Son traitement était pris en charge par le service de l'action sociale.

L'adjoint au chef du service a assumé durant quatre mois une suppléance partielle au Tribunal régional des montagnes et du Val-de-Ruz, qui a pris fin le 31 mars 2013. Il a repris son activité ordinaire au taux usuel dès le 1^{er} avril 2013.

Le chef du service a quant à lui poursuivi son mandat au sein du comité de pilotage du projet de modification de la loi cantonale sur les finances (introduction de MCH2 notamment).

S'agissant des activités extérieures, le service juridique a organisé pour la troisième année consécutive avec l'urbaniste communal et Mme la professeur Christine Guy-Ecabert la tenue d'un séminaire extra-muros du Laboratoire du développement territorial de l'Université de Neuchâtel. La vingt-cinquaine d'étudiants en droit du module a passé 3 journées à La Chaux-de-Fonds pour résoudre par une médiation juridique un cas réel d'aménagement du territoire préparé par l'université, le service juridique et l'urbaniste communal, qui ont participé en qualité d'experts. Une visite sur le terrain a été organisée, et le travail de médiation proprement dit s'est fait au Club 44. Comme l'an dernier, la présence des étudiants a été mise à profit pour quelques visites. L'entreprise Corum les a reçus, de même que l'Espace de l'Urbanisme horloger, pour des visites guidées. La Ville a offert un apéritif à l'issue de l'exercice. Cette collaboration est en principe amenée à continuer. Mme Guy-Ecabert a recueilli de la part des étudiants des échos très favorables, comme l'an passé.

Le service juridique conseille ponctuellement et sur des sujets déterminés les Communes de Val-de-Ruz et de la Sagne.

Le service juridique a également collaboré ponctuellement avec tous les services sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, préparation de recours, d'observations à recours, rédaction de décisions de toutes sortes, etc.). Lorsqu'il est sollicité, le service juridique prépare notamment toutes les décisions du Conseil communal ayant une portée juridique.

Economie et urbanisme

SERVICE ÉCONOMIQUE

Contexte mondial et européen

L'économie mondiale connaît une évolution ambivalente à fin 2013. A l'image du verre à moitié vide ou à moitié plein, la situation se présente différemment selon le point de vue où l'on se place. Sur le plan positif, l'économie mondiale, en particulier en zone euro, a continué de surmonter en 2013 sa situation de crise aigüe et a commencé à renouer lentement avec la croissance. Alors qu'un ou deux ans auparavant planaient encore des menaces très sérieuses, notamment celle de voir la crise de la dette de l'euro s'aggraver au point de provoquer un éclatement incontrôlé de l'espace monétaire, la situation s'est entretemps nettement apaisée.

La reprise économique mondiale reste toutefois hésitante et peu homogène. La conjoncture américaine a surmonté en 2013 divers problèmes liés à la gestion de la politique budgétaire et l'économie japonaise a connu un regain de vitalité grâce aux impulsions d'une politique économique très expansionniste. Toutefois la conjoncture ne s'améliore que très lentement dans la zone euro et bon nombre de pays émergents à forte croissance, qui ont soutenu l'économie mondiale durant les années de crise, enregistrent une sensible perte de vitesse. De plus, la conjoncture mondiale n'a pas encore retrouvé des bases solides. La crise financière ainsi que celle de la dette n'ont pu être surmontées ces dernières années qu'au moyen de politiques monétaires extrêmement expansionnistes, que les banques centrales devront pourtant normaliser sur le long terme. Les problèmes d'endettement (public comme privé) restent en outre très importants dans de nombreux pays et constituent un handicap potentiel pour l'évolution économique future.

La conjoncture au sein de la zone euro évolue pour l'essentiel conformément aux attentes. Alors que la conjoncture a retrouvé un rythme plus soutenu dans les pays moteurs, comme l'Allemagne, les pays périphériques du sud semblent sur le point de sortir de la longue période de contraction économique qui les touche. Toutefois, leur développement va continuer d'être entravé par la politique d'austérité en matière de finances publiques qui ne s'assouplit que lentement, par les problèmes dans leur secteur bancaire et la montée en flèche du chômage des dernières années. Comme la demande intérieure reste faible dans ces pays, les espoirs se portent d'avantage sur la hausse des exportations. Celles-ci évoluent toutefois différemment d'un pays à l'autre. Tandis que le Portugal et l'Espagne enregistrent depuis quelque temps une accélération marquée de leurs exportations, signe d'un regain de compétitivité, l'Italie n'enregistre pour sa part aucune amélioration. La France également affiche depuis longtemps de faibles performances à l'exportation. A l'autre bout – positif – du spectre se trouve l'Allemagne, où la robuste croissance des exportations s'est toutefois quelque peu tassée depuis 2012.

	croissance du PIB en %		inflation en %		chômage en %	
	2012	2013 (est.)	2012	2013 (est.)	2012	2013 (est.)
Suisse	1,0	1,9	- 0,7	-0,2	2,9	3,2
UEM	- 0,4	- 0,4	2,5	1,4	11,3	12,0
Allemagne	0,9	0,5	2,1	1,6	6,8	5,1
France	0,2	0,2	2,2	1,0	9,8	10,8
Italie	- 2,3	- 1,9	3,3	1,3	10,7	12,7
Royaume-Uni	0,0	1,4	2,8	2,6	4,9	7,2
États-Unis	2,2	1,7	2,1		8,1	6,7
Japon	2,1	1,8	0,0		4,4	3,7
Chine	7,6	7,7				
Asie (hors Japon)	5,7	6,4				
Amérique latine	3,2	3,5				

Économie suisse

La situation conjoncturelle en Suisse s'est encore améliorée durant les mois d'automne. Il est réjouissant de constater en particulier que l'inversion de tendance attendue pour les exportations semble progressivement se confirmer. Le soutien plus important des exportations (dont le parcours a été jusqu'ici un peu hésitant) devrait ainsi élargir l'assise de la croissance. La demande intérieure, qui a été jusqu'à présent le principal pilier du redressement conjoncturel, devrait rester robuste.

A condition que la conjoncture internationale poursuive sa lente amélioration, il y a de bonnes chances pour que la Suisse connaisse un essor conjoncturel plus robuste durant les deux prochaines années. Après une évolution positive du PIB en 2013 (1,9%), le groupe d'experts de la Confédération table sur une accélération de l'expansion qui devrait atteindre 2,4% en 2014 et 2,7% en 2015. L'économie suisse devrait ainsi à nouveau connaître des taux d'expansion plus élevés que la moyenne européenne.

La conjoncture favorable améliore aussi les perspectives sur le marché du travail, y compris dans l'industrie. Le chômage devrait bientôt amorcer un retournement de tendance, après s'être stabilisé ces derniers mois.

Économie régionale

"Le secteur industriel du canton de Neuchâtel a poursuivi une lente convalescence au cours des derniers mois. Il est cependant assez loin d'avoir retrouvé son niveau d'activités de 2010-2011. Dans leur ensemble, les entreprises considèrent en effet que les entrées de commandes et les carnets de commandes restent insuffisants. Même leur appréciation concernant les perspectives de production reste mitigée – 12% prévoient une détérioration, 12% une amélioration, et donc 76% sans changement. Elles escomptent néanmoins une reprise de leurs affaires au cours des six prochains mois. De ce fait, les perspectives d'emploi sont considérées comme nettement moins négatives que l'année dernière – amélioration pour 8% des entreprises, et détérioration pour 12%. L'appréciation est pratiquement identique au plan national.

L'horlogerie a cessé de se différencier des autres branches industrielles du canton. Les entrées de commandes comme les carnets de commandes sont jugés insuffisants. Les perspectives de production sont même devenues négatives en ce début d'année – 12% prévoient une amélioration, mais 20% une détérioration. L'indice synthétique de la branche est nettement dans le rouge.

La branche de la métallurgie et des métaux, et celle des équipements électrique, électronique, mécanique de précision et optique fournissent des indications assez pessimistes sur leur situation actuelle, aussi bien pour les entrées de commandes, les carnets de commandes que la production. Elles sont cependant modérément optimistes pour le proche avenir. L'indice synthétique de ces deux branches reste toutefois très négatif.

La branche des machines et moyens de transport fait état de renseignements positifs aussi bien pour les entrées de commandes que pour la production. Les entreprises estiment que les perspectives d'entrées de commandes s'améliorent. L'indice synthétique est devenu positif en janvier alors qu'il avait été constamment négatif en 2013." (J.-P. Ghelfi, économiste, février 2014)

Statistique de l'emploi

A fin septembre 2013, le canton de Neuchâtel comptait 92'000 emplois, en hausse de 1.4% par rapport au trimestre précédent, soit 1'300 postes de travail supplémentaires. Le secteur secondaire voit son nombre d'emplois augmenter de 1.8% (+600 emplois) contre une hausse de 1.1% (+700 emplois) dans le secteur tertiaire. En variation annuelle, l'emploi augmente de 2.5%, ce qui équivaut à +2'200 emplois. Cette hausse est portée principalement par le secteur tertiaire qui enregistre une hausse annuelle de 3.7% (+2'100 emplois) contre +0.6% dans le secteur secondaire (+200 emplois). Dans le canton, le nombre de frontaliers atteint 10'544 actifs à fin septembre 2013, soit une progression de 0.7% dans le secteur secondaire et de 5.2% dans le tertiaire par rapport à l'automne 2012. Globalement, le rythme de croissance annuelle des frontaliers faiblit en septembre 2013, il se situe à moins de 3% pour la première fois depuis juin 2010.

La Ville de La Chaux-de-Fonds réalise chaque année depuis 1968 une statistique exhaustive sur l'emploi (nombre type d'entreprises, nombre de postes selon les secteurs, domicile des employés, etc.) auprès des entreprises établies sur son territoire. Les chiffres se basent sur le nombre d'établissements et non d'entreprises et ne tiennent pas compte des taux d'activités des employés. La période étudiée porte sur une année allant du 1er octobre au 1er octobre suivant.

N.b. la statistique communale 2013 n'étant pas encore disponible lors de la rédaction du présent rapport, les chiffres 2012 sont exposés ci-dessous.

Le nombre d'emplois total s'établit à 24'888 au 1^{er} octobre 2012, soit une hausse de 959 postes en une année (4%). Il s'agit d'un nouveau record, pour la deuxième année consécutive depuis 1968, soit depuis que la statistique existe. Tous les secteurs sont concernés par cette hausse: 2.6% dans le secteur primaire, 3.6% dans le secteur secondaire et 4.4% dans le tertiaire. Et pour la première fois depuis longtemps, le secteur tertiaire progresse plus que le secteur secondaire. Plus globalement, la Ville de La Chaux-de-Fonds représente désormais environ 28% de l'emploi cantonal total, soit 32% du secteur secondaire et 24% du secteur tertiaire. Ces excellents chiffres confirment la bonne santé de l'économie locale.

Le secteur de l'horlogerie poursuit sa progression, mais moins fortement que l'année précédente (+482 postes, soit une hausse de 7% en 2012 et +617 postes, soit une hausse de 9.8% en 2011). Le secteur horloger reste prédominant puisqu'il représente 29.6% de l'emploi total. Mais en regard des 47% à l'aube des années 70, on peut constater qu'en une quarantaine d'années, la Ville a clairement diversifié son tissu économique.

Le nombre d'établissements est en très légère hausse de 8 unités. Toutefois, ce chiffre est à considérer avec précautions, car certaines entreprises ont tendance à remplir un seul formulaire pour l'ensemble de leurs sites. On peut tout de même estimer un effet de concentration dans le secteur secondaire, notamment en lien avec la tendance à la verticalisation des activités dans l'industrie et au regroupement d'entreprises.

Enfin, si la tendance à la hausse de la pendularité qui s'est initiée il y a plus de 20 ans est toujours d'actualité (+6.4%), le nombre de Chaux-de-Fonniers occupant un emploi dans leur ville est également en hausse de 1.9% (+228 postes). Les résidents occupent 52% des emplois, les pendulaires 28.5% et les frontaliers 19.5%.

Promotion et projets

Les discussions ont repris en fin d'année pour construire un nouveau bâtiment en Est de Neode aux Eplatures-Grise. Si les partenaires au projet ont été trouvés, les transactions n'ont pas encore pu se faire pour des questions avant tout juridiques en lien avec la structure sociétale des entités existantes. La Ville mène des démarches actives pour voir ce projet se concrétiser. La demande de locaux industriels modernes et fonctionnels, en particulier à proximité directe des laboratoires de la HE-Arc et du parc scientifique et technologique est importante.

Le service économique va poursuivre les démarches en vue de concrétiser ce projet, tout en regrettant que certains partenaires initialement intéressés aient dû trouver d'autres localisations suite au retard pris. Toutefois, la demande étant forte, d'autres acteurs seront trouvés sans problèmes.

Enfin, en 2012, des terrains ont été proposés aux sociétés Applilux, Roxer et Cartier, le Conseil communal a requis et obtenu l'autorisation de vente de terrain communal auprès du Conseil général. Cependant, en 2013, Applilux a renoncé à l'acquisition du terrain. Pour Roxer et Cartier, les transactions n'ont pas encore eu lieu, les projets étant toujours en cours d'élaboration. Il est d'usage dans de tels dossiers de ne pas anticiper la signature des actes par rapport au projet. En effet, dès l'acquisition, l'entreprise dispose d'un délai de deux ans pour débiter les travaux. Si ce n'est pas le cas, la Ville est en droit de racheter le terrain cédé.

La société Fehr SA, qui fabrique des cadrans de montres, a débuté la construction de sa nouvelle usine située au Crêt-du-Loche sur un terrain vendu par l'Etat.

Après avoir fait l'acquisition du bâtiment situé à la rue de la Paix 152 et mené les travaux nécessaires à sa réhabilitation, la Ville a pu inaugurer cette structure. Le succès est au rendez-vous puisque environ 85% des surfaces sont occupées à fin 2013.

Commerce

La Ville compte 3 pôles commerciaux principaux (le centre-ville, les Entilles et les Eplatures) qui s'affirment au fil des ans. Les autorités souhaitent concentrer les implantations de nouveaux commerces de taille importante dans ces 3 zones, afin de rendre le développement commercial de son territoire cohérent et structuré. Toutefois, il est important de maintenir des commerces de proximité dans les quartiers. Ces derniers doivent néanmoins se limiter à des surfaces de moins de 500 m² pour l'alimentation par exemple. Le pôle commercial le plus important est celui du centre-ville avec 167 commerces (à noter que ce chiffre ne tient pas compte des prestataires de services comme les banques, les gérances ou les assurances ni des établissements publics). Vient ensuite le secteur des Eplatures avec 19 commerces, et celui des Entilles qui en compte 18 (chiffres 2012). En terme d'emploi, c'est également le centre-ville qui est largement devant les autres pôles commerciaux et ceci malgré l'importance des grandes surfaces dans les autres zones commerciales.

Le nombre de commerces de détail est à nouveau en léger recul en 2013 sur le territoire communal (-13) (ne tient pas compte des prestataires de services comme les banques, les gérances ou les assurances ni des établissements publics). Cette diminution s'explique d'une part par la concentration des enseignes et d'autre part par l'arrivée d'entreprises de services qui sont souvent préférées en tant que locataires de locaux commerciaux par les propriétaires. Les investissements importants concédés par les groupes Coop et Maus Frères aux Eplatures péjorent la situation du centre-ville. Ceci d'autant plus que c'est en lien avec ces investissements que le magasin Manor n'a plus souhaité venir s'installer au cœur de la ville. Le centre-ville souffre également de l'absence d'une grande surface non-food (ou magasin généraliste). Il s'agira en outre dans les prochaines années de réussir à implanter de nouveaux magasins d'alimentation au centre-ville qui sont des grands vecteurs de consommateurs. Il est également essentiel que le centre Métropole réajuste sa stratégie en termes de boutiques afin de concurrencer les centres commerciaux situés en extérieur.

Le centre-ville souffre toujours du manque de surfaces disponibles en rez-de-chaussée de plus de 200 m². En effet, c'est souvent la taille minimale demandée par les chaînes, notamment de vêtements, pour venir s'implanter dans une ville. Des réflexions sont en cours pour proposer de nouvelles surfaces en rénovant des immeubles au centre, même si les possibilités sont limitées. Ces réflexions portent également sur la création d'un nouveau parking au centre-ville afin d'en faciliter l'accès et en améliorer l'attractivité notamment pour les professions libérales.

Le centre-ville devrait bénéficier de l'aboutissement de projets immobiliers et d'aménagement. En effet, les travaux préparatoires pour la transformation de la Place de la Gare ont commencé en 2013. A proximité, la construction des premiers immeubles de l'ilot B du plan spécial Le Corbusier a débuté ce qui amènera, à terme, de la clientèle de proximité. Le projet sur le bâtiment ex-Top Tip a également été finalisé en 2013. Cet immeuble devrait devenir un nouvel élément d'attraction pour le centre-ville.

Le Réseau Centre-Ville a atteint sa vitesse de croisière en 2013. Les 250 acteurs qui le composent sont fidèles et attentifs aux informations transmises. La Gazette, qui paraît tous les deux mois, est devenue un rendez-vous incontournable pour les acteurs qui souhaitent s'informer sur le centre-ville. Le nouveau site internet du réseau a été mis en ligne au mois de février 2013. Son design, la précision des informations qu'il contient et sa simplicité d'utilisation ont su convaincre les internautes. L'administration du réseau a organisé un cours spécifique pour les commerçants en lien avec la réalisation de vitrines attractives. Le réseau a supporté la moitié des frais d'inscription. L'organisation de ce cours a été très appréciée même si sa fréquentation aurait pu être plus étendue. La troisième soirée annuelle du réseau a à nouveau rencontré un vif succès et a permis au service économique de présenter les principaux enjeux des prochaines années pour le centre-ville. Cette soirée permet de tisser des liens entre les acteurs et privilégie, en deuxième partie, les échanges informels. A la fin de l'année, l'administration du réseau a distribué aux acteurs des autocollants à apposer sur les vitrines. Ceux-ci ont pour but, sans s'imposer dans les vitrines, de faire connaître l'adresse internet du Réseau Centre-Ville et son logo. Ils permettent également de marquer le territoire. Un QR code (code-barre) a été créé afin que les utilisateurs de smartphone puissent scanner celui-ci et accéder directement au site internet avec une mise en page adaptée. A noter que 30% des visites du site internet www.reseaucentreville.ch sont effectuées par téléphone mobile.

L'accessibilité est l'un des points les plus importants en ce qui concerne l'attractivité du centre-ville. Selon des études récentes, ce point est même placé avant la diversité de l'offre par les consommateurs. Pour faire suite au recensement et à la cartographie des places de stationnement, un stagiaire du service économique a procédé à l'élaboration d'un questionnaire pour les acteurs du centre-ville ouverts au public afin de connaître leur ressenti par rapport au stationnement.

Ce questionnaire nominatif a permis de cartographier les résultats. Ceux-ci seront repris dans le cadre des réflexions plus globales du plan directeur de la mobilité. A noter que taux de retour des questionnaires est de 52%. Ce taux est très bon et démontre le bien-fondé de la démarche et l'intérêt des acteurs pour cette problématique. Les résultats ont été présentés à plusieurs milieux économiques afin d'échanger avec eux sur ce thème. Ils ont salué la démarche participative et la prise en compte de la réalité du terrain.

Immobilier et foncier

Immobilier

Habitat

En 2013, la mise en vente d'appartements neufs en propriété par étage (PPE) a été importante atteignant toutefois un niveau un peu plus faible que les deux dernières années. La demande semble donc rester stable malgré le resserrement des normes pour accéder à la propriété notamment. Toutefois, il est difficile de préjuger si cette demande va rester forte car le marché, en tous les cas, interne à la Ville devient légèrement saturé. L'augmentation de la population et la saturation du marché dans le bas du canton pourraient maintenir la demande à un niveau élevé en lien également avec les quartiers qui sortent de terre tout proche de la sortie des tunnels de la Vue des Alpes. On peut toutefois regretter un certain manque de diversité dans l'offre que ce soit au niveau du standing qu'en termes de conception de logement. Il existe encore un manque de logements en PPE au centre-ville alors que l'on constate que la demande existe. Les services de la ville travaillent à valoriser les projets qui permettent de fixer des habitants au centre-ville et qui diversifient l'habitat. Les outils à disposition sont toutefois encore trop rares. La maîtrise du foncier reste le meilleur instrument d'influence du marché. Les liens de confiance tissés avec les professionnels de la branche permettent d'influencer des décisions sur la base de conseil et de chiffres clés.

La demande de maisons individuelles reste forte. Le rêve d'accéder à la propriété en construisant ou en acquérant sa propre maison est encore bien présent dans la population même si cela est en contradiction avec l'économie du sol et les nouvelles normes légales. Ceci notamment depuis la modification de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Les terrains disponibles sont rares et ceux libres de promoteurs et d'architectes restent presque inexistantes et cela pousse certaines personnes à chercher du terrain dans d'autres communes. Toutefois, les mentalités et les besoins évoluent et l'avenir est sans doute aux villas urbaines qui devraient permettre de répondre aux nouveaux besoins de centralité des futurs acheteurs. Le marché reste toutefois très sec malgré de petites opérations, au cas par cas, qui consistent en la construction d'une ou deux unités dans des quartiers existants. Pour les maisons individuelles existantes le marché demeure également très tendu et les prix, de par la rareté des objets, ont une tendance à la hausse alors que les objets demandent souvent d'importants travaux de rénovation.

Depuis quelques années, à la différence d'autres années où seuls des immeubles en PPE étaient construits, des immeubles destinés à la location sont également sortis de terre. Cela amène une diversité sur le marché de la location ainsi que des appartements répondant aux besoins et envies de locataires exigeants. En ce qui concerne le bâti, le marché est toujours très tendu. Il est difficile d'analyser les prix du marché en lien avec la rareté des transactions. Toutefois, on constate que la pierre est toujours une valeur refuge et que la sécheresse du marché lémanique notamment pousse de plus en plus d'investisseurs à s'intéresser au territoire communal. Les artisans sont également toujours à la recherche d'immeubles de taille moyenne qui représentent pour eux des réserves de travail.

Malgré les nombreuses constructions qu'a encore connues l'année 2013, on constate un important resserrement du marché avec un taux de vacance jamais atteint depuis plus de dix ans. Ceci est principalement dû à la forte évolution démographique (+453 habitants en 2013) et à l'accroissement des familles monoparentales ou des personnes vivant seules. Le taux de vacance des logements du territoire communal s'est abaissé à 1.03% en 2013 (1.71% en 2012, 1.90% en 2011 et 2.05% en 2010). Pour la première fois depuis de nombreuses années, le taux de vacance de l'ensemble des types d'appartements (1 pièce à 5 pièces) est descendu au-dessous du seuil de pénurie fixé à 1.5%. La ville de La Chaux-de-Fonds est donc passée en-dessous du seuil de pénurie. Le saut du taux de vacance vers la baisse demande d'être confirmé en 2014 car l'écart est important par rapport à 2012. Toutefois, même si le taux de vacance remonte légèrement, la métropole horlogère est en train de vivre un resserrement durable de son marché immobilier. Ce marché plus tendu engendre une hausse de loyers dans toutes les catégories de logement. De ce fait, le prix moyen pour un logement de 3 pièces sur le territoire communal par exemple, s'élève à plus de CHF 1'100.- charges comprises (alors qu'il était de CHF 1'000.-, il n'y a que quelques années). Les appartements de 3 pièces sont particulièrement touchés par cette hausse. En effet, cette catégorie d'appartement est particulièrement recherchée par la classe ouvrière et les familles monoparentales. Les logements de 4 et 5 pièces quant à eux connaissent des augmentations plus modérées. Les loyers sont modérés par les propriétaires afin de ne pas perdre une clientèle souvent tentée par l'acquisition de ce type de logement plutôt qu'une location.

Locaux

Le service économique de La Chaux-de-Fonds répertorie les locaux commerciaux et industriels vacants du territoire communal. Le nombre de locaux vacants a diminué fortement en 2013. La situation des locaux de stockage est toujours très préoccupante car on recense moins de 2'000 m² disponibles divisés en petites unités. Les surfaces industrielles ont connu une forte décroissance alors que de nombreuses entreprises sont encore à la recherche de locaux pour s'agrandir. Le nombre de surfaces disponibles à usage de magasin reste quant à lui stable. Les surfaces de bureaux vacantes sont toujours nombreuses. Les objets proposés ne répondent souvent plus à la demande. En effet, les personnes actives dans le secteur tertiaire recherchent souvent de grands plateaux modulaires et lumineux. La tension sur le marché du logement et l'augmentation des prix de location poussera peut-être certains propriétaires à transformer des bureaux en logements. Malgré la qualité du site internet de la ville et les informations complètes mises en ligne, le service économique a toutefois

traité 60 demandes directes de sélections de locaux durant l'année 2013. Ces demandes sont suivies sur plusieurs mois jusqu'à ce que l'entreprise ou l'acteur commercial trouve un local à sa convenance. A chaque intégration de nouveaux locaux sur nos listes, les anciennes demandes de locaux sont reprises afin d'éventuellement les proposer aux personnes n'ayant pas encore trouvé un local à leur convenance. Ce suivi personnalisé est très apprécié et permet de créer un lien plus concret et durable avec les acteurs économiques.

Transactions

Le pôle foncier a traité ou s'est prononcé en 2013 sur les dossiers suivants.

Cessions au domaine public communal (trottoirs, routes et passages) :

Suivi dossier cadastral et foncier des cessions au domaine public communal 2013, les surfaces cédées représentent au total 9962 m² soit 2742 m² de surface trottoir et 7115 m² de surface route et 105 m² de surface de passage.

Achats et ventes :

- Achat d'une portion de terrain de 192 m² à La Corbatière pour le portail d'accès de la nouvelle conduite d'eau potable (Viteos SA).
- Achat à la Joux-Perret au lieu-dit "Bellevue" du bien-fonds 60-19074 d'une surface de 11839 m² à Mme Liselotte Hugoniot, pour la plateforme de transbordement des déchets (VADEC SA).
- Transfert du domaine privé communal au domaine public, dossier Chaux-de-Fonds Est – Pont du Manège, cessions des emprises nécessaires au projet, détachées des biens-fonds communaux 60-15219, 17210, 7609 et 17208.
- Transfert du domaine privé communal au domaine public, partie de la route du Gros-Crêt provenant des biens-fonds 60-8293 et 70-1296.
- Exmatriculation du domaine privé communal au domaine public, rue Moïse-Perret-Gentil, biens-fonds 60-4449, 4461, 5310, 5311 et 5325.
- Consulté pour différentes demandes d'acquisition de terrains communaux.

Droit de superficie :

- Traitement de divers dossiers relatifs à la renonciation au droit de préemption légal de la Commune de La Chaux-de-Fonds, à l'occasion du transfert de propriété de différents droits de superficie.
- Cession en droit de superficie "PS Le Corbusier" îlot B, provenant du bien-fonds 60-18191.

Servitudes, annotations et mentions au Registre foncier :

- Convention de servitude de passage au Gros-Crêt et Pouillerel.
- Convention de servitudes passage public à pied et zone inconstructible PS "Centre commercial les Eplatures".
- Convention de servitudes pour diverses canalisations sur terrain communal, au profit de l'entreprise Sellita SA, Crêt-du-Locle 11.
- Inscription au Registre foncier de conventions de précarité.
- Examen, analyse et établissement de divers dossiers de servitudes.

Transactions et dossiers importants en cours d'exécution :

- Droit de superficie à la Joux-Perret au lieu-dit "Bellevue" pour la plateforme de transbordement des déchets (VADEC SA).
- Servitude de passage au profit des CJ "PS Le Corbusier" îlot A, sur bien-fonds 60-18192.
- Rapport au Conseil général servitude de limite fictive de gabarit, avenue des Forges, bien-fonds 70-5755 (La Fondation Rencontre).
- Servitude de passage au profit de McDonald's Suisse, boulevard des Eplatures 62.
- Rue de Biaufond, cession au domaine public cantonal partie du bien-fonds 60-11985.
- Divers dossiers de cession au domaine public communal en zone urbaine, de trottoirs, passage ou demi-rue.
- Achat de terrains et régularisation de servitudes pour l'accès à la déchetterie intercommunale au Crêt-du-Locle.
- Echanges H20 au Crêt-du-Locle et bretelle de raccordement giratoires Combe-à-l'Ours et Tourbillon.
- Vente de domaine public communal, chemin des Alisiers et route des Menées (Cartier).

Équipements et charges foncières

- Gestion et facturation des taxes d'équipement pour nouvelles constructions, agrandissements et transformations : CHF 1'198'919.50.-.
- Gestion des consentements à radiation au Registre foncier et du remboursement des montants des hypothèques légales inscrites sur les terrains privés des nouveaux lotissements de l'Orée-du-Bois et Prés-Verts (contribution d'équipement étape 2 et 3) CHF 219'608.-.

MapInfo

- Saisie d'une partie des alignements de constructions communaux.
- Mise à jour 2013 des tables "trottoirs au domaine public", "propriétés communales", "droits de superficie" et toponymie "Plaques explicatives" avec registre des photos et "hypothèques légales".
- Établissement plans des parcours et inventaires des propriétés privées et domaines publics concernés par la course, pour le BCN tour et la Raiffeisen Trans 2013 (SDP et Sport Plus) avec dossier propriétaires et adresses.

Toponymie

- Commande de 63 nouvelles plaques de rues, pour améliorer la signalisation des rues de la Ville.
- Suivi de la pose des plaques de rues commandées 2012-2013 et remplacement de la signalisation provisoire.
- Remise en état d'une partie de la signalisation hors zone urbaine (extérieurs).
- Traitement de plusieurs dossiers de demandes privées pour des changements d'adresses et établissement des schémas de numérotation.
- Mise à jour du fichier historique des adresses.

Sources

Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), Office fédéral de la statistique (OFS), Office cantonal de la statistique, J.-P Ghelfi - économiste.

GÉRANCE DES IMMEUBLES

Service

L'année 2013 a à nouveau été synonyme de changements au sein de la gérance des immeubles. Après le départ en septembre 2012 de l'ancien chef de service et l'interim assuré jusqu'au début janvier par le responsable technique et l'administrateur du dicastère, la nouvelle cheffe de service a pris ses fonctions le 6 janvier 2013. Ces changements ont occasionné des conséquences sur les procédures de travail et l'organisation du service. Dans un premier temps, des travaux de rénovation ont été effectués dans les locaux de la gérance afin d'optimiser les processus de travail. Dans un second temps, les secteurs administratifs et techniques ont été clairement redéfinis, et les cahiers des charges des collaborateurs revus et optimisés. En outre, des départs naturels étant survenus au sein de l'équipe, l'une des collaboratrice, à 20%, a pu augmenter son taux à 50%, bénéficiant du pourcentage laissé vacant par l'un des départ.

Au vu de la différenciation claire entre les secteurs administratifs et techniques, un poste à 50% de secrétaire technique a pu être créé à l'automne 2013. Il s'agit d'une dotation nouvelle, inexistante jusque là. De même, le poste de concierge résidant de la Maison du Peuple, ayant vu le départ du titulaire, ce poste a été revu également et s'est transformé en un poste de concierge polyvalent. Le titulaire du poste, ouvert à ce jour, aura pour mission la gestion des différentes salles communales (Maison du Peuple, Usine Électrique), l'intendance de Paix 152 (village des artisans), ainsi que le suivi de la réaffectation des abattoirs. D'autres tâches ponctuelles compléteront son activité. La gérance accueille en outre une stagiaire MPC ainsi que deux stagiaires ISP, l'un dans le secteur technique, l'autre administratif.

Enfin, la gestion du vin, dévolue à la gérance communale, s'est également modernisée à mi-2013 avec l'engagement à 20% d'une collaboratrice, autonome sur ce point.

Ainsi, en décembre 2013, si l'ensemble des processus ne sont pas encore totalement aboutis, la gérance a opéré un tournant dans son fonctionnement et commence à trouver sa vitesse de croisière.

Statistiques

En 2013, la gérance a enregistré 123 changements de locataires dans le parc immobilier de la Ville (chiffres stables), dont 88 concernent des logements, 35 des garages, places de parc et autres objets.

Au 31 décembre 2013, la liste de location du parc immobilier de la Ville compte 10 logements à louer, soit 1.04% du parc immobilier et 8 appartements en rénovation, non compris les appartements laissés vacants pour les besoins du chantier Cernil-Antoine 27-29/Louis-Agassiz 13 ou commerce 95-105. Ces chiffres très bas doivent être mis en lien avec le resserrement global du marché et le travail proactif de relocation de la Gérance.

A noter que les statistiques ci-dessous ne tiennent pas compte du parc immobilier géré pour le compte de prévoyance.ne comportant 26 bâtiments pour 72 entrées d'immeubles.

Immeubles gérés par le service au 31 décembre 2013

Chapitres	Immeubles	Appartements	Garages, places de parc	Domaines, terrains, vitrines, locaux divers
Bâtiments locatifs	105	752	112	37
Parkings hôpital et Volta	3	--	372	--
Bâtiments d'utilité mixte	15	20	33	36
Bâtiments industriels	3	2	74	24
Domaines	12	10	4	76
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Société Hôtel-Pierre-François SA	3	--	48	--
Service de l'action sociale	6	55	10	--
Total	149	857	653	173

Remarques:

La gérance gère également un nombre important de baux pour les services des travaux publics et des sports.

Bâtiments locatifs propriété de la Ville

Rénovation d'appartements vétustes

La gérance a procédé à 21 rénovations complètes d'appartements (en général : peinture, maçonnerie, carrelage, cuisine agencée, sanitaire, électricité OIBT) pour un total de Fr. 1'170'521.45, soit une moyenne de Fr. 55'739.10 par appartement. D'autres interventions se rapportant à l'OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension) ont été effectuées dans des appartements ou communs d'immeubles ainsi que des rénovations partielles de nombreux appartements (pose de cuisine agencée par exemple).

Commerce 95-105

Dans sa séance du 26 novembre 2013, le Conseil général a voté un crédit visant à la rénovation complète des immeubles communaux situés Commerce 95-105. Cela comporte d'une part la vente à une coopérative des immeubles Commerce 95-99 et la rénovation par la ville elle-même des immeubles sis Commerce 101-105. Les travaux envisagés sont importants puisqu'il ne s'agit pas moins que de l'assainissement énergétique des bâtiments, de la mise au niveau du marché des appartements et du respect de plusieurs normes légales (sécurité, énergie, électricité, accès pour les personnes à mobilité réduite).

Les travaux pourraient débuter dans la deuxième partie de l'année 2014 et durer 2 à 3 ans. Dans ce cadre, l'ensemble des baux des immeubles Commerce 101-105 ont été résiliés pour le 30 juin 2014. Une plateforme d'accompagnement à la relocation pour les locataires a été mise en place en collaboration avec le service de l'action sociale.

L'objectif de la transformation reste bien évidemment de permettre la mise sur le marché d'appartements rénovés à prix abordables tout en intégrant des logements dominos pour personnes âgées, des ascenseurs et en favorisant la mixité de population.

Numa-Droz 175-181

Un assainissement de ces immeubles est intervenu. L'intervention conséquente a permis d'une part la suppression de 31 calorifères et boilers électriques au profit d'un agent énergétique centralisé et raccordé au chauffage à distance. Cela procède de la volonté généralisée, pour les prochaines années, de supprimer les calorifères individuels au profit d'installations centralisées sur les bâtiments de la Ville. Il est à relever que les travaux relatifs à l'agent énergétique étaient rendus indispensables au vu de l'interdiction de chauffe pour l'hiver 2012-2013 prononcée par le service cantonal de l'énergie et de l'environnement. De même, les travaux ont consistés en la réfection des toitures, ferblanteries, et façades. Le changement de fenêtres n'a pu, pour des questions d'organisation, être effectué à l'automne 2013. Il interviendra tout début 2014.

Au rez-de-chaussée du n° 177 les travaux sont intervenus sur deux logements afin de les réunir et de créer une structure d'accueil, laquelle a ouvert en août 2013. Enfin, dans ces mêmes immeubles, il a été procédé à la rénovation complète de plusieurs logements au départ des locataires.

Cernil-Antoine 27,29/Louis-Agassiz 13

Pour rappel, ce chantier a connu bien des retards, notamment liés aux procédures de marché public ainsi qu'à certaines surprises lors du début des travaux notamment quant à l'état des crépis extérieurs. Les travaux extérieurs sont aujourd'hui terminés et les entreprises ont débuté les rénovations intérieures. Sauf surprise relative aux procédures de marchés publics et aux délais de recours qui n'échoiront qu'à fin janvier 2014, les rénovations se poursuivront et les appartements de Cernil-Antoine 27 devraient être livrés pour fin avril, ceux de Cernil-Antoine 29 à fin mai 2014 et ceux de Louis-Agassiz 13 à fin décembre 2014.

Crêt-du-Loche 12

Afin de correspondre aux attentes du service d'urbanisme et de l'environnement, plus spécifiquement de la prévention incendie, des travaux ont été rendus nécessaires dans cet immeuble. Le local de chaufferie a été isolé du reste de l'immeuble au respect des normes anti-feu, une buanderie a été créée afin de ne plus disposer d'appareils de séchage de linge dans les corridors de l'immeuble.

Entretien des extérieurs d'immeubles

Depuis trois ans, une enveloppe du budget des investissements est consacrée à l'entretien des murs, barrières et jardins des immeubles de la Gérance. En 2013, le mur de soutènement de Chapelle 12 a fait l'objet de travaux ainsi que celui de Beau-Site 13. Enfin, dans le prolongement de la rénovation conséquente des immeubles Numa-Droz 175-181, les murs de jardin ont également fait l'objet d'une intervention avec pose de barrières.

Parkings

La gérance s'occupe de la gestion du parking de l'hôpital et de celui de la Halle Volta. Au vu du rendement peu important des locations à l'heure de ce dernier, il a été décidé courant 2013 de procéder à la location à l'année du deuxième étage du parking.

L'ensemble des places a trouvé preneur.

Bâtiments d'utilité mixte propriété de la Ville

Ronde 5-7

L'immeuble est aujourd'hui occupé d'une part par Caritas et son restaurant, d'autre part par l'association le Pantin et ses différentes associations partenaires.

La chaudière a été changée à l'automne 2013 afin de procéder à un raccordement au chauffage à distance. De même, quelques travaux complémentaires ont été réalisés tel le remplacement de la cuisine de l'appartement du dernier étage, afin de limiter les risques d'incendie. En effet, l'actuelle n'était pas en conformité.

Usine électrique

Si courant 2012 divers travaux ont été réalisés sur ce bâtiment industriel emblématique afin de satisfaire aux exigences de sécurité et de fonctionnement, 2013 a vu la réfection se poursuivre afin de débiter en 2014 le solde des travaux nécessaires d'un point de vue sécuritaire (détections incendie, voies de secours, etc). Parallèlement, un règlement d'utilisation a été proposé et validé par le Conseil Communal afin d'uniformiser les contextes de location.

Site des abattoirs

Les travaux de réfections de la toiture des abattoirs se sont poursuivis en 2013 avec des travaux d'étanchéité des toitures plates au Nord.

Décembre 2013 a vu également le dernier abattage réalisé sur le site, avant la fin du bail de l'exploitant et la cessation de son activité.

Le site a été soumis à une sanction du domaine public afin de limiter les accès, en vue de la réaffectation prévue en 2013, pour une première partie.

Serre 68

Des infiltrations d'eau importantes ont nécessité des travaux urgents sur les écoulements de la Maison du Peuple. Après passage de caméras, il a été possible de trouver l'origine du problème et de le résoudre. L'immeuble accuse son âge et de nombreuses interventions ponctuelles sont régulièrement nécessaires pour maintenir les locations possibles. De fait, des modifications dans l'organisation des locations ont dû également survenir. Les frigos intégrés de la cuisine rendant l'âme, deux frigos inox ont été mis à disposition dans la partie bar de la grande salle afin que les locataires disposent d'une infrastructure acceptable, sans qu'elle soit toutefois trop onéreuse. En effet, cet immeuble devra subir des travaux conséquents à moyenne échéance de sorte qu'il ne fait pas sens d'engager des frais dispendieux à ce stade.

En revanche, le congé donné par le concierge résidant a nécessité une refonte complète du système des locations. Une entreprise externe gère ad interim les locations des salles. De même, le Conseil Communal a validé un règlement d'utilisation permettant un traitement à l'identique des locataires.

Dès lors que le concierge polyvalent pour lequel un recrutement est encore en cours aura pu être engagé, ce dernier reprendra une grande partie de la gestion du site et devrait améliorer encore la disponibilité de la gérance pour les locataires.

Bâtiments industriels propriété de la Ville

Paix 152

Les travaux de rénovations intérieurs visant à accueillir une pépinière d'entreprises se sont poursuivis durant l'année 2013 au sein de l'immeuble Paix 152. Toutefois, les locataires ont peu à peu intégré l'espace déjà disponible. Il en reste encore quelques-uns globalement le taux de remplissage est satisfaisant à ce stade du projet.

Crêt-du-Loche 9

Cet immeuble présente différents problèmes dont l'étanchéité de la toiture. Une réparation légère a été effectuée de toute urgence fin 2013. Cependant, le problème est plus important et nécessitera une prise de décision quant à la réfection globale de la toiture dont le coût sera conséquent.

En outre, des mesures ont été prises quant au système de chauffage afin d'améliorer le rendement du bâtiment en fin d'hiver 2013 de sorte que la situation devrait être rétablie s'agissant de la consommation importante d'huile de chauffage.

Domaines de la Ville

Livraison du vin de la Ville

Si, depuis septembre 2011 la livraison et la gestion du stock de vins de la Ville avaient été externalisées auprès de Job Service, pour différents motifs, ce mode de fonctionnement ne s'est pas révélé optimum car il ne permet que difficilement une promotion du vin de la Ville ainsi que du démarchage auprès d'une nouvelle clientèle. Le mandat avec la fondation Job Service a dès lors été résilié et une collaboratrice à 20% a été engagée dont l'activité est dévolue uniquement à la gestion du vin de la Ville.

Dès son entrée en fonction, notre collaboratrice a effectué de nombreuses démarches prospectives afin de permettre au vin de la Ville d'être mieux valorisé au sein des commerces et restaurants locaux. Parallèlement, un groupe de travail spécifiquement constitué a entamé une réflexion portant sur une refonte du concept de promotion du vin.

Outre l'engagement d'une collaboratrice, le local d'entreposage a également été changé. Il se trouve dès lors dans les sous-sols de l'immeuble Crêt-du-Loche 9. Cette nouvelle solution de stockage devrait permettre de résoudre les problèmes de fluctuations de températures rencontrées à la rue du Chasseron. En 2013, une partie du stock a également dû être éliminée après examen par notre vigneron. Il s'agissait d'une sous-estimation des lots de vins touchés par les problèmes de gel.

En effet, notre vigne ayant subi la grêle en juin 2013, la quasi totalité de la récolte de cette année a été perdue. Dès lors, pour 2014, seul le rouge proviendra entièrement de nos vignes, le blanc devant faire l'objet d'un achat de vendanges neuchâteloises afin de compléter notre récolte et de satisfaire à nos besoins. Le nouveau concept envisagé pour 2014, notamment le changement d'étiquettes, est reporté en 2015. Le groupe de travail poursuivra ses démarches tout au long de 2014.

Immeubles propriété de Prévoyance.ne en gérance

Pour rappel, outre la gestion du parc immobilier communal, la Gérance est mandataire de prévoyance.ne depuis la création d'une caisse de pension unique pour le personnel de la fonction publique du canton de Neuchâtel. Le mandat porte sur la gestion administrative et technique ainsi que sur la mise en location de nouveaux immeubles d'une partie du parc immobilier chaux-de-fonnier de la mandante.

La gérance des immeubles s'est vu confier la mise en location des 30 appartements des immeubles de Boucle de Cydalise 19-21-23 faisant suite à une rénovation d'envergure. Des visites et autres démarches de promotion ont été réalisées afin de permettre la relocation de ces objets.

En outre, avec satisfaction, la gérance s'est vu une nouvelle fois confortée dans la confiance que lui porte Prévoyance.ne. En effet, la mise en location du nouvel immeuble actuellement en construction à la rue Abraham-Robert, "Degas" interviendra courant 2014. Ce nouveau mandat réjouit la gérance et permet de diversifier son offre d'appartements par l'adjonction de logements de constructions récentes et de belle facture. Ce sont ainsi 18 nouveaux appartements ainsi qu'une structure d'accueil extra-familiale de la ville de La Chaux-de-Fonds qui prendront place dans cet immeuble dont outre la mise en location, la gestion reviendra également à la gérance.

Les honoraires de gérance facturés à prévoyance.ne en 2013 représentent la somme de CHF 383'417.- (CHF 348'380.- en 2012) pour un produit des loyers de CHF 7'584'832.- (CHF 7'278'000.- en 2012) Quant aux honoraires sur les travaux importants de rénovations, ils représentent un montant de CHF 132'491.- (CHF 119'280.- en 2012) pour un montant total de travaux de CHF 2'453'539.- (CHF 2'367'591 en 2012). En définitive, ce sont 24 appartements qui ont été rénovés complètement. A ces rénovations s'ajoutent des changements de volets, fenêtres et autres travaux d'entretien.

En conclusion, le secteur technique de la Gérance des immeubles a absorbé ce volume de travaux supplémentaire à la satisfaction de notre mandant. Par ailleurs, cette très nette augmentation de rénovations au sein des parcs immobiliers de prévoyance.ne et de la Ville est réjouissante.

Pour la deuxième année consécutive des volumes de travaux conséquents ont été suivis par le responsable technique et le gérant technique en place. Ils étaient appuyés par un collaborateur administratif, fonctionnant depuis près de 2 ans quasi exclusivement comme gérant technique. Dès lors, l'affectation de ce poste a été modifiée courant 2013 en un second poste de gérant technique.

Conclusion

L'année 2013 est marquée par le maintien du rythme conséquent des travaux de rénovation du parc immobilier de la ville et de notre mandant, Prévoyance.ne. Le travail de la gérance des immeubles a en outre été clairement marqué par une refonte totale de son organisation, de la distribution des tâches, et des fonctionnements internes des collaborateurs et du service. Si tous les processus ne sont pas encore optimisés, les nouvelles bases de fonctionnement sont aujourd'hui posées, et sous réserve d'un engagement encore en cours, l'équipe est au complet et motivée pour les défis qui l'attendent.

SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Pour rappel, le Service d'urbanisme et de l'environnement (SUE) est organisé en quatre secteurs techniques (depuis avril 2013) et un secteur administratif et financier dirigé par l'administratrice du dicastère :

Le secteur "Planification et aménagement du territoire" :

Dirigé par l'urbaniste communal, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, la mobilité, la planification énergétique ainsi que certains projets du secteur environnement.

Le secteur "Permis de construire" :

Dirigé par la responsable des permis de construire, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers et des procédures, conformité des constructions, etc.), la prévention incendie, l'énergie, l'environnement et la salubrité publique en lien aux permis de construire.

Le secteur "Construction & projets" :

Dirigé par l'architecte communal, ce secteur comprend notamment le suivi et le développement de projets, l'expertise ainsi que les conseils en matière de permis de construire, l'environnement et la salubrité publique (inspections sanitaires et techniques).

Le secteur "Protection et valorisation du patrimoine" :

Dirigé par l'architecte du patrimoine, ce secteur est chargé de la protection et de la valorisation du patrimoine, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi d'évènements en relation avec celui-ci.

Le regroupement de l'entier du service sur un site unique est toujours un objectif et n'a malheureusement pas trouvé d'issue positive en 2013. Cette dernière étape de la réorganisation du SUE doit permettre la création d'un secrétariat unique pour tous les secteurs. Elle figure néanmoins parmi les priorités et impératifs de l'année 2014.

Planification et aménagement du territoire

Aménagement du territoire

Plan spécial Le Corbusier

Les travaux de démolition et de dépollution du sol ont été réalisés dès l'automne 2010. La dépollution n'a été effectuée que dans le périmètre de la rue verte; dans le reste du quartier, elle sera réalisée si besoin, au gré des constructions.

Les travaux d'équipement ont débuté suite aux travaux préparatoires susmentionnés et se sont terminés à l'été 2012. L'aménagement définitif de la rue verte se fera parallèlement aux développements des périmètres de construction.

Les périmètres A et B, terrains acquis par la Ville aux CFF, ont fait l'objet d'un concours d'architecture en 2012. Le périmètre A doit accueillir le nouvel hôtel judiciaire. Le périmètre B a fait l'objet d'une transaction immobilière en 2012, soit une vente à Immobilier.NE SA et l'octroi d'un droit de superficie à la "Société Coopérative Le Corbusier".

Le transbordement des ordures ménagères venant du Jura par des convois des Chemins de fer du Jura (CJ) à destination de l'usine d'incinération de Vadec, qui se faisait sur les périmètres A et B, a été déplacé sur le site de la gare de Bellevue où la Ville a acquis les terrains nécessaires à l'implantation d'une plateforme de déchargement.

Crêt-du-Loche

D'intenses discussions ont eu lieu en 2011-2012 entre les trois partenaires (Le Locle, La Chaux-de-Fonds et l'État) pour pouvoir aboutir à une planification définitive qui a été validée en novembre 2012 par le comité de pilotage. Le projet validé par les partenaires a été transmis au Service d'aménagement du territoire en décembre 2012 pour examen préalable complémentaire. Un rapport d'information a été validé à fin d'octobre 2013 par les Conseils généraux des 2 Villes. Les modifications du PRAC devraient être soumises dans le courant 2014 au Conseil général.

La Chaux-de-Fonds 2030

Ce projet doit permettre de dresser une vision globale qui servira de base à la coordination politique du développement territorial afin de développer la vision « La Chaux-de-Fonds 2030 ». Le but est d'élaborer des stratégies pour le développement territorial futur de La Chaux-de-Fonds. Une première étape a eu lieu en juillet 2011 avec la participation d'étudiants en urbanisme de quatre écoles de renommée internationale : EPFL, École de la Chambre d'architecture de Bruxelles, École de paysage et d'environnement de Montréal et École spéciale d'architecture de Paris.

Cette phase s'est poursuivie par une année de réflexion et de recherche statistique au sein de la Ville et d'une commission de son Conseil général.

Une phase de terrain a eu lieu fin octobre 2012, et a permis de récolter – au travers d'interviews qualitatifs ouverts – l'avis d'environ 350 Chaux-de-Fonniers. Cette phase a été suivie de cinq ateliers traitant de plusieurs thèmes (qualité de vie, économie, santé, culture, mobilité, éducation, etc.).

Un rapport d'information du Conseil communal relatif à la première phase de l'élaboration des Lignes directrices a été validé par le Conseil général lors de la séance du 3 juin 2013.

Autres projets

D'autres projets de plans de quartiers et de plans spéciaux ont été suivis par le service.

Le projet de la H20 a été approuvé par le Canton en 2012. Un plan directeur partiel des mobilités incluant les nécessaires mesures d'accompagnement à la H20 a été établi. Il a fait l'objet d'un rapport d'information lors de la séance commune du 27 octobre 2013 des Conseils généraux des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

Par ailleurs, ce projet ainsi que le projet de contournement routier de la H18, toujours en cours d'étude par le Service des ponts et chaussées, donnent lieu à de multiples séances de coordination et d'information.

Aménagements urbains

Projet d'agglomération

Le Canton et les communes urbaines du Canton ont sollicité la Confédération pour obtenir sa participation financière pour un vaste éventail de projets censés garantir la cohérence entre urbanisation et transport. À cet effet, un dossier dûment argumenté a été élaboré, ainsi que des fiches de mesures, qui démontrent que les projets candidats à un subventionnement fédéral répondent aux attentes en matière de coordination entre urbanisation et transports.

Place de la Gare

Le réaménagement de la place de la Gare a fait l'objet d'un travail intensif entre les différents services communaux, dont le Service d'urbanisme et de l'environnement qui assure le pilotage avec un mandataire externe. Le Conseil général a accepté au printemps 2012 le crédit de construction.

La première phase des travaux d'aménagement s'est déroulée en automne 2012 avec le déplacement du monument Numa-Droz en Ouest de la rue du même nom. Cette installation a donné lieu à une inauguration dans le courant de l'été 2013 à laquelle les membres du Conseil général notamment ont été invités.

La première partie des travaux d'infrastructures a eu lieu en 2013. Cette étape portait sur la réalisation d'un nouveau collecteur pour faire la jonction entre le quartier Le Corbusier et l'avenue Léopold-Robert (au droit du n°61).

La suite des travaux d'infrastructure et d'aménagement va se faire au printemps 2014 et ceci jusqu'au printemps 2016.

Divers aménagements urbains

Avenir-Fontaine : le réaménagement du premier tronçon du projet "Avenir-Fontaine" a eu lieu. Il consistait en une requalification de la rue de l'Avenir entre l'avenue Léopold-Robert et la rue de la Serre. Une présentation de l'entier du concept ainsi qu'un volet participatif va être envisagé en 2014 de manière à pouvoir progressivement donner un caractère homogène à cette transversale dédiée aux modes doux.

Rue du Cygne : un réaménagement en lien avec le projet de construction de l'immeuble Serre 37-43 va être étudié pour une réalisation en 2014. Un mandat a été confié en ce sens à l'architecte en charge du projet immobilier par souci de cohérence.

Paddock : le SUE pilote la démarche portant sur l'étude paysagère du site à laquelle sont associés d'autres services communaux (Sports, Everts, Sbat, Sjeun) ainsi que l'association de quartier notamment de manière à répondre à une demande du Conseil général dans ce sens.

Parking rue du Commerce : en votant l'arrêté pour la réalisation du réaménagement de la place de la Gare, le Conseil général a également admis le principe d'un crédit d'étude en vue de développer un projet de parking au sud des voies CFF, sur la rue du Commerce. Le SUE planche actuellement pour trouver la structure de projet la plus adéquate compte tenu des nombreux enjeux que soulève la réalisation d'un tel parking (financier, politique de stationnement, etc.). Les réflexions se poursuivront en 2014, discussions auxquelles le Conseil général sera bien entendu associé.

Trolleys vs hybrides : Dans son rapport présenté le 06 mars 2012, le Conseil communal informait le Conseil général de la décision TRN (à ce moment-là, la fusion n'était pas encore effective) de renoncer à exploiter des lignes de trolleybus en ville de La Chaux-de-Fonds. La décision de TRN a suscité le dépôt d'un postulat et d'un amendement à celui-ci pour demander au Conseil communal d'entreprendre une étude comparative entre les différents modes de transports. Cette étude a été menée en 2013 et le Conseil général sera saisi des conclusions dans la première moitié de 2014 en principe.

Signalétique piétonne

Le détail de la réalisation du concept de signalétique a été validé en 2012. Plusieurs prototypes ont été réalisés et testés sans donner satisfaction à 100% jusqu'ici ; selon les matériaux, les problèmes sont variables, allant des supports qui rouillent jusqu'au bris des totems...

D'autres tests et des adaptations sont en cours de réalisation de manière à pouvoir envisager une mise en œuvre prochaine. La première tranche d'itinéraires verra le jour en 2014.

Mobilité

Dans ce domaine, les objectifs sont inchangés, ils consistent à contribuer à créer les conditions-cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie.

Politique de stationnement - réseau cyclable

Un rapport général sur la politique de stationnement et de modération du trafic a été accepté par le Conseil général le 28 juin 2010. La mise en place du macaron et le crédit relatif à la mise en œuvre des mesures ont fait l'objet d'un double référendum et le projet a été refusé par la population le 13 février 2011.

La mise en place d'une réelle politique de stationnement en ville sera toutefois nécessaire à plusieurs titres : éviter la saturation du réseau routier urbain, éviter le stationnement de longue durée au centre-ville, réduire les émissions de bruit et de pollution, améliorer le transfert modal, instituer de l'espace public à d'autres usagers, bénéficier des subventions fédérales dans le cadre du programme d'agglomération, notamment.

velospot

Un projet de réseau vélo en libre-service à l'échelle des villes de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel est en plein développement. Une demande de crédit a été soumise au Conseil général en mars 2013 pour la première étape.

La mise en service aurait dû intervenir au mois d'août 2013 ; malheureusement, suite à des problèmes de fournisseurs, il a été jugé préférable de reporter à 2014 le lancement du projet.

Subvention des scooters et vélos électriques dans le cadre du programme NewRide

Le programme NewRide soutient l'introduction sur le marché suisse des deux-roues électriques. Dans ce but, NewRide collabore avec des communes, des entreprises ainsi qu'avec un réseau de fabricants, d'importateurs et de concessionnaires. La Ville accorde à tout nouvel acquéreur d'un modèle recommandé de scooter électrique une réduction de 10% du prix d'achat (max. CHF 500.-).

Énergie

Commission de l'énergie

La Commission s'est réunie le 14 juin et le 12 novembre 2013. Lors de cette dernière, les membres de la commission ont eu l'occasion de visiter Sombail-Jeunesse et plus particulièrement leur nouvelle centrale de chauffage à bois.

Missions du secteur "Energie"

Le secteur Énergie a pour mission principale de préparer et mettre en œuvre la politique énergétique de la Ville. Ses tâches sont notamment de contrôler le volet énergétique des permis de construire (délégation de compétences de la part du Canton), d'informer et de sensibiliser la population à une utilisation rationnelle de l'énergie et de coordonner ses actions avec les programmes régionaux, nationaux et cantonaux.

Avec les objectifs de confirmer la labellisation "Cité de l'énergie", toutes les évaluations du ré-audit 2010-2011 ont été revues avec un expert agréé et la ville a reçu, l'année passée, le label "Cité de l'énergie" suisse avec 76.3 % de taux de réalisation. Cette excellente note a permis d'obtenir le label "European Energy Award Gold" le 26 octobre 2012

La directive "Standard Bâtiments 2011" est toujours appliquée et a pour but de renforcer les actions visant l'efficacité énergétique, l'encouragement à l'utilisation des énergies renouvelables et la promotion de constructions ou de rénovations durables, saines et écologiques.

Le catalogue des actions "Cité à 2000 W" est en cours de travail avec la section "aménagement du territoire". Une nouvelle liste des priorités a été élaborée dans le catalogue des actions, selon la faisabilité des objectifs.

L'engagement du SUE au sein du Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ) s'est confirmé par une participation très active lors des séances et des projets menés conjointement. 11 conférences ont été données sur le thème "produire son énergie solaire", auxquelles 800 personnes ont assisté. Un nouveau cycle de 11 conférences est prévu sur l'hiver 2013-2014 sur les économies d'électricité.

Le SUE a participé au projet franco-suisse "REVE d'Avenir" qui est basé sur la Convention des Maires (2000 maires d'Europe), signée le 20 avril 2010 à Lausanne, réunissant 27 communautés françaises et suisses. Il s'agit d'un projet européen favorisant les économies d'énergies, l'utilisation des énergies renouvelables et la diminution de production de CO₂.

Le SUE travaille avec VITEOS sur des projets solaires et géothermiques. Des réalisations pourraient débiter en 2014.

Les travaux inhérents au projet de Management Énergétique Urbain (MEU) qui sont réalisés avec des étudiants de l'EPFL se sont concentrés sur un grand secteur ouest de la ville (600 bâtiments). Toutes les informations nécessaires à ces travaux ont été récoltées.

Le SUE a participé à de nombreuses manifestations ou conférences liées à la géothermie, les économies d'énergie ou les énergies renouvelables.

Environnement

VADEC SA, STEP, CISA

Le suivi analytique de la station d'incinération des ordures ménagères Vadec SA, de la station d'épuration des eaux usées (STEP), et des dossiers relatifs à l'environnement est effectué par le laboratoire Viteos SA sur mandat. Pour l'évaluation des données en relation avec les normes en vigueur, se référer au rapport de Vadec SA et au rapport de gestion, chapitre STEP.

Le suivi analytique après assainissement du site de CISA s'est poursuivi en 2013. Les prélèvements effectués jusqu'alors par le SUE et le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (SENE) ont été confiés par le SENE à un bureau d'ingénieurs spécialisé dans l'étude des sites pollués. Début 2013, un bilan intermédiaire des campagnes d'analyses effectuées en 2011 et 2012 a confirmé le phénomène de dégradation des solvants, avec encore des inconnues à préciser.

Déchets abandonnés et décharges, sites contaminés, dolines comblées, carrières

Un litige financier avec un propriétaire, dont une carrière a été nettoyée par le personnel du Service de la voirie, est en suspens. Il n'a toujours pas été réglé.

Les anciens sites dépollués seront contrôlés afin d'éviter de nouveaux dépôts de matériaux inappropriés. Diverses informations parviennent au service pour des dépôts de déchets, parfois anciens, dans la zone agricole des alentours de la ville.

Suite de la réhabilitation de l'étang de Bonne-Fontaine : le SUE et le laboratoire Viteos SA ont continué le suivi analytique des eaux de fontes de la décharge à neige des Eplatures, en vue de déterminer si celle-ci est susceptible d'apporter des éléments contaminants dans les étangs voisins (Eplatures et Bonne-Fontaine). En 2013 la périodicité de prélèvement de 6 semaines préconisée a pu être suivie sur une plus longue période que les années précédentes. Au total, 8 campagnes de mesures ont été réalisées, les deux dernières (septembre et octobre 2013) devant servir de blanc pour les campagnes 2014. Le bilan intermédiaire des analyses effectuées entre 2010 et 2013 a été présenté par Viteos SA fin 2013.

Recherche des points d'infiltration d'eaux pluviales; découverte de gouffres

Afin de décharger la STEP de ses excès d'eaux pluviales et d'empêcher des inondations en certains secteurs du territoire communal, le service collabore activement avec les TP et l'Institut suisse de spéléologie et karstologie (ISSKA) pour déterminer et réaliser des points d'infiltration d'eau dans le sous-sol karstique. Cette année, aucune nouvelle cavité n'a été découverte.

Contrôle de la pollution de l'air

En 2013, le service a effectué un contrôle de la pollution de l'air en collaboration avec le SENE, suite à une plainte de voisinage. Des mesures d'immiscions à la station fixe du Parc de l'Ouest sont effectuées par le SENE. Ces mesures peuvent être consultées sur le site www.ne.ch sous la rubrique : Territoire et environnement – Protection de l'environnement – Air – Mesure de la qualité de l'air.

Une collaboratrice scientifique représente la Ville de La Chaux-de-Fonds aux séances de Cercl'Air, le groupe des hygiénistes de l'air réunissant des représentants de la Confédération, des cantons et de quelques villes.

Eau potable et zones de protection des captages

Les informations relatives à la qualité de l'eau potable figurent dans le rapport de Viteos SA.

ISSKA, Institut Suisse de Spéléologie et Karstologie

Le service a conservé son rôle d'interlocuteur de l'ISSKA, en tant qu'organisme proche des tâches environnementales.

Lutte contre le bruit

En 2013, le service a délivré 82 (110 en 2012) préavis nécessaires à la formulation des autorisations de sonorisation des manifestations occasionnelles par l'Office du commerce et 1 (4) préavis pour des autorisations de sonorisations annuelles. Le service a effectué 5 (20) contrôles lors de manifestations occasionnelles et 3 (10) en relation avec des demandes d'autorisations annuelles. Enfin, le service est intervenu à 8 (22) reprises pour vérifier le respect des valeurs de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) ou de la norme SIA 181.

Des contrôles de bruit ont également été effectués, comme chaque année, durant la manifestation de la "Plage des Six-Pompes" en août 2013. Aucun dépassement n'a été constaté.

La Braderie 2013 s'est bien déroulée. Comme avant chaque lancement officiel des festivités, un important travail de prévention a été fait avant le début de la manifestation. Une centaine de mesures de bruit ont été effectuées entre le vendredi 30 et le samedi 31 août.

Lutte contre le radon

En 2013, un bilan des six dernières années a été réalisé concernant le travail effectué pour la lutte contre le radon. Il n'y a pas eu de grande campagne de mesures systématiques 2012/2013. Pour information, une grande campagne avait été menée durant l'hiver 2011-2012 avec des mesures systématiques des bâtiments de la ville, soit 740 dosimètres de mesure du radon longue durée de type Gammadata. Il y avait eu également plus d'un millier de dosimètres Gammadata qui avait été posés, soit sur demande des particuliers, soit pour des mesures de contrôle. Il est à signaler qu'avec la mise en place du Plan d'action national radon 2012 – 2020 de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Confédération ne finance plus de campagnes de mesure de grande envergure.

Début 2013, 181 dosimètres Gammadata ont été posés, soit sur demande des particuliers, soit pour des mesures de contrôle. Des dosimètres ont également été distribués lors de la visite de conformité de 12 (14 en 2012) bâtiments neufs ou rénovés. Les deux appareils de mesure en continu AlphaGuard P2000 du SUE ainsi que les trois appareils qui nous sont prêtés par l'OFSP ont également été utilisés régulièrement tout au long de l'année pour des mesures urgentes et des mesures de contrôle après assainissement. Comme chaque année, ce travail nécessite un nombre important d'interventions sur le terrain, correspondances et entretiens téléphoniques.

En décembre 2013, 58 dosimètres ont été envoyés pour la mesure de bâtiments appartenant à la ville et pour des structures scolaires et parascolaires qui n'avaient pas encore été mesurés.

Du bilan des six dernières années ressortent les chiffres suivants :

- 3708 bâtiments ont été mesurés.
- 45 assainissements achevés depuis 2008 dont 10 > 3000 Bq/m³ et 35 < 3000 Bq/m³.
- 11 assainissements en cours dont 20 > 3000 Bq/m³ et 91 < 3000 Bq/m³.

Selon son programme d'accompagnement pour les assainissements prioritaires, l'OFSP a alloué à la ville en fin d'année une subvention de CHF 30'000.- pour le travail effectué ou encore en cours sur les 30 bâtiments dépassant les 3000 Bq/m³.

Le SUE a lancé des réflexions à l'automne 2013 pour lancer une campagne d'informations sur la question du radon auprès de la population et des spécialistes de la construction et de l'immobilier. Cette campagne devrait avoir lieu en automne 2014.

Une inspectrice scientifique participe toujours comme experte, avec le chef de section de la division radioprotection de l'OFSP, au Projet Pluraliste Radon franco-suisse en Franche-Comté.

A ce titre, elle a participé à deux des quatre séances du groupe de travail "Population" du Projet Pluraliste Radon en Franche-Comté à Besançon (France), les 26 février et 27 juin 2013. Dans le cadre de cette collaboration, elle a été invitée à donner un cours-conférence : "Le radon : assainissement des bâtiments" à l'Université de Belfort (F), le 14 janvier 2013.

Une inspectrice scientifique et un collaborateur ont participé :

- à la 19^e journée d'information pour responsables cantonaux du radon à Berne, le 3 décembre 2013.

Une inspectrice scientifique a participé :

- au meeting ROOMS (Radon Outcomes On Mitigation Solutions) à Bouillon (Belgique), du 27 au 29 mai 2013.
- Invitée par l'Institut de Recherche et Sécurité Nucléaire (F) à la conférence "Radon & Société – De la connaissance à l'action" à Paris les 11 et 12 avril 2013. Communication orale : "L'exception suisse : la ville de La Chaux-de-Fonds".

Permis de construire

Bureau des permis de construire

Le bureau des permis de construire a été pendant plusieurs années en manque cruel d'effectif. Depuis la fin de l'année 2012, une procédure de recrutement a été mise en place qui n'a trouvé une issue qu'à la fin de l'année 2013. Dès lors, depuis le 1^{er} décembre 2013, un adjoint aux permis de construire est venu renforcer le secteur (à raison de 50% dans un premier temps et de 80% depuis le 1^{er} avril 2014). Outre le fait que les procédures s'avèrent toujours plus lourdes et complexes et que les délais et la pression restent de mise d'une manière générale dans le secteur de la construction, le bureau des permis de construire espère que ce renfort ainsi que celui de son secrétariat (30% supplémentaire depuis le 1^{er} janvier 2014) permettront à terme de favoriser notamment sa présence sur le terrain (suivi des chantiers, visite de conformité systématique, etc.).

Permis de construire délivrés

Le service a examiné et finalisé 61 demandes de permis de construire déposées en 2012. Il a fait circuler les dossiers et préparer les autorisations concernant les 307 (263) nouvelles demandes suivantes (entre parenthèses : chiffres 2012) :

70	(14)	Préconsultations
244	(185)	Demandes de permis de construire ou sanctions préalables
27	(27)	Demandes d'autorisations diverses octroyées par le Conseil communal ou le SUE
27	(37)	Demande d'autorisations de pose d'enseignes

200 (172) permis de construire ont été délivrés. Ils ont trait aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

4	(8)	Maisons familiales, villas à 1 ou 2 logements
4	(9)	Maisons à plusieurs logements
8	(0)	Maisons mixtes, locatifs et commerciaux
0	(0)	Autres bâtiments avec logements
16	(17)	Bâtiments au total, comportant 96 (98) logements.

Bâtiments ou installations d'utilisation publique :

42	(19)	Constructions, rénovations, transformations (principalement des conteneurs)
----	------	---

Bâtiments industriels et commerciaux :

34	(16)	Constructions de surfaces industrielles et bureaux, magasins, y compris les transformations
----	------	---

Constructions agricoles :

2	(3)	Constructions, transformations, agrandissements
0	(0)	Reconstructions après incendie
95	(74)	Transformations des bâtiments existants
37	(41)	Permis divers (ex. changement d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)
4	(2)	Antennes pour téléphonie mobile
28	(12)	Poses de panneaux solaires
3	(5)	Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments

Autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme :

25	(8)	Autorisations ont été délivrées pour de simples travaux de construction, transformation, rénovation, entretiens, etc.
23	(36)	Autorisations pour des poses d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
15	(8)	Autorisations anticipées de commencer les travaux ont été accordées
18	(28)	Modifications de sanction ont été octroyées
6	(15)	Prolongations de sanction ont été délivrées.

Procédure de mise à l'enquête publique :

169 (138) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

Commissions d'urbanisme et sous-commissions des constructions :

La commission d'urbanisme, dans sa version plénière, a tenu 1 (2) séances pour examiner 3 (3) projets ou thématiques.

La sous-commission des constructions a quant à elle tenu 10 (9) séances pour examiner 58 (60) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal.

Prêt de plans d'archives :

85 (184) dossiers de plans d'archives ont été prêtés à des architectes, propriétaires, gérants, etc.

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment :

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site RegBL. La statistique est désormais trimestrielle, le système de collecte des données favorise le contact régulier avec les architectes tout au long de l'année, tout en les encourageant à nous tenir informés sans tarder de l'avancement des dossiers.

Archivage informatique des plans d'archives :

Comme les années précédentes, faute de temps et de personnel à disposition, l'archivage des plans d'archives (scannage et enregistrement) connaît du retard, toutefois, les plans des nouveaux projets sanctionnés sont archivés au fur et à mesure.

Archivage des dossiers d'archives (3^{ème} étage) :

La modernisation et l'agrandissement des archives ont commencé. Deux étapes ont déjà été réalisées, la suite du travail a été suspendue en raison des questions liées à l'éventuel déménagement du service.

Inspectorat des bâtiments

Préavis de permis de construire

170 préavis ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une préconsultation.

Visites de conformité

Il a été procédé à la visite de conformité de 12 bâtiments comprenant tout type de constructions mais plus particulièrement des bâtiments industriels visités avec les secteurs de la prévention incendie, de l'environnement ainsi que le Service cantonal de l'inspection et de la santé au travail.

Autorisations d'installation de chantier

6 installations de chantier ont fait l'objet d'une autorisation, le manque de ressources dans le secteur des permis de construire ne permet pas d'en faire le contrôle systématique. Seuls les très gros chantiers ont donc été contrôlés sur ce point.

Travaux sans autorisation – dénonciation

19 (7) chantiers effectués sans autorisation ont fait l'objet d'une intervention dont 5 (1) ont été dénoncées au Ministère public. Les travaux illicites occupent de plus en plus l'inspecteur et le bureau des permis de construire. Le suivi de ces dossiers est long et laborieux.

Interventions concernant la sécurité

Au niveau de la sécurité publique, 4 (8) interventions ont eu lieu concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non conformes.

Contrôle général des bâtiments

Notre inspectorat a contrôlé les bâtiments en cours de construction ou existants lorsqu'il a été sollicité pour se faire. D'autres contrôles ont été effectués sur demande des services communaux mais là encore, le manque de ressource ne permet pas de contrôles systématiques.

Prévention incendie

Préavis de permis de construire

179 préavis ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une préconsultation.

Installations de chauffage

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements d'installations de chauffage.

74 (64) autorisations et notifications pour installations de chauffage ont été octroyées par le Conseil communal:

- 9 (9) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 63 (52) chauffages généraux, à gaz
- 2 (2) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches
- 0 (1) chauffage généraux, à bois-mazout

Installations de cheminées de salon et de poêles

34 (49) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Installations de citernes

Il a été autorisé :

0 (0)	citerne aérienne à gaz
0 (0)	citerne enterrée
0 (0)	citerne intérieur des bâtiments
15 (11)	petits réservoirs jusqu'à 2'000 litres

Inspections des bâtiments

Le secteur prévention incendie a traité dans le cadre de visites de bâtiments (locatifs, individuels, industriels, écoles, magasins, hôpitaux, etc.), 931 dossiers. Ces dossiers ont donné lieu à 221 ordres de police du feu, dont 55 donnés suite à la visite du ramoneur; 468 visites de bâtiments; 179 préavis de permis de construire; 12 visites de conformité; 78 installations de citernes/chauffages; 34 dossiers poêles/cheminée; 26 réceptions d'installations d'alarmes et de détections incendie.

Il est à relever que tous les bâtiments équipés d'une installation thermique (bois, gaz, mazout) font également l'objet d'un contrôle, voire deux contrôles par le ramoneur.

Feux d'artifices

L'arrêté n'ayant toujours pas été modifié, la Police cantonale continue d'assumer la responsabilité des contrôles des points de vente. Par contre, le SUE donne un préavis au Service du domaine public concernant les feux d'artifices en dehors de l'autorisation normale (31 juillet, 1^{er} août, 31 décembre) et feux occasionnels. Un groupe de travail est à l'œuvre avec le nouveau responsable de la Police cantonale. Aucune réunion n'a eu lieu en 2013.

Établissements publics

Les changements de patente, les réouvertures et les projets d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 44 (66) pour l'année 2013.

Rapports sur les collèges et les établissements communaux

Suite aux rapports effectués, un programme a été établi et la mise en conformité de ces éléments suit son cours.

Commissions du feu

La commission de salubrité publique et de la police du feu ne s'est pas réunie en 2013.

La réunion annuelle des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts a eu lieu le 24 octobre à La Chaux-de-Fonds.

Energie

130 préavis ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une préconsultation.

Il est à noter que les demandes d'installations solaires, indépendantes (form. EN_E61) ou intégrées à des demandes de permis de construire sont en augmentation de plus de 50%. Les conseils donnés visant à une utilisation rationnelle de l'énergie et permettant une bonne intégration de ce type d'installation ont été suivis dans la plupart des cas. Les contacts avec les architectes et les bureaux d'études se déroulent dans une ambiance empreinte de collaboration réciproque. Voici le résumé de la liste des demandes étudiées :

EN-NE	Formulaire de base	33
EN-1a	Part maximale d'énergies non renouvelables, solutions standards	11
EN-1b	Part maximale d'énergies non renouvelables, preuve calculée	3
EN-2a	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances ponctuelles	17
EN-2b	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances globales	16
EN-NE3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	75
EN-4	Installations de ventilation	13
EN-5	Réfrigération / humidification	4
EN-6	Locaux frigorifiques ou de congélation	0
EN-9	Installation de production d'électricité	0
EN-8	Halle gonflable	0
EN-10	Chauffage de plein air	3
EN-11	Chauffage de piscine	0
EN-E60	Pompes à chaleur	1
EN-E61	Énergies renouvelables	21
	Capteurs solaires thermiques	520 m ²
	Panneaux photovoltaïques, 29,6 kW	1597 m ²

Environnement et salubrité

Préavis de permis de construire

Le préavis des secteurs environnement et salubrité a été sollicité par le secteur permis de construire dans 317 (331) dossiers respectivement, 147 (184) et 170 (147) dossiers avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une préconsultation.

Changement d'affectation et suppression de logements

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2013.

Directives pour les garages et les parkings

Le Canton a délégué formellement les compétences au SUE pour la mise en conformité des garages de la commune, soit 3 inspections en 2013 pour les enquêtes confiées par le Service cantonal des automobiles et de la navigation dans le cadre de la délivrance des plaques professionnelles.

La conformité des ventilations des parkings couverts publics et privés est vérifiée à partir des permis de construire délivrés et fait l'objet d'une visite de conformité suite à l'achèvement des travaux.

Conclusions

Le nombre de permis de construire, toutes demandes confondues, est en augmentation (244 contre 185 en 2012). Les demandes pour la construction de villas et d'immeubles sont en baisse en revanche, le nombre de bâtiments mixtes (habitat et commerce), les rénovations et les bâtiments industriels sont en augmentation. L'augmentation globale du nombre de demande de permis de construire est due notamment à l'augmentation des installations solaires et des conteneurs à ordures ménagères mais aussi d'une situation favorable et dynamique dans le domaine de la construction. Tous services confondus (communaux, cantonaux et fédéraux), environ 1500 préavis utiles au traitement des permis de construire ont été requis.

En outre, le secteur des permis de construire est sollicité quotidiennement par les professionnels et par les propriétaires privés pour de simples demandes de renseignements ou conseils en lien par exemple aux couleurs de façades, aux changements de fenêtres, à l'entretien des toitures, à l'application des règlements ou aux faisabilités constructives, etc.

Construction et projets

Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ)

Pour ce qui concerne les projets auxquels la ville est étroitement associée, le NHOJ (Nouvel Hôtel Judiciaire) est certainement le plus important.

Suite au concours organisé par l'Etat de Neuchâtel dont le résultat a été publié et exposé en octobre 2012, le projet lauréat "Piano Nobile" du bureau d'architecture Isler et Gysel de Zürich a été retenu. Le mandat a été donné officiellement au début de l'année 2013 et le développement du projet est en cours.

Sa situation sur l'îlot A, en tête du plan spécial Le Corbusier, lui donne une situation privilégiée par rapport à la place de la gare. L'architecture de ce futur "palais de justice" est de grande qualité, son impact sur le quartier et sur la ville sera important.

Le regroupement des autorités judiciaires cantonales (tribunaux d'instance et ministère public) dans un seul bâtiment implique un engagement et un travail important de la part des futurs utilisateurs. La ville est étroitement associée par le biais de la commission de construction à laquelle assiste l'architecte communal et par le COPIL (comité de pilotage) ou le Conseiller communal directeur de l'urbanisme est présent.

La demande de crédit pour l'exécution du projet sera soumise au Grand Conseil au début de l'année 2015 et les travaux pourraient commencer dès l'automne 2015.

Salles communales

Une réflexion sur les "salles communales" a été lancée. Il s'agit dans un premier temps de recenser les différents lieux capables de recevoir des manifestations de toute sorte et de trouver la meilleure adéquation entre les caractéristiques de ces salles et les spécificités des manifestations. La Maison du peuple, l'usine électrique, les abattoirs, Polyexpo figurent dans cette liste.

A noter concernant les abattoirs, que le mois de décembre 2013 a vu le dernier abattage réalisé sur le site, avant la fin du bail de l'exploitant et la cessation de son activité. Le site a été soumis à une sanction du domaine public afin de limiter les accès, en vue de la réaffectation prévue en 2013, pour une première partie.

L'étude menée conjointement avec l'Université de Neuchâtel devra déboucher sur un cahier des charges pour chaque lieu; la Maison du peuple fera, dans ce contexte, l'objet d'un projet de rénovation et de transformation important compte tenu de sa vétusté et de son déficit en installations technique et d'accueil.

Environnement et Salubrité

Assainissement des industries et contrôles des nuisances

En 2013, le service est intervenu à plusieurs reprises dans les domaines suivants :

- Effluents désagréables à l'œil et à l'odorat.
- Bruit causé par diverses installations techniques, compresseurs, presses, ventilateurs.
- Stockage et manipulation de produits chimiques et déchets.
- Conseils divers relatifs à la protection de l'environnement.
- Information aux industries et aux particuliers sur la qualité de l'air, notamment en ce qui concerne l'ozone (normes OPair).

Faute de temps disponible et en raison de la météo capricieuse, aucune campagne de prélèvement dans les égouts en vue d'analyser les métaux lourds n'a été faite ce printemps (une campagne est programmée pour mai-juin 2014).

En 2013 encore, le suivi du site pollué CFF sur le chantier Le Corbusier est effectué par un bureau d'ingénieurs. Lors des travaux et investigations y afférents effectués en 2011, une zone de pollution plus grande que celle initialement cernée a été découverte. Le SUE, bien que n'ayant pas de strict pouvoir décisionnel dans ce dossier (ceci incombant au SENE), reste associé à toutes les réunions et prises de position des différents acteurs (CFF, SENE, bureau privé).

Un litige financier est en cours, suite aux travaux d'évacuations des produits toxiques d'une ancienne usine (voir rapport 2011). Le propriétaire demande une indemnisation importante à la Ville et au Canton. Des travaux sans permis de construire, ni plan d'assainissement ont commencé dans les locaux de cette ancienne usine. Le service est intervenu en compagnie de la SUVA pour faire stopper les travaux. Plusieurs séances de travail avec un bureau d'ingénieur ont eu lieu, notamment dans le but d'élaborer des solutions d'assainissement du bâtiment. Afin d'évaluer les concentrations en polluant de l'immeuble, des échantillons ont été récoltés et analysés dans différents laboratoires. Les résultats sont inquiétants, notamment en ce qui concerne le mercure. La commission de salubrité publique et de la police du feu a interdit l'accès au bâtiment et à son jardin.

Des analyses à la STEP ont montré la présence de perchloréthylène dans les eaux traitées de cette installation. En collaboration avec le canton (SENE), nous avons pu déterminer la source de cette pollution. L'entreprise en question a dû faire des investigations à l'interne pour détecter la perte de ce produit.

Commission de salubrité publique et de la police du feu

La commission de salubrité publique et de la police du feu ne s'est pas réunie en 2013.

Traitement de plaintes, inspections et constats

Les interventions du SUE, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après.

Pour 2013, le nombre de rapports internes s'élève à 70 (78).

En outre les différents dossiers traités durant l'année sont au nombre de 141 (105), dont 61 (56) ont pu être classés. La répartition de ces dossiers figure dans le tableau ci-après.

Durant l'année, le SUE a suivi 22 (34) cas lourds d'insalubrité, dont 8 (16) ont pu être classés en fin d'exercice. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'un suivi sur la durée. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années. Dans les faits marquant de l'année 2013, on peut citer le cas d'une famille (2 adultes et 3 enfants en bas âges) qui vivaient dans un appartement de 3 ½ pièces avec 10 chiens, 3 chats et quelques oiseaux. Les chiens ne sortaient plus depuis de nombreux jours et le sol était jonché de déjections. Le cas a été annoncé par le Police suite à une intervention de l'ambulance pour un malaise d'un membre de la famille. Il a fallu, avec l'aide de l'Office de protection de la jeunesse, placer les enfants dans une institution pendant le nettoyage et procéder à la désinfection de tout l'appartement. Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires est intervenu pour les animaux. Plusieurs m³ de déchets et de mobiliers ont dû être évacués. La famille a été autorisée à retourner dans son logement et fait l'objet d'un suivi du service.

Dans les cas d'inconfort ou de dégradations, notamment par des moisissures et, parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont fréquemment faites sur instigation de l'Asloca ou de l'Autorité de conciliation.

Le SUE est régulièrement sollicité pour des interventions extra muros, dans une région qui s'étend. Les mandats proviennent de propriétaires, de locataires ou d'autorités locales. Dans de tels cas, il n'exerce pas une tâche de police, mais exécute un mandat d'expert, qui est facturé.

Lieux/objets des interventions	Rapports internes	Affaires traitées et classées	Dossiers en cours
Nombre total de rapports / dossiers	70 (78)	81 (56)	80 (49)
Salubrité : bâtiments	7 (19)	17 (13)	8 (15)
Appartements	52 (44)	44 (39)	30 (36)
Poussières, odeurs, fumées, moisissures :	50 (48)	48 (46)	28 (39)
Bruit : installations techniques et chantier	6 (5)	4 (3)	1 (5)
installations industrielles	3 (10)	3 (3)	0 (2)
voisinage	1 (7)	1 (6)	0 (4)
établissements publics	1 (2)	1 (0)	0 (1)
Décharges, ordures, brûlage de déchets :	5 (11)	5 (8)	0 (7)
Déchets industriels :	1 (0)	-	1 (0)
Air, chantier :	1 (0)	-	-
Industries et garages :	3 (8)	3 (2)	1 (5)
Gouffres et dolines :	0 (0)	0 (0)	0 (1)
Attestations :	0 ¹	9 (9)	4 (0)
Mesures thermo-hygrométriques :	4 (2)	10 (7)	4 (2)
Problèmes en relation avec des animaux :	9 (12)	14 (7)	10 (6)
Cas lourds :	23 (26)	8 (16)	14 (18)

¹ Ces interventions ne font pas l'objet de rapports internes

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations

Suite à la décision du Conseil communal, le SUE n'assure plus un service de lutte contre les nuisibles chez les particuliers dès le 1^{er} juin 2013. Toutefois, le service est intervenu à 168 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, dont 24 interventions hors commune ainsi qu'une désodorisation suite à un décès découvert tardivement. Le service a effectué 56 interventions pour éliminer les nids de guêpes.

Enfin, le rôle du SUE est maintenu conformément au Règlement concernant les commissions de salubrité publique et de la police sanitaire ainsi qu'au Règlement de la commission de salubrité et de la police du feu.

Un collaborateur a suivi un cours de formation continue dans le domaine de la désinfestation.

Exhumation et mises en bière

Aucune exhumation n'a été demandée en 2013 et le service a procédé à 8 (5) mises en bière pour l'étranger.

Divers

Location des jardins potagers

Les 161 parcelles de jardins potagers sont toutes louées. La liste d'attente des demandeurs s'élève à 76.

Lutte contre les épizooties

Un collaborateur a suivi un cours au Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population.

L'année 2013 a bien débuté puisque le 7 janvier, nous avons effectué le premier contrôle. Il s'agissait d'une belle cueillette précoce d'hygrophores de mars (*Hygrophorus marzuolus*). Elle s'est poursuivie au printemps par plusieurs contrôles d'espèces comestibles. Par la suite et jusqu'à fin septembre, le développement de la flore fongique n'a pas été favorable dans les montagnes neuchâteloises. Enfin, elle s'est terminée en novembre avec le contrôle d'une récolte, habituellement printanière, de tricholomes de la St-Georges (*Calocybe gambosa*).

Le nombre de cueillettes s'est élevé à 315 contrôles (766 en 2010, 575 en 2011 et 533 en 2012).

Pour des raisons sanitaires et de toxicité, plusieurs kilos de champignons ont été éliminés des paniers.

Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre de la société mycologique des montagnes neuchâteloises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), un collaborateur a suivi le cours de recyclage obligatoire.

Protection et valorisation du patrimoine

Les activités liées à la protection ou à la promotion du patrimoine se sont inscrites dans la continuité. Les restaurations de cages d'escalier, de vitraux ou d'autres éléments historiques se sont poursuivies grâce à l'action de la Fondation pour le patrimoine. Les conseils techniques et les préavis des permis de construire ont également occupé l'architecte du patrimoine.

La reconstruction de l'immeuble Parc 1 a été l'un des enjeux les plus spectaculaires de la politique de conservation de l'urbanisme horloger inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. La rédaction, l'iconographie et la mise en forme graphique du guide Bon Pied Bon œil ont également représenté un investissement important en temps. De plus, quelques actions médiatiques, visites de ville ou conférences ont permis de mieux faire connaître et reconnaître la richesse et les spécificités du patrimoine de la Métropole horlogère. L'architecte du patrimoine a également représenté la Ville dans les comités de l'association européenne Art nouveau Network et de l'association des sites Le Corbusier. Il faut aussi relever l'excellente collaboration avec Tourisme neuchâtelois pour la mise en valeur de nos trésors historiques.

La photographes-graphiste (poste à 50%) a, en plus des tâches liées à la documentation patrimoniale ou sa mise en valeur, mis à disposition ses compétences pour divers projets de l'administration communale. De plus, on constate un recours de plus en plus fréquent à la base iconographique constituée en lien avec le patrimoine.

Le fonctionnement du service a cependant été obéré par les difficultés rencontrées pour repourvoir le poste d'architecte du patrimoine. Finalement, le titulaire a maintenu son engagement en parallèle de sa charge de chef du service des affaires régionales et des relations extérieures. Finalement, un architecte adjoint a été engagé à 70% dès le 1er janvier 2014, l'architecte du patrimoine continuant à 30% son engagement durant une année afin de former son successeur. De plus, la collaboratrice scientifique (poste à 50%), qui avait été détachée comme chef du projet Le Corbusier et la photographie, a donné sa démission et n'a de ce fait pas pu seconder le responsable de secteur. Enfin, la photographe-graphiste est en congé maternité depuis le mois de novembre. Cette situation a obérée le développement des activités patrimoniales. Cette situation évoluera heureusement en 2014. Le patrimoine exceptionnel de La Chaux-de-Fonds est une responsabilité, mais aussi et surtout une chance qu'il convient de préserver et de valoriser, si cela demande quelques moyens, cela a aussi des effets très positifs sur la notoriété de la Ville.

Affaires culturelles, sports et jeunesse

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

Activités générales

Le service des Affaires culturelles définit et applique, à l'intention et sur demande du Conseil communal, les principes de la politique culturelle communale. Les orientations de cette politique sont actuellement revues et seront soumises au Conseil général dans le cadre de la présente législature sous la forme d'un rapport de politique culturelle.

Le service des Affaires culturelles est responsable de l'attribution des soutiens financiers alloués aux institutions et aux projets de création artistique. Il est par ailleurs en charge de budgets destinés à l'animation socio-culturelle de la ville (ensembles de musique amateurs, Fête de la Musique, Fête de Mai, Vivre La Chaux-de-Fonds, carnaval ou encore fête du 1er Août). Il s'occupe également de maintenir et d'élargir constamment les réseaux endogènes et exogènes permettant à La Chaux-de-Fonds de se profiler comme une ville à l'attractivité culturelle importante et originale aux niveaux local, régional, national et international (notamment en France voisine).

Les missions principales du service sont les suivantes :

- définition de la politique culturelle de la Ville ;
- appui au Conseiller communal, directeur des Affaires culturelles ;
- attribution d'aides ponctuelles aux personnes et institutions créatrices d'événements culturels ;
- contacts et suivi avec les acteurs culturels locaux et les institutions culturelles subventionnées ;
- promotion de la vie culturelle chaux-de-fonnière en ville et au-delà ;
- coordination au sein de l'administration communale pour tous les sujets liés à la vie culturelle en ville ;
- représentation de la Ville dans divers organes locaux, cantonaux, régionaux et nationaux ;
- rédaction des rapports en matière culturelle à l'intention des autorités.

Le chef du service des Affaires culturelles (délégué aux Affaires culturelles) est entré en fonction au 1er juillet 2012. Après une première phase de prise de poste, il a contribué à développer quelques premiers projets spécifiques (voir ci-après).

En 2013, le service des Affaires culturelles s'est par ailleurs occupé, entre autres, des dossiers suivants :

- rédaction du rapport de politique culturelle ;
- coordination avec les politiques culturelles du Canton et des autres villes de la région (notamment concernant les arts de la scène et le cinéma) ;
- prospection et travail de réseau pour former de nouveaux comités d'organisation de la Fête de la Danse et de la Fête de la Musique ;
- suivi des plusieurs acteurs culturels dans leurs réflexions sur des recherches de lieux de travail et de création ;
- recherche de synergies avec la Ville du Locle ;
- accueil (organisation de visite de la ville et de manifestations culturelles) du service culturel de la Ville de Zurich (5-6 avril) et de la section Création culturelle de l'Office fédéral de la culture (22 octobre) ;
- contacts en vue de la mise en place d'une structure de coordination dédiée aux musiques actuelles ;
- affiliation au Centre d'études Blaise Cendrars et suivi des contacts en vue de l'assemblée générale de cette organisation en automne 2014 à La Chaux-de-Fonds.

Commission culturelle

Le service des Affaires culturelles s'appuie dans ses tâches sur la Commission culturelle, organe consultatif présidé par M. Jean-Pierre Veya. Les membres actuels de la Commission culturelle sont :

Mmes Julie John, Yolande Michel et Corinna Weiss, et MM. Francis Bärtschi, Pierre Bauer, Christophe Bugnon, Pascal Bühler, Jacques Ditisheim, Andy Favre, Claude-André Moser, Marc Pfister, Yannick Stauffer, Yves Strub et Philippe Vuilleumier.

Dans cette composition, la Commission culturelle s'est réunie six fois lors de l'année sous revue pour discuter en détail les subventions accordées sur l'exercice 2012 et prendre connaissance des comptes 2013 et du budget 2014. Elle a aussi été informée des affaires courantes du service des Affaires culturelles. Par ailleurs, en 2013, la commission culturelle a été étroitement impliquée dans l'élaboration du rapport de politique culturelle qui devrait être soumis au Conseil général en 2014.

Personnel et tâches du service

L'effectif du service des Affaires culturelles est composé d'un poste de délégué aux Affaires culturelles (chef du service) engagé à 70%, d'un appui par la secrétaire du dicastère et par un-e stagiaire MPC partageant son activité entre les Affaires culturelles et le service des sports ainsi que de deux postes à 54% dédiés à la billetterie de la Ville. Depuis juillet 2013, une stagiaire en cours de formation universitaire a été adjointe au service et a pu assurer le suivi de plusieurs projets.

L'administrateur du dicastère des Affaires culturelles, des Sports et de la Jeunesse, directement rattaché au Directeur du dicastère mais imputé sur ce centre, épaula le Directeur du dicastère et les chefs de services dans la gestion financière et

administrative de certains dossiers. Il est chargé de la gestion de la billetterie de la Ville et des services généraux de musées.

Le délégué aux Affaires culturelles représente la Ville dans les organes suivants :

- Conférence des villes en matière culturelle (CVC)
- Fondation Arc en Scènes : Conseil de fondation et Conseil de la création
- Groupe de répartition des subsides cantonaux aux arts de la scène
- Comité de gestion du fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique
- Réunions régulières avec la cheffe du Service des affaires culturelles du Canton et le délégué culturel de la Ville de Neuchâtel.

Par ailleurs, il représente la Conférence des villes en matière culturelle au sein de la Conférence permanente Danse, organe national de coordination qui réunit des représentant-e-s de l'Office fédéral de la culture, de Pro Helvetia, de Danse Suisse, de Reso, des Cantons et des Villes.

Au sein de l'administration communale, il a fait partie en 2013 des organes suivants :

- Commission culturelle
- Commission de la Bibliothèque
- Comité de la Fête de Mai
- Comité de pilotage des manifestations
- Comité de pilotage du projet de rapprochement entre les musées des beaux-arts du Locle et de La Chaux-de-Fonds
- Commission de toponymie

La stagiaire adjointe au service (juillet à septembre 2013 : 70% ; octobre 2013 à mars 2014 : 40%) a notamment contribué aux projets suivants :

- Rédaction du rapport de politique culturelle
- Brochure de présentation des comédien-ne-s des Montagnes neuchâteloises
- Dossier sur les arts de la rue en vue d'un colloque qui sera organisé en août 2014
- Conception d'une publication sur la Salle de Musique (et plus particulièrement élaboration d'une liste des enregistrements effectués dans cette salle)
- Etape romande de rencontres sur la culture dans les plans d'études scolaires organisé à La Chaux-de-Fonds par l'association médiation-culturelle.ch (autres rencontres en Suisse : Berne et Saint-Gall)

Subventions

Le budget global des subventions contient des lignes budgétaires attribuées à des projets ou organisations déterminées et trois comptes généraux visant à soutenir les projets culturels généralement ponctuels présentés en cours d'année.

En dépit de demandes croissantes (par le nombre total et par l'ampleur des requêtes/besoins), le service s'est efforcé de respecter les budgets tels qu'ils ont été validés. Des augmentations ont été demandées et acceptées notamment pour deux comptes dédiés aux soutiens ponctuels (voir détails dans les comptes 2013 et le budget 2014).

Dans certains domaines (notamment danse et musiques actuelles), le service a privilégié des soutiens à des projets régionaux ou nationaux (voire internationaux) proposant une coordination des acteurs culturels.

Les efforts du service des Affaires culturelles se sont particulièrement portés sur une nouvelle définition des tâches respectives des Villes et du Canton, actuellement en cours d'élaboration.

Gratuités et conventions

Le service des Affaires culturelles dispose de conventions et d'accords avec les institutions suivantes :

- Arc en Scènes
- Ton sur Ton
- Club 44
- Maison Blanche

En vertu de ces accords, il peut donc sur demande octroyer à certains usagers des gratuités pour les locations des salles correspondantes. Ces lieux étant très prisés, les demandes sont nombreuses. Les bénéficiaires prioritaires sont des acteurs culturels en lien avec la région ainsi que des institutions de formation (Lycée, hautes écoles, etc.).

Arc en Scènes

Le comité de direction de la fondation Arc en Scènes, dont fait partie le directeur du dicastère des Affaires culturelles, des Sports et de la Jeunesse, s'est réuni à de très nombreuses reprises en 2013 afin de poursuivre la mue de l'institution.

Le départ du directeur artistique, Andrea Novicov, a entraîné plusieurs changements au sein de l'institution. Le délégué aux Affaires culturelles a fait partie de la commission de nomination de la nouvelle direction artistique, confiée à Anne Bisang en mai 2013 (entrée en fonction: août 2013). Puis le conseil de fondation a dû se pencher sur la nomination d'une nouvelle direction générale (John Voisard). Le service des Affaires culturelles s'est efforcé d'accompagner autant que possible cette phase initiale des deux directions en favorisant leurs contacts avec les acteurs culturels de la ville et de la région.

En outre, dans le cadre de la rénovation de la Salle de Musique, le service des Affaires culturelles a initié le projet d'une publication consacrée à ce bâtiment et à son activité depuis 1955. Cet ouvrage sera publié en 2015, soit à la fin des travaux et à l'occasion du 60e anniversaire de la Salle de Musique.

Salon du Livre de Genève

En collaboration avec le chargé de communication de la Ville, le service des Affaires culturelles a initié, conçu, réalisé et animé un stand de la Ville de La Chaux-de-Fonds au Salon du Livre de Genève, en partenariat avec Plonk & Replonk (invités pour l'exposition principale du Salon) et plusieurs éditeurs régionaux. Du 1er au 5 mai 2013, les visiteurs du Salon du Livre ont pu découvrir les atouts culturels, patrimoniaux et touristiques de la ville dans une ambiance ludique et détendue. Plusieurs intervenants (des journalistes originaires du Jura neuchâtelois et des invité-e-s issu-e-s des milieux culturels, économiques et politiques) ont animé le stand par des entretiens très suivis. Le 1er mai, le Conseil communal in corpore a participé aux festivités d'ouverture du Salon, en accueillant notamment des représentants des autorités communales et cantonales genevoises sur le stand de la Ville. Par sa présence sur place pendant toute la durée du Salon, le délégué aux Affaires culturelles a pu lier ou renforcer de nombreux contacts avec les médias et le monde de l'édition, mais aussi avec d'autres organisations présentes à un titre ou un autre (Pro Helvetia, Office fédéral de la culture, Centre d'études Blaise Cendrars, Payot Libraire, etc.). Un concours ouvert à tous les visiteurs a permis d'établir un lien positif avec plus de 200 participants, qui ont tous reçu un bon pour un rabais à l'achat de livres de Blaise Cendrars (grâce à une collaboration avec Payot Libraire). Par ailleurs, le premier prix du concours a permis à un couple fribourgeois de passer deux jours à La Chaux-de-Fonds pendant le festival international des arts de la rue La Plage des Six Pompes.

Statue Chevrolet

C'est le 3 octobre 2013 qu'a été inauguré le buste de Louis Chevrolet offert par la marque éponyme. En collaboration avec le chargé de communication de la Ville, le service des Affaires culturelles a conçu et réalisé cette cérémonie, notamment les invitations officielles, la présentation de la soirée, la technique scénique (écran, projection) et les interventions musicales.

Les différents partenaires et contacts liés à la participation de la Ville au Salon du Livre ont été invités à cette soirée, et ils sont nombreux à avoir répondu positivement. A la suite de la cérémonie publique au Parc de l'Ouest, ils ont été conviés avec les invités officiels à un buffet au Théâtre puis au premier concert de la Société de Musique. Cette soirée a également permis de consolider des réseaux importants pour l'administration et les élus de la Ville.

20^e anniversaire de la Plage des Six Pompes

Le plus important festival international des arts de la rue de Suisse a une nouvelle fois suscité l'enthousiasme du public tout au long des sept jours de la manifestation. Environ 90 000 spectateurs, soit 5000 de plus que l'édition précédente, ont suivi les 165 représentations données par les 34 compagnies invitées du dimanche 4 au samedi 10 août 2013. Le délégué aux Affaires culturelles a notamment œuvré avec les organisateurs à renforcer les liens avec les différents soutiens du festival (sponsors, mécènes, autorités cantonales, milieux culturels etc.).

Manifestations populaires

La **Fête de Mai** a reconduit sa nouvelle formule en se déroulant à nouveau sur deux jours (vendredi soir et samedi). Dans le cadre de cette manifestation, le service des Affaires culturelles est principalement en charge de la programmation musicale. Afin d'augmenter l'attractivité et la qualité de cette programmation pour le public et les artistes, nous avons pour la première fois eu recours à une scène mobile professionnelle, installée sur la Rue du Collège. Cet emplacement a permis au public de s'abriter sous la couverture de la Rue du Collège montée pour cette manifestation. L'acquisition d'une telle scène mobile était alors envisagée pour être mise à disposition de plusieurs manifestations ayant lieu en ville. Le contrat signé avec notre prestataire stipulait que, le cas échéant, le prix de la location serait déduit du prix d'achat. Ce projet a été abandonné puisque la Ville de Neuchâtel a acheté une scène mobile qu'elle prêterait – dans la mesure des disponibilités – à la Ville de La Chaux-de-Fonds. Pour l'édition 2013 de la Fête de Mai, il en résulte dans cette perspective un coût dépassant le budget et qui ne peut plus être considéré comme investissement. Cependant, la scène et son emplacement constituent une expérience convaincante qui devrait être reconduite (à moindres frais !) en 2014.

Les éditions 2013 de la **Fête de la Danse** et de la **Fête de la Musique** n'ont pas eu lieu en raison des désistements respectifs des deux comités d'organisation. Les efforts du service des Affaires culturelles ont donc porté sur le renouvellement de ces comités en vue des éditions 2014.

Depuis plusieurs années, avec le soutien du service des Affaires culturelles, le Café de l'Univers organise une fête populaire de **Nouvel An** le 31 décembre dans le Parc de l'Ouest, avec bar, soupe aux pois offerte et valse viennoise. Cette année, dans des conditions météorologiques favorables, plusieurs centaines de personnes se sont retrouvées dans le parc pour marquer ensemble ce passage symbolique dans l'année 2014.

Conclusion

Marquée par plusieurs réalisations et événements culturels d'envergure, l'année 2013 a aussi correspondu pour plusieurs institutions et manifestations à une période de transition et de mue. Il s'agira d'une part dans l'avenir proche de consolider ces évolutions. D'autre part, en 2014, le service des Affaires culturelles prévoit de se concentrer notamment sur le lien entre La Chaux-de-Fonds et les arts de la rue, sur les manifestations et activités liées à Blaise Cendrars ainsi que sur la recherche de lieux de travail, de création et de stockage pour les acteurs culturels (arts vivants et art contemporain). Enfin, le rapport de politique culturelle devrait permettre de valider les orientations proposées sur un plus long terme.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

Rapport de la Commission de la Bibliothèque

Introduction

L'année 2013 aura été marquée du sceau du 175^e anniversaire de l'institution. Avec l'aide de l'Association des amis de la Bibliothèque, il a été permis de réunir le financement nécessaire pour assurer la mise en œuvre du programme des manifestations, dont l'organisation a occupé la direction depuis 2011. Ce programme était articulé autour de trois axes. Il s'agissait de retracer l'histoire de l'institution au travers d'une publication (axe éditorial), organiser un colloque scientifique sur le devenir des bibliothèques (axe académique) et offrir une série d'animations et d'expositions (axe culturel). Les animations, notamment celles hors les murs, très largement fréquentées, auront permis de renforcer les liens avec différents partenaires et en particulier avec quelques acteurs culturels dont les performances se sont apparentées pour certaines, intra-muros, plus à un soutien ponctuel qu'à une action inscrite dans la sphère bibliothéconomique. Si ce jubilé a été l'occasion pour l'institution d'aller à la rencontre de la population, il aura permis de mesurer la perception de son image auprès des nombreuses entreprises de la ville qui, pour nombre d'entre-elles, ont spontanément soutenu ses animations. C'est dire qu'elle est encouragée à poursuivre dans la voie qu'elle a tracée, autrement dit en innovant en permanence ses prestations afin d'offrir à toute la population un service documentaire en phase avec l'évolution de la société.

Innover pour la Bibliothèque rime aujourd'hui avec diversité des prestations, flexibilité des compétences mais également avec interopérabilité des outils de lecture et de recherche de façon à ce que chacun et chacune puisse accéder et s'approprier l'information comme il l'entend. Qu'elle soit patrimoniale ou encyclopédique, émise par les réseaux sociaux ou les bibliothèques numériques ou conservée sur des rayonnages, l'information documentaire doit être accessible à tous, de manière simple et personnalisée. C'est la mission prioritaire et essentielle de l'institution. Pour innover, la question de la formation devient cruciale. Être un lieu d'animation, de dialogue et de création, certes, mais ces activités n'interviennent en rien dans le processus méthodologique qui doit être mise en place pour développer l'outil de demain puisqu'elles ne suffisent pas et de loin pas à susciter l'intérêt et la curiosité du tout public qui attend, lui, un outil documentaire hybride qui nécessite par conséquent de la part de l'institution de se réinventer en permanence pour devenir plus efficace en s'appropriant les habitudes du public tout en l'impliquant dans sa démarche.

Points forts de l'activité 2013

175^e anniversaire: une publication, un DVD, un colloque international, des animations et expositions

Un ouvrage de référence

Le lancement des manifestations, le 25 janvier, par le vernissage officiel du livre anniversaire ne doit rien au hasard. Sous le titre *Entre lecture, culture et patrimoine. La Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds 1838-2013*, l'institution fait éditer un ouvrage de référence visant à retracer son histoire et à proposer quelques réflexions sur la lecture publique, la conservation du patrimoine écrit et audio-visuel, sur les différents publics et lieux de mise à disposition des archives ainsi que sur les défis actuels des livres électroniques, de la formation des professionnels et des habitudes de lecture.

Devenue au fil du temps une référence en matière de lecture publique et un centre de recherche et conservation moderne de première importance, l'institution saura relever les défis soulevés par les problèmes de conservation, par les nouvelles technologies et la modernisation de ses locaux, maîtriser les grands enjeux que furent l'informatisation du catalogue et la création d'un réseau qui sera déterminant pour sortir l'institution de son autarcie.

Un colloque international

C'est sous le titre « *Demain les bibliothèques...* » que s'est tenu au Club44, le 31 mai, la partie scientifique des manifestations. Cette journée d'étude, de très haute qualité, a réuni plus de 120 participants et 8 intervenants sous la conduite de Nicolas Willemin, rédacteur en chef de *L'Impartial* et *L'Express*. Il convenait à la direction de l'institution d'introduire le colloque en rappelant les enjeux de cette journée placée sous le thème de l'avenir des bibliothèques et la place qu'elles occuperont demain dans l'espace public. Confrontées à la dématérialisation des supports et à l'émergence d'une nouvelle profession, les bibliothèques vivent une période charnière: elles voient les pratiques d'information radicalement modifiées et un nouveau modèle émerger, le modèle numérique. Elles entrent résolument dans l'ère de la bibliothèque hybride, lieu d'échange et de sociabilité intégrant internet, de nouveaux publics et des collections immatérielles.

Quels rôles ?

Jacques Cordonier, chef du Service de la culture du canton du Valais, et bibliothécaire émérite, a montré la marque très forte des bibliothèques dans l'espace culturel suisse et passa en revue les lois, normes et standards divers adoptés en la matière dans différents cantons ou au niveau national avec la loi de 1992 sur la Bibliothèque nationale. « *Si nous voulons que cela bouge, c'est à nous de bouger* » pourrait être le résumé de son intervention, au travers de l'exemple de l'initiative « Initiative Bibliothèques Suisse » qui, si elle rassemble suffisamment de signatures, pourrait faire l'objet d'une loi soumise au vote populaire.

J. Cordonier a insisté également sur les nouvelles valeurs à porter par la bibliothèque et les bibliothécaires: la neutralité, le partage et l'équité, « *être le point de repère dans la ville dans une société de nomades* ». Frédéric Sardet, archiviste et historien de formation, qui dirige actuellement le service Bibliothèques et Archives de la ville de Lausanne, soit deux institutions sous une même direction depuis 2009, a présenté les projets commun de regroupement de ces deux

institutions sous le même toit, la Maison du livre et du patrimoine (MLP), dans un quartier rénové et branché de Lausanne, le quartier du Flon, à l'horizon 2016. F. Sardet a présenté quelles étaient les relations avec les élus locaux, la mise en place d'une politique du livre, la crainte parfois irraisonnée du numérique et une remarque à noter : « *La médiation vaut mieux que les j'aime/j'aime pas de Facebook.* »

Quel avenir ?

Frédéric Martel, chercheur, journaliste et écrivain, qui se situe à la croisée de la recherche (il est chercheur à l'IRIS, l'Institut de relations internationales et stratégiques), des réseaux sociaux où il est très présent, du journalisme (il anime l'émission *Soft power* sur France Culture), et de l'écriture (il a plusieurs ouvrages à son actif), a livré le résultat de ses réflexions sur l'avenir des bibliothèques après la visite de plus d'une centaine de bibliothèques américaines et d'autres de par le monde. Patrick Bazin, directeur de la Bibliothèque publique d'information (Paris), a détaillé la notion de « *bibliothèque comme média* » : la bibliothèque est vue comme un élément cognitif, elle permet de changer le regard porté sur le monde en impliquant l'utilisateur, le bibliothécaire devient un héraut du savoir, et la notion de médiation est primordiale. Il a parlé aussi de sa bibliothèque, la BPI, un cas d'école intéressant en matière de fréquentation, de consultation et d'attente forte de la part des usagers.

Quels supports ?

Xavier Galaup, directeur adjoint de la médiathèque du Haut-Rhin à Colmar, a évoqué un certain nombre de notions telles que l'hybridation, l'évolutivité des supports, l'ubiquité ou la bibliothèque dans les nuages. Ses formules ont frappé les esprits : « *le service plus que la collection* », « *la médiation plus que l'acquisition* », « *la relation plus que l'indexation* ». Pour lui, la bibliothèque est un lieu de rencontre, vivant et ludique. Avec Antoine Fauchier, chargé d'opérations Bibliothèques et Patrimoine écrit, référent numérique à l'Arald (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation), le colloque est entré de plain-pied dans l'ère de la bibliothèque numérique, les bibliothécaires devant être en quête de contenus numériques. Trois niveaux sont envisagés : le signalement, l'accès et la valorisation. Il reprend à son compte l'expression de Patrick Bazin, « *la bibliothèque comme média* ».

Quelle profession ?

Thomas Chaimbault, responsable de la formation des bibliothécaires d'État à l'Enssib, a indiqué qu'il faut « *repenser la bibliothèque* » après la perte des repères que nous constatons actuellement. Cela entraîne des nouveaux profils et des fonctions nouvelles à développer, principalement en relation avec le public : la médiation est à nouveau citée comme un des leitmotivs de cette journée ; la polyvalence ; le renforcement des compétences. Et de citer, à l'instar d'autres intervenants, le dernier rapport de l'Inspection générale des bibliothèques : *Quels emplois dans les bibliothèques ? État des lieux et perspectives*.

Pour Yolande Estermann-Wilcott, responsable de la filière information documentaire de la Haute École de gestion de Genève, il s'agit de faire le point sur le métier de bibliothécaire, peu visible, employant un jargon trop abstrait. « *Faire le marketing de soi-même* » est une de ces formules qui s'avère essentielle dans une ère de communication à tous les niveaux. Aux profils traditionnels toujours nécessaires, de nouveaux profils s'ajoutent : records management, web et technologies de l'information.

« Sortir des jardins fermés »

En conclusion à cette journée riche en débats et formules chocs, les différents intervenants semblent s'accorder sur une refonte de la profession et de sa structure, sur la complexité croissante du métier, l'importance du public et de la médiation, et le rôle à jouer auprès des politiques et des élus. En somme, « *sortir des jardins fermés* », une autre formule souvent citée le 31 mai.

Edition du DVD "Neuchâtel un canton en images 1950-1970"

L'édition d'un second DVD "Neuchâtel un canton en images 1950-1970" publié dans la collection "Le Cinéma des régions" met un point d'orgue aux manifestations du 175^e anniversaire. Cette collaboration avec la Cinémathèque suisse entamée en 2010 lors de l'édition du premier DVD permet de rendre accessible les archives filmiques auprès d'un large public.

Autres activités marquantes

Stockage décentralisé des collections imprimées

La Bibliothèque occupe depuis septembre un nouveau local de stockage de 150 m² situé à la rue de la Paix 152. 700 m linéaires d'archives, journaux et fonds spéciaux ont été transférés et classés dans des rayonnages mobiles installés pour l'occasion. Ce transfert de documents a permis de libérer plusieurs espaces au sein de la Bibliothèque permettant ainsi l'accueil de nouveaux fonds spéciaux et l'installation de la réserve neuchâteloise.

Lancement d'un service de prêt de livres électroniques

Après la mise à disposition, le 21 décembre 2012, de liseuses électroniques et de iPads, la Bibliothèque fait un pas supplémentaire en direction du livre numérique. Consciente de l'évolution des pratiques de lecture, des transformations des usages culturels, sociaux et économiques, et de la dématérialisation des supports, la Bibliothèque a préparé la mise à disposition de la plate-forme de livres électroniques, NUMILOG. Ce service de prêts de livres électroniques à domicile, accessible depuis le site Internet de l'institution, sera ouvert à tous les usagers du Réseau Neuchâtel-Jura (RBNJ). La plate-forme proposera au départ 600 ouvrages dont environ 300 romans et 300 documentaires soigneusement choisis par

les bibliothécaires. Ces ouvrages touchent de nombreuses catégories : nouveautés littéraires, romans policiers, livres de cuisines, guides pratiques, etc. La Bibliothèque proposera également en prêt des liseuses adaptées à cette plate-forme et sur lesquelles l'utilisateur pourra transférer ses ouvrages. En mettant à disposition cette "bibliothèque numérique", complémentaire à ses collections usuelles, l'institution s'adapte aux services innovants et souhaite faire évoluer les usages et le modèle de bibliothèque fondé sur le prêt. Avec la dématérialisation des supports, la Bibliothèque est contrainte de repenser la place de l'utilisateur et du bibliothécaire au sein d'un système appelé à évoluer.

Migration du site Internet

Le site internet de la Bibliothèque <http://cdf-bibliotheques.ne.ch/> n'a pas été inclus dans la migration de celui de la Ville qui a eu lieu en juin 2012, ceci non seulement en raison de sa complexité, mais surtout de sa qualité et de son rôle central pour l'activité de la Bibliothèque qui engendraient un surcroît de travail conséquent en regard des autres thèmes traités par le site de la Ville.

Aujourd'hui le site de la Bibliothèque tourne donc sur un outil de gestion de contenu (CMS), direct to web (d2w), limité techniquement et arrivant en fin de vie et de support. En parfait accord avec les services informatique et de communication de la Ville, il a été décidé de procéder à la refonte du site sur un outil moderne et pérenne, décision qui a été entérinée par le Conseil communal. Les enjeux de positionnement électronique d'une bibliothèque ayant fortement évolué ces dernières années (explosion des attentes "nomades", exigence de transactions et de fonctionnalités en ligne, etc.) il n'était pas envisageable de procéder à un simple portage de la plateforme actuelle sur un nouvel outil. Le futur site intégrera donc des fonctionnalités et des contenus nouveaux, et devra donc faire l'objet d'une architecture et d'une ergonomie entièrement repensées. Ainsi, de nombreuses questions étant encore ouvertes – au-delà de la seule présence web – la future plateforme devra démontrer de grandes capacités d'évolution, tant en termes de gestion de fichiers multimédia que de portabilité sur d'autres supports.

La Ville a choisi de répartir les travaux à venir en deux mandats séparés – l'un centré sur les aspects techniques, l'autre sur la gestion de projet et des contenus – et laisse libres les soumissionnaires de répondre à l'un ou l'autre de ceux-ci, voire aux deux simultanément. Cette décision a été guidée par la volonté de laisser ouvert le choix du CMS, entre Joomla!, outil utilisé actuellement par la Ville pour son site web, et Sharepoint, plateforme largement déployée par le Service Informatique de l'Entité Neuchâteloise (SIEN). Cette distinction permet par ailleurs de s'adjoindre les meilleures compétences en matière de gestion de projet, d'architecture, d'ergonomie et de flux de contenus, indépendamment de la plateforme technique choisie. Enfin, les deux mandats (technique et d'accompagnement) seront fortement évolutifs, puisque dépendants de l'élaboration d'un cahier des charges détaillé, prévu dans la première phase.

Lancement de l'Enquête photographique neuchâteloise

Une première dans le canton. La Bibliothèque prend l'initiative de créer les conditions nécessaires pour encourager la création photographique et la constitution progressive du patrimoine photographique de demain. Ce projet ambitieux qui vise à constituer à long terme un patrimoine photographique à l'échelle cantonale s'inscrit dans la durée puisqu'il sera reconduit tous les deux ans. Ce projet offrira la possibilité à un ou une photographe d'affirmer une démarche originale et artistique sur un sujet documenté, de produire un certain nombre de photographies sous l'appellation Enquête photographique neuchâteloise. La Bibliothèque a rédigé le règlement, réuni un comité de pilotage et un jury composés de 7 personnes, Mesdames Lada Umstätter, conservatrice du Musée des beaux-arts, Danae Panchaud, collaboratrice scientifique à la Fondation Verdan et curatrice indépendante, Sylvie Hengueli, collaboratrice scientifique à la Fondation suisse pour la Photographie, Messieurs Thierry Béguin, ancien conseiller d'Etat, Christophe Brandt, directeur de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), Jean-Christophe Blaser, conservateur au Musée de l'Élysée, Jacques-André Humair, directeur. Cette enquête se déroulera sous la responsabilité de la Bibliothèque de la Ville.

Activités des secteurs en bref

La RFID (Radio Frequency Identification) (lecture publique et discothèque)

L'étude du projet se poursuit avec la préparation des processus organisationnels et techniques. Un travail de bachelor pourrait être confié à la HEG/ID de Genève.

Archives sonores du Club 44(Département audiovisuel)

Le projet de mise à disposition des archives sonores du Club44 pour sa plate forme Internet a nécessité une intense activité au sein du DAV. La livraison des métadonnées dans un format utilisable a nécessité une intense coordination des opérations entre les patrimoines impliqués.

Archives filmiques et iconographiques (Département audiovisuel)

Le Plan de restauration des collections audiovisuelles a été suivi cette année pour les points concernant le traitement de préservation en interne du format vidéo U-matic. La tranche budgétaire 2013 allouée à la restauration a été presque exclusivement consacrée à la collection des « Tournages du DAV » (37 films 16 mm). A noter que le nombre de requêtes sur les archives filmiques a connu par rapport à 2012 une explosion de près de 20% et que le nombre de documents concernés par l'ensemble des demandes a lui doublé. Quant aux collections iconographiques, si le nombre des demandes de consultation et d'utilisation des fonds iconographiques a connu une baisse peu significative, par contre l'augmentation spectaculaire du nombre total des documents consultés se poursuit (4'000), le chiffre ayant plus que triplé depuis 2012. Dans la plupart des cas, les recherches occasionnées et la communication des résultats s'accompagnent de travaux de scannage (livraison de fichiers numérisés) ou au minimum d'une consultation sur place.

Fonds spéciaux, archives imprimées et périodiques

La numérisation du Journal *La Sentinelle* est achevée. Sa consultation sur la plateforme *PresseSuisseArchives.ch* sera effective au terme de l'opération dite "océrisation" qui consiste à équiper l'application de la recherche optique. Ce dossier a nécessité la rédaction de deux conventions, l'une avec le Parti socialiste neuchâtelois pour l'accord de mise en ligne, l'autre avec la Bibliothèque nationale suisse pour l'accès à sa plateforme informatique.

Sur le plan archivistique, le traitement du fonds Paul Pettavel arrive à bout touchant. La Bibliothèque s'est également attaquée à l'inventaire et au conditionnement du fonds Chappallaz qui comprend plusieurs milliers de plans. Quant au catalogage dans RERO du fonds Edouard Stébler (fonds scientifique très précieux), il arrive à son terme.

Numérisation du patrimoine audiovisuel photographique (Département audiovisuel)

Le DAV a obtenu le soutien de l'Association Memoriav (Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse) pour un volumineux projet de numérisation de deux fonds iconographiques reliés par leur déposant (le Muséed'histoire) à savoir près de 3738 plaques de verre négatives du fonds de portraits d'Henri Rebmann (1848-1931), ainsi qu'un lot de vues diverses sur La Chaux-de-Fonds et ses environs. Les projets ayant obtenu le soutien de l'association en 2011 (films VAC) et 2012 (film nitrate Braderie 1932) ont été repris après un nouveau devis de sauvegarde des supports originaux, cela en conséquence de l'impossibilité de sauvegarder désormais ces films par la méthode photo-argentique. Plus de 7133 documents ont été scannés, s'agissant de nombreux négatifs et originaux sur verre extrêmement fragiles, dont plusieurs centaines ont rejoint les catalogues et mis en valeur sur RERO.

Fonds Famille Jules Jacot Guillarmod (Fonds spéciaux)

Une partie très importante des photographies et des carnets conservés dans ce fonds ont servi de matériaux au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel pour son exposition intitulée *K2 1902. Partie d'échec en Himalaya*. Cette exposition a été un succès populaire. Quant à l'ouvrage, *Jules Jacot Guillarmod. Pionnier du K2*, publié quelques mois auparavant, a reçu le prix Prix Jo Fauchère lors du Salon du livre de montagne d'Arolla.

Portail informatique et services en ligne (Bibliothèque numérique)

Régulièrement alimenté, le portail informatique, qui a comptabilisé un peu moins de 110'000 pages vues, constitue désormais un outil incontournable au fonctionnement de l'institution et indispensable aux pratiques des usagers. L'offre documentaire associée aux ressources électroniques qui s'étoffent d'année en année est perçue comme une prestation et à l'appropriation du patrimoine.

Mise en production de FloraNE (Archives imprimées et audiovisuelles)

La mise en production de la plateforme Archives neuchâteloises FloraNe a été retardée avec l'arrivée d'un nouveau partenaire, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, qui souhaitait intégrer le réseau bien qu'il ne soit pas en mesure de l'alimenter. Ce contretemps n'a pas bloqué la Bibliothèque de la Ville dans ses tâches d'inventaire qui a poursuivi la mise en conformité des notices d'autorités afin de garantir leur uniformisation dans la base de données (via le web).

Travaux de Bachelor en bibliothécomomie

La Bibliothèque a mandaté la HEG/ID de Genève pour conduire deux travaux de réflexions dans les secteurs qui nécessitent de nouveaux développements. Leur mise en oeuvre vont occuper l'institution ces prochaines années.

- Patrimoine imprimé des Montagnes neuchâteloises au sein de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds : état des lieux et perspectives par Lucien Guillermin
- Étude préliminaire pour la rédaction de la Discographie neuchâteloise par Maëlle Surdez

Principales recherches dans les fonds d'archives

Fonds spéciaux

Intitulé du fonds	Consultations sur place	Recherches par écrit	Total des demandes par fonds	Dossiers communiqués
Béguin Albert	-	10	10	16
Bovard René	-	1	1	2
Buhler Jean	-	1	1	1
Cartes et plans	2	1	3	8
Centre pour l'action non-violente	4	3	7	10
Chapallaz René	4	-	4	18
Club 44	2	-	2	25
Divers	2	5	7	10
Documents politiques	1	-	1	1
Fonds SIA	1	-	1	1
Hélio Courvoisier	1	2	3	3

Hirsch Pierre	-	1	1	1
Graber Pierre	-	1	1	3
Jacot Guillardmod Jules	-	6	6	4'644
Jeanmaire Edouard	1	-	1	1
Graber Ernest-Paul	-	1	1	4
Journaux numérisés	1	2	3	13
Le Corbusier	3	26	29	392
Manuscrits	3	4	7	7
Musica-Théâtre	6	-	6	49
Pantillon Georges-Louis	1	-	1	2
Privat Edmond	-	1	1	4
Renaud-Vernet Philippe et Odette	1	-	1	1
Réserve Neuchâteloise	1	1	2	6
Ritter William	1	1	2	15
Vie sportive de La Chaux-de-Fonds	-	1	1	5
Zimmermann Jean-Paul	-	1	1	1
Total général	37	71	108	5'283

Fonds audiovisuels

Chercheur/euse ou institution	Sujet et but de la recherche	Fonds ou documents isolés concernés
Claire Piguet, Office du patrimoine et de l'archéologie de Neuchâtel	Ancien hôtel de district de Môtiers, publication scientifique	Fonds L'Express (tirages et diapositives)
Mauro Frascotti	Vues panoramiques sur le Jura et les Alpes, inspiration pour un projet de BD	Fonds courants, cartes postales et négatifs du fonds Fernand Perret
Marikit Taylor (Association Vivre la Chaux-de-Fonds)	Mise en ligne mensuelle (calendrier) de photos hivernales de La Chaux-de-Fonds au cours de l'année 2013	Divers fonds (RERO)
Carla Caseiro, étudiante	Photos Prison de la Promenade, mémoire d'étude (brevet fédéral), illustration du dossier.	Fonds A. Schönbucher, Maurice Favre, cartes postales, L'Express et L'Impartial (corpus numériques)
Fernanda Benesch, galerie au Caveau	Exposition temporaires de photographies	Fonds Fernand Perret
Ariane Maradan archiviste chez Girard-Perregaux	Identification de membres de la famille Girard-Perregaux parmi les portraits L. Colin	Fonds Louis Colin
Lara Milosevic, manufacture horlogère Piaget	Iconographie sur le village de La Côte-aux-Fées (et la Manufacture Piaget)	Fonds L'Express et Fonds courant, Fonds d'affiches.
Lionel Jeannerat, historien	Images pour le jeu de rôle "La Chaux-de-Fonds 1904"	Divers fonds, dont fonds courants et cartes postales (RERO)

Edwyge Souillard, mandat HE-Arc (gestion)	Projet MTIS (tourisme) concernant environ 35 lieux et bâtiments historiques à La Chaux-de-Fonds	Divers fonds
Karim Homayoun, archiviste du Service cantonal des ponts et chaussées	Exposition temporaire rétrospective sur la construction de l'autoroute N5 à l'occasion des portes ouvertes du tunnel de Serrières	Fonds L'Express
Jean-Pierre Kazemi, commande de la Ville	Vues de La Chaux-de-Fonds 1900 - Belle-époque pour montage/projection d'ambiance lors de l'inauguration du Monument Chevrolet à La Chaux-de- Fonds	Fonds cartes postales, fonds courants, fonds Schönbucher et Fonds Robert-Tissot
Renaud de Montmollin, Rotary Club Neuchâtel	Portraits de Guillaume Ritter et Arthur Nicolet	Fonds spéciaux et Fonds Jean Buhler (pour A.N.)
Michel Schlup, historien, NRN	Préparation d'un Cahier de l'Institut neuchâtelois consacré aux affiches du canton de Neuchâtel	Fonds d'affiches
Société de Musique des cadets	Sélection d'affiches de fanfares en prévision d'une exposition (2014) sur la Musique des Cadets	Fonds d'affiches

Activités extérieures

L'institution participe toujours activement à plusieurs groupes de travail dans ses secteurs d'activités, notamment : Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), Commission de RERO - Préservation et conservation (PAC), Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP), Institut suisse Jeunesse et Médias Arole, Association "Prévention de l'illettrisme au préscolaire", Association suisse des institutions de la photographie (ASIP), Memoriav, Association romandes des bibliothèques patrimoniales.

Par sa direction, elle a participé à plusieurs commissions et collaboré avec les différents partenaires suivants:

- L'Association du Bibliobus neuchâtelois, vice-président et président du bureau et du comité, Neuchâtel
- La Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, Neuchâtel
- La Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP)
- La Cinémathèque suisse, Lausanne
- Le Département de l'éducation, de la culture et des sports du canton de Neuchâtel, Groupe de travail "Patrimoine culturel immatériel" (PCI)
- RERO, Martigny
- La Fondation Le Corbusier, Paris
- La Haute Ecole Arc, Neuchâtel
- La Haute école de gestion, information documentaire, commission de formation, Genève
- La Société Neuchâteloise de Presse (SNP), Neuchâtel
- La Radio Télévision Suisse (RTS) dans le cadre de sa Fondation pour la sauvegarde du patrimoine (Fonsat)
- Le Club 44, comité, La Chaux-de-Fonds
- L'Institut suisse de spéléologie et de karstologie (ISSKA), conseil de fondation et comité, La Chaux-de-Fonds
- L'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), conseil de fondation, Neuchâtel
- Le Musée de l'Elysée, Lausanne
- La Bibliothèque nationale suisse, Berne
- Les Archives fédérales, Berne

- BIS, Association Bibliothèque et Information Suisse, Berne
- L'Université populaire neuchâteloise, comité, section des Montagnes neuchâteloises, La Chaux-de-Fonds
- L'association des amis de la Bibliothèque de la Ville
- L'association romande des bibliothèques patrimoniales, Genève
- L'association Famille Jacot Guillarmod, Neuchâtel
- L'association pour la valorisation du patrimoine imprimé de la presse neuchâteloise, Neuchâtel

La direction a participé à 119 séances de travail dont 75 à l'extérieur de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Mandats, comités et commissions :

RERO (2), RBNJ (4), ISSKA (4), Bibliobus neuchâtelois (6), ISCP (2), MEMORIAV (1), CLP (3), Filmographie et Bibliographie neuchâteloises (2), Club 44 (2), Service Civil International (SIC) (1), Haute Ecole de Gestion, ID, Genève (2), Haute Ecole Arc (3), Université populaire des Montagnes neuchâteloises (6), Groupe de travail "bibliothèques des musées" (2) ; Groupe de travail CLP romande "Avenir des bibliothèques de lecture publique" (2), Groupe de travail CLP romande "Livres électroniques"(3), Comité de pilotage Projet FloraNe (2), Groupe de travail "Patrimoine culturel immatériel" (DECS) (2).

Associations :

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville, comité (4), sous-groupe de travail (6), Association Famille Jacot Guillarmod (6), Association romande des bibliothèques patrimoniales (2), Association pour la valorisation du patrimoine de la presse régionale (projet de numérisation) (2).

Secteurs :

Séances de direction (8), Séances internes avec les secteurs (12), Séances diverses (gestion, animations, projets, etc. (4), SIEN (4), Aménagement des locaux (2), Administration publique, séances comptes, budget, etc. (2).

Relations extérieures (projets) :

Service suisse aux bibliothèques, Berne (1), Bibliothèque nationale suisse, Berne (2), Musée national, Zürich (1), Médiathèque Valais, Sion et Martigny (1), Institut suisse Jeunesse Médias Arole, Lausanne (1), Cinémathèque suisse, Lausanne (2), Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne (4), Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg (1), Bibliothèque municipale, Bienne (1), Bibliothèque cantonale du Jura, Porrentruy (2), Musée de l'Élysée, Lausanne (1), Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, Neuchâtel (1).

Relations avec la presse

Canal Alpha, Presse régionale, RTN

La Bibliothèque des Jeunes

Dans le cadre du 175^e anniversaire, les deux institutions se sont associées pour mettre en œuvre un projet original intitulé "Livres migrants". A quatre reprises, il a été procédé à un lâcher de 175 livres soigneusement sélectionnés pour l'occasion. 9 boîtes, spécialement fabriquées pour héberger et favoriser la circulation des livres, trônent en ville sous les couleurs des Bibliothèques.

Autres activités marquantes en bref :

Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ)

Le comité de direction du RBNJ a travaillé sur l'avant projet de concordat de RERO. Il a été décidé par le comité stratégique de RERO de doter cette corporation de droit public dotée de la personnalité juridique d'un texte mieux adapté à sa mission de service public qui constitue un instrument de politique documentaire, soutenu par les autorités politiques académiques et culturelles de Suisse occidentale.

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville

Le comité de l'association a suivi de près la préparation des manifestations du 175^{ème}, il s'est engagé avec succès dans la recherche financière. Nous pouvons ici remercier toutes les personnes qui se sont activées pour l'occasion. A noter que le comité a organisé sa sortie annuelle le 9 novembre à la Fondation Bodmer à Genève.

Association pour la valorisation du patrimoine de la presse neuchâteloise

L'ensemble de la presse régionale numérisée (*L'Impartial* et *L'Express*), soit 1,5 million de pages à portée de clic de souris, a été mise en ligne officiellement le 23 mai après 5 ans de travaux auxquels la Bibliothèque a été étroitement associée. La campagne de promotion de ce nouvel outil de recherche a été assurée par la Société neuchâteloise de presse (SNP). L'outil est unanimement apprécié.

Groupe de travail sur la bibliothèque commune des Musées international d'horlogerie et d'histoire

Le groupe de travail chargé de suivre la création de l'entité documentaire MIH et MH, qui vise à réunir en un seul lieu les collections des bibliothèques de ces deux institutions, a fixé la feuille de route des opérations. Bien que retardé dans son programme par la découverte de spores dans les collections documentaires du MIH conservées à la loge, qui ont nécessité

un nettoyage complet, le travail de classification (CDU) et de recatalogage des collections dans Virtua se poursuit de manière à mener à terme ce dossier. L'ouverture de cette bibliothèque est prévue pour septembre 2014.

Le versement de nouveaux fonds d'archives

Deux fonds d'imprimés d'importance régionale ont pris le chemin de l'institution, celui de la Communauté israélite de La Chaux-de-Fonds et de la Paroisse catholique chrétienne du canton de Neuchâtel. Ces deux versements ont fait l'objet d'une convention de dépôt.

Activités culturelles

Liste des manifestations du 175e anniversaire

- Cérémonie d'ouverture et vernissage de la publication anniversaire
- Musique : Encore un morceau: "Contraste de Béla Bartok"
- Découverte : La parole aux lecteurs
- Création littéraire : Double mine – Happening picturo-littéraire
- Exposition : "Trésors de la Bibliothèque"
- Musique : Encore un morceau: "Musiques minimalistes, musiques répétitives américaines"
- Musique : Charlou Nada
- Exposition et conférence : "Ludesco"
- Spectacle : "Ça m'est resté comme une blessure"
- Formation : Lecture à haute voix
- Coups de cœur des bibliothécaires
- Musique : Encore un morceau : "Le chant polyphonique africain"
- Rencontres littéraires : Écrivains d'ici et d'ailleurs, Club 44
- Spectacles : "Protesto", "Le dernier des dériveurs"
- Spectacle : Le dernier des dériveurs
- Concours : "Donner envie de lire le livre", Salon Rêv'Oh Livre
- Fête de la musique : La chorale des bibliothécaires
- Evènement : Livres migrants
- Concours : Ecrire
- Estivales : Bibli-eau-thèque
- Offre documentaire : 175 livres – 175 disques – 175 films (brochure)
- Conférence : Pascal Bruckner "Le fanatisme de l'Apocalypse – Sauver la Terre, punir l'Homme", Club 44
- Exposition : "L'Edition neuchâteloise. Exposition d'ouvrages exceptionnels du XVIe siècle à nos jours"
- Spectacle : Moi, mes souliers
- Musique : ElectroFiction
- Fête des collaborateurs

Commission

La Commission de la Bibliothèque s'est réunie à 2 reprises, le 12 mars et le 7 novembre. Elle a accepté les comptes et le rapport d'activité 2012 ainsi que le budget 2013. Ses membres ont reçu les documents suivants:

- Bibliothèque de la Ville. Programme des principales activités et projets 2013.
- *A propos de la Convention entre l'Etat de Neuchâtel et la Ville de la Chaux-de-Fonds concernant l'aide du canton à la Bibliothèque de la Ville entre 2003 et 2007, 2013, 25 p.*

Convention approuvée par le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel et le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds, le 30 janvier 2005, prorogée depuis 2007.

Première partie : Rapport sur les résultats et les prestations 2003-2012

Deuxième partie : Objectifs de prestations pour les années 2014 et suivantes.

Personnel et statistiques

Effectif au 31 décembre 2012	Nombre de personnes	Nombre de postes
<u>Bibliothèque de la Ville</u>		
Direction	1	1
Personnel régulier	29	18.90
<i>Total</i>	30	19.90
Personnel d'entretien	1	1
Stagiaires, apprenti-e-s	6	
<i>Total BV</i>	37	20.90
<u>Bibliothèque des Musées</u>	2	1
<i>Total</i>	39	21.90
Personnel temporaire (civiliste, ISP, autres)	9	
<u>Bibliothèque des Jeunes</u>		
Personnel régulier	13	6.45
Centre de documentation	2	0.50
Personnel d'entretien	1	0.54
Stagiaires, apprenti-e-s	1	
<i>Total</i>	17	7.49
Personnel temporaire (ISP)	2	

Bibliothèque de la Ville	2013	2012	2011	2010
<u>Documents délivrés</u>				
Lecture publique et salle de lecture	203'539	208'756	193'409	184'252
Discothèque	56'349	51'527	41'424	40'381
Recherches (DAV+Fonds spéciaux)	318	315	328	319
Documents d'archives consultés (DAV+Fonds spéciaux)	6'567	3'933	2'431	3'127
Scans effectués depuis le lecteur de microfilms	218	382	1'013	1'163
Total BV	266'991	264'913	238'605	229'242
Fréquentation	88'048	90'888	89'384	92'488
Jours d'ouverture	280	282	282	282
Moyenne de fréquentation (personne/jour)	312	322	317	328
Nouveaux lecteurs inscrits	641	959	851	768
Nombre de lecteurs inscrits	11'754	11'838	15'898	15'124
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	6'555	6'763	6'925	7'035
Bibliothèque des Jeunes	2013	2012	2011	2010
<u>Documents délivrés</u>				
Lecture publique	123'568	121'099	110'181	112'712
Centres de documentation	6'371	5'843	6'371	5'730
Total BJ	129'939	126'942	116'552	118'442
Nouveaux lecteurs inscrits	609			
Nombre de lecteurs inscrits	6'611			
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	5'008			
Total BV + BJ	396'930	391'855	355'157	347'684

Portail informatique	2013	2012	2011	2010
Bibliothèque de la Ville	<i>Site internet</i>			
Visites	47'375	41'614	37'089	38'786
Pages vues	109'839	102'684	101'413	113'797
Bibliothèques des Jeunes	<i>Site internet</i>			
Visites	4'436	3'938	3'323	2'946
Pages vues	12'106	12'472	9'024	8'601

Avec 396'930 documents empruntés et consultés, les statistiques 2013 comptabilisent une légère augmentation de 1.3 % par rapport à 2012. La possibilité de prolonger, en ligne, le délai de prêt des disques et l'ouverture de sa collection aux institutions du RBNJ ont mis fin à l'érosion des prêts de la Discothèque. A noter que la Bibliothèque de la Ville enregistre une légère diminution de sa fréquentation malgré les nombreuses animations organisées par l'institution. La Bibliothèque des Jeunes enregistre, elle, une augmentation de 2 % de ses prêts et ceux des centres de documentation des collèges de 9 %. L'utilisation des ressources électroniques du portail informatique, qui fait l'objet d'un comptage en termes de visites et de pages consultées est en très nette progression.

COMITÉ DE DIRECTION DES MUSÉES

Présidé par le Chef du dicastère et composé des membres des directions des quatre musées de la Ville et de l'administrateur du dicastère, cet organe de direction se réunit mensuellement. En cas de besoin et selon les thèmes abordés, le Comité de direction (CoDir) associe à ses travaux d'autres personnes ressources (délégué aux affaires culturelles, conservatrice du Musée paysan et artisanal (MPA), services transversaux, ...).

Voici, pour 2013, quelques-uns des principaux sujets traités:

Inventaire des collections des musées

Commencé en 2011, l'intégration des inventaires des Musées du Parc (MIH, MH et MBA) s'est poursuivie en 2013. Le rattrapage d'inventorisation de l'ensemble des collections muséales continue et les bases de données s'enrichissent continuellement soit de "nouvelles" pièces soit de détails complémentaires concernant des œuvres déjà répertoriées. Comme déjà indiqué par le passé, vu son ampleur, cet important travail nécessitera des efforts soutenus pendant plusieurs années.

Malheureusement, aucun progiciel n'a encore pu être identifié pour l'inventaire des collections du MHNC et les besoins spécifiques liés à la taxonomie.

Protection des Biens Culturels (PBC)

Aménagement de l'abri PBC

Suite aux travaux préparatoires initiés en 2011 et 2012, les locaux ont été totalement aménagés (équipements d'exploitations, de sûreté et de sécurité, de conservation préventive...). Malheureusement, des problèmes de gestion climatique inhérents à ce type de construction sont apparus. Ces complications ont retardé la mise exploitation totale du site et ont nécessité la recherche de solutions encore à l'étude. Cependant, quelques-unes des collections les moins fragiles ont, d'ores et déjà trouvé leur place dans ce nouveau dépôt. Parallèlement, le CoDir a affiné la politique d'exploitation de ces espaces.

Formation

Pour anticiper, au mieux, un éventuel sinistre dans une institution muséale et de limiter, autant que faire se peut, ses conséquences une formation donnée par la Haute École Arc Conservation-restauration, en collaboration avec l'Office de Protection Civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN), s'est tenue en mai. Elle a réuni une quinzaine de participants issus des institutions muséales de la Ville, du MPA, de l'Ecole d'Arts appliqués ainsi qu'une dizaine de membres du groupe PBC de l'OPCMN.

Politique d'acquisition des musées

Le CoDir a finalisé les documents régissant la politique uniformisée d'acquisition des musées. Ces directives contraignantes ont été soumises aux différentes commissions de gestion des institutions qui les ont acceptées. Dans la foulée, le Conseil communal a entériné ces documents qui sont donc entré en force.

Bibliothèque des musées

L'étude de faisabilité annoncée en 2012 a démontré, en fonction des différentes contraintes, que la réalisation d'une bibliothèque commune au MH, au MIH et au MPA (dans l'annexe de la Loge maçonnique) était possible et judicieuse. Le CoDir a donc validé la mise en place de ce nouvel outil. Les travaux préparatoires ont démarré et après les dépôts des demandes d'autorisation le chantier devrait pouvoir démarrer en 2014.

Semaine des musées

Du 1^{er} au 7 juillet, les quatre musées communaux et le MPA ont organisé la 4^{ème} édition de 1-7.7 *La Semaine des Musées*. Cette manifestation culturelle a permis un accès gratuit aux musées durant sept jours pendant lesquels un programme varié d'animations était proposé dans les cinq institutions. Par ailleurs, une fête a été offerte à la population le 3 juillet. Une section dédiée du site internet de la Ville a été développée et un supplément *L'Illustré* (tirage 130'000 exemplaires) a été publié. Ces deux actions et l'organisation d'un concours richement doté ont largement permis d'augmenter le rayonnement de cette manifestation devenue biennale.

Horaire du MH pour la réouverture et billet commun

A une année de la réouverture du MH (prévue à l'automne 2014), le CoDir a proposé un nouvel horaire d'ouverture de cette institution, proposition validée par le Conseil communal. Dans un souci de cohérence et de renforcement de l'offre touristique et culturelle, les trois Musées du Parc seront donc ouverts du mardi au dimanche de 10h à 17h. De plus, afin de célébrer la renaissance du MH, les 150 ans du MBA et les 40 ans du bâtiment du MIH, le CoDir proposera prochainement aux commissions et au Conseil communal une promotion tarifaire à la hauteur de ces trois événements festifs.

SERVICES GÉNÉRAUX DES MUSÉES

La Régie des Musées, équipe transversale de régie-conciergerie, est directement subordonnée à l'administrateur du dicastère.

Composée de sept personnes (pour un peu plus de 4 ETP) et renforcée par quelques vacataires, cette équipe pluridisciplinaire intervient quotidiennement dans les quatre musées de la Ville et, de manière plus ponctuelle, apporte son savoir-faire au Zoo ou au Musée Paysan et Artisanal (MPA).

En charge de l'entretien des musées, de la conciergerie à la maintenance technique, la Régie est aussi la garante de la sécurité et de la sûreté des institutions et de leurs dépendances. En collaboration avec le service Architecture et Bâtiment (SAB), elle a, par exemple, poursuivi la remise aux normes des installations techniques du Musée des beaux-arts (MBA), assisté le MPA dans la mise à jour de ses installations de sécurité ou poursuivi la collaboration, comme "utilisateurs", à la validation des futures installations du Musée d'histoire.

Par ses diverses contributions liées aux améliorations des bâtiments, la Régie est également active dans le domaine de la conservation préventive. Cette année la Régie a, entre autres, inventé et installé un système afin de protéger les collections du MBA d'éventuelles fuites provenant des conduites traversant les dépôts.

Les efforts en matière de sûreté ont été renforcés. De nouvelles formations ont été dispensées à l'ensemble des collaborateurs des musées. Les procédures en cas d'urgence et les concepts d'évacuation (des visiteurs) ont été renforcés et sont, désormais également déployés au Musée d'histoire naturelle. Le service de piquet d'une quinzaine de personnes est bien évidemment maintenu et est actif 365 jours par an. La formation continue de ses membres a encore été améliorée.

En dehors de ces attributions quotidiennes, plusieurs projets importants ont largement occupé la Régie et son responsable. La création d'une bibliothèque commune dans les locaux de la Loge (voir rapport de gestion du Musée international d'horlogerie) a nécessité et nécessitera encore de nombreuses séances de coordination tant avec le propriétaire des lieux qu'avec les musées, les entrepreneurs ou le SAB tout comme la future rénovation de l'enveloppe du MBA. De plus, la Régie a dirigé, avec l'aide des techniciens de musées, le chantier et l'équipement de l'abri de Protection des Biens Culturels qui devrait être opérationnel dans le premier semestre 2014. Enfin, *1-7.7 La Semaine des Musées* a naturellement reçu un soutien important de cette équipe transversale.

Pour conclure, il faut relever que le responsable de la Régie a été actif dans de nombreux groupes de travail.

COLLECTION D'ARTS INDUSTRIELS ET FONDS ANCIENS DE L'ÉCOLE D'ARTS APPLIQUÉS (EAA CIFOM)

Don

En avril 2013 une convention de donation a été passée avec Monsieur Jean-Paul Guinand, qui a remis à la Ville de La Chaux-de-Fonds via l'Ecole d'arts appliqués quelques documents d'archives et 24 pièces de bijouterie confectionnées pour la plupart par son père Georges Emile Guinand, ancien élève de l'EAA de 1908 à 1914, puis maître de bijouterie-orfèvrerie de 1924 à 1958.

Inventaire

L'inventaire de la collection se poursuit sur MuseumPlus, logiciel commun aux musées de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Formation

La responsable de la collection a commencé en septembre le cours de base en muséologie organisé par l'AMS (Association des musées suisses). A noté que l'EAA prend les frais d'inscription et de déplacements à sa charge.

Recherches

La responsable a été régulièrement sollicitée pour des recherches sur le contenu de la collection et des fonds anciens ainsi que sur l'histoire de l'enseignement du guillochage à l'EAA.

Parution

La collection figure désormais en bonne place dans le volume consacré au canton de Neuchâtel de Ceremica.ch : inventaire national de la céramique dans les musées.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE (MHNC)

L'année 2013 au MHNC aura été marquée par la mise à disposition de moyens supplémentaires pour permettre d'avancer dans le projet "Naturama". Projet désormais appelé "Zoo-Musée" afin de donner un poids égal aux deux grands secteurs des institutions zoologiques de la Ville que sont le Zoo BPC d'une part et le MHNC d'autre part. Lors de sa séance du 27 juin, le Conseil général votait à l'unanimité le "crédit de CHF 300'000.- TTC pour l'étude de faisabilité concernant le nouveau projet de regroupement du Zoo du Bois du Petit-Château (Zoo BPC) et du Musée d'histoire naturelle (MHNC), et la préparation du déménagement de ce dernier". Ceci a permis l'engagement de ressources humaines sans lesquelles il serait impossible de mener à bien le projet Zoo-Musée tout en conduisant en parallèle la préparation de l'inévitable futur déménagement des collections du musée (révisions et conditionnement). Rappelons que le délai est très court car le bail de La Poste prendra fin au 31 décembre 2016. Dans le cadre du projet, il était aussi nécessaire de faire se rencontrer l'ensemble des collaborateurs des institutions zoologiques (musée et zoo) pour une réflexion commune, ce qui a eu lieu le 19 septembre lors d'une fin de journée "au vert". Dans la même veine, l'année s'est terminée par un repas de Noël, le 17 décembre, afin de renforcer les liens entre les collaborateurs du très attendu et espéré Zoo-Musée.

En 2013, 7'344 personnes (3'690 adultes et 3'654 enfants) ont visité le MHNC, soit une baisse de 27,5% par rapport à 2012 (10'132 personnes). Cette forte baisse est directement imputable aux mesures prises pour donner la priorité au travail lié au développement du projet Zoo-Musée (ex. "Naturama") et à la préparation du déménagement des collections (80'000 spécimens rien que pour la faune !), à savoir des animations et expositions fortement réduites ainsi que la fermeture du musée en semaine (entrée gratuite en compensation). Il n'y a donc pas de raison de s'inquiéter de cette chute spectaculaire du nombre de visiteurs. Pour faire suite à "Des sangliers et des hommes", il n'y a pas eu de grande exposition temporaire déclinée sur les sites du MHNC et du Zoo du Bois du Petit-Château. Par contre, afin de mettre en valeur les trésors des collections, une série de mini-expositions intitulée "Collections en vadrouille – les animaux sortent de leur réserve" a été mise en place. Cela consistait à montrer pour la première fois au public des spécimens, stockés dans les dépôts en temps normal, à l'occasion et à la suite du travail de révision (contrôle scientifique, constat d'état, dépoussiérage etc.). Enfin, l'année aura été marquée par un événement naturel majeur : "Un loup au Val-de-Travers après 168 ans d'absence" (L'Impartial, 28 mai 2013). Le célèbre loup de Pouillerel, exposé dans un diorama du MHNC, n'est donc plus le dernier loup à avoir foulé le canton de Neuchâtel mais il est toujours le dernier loup à y avoir été tué !

Personnel fixe, vacataires, civilistes, stagiaires

La collaboratrice scientifique engagée début 2012 a cessé son activité au 30 juin 2013 pour cause de maternité. Elle a été remplacée par un collaborateur scientifique à 20% qui a débuté au 1^{er} juillet 2013. La collaboration sur mandat avec une taxidermiste de Düdingen (FR) s'est poursuivie car il est très difficile de trouver une personne pour occuper le poste de taxidermiste à 30%, lequel n'a pas été mis au concours. L'accueil et la surveillance du week-end ont été assurés par un tournus de 4 auxiliaires vacataires (dont 2 étudiantes). Trois civilistes ont apporté un appui temporaire et efficace du 1^{er} au 8 février, et du 19 août au 31 décembre 2013 (affectations jusqu'au 4 février et 14 février 2014). Pour la 3^{ème} fois, un stagiaire MPC (maturité professionnelle commerciale) a intégré le secrétariat du MHNC pour y effectuer, dès le 19 août, son stage de 39 semaines. Un mandat de 4 mois a été donné à un assistant de projet à 80% durant 4 mois dès le 18 février 2013 pour l'élaboration du premier rapport Zoo-Musée pour une demande de crédit au Conseil général. Ces CHF 300'000.-, prévus pour la préparation du déménagement et l'étude de faisabilité du Zoo-Musée, ont permis d'engager trois personnes en CDD au 1^{er} octobre 2013 : un assistant sur le projet Zoo-Musée à 80% (le même que précédemment), un collaborateur scientifique à 80% (60% en octobre) et une technicienne de musée à 100%. Toujours dans le cadre du projet Zoo-Musée, la collaboratrice administrative a augmenté son taux d'activité de 10%.

Visites, réunions, assemblées, séminaires, congrès, mandats

Visites à d'autres musées, zoos, institutions et prestataires : Muséum d'histoire naturelle, Neuchâtel ; CSCF, Neuchâtel ; SFFN, Couvet ; WWF-NE, Neuchâtel ; Pro Natura NE, Neuchâtel ; Laténium, Hauterive ; Mme Sabrina Beutler, taxidermiste à Düdingen ; Muséum d'histoire naturelle, Genève ; Musée cantonal de zoologie, Lausanne ; Muséum d'histoire naturelle, Berne ; Muséum d'histoire naturelle, Bâle ; Station ornithologique suisse, Sempach ; Zoo de Goldau ; Zoo de Zurich.

Séances ville LCDF : séance des cadres (20 février) ; séance du personnel (30 janvier) ; sous-commission des comptes (2 avril) ; sous-commissions du budget (22 août et 26 septembre) ; séances des chefs de service (5 septembre et 29 octobre) ; Fête annuelle du personnel (1^{er} novembre) ; CoDirMus : séances à un rythme mensuel.

Séances diverses : Réunion annuelle du CCO-NE (Fleurier, 2 février) ; préparation Fête de la nature (Lausanne, 20 mars) ; AG Nos Oiseaux (Neuchâtel, 20 avril) ; comité SNSN (Neuchâtel, 26 juin) ; congrès Science Comm'13 (La Chaux-de-Fonds, 26-27 septembre) ; Festival La Salamandre, Morges (19 octobre). Autres séances: voir les § suivants.

Le directeur est membre du comité scientifique du PNR-Doubs, membre (assesseur) du comité de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles, membre du réseau informel SEEDD (Sensibilisation et Éducation à l'Environnement et au Développement Durable), membre de la Swiss Systematics Society, membre associé de l'EAWW (European Association of Zoo and Wildlife Veterinarians) et membre de l'IZE (International Zoo Educators Association). L'assistant scientifique (conservateur-adjoint) est membre de la Commission cantonale de la faune, qui a siégé le 7 mai à Neuchâtel, et membre du Conseil scientifique du Centre de Coordination suisse pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO) qui a siégé le 3 septembre à Berne. Il a participé à la réunion nationale des Centres de coordination chauves-souris (30 nov., Berne).

Le directeur a suivi le cours "Management transversal" (14 mars et 30 avril), le cours AMS sur les boutiques de musée (27-28 mai) et le cours AMS sur la manipulation des biens culturels (20-21 juin). Une formation de la HE-Arc Conservation-restauration, avec exercice d'évacuation des collections en cas de sinistre, a été suivie par le gardien-

concierge (27-29 mai) puis par le directeur et l'assistant scientifique (29-31 mai). La collaboratrice administrative a suivi le cours "Promouvoir une institution culturelle – Marketing, relations publiques et sponsoring" (du 8 février au 9 mars, Unine - Institut d'histoire de l'art et de muséologie) et le "refresh" des connaissances en premiers secours (23 septembre). Le gardien-concierge a participé à un cours samaritain (1^{er} octobre). L'assistant scientifique, la collaboratrice administrative et le gardien-concierge ont suivi le cours Office 2010. Le directeur, l'assistant scientifique et une collaboratrice scientifique ont suivi le cours débrillateurs. L'équipe fixe et les vacataires du week-end ont suivi une formation interne "sécurité" concernant les mesures à appliquer en cas d'évacuation du musée (22 novembre). La technicienne de musée a suivi le cours "collections d'histoire naturelle" organisé et gracieusement offert par la HE-Arc Conservation-restauration à Neuchâtel (18 décembre).

Collections: gestion, conservation, entretien, dons et achats

Conservation

Dans le cadre de la révision et de la préparation du déménagement de la collection d'ornithologie, il a été prévu de contrôler et nettoyer les spécimens ayant souffert, entre autre, de l'incendie du central téléphonique de la poste le 10 mai 1990. L'engagement d'une technicienne de musée a permis de travailler avec efficacité et professionnalisme sur cette collection depuis le mois d'octobre.

Désormais, un suivi trimestriel rigoureux permet de prévenir et contrôler les attaques des organismes destructeurs des collections organiques. L'anoxie (privation rapide d'oxygène) est le traitement insecticide curatif privilégié car c'est une technique facile à mettre en œuvre et à intégrer dans une chaîne de traitement. L'anoxie tue tous les organismes vivants ravageurs des collections quels que soient leur nombre, leur espèce ou leur stade de développement. Le choix de ce traitement est également motivé par la sécurité qu'il offre aux opérateurs, lesquels n'ont plus besoin d'utiliser des aérosols insecticides présentant un danger à long terme pour les collections et les chercheurs qui les manipulent.

Gestion des collections

Les procédures de gestion des acquisitions (entrées) du MHNC, du suivi des animaux de la station de soins et du cheptel du Zoo BPC mises en place par l'ancienne collaboratrice scientifique ont été complétées afin d'optimiser au maximum la saisie des données.

Il était prévu de transférer une partie des collections du MHNC (oiseaux et mammifères de petits à moyens formats ; collection en alcool) dans le Dépôt 2 des musées. Le retard pris dans l'aménagement des armoires mobiles dans ce dépôt et surtout les problèmes liés à une trop forte humidité et la présence de moisissures n'ont pas permis de commencer en 2013 le déplacement de la série d'oiseaux naturalisés après avoir été contrôlés, nettoyés et nouvellement étiquetés.

Des tests ont été menés avec succès pour sélectionner un étiquetage approprié et des matériaux permettant la conservation des collections à long terme. Une sélection stricte a également été effectuée pour tous les types de matériaux nécessaires au soclage, à la manutention et au transport des collections.

Conditionnement des collections (préparation du déménagement)

La préparation au déménagement nécessite différentes phases d'évaluation: récolte d'informations, inventaires, constats sanitaires, traitements (désinfection/dépoussiérage, restauration d'urgence), ré-étiquetage ainsi qu'une bonne estimation des besoins liés au conditionnement et transport des collections du musée. Lors de la prise en charge des collections dans leurs réserves d'origine en prévision du transfert vers les lieux de stockages temporaires et définitifs, plusieurs étapes techniques ont donc été mises en œuvre comme: le contrôle des infestations, le nettoyage et le dépoussiérage, la conservation curative et restauration d'urgence, le reconditionnement et emballage.

L'inspection méthodique préalable des collections permet de circonscrire et d'isoler les objets infestés et de mettre en place, s'il y a lieu, le traitement par anoxie. Le dépoussiérage par aspiration est une étape importante puisqu'elle permet de protéger les collections des particules abrasives qui attirent les insectes et nourrit les moisissures. Épisodiquement, l'état de conservation des collections nécessite des actions de conservation curative et de restauration d'urgence. Les mesures de stabilisation appropriées ont été effectuées lors du constat d'un processus avancé de dépolymérisation des becs et pattes de certains oiseaux afin de prévenir des dommages plus grands. Enfin, le reconditionnement avec les matériaux chimiquement neutres permet une protection optimale des collections, une manutention facile, une réduction des risques de ruptures causées par les vibrations et les chocs durant le transport et doit écarter tout risque de dégradations chimiques à long terme.

Le 17 décembre une collaboratrice de la HE-Arc Conservation-restauration et un collaborateur du Muséum national d'histoire naturelle de Paris (MNHN) sont venus pour une visite et une discussion très enrichissante sur ce travail de conditionnement en cours.

Sécurité au travail

Un inventaire des produits toxiques stockés au musée a été dressé, il a permis de faire le tri des produits trop vieux, ceux dont les étiquettes avaient disparu et de ceux qui présentaient des caractères de toxicité ou de volatilité trop importants. Les produits ont été classés par catégories et reconditionnés adéquatement dans des compartiments individuels.

Très tôt est apparue la nécessité de mettre en place un équipement de protection individuel durant toutes les phases de manipulation des collections lors de la préparation au déménagement. En effet, l'accumulation de poussières potentiellement allergènes doublée de la problématique des anciens traitements de conservation des collections (forte suspicion de l'utilisation passée d'agents toxiques tels que des dérivés inorganiques d'arsenic, de cyanure, de plomb, de mercure ainsi que d'autres dérivés organiques toxiques comme agents conservateurs ou insecticides, bactéricides,

fongicides) ont rendu nécessaire l'activation d'un processus strict de mesures de précautions. Ce, même si aucune documentation n'atteste *stricto sensu* l'utilisation de tels poisons. En raison de l'abandon des locaux prochainement, de la configuration actuelle des lieux, la mise en place de mesures techniques (installation d'une aspiration professionnelle) étant inenvisageable dans les délais de travail impartis, le choix du musée s'est donc porté sur un équipement de protection individuel. Pour trouver l'équipement le plus approprié, différents offices ont été contactés. Ainsi, l'institut universitaire romand de la santé au travail à Lausanne, l'office de l'inspection du travail du canton de Neuchâtel, le coordinateur sécurité du magasin du service de la voirie de la Ville, le secteur santé au travail du service des ressources humaines de la Ville, ont permis de trouver le système de protection individuel le plus efficace et le moins contraignant pour le personnel.

Contrôle collections, inventaire, étiquettes etc.

En vue du déménagement du musée et en amont du travail de sursoclage/nettoyage/emballage décrit plus avant, les spécimens sont tirés des réserves du musée par groupe taxonomique et plus récemment par ordre alphabétique. Ils sont alors inspectés, évalués, éventuellement re-déterminés au regard des informations inscrites sur les étiquettes d'inventaire et celles consignées dans la base de données. Le cas échéant, cette dernière est alors complétée et corrigée. Les familles suivantes ont déjà été traitées selon cette procédure: Anatidae (Anseriformes), Apodidae & Trochilidae (Apodiformes), Podargidae & Caprimulgidae (Caprimulgiformes), Alcidae & Burhinidae & Charadriidae (Charadriiformes), Columbidae (Columbiformes), Bucerotidae & Leptosomidae & Momotidae & Phoeniculidae & Upupidae (Coraciiformes).

Suite au constat de l'incompatibilité du logiciel MuseumPlus avec la gestion de l'inventaire d'un musée d'histoire naturelle (rapport 2012) et en raison de la mise hors-service de MS Access par le SIEN, des réflexions ont été menées autour d'un système de base de données répondant aux besoins du MHNC. Ces dernières n'ayant pas encore abouti, l'entier de la base de données inventaire du MHNC a été extrait de MS Access puis importé dans MS Excel. Celui-ci a été choisi pour sa flexibilité et l'universalité de ses formats d'exportation. En outre, conjointement à l'avancement de la révision des collections par les intervenants internes au musée, une nouvelle base de données d'inventaire s'est constituée progressivement sur les cendres de l'ancienne. Les informations concernant les spécimens sont précisées, corrigées et consolidées selon la méthode décrite plus haut. Durant ce processus un nouveau numéro d'inventaire est attribué à chaque spécimen. Celui-ci est de format MHNC_123456. La révision de la collection et l'attribution d'un nouveau numéro d'inventaire nécessite la préparation et la pose de nouvelle étiquette (Fig. 1). Des réflexions ont été menées dans ce sens, plus spécifiquement sur le choix du papier, les informations contenues et le design des étiquettes.



Figure 1 Un exemple fictif des nouvelles étiquettes du MHNC; y figurent le numéro d'inventaire (2x), la date d'impression de l'étiquette, le nom scientifique de l'espèce et l'appartenance taxonomique (Classe > Ordre > Famille), le nom commun, le lieu et la date de collecte, le sexe et l'âge du spécimen, le fonds auquel celui-ci appartient et son éventuelle typification.

Taxidermie

En début d'année, une collaboration a vu le jour entre le MHNC et une nouvelle taxidermiste. Une première série de spécimens (reptiles, mammifères et oiseaux) lui a été livrée au mois de mars, en vue de naturalisations ou préparations selon les besoins actuels du MHNC, à savoir:

Montages : Bec croisé des sapins (1) ; Bécasse des bois (1) ; Cincle plongeur (1 juvénile) ; Épervier d'Europe (1) ; Faucon pèlerin (1) ; Grand Tétraz (1) ; Grand-Duc d'Europe (1) ; Grive musicienne (1) ; Grosbec casse-noyaux (1) ; Hibou Moyen-Duc (1 juvénile) ; Pic cendré (1) ; Pic vert (1) ; Pinson des arbres (1) ; Martre (1) ; Levreau (1) ; Lièvre brun (1) ; Putois (1) ; Rougequeue à front blanc (1).

Peaux : Bec croisé des sapins (1) ; Bécassine des marais (1) ; Bouvreuil pivoine (1 juvénile) ; Bouvreuil pivoine (1) ; Bruant jaune (2) ; Cincle plongeur (1 juvénile) ; Épervier d'Europe (3 femelles et 2 mâles) ; Étourneau sansonnet (1) ; Faucon crécerelle (3) ; Fauvette à tête noire (1) ; Fauvette des jardins (2) ; Geai des chênes (2) ; Gobemouche noir (1) ; Grand-Duc d'Europe (2) ; Gros-bec cassenoiseau (1) ; Lynx (1) ; Martinet noir (1) ; Merle noir (1 femelle) ; Moineau domestique (1) ; Pic épeiche (2 juvéniles) ; Pic vert (1) ; Rousserolle effarvatte (1) ; Tarin des aulnes (1) ; Troglodyte mignon (2 adultes, 1 juvénile) ; Taupe (1) ; peau de bouquetin prête à tanner (1) ; peau de chamois prête à tanner (1).

Crânes : Bouquetin (1) ; Buse variable (2) ; Campagnol indéterminé (1) ; Campagnol roussâtre (1) ; Chouette hulotte (1) ; Cormoran huppé (1) ; Crocodile (1) ; Fouine (1) ; Goéland cendré (1) ; Grand murin (2) ; Hermine (1) ; Hibou Moyen-Duc (1) ; Lynx (1) ; Martinet noir (1) ; Mulot à collier (2) ; Mulot sylvestre (1) ; Musaraigne indéterminée (1) ; Oreillard brun (1) ; Pétrél (1) ; Pipistrelle commune (4) ; Putois (1) ; Renard roux (1) ; Roitelet huppé (1) ; Sérotine bicolore (2) ; Sérotine boréale (3 adultes et 2 juvéniles) ; Sérotine commune (3) ; Tarin des aulnes (2).

Squelettes: Caïman (1) ; Oreillard sp. (1) ; Lynx (1) ; Tortue levantine de Turquie (1) ; Tortue mauresque de Tunisie (1).

Mammalogie

Ces spécimens n'intégreront pas forcément les collections, raison pour laquelle ils n'ont pas encore de n° d'inventaire.

Dons de 16 mammifères entiers (morts stockés au congélateur, déjà naturalisés, inscrits en collection ou chez la taxidermiste): *Chiroptera sp.* (1) ; *Plecotus sp.* (2) ; Grand rhinolophe (1) ; Hermine (1) ; Marmotte (1) ; Murin à moustaches (1) ; Murin à oreilles échancrées (1) ; Noctule commune (1) ; Oreillard brun (1) ; Pipistrelle commune (1) ; Pipistrelle de Nathusius (1) ; *Pipistrellus sp.* (3) ; *Vespertilio sp.* (1).

Mammifères provenant de la station de soins ou du Zoo BPC (spécimens dans le congélateur du MHNC): Cochon laineux (1) ; Fouine (1) ; Hérisson d'Europe (1) ; Lièvre d'Europe (1) ; Murin à moustaches (1) ; *Myotis sp.* (1) ; Noctule commune (1) ; Pipistrelle commune (4) ; *Pipistrellus sp.* (3) ; *Plecotus sp.* (1) ; Sérotine bicolore (1).

Ornithologie

Ces spécimens n'intégreront pas forcément les collections, raison pour laquelle ils n'ont pas encore de n° d'inventaire.

Dons de 9 oiseaux entiers (morts, spécimens au congélateur du MHNC): Buse variable (2) ; Corneille noire (1) ; Etourneau sansonnet (1) ; Faucon crécerelle (1) ; Grive litorne (1) ; Verdier d'Europe (3).

Oiseaux provenant de la station de soins ou du Zoo BPC (spécimens dans le congélateur du MHNC): Bergeronnette grise (1) ; Bouvreuil pivoine (1) ; Buse variable (7) ; Chouette hulotte (1) ; Etourneau sansonnet (1) ; Faucon crécerelle (3) ; Foulque macroule (1) ; Geai des chênes (1) ; Goéland leucophaé (1) ; Grand-Duc d'Europe (1) ; Grimpereau des Jardins (1) ; Grive litorne (1) ; Grive musicienne (2) ; Harfang des neiges (1) ; Héron cendré (1) ; Hirondelle de fenêtre (1) ; Inséparable masqué (1) ; Inséparable à tête rouge (1) ; Merle noir (2) ; Mésange bleue (2) ; Mésange charbonnière (2) ; Mésange noire (1) ; Milan royal (1) ; Moineau domestique (1) ; Pie bavarde (1) ; Pinson des arbres (1) ; Roselin familier (1) ; Rougequeue à front blanc (1) ; Roitelet triple bandeau (1) ; Rougegorge familier (2) ; Rougequeue noir (3) ; Sittelle torchepot (1) ; Tourterelle turque (1) ; Trogodyte mignon (1) ; Verdier d'Europe (1).

Autres (reptiles, amphibiens, poissons, crustacés, insectes, arachnides etc.)

Ces spécimens n'intégreront pas forcément les collections, raison pour laquelle ils n'ont pas encore de n° d'inventaire.

Cobra naturalisé (1) ; Guêpes maçonnes (*Sceliphron sp.*) (4 nids) ; Testudines indéterminées (2 carapaces) ; Mammouth (*Mammuthus sp.*) (1 dent).

Collection de minéraux

Durant cette année 2013, 3 à 4 membres des Amis du Caillou se sont réunis en moyenne 2 fois par mois pour classer la collection de minéraux "Riccardo Crosilla". Un des membres a démissionné pour raisons de santé. Les spécimens 2678 à 2840 ont été enregistrés, décrits et étiquetés. Tous ces spécimens sont des "micromounts". Très petits et parfois difficiles à déterminer, ils doivent être observés à la loupe binoculaire. Ils sont en général représentatifs d'espèces rares. Les membres ont aussi commencé à travailler en cherchant de la documentation en ligne sur le web. Le fichier Excel compilé en fin d'année dernière n'est plus utilisé; après chaque séance, une copie est envoyée pour archivage au musée. Ce catalogue a été amélioré en incluant des signes indiquant la radioactivité ou le caractère admirable de certains spécimens.

Fonds d'illustrations naturalistes et d'arts animaliers

Les Editions Larousse ont publié le livre "Carnets secrets d'un ornithologue", dans lequel figure en page 20 une reproduction extraite du Fonds Barruel : photo portait de Paul Barruel.

Correctif : En 2012, la carte postale de l'aquarelle représentant des martinets noirs au nid avait été reproduite afin d'être distribuée à l'occasion du "Second Commonswift Seminars" - 10 au 12 avril 2012 à Berlin.

Fonds bibliographique (centre de documentation)

Cette année, la majeure partie du travail effectué par la bibliothécaire a consisté en l'intégration des nouveaux ouvrages commandés fin 2012 auprès de la librairie spécialisée NHBS (Royaume-Uni). Pour compléter ces achats, une autre grosse commande a été passée au mois d'avril toujours auprès d'NHBS. Le catalogage de ces documents a été exceptionnellement prioritaire cette année puisque ceux-ci sont particulièrement utiles aux collaborateurs du MHNC, notamment pour le projet Zoo-Musée (ouvrages de référence en sciences naturelles, muséologie et zoo).

Ainsi, grâce à ces commandes importantes mais également aux acquisitions classiques, le fonds documentaire s'est vu enrichi de plus de 320 ouvrages scientifiques.

Les nouveaux documents du MHNC sont désormais dotés d'une cote plus précise grâce au système de la CDU (Classification Décimale Universelle), ils bénéficient également d'une indexation (mots-clés) réglementée ce qui rend les recherches beaucoup plus aisées.

Afin de faire place à ces nouveaux livres, de nombreux déménagements du fonds bibliographique ont été effectués, notamment vers les locaux de stockage. Un travail de pré-classement selon la CDU a été mis en place dans ces locaux, avec l'aide des civilistes.

Prêts et mise à disposition d'objets

En 2013, 18 items sont sortis de collections (8 animaux naturalisés, 1 crâne, 2 massacres et diverses préparations). Par exemple : quelques animaux naturalisés pour le CIFOM, une série de pièces de la collection de Systématique Animale pour un particulier. À partir du mois de juillet, les prêts ont cessé (sauf cas particuliers) dans le cadre de la diminution de certaines tâches/prestations (priorité à la préparation du déménagement et au travail sur le projet Zoo-Musée). Aux fossiles toujours en prêt au Centre d'interprétation du Creux du Van se sont ajoutés 4 oiseaux naturalisés. La mallette pédagogique chauve-souris a été prêtée à 6 reprises, principalement à des enseignants du secondaire et à une animatrice du WWF. Une visite des dépôts du musée a été organisée pour des élèves du CERAS ayant participé à une opération de construction de nichoirs pour le Rougequeue à front blanc. D'autre part, l'ours des cavernes en résine a été prêté à l'ISSKA pour l'exposition "Spelaion".

Demandes, révisions et expertises des collections

M. Alexandre Roulin, professeur à l'Université de Lausanne est venu le 28 mars examiner et mesurer les spécimens d'Effraie des clochers pour sa recherche sur cette espèce de chouette à distribution cosmopolite.

Politique d'acquisition

Les directives du document fixant les priorités et les conditions à suivre concernant les nouvelles acquisitions ont été appliquées pour justifier l'acceptation de certains dons mais aussi pour refuser plusieurs autres propositions concernant le plus souvent des objets n'étant pas suffisamment documentés (ni date et/ou ni lieu).

Activités scientifiques et naturalistes

Ornithologie

En décembre 2013, la base de données ornithologique cantonale (dès 1997) comprenait 183'011 items. Elle a été enrichie de 42'116 entrées (12'000 de plus qu'en 2012), la plupart saisies directement par les observateurs sur le site "ornitho.ch". Les données récoltées en 2013 dans le cadre de la rédaction de l'Atlas suisse 2013-2016, menée par la Station ornithologique suisse de Sempach, n'ont pas été comptabilisées et seront ajoutées ultérieurement. L'assistant scientifique a été nommé "responsable Atlas" de la région 5 comprenant 11 carrés de 10 km de côté. Il est chargé de coordonner la recherche dans ces carrés avec les ornithologues locaux. Une séance de formation réunissant 35 personnes a été organisée à leur intention le samedi 9 février au MHNC (collaboration : deux collaborateurs de la Station ornithologique suisse). Malgré un printemps tardif, la récolte des données s'est déroulée sans accroc dans la région neuchâteloise. Enfin, l'assistant scientifique a participé au recensement national des oiseaux d'eau (Areuse, 13 janvier).

Protection des Martinets noirs

Entravée par un début calamiteux, la saison des Martinets noirs s'est finalement déroulée dans d'assez bonnes conditions, mais avec un retard considérable, puisque des jeunes étaient encore au nid le 22 août à la rue du Nord. À noter que la colonie de l'usine Singer a fait l'objet de quelques contrôles qui ont démontré que plus de la moitié des nichoirs installés il y a quelques années sont occupés par des couples reproducteurs. L'effet des efforts de promotion du groupe Martinets commence à se faire sentir, dans la mesure où les demandes d'intervention (jusque dans le bas du canton, le Val-de-Travers et à St-Imier, voire même Morteau, gare SNCF) augmentent, avec pour corollaire la pose de nichoirs dans bien des cas. Deux classes du Locle ont contribué à la construction des 20 nichoirs posés au Collège des Girardet et des 25 nichoirs au bâtiment des Moulins souterrains du Col des Roches. Plusieurs initiatives privées ou publiques ont permis ce même type d'installation en d'autres lieux : Bâtiment de l'aide sociale, rue du Collège 9 (10 nichoirs), Ancienne cure des Eplatures, La Chaux-de-Fonds (6), Centre psychiatrique de Préfargier (10), CIFOM-ESTER La Chaux-de-Fonds (6), Môtiers (10), etc. Le contrôle des nichoirs de plusieurs colonies accessibles (La Chaux-de-Fonds, Le Crêt-du-Loche, Les Cerlatez, Tramelan, Glovelier, etc.) a permis le baguage de 223 martinets noirs nés en 2013 et de 22 adultes nicheurs, en diminution de près d'une centaine par rapport à 2012, du fait des premiers envols avant la campagne de baguage. Notons encore la publication d'un dépliant « Un oiseau fascinant : le Martinet noir » permis par l'obtention d'un prix de CHF 5'000.- au concours de « 50 idées pour la nature neuchâteloise » pour les 50 ans de Pro Natura Neuchâtel.

Mammalogie

Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO-NE)

Le Centre de coordination neuchâtelois pour l'étude et la protection des chauves-souris a toujours son siège au MHNC. Ce groupe agit sur mandat cantonal du SFFN. L'assistant scientifique est le co-responsable du CCO-NE. En 2013, une importante exposition ("Au pays des chauves-souris") a été montée à la Maison de la Nature de Champ-du-Moulin en collaboration avec le siège central du CCO à Genève et du Muséum d'histoire naturelle de cette même ville. Cette exposition, inaugurée le 22 juin et ouverte pour 3 ans, a été soutenue financièrement par le Muséum de Genève et la Loterie romande. Elle a déjà été visitée par de nombreuses personnalités, dont le président du Conseil d'Etat, Laurent Kurth, à l'occasion de la Fête de la Maison de la Nature le 17 août. Le MHNC a apporté son soutien par la mise à disposition de documents imprimés. Parmi les nombreuses activités menées par le CCO-NE, mentionnons la toujours très courue "Nuit des chauves-souris" qui a eu lieu le 24 août (150 participants malgré la pluie !). Cette manifestation est organisée en collaboration étroite avec le MHNC. Le projet de recherche intitulé "Etat initial des populations de chauves-souris et projets éoliens" s'est poursuivi au Val-de-Travers avec la découverte de nombreuses colonies de Pipistrelles communes, une importante colonie de Sérotines bicolores à Couvet et une autre de Murins de Daubenton à Travers. Le suivi et la prospection des cavités importantes pour les chiroptères se sont poursuivis avec la découverte d'un gouffre d'importance régionale dans la région des Bayards. Les interventions auprès de la population rencontrant des problèmes

de cohabitation avec des chauves-souris (suite à des appels au MHNC) ont montré que le bas du canton était particulièrement touché par le phénomène d'occupation des stores par des Pipistrelles de Nathusius. Un important aménagement de gîte a été effectué à Champ-du-Moulin, financé par le CCO-NE. Diverses réunions de travail ont eu lieu au CSCF à Neuchâtel et au SFFN à Couvet en relation avec les projets mentionnés. Depuis cette année, le CCO-NE s'est joint à la rédaction du journal "La Sérotine" auparavant distribué uniquement dans le Jura bernois. Cette feuille de liaison destinée aux personnes intéressées par les chiroptères est désormais distribuée aussi sur NE et JU avec une partie rédactionnelle concernant directement ces cantons. Le MHNC soutient cette publication en assurant le tirage dans ses locaux (100 ex. pour l'instant). Par ailleurs, le directeur du musée a poursuivi, avec des collègues vaudois et genevois, l'inventaire des chauves-souris des cavités du Jura vaudois (3 nuits de terrain: 16, 23 et 30 août).

Herpétologie

Protection des amphibiens

Pour la cinquième année, une trentaine de bénévoles (dont plusieurs civilistes et employés des Institutions zoologiques) se sont attelés au montage/démontage du dispositif de protection, puis à la surveillance matin et soir du tronçon concerné de la route des Grandes Crosettes. Du 3 avril au 26 juin, 5'901 batraciens (4'831 tritons alpestres, 138 crapauds communs, 924 grenouilles rousses et 8 grenouilles vertes) ont été recueillis et déplacés car ils n'avaient pas utilisé les « crapauducs ». À cela s'ajoutent 332 cadavres (dont 294 tritons alpestres), soit 5,33 % d'un total des 6'233 animaux contactés, ou 7,40% du nombre d'animaux sauvés. L'étanchéité des barrières a été améliorée par recouvrement de terre lors de leur installation. Dans un rapport annuel de 13 pages paru en août aux Editions de la Girafe, appuyé par une demande formelle ultérieure à l'autorité communale, le groupe de protection a suggéré d'améliorer la barrière fixe des deux crapauducs en les faisant se rejoindre et ainsi limiter la vitesse de circulation sur le tronçon concerné. L'étude est en cours, suite à une visite sur place le 13 novembre en compagnie du chef de la voirie et du chef du domaine public.

Entomologie

Le directeur a poursuivi sa collaboration sur les fourmis avec ses collègues lausannois et tessinois (séance au Musée de zoologie à Lausanne, le 22 avril). Une page consacrée à ce "Groupe d'étude scientifique sur les fourmis des bois" a été créée sur www.waldameisen.ch, le site web de la Schweizer Waldameisen-Schutz. Voir aussi sous § Publications.

Algologie

Le laboratoire d'algologie hébergé par le MHNC est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux : Canton de Neuchâtel (qualité des eaux du zoo de La Chaux-de-Fonds ; suivi mensuel du phytoplancton du Lac de Neuchâtel ; qualité des eaux du bassin de l'Areuse ; qualité des eaux du Seyon) ; Canton du Valais (Vals d'Illiez et de Morgins ; impact des décharges du barrage de Susten sur le Rhône non canalisé du secteur du Bois de Finges) ; Canton de Vaud (phytoplancton du lac de Joux ; qualité biologique du Boiron de Morges) ; Canton de Fribourg (bassin versant de la Basse-Sarine) ; Programme NAWA : étude biologique du réseau hydrographique suisse pilotée par la Confédération ; Taxonomie : Envoi de 8 échantillons jurassiens pour la révision mondiale du genre *Planorbulina*, réception d'un isotype d'*Achnanthes delmontii*. Formation : Formation d'une collaboratrice à l'étude des diatomées grâce à deux mandats. Animation scientifique : Ateliers de microscopie de l'association SAM/ASEM. Organisation à La Chaux-de-Fonds des 12^{èmes} journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique suisse DI-CH (9 personnes sur 2 jours). Collections algologiques déposées au MHNC : Les études réalisées cette année ont permis d'enrichir la collection de diatomées par 113 échantillons de référence : 33 (Valais), 15 (Vaud), 18 (Fribourg), 26 (Neuchâtel), 20 (Confédération) et 1 (France).

Renseignements, identifications et expertises

Comme chaque année, les biologistes du MHNC ont été sollicités pour fournir, à titre gracieux, des renseignements divers sur les animaux, la nature et l'environnement auprès des médias, du grand public, de gérances, d'étudiants, élèves et institutions diverses. De nombreuses identifications ont été réalisées suite à leurs demandes ou envois de photos et de spécimens, comme par exemple un Sphinx tête de mort (*Acherontia atropos*) à la Vallée de Joux et plusieurs cas de blattes ayant pénétré dans des maisons. La réponse donnée peut parfois doucher les espoirs de la personne requérante: une supposée météorite s'est transformée sous l'expertise avisée des Amis du caillou en ...scories de barbecue. Une petite expertise a été réalisée sur demande de l'Université de Neuchâtel suite à la pénétration de nombreux moineaux dans des bâtiments. Les appels concernant la présence de chauves-souris restent les plus nombreux. Un petit rapport "Touche pas à ça ! Un terrain sur l'apprentissage des enfants au MHNC" a été réalisé par une étudiante en ethnomuséologie.

Expositions temporaires

"Carnivore"

Des panneaux d'information sont toujours disposés devant les carnivores européens des vitrines du MHNC.

"Des sangliers et des hommes"

Cette exposition réalisée par le Musée d'histoire naturelle de Fribourg et par Wildlife Solutions (WLS.ch), inaugurée au MHNC le 22 septembre 2012, s'est poursuivie jusqu'au 10 mars 2013. Elle aura accueilli 4'895 visiteurs dont 2'008 en 2013. Une visite commentée a été organisée à l'intention de l'inspecteur cantonal de la faune le 25 février.

"Regard sur 50 ans d'actions de Pro Natura Neuchâtel"

Cette exposition itinérante présentait sous forme de photographies 50 ans d'activités de Pro Natura Neuchâtel, association cantonale de protection de la nature. Elle a débuté sa tournée par le MHNC. Le vernissage a eu lieu le 22 mars avec 46 adultes. Durant son séjour à La Chaux-de-Fonds, 1'058 personnes sont venues la voir. Elle a poursuivi son chemin à Bevaix, La Chaux-du-Milieu, Fleurier, Boudevilliers et enfin Neuchâtel.

Cycle d'expositions "Collections en vadrouille – les animaux sortent de leur réserve"

L'idée de faire une exposition temporaire pour chaque série de spécimens étudiés dans le cadre de la préparation du déménagement s'est logiquement imposée car les animaux naturalisés sont contrôlés par thème. C'était également l'occasion de montrer ce qui se cache dans les dépôts du MHNC. En effet, les pièces présentées dans l'exposition permanente ne constituent que la partie émergée de l'iceberg. Près de 90% des objets sont conservés dans des réserves inaccessibles pour le grand public. Voici les thèmes abordés en 2013 ayant permis de montrer au public pour la première fois des spécimens des collections du MHNC :

1. "Perroquets & Cie"

Du 12 mai au 14 juillet. Fréquentation : 1'990 personnes.

2. "Martins pêcheurs & Cie"

Du 20 juillet au 22 septembre. Fréquentation : 501 personnes.

3. "Coucous et pigeons"

Du 28 septembre au 24 novembre. Fréquentation : 832 personnes.

4. "Pics et toucans"

Du 30 novembre 2013 au 23 février 2014. Fréquentation jusqu'au 31 décembre : 375 personnes.

Projets

- Le projet d'exposition photographique "Safari urbain à La Chaux-de-Fonds" s'est poursuivi de manière épisodique.
- En lien avec la probable future fermeture temporaire du MHNC, le projet d'exposer "Gare aux coquilles – collection de coquillages" a été abandonné. En accord avec le Musée cantonal de zoologie à Lausanne, cette exposition a été démantelée (éléments retournés à Lausanne et d'autres recyclés voire jetés).
- Un mandat a été donné à un photographe pour documenter le musée actuel dans les locaux de La Poste.

Animations

Ciné-Nature

Dans le but d'investir un maximum de forces dans l'élaboration du projet Zoo-Musée, les animations ont été réduites. Il n'y a donc pas eu de 24^{ème} saison du Ciné-Nature. Pour compenser, le musée a été ouvert gratuitement les trois mercredis après-midi des 23 janvier, 20 février et 20 mars, dates auxquelles aurait pu avoir lieu le Ciné-Nature.

Nuit de la Chouette

Le samedi 23 mars a eu lieu la 10^{ème} Nuit européenne de la chouette (co-organisée en Suisse romande par le MHNC et la société "Nos Oiseaux" pour la 7^{ème} fois). Dans les Montagnes neuchâteloises, 5 groupes (41 adultes et 22 enfants inscrits) sont partis à la tombée de la nuit à l'écoute des rapaces nocturnes, en particulier dans la Vallée du Doubs.

Nuit des musées et Journée internationale des musées

Le dimanche 12 mai (Journée) et le samedi 18 mai (Nuit), ce sont respectivement 55 adultes + 39 enfants et 66 adultes + 44 enfants qui ont pu visiter gratuitement le musée. Du côté de l'animation, un documentaire animalier a tourné en boucle durant ces deux jours et des présentations de l'exposition "Collections en vadrouille – Les perroquets et Cie sortent de leur réserve" ont été effectuées par l'assistant scientifique durant la Nuit des musées.

Fête de la nature

Dans le cadre de la 3^{ème} Fête de la Nature suisse romande (coordonnée par La Salamandre) plusieurs activités ont été organisées le dimanche 25 mai par les collaborateurs du MHNC et du Zoo BPC. La voilure a été toutefois largement réduite par rapport aux éditions précédentes en raison du projet Zoo-musée. Au programme, pas de stand mais cinq animations dont quatre sur le terrain: À la recherche du rouge-queue à front blanc ; Sortie ornithologique au Parc des Crêtets ; À la découverte des fourmis des bois ; Observation et capture de chauve-souris ; Visites de la station de soins pour animaux sauvages. Le succès était au rendez-vous avec un bilan très positif malgré une météo peu clémente.

1-7.7 (La semaine des musées)

Dans le but de promouvoir la semaine des musées, un stand était présent dans le mall de Métropole-Centre durant la semaine du 3 au 8 juin, avec des animations présentées par chaque musée et des concours. Il y a eu 618 visiteurs au MHNC durant la semaine gratuite du 1^{er} au 7 juillet, malgré des animations réduites.

Nuit de la chauve-souris

Le 24 août, cette animation annuelle et très populaire a eu lieu à Champ-du-Moulin. Elle a une fois de plus (!) attiré la pluie, ce qui a limité la fréquentation à 150 personnes.

Conférences, visites guidées, présentations, cours

Il n'y a pas eu de conférences de la Société des Amis du MHNC durant l'automne 2013 en raison de la fermeture au public de la salle audio-visuelle, laquelle ne répond plus aux normes de sécurité. Le cours UPN "Les animaux du Musée d'histoire naturelle et du Zoo de La Chaux-de-Fonds ... pour qui, pourquoi ?" a été annulé faute d'inscriptions.

Graphisme, affiches

Le travail sur la signalétique et les affichages du zoo BPC s'est poursuivi avec un graphiste (ex-civiliste). La réflexion sur un nouveau flyer du MHNC et du Zoo BPC est toujours en suspens, faute de temps.

Divers travaux réalisés en interne : Les panneaux explicatifs pour les expositions temporaires au Zoo BPC et au MHNC ("Collections en vadrouille" ; "Cobras"); de même, les affiches pour ces expositions ainsi que "Regard sur 50 ans d'actions Pro Natura Neuchâtel". Également, la remise à jour du flyer, de l'affiche et du programme de la Nuit de la Chauve-souris ; divers panneaux pour le Zoo BPC ; la mise en page du bulletin du COMONE ; les nouveaux horaires du MHNC.

Divers

Matériel informatique

Deux nouveaux postes informatiques (portables) ont été installés afin de répondre aux besoins liés à l'engagement de nouvelles personnes : une technicienne de musée, un collaborateur scientifique et deux civilistes en même temps au lieu d'un seul.

Documentation photographique

Au début de l'année, un civiliste a effectué le tri et scan de nombreuses diapositives du musée. Il a également procédé à la remise en forme et au renseignement des métadonnées des diapositives scannées, ainsi qu'à celui des métadonnées des photos du musée. Ensuite, il a procédé au classement des photos et des diapositives scannées dans l'arborescence des dossiers du musée.

Durant le mois de septembre, deux civilistes ont répertorié sur feuille Excel toutes les espèces de coquillages exposées dans la salle des coquillages au deuxième étage. Ils ont photographié individuellement chaque espèce et ont placé les images numériques de façon à respecter la méthodologie interne de classement. De plus, ils ont photographié l'ensemble des panneaux de l'exposition "Chat" (de 199?), ainsi que plusieurs objets particuliers inventoriés dans les combles du musée, dont des panneaux explicatifs et des images d'anciennes expositions. Ils ont aussi renommé et classé des images numériques d'oiseaux envoyées au musée par des tiers.

Stage MPC (maturité professionnelle commerciale)

Le second stagiaire MPC, dans l'histoire du musée, a terminé son stage de 39 semaines le 2 juillet. En parallèle de ses tâches d'appui au secrétariat, il a rédigé un travail portant sur l'analyse du processus d'élaboration du rapport d'activités des institutions zoologiques de La Chaux-de-Fonds. La totalité des propositions d'améliorations dudit processus seront mises en place en 2014 afin d'optimiser la réalisation du rapport d'activité.

Inventaires divers

Durant l'automne, le gardien-concierge et deux civilistes ont réalisé l'inventaire de différents objets appartenant au musée et déposés dans les combles du bâtiment. Ils ont aussi fait l'inventaire du matériel audio-visuel du musée. Tout ceci dans le but de procéder à un tri et un rangement en amont du futur déménagement.

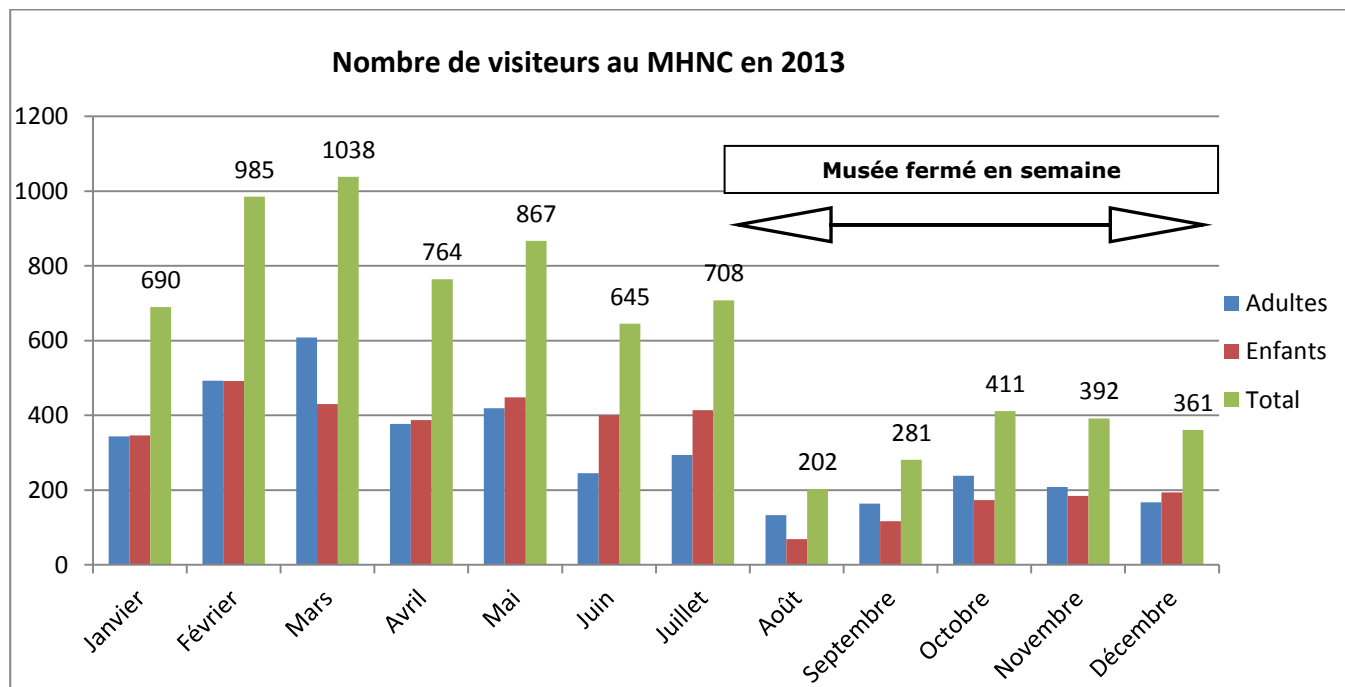
Site internet

Les sites des deux institutions ont été remaniés pour plus de clarté. Plusieurs séances de travail avec l'administrateur du dicastère ont permis de simplifier la structure et la navigation des sites. Notamment : anciennes expositions temporaires ; revue de presse ; animations passées ; actualités. Les rubriques relatives aux animations ont été mises en veille jusqu'à nouvel avis (Ciné-Nature ; Nuit de la Chauve-souris ; Réveil des Oiseaux ; Nuit des musées ; Journée internationale des musées ; Concours martinets). Il reste beaucoup à faire, notamment réorganiser la présentation des animaux du zoo.

Fréquentation

En 2013, 7'344 personnes ont visité le MHNC, soit 3'654 enfants (entrée gratuite) et 3'690 adultes (dont 1'360 payants). Par rapport à 2012, cela représente une baisse de 27,5% de la totalité des entrées et de 47,7% des entrées payantes. Beaucoup d'adultes sont entrés gratuitement soit avec une carte (Passeport Musées Suisses, Carte 12 musées, Carte bancaire, etc.), soit lors d'une manifestation gratuite, soit depuis le 15 juillet 2013 (date à laquelle le musée a offert l'entrée libre le week-end en compensation de la fermeture du musée en semaine). Ladite fermeture a été décidée afin de libérer des forces de travail pour la préparation du déménagement. La baisse très marquée de la fréquentation dès le mois d'août est bien sûr due au fait que le musée était ouvert uniquement les samedi-dimanche depuis mi-juillet. Tout au long de l'année, la relative baisse de fréquentation s'explique par la réduction des animations et grandes expositions. Un léger pic de fréquentation en février-mars (avec respectivement 985 et 1'038 visiteurs) est difficilement explicable.

Les visites scolaires et parascolaires (crèches, écoles enfantines, primaires, secondaires, lycées, écoles d'art et autres institutions) ont drainé 71 groupes (124 en 2012) composés de 1'094 visiteurs (1'608 en 2012), ce qui représente 14,9 % des visiteurs annuels (16 % en 2012). La provenance des groupes se répartit ainsi : 48 de La Chaux-de-Fonds, 10 du Canton de Neuchâtel, 10 d'autres cantons, 2 de France et 1 de Roumanie.



Fonds Dr Albert Monard - MHNC

Les dons à la tirelire-grenouille se montent à CHF 1'887.20. Soit une baisse de CHF 1'596.- par rapport à 2012, directement imputable à l'absence de recettes du Ciné-Nature (non organisé en 2013) et à la baisse de fréquentation suite à la fermeture du musée en semaine dès mi-juillet. Au 31 décembre 2013, le solde du compte était de CHF 115'239.74.

Locaux – La Poste

La porte d'entrée du bâtiment, équipée d'un système de fermeture électronique automatique à horaire fixe, a encore dysfonctionné car elle ne s'est pas fermée (mécaniquement) à plusieurs reprises.

La Poste a entrepris des travaux d'assainissement au sous-sol en avril-mai et des cages d'escaliers en octobre 2013 (jusqu'en mai 2014). Des électriciens ont été mandatés par la Poste pour changer l'ensemble du système de détection incendie (têtes des détecteurs de fumée et centrale d'alarmes) dans tout le bâtiment. La porte d'accès à l'escalier a été remplacée en fin d'année par une porte totalement vitrée.

En hiver, il faut toujours déplorer un chauffage très nettement insuffisant dans les espaces publics et dans les locaux où travaille quotidiennement le personnel du musée. Des mini-inondations ont à nouveau eu lieu lorsque la neige du toit fond (particulièrement les 18 et 19 février).

Mise à disposition de la salle audio-visuelle

9 février : Atlas des oiseaux nicheurs (34 personnes) ; 14 février : Club jurassien (30 personnes) ; 26 mars : AG du WWF-Neuchâtel (16 personnes) ; 27 mars : AG SAMHNC (40 personnes) ; 11 avril : AG du COMONE. L'utilisation de la salle audio-visuelle a été ensuite réservée à des séances internes (suite à l'analyse des conditions de sécurité incendie).

Rangements

Par anticipation au déménagement, les combles ont été complètement nettoyés durant l'automne par les deux civilistes. Leur contenu a été réorganisé et de l'espace a pu être gagné grâce à l'élimination de plusieurs vieux objets inutiles qui y étaient entreposés. L'espace de stockage au-dessus des compactus a été débarrassé de ses cartons vides et de plusieurs animaux empaillés hors inventaire et ne présentant aucune valeur scientifique. D'autres animaux, qui sont conservés à cet endroit, ont été protégés contre la poussière. Plusieurs autres emplacements ont été rangés et réorganisés, notamment la grande étagère dans le couloir central de l'espace collaborateurs.

Travaux

Les menuisiers de la ville ont installé une porte à l'entrée de la salle des coquillages (3^{ème} niveau) afin d'en empêcher l'accès aux visiteurs (fermeture pour raisons de sécurité et aussi pour utiliser la salle du 3^{ème} comme espace tampon pour la préparation du déménagement). L'équipe de la régie des musées a installé 13 lampes de secours dans le musée (1^{er} et 2^{ème} niveau) ainsi qu'une signalétique pour les sorties de secours. Le responsable de la régie des musées est intervenu à plusieurs reprises pour des problèmes sur le tableau électrique général du musée (un relais électrique a été changé).

Éditions

Éditions de la Girafe

Jacquat M. S. (*ancien directeur des IZ*) au nom du Groupe de protection (2013) Migration de batraciens aux Grandes Crosettes, La Chaux-de-Fonds 3 avril – 26 juin 2013". 13 p. ISBN 2-88423-072-6.

Info-COMONE (Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises)

Trois bulletins sont parus (mars n°105, juin n°106, novembre n°107) avec respectivement 36, 32 et 36 pages. Le n°107 comprend un nouvel article sur les oiseaux des parcs Gallet et des Crêtets. Le coût de la publication est assumé par les cotisations des membres, au nombre de 187, dont 6 en France et 1 en Espagne. Le tirage est de 210 exemplaires.

"Un oiseau fascinant...Le Martinet noir" : fiche éditée par le COMONE et les Eds de la Girafe avec l'appui de Pro Natura NE.

Publications

Fourmis : Bernasconi C., Cherix D., Maeder A. & Freitag A. (2013) Fourmis des bois - Hôtes emblématiques du PNS. In: Haller H., Eisenhut A. & Haller R. (Eds) Atlas du Parc National Suisse - Les 100 premières années. Edition Haupt: p. 114. Freitag A., Cherix D., Maeder A. & Bernasconi C. (2013) *Formica exsecta* - Une espèce à l'aise au PNS. In: Haller H., Eisenhut A. & Haller R. (Eds) Atlas du Parc National Suisse - Les 100 premières années. Edition Haupt: p. 112.

Chauves-souris : Blant M., Blant J.-D., Bohnenstengel T., Joye S. & Moeschler P. (2013) Les chauves-souris du canton du Jura : nouvelles données et bilan de 30 années de recherches. Annales de sciences naturelles en Pays jurassien, extrait des Actes. Blant J.-D. (2013) Inventaire des populations de chauves-souris au Val-de-Travers – Neuchâtel. La Sérotine No 29, mai 2013. Blant J.-D. (2013) Aménagement d'un périmètre de protection à la grotte du Chemin de Fer. La Sérotine No 30, décembre 2013. Bohnenstengel T., Uldry V., Jaberg C. & Blant J.-D. (2013) Les chauves-souris de la commune de Neuchâtel: synthèse des connaissances du milieu du XIX^e siècle à 2010. Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles 133: 217-229.

Dahu : Jacquat M. S. (*ancien directeur des IZ*) (2013) "Es pas vertat !!! - Menteries et tradition orale : mensonges, sornettes, histoires drôles, absurdités et calembours...", pages 147-152 "Chasser le Dahu : entre esprit critique, menterie et rite intégrateur social !", Actes du colloque de Cordes-sur-Ciel (F), janvier 2012.

Activités médiatiques (extraits)

Le musée a fait l'objet de très nombreux articles et reportages. Voici une courte sélection de quelques titres évocateurs : "Le vrai visage du sanglier" (Coopération) ; "Ciné-Nature suspendu" (L'Impartial) ; "Seize cigognes sur les toits de la Métropole horlogère" (L'Impartial) ; "Une nuit sur les traces de la chouette" (RJB.ch) ; "Pro Natura au chevet de la nature depuis 50 ans" (Arcinfo.ch) ; "Une nuit dédiée aux chouettes" (RFJ.ch) ; "Les perroquets sortent de leur réserve" (L'Impartial) ; "Un pas de plus pour le projet Naturama" (RTN.ch) ; "Le Projet Naturama réapparaît au Bois du Petit-Château" (L'Impartial) ; "Le Naturama pourrait s'ouvrir en 2017" (L'Impartial) ; "Vers un regroupement zoologique à La Chaux-de-Fonds" (Canal Alpha) ; "Le Zoo-musée de La Chaux-de-Fonds est à l'étude" (Canal Alpha) ; "Naturama ; première étape franchie" (L'Impartial) ; "Tous les musées de la ville vous ouvrent leur cœur" (L'Impartial) ; "Projets participatifs sur le zoo-musée et les déchets jetés sur la rue" (L'Impartial) ; "Le bip-bip déplacera-t-il les foules ?" (Canal Alpha) ; "Sur les traces du dodu dodo" (L'Impartial) ; "Coucous vedettes" (Femina) ; "Le grand exode des animaux empaillés" (RTN.ch) ; "La volaille prend la poudre d'escampette" (BNJ.TV) ; "Pare-chocs et airbags pour emplumés" (L'Impartial) ; "Pics et Toucans à La Chaux-de-Fonds !" (Loisirs.ch). À noter, l'intervention du directeur dans l'émission CQFD (RTS 1^{ère}) à propos de la Nuit de la chouette (22 mars).

Information et relations avec les écoles

Projet Écoles et Musées (activité pédagogique sur la classification animale) : Comme déjà annoncé, les documents pédagogiques n'ont pas été finalisés et les locaux du 3^{ème} n'étaient plus accessibles aux scolaires dans le cours de l'année 2013 afin de réserver l'espace à la préparation du déménagement. Les vitrines pédagogiques ont donc été vidées.

L'assistant scientifique a présenté la mallette pédagogique "Chauves-souris" au service pédagogique du WWF désirant inclure le domaine des chiroptères pour des interventions dans des classes des cantons de VD et NE (29 janvier).

Collaboration avec le Parc Naturel Régional du Doubs (PNR-Doubs)

Le directeur fait partie du pôle scientifique de l'APNRD mais n'a pas été sollicité durant l'année hormis pour un texte sur les fourmis des bois à paraître dans une brochure consacrée aux pâturages boisés.

Projet Zoo-Musée ("Naturama")

L'année 2013 a été consacrée en priorité au projet Zoo-Musée (regroupement du MHNC et du Zoo BPC, anciennement "Naturama"). La réduction progressive des prestations à des tiers, des expositions et des animations s'est poursuivie afin de libérer du temps pour avancer sur le projet et préparer le déménagement. Malgré tout, les ressources humaines à disposition se sont révélées toujours insuffisantes. Afin de remédier à ce manque, un assistant de projet a été engagé à 80% pour un contrat de 4 mois. Cet appui a permis de faire aboutir une demande de crédit de CHF 300'000.- dont les objectifs étaient les suivants : 1) réaliser une étude de faisabilité du projet Zoo-Musée ; 2) définir des concepts de communication et de recherche de fonds pour accompagner ce projet ; 3) engager des moyens humains supplémentaires pour préparer efficacement le déménagement du musée. Présenté à la séance du Conseil général du 27 juin, le crédit a été voté à l'unanimité (33 voix sans opposition) et le projet a été très positivement salué par tous les groupes politiques (sauf un qui n'est pas intervenu oralement). L'acceptation de ce crédit a permis au projet Zoo-Musée de rentrer dans sa première étape (sur 3) qui devra aboutir notamment à une seconde demande de crédit, prévue début avril 2014, pour l'étude finale des contenus de la future structure. La troisième demande concernera le crédit de réalisation du Zoo-Musée, structure dont le nom n'est pas encore défini.

D'une manière générale, l'étude de faisabilité a pour objectifs d'affiner et de concrétiser les forces liées à ce projet. Elle doit aussi permettre de dimensionner le projet de la manière objective et raisonnable tout en garantissant le bon fonctionnement de la future structure. Elle est constituée de 2 volets interdépendants : le premier a trait à la valorisation stratégique du site, le deuxième aux investissements architecturaux. Le premier volet a été confié à 3 mandataires aux compétences complémentaires (bureau RWB Neuchâtel SA - 2000 Neuchâtel ; Haute école de gestion Arc - 2000 Neuchâtel ; Thematis SA - 1800 Vevey). Les deux premiers bureaux ont posé le diagnostic et les objectifs du projet (avec l'organisation d'un atelier participatif qui a eu lieu le 18 novembre et qui a réuni 27 personnes, tant des collaborateurs de l'administration de la Ville de La Chaux-de-Fonds que des représentants extérieurs d'autres institutions ou des commerces de la Ville). Ils ont également étudié le positionnement et les impacts du projet, réalisé l'étude de marché ainsi que la planification financière et technique. Le troisième bureau était chargé d'établir la fréquentation prévisionnelle et le préprogramme architectural. Un rapport accompagné d'une ébauche d'un plan directeur, définissant les objectifs à mener sur le nouveau site du Bois du Petit-Château pour les années à venir, devra être remis fin janvier 2014. Le deuxième volet, architectural, a été confié à la Maison d'Architecture Serge Grard sa (2063 Fenin). Son cahier des charges était de chiffrer les 2 variantes possibles soit 1) la rénovation et la reconversion du bâtiment existant de l'Ancien-Stand, soit 2) la démolition du bâtiment de l'Ancien-Stand et la construction d'un bâtiment neuf. Dans ces deux cas, l'analyse devra bien entendu tenir compte des résultats de l'étude de faisabilité. Les quatre bureaux ont donc travaillé en étroite collaboration.

Le crédit accordé le 27 juin a permis aussi de réengager l'assistant de projet pour un nouveau contrat à 80%, de 8 mois dès le 1^{er} octobre, afin d'épauler la direction dans le bon déroulement de cette première phase (identification des bureaux compétents dans les domaines recherchés ; demande et analyse des pré-offres ; sélection de bureaux pour un entretien ; choix des mandataires de l'étude de faisabilité ; mise en place des mandats, coordination entre les mandataires et assistance dans leur travail). Dans un deuxième temps, la rédaction du rapport pour une demande de crédit pour l'étude finale a débuté.

Un groupe de travail interne à l'administration, regroupant le directeur des institutions zoologiques, le chargé de projets participatifs au sein de la Ville, le coordinateur de la communication externe et de la promotion de la Ville et l'assistant du projet Zoo-Musée, s'est réuni à plusieurs reprises pour définir les grandes lignes du concept de communication, avec la réalisation d'une première action le 15 décembre (Le P'tit Noël du Zoo). Il en va de même pour le concept de recherche de fonds.

Le crédit accordé le 27 juin a aussi permis d'engager, pour 8 mois dès le 1^{er} octobre, une technicienne de musée à 100% et un collaborateur scientifique à 80% afin de travailler sur la révision scientifique, l'inventaire et le conditionnement des collections en préparation de leur futur déménagement. Lire aussi le § Introduction.

ZOO DU BOIS DU PETIT-CHÂTEAU (ZOO BPC) - PARC ZOOLOGIQUE ET VIVARIUM

Personnel

Personnel fixe et temporaire, vacataires, bénévoles

Suite à son congé maternité, la gardienne d'animaux responsable a repris son activité à 70% jusqu'au 18 août, puis à 80% de façon définitive. Après son congé maternité et à sa demande, une gardienne d'animaux a repris son activité à 50% dès le 17 avril (au lieu de 100% précédemment). Un gardien d'animaux est passé de 100% à 90 % le 13 février, son augmentation temporaire de taux étant liée aux congés maternité. Une gardienne d'animaux est passée de 60% à 50% depuis le 15 avril, également en raison du retour d'une gardienne en congé maternité. Deux autres gardiens d'animaux sont engagés à 100%. Deux gardiens d'animaux bénéficient d'une réduction de leur temps de travail pour raison d'âge, à 90 et 95% respectivement. Un aide-gardien d'animaux est engagé à 100%. Un aide-gardien d'animaux est engagé en vertu de l'article 32 (formation en cours d'emploi pour le CFC de gardien d'animaux) à 80% depuis le 8 avril. Les contrats des deux auxiliaires, engagés pour remplacer les personnes en congés maternité, ont pris fin les 1^{er} février et 6 avril. Un gardien d'animaux remplaçant a été engagé à 100% du 8 juillet au 31 août, puis à 80% du 1^{er} septembre au 30 novembre pour remplacer deux employés arrêtés pour raison de maladie. Un aide-gardien auxiliaire a été engagé pendant six semaines en été. Depuis le 10 décembre, le temps de travail de deux gardiens a été ré-augmenté, respectivement de 20% et 5%, afin de compenser la baisse d'activité de 50% d'un gardien pour raison de maladie.

Un 20% supplémentaire a été attribué pour les mêmes raisons à une vacataire du weekend. Quelques bénévoles pour la station de soins sont venus seconder l'équipe fixe durant l'été en plus de l'équipe fixe de bénévoles. Nous regrettons que l'une des bénévoles fixes ait pris la décision d'arrêter, en tout cas temporairement. Un employé de la voirie est toujours chargé de l'entretien général du zoo pour les parties hors enclos.

Apprentis

L'apprenti du Zoo BPC a débuté sa troisième année au mois d'août 2013.

Stagiaires

En 2013, 16 personnes sont venues pour une journée "découverte" ou quelques jours (personnes liées à un métier avec les animaux) : 5 personnes au parc zoologique, 5 pour l'association "Up with people", 2 pour la journée "Osez les métiers", 2 au parc zoologique et au vivarium, 1 au vivarium et 1 en contrat ISP via Job Service. Fait regrettable, les gardiens d'animaux encadrants ont perdu un temps important du fait que quelques personnes se soient excusées à la dernière minute ou soient reparties sans terminer leur journée.

Service civil

En date du 16 août 2012, le Zoo BPC a été reconnu comme établissement d'affectation du Service civil. Ainsi, quatre civilistes ont pu y travailler comme aide-gardiens du 7 janvier au 15 septembre, du 4 février au 9 août, du 12 août au 31 décembre (affectation jusqu'au 7 février 2014) et du 16 septembre au 31 décembre (affectation jusqu'au 18 mars 2014).

Perfectionnement-formation

L'apprenti gardien d'animaux en 2^e puis 3^e année d'apprentissage a suivi quatre cours inter-entreprises obligatoires en dates des 18 avril, 16 mai, 6 juin et du 13 au 15 novembre. L'apprenti gardien d'animaux, en formation en vertu de l'article 32, a suivi trois cours inter-entreprises les 26 septembre, 10 octobre et 2 décembre. Trois gardiens d'animaux qualifiés ont suivi des cours de formation continue en dates des 21 mars, 20 août, 7 octobre et 28 novembre organisés par l'Association suisse pour la formation professionnelle des gardiens d'animaux SVBT (Amphibiens, Cirque Knie) et par l'Association romande pour la formation des gardiens d'animaux (ARFGA); ils ont également participé à un congrès de la SPA sur la protection animale des poissons et animaux de rente. Le vétérinaire Christophe Dubosson est venu dispenser un cours le 4 décembre au personnel du zoo sur les narcoses et le suivi des animaux après une anesthésie. De plus, 4 gardiens ont participé au cours pour la formation des samaritains d'entreprises. Un d'entre eux a fait le module de base les 8 et 14 mai et 3 gardiens ont suivi le cours "refresh", obligatoire tous les deux ans pour conserver l'attestation de samaritain, respectivement les 7 octobre et 18 novembre. De plus, le personnel fixe du zoo a suivi un cours d'une heure et demie sur l'utilisation du défibrillateur. Un des gardiens d'animaux du vivarium est resté membre de la commission de formation professionnelle de l'ARFGA et, à ce titre, a organisé deux cours pour les apprentis gardiens d'animaux (au Papiliorama et au Musée du Léman). Un autre gardien d'animaux du vivarium a été de nouveau expert pour les examens finaux du CFC de gardien d'animaux.

Travaux effectués au zoo (parc zoologique – vivarium – station de soins)

Travaux réalisés par les ateliers de la Ville

- Mise en place des meubles dans l'infirmerie des mammifères.
- Nouvelle barrière dans l'enclos des chèvres et des ânes.
- Suite de l'installation des nouveaux jeux sur la place de jeux (il manque encore une tour pour le grand jeu) et construction d'un mur de soutènement le long de la surface de sécurité du tourniquet (côté bassin ludique).
- Peinture de la volière des Inséparables et d'une partie des cabanes des herbivores.
- Derniers cylindres des locaux techniques du vivarium changés et dernières serrures de la partie exposition posées.
- Nouvelle tirelire pour la récolte de fonds pour l'enclos des loutres cendrées et nouvelle tirelire au vivarium.
- Nouvelle barrière de sécurité devant la volière des Grands-ducs et celle des Harfangs des neiges.
- Dans la cour nord, nouveaux poteaux et tôle en aluminium pour retenir le fumier. Grillage et portail de l'enclos adjacent changés.
- Dalles en béton coulées pour la nouvelle volière de soins et la quarantaine.
- Rhabillage des râteliers avec des lames autoclavées.
- Changement de toutes les lames en bois verticales des barrières.
- Prototype pour une protection des arbres mis en place dans l'enclos du lama pour une phase de test.
- Réparation d'une plateforme en bois du mât et diminution du diamètre de l'ouverture de deux maisons dans l'enclos des rats laveurs.
- Rénovation complète des toilettes de la place de jeux avec accès pour les personnes handicapées.
- Mise en place d'un défibrillateur dans le vivarium.
- Installation de deux caméras dans les niches des ours et d'un écran de contrôle.

Les séances avec les ateliers, le service des espaces verts et le service des bâtiments, destinées à planifier et suivre les différents travaux dans le zoo, ont eu lieu aux 4 dates saisonnières suivantes: 30 janvier, 17 avril, 19 juin, 18 septembre.

Travaux réalisés par des entreprises privées

- Installation d'une porte en PVC pour l'infirmerie des mammifères (Delavelle).
- Installation d'une nouvelle cuisine (évier avec douchette, armoires et lave-vaisselle) dans les locaux techniques du vivarium (Cuisinox).
- Entretien des toits (Zysset).
- Nouvelle chambre froide à la boucherie (Frédry Marti).
- Achat d'une cave à vin pour l'hibernation des tortues terrestres (Frédry Marti).
- Etanchéité du tableau électrique chez les loutres et amélioration des infrastructures électriques du vivarium (Unielec).
- Mise en place de quatre tuyaux en béton dans l'enclos des ours pour la construction de deux grottes d'hibernation (Gyger).
- Réparation de l'arrivée d'eau principale du vivarium (Viteos, Arrigo et Voegtli). Fermeture du 17 au 23 octobre.

Travaux réalisés par l'équipe du zoo (parc zoologique et vivarium)

- Box de l'écurie nord munis chacun d'un écoulement pour faciliter le nettoyage.
- Niches intérieures des ours: aménagement d'une porte pour faciliter le nettoyage.
- Remise en état de la barrière électrique de l'enclos des lynx et mise en place de protections supplémentaires autour des arbres.
- Construction d'une annexe à la volière des Grands Tétras.
- Installation de la lumière dans l'infirmerie des mammifères.
- Peinture du sol de la chambre froide.
- Aménagement extérieur temporaire du futur enclos des loutres cendrées (accès pendant la belle saison).
- Dalle en béton enlevée dans la grande partie de l'enclos des ours bruns et creusage du trou pour accueillir les tuyaux en béton constituant de nouvelles grottes d'hibernation (en extérieur).
- Révision de plusieurs aquariums du vivarium.
- Mise en place de systèmes d'humidification (2 brumisateurs et 2 systèmes de pluie) dans la partie sud du 1^{er} pavillon en vue de tester un nouveau boîtier de gestion du climat (humidité, température, etc.) des terrariums (TerraPro de Technokiss).
- Les fenêtres de la partie exposition du vivarium ont été réparées (mastiquées, poncées, laquées et traitées aux fongicides) et les systèmes de fermeture ont été réparés ou refaits.
- Le vivarium a fermé ses portes au public du 4 au 22 février pour les révisions annuelles. Ces travaux sont nécessaires pour maintenir les pavillons et les terrariums en état et lutter contre les dégradations liées à l'humidité et la chaleur constantes. Les terrariums sont poncés, décalcifiés, lissés à l'acétone et repeints. Les décors artificiels sont refaits à neuf. Les cadres des portes sont contrôlés. Tout le système de climatisation est vérifié et remis en état si nécessaire. Les pavillons sont nettoyés et désinfectés, les soubassements repeints.

Pavillon I : Le boîtier de commande du terrarium du Varan du Nil a été entièrement refait et a été déplacé au-dessus.

Pavillon II : Le terrarium n° 14 (Basilique) a été entièrement refait avec un grand bassin et une nouvelle climatisation.

Pavillon III : Entretien et révisions standards.

Pavillon IV : Le boîtier de commande de la partie nord du pavillon a été entièrement refait.

Pavillon V : Entretien et révisions standards.

A noter que le vivarium a été fermé pendant une journée le 13 avril suite à une grosse inondation.

Divers

Les nouvelles clés et serrures sécurisées (SEA) ont réservé leur lot de dysfonctionnements. La lecture des puces électroniques est parfois impossible à cause du gel, de l'humidité ou d'autres facteurs non identifiés par le fournisseur et ceci malgré la construction de boîtiers de protection (SDB). Ce système n'est donc malheureusement pas satisfaisant.

La réflexion sur un plan directeur du zoo, élargi aux institutions zoologiques, s'est poursuivie. Les premiers travaux de rattrapage d'entretien du site ont été effectués (peinture ou lasure de différentes constructions en bois : chalets etc.).

Les travaux de réalisation d'une rocaille, à buts pédagogiques et conservatoires, ont été poursuivis par un botaniste chaud-de-fonnier, mandaté depuis 2011, en collaboration avec le service des espaces verts.

La candidature à l'EAZA n'a de nouveau pas pu être déposée car les standards nécessaires ne sont toujours pas atteints.

La rénovation du réseau d'eau, bien que prioritaire, n'a toujours pas pu être entreprise faute de budget d'investissement.

Animaux

Le 23 avril, une femelle de Lynx eurasiens de la sous-espèce des Carpathes est arrivée du zoo d'Osnabrück (Allemagne), permettant au Zoo BPC d'intégrer un nouveau programme de reproduction : l'ESB (European Studbook) *Lynx lynx carpathicus*. Ce magnifique individu s'est parfaitement adapté à son nouvel environnement chaud-de-fonnière. Après de nombreuses précautions, les deux femelles ont été présentées l'une à l'autre et se sont parfaitement acceptées. Espèce délicate à reproduire, les Grands Tétras présents depuis 2012 ont eu un jeune suite à l'éclosion d'un œuf placé sous une poule domestique. La jeune femelle vit encore dans l'enclos des adultes en attendant d'être placée dans une autre institution. Un jeune renne mâle est né le 30 mai mettant fin à quelques années d'échec de reproduction de cette espèce. Les dernières vieilles chèvres n'étant plus en âge de se reproduire ont été stérilisées. Une vieille chèvre a dû être euthanasiée à cause d'une arthrose déformante. Le chamois a été placé dans le zoo de Kolopfern en Autriche car il était impossible d'agrandir rapidement son enclos. Le mâle daim a montré un comportement de plus en plus agressif envers ses femelles en vieillissant. Il a blessé mortellement la daine la plus âgée et provoqué une hernie abdominale chez une autre. Cette dernière a été opérée avec succès et il a été décidé de couper les bois du mâle pour donner le temps à la direction de choisir la meilleure solution pour ce groupe. Mauvaise année chez les bouquetins avec le décès de 3 individus adultes (un mâle suite au stress provoqué par sa capture, une femelle âgée rejetée par le groupe et blessée mortellement et une femelle suite à la mise-bas). Le caïman jacaré est mort en début d'année, probablement suite au stress lié à un changement de terrarium. Une solution se dessine pour participer à nouveau au programme ESB du crocodile nain d'Afrique de l'Ouest mais elle ne se concrétisera qu'en 2014, suite au réaménagement d'un grand terrarium. La famille de loutres cendrées a pu profiter pendant la belle saison de l'espace extérieur de leur futur enclos, aménagé de façon temporaire. Deux petits bassins, des cachettes et des veilles souches ont été installés. Les visiteurs ont ainsi eu la chance de voir évoluer les animaux dans un espace nettement plus vaste et l'équipe a pu constater que la cote de popularité de cette espèce ne faiblit pas. La femelle est toujours sous contraceptif pour éviter d'autres naissances. La récolte de fonds se poursuit car un aménagement intérieur pour cette espèce doit encore voir le jour. Au 31 décembre 2013, l'association des « Amis du Bois du Petit-Château » avait récolté un total de CHF 131'797.85 en un peu plus de quatre ans (CHF 9'082.20.- en 2013 dont CHF 5'000.- de la Fondation Julianne Kolly-Bapst). D'autre part, une collaboratrice de la Protection suisse des animaux est venue visiter le zoo le 17 juin afin de mettre à jour le rapport PSA sur les zoos 2013". Enfin, quelques discussions de fin d'année avec des membres de l'Université de Neuchâtel laissent envisager de futures et probables collaborations en recherche scientifique, notamment dans le domaine (non invasif) de la cognition animale.

Inventaire

Au 31 décembre 2013, le parc zoologique présentait 210 animaux (mammifères et oiseaux) de 52 espèces et le vivarium (y compris locaux techniques) abritait 219 animaux (serpents, lézards, tortues, amphibiens, poissons, araignées, scorpions) de 89 espèces. Contrairement aux inventaires des années passées, environ 180 animaux de 25 espèces ne sont plus pris en compte dans l'inventaire 2013 du vivarium car il s'agit de poissons d'ornement divers (récupérés pour agrémenter les aquariums) mais surtout d'animaux d'élevage utilisés comme nourriture (poissons, insectes, crustacés, mollusques). Tout comme les rongeurs (essentiellement rats et souris), ces animaux d'élevage n'auraient jamais dû être comptabilisés dans les inventaires du cheptel du vivarium. Les inventaires fournis à la direction par un collaborateur du vivarium, au moins ces six dernières années, sont donc imprécis et à relativiser.

Parc zoologique

Mammifères: 86 individus de 21 espèces au 31 décembre 2013.

Espèces de la faune sauvage européenne : Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Chat forestier, Daim, Fouine, Loutre d'Europe, Lynx eurasiens, Mouflon de Corse, Ours brun, Raton laveur, Renard roux, Renne, Sanglier.

Espèce sauvage exotique : Loutre cendrée (but pédagogique: lois sur le commerce et la détention d'animaux sauvages).

Espèces domestiquées : Alpaga, Âne, Chèvre naine, Lama, Lapin bélier français, Mouton d'Ouessant, Porc laineux.

Espèce non comptabilisée car arrêtée courant 2013 : Chamois.

Oiseaux : 124 individus de 31 espèces au 31 décembre 2013.

Espèces de la faune sauvage européenne : Canard colvert, Chouette hulotte, Chevêche d'Athéna, Cygne tuberculé, Fuligule morillon, Fuligule nyroca, Grand-Duc d'Europe, Grand tétras, Harfang des neiges, Nette rousse, Oie cendrée, Pilet d'Europe, Sarcelle d'hiver.

Espèces domestiquées : Canard de Poméranie, Canard muet, Poule appenzelloise huppée.

Espèces d'ornement : Calopsitte élégante, Canard Mandarin, Canard carolin, Canari (Serin des Canaries), Diamant mandarin, Inséparable à tête rouge, Inséparable masqué, Inséparable de Fischer, Oie cygnoïde, Perruche ondulée, Perruche omnicolore, Perruche néophème, Perruche de Pennant, Pilet des Bahamas, Sarcelle à collier.

Espèce non comptabilisée car arrêtée courant 2013 : Poule Brahma.

Vivarium

	Arachnides	Autres invertébrés	Serpents	Lézards	Tortues	Crocodiliens	Poissons	Amphibiens
Nombre d'animaux	21	nourriture	118	21	43	0	5*	11
Nombre d'espèces	11 + Indét.	nourriture	52	12	7 + Indét.	0	1	6

* Seuls les piranhas sont comptabilisés. Indét. = indéterminées.

Espèces arrêtées (selon inventaire transmis puis ajustements après contrôle) : Amphibiens : *Cynops orientalis*, *Dendrobates auratus*, *D. pumilio*, *Pyxicephalus adspersus*, *Typhlonectes natans* ; Arachnides : *Brachypelma auratum*, *Euathlus pulcherrimaklaasi*, *Grammostola rosea*, *Heterometrus(?) spinifer*, *Lasiadora klugi*, *Psalmopoeus deduncus* ; Lézards : *Chamaeleo calyptatus*, *Iguana iguana*, *Phelsuma madagascariensis* ; Serpents : *Atheris squamigera*, *Bitis rhinoceros*, *Bothrops leucurus*, *Crotalus atrox*, *Crotalus durissus terrificus*, *Cryptelytrops(?) venustus*, *Dendroaspis viridis*, *Lampropeltis pyromelana*, *Lampropeltis triangulum sinolae*, *Macrovipera mauritanica*, *Zamenis persicus* ; Crocodiliens : *Caiman latirostris jacare*.

Nouveaux pensionnaires

Parc zoologique

Une femelle de Lynx eurasiens, faisant partie du programme ESB de la sous-espèce des Carpathes (*Lynx lynx carpathicus*) et provenant du Zoo d'Osnabrück (Allemagne), a rejoint le cheptel du zoo en avril. Un échange d'animaux a eu lieu avec le zoo de Lange Erlen à Bâle : treize nouveaux canards de 5 espèces différentes ont été réceptionnés (Sarcelle d'hiver, Fuligule morillon, Nette rousse, Fuligule nyroca, et Canard pilet ; ces deux dernières espèces étant nouvelles pour le Zoo BPC). Un chat sauvage, arrivé à la station de soins en 2012, a intégré le cheptel du Zoo BPC suite à l'autorisation du Service de la faune NE car l'animal n'a pas pu être relâché dans la nature en raison d'une vue déficiente. L'élevage des lapins a redémarré après un vide sanitaire de plusieurs semaines et de nouveaux groupes ont été achetés dont 3 femelles béliers géantes exposées au public. Le Papiliorama de Chiètres a fait don de 2 poules appenzelloises huppées. Une fouine de la station de soins est devenue une pensionnaire permanente car cet animal est très imprégné et presque impossible à relâcher.

Vivarium

10 *Achatina fullica* (élevage pour nourriture), 3 *Eublepharis macularius*, 1 *Botrieichis schlegelii*, 1 *Acranthophis dumerili*, 2 *Dendroaspis angusticeps*, 3 *Naja legionis*, 2 *Naja annulifera*, 6 *Pantherophis guttatus*, 5 *Python regius* (placement temporaire de l'OVF suite à une saisie), 1 *Pelomedusa subrufa*, 2 *Trachemys scripta*, 1 *Mauremys sinensis*.

Naissances

Parc zoologique

Mars: Chèvre naine (7 mâles et 5 femelles) ; Avril-novembre: Mouflon de Corse (3 mâles et 4 femelles); Mai: Grand Tétràs (1 femelle) ; Mai-juin: Bouquetin (2 mâles et 4 femelles) ; Mai: Renne (1 mâle) ; Juin: Cerf élaphe (1 mâle et une femelle) ; Juin: Daim (2 mâles et 2 femelles) ; Juillet: Porc laineux (1 mâle et 1 femelle).

Vivarium

1 *Dendroaspis angusticeps* ; 4 *Elaphe climacophora* ; 3 *Orthriophis taeniurus frisei* ; 9 *Pantherophis guttatus*. Ces derniers sont élevés comme nourriture pour les serpents ophiophages. Les œufs des espèces suivantes n'ont pas été incubés: *Pantherophis obsoletus lindheimeri* et *Pantherophis obsoletus quadravittatus*.

Décès

Parc zoologique

16 mai: Bouquetin femelle (suite de mise-bas) ; 2 juin: Bouquetin mâle (stress suite à une capture) ; 19 août: Bouquetin femelle (pneumothorax suite à une bagarre) ; 24 septembre: Chèvre naine femelle (euthanasie cause arthrose déformante) ; 26 septembre: Chèvre naine femelle (suite de stérilisation) ; 31 octobre: Chouette hulotte femelle (cause inconnue) ; 24 octobre: Daim femelle (des suites de blessures provoquées par le mâle).

Vivarium

En 2013, l'inventaire annuel (transmis au directeur) indiquait comme morts : 30 serpents, 12 arachnides, 10 amphibiens, 3 tortues, 2 lézards et 1 caïman. Suite au contrôle exhaustif des animaux du vivarium le 14 janvier 2014, par la responsable gardienne d'animaux et le directeur, il s'est avéré que de nombreuses erreurs résidaient dans l'inventaire fourni par un collaborateur du vivarium. Au final, les animaux suivants sont morts (ou ont disparu ?) durant l'année 2013 : 56 serpents, 16 arachnides, 16 amphibiens, 3 tortues, 5 lézards et 1 caïman. Les causes de mortalité (ou de disparition ?) de ces nombreux animaux ne sont pas totalement identifiées ni clarifiées. Une partie des cadavres de ces animaux, théoriquement morts, n'étant pas dans le congélateur ad hoc, ceci a empêché toute possibilité de contrôle. Raisons pour lesquelles une investigation interne sera menée durant l'année 2014.

Même si l'origine et les raisons de ces différences sont inconnues ou peu claires, il semble toutefois fortement probable que les rapports d'activités des six dernières années, écrits sur la base des inventaires fournis au directeur, comportent les mêmes types d'erreurs et/ou d'imprécisions.

Échanges et dons

Parc zoologique

Le chamois mâle et 2 femelles bouquetins sont partis dans le zoo de Kolopfern en Autriche. Deux chevêches d'Athéna nées en 2012 ont été placées au zoo de Lange Erlen à Bâle en échange de 13 canards (lire § Nouveaux pensionnaires). Un perroquet Amazone à front jaune a été récupéré suite à la demande du Service vétérinaire cantonal du canton de Neuchâtel. Il est resté au Zoo BPC plusieurs mois avant de trouver un nouveau propriétaire.

Vivarium

1 *Cynops orientalis* (Musée du Léman) ; 4 *Python regius* (OVF) ; 2 *Enyaliosaurus palearis* (privé).

Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

Parc zoologique

Programme de sauvegarde EEP de la Loutre d'Europe (European Endangered species Programme: *Lutra lutra*): La situation est toujours la même qu'en 2012 avec la présence au Zoo BPC d'une femelle. L'arrivée d'un mâle est en attente étant donné la présence des loutres cendrées dans une partie de l'enclos normalement dédié aux loutres d'Europe.

Livre d'élevage ESB du Lynx eurasiens – sous-espèce des Carpathes (European Studbook: *Lynx lynx carpathicus*): le Zoo BPC a intégré un deuxième programme de reproduction au niveau européen grâce à l'arrivée d'une femelle lynx (souche génétique de type A) qui vit actuellement avec la femelle âgée (non ESB compatible car hybride probable).

Vivarium

Livre d'élevage ESB du Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (European Studbook: *Osteolaemus tetraspis*): le système de filtration du terrarium qui abritait cette espèce devra être entièrement refait en 2014 pour garantir une eau de qualité avant d'accueillir de nouveaux animaux. La participation à ce programme est donc repoussée d'une année.

Amélioration des conditions de captivité des ours bruns

Suite à la venue d'une spécialiste canadienne en 2012, plusieurs aménagements ont été effectués ou sont en cours de réalisation dans l'enclos des ours bruns. La dalle en béton de la grande partie de l'enclos a été entièrement démolie et recouverte d'écorces naturelles pour ménager les pattes et l'ossature des animaux qui ne sont pas adaptés pour se déplacer continuellement sur des surfaces dures. Deux grottes d'hibernation sont en cours d'installation à l'extérieur mais n'ont pas pu être terminées en 2013, faute de temps. A terme, elles seront entièrement recouvertes de cailloux et d'écorces. L'agrandissement du bassin a aussi été reporté à 2014.

Station de soins pour animaux sauvages indigènes

Moment phare de la saison, l'arrivée d'une espèce exceptionnelle : une femelle de Vautour fauve. Trouvée à Saignelégier, amaigrie et apathique, elle a été soignée contre la Trichomonose dès son arrivée au zoo. Après 10 jours de soins intensifs, elle a été transférée au Centre de réadaptation des rapaces (CRR) à Genève pour la réhabiliter au vol dans une volière de 50 m. Des membres des deux équipes, accompagnés de 2 gardes-faunes du canton de Fribourg et d'un biologiste l'ont relâchée quelques semaines plus tard dans le canton de Fribourg. Elle a été baguée et munie d'un émetteur pour suivre ses déplacements sur une courte distance pendant les jours après son lâcher. Elle a été "entendue" dans la région 2 jours après puis plus rien. Est-elle repartie retrouver ses congénères dans des contrées plus hospitalières (?)...mystère.

Un Grand Corbeau a été soigné en début d'année et relâché au mois d'avril dans son lieu d'origine. Fait étonnant, l'Amazone à front jaune logé dans le chalet a appris à imiter le cri de ce Grand Corbeau !

A l'occasion de la Fête de la nature, des visites guidées de la station de soins ont permis à de nombreuses personnes de découvrir par petits groupes le travail de titan qui s'effectue dans les coulisses par l'équipe des gardiens mais aussi par les bénévoles passionnés qu'il est, une nouvelle fois, indispensable de remercier très chaleureusement.

De très nombreux dons de particuliers, pour un total de CHF 1'652.-, sont parvenus à l'association des "Amis du Bois du Petit Château". De plus, des dons spéciaux ont été reçus : CHF 3'423.- (SPA-LCDF pour les hérissons et les martinets) et CHF 414.30 (CCO-NE pour les chauves-souris). Le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN-NE) a pérennisé son soutien financier annuel de CHF 5'000.-.

Les travaux d'agrandissement de l'infirmerie (local mammifères) sont terminés.

L'équipe du vivarium est intervenue pour de la faune sauvage indigène: soins à une grenouille rousse tombée dans un saut de loup (28 juin) ; déplacement pour identifier une couleuvre à collier à la demande d'un garde-faune (2 août).

Sur 307 animaux réceptionnés (70 mammifères et 237 oiseaux), 165 ont pu être relâchés, soit 54% (en 2012: 54% des 328 animaux réceptionnés). Les autres sont morts, ont dû être euthanasiés ou transférés vers un autre centre de soins (CRR Genève, La Vaux-Lierre Etov, Wildstation Utzenstorf, autres personnes ou structures habilitées).

Mammifères: 70 dont 33 relâchés et 1 transféré dans une station de soins plus adaptée

Campagnol roussâtre (1) (mort) ; Chevreuil (3) (1 transféré, 2 morts) ; Écureuil roux (1) (mort) ; Fouine (2) (1 relâchée, 1 morte) ; Grand murin (1) (relâché) ; Hérisson d'Europe (37) (19 relâchés, 18 morts) ; Hermine (1) (relâchée) ; Lièvre d'Europe (3) (1 relâché, 2 morts) ; Loir (1) (relâché) ; Murin à moustaches (1) (relâché) ; Oreillard brun (1) (mort) ; Pipistrelle commune (7) (4 relâchées, 3 mortes) ; Pipistrelle de Nathusius (2) (relâchées) ; Pipistrelle indét. (6) (1 relâchée, 5 mortes) ; Sérotine bicolore (1) (relâchée) ; Sérotine commune (2) (mortes). Auxquels s'ajoutent les animaux encore en soins.

Oiseaux 237 dont 132 relâchés et 13 transférés dans des stations de soins plus adaptées

Bergeronnette grise (2) (mortes) ; Bouvreuil pivoine (1) (relâché) ; Buse variable (9) (2 relâchées, 1 transférée, 6 mortes) ; Canard colvert (10) (relâchés) ; Chouette hulotte (1) (relâchée) ; Cincle plongeur (1) (relâché) ; Corneille noire (1) (transférée) ; Cygne tuberculé (1) (relâché) ; Épervier d'Europe (3) (1 transféré, 2 morts) ; Étourneau sansonnet (4) (morts) ; Faucon crécerelle (12) (6 relâchés, 5 morts, 1 transféré) ; Fauvette à tête noire (5) (3 relâchées, 2 mortes) ; Foulque macroule (1) (morte) ; Geai des chênes (2) (1 relâché, 1 mort) ; Goéland leucophaée (2) (1 relâché, 1 mort) ; Grand Corbeau (1) (relâché) ; Grive litorne (16) (6 relâchées, 10 mortes) ; Grive musicienne (4) (mortes) ; Hirondelle de fenêtre (10) (7 relâchées, 3 mortes) ; Hirondelle rustique (1) (morte) ; Martinet noir (30) (16 relâchés, 6 transférés, 8 morts) ; Merle noir (28) (15 relâchés, 13 morts) ; Mésange bleue (2) (mortes) ; Mésange charbonnière (13) (9 relâchées, 4 mortes) ; Mésange nonnette (1) (relâchée) ; Milan royal (1) (mort) ; Moineau domestique (23) (15 relâchés, 8 morts) ; Moineau friquet (1) (relâché) ; Pic épeiche (1) (mort) ; Pic vert (1) (1 transféré, 1 mort) ; Pie bavarde (2) (mortes) ; Pigeon biset (2) (1 transféré, 1 mort) ; Pinson des arbres (11) (9 relâchés, 2 morts) ; Roitelet à triple bandeau (1) (mort) ; Roitelet huppé (2) (relâché) ; Rougegorge familier (2) (1 relâché, 1 mort) ; Rougequeue noir (16) (10 relâchés, 6 morts) ; Serin cini (1) (relâché) ; Sittelle torchepot (6) (5 relâchées, 1 morte) ; Tourterelle turque (2) (1 relâchée, 1 morte) ; Troglodyte mignon (1) (mort) ; Vautour fauve (1) (relâché) ; Verdier d'Europe (6) (4 relâchés, 2 morts). Auxquels s'ajoutent les animaux encore en soins.

Animations, cours et visites guidées

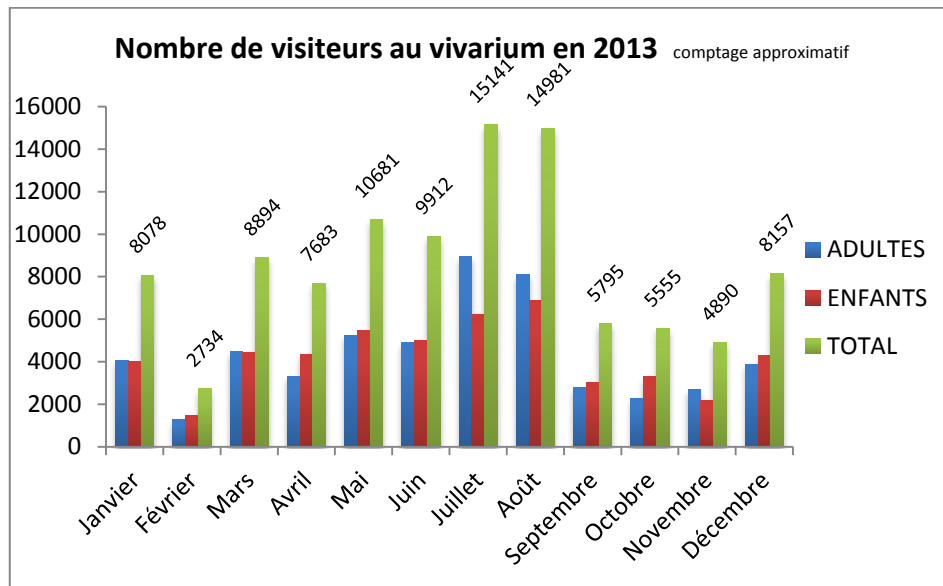
- 13 février : nombreux médias (RTN, Impartial, Canal Alpha, Courrier NE, RTS1...et même le Blick !) présents pour mesurer et peser le plus petit et le plus grand serpent dans le cadre des travaux de révisions annuelles du vivarium.
- 17 février : tire sur neige (sucettes), vin chaud et 14 visites guidées des travaux de révision du vivarium (178 visiteurs).
- 25 mai : Fête de la nature: visites guidées de la station de soins en petits groupes.
- 23 juin : 2^{ème} lâcher de livres organisé par la Bibliothèque de la Ville.
- 26 juillet : visite guidée de la station de soins pour le CERAS.
- 24 août : stand de la station de soins dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris.
- 21, 29 août, 5 septembre : cours de formation des éducateurs et éducatrices de l'enfance.
- 5 octobre : "Quels sont les animaux de la région ? Et le dahu ?", cours de français par l'association Médiane.
- 10 et 31 octobre : deux cours, organisés par un gardien du vivarium, pour les apprentis de 1^{ère} et 2^{ème} année.
- 2 novembre : visite guidée pour la Société neuchâteloise des sciences naturelles (SNSN).
- 9 novembre : visite guidée pour la Fondation Juliane Kolly-Bapst.
- 15 décembre : Le Pt'it Noël du Zoo de La Chaux-de-Fonds, premier du nom.

Au total, ce sont 1'011 personnes (879 enfants et 132 adultes) qui ont pu profiter d'une animation sur inscription en 2013. Au parc zoologique, il y a eu 13 anniversaires, 3 visites guidées, 8 visites pour les Passeport-Vacances (du Jura bernois et des Montagnes neuchâteloises) et 4 visites durant la semaine blanche du 1^{er} mars organisée par le Service de la jeunesse. Du côté du vivarium, il y a eu 11 anniversaires, 23 visites guidées, 25 visites pour les Passeports-Vacances (Neuchâtel, Les Bois-Le Noirmont, Jura bernois, Delémont et Montagnes neuchâteloises), 3 visites durant la semaine blanche du 1^{er} mars organisée par le Service de la jeunesse et 2 visites avec la Smartbox "Journée en famille".

Fréquentation

Vivarium

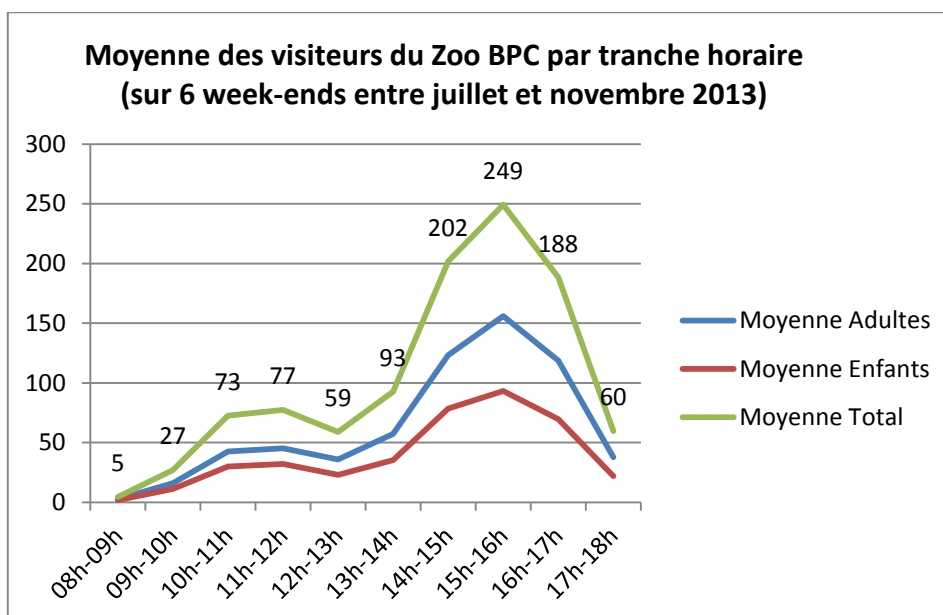
Au 31 décembre, les gardiens du vivarium avaient comptabilisé environ 102'500 visiteurs (51'877 adultes = 51% et 50'624 enfants). Cette fréquentation est nettement inférieure à celle de 2012 avec, a priori, environ 9'000 visiteurs de moins. Le graphique ci-dessous montre un creux en février (travaux de révisions), un pic classique en été (vacances) et un creux très élargi entre automne et début d'hiver qu'il est très difficile d'expliquer. Ceci est d'autant moins explicable que les comptages effectués aux entrées du parc ne donnent pas les mêmes tendances (61% d'adultes, lire § suivant). Il faut rappeler que le comptage approximatif dans le vivarium est effectué sans une présence humaine continue, ce qui a pour conséquence des risques d'erreurs et d'approximation importants. Un système de comptage automatique devra être envisagé car un comptage humain semble trop contraignant et imprécis.



Comptages ponctuels aux entrées du Zoo BPC

Les conclusions générales de 6 week-ends (WE) de comptages exhaustifs des visiteurs du zoo (entre juillet et novembre 2013) démontrent qu'il y a eu plus d'adultes que d'enfants et plus de visiteurs le dimanche que le samedi. L'analyse par tranche horaire (voir graphique ci-dessous) indique qu'il y a plus de visiteurs l'après-midi, une baisse des visiteurs à midi, très peu de visiteurs avant 9h, un pic des entrées famille en milieu de matinée (10h-11h) et en milieu d'après-midi (15h-16h) et un pic des entrées adultes entre 14h et 15h, avant celui des familles. Le profil type du visiteur du Zoo BPC est un parent qui vient en famille le dimanche entre 15h et 16h quand il fait beau.

Avec 2'633 visiteurs, le WE des 21-22 septembre fut le record de fréquentation durant cette opération de comptage. La moyenne des ces 6 WE de comptage est de 807 visiteurs (478 adultes et 329 enfants) le samedi et de 1'252 visiteurs (790 adultes et 462 enfants) le dimanche. Soit une moyenne de 2'059 visiteurs par WE sur 6 WE particulièrement favorables (beau temps sauf les 28.07 et 20.10). Selon une règle qui considère que la fréquentation hebdomadaire se répartit de la manière suivante : 50% sur le WE et 50% sur le reste de la semaine, il est possible de faire une grossière extrapolation à environ 4'120 visiteurs par semaine et 214'000 à l'année. Ceci vaut seulement si les conditions sont optimales tout le long de l'année. Comme ce n'est pas le cas, l'estimation de la fréquentation annuelle du zoo (parc zoologique + vivarium + place de jeux) tombe à 149'800 visiteurs si l'on retranche arbitrairement 30% de marge d'erreur. Ce dernier chiffre vient parfaitement confirmer les estimations des années précédentes et le statut du Zoo BPC comme l'un des lieux touristiques majeurs du canton de Neuchâtel.



Expositions

"Carnivore"

Dans le cadre de cette campagne (EAZA) de sensibilisation aux différentes espèces de carnivores en Europe, une série de splendides panneaux au format mondial sont toujours en place dans l'enceinte du zoo.

"Ciel ! Où sont nos oiseaux ?"

Même si l'exposition est terminée, certains panneaux explicatifs ont été laissés en place afin d'informer les visiteurs sur quelques espèces d'oiseaux indigènes et leur statut de menace (Liste rouge Suisse).

"Des sangliers et des hommes"

La 5ème exposition associant le MHNC et le Zoo BPC s'est terminée le 10 mars 2013. Les panneaux disposés devant les enclos des sangliers et des porcs laineux ont été laissés en place afin de pérenniser l'information aux visiteurs.

"Cobras"

Cette exposition, spécifique au vivarium, a débuté le 20 juillet 2013 et se terminera le 31 janvier 2014. Elle présente plusieurs espèces de cobras vivants, agrémentée de panneaux explicatifs.

Médias

Voici quelques extraits d'une liste bien trop longue pour être présentée ici de manière exhaustive : "Mue annuelle pour le vivarium" (L'Impartial), "Reptiles au repos" (Courrier Neuchâtelois), "Un serpent de plus de 4 mètres" (RTN.ch), "Opération séduction dans le local des serpents" (L'Impartial), "L'année du serpent au Vivarium" (L'Impartial), "Mit der Python auf der Waage" (Blick), "La Grande pesée des serpents" (Courrier Neuchâtelois), "Naissance de douze bébés chèvres" (RTN.ch), "Naissances au Bois du P'tit" (L'Impartial), "Jolies biquettes au zoo" (Le Matin Dimanche), "Visite de la station de soins pour animaux sauvages, La Chaux-de-Fonds" (Le Matin Dimanche), "La nature s'offre le week-end prochain trois jours de fête en Suisse romande" (L'Impartial), "J'aime nager à contre-courant" (Le Matin), "Un vautour affaibli dans le ciel des Franches-Montagnes" (L'Impartial), "Gardien d'animaux, un métier passionnant, mais exigeant" (L'Impartial), "Apprendre le français en se baladant dans les rues" (L'Impartial), "Le petit renne du Bois du Petit-Château fête ses 6 mois" (RTN.ch), "Le jeune renne du zoo du bois du Petit-Château attend les visiteurs" (Arcinfo.ch), "P'tit Noël et jeune renne de 6 mois au Zoo de La Chaux-de-Fonds" (Zoonaute), "Premier Noël au Bois du P'tit" (RTN.ch), "Le P'tit Noël du zoo - La Chaux-de-Fonds" (Loisirs.ch), "Le renne sans traîneau" (Le Matin), "Pas de "trans-renne" entre le Bois du P'tit et le Pod" (Arcinfo.ch), "Un renne de Noël" (Courrier Neuchâtelois) etc.

A noter également : un sujet avec l'apprenti du zoo dans l'émission "Mon job et moi" (Canal alpha) du 7 mars ; une série d'articles avec le journal Coopération : "Le vrai visage du sanglier", "Le monde des terrariums", "Mon premier terrarium" ; une émission jeunesse de la RTS "Mission cinéma" qui traitait de la problématique des tortues de mer et des tortues de Floride (tournée dans les locaux du vivarium le 12 janvier et diffusée le samedi 2 février 2013) ; et enfin, le tournage d'un reportage pour l'émission Temps Présent de la RTS, le 4 octobre.

COMMISSION DES INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES (CIZ)

Bureau : M. Laurent Duding (président), M. François Ochsner (vice-président), vacant et nommé si nécessaire (secrétaire). Autres membres : Mmes Daniela de Biasi Favre et Janine Bärtschi ; MM. Gérard Bosshart, Henri Oppliger, Fernando Soria, Yvan Matthey et Marc Schafroth. Prise du PV: Mme Danièle Sandoz (coll. administrative MHNC).

Réunions

- 29 janvier (séance extraordinaire, MHNC) : Document sur la politique d'acquisition du MHNC. Rapport d'information au Conseil général pour le crédit d'étude Naturama.
- 27 février (MHNC) : Visite guidée par le directeur des coulisses du musée à certains membres de la CIZ.
- 11 mars (Zoo BPC) : Rapport de gestion et Comptes 2012. Point de situation projet Naturama. Fondue au chalet.
- 30 mai (séance extraordinaire, MHNC) : Rapport d'information au Conseil général concernant le projet Naturama.
- 22 octobre (MHNC) : Budget 2014. Point de situation sur le projet Zoo-Musée (Naturama).

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Musée international d'horlogerie

Introduction

2013 montre un retour aux fréquentations passées malgré la superbe exposition dédiée à Georges Frédéric Roskopf qui met en lumière non seulement l'horloger mais aussi l'industrie horlogère de La Chaux-de-Fonds.

Durant cette année, le musée a continué la mutation de sa muséographie en ouvrant de nouveaux espaces, en réorganisant thématiquement sa présentation, apportant ainsi une nouvelle approche aux visiteurs. Ces modifications ont été accueillies très favorablement aussi bien par le public que par la presse.

Collections

Le MIH a pu durant l'exercice poursuivre l'enrichissement de ses collections, notamment grâce à des dons de particuliers ou d'entreprises, et également grâce à la générosité des amisMIH. Les objets suivants ont pu être acquis:

- 1 pendulette de bureau Bulova Accutron
- 1 horloge Cartier en forme de livre "Les 3 Mousquetaires"
- 2 portraits datés de 1767, signés Michel-Hubert Descours, un officier en uniforme et son épouse, qui porte à la ceinture une montre à châteline
- 1 horloge en forme de globe terrestre signée Redier à Paris, vers 1870
- 2 prototypes de montres à heure universelle
- 1 reproduction miniature de l'Astrarium de Dondi
- 2 portraits signés Karl Kaiser 1764, représentant un horloger et son épouse, chacun représenté avec une montre
- 1 couteau ouvre-boîte signé Cyma Tavannes Watch
- 1 montre-bracelet Jaeger-LeCoultre Duoplan
- 1 chronomètre de bord Arnold and son N° 2111
- 1 horloge astronomique à équation signée Allard à Paris

Ces différents achats représentent une dépense de CHF 189'281.55.-

Les collections se sont par ailleurs enrichies grâce à de nombreux dons, notamment des pièces suivantes :

- 1 montre de poche et divers documents relatifs à G.-F. Roskopf
- 1 montre-bracelet Maurice Lacroix Roue Carrée Seconde
- 1 maser à hydrogène provenant de l'Observatoire de Neuchâtel
- 1 lot de montres et documentations provenant des archives de Gerd Ahrens
- 1 pendule Atmos à boîtier chromé datant de 1935
- Plusieurs montres de poche et bracelets de provenance américaine

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année écoulée représente une somme de près de CHF 133'750.-, valeur qui ne comprend pas le maser à hydrogène.

Grâce au travail fourni par des stagiaires civilistes et au soutien de la Fondation Maurice Favre, l'entrée des données relatives aux objets et fonds spéciaux des collections du musée s'est poursuivie durant l'année dans le logiciel spécialisé Museum Plus. A la fin de l'année, plus de 14'300 fiches sont déjà enregistrées dans le système.

Exposition permanente

Les petits écrans vidéo placés vers les pendules à automates ainsi que les bornes permettant d'écouter les sons des pendules à musique ont été conservés suite à l'exposition Automates et Merveilles, de même que l'aménagement de la «fosse», qui permet dorénavant de recevoir certains groupes ou visiteurs ainsi que les enfants pour les ateliers du musée.

Le programme Musée en mutation s'est poursuivi durant l'exercice, avec l'inauguration en début d'année de l'Espace Style. La mise en place de certains objets et tableaux a débuté dans les Espaces Main et Machine, et un important travail de réflexion et de conception a été entrepris pour l'Espace Instant. Avec la participation d'un intervenant extérieur, M. Francis Schwab, des bornes interactives ont été réalisées, permettant aux visiteurs de se familiariser avec les notions de temps courts, et de tester des applications auditives ou visuelles.

La réflexion s'est également poursuivie pour les vitrines du Fil rouge, dont une dizaine est en voie d'installation.

Le programme des audioguides, en fonction depuis plusieurs années, a été entièrement repris et transformé pour une application sur I Phone. Téléchargeable gratuitement sur le Net, cette application permettra aux visiteurs munis d'un smartphone compatible la visite guidée du musée, des codes QR ayant été installés à proximité des objets décrits et commentés. Une version pour Android sera également disponible prochainement. Cette nouvelle application implique que les anciens audioguides, auparavant distribués contre rémunération, seront dorénavant offerts gratuitement et compris dans le prix de la visite.

Expositions temporaires

Nouvelles Acquisitions, du 15 mars 2013 au 28 février 2014.

L'emplacement des trois vitrines placées sur la rampe qui conduit à l'étage de l'administration a été réutilisé pour cette exposition qui permet de présenter au public pendant une année les objets et documents récemment entrés dans les collections du musée.

La drôle de montre de Monsieur Roskopf, du 24 mai 2013 au 19 janvier 2014.

Présentée sur le promontoire, cette exposition retraçant la vie de Georges-Frédéric Roskopf, l'invention de la Prolétaire en 1867 et présentant l'histoire de cette montre qui a perduré jusqu'à la fin du 20^e siècle a été rendue possible grâce à la collaboration de prêteurs-collectionneurs d'origine belge, ainsi qu'avec la contribution de Mme Liliane Roskopf, arrière-arrière-petite-fille de l'horloger. L'exposition est accompagnée d'un catalogue édité en collaboration avec les Editions Alphil.

Travaux de diplômes des Designers d'objets horlogers de l'École d'art.

Treize projets ont été présentés au public du 19 au 28 novembre sur la passerelle à l'entrée du musée.

Le clin d'œil du mois.

Chaque mois un objet a été mis en évidence par un marquage spécial dans les salles d'exposition; le thème choisi cette année portait sur l'internationalité des collections, permettant de signaler une montre ou une horloge spécifique d'un pays. Annoncé dans l'agenda culturel de la Ville et dans le programme annuel du musée, l'objet choisi a été fréquemment présenté dans la presse locale.

Expositions à l'extérieur et prêt d'objets

Nous avons participé, outre aux traditionnelles promotions touristiques, aux expositions suivantes par des prêts de pièces :

- *Histoire de la Suisse*, du 1^{er} février 2009 au 31 janvier 2014. Exposition semi-permanente, Musée national, Zurich. Prêt de 3 montres de poche et d'une montre-bracelet.
- A l'occasion de la foire mondiale de l'horlogerie Baselworld 2013 qui s'est tenue du 25 avril au 2 mai, cinq anciennes machines d'horlogerie ont été prêtées à l'entreprise Tag Heuer pour la décoration de leurs salons de vente et d'accueil.
- *Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens*, exposition au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel du 20 avril au 6 octobre 2013, prêt d'une montre datant du milieu du 17^e siècle.
- *Jean-Pierre Droz, Horloger de son Altesse*, Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy, du 21 septembre au 1^{er} décembre, prêt d'une pendule neuchâteloise, d'un régulateur de parquet à seconde, de trois machines et divers petits outils d'horloger.
- Notre collaboration avec la Fondation de la Haute Horlogerie de Genève s'est poursuivie durant l'année; plusieurs expositions d'horlogerie ont été organisées dans diverses parties du monde, notamment:
- *La conquête du Temps*, Salon international de la Haute Horlogerie (SIHH), Genève, du 21 au 25 janvier 2013, et Salon Watch and Wonders, Hong Kong, du 25 au 28 septembre. Prêt de 26 montres de poche, montres-bracelets et horloges.
- *L'horlogerie, fille de l'Astronomie*, SIAR, Salon International Alta Relojeria, Mexico City, du 1 au 3 octobre, Salon QP, Saatchi Gallery, Chelsea London, du 7 au 9 novembre, Salon Belles Montres, Carrousel du Louvre, Paris, du 29 novembre au 1^{er} décembre. Deux magnifiques catalogues richement illustrés ont été publiés, mettant particulièrement bien en valeur les pièces de notre musée.

Animations

- Jeudi 14 mars, ouverture de l'exposition Nouvelles Acquisitions, précédée de l'assemblée générale de la société des amisMIH. Le même jour a été dévoilé au public l'Espace Style, intégrant l'exposition permanente du musée.
- Dimanche 12 mai, Journée internationale des Musées. Proposée par l'ICOM, cette journée a été cette année dissociée de la Nuit des Musées. Le thème en était Des idées, vous les trouverez au Musée. Une chasse aux trésors, des ateliers pour enfants et des visites guidées à thèmes ont ponctué cette journée fréquentée par plus de 170 visiteurs.
- Samedi 18 mai, Nuit des musées. Une conférence sur James Cox, des visites guidées sur le thème de la musique, des animations pour enfants ont précédé un spectacle autour du voyage de Pierre Jaquet-Droz en Espagne, présenté à divers endroits du musée. 437 visiteurs ont profité de ce programme, avec à souligner plus de 300 visiteurs le lundi suivant (lundi de Pentecôte, ouverture exceptionnelle du musée).
- Jeudi 23 mai, inauguration de l'exposition La drôle de montre de Monsieur Roskopf, en présence de l'arrière-arrière-petite-fille de l'horloger et présentation du catalogue accompagnant l'exposition.
- 1-7 juillet, semaine des Musées. Ainsi que les autres musées de la ville, le MIH a ouvert ses portes gratuitement durant la semaine, y compris le lundi, et offert au public diverses visites guidées et animations. Quelques 1316 visiteurs ont profité de cette occasion.

- Mercredi 3 juillet, Fête des musées. Malgré le temps maussade, ce moment ludique de rencontre et de partage a eu lieu, certaines animations ont dû être déplacées dans l'entrée du MIH et dans la salle Hans Erni.
- Samedi 24 août, A pas contés. Environ 75 participants provenant des sociétés d'amis des musées d'horlogerie de la région se sont rencontrés à Fleurier pour une balade horlogère.
- Jeudi 19 septembre, Prix Gaïa. Trois nouveaux lauréats ont été récompensés: M. Andreas Strehler, lauréat dans la catégorie Artisanat-Création, pour la création de mouvements mécaniques minimalistes conçus comme de véritables organismes vivants. M. Günther Oestmann, lauréat dans la catégorie Histoire-Recherches, pour ses travaux en histoire des techniques et ses publications sur les horloges et instruments scientifiques, sur l'astronomie, la navigation et la géographie, et M. Ernst Thomke, lauréat dans la catégorie Esprit d'entreprise, pour le rôle primordial qu'il a tenu dans la création de la montre Swatch et plus généralement dans la réorganisation du système productif de l'industrie horlogère suisse après la crise du quartz.
- Dimanche 3 novembre, Bourse horlogère suisse. Un nouveau président a été nommé en la personne de M. Gérard Triponez, ancien président du Comité du Musée du Locle, assisté de M. Marco Richon, président de Chronométraphilia. Fréquentation un peu en baisse par rapport aux années passées, mais plus de 853 visiteurs ont fréquenté cette bourse, qui rencontre toujours beaucoup de succès auprès des professionnels et des amateurs d'horlogerie ancienne.

Relations avec la presse et activités médiatiques

Comme chaque année le MIH a pu compter sur une très large couverture médiatique. (Médias spécialisés – magazines de toute tendance – etc.).

De nombreuses radios et télévisions régionales, suisses et internationales sont par ailleurs venues tourner reportages et scènes diverses au musée confirmant l'attrait que le musée garde toujours.

Comptes et visiteurs

Le nombre total de visiteurs s'élève à 30'723, dont 19'767 payants; 10'956 visiteurs ont bénéficié de l'entrée gratuite offerte à l'occasion d'événements spéciaux ou le dimanche matin de 10h à 12h pendant les mois d'hiver.

Après l'exceptionnelle fréquentation de 2012 due au riche programme d'animations proposées dans le cadre de l'exposition Automates et Merveilles, nous devons constater une baisse d'environ 6'000 visiteurs par rapport à 2012. Ce chiffre, basé sur le nombre total de visiteurs, est à relativiser par rapport au nombre de visiteurs payants, qui se monte à 19'767, soit une baisse de seulement 2'082 visiteurs.

266 groupes ont visité le musée, ainsi que 92 classes, dont 70 extérieures à la ville. 383 visites guidées, de groupes ou scolaires ont en outre été conduites en 2013. D'autre part, 367 familles ont bénéficié du billet spécial qui leur est proposé.

Les journées spéciales comme la Nuit des musées, la Journée internationale des musées, la Semaine des musées et les dimanches matin, dont l'entrée est gratuite d'octobre à mars, attirent de nombreux visiteurs, qui représentent pour 2013 environ 35 % du nombre total des visiteurs de l'année.

Le total des entrées représente la somme de CHF 246'493.10.-

Les ventes d'articles à la boutique ont rapporté la somme de CHF 110'559.45.- (hors TVA). Malheureusement, le succès de la montre MIH a considérablement diminué, aucune vente n'étant intervenue durant l'année.

Le montant des locations de salles à des tiers totalise la somme de CHF 19'696.- (hors TVA), à laquelle s'ajoute un montant non facturé de CHF 14'380.- pour des utilisations des salles par la Ville, des institutions partenaires, des sponsors ou par des gratuités accordées par le Conseil communal.

Les locations des nouvelles vitrines installées à l'entrée pour des entreprises représentent la somme de CHF 62'970.-

Centre d'études Institut l'homme et le temps

Documentation

L'une des deux documentalistes-stagiaires (engagées toutes deux à 40% - 30% grâce au soutien du Service des bourses de l'État de Neuchâtel et 10% par la Ville de La Chaux-de-Fonds) a cessé son activité à fin juillet 2013. Sa collègue (masterisée depuis septembre) a vu son engagement être prolongé exceptionnellement jusqu'à fin janvier 2014. Les documentalistes étaient engagés pour une durée minimum de 2 ans.

Les nouvelles directives du Service des Bourses de l'Etat impliquent que les étudiants candidats au poste de documentaliste-stagiaire doivent être neuchâtelois d'origine ou résider dans le canton depuis 10 ans ce qui naturellement diminue le nombre de candidats pour ces postes. Le recrutement nous a permis un engagement au 1er décembre 2013.

Par ailleurs, la nouvelle structure des études depuis le système de Bologne représente une autre grande difficulté dans le recrutement des candidats. Avant le Bachelor, l'occupation des étudiants par leurs études ne leur permet pas de s'engager à 40%; ensuite la durée des études de Master se limite généralement à une année, impliquant ainsi une forte mobilité de personnel.

Les activités courantes du Centre d'études (CET) consistent à répondre aux nombreuses demandes de passionnés, de collectionneurs, d'étudiants, de scientifiques, de journalistes, de marques horlogères et d'institutions culturelles de la Suisse et du monde entier, à les guider dans leurs recherches documentaires, et éventuellement à les accueillir.

Bibliothèque

Le groupe de travail étudiant la possibilité de regroupement des bibliothèques des musées a continué son activité. Après une étude de faisabilité, prenant en compte les mètres linéaires des bibliothèques du MIH, du MH et du Musée paysan, la décision a été prise de réunir ces trois bibliothèques dans les locaux anciennement loués par le MIH à la Loge maçonnerie.

Une décision importante et lourde à mener est aussi intervenue : classer en CDU (classification décimale universelle) et indexer les bibliothèques. Pour ceci, un AID (assistant en information documentaire) a été engagé en CDD et a débuté son travail au MIH à mi-août.

Dans le but de ce déménagement et du traitement de la documentation, une ancienne documentaliste a été engagée en CDD en qualité d'assistante scientifique pour seconder la bibliothécaire et l'AID.

Les travaux d'approche de ce déménagement se sont montrés complexes en raison du déménagement des archives du MIH qui se trouvaient dans les locaux de la Loge. Pour recevoir tous ces fonds, un Compactus a été installé dans les locaux mêmes du MIH.

Tout a été préparé pour commencer le déménagement le 6 janvier 2014.

Parallèlement à tous ces travaux, la bibliothécaire a poursuivi le rattachage des livres dans RERO et surtout commencé l'indexation des ouvrages non encore traités.

L'enrichissement de la bibliothèque s'est néanmoins poursuivi par l'achat de documents ainsi que par le don de nombreux ouvrages spécifiques à l'horlogerie et à la mesure du temps. Les dossiers de presses et autres documents émis par les entreprises horlogères, qui constituent une source de renseignements utiles aux chercheurs et aux utilisateurs de la bibliothèque, ont été récoltés comme les années précédentes lors des salons et foires horlogères.

Publications

Afin d'assurer une diffusion plus large des ouvrages publiés par les éditions de l'Institut l'homme et le temps, une collaboration a été mise sur pied avec les éditions Alphil basées à Neuchâtel. Deux premiers ouvrages ont vu le jour :

- *La drôle de montre de Monsieur Roskopf*, catalogue de l'exposition du même nom, publié sous la direction de Jean-Michel Piguët, avec les contributions de Pierre-Yves Donzé, Liliane Roskopf, Karla Vanraepenbusch et surtout de Paul Van Rompay, également prêteur d'une grande partie des montres exposées.
- *Les véritables maîtres du Temps*, le cartel horloger suisse (1919-1941); thèse de doctorat de l'Université de Neuchâtel de Johann Boillat, cet ouvrage analyse la cartellisation de l'industrie horlogère par les associations patronales entre 1919 et 1941.

D'autre part, à la demande de l'assurance CCAP, une petite plaquette présentant le compte-rendu 2012 de cette institution a été illustrée d'une douzaine d'horloges du musée sur le thème de la pendulerie neuchâteloise.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne

Afin de compléter le personnel du Centre, un horloger restaurateur est entré en fonction à 100 % au début janvier 2013. Diverses pendules ont été entretenues pour être présentées dans la collection permanente en état de marche. D'autres pièces de la collection, ainsi que quelques objets particulièrement intéressants appartenant à une clientèle extérieure, ont été restaurés durant l'année.

En plus des travaux pratiques de restauration, les artisans du Centre s'occupent également des photographies des pièces de la collection, ainsi que de l'entretien des horloges de clocher mécaniques de la ville.

Trois civilistes ont travaillé à l'atelier durant l'exercice; le premier a élaboré un dossier de plans pour la réalisation d'une maquette de quantième perpétuel, le second, pendant une période de quatre mois, a inventorié une grande partie des réveils de la collection et préparé l'espace dans les réserves du musée pour l'installation d'un Compactus pour les archives. Enfin, le dernier a commencé son activité en novembre pour une durée de six mois par l'inventaire des machines et outils de la collection.

Les prestations du Centre (entretien des horloges de la Ville – clochers et autres - restaurations pour une clientèle extérieure) ont été comptabilisées pour un montant de CHF 80'500.-

Par ailleurs, les contacts se sont poursuivis entre le conservateur adjoint et le département Conservation d'objets techniques et horlogers de la HE-ARC, ainsi qu'avec le département Recherche et Développement. Un nouveau projet baptisé "Projet Obs", consistant en l'étude et la mise en valeur des collections de l'Observatoire de Neuchâtel, a débuté en 2012 et s'est poursuivi en 2013.

Restauration, entretien, conservation

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

- L'entretien des pièces fonctionnelles de la collection.
- L'entretien des horloges installées dans les services communaux.
- L'entretien et la mise à l'heure des horloges de clocher de la Ville.

Ils ont exécuté la conservation/restauration des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou dans d'autres lieux :

- Pendule mystérieuse, inv. IV-826, restauration complète et déplacement à l'entrée du musée

- Tableau horloge, inv. IV-915, réparation d'une aiguille
- Horloge japonaise "Shaku-dokei", inv. IV-114, révision complète
- Montre de poche ultra-compliquée "La Merveilleuse", inv. I-501, restauration complète
- Banjo Clock, inv. IV-886, réparation du cabinet et remplacement d'une corde
- Horloge japonaise "Yagura-dokei", inv. IV-310, nettoyage partiel et remplacement des cordes
- Plateau de démonstration sur les panneaux solaires, révision complète pour exposition permanente
- Montres et mouvements à quartz, contrôle, nettoyage et enlèvement des piles pour exposition permanente
- Sculptures de Miki Eleta, contrôle et entretien
- Horloge de haute précision de Fedchenko, inv. IV-787, divers travaux d'entretien
- Horloge de clocher en fer, inv. IV-373, dépoussiérage en vue de son prêt pour le SIHH
- Horloge de table à sonnerie Gugenmus, inv. IV-60, fabrication de 2 pieds et d'une aiguille des heures pour exposition dans l'Espace Style
- Horloge japonaise à poids, inv. IV-310, réparation d'un poids
- Horloges comtoises, inv. IV-430 et IV-472, révisions
- Chronomètre de marine, inv. IV-93, fabrication d'une aiguille de minutes

Travaux de restauration pour la clientèle

- Régulateur neuchâtelois de comptoir, restauration complète pour le Musée de La Sagne
- Montre Roskopf, révision complète, pour l'exposition "La drôle de montre de Monsieur Roskopf"
- Montre de poche à tourbillon volant, devis
- Chronomètre de marine signé Jaccard, étude et devis
- Pendule de cheminée, devis
- Deux montres et un mouvement à musique, démontage partiel et étude pour une entreprise horlogère
- Restauration d'une pendule neuchâteloise et d'une montre de bureau
- Restauration complète d'une horloge de parquet à sonnerie et calendrier perpétuel

Divers

- Remontage hebdomadaire des horloges de la collection
- Photographies d'objets de la collection pour les dons et achats et les nouveaux Espaces Style et Instant
- Préparation et montage de vitrines et objets pour les Espaces Style et Instant ainsi que pour l'exposition Roskopf
- Préparation des plaques pour l'atelier cadran solaire (atelier pour enfants)
- Formation pratique à l'atelier pour les guides et les hôtesse d'accueil

Outre leur participation aux séances hebdomadaires du MIH, les deux artisans ont également participé au groupe Musée en mutation, dans lequel sont discutés les changements à apporter dans l'exposition permanente. Ils ont en plus fourni un gros travail de recherche, de préparation et de construction pour le nouvel espace Instant, dans lequel seront présentées diverses animations.

Ils ont également suivi le cours de sauvetage d'objets en cas de sinistre organisé pour le personnel des musées de la ville, et passé chacun un jour complet dans l'atelier du Musée paysan pour la présentation du métier dans le cadre de la semaine des musées.

Organisation et administration

Commission

La commission se compose des membres suivants:

Jean-Pierre Veya, directeur des affaires culturelles, Jean-René Bannwart, président.

Membres: Mmes et MM. Marie-Laurence Heinkel, Simona Pekarek Doehler, Natalie Tissot, Janine Vuilleumier, Jean-Jacques Haldimann, Paul-André Hartmann, François Matile, Xavier Perrenoud, Mario Sessa, Antoine Simonin, Roman Winiger.

M. Xavier Huther, administrateur du dicastère des Affaires Culturelles, des Sports et de la Jeunesse, est invité aux séances de la commission.

Assistent également à la commission avec voix consultative:

Ludwig Oechslin	conservateur du MIH
Nicole Bosshart	directrice adjointe
Jean-Michel Piguet	conservateur adjoint
Jacques Favre	président de la Fondation Maurice Favre

Claude Laesser représentant des amisMIH

Deux représentants du personnel.

La commission s'est réunie à 5 reprises, les 19 février, 13 mai, 5 juin, 3 septembre et 19 novembre.

La collaboration entre les commissions des deux musées d'horlogerie du Locle et de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivie : M. Antoine Simonin a assisté aux séances de la commission du MHL et M. Pascal Landwerlin (suppléante Mme Dora Huguenin) a assisté avec voix consultative à la commission du MIH.

Le Bureau de la commission, qui s'est réuni le 27 mars, conserve la même composition:

M. Jean-René Bannwart, président

M. François Matile, vice-président

Mme Marie-Laurence Heinkel, secrétaire

La direction du musée assiste également aux séances du Bureau.

Personnel

Suite au départ de titulaires ou à des réorganisations internes, plusieurs nouvelles personnes ont été engagées en 2013:

Une nouvelle stagiaire MPC a commencé son activité au sein du secrétariat le 19 août, l'ancienne stagiaire ayant terminé son stage.

L'équipe du secrétariat, a été en sous-effectif durant 8 mois ce qui a entraîné une importante surcharge de travail. La collaboratrice administrative engagée fin 2012 a quitté son emploi en mars et sa remplaçante a commencé le 1er novembre.

Un nouveau technicien en restauration d'horlogerie ancienne a débuté son activité au début de l'année au centre de restauration, suite au départ à la retraite du titulaire.

Dans le cadre de la préparation à la réorganisation de la bibliothèque, des engagements temporaires ont été définis pour une collaboratrice scientifique et pour un assistant en information documentaire (AID).

Le personnel des services généraux des musées s'occupe dorénavant des nettoyages, de la surveillance, de la maintenance technique et de la sécurité du musée. Des précisions quant au personnel et à sa répartition dans les différents musées se trouvent dans le rapport des Services généraux des musées.

Plusieurs personnes engagées par d'autres ressources que celles de la Ville de La Chaux-de-Fonds viennent compléter le personnel du musée : il s'agit de deux personnes, engagées temporairement grâce aux revenus de la montre MIH, une à l'atelier, une autre qui en plus du secrétariat des amisMIH (travail salarié par l'association) s'occupe de l'inventorisation des fonds d'archives. Un mandat a été confié à une ancienne stagiaire de muséologie pour la transcription du Journal de J. Sandoz conservé à la bibliothèque de la ville ceci en vue d'une publication. Un autre a été confié à une collaboratrice externe pour inventorier un ancien atelier de mécanique horlogère et faire un rapport pour le Conseil communal ceci en vue d'une possible exploitation scientifique et touristique du lieu.

Trois civilistes ont pu être engagés pour des durées diverses, pour des travaux en lien avec l'atelier de restauration, l'inventorisation des collections, ainsi que pour des travaux de préparation pour l'installation d'un Compactus dans les réserves du musée, destiné à la conservation des fonds d'archives auparavant déposés dans les locaux de la Loge maçonique. Les deux documentalistes, qui bénéficient d'une bourse de l'Etat de Neuchâtel, ont poursuivi leur activité durant l'exercice.

Séances de travail

Les trois membres de la Direction du musée, le responsable de la régie des musées, le technicien de musée, une personne de la boutique, un des artisans restaurateurs et les deux secrétaires se réunissent tous les mercredis matin pour une séance d'organisation hebdomadaire sous la présidence de la directrice adjointe. Un procès-verbal de séance, InfoMusée, rédigé à tour de rôle par les secrétaires est remis chaque semaine à l'ensemble du personnel.

Suite à la réorganisation des Services généraux des musées, la séance hebdomadaire de coordination du lundi matin est désormais présidée par le responsable de la régie des musées. Elle réunit le conservateur, le conservateur adjoint, la régie, le technicien d'exposition et un(e) représentant(e) de l'atelier.

Un groupe de travail Musée en mutation réunissant la direction du musée, le technicien de musée, les deux restaurateurs de l'atelier et deux guides s'est rencontré une fois par mois durant toute l'année, afin de coordonner et de préparer les thèmes et contenus des différents espaces encore à terminer.

Relations avec les musées, les écoles, l'Université de Neuchâtel et les Hautes Ecoles Spécialisées

En plus de leur activité déployée à la gestion du musée, les membres de la direction ont entretenu des relations suivies avec les institutions mentionnées ci-dessus ; toujours très étroites, ces relations permettent des échanges fructueux dans les domaines scientifiques et relationnels.

Une convention a été signée par l'Etat et la Ville de La Chaux-de-Fonds pour intensifier les collaborations entre l'Université et le MIH. Un poste professoral dédié à un enseignement spécifique sur l'innovation et l'histoire des techniques sera mis

au concours pour la rentrée universitaire 2014 alors que le MIH renforcera sa direction par la création d'un poste à 50% de directeur scientifique qui complètera le poste de conservateur directeur à 100% et celui de conservateur adjoint à 100%. (Dotation supplémentaire de 40%).

Le projet Ecoles-musées est arrivé à son terme et les 3 brochures dédiées au MIH ainsi que les activités proposées ont été accueillies favorablement par les enseignants qui ont assisté lors de deux séances à la présentation du projet.

Organes de soutien

Fondation Maurice Favre

Monsieur Michel Ditisheim président de la Fondation depuis de nombreuses années, a souhaité se retirer de sa fonction de président. M. Jacques Favre, lui a succédé en juin 2013.

Le Conseil de la fondation est constitué de huit membres de droit (deux émanent du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'APIAH, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du Musée international d'horlogerie) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce.

Membres: M. Jacques Favre, président, Mme M.-Th. Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. J.-R. Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. L. Berthet, N. Bosshart, R. Barbezat, M. Ditisheim, Jérôme Favre, P. Gygax, Fr. Jeanneret, J. Jolidon, Cl. Laesser, L. Oechslin, M. Perret, J.-P. Veya.

Le Conseil de Fondation s'est réuni le 3 juin, il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2012.

Association des amisMIH

Le Comité de l'association a été reconduit lors de l'assemblée générale de mars; une nouvelle personne a été nommée, il s'agit de Mme Laurence Bodenmann, ancienne documentaliste. Il se compose actuellement de: Mme Lise Berthet, présidente, M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. F. Beltrami, I. Brossard, L. Pierbattisti, L. Bodenmann, J.-L. Renk, C. Laesser, J.-M. Piguët, G. de Salis, L. Schmidlin, F. Kyburz, P.-A. Vuille.

M. J.-R. Bannwart, président de la Commission du Musée, est invité à participer aux séances du comité.

Le Bureau est composé d'une équipe de quatre personnes ayant chacune une tâche spécifique: Lise Berthet, présidente, Michel Ditisheim, relations avec les sponsors, Irène Brossard, organisation de manifestations, et Jean-Luc Renck, organisation d'événements.

Le site Internet propre à l'association www.amismih.ch enregistre un succès croissant, surtout depuis la mise en ligne en plusieurs langues: le site existe maintenant en français, anglais, allemand et italien.

Les diverses activités proposées par l'association rencontrent toujours beaucoup de succès:

- À Pas Contés, la traditionnelle sortie des amis des musées d'horlogerie de la région, les amisMIH, ceux du Musée d'horlogerie du Locle et ceux du Musée de la Montre de Villers-le-Lac a réuni le samedi 31 août 75 participants pour une balade horlogère dans le village de Fleurier (parcours pédestre historique et architectural guidé par l'érudit, M. Michel Clément-Grandcourt et l'horloger Benoit Conrath) suivie de la visite du musée La Grange à Môtiers, où les participants ont eu l'occasion d'admirer une magnifique collection d'art aborigène.
- Visites guidées gratuites. L'association des amisMIH propose tout au long de l'année des visites guidées du Musée international d'horlogerie tous les premiers dimanches du mois à 10h30. La prestation du guide est offerte et l'entrée au musée est gratuite d'octobre à fin mars.

Les efforts pour accroître le nombre des membres réguliers, sponsors et membres collectifs sont toujours couronnés d'un réel succès, l'association compte au total plus de 400 membres et permet, grâce à son action, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du Musée international d'horlogerie.

Les amisMIH, toujours soucieux de promouvoir et d'aider l'institution, ont entre autres soutenu par leurs cotisations l'achat de plusieurs pièces pour la collection du Musée. Pour 2013, le montant remis à la fondation Maurice Favre se monte à CHF 85'000.-

Au 31 décembre 2013, les membres sponsors étaient au nombre de 60.

Conseil scientifique de l'Institut

Deux membres ont exprimé leur désir de cesser leur activité au sein du Conseil: M. P.-A. Mariaux et M. N.-F. de Rooij. Le conseil se compose des membres suivants: Mme N. Sougy, présidente; Mmes N. Bosshart, E. Herz, N. Tissot; MM. J.-Ph. Arm, J.-R. Bannwart, Ph. Geslin, P. Gygax, Ph. Mairrot, J. Neiryndck, L. Oechslin, J.-M. Piguët, E. Saluz, T. Schenkel, P. Thomann.

Les deux stagiaires documentalistes assistent aux séances et assument les procès-verbaux.

A la demande de M. de Rooij, M. Simon Henein, qui occupe actuellement la chaire Patek Philippe en conception micromécanique et horlogère à L'EPFL, a été invité à participer à une séance du Conseil.

Le Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année, et a poursuivi ses réflexions, en soutenant et appuyant la direction du musée dans ses tâches scientifiques. Après une visite commentée des nouvelles expositions du musée, l'Espace style et La drôle de montre de Monsieur Roskopf, les membres ont pris connaissance de la nouvelle convention signée entre l'Université de Neuchâtel, la Ville de La Chaux-de-Fonds et l'Etat de Neuchâtel. La discussion s'est poursuivie sur le choix d'un nouveau conservateur, ainsi que sur les possibilités de collaboration et la poursuite des liens entre l'UNINE et le MIH.

Conclusion et remerciements

2013 a permis au MIH de célébrer le 200ème anniversaire de la naissance d'un horloger mondialement connu, Roskopf, puisque son nom passé à la postérité est même rentré dans le langage commun pour désigner un type de montre.

Mais cette année 2013 marque aussi la dernière année d'activité du conservateur du musée qui prendra sa retraite en février 2014 et l'intensification des relations avec l'Université de Neuchâtel par la signature d'une convention entre l'Etat et la Ville de La Chaux-de-Fonds. C'est d'ailleurs dans cette perspective que la décision de la réorganisation de la direction du Musée a été faite pour le futur.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres de la Commission pour leur engagement, ainsi qu'au directeur des Affaires culturelles, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Malgré une fermeture des salles d'expositions temporaires de deux mois pour les travaux et un retour vers le budget normal réduit pour la publicité et promotion après l'année Le Corbusier, plus de 10'000 visiteurs sont venus au Musée en 2013, attirés par un riche programme d'expositions et d'animations destinées tant aux adultes qu'au jeune public. Dans sa programmation, établie jusqu'en 2017, le Musée continue de maintenir un équilibre entre la présentation d'expositions de grande envergure et la valorisation du patrimoine et des acteurs culturels de la région.

À travers un choix de sculptures, dessins, et gravures, la première exposition de l'année, «Marc Ferroud. Aérotectures», a retracé le parcours d'un important artiste français contemporain. L'écrivain, poète et critique d'art français Alain Jouffroy a inventé le terme d'aérotecture pour les sculptures «aériennes» en fil de fer de Marc Ferroud. Construite autour d'une sélection d'œuvres prêtées par de nombreux collectionneurs privés, l'exposition a offert une perspective d'ensemble de l'œuvre de l'artiste. Elle a été rendue possible par une collaboration fructueuse entre le musée et divers acteurs : l'artiste a largement ouvert les portes de son atelier et deux galeries importantes suisse et française ont aidé à créer le lien entre le musée et les prêteurs privés.

En 2011, à travers l'exposition «François Ditesheim. Parcours d'un galeriste», le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds rendait hommage à l'un des principaux animateurs de la scène artistique neuchâteloise. Un an après cette exposition François Ditesheim a proposé au Musée de laisser une trace pérenne de cet événement, autant que de son engagement de 40 ans comme galeriste, en faisant une importante donation de 22 œuvres, choisies à la fois pour constituer un ensemble représentatif de son activité au sein de la galerie et pour compléter au mieux la collection du Musée. En 2013 l'exposition «Donation François Ditesheim» a présenté une sélection d'œuvres de cet ensemble, qui reflète la carrière et la personnalité de François Ditesheim.

Inédite et préparée en collaboration avec le Musée d'Ixelles (Belgique), l'exposition d'été «Alberto Magnelli. Pionnier de l'abstraction» a proposé une rétrospective complète de la carrière et de l'œuvre d'Alberto Magnelli (1888-1971) à travers une sélection originale de toiles, de collages et de dessins de cet artiste fécond et novateur, figure clé de l'histoire de l'art moderne. Réunissant un grand nombre de tableaux de collections privées et publiques (France, Italie, Allemagne, Belgique), l'exposition a rendu hommage au 125^{ème} anniversaire de l'artiste et a rappelé la richesse de l'œuvre d'un créateur exigeant qui a su se renouveler tout au long de sa vie artistique. L'exposition «Alberto Magnelli. Pionnier de l'abstraction» a été retenue par un journaliste du *Temps* pour figurer dans son palmarès des dix meilleures expositions de l'année (édition du 24.12.2013), parmi des expositions de prestige et ayant bénéficié d'un budget beaucoup plus important comme «Max Ernst» (Fondation Beyeler, Bâle) ou «Paul Klee et l'Extrême-Orient» (Centre Paul Klee, Berne).

L'exposition de l'artiste suisse «A contrario. Christian Gonzenbach.» a été vernie le même jour que l'inauguration d'une statue monumentale de cinq mètres de hauteur de Louis Chevrolet réalisé par Christian Gonzenbach à La Chaux-de-Fonds. Elle a présenté les pièces clés de Christian Gonzenbach des cinq dernières années qui n'ont pas cessé de surprendre les visiteurs: le moule en bois d'une demi-baleine, grandeur nature; les peaux de téléviseurs de la série *Flatland*; un buste inversé, des dessins d'asticots et un chien empaillé à l'envers.

Cette année, cent trente artistes ont répondu à l'appel à candidature de la 71^{ème} Biennale d'art contemporain de la Société des amis du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds; autant de propositions artistiques (photographies, peintures, dessins, sculptures, vidéos, installations) dont le Jury a débattu pour parvenir à en sélectionner trente-deux. La Biennale a offert ainsi un panorama unique de l'art en train de se faire dans le canton de Neuchâtel, à travers les œuvres d'artistes sélectionnés par un Jury dont la composition, renouvelée à chaque édition, fait une large part à des personnalités reconnues du monde artistique suisse ou international qui apportent un regard non prévenu sur la création régionale.

Depuis 150 ans, la Biennale est consacrée à l'art actuel. Cette année elle a été accompagnée d'une exposition parallèle en forme de clin d'œil, qui a montré l'«art contemporain» d'il y a 150 ans, à travers un choix d'œuvres présentées lors des toutes premières biennales chaux-de-fonnières.

Chaque exposition a été accompagnée d'ateliers pour enfants et de visites publiques gratuites. Le Musée a aussi organisé des visites gratuites pour les enseignants et les élèves de la région, ainsi que pour des étudiants des hautes écoles et des universités, des spécialistes ou des chercheurs. Le Musée, seul ou en collaboration avec d'autres institutions, a également participé aux manifestations internationales, nationales et régionales que sont la *Nuit* et la *Journée internationales des Musées*, ainsi que la *Semaine des musées* mise sur pied par les musées de la Ville.

Tout au long de l'année le Musée a proposé au public un programme varié de visites, jeux de pistes et ateliers pour enfants consacrés aux salles de l'exposition permanente. Pour faire découvrir au public les trésors de la collection du musée, des visites gratuites ont été organisées chaque dernier dimanche du mois, confiées à des historiens et amateurs de l'art qui ont chacun proposé un parcours personnel à travers la collection permanente. Chaque visite a été accompagnée par une visite gratuite ou un jeu de piste pour les enfants. Afin de répondre aux attentes des enfants non-francophones, le Musée a proposé des visites-ateliers bilingues une fois par mois. Les visites – «sandwich» pendant la pause de midi ont été également très appréciées des visiteurs. Le Musée a aussi organisé des visites gratuites pour les enseignants et les élèves de la région, accueilli des stagiaires et permis aux futurs conservateurs-restaurateurs de la Haute école ARC d'étudier de près les œuvres de la collection.

Le Musée a poursuivi sa collaboration avec différentes institutions culturelles de la Ville, notamment avec le Club 44, Nouvel Ensemble contemporain (NEC), le Centre de culture ABC, et la Société de musique.

Une place importante a été donnée en 2013 aux relations avec les institutions de l'Instruction publique (écoles, universités, hautes écoles) : accueil des stagiaires universitaires, visites pour les enseignants et groupes scolaires, la mise sur pied d'une exposition des travaux de diplômés d'élèves de l'Ecole d'arts appliqués en collaboration avec les enseignants de toutes les sections. Cette attention portée au jeune public s'est manifestée également par la mise à disposition de brochures pédagogiques (projet Ecole-Musée), élaborées en collaboration avec des écoles et les autres musées de la Ville.

Le musée a continué également à développer des collaborations avec d'autres musées, institutions et collectionneurs en Suisse et à l'étranger. Ces collaborations ont déjà débouché cette année sur l'exposition « Alberto Magnelli. Pionnier de l'abstraction », organisée conjointement avec le Musée d'Ixelles de Bruxelles (Belgique) qui en a également coproduit le catalogue et sur la présentation de l'exposition créée par le Musée « Construire l'image. Le Corbusier et la photographie » au CIVA (Centre international pour la Ville, l'Architecture et le Paysage) à Bruxelles; d'autres trouveront des prolongements dans plusieurs expositions d'envergure prévues ces prochaines années.

Le Musée a poursuivi son travail dans le domaine de la conservation préventive. La poursuite de la restructuration des dépôts internes du musée a été facilitée par la mise à disposition d'une partie des nouveaux dépôts extérieurs. Le technicien du musée, assisté d'un technicien de collection mandaté et de collaborateurs techniques vacataires, ont continué à assurer le conditionnement des œuvres et le déplacement d'une partie de la collection (tableaux de grands formats) vers ces nouveaux dépôts. Plusieurs contrôles et restaurations ont été effectués cette année par le technicien de musée et trois restauratrices mandatées. La présence de larves d'insectes xylophages a été constatée dans la trentaine d'œuvres de la collection René et Madeleine Junod. Il n'y avait pas de risques pour les toiles, car ces insectes se nourrissent de bois et n'attaquent ni la couche picturale, ni la peinture elle-même. Mais pour éviter le développement de ces insectes et des risques pour la conservation des cadres et des châssis, une campagne de désinsectisation par anoxie statique a commencé à partir de mi-décembre pour l'ensemble des tableaux infectés. Elle durera deux mois et s'achèvera à la fin de février 2014. L'anoxie est une méthode, sans danger pour les œuvres, qui consiste à priver les insectes d'oxygène. L'avantage premier de l'anoxie est l'innocuité de la privation d'oxygène sur les matériaux constitutifs des œuvres. Son efficacité sur les insectes les plus communs rencontrés dans des collections muséales a été démontrée à tous les stades du développement de l'insecte (œuf, larve, nymphe, insecte adulte). Son mode de fonctionnement est une solution ingénieuse: il n'y a aucun apport toxique, mais simplement une absence d'oxygène. Avant le début de cette campagne d'anoxie, le Musée a proposé un week-end d'entrée libre pour voir et revoir les œuvres qui devaient être en traitement pendant deux mois.

La régie des musées a également mené différents travaux relatifs au renforcement de la sécurité et de la sûreté, ainsi que des divers travaux du bâtiment. Le Musée a fermé ses salles du premier étage pendant deux mois pour mener un chantier important de changement des verrières et de l'installation des stores électriques dans les deux grandes salles de l'extension, ainsi que pour repeindre les murs et préparer un nouvel accrochage dans la salle consacrée à l'Art nouveau et au Style sapin.

Une collaboratrice scientifique mandatée a continué le travail sur le nouveau logiciel d'inventaire « MuseumPlus », assurant la mise en place de procédures de saisie et la formation des utilisateurs, suscitant des adaptations du logiciel en concertation avec le prestataire extérieur et encadrant ainsi à l'amélioration de la gestion affectée au recensement de plusieurs centaines d'œuvres. L'installation d'un petit laboratoire de photographie au dépôt d'arts graphiques a permis de documenter des centaines d'œuvres pour la nouvelle base de données.

Un projet commun de grande envergure, menés par les musées de la Ville, la direction et l'administration du dicastère des affaires culturelles ainsi que différents partenaires internes et externes a marqué cette année : mise en place d'une véritable politique d'acquisition et rédaction des chartes pour tous les musées contenant les procédures claires et définies pour l'enrichissement des collections. L'amélioration importante dans les traitements de dossiers de donations a été amenée grâce au travail de longue haleine, assuré par la conservatrice-assistante.

La poursuite du travail de communication suivi et sur le long terme mis progressivement sur pied depuis quelques années (*mailings* réguliers, dossiers de presse détaillés, conférences et visites de presse) a continué à asseoir la visibilité du musée au niveau national et international, contribuant ainsi à l'amélioration de l'image de la ville. Le travail exceptionnel en continu de deux collaborateurs du musée sur le développement du site internet du musée et de sa page Facebook a permis d'amener les nouveaux publics et mieux promouvoir les activités de l'institution. Les expositions du musée ont été couvertes régulièrement par les médias suisses, qu'il s'agisse de la presse écrite (L'Impartial, L'Express, Le Temps, La Tribune de Genève, 24 heures, Nordic Magazine, Bilan.ch, Femina, L'Hebdo, Le Matin Dimanche, Accrochages, etc.) ou de la radio et de la télévision (RTN, Canal Alpha, RTS). Le musée a également profité de l'attention portée par les médias à la personnalité de sa conservatrice, à qui ont été consacrés plusieurs articles et interviews ; elle a notamment été choisie par le journal « L'Hebdo » pour figurer parmi sa sélection des cents personnalités suisses de l'année 2013 (« Forum des 100, mai 2013) et le Canal Alpha lui a consacré une émission (« Avis de passage », décembre 2013). Cette attention de la presse a fourni une occasion de susciter un intérêt renouvelé pour la Ville, le musée ou sa programmation. Les prêts d'œuvres de la collection pour des expositions importantes en Suisse (Lugano, Neuchâtel, Zürich) et à l'étranger (Collioure, Barcelone, Madrid, Marseille, New York, Paris, Vienne) ont également contribué à cette visibilité.

L'année a aussi été marquée par un travail important sur la préparation de grandes expositions à venir ces prochaines années, d'envergure nationale ou internationale. Le groupe de travail interne a été créé afin de proposer le programme de manifestations en 2014, l'année de 150^{ème} anniversaire du Musée. Dans le cadre de la préparation de ces futurs projets, le Musée a beaucoup collaboré avec des commissaires et chercheurs extérieurs (C. Leblanc: exposition *L'art belge entre rêves et réalités* / 2014 ; G. Umstätter : *Blaise Cendrars au cœur des arts* /2014 ; G. Piron, R. Landar, *L'utopie du réel. Le design soviétique 1953 – 1985* / 2015; L. Langer, A. Maradan, A. Nessi : *Léopold Robert, rétrospective* / 2018).

Enfin, à l'initiative des autorités de La Chaux-de-Fonds et du Locle, un processus de réflexion a été engagé autour d'un projet de rapprochement entre les Musée des beaux-arts des deux villes. La conservatrice du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds en a été nommée cheffe de projet, et a assuré également, en sus de ses fonctions habituelles à La Chaux-de-Fonds, l'intérim au Musée du Locle, dans l'attente de la redéfinition du poste de conservateur. Ce projet de rapprochement, a été placé sous la direction d'un comité de pilotage formé de personnalités des deux villes et a été mené par le groupe de travail constitué de la cheffe de projet, le coordinateur du projet et les conservatrices adjointes des deux musées.

Après une année de rencontres et de travail en partenariat, un rapport a été produit, rappelant toutes les étapes passées et futures du projet de rapprochement. Ce rapport proposait, après une brève relecture des historiques des deux musées, une analyse de leur situation actuelle respective permettant de mettre à jour leurs forces, mais aussi leurs faiblesses. Plusieurs éléments ont été relevés, et des scénarios idéaux construits pour répondre et subvenir aux besoins décelés lors de la phase de recherche précédente. C'est sur la base de ces scénarios que les partenaires des deux musées (collaborateurs, société d'amis, commission) ont été invités à se prononcer au sujet d'un éventuel rapprochement, et les formes de celui-ci. Ce rapport a constitué ainsi non seulement une étude complète de la situation des deux musées avant le projet de rapprochement, mais également un document de référence réutilisable pour toutes les parties impliquées quant à l'avenir, commun ou non, des deux musées.

Bien que les autorités de la Ville du Locle ont apprécié les propositions du rapport, ils n'ont pas pu accorder les moyens financiers et en personnel indispensables pour réaliser ce projet de rapprochement. Si le projet n'a pas pu déboucher sur un rapprochement immédiat entre deux institutions, le travail du groupe de projet et du comité de pilotage a pu instaurer les bases positives d'une collaboration future entre les musées de deux villes et inviter les autorités à considérer certaines questions, et les réponses à celles-ci, comme prioritaires pour une gestion optimale de leurs musées.

Expositions/ Publications

- **Marc Ferroud. Aérotectures**, 3.03 – 21.04.2013. En collaboration avec la galerie Sonia Zannettacci (Genève) et la galerie Pascal Gabert (Paris). Quatre catalogues pour trois expositions, 2013, Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds; Galerie Sonia Zannettacci, Genève; Galerie Pascal Gabert, Paris. Edition normale et Edition limitée avec un objet réalisé par Marc Ferroud. (3327 visiteurs*)
- **Donation François Ditesheim**, 10.03 – 22.09.2013.
- **Travaux de diplôme 2013 de l'Ecole d'arts appliqués (La Chaux-de-Fonds)**, 21.06 -27.06.2013.
- **Alberto Magnelli, Pionnier de l'abstraction**, 7.07- 20.10.2013. En partenariat avec le Musée d'Ixelles (Bruxelles, Belgique). Publication d'un livre accompagnant l'exposition : «Alberto Magnelli. Une vie en peinture» (Daniel Abadie, Éditions Racine, 2013, 17x24cm, 176 pages, 110 illustrations couleurs). Publication d'un carnet de jeux pour les enfants (7-12 ans) et d'un dossier pédagogique. (2245 visiteurs*)
- **A contrario. Christian Gonzenbach**, 4.10.2013 – 16.03.2014. (1719 visiteurs en octobre-novembre 2013)
- **71^e Biennale d'art contemporain**, 8.12.2013 - 9.02.2014. En collaboration avec la SaMba. Catalogue de l'exposition, Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds, 2013, 15 x 21 cm, 74 pages, illustrations en couleur. Coordination: Sophie Vantieghem et Lada Umstätter. Rédaction: Sophie Vantieghem, avec les contributions de Mayte Garcia-Julliard et Gabriel Umstätter. (1466 visiteurs jusqu'au 31 décembre*)
- **Aux origines de la Biennale. L'art contemporain au XIX^e s.**, 8.12.2013 – 9.02.2014.
- **Rénovation de la salle Art nouveau – Style sapin**, Après une petite rénovation (peinture des murs, démontage de la vitrine centrale suite au constat des problèmes de conservation des œuvres, regroupement des œuvres dans les vitrines murales et dans la bibliothèque, encadrement et accrochage des œuvres, nouvelle présentation des textes muraux) une réouverture de la salle consacrée à la variante régionaliste de l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds, Style sapin à partir du 8.12.2013.
- **Construire l'image. Le Corbusier et la photographie (hors mur)**, exposition créée par le MBA a été présentée au CIVA (Centre international pour la Ville, l'Architecture et le Paysage) à Bruxelles du 26.04. au 6.10.2013.

Nombre total de visiteurs pour 2013 : 10'878 (9'486 entrées non scolaires et 1'392 scolaires / 94 classes)

**Note* : ci-dessus, quand le musée présente plus d'une exposition en même temps, le nombre total de visiteurs est mis sur le compte de la plus grande exposition. La différence entre le nombre total et les totaux intermédiaires correspond aux deux premières expositions commencées en 2013 et aux périodes intermédiaires entre les expositions.

Animations, ateliers, concerts, conférences

- **Ateliers ludiques pour les enfants** (6-12 ans) dans le cadre de toutes les expositions temporaires
- **Atelier de céramique pour adultes** dans le cadre de la Biennale d'art contemporain
- **Vacances en musique et peinture** : concert d'enfants du Val-de-Ruz
- **Le Corbeau**, concert du Nouvel Ensemble Contemporain (NEC), d'après la nouvelle d'Edgar Allan Poe, œuvres de Susumu Yoshida, Michael Pelzel et Toshio Hosokawa
- **Munch-sonate**, concert du Quatuor Faust, œuvres d'Edvard Grieg, Hakon Thelin et Jan Erik Mikalsen
- **Conférence « Alberto Magnelli. La vie en peinture »** par Daniel Abadie, commissaire de l'exposition, en collaboration avec le Club 44 (La Chaux-de-Fonds)

- **Nuit et Journée internationales des musées:** visite guidée sur l'art contemporain, visites de l'exposition temporaire et de la collection, atelier pour enfants et performance par I-Jack & Pac (vidéos, poésies, rock'n'roll, lectures et collages)
- **Semaine des musées :** une semaine d'entrée gratuites aux musées de la Ville (visites ateliers, animations diverses, concours)

Visites guidées publiques

Visites commentées des expositions temporaires par la conservatrice et conservatrice assistante:

Marc Ferroud. *Aérotectures*, Donation François Ditesheim, Alberto Magnelli. *Pionnier de l'abstraction*, A contrario. Christian Gonzenbach, 71^e Biennale d'art contemporain et Aux origines de la Biennale. *L'art contemporain au XIX^e siècle*.

Visites commentées de la collection (nouveau programme):

- **Visites-Sandwich :** une visite gratuite une fois par mois (chaque dernier mardi du mois à 12h15), une pause de midi culturelle et conviviale.
- **Goûter l'art en deux langues :** une visite ludique bilingue de la collection pour les enfants de 6-12 ans une fois par mois (chaque dernier jeudi du mois à 15h45) accompagnée par un petit goûter.
- **Voyage à travers la collection pour les adultes et Visite ludique pour les enfants (jeu de pistes, découvertes, etc.):** deux visites gratuites une fois par mois (chaque dernier dimanche du mois à 11h15).
- **L'art contemporain, 3 visites à thème :** L'importance de l'artiste dans l'art contemporain / L'utilisation des matériaux dans l'art contemporain / Quand la philosophie explique l'art contemporain.

Activités complémentaires de la conservatrice

En plus de son travail régulier de conservation, de programmation et de mise sur pied des expositions, d'animation (visites commentées, conférences), de recherche de fonds et de gestion administrative du musée, la conservatrice a consacré une part importante de son temps au projet de rapprochement du Musée des beaux-arts du Locle et du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds. Elle a également assuré l'intérim en l'absence de conservateur au Musée des beaux-arts du Locle.

Par ailleurs, elle a également participé :

- aux séances de groupements professionnels : Groupement des Musées Neuchâtelois, Association des Musées de l'Arc Jurassien, ICOM-AMS (Conseil International des Musées – Association des Musées Suisses) et Association des Musées des beaux-arts Suisses dont elle est membre du bureau, ainsi qu'aux réunions de la Fondation René Bauermeister et
- aux commissions de nomination pour les nouveaux conservateurs (Musée d'art moderne et contemporain / MAMCO, Genève ; Ville du Locle)
- en tant que co-commissaire à la préparation des expositions permanente et temporaires (« Peintures. Genèse d'une collection », « Eric Desmazières. Captures du réel », « Christian Gräser. I'm looking through you ») pour le Musée des beaux-arts du Locle en vue de sa réouverture après les travaux de rénovation.
- en tant qu'expert, à la soutenance du mémoire de maîtrise de Mme F. Barth consacré à la préparation de l'exposition de Claude Loewer (Université de Neuchâtel, Histoire de l'art)

Collaboration avec la Société des Amis du Musée des beaux-arts

Le comité de la SaMba s'est réuni à plusieurs reprises sous la présidence des co-présidents Mme Valérie Mathez et M. Angelo Melcarne.

Principales activités de la Société : Organisation et mise en place de la 71^e Biennale ; Visite-conférence au sein d'une maison de vente aux enchères ; Promenade sur le chemin des crêtes entre Tête de Ran et le Mont Racine à la rencontre du paysage qui a inspiré le tableau de Ch. L'Eplattenier "Au sommet" ; Rencontre avec Jeanne-Odet Evard au Cerneux-Péquignot dans le cadre des visites d'ateliers d'artistes ; Voyage culturel traditionnel annuel à Baden-Baden et Karlsruhe.

Prêts d'œuvres du musée

Jules Jacot-Guillarmod, *Les vaches au pâturage*, huile sur toile, 1891: du 17.02 au 18.08 au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel

Fausto Melotti, *Il riposo degli dei*, sculpture, 1977 et **Paul Klee**, *Vieillard calculant*, gravure, 1929: du 15.03 au 30.06 au Museo d'Arte de Lugano

Edouard Pignon, *Remailleuses*, huile sur toile, 1946 : du 1.06 au 13.10 au Musée d'art moderne de Collioure, France

Charles L'Eplattenier, *Coucher de soleil à Pouillerel*, huile sur toile, 1900 et *Au sommet (Mont-Racine)*, huile sur toile, 1904 / **Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier**, *Femme au voile*, huile sur toile, 1933 et *Sofa Ditisheim*, bois massif en acajou et tissu, 1915-16 : du 15.06 au 23.09 au Museum of Modern Art (MOMA) à New York, Etats-Unis

Auguste Renoir, *Les Colettes*, huile sur toile, 1908 : du 13.06 au 13.10 au Musée des beaux-arts de Marseille, France

Camille Pissarro, *Verger à Pontoise*, huile sur toile, 1877 : du 4.06 au 15.09 au Museo Bornemisza, Madrid et du 16.10.2013 au 26.01.2014 à la Fondació La Caixa à Barcelone, Espagne

Léopold Robert, *Brigand blessé*, huile sur toile, 1822 : du 28.06 au 30.09 au Palais Fesch, Musée des beaux-arts à Ajaccio, Corse

André Derain, *L'Estaque*, huile sur toile, 1906 : du 19.09.2013 au 12.01.2014 à l'Albertina Museum de Vienne, Autriche

Félix Vallotton, *Nu à l'écharpe verte*, huile sur toile, 1914 : du 30.09.2013 au 20.01.2014 au Grand Palais à Paris, France

Hans Jörg Glattfelder, *Permutation*, acrylique sur toile, 1986 : du 23.10.2013 au 2.02.2014 au Hauskonstruktiv de Zürich

Donations / Acquisitions

Mise en place d'une nouvelle charte de la politique d'acquisition et de la procédure de donation, création des documents pour la procédure d'acquisition (le *Formulaire de proposition de donation*, la *Check-list pour l'évaluation d'une œuvre*)

Dons

- **Georges Froidevaux**, *Avant la nuit*, 1953, huile sur toile : don de M. Juvet, Plan-les-Ouates
- **Eugène Jacot-Guillarmod**, *Sans titre* (paysages), non daté, aquarelles sur papier (série de 6 œuvres) et **Philippe Zysset**, *sans titre*, 1922 (?), huile sur toile : don de Mme Jeanne-Marie Boillod, Vevey
- **Jacques Mathey**, *Paysage jurassien*, huile sur toile, 1944 et **Léo Andenmatten**, *Paysage* (vignoble de Lavaux et village de Grandvaux, huile sur toile, 1937 : don d'Isabelle Grob, Chardonne et M. Max Grob, Lutry
- **George Junod**, *Sans titre (Femme sur cheval)*, Fusain, non daté : don de Jean Moser et de sa sœur Francine Rausa, La Chaux-de-Fonds
- **Charles L'Eplattenier**, *Sans titre (portrait d'homme)*, huile sur toile, 1920 / **Georges Dessouslavy**, *Sans titre (portrait d'homme)*, dessin sur papier, non daté et **Henri Robert**, *Rue de Nevers – Paris*, aquarelle sur papier, 1951 : don de Mmes Isabelle Schneidl-Giovannoni, Anita Maire-Giovannoni et M. Aldo Giovannoni.

Acquisitions

- **Aurèle Baraud**, *Nu sur un matelas*, huile sur toile, 1941 : acquis par la Société des amis des arts à la maison de vente aux enchères Dobiaschowsky à Berne.
- **Charles L'Eplattenier**, *Lyskamm et les jumeaux. Soir*, huile sur toile, 1943, acquis chez un collectionneur privé
- **Jules Courvoisier**, Série complète de 13 affiches (n° 102-107), *Souvenir de l'occupation des frontières 1914-1915*, lithographie en couleur, 1915, acquis chez un collectionneur privé.

Conservation/ Restauration /Inventaire

Mme Anouk Jaggi Gehrig, restauratrice mandaté :

- a établi des constats d'état des tableaux pour l'exposition *Alberto Magnelli. Pionnier de l'abstraction* et d'œuvres faisant partie d'un legs
- a restauré et contrôlé les différentes œuvres (du musée et en prêt) en vue de l'exposition *Aux origines de la Biennales. L'art contemporain au XIXe siècle*
- a dirigé le projet de traitement par anoxie des tableaux de la Collection Junod.

Mme Anne-Catherine Uhler-Stähli, restauratrice mandaté :

- a contrôlé et restauré des tableaux de la collection en vue de leur prêt à des musées en Europe et aux Etats-Unis
- a poursuivi la restauration des cadres de quelques tableaux de Léopold Robert
- a contrôlé tous les cadres de la collection Junod en vue d'un traitement complet à venir, suite au constat de la présence d'insectes xylophages dans un cadre de la collection
- a pratiqué une intervention d'urgence in situ sur un tableau endommagé par un acte de vandalisme.

M. Romain Jeanneret, conservateur-restaurateur mandaté, a entrepris une étude préalable concernant le traitement de conservation-restauration d'une sculpture en bronze d'Arnaldo Pomodoro en vue d'un nettoyage et conservation préventive.

M. Jonas Chapuis, technicien de collections mandaté, a réalisé les encadrements d'œuvres graphiques pour le nouvel accrochage de la salle permanente Art nouveau/ Style sapin.

Traitement d'œuvres d'Alberto Magnelli effectué au Musée d'Ixelles en Belgique.

Construction d'une caisse de transport pour une œuvre d'Alberto Magnelli.

Achat de matériel divers pour la conservation/encadrement et le rangement des œuvres dans les dépôts.

Confection d'un chariot à tableaux pour la mise en place des expositions.

Aménagement d'un studio photographique dans le dépôt des œuvres graphiques : achat de lampes, pieds, réflecteurs et panneaux

Conditionnement et déménagement des tableaux de grands formats dans le dépôt extérieur de la Ville.

Ajout de données dans le nouveau logiciel d'inventaire MuseumPlus : création d'environ 500 fiches complètes, entrées de 226 adresses, 216 auteurs/intervenants, 231 bibliographies, 705 expositions (internes et externes), 31 acquisitions/prêts/dépôts et modifications de plus de 2000 fiches (ajout de photographies, genres d'œuvres, biographies, corrections diverses).

Commission

La Commission du musée s'est réunie 5 fois sous la présidence de Monsieur Claude-André Moser. Elle a examiné le rapport d'activités et les comptes et remarques 2012 et entériné le budget 2013.

Elle a pris part à des discussions concernant les points suivants : Bilan des expositions 2012 et politique générale des expositions ; Programme des expositions 2013-2017, présentation et diverses discussions (annulations, propositions, etc.) ; Rapport de gestion 2012 ; Professionnalisation du musée et présentation de l'organigramme ; Mouvements au sein de la commission du musée ; Politique d'acquisitions et création de la nouvelle charte d'acquisition ; Projet de rapprochement avec le Musée des beaux-arts du Locle ; Projet de nouveau règlement des commissions des musées ; Problèmes au niveau de la conservation de la collection ; Itinérance de l'exposition *Le Corbusier et la photographie* à Bruxelles ; Budget et investissements 2013, projet de budget 2014 (fonctionnement et investissements) ; 150^{ème} anniversaire du musée.

Bibliothèque / Archives

Notices importées d'Easypump : 163 (2012) ; 132 (2013)

Notices créées : 6 (2012) ; 47 (2013)

Notices indexées : 1119 (2012) ; 114 (2013)

Notices tirées de RERO : 368 (2012) ; 848 (2013)

Total des notices : 4358 (2012) ; 5385 (2013)

Archivage photographique des expositions temporaires du MBA par le photographe Pierre Bohrer et par un civiliste.

Bâtiment/ Équipement

- Remplacements des verrières de deux grandes salles de l'extension et installation des stores électriques pour les expositions temporaires
- Dépannage et changement de l'alimentation pour les caméras de sécurité.
- Remplacement de la gâche défectueuse de la porte de l'entrée administration.
- Contrôle général des extincteurs.
- Remplacement des verres brisés dans la toiture dû à la dilatation de la structure métallique qui les supporte.
- Travaux de débouchage des WC du rez inférieur pour handicapés.
- Achat d'ampoules diverses.

Personnel

Contrats à durée déterminée

Sept civilistes ont effectué leur service comme assistants à la gestion de la collection et à la médiation culturelle (janvier – décembre)

Commissaires indépendants et collaborateurs bénévoles

Monsieur Daniel Abadie : commissaire de l'exposition *Alberto Magnelli. Pionnier de l'abstraction*

Monsieur Gabriel Umstätter : commissaire de l'exposition *Cendrars au cœur des arts* (2014)

Madame Loyse Renaud Hunziker, chargée d'inventaire des œuvres en dépôts extérieurs (récolement)

Formation du personnel

Cours de muséologie de l'ICOM (2013-2014) et formation *Le droit et les musées* au Centre du droit de l'art à Genève : collaboratrice administrative.

Formation *Sale Museum Expression* : conservatrice assistante.

Cours de l'ICOM, *Les adolescents au musée* : surveillante-guide.

Cours de l'ICOM, *Accueil du public* : réceptionniste.

Cours de l'utilisation de défibrillateurs : personnel de réception et surveillance.

Formation *Exercices en cas de sauvetage et sinistres* : conservatrice et technicien du musée.

Formation *Sécurité incendie et feu* : réceptionnistes, surveillants, conservatrice.

Cours de perfectionnement /base de muséologie : conservatrice

Cours *Gestion de changement* : conservatrice

Cours annuel (bilan de l'année, information sur la programmation, visite du chantier du Musée des beaux-arts du Locle, discussion, échanges) : tout le personnel

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2013 en bref

En ce qui concerne la rénovation du Musée d'histoire, voici les éléments principaux réalisés cette année :

- la transformation architecturale arrive à son terme. Les derniers travaux seront achevés au début de 2014 permettant à l'administration de s'installer dans ses nouveaux locaux en février.
- le programme muséographique a été établi et suivi du lancement d'un appel d'offres pour le mobilier d'exposition. Le mandat des productions des audiovisuelles a été attribué.
- Grâce l'action efficace de sa mandataire et à l'appui du comité de parrainage, la Société des amis du Musée d'histoire (SAMH) a réuni en un an le montant de CHF 500'000.- de fonds privés nécessaire au financement de la muséographie.

Le manque de ressources humaines affectées à la muséographie et aux activités scientifiques a pu être comblé de manière provisoire en réaffectant à ces missions des ressources budgétaires provenant principalement des archives communales dont les activités ont été suspendues jusqu'à la fin de la rénovation du musée, en automne 2014. A la demande du Conseil communal, une réflexion sur les ressources humaines et financières nécessaires à l'activité du MH pour la période 2015-2018 sera conduite. Elle devrait trouver ses premiers effets dans le budget 2015.

Même s'il est fermé, le MH a le souci de ne pas perdre le contact avec le public. Il a prêté des objets pour des expositions temporaires réalisées par d'autres institutions, participé à la Semaine des musées en organisant des visites du chantier.

Ce souci de maintenir, voire de renforcer les liens avec les habitants de la ville donnera lieu à une campagne de communication et à une exposition de réouverture participative qui seront toutes deux présentées début 2014.

Commission

En début d'année, la commission s'est constituée ainsi :

- président : M. David Jucker
- vice-présidente : Mme Sylvie Pipoz
- secrétaire : M. Christophe Stawarz
- membres : Mmes Ariane Maradan et Pierrette Ummel, M. Rudolf Schlaepfer
- délégué à la commission de construction : M. David Jucker.

Suite à une démission et au décès de Mme Ummel, deux postes sont vacants. Ils seront repourvus en 2014.

La commission a tenu deux séances, les 13 février et 2 octobre. Elle a traité des objets statutaires et a été tenue informée de l'avancement de la rénovation. En matière budgétaire, la commission juge les ressources humaines affectées à l'inventaire insuffisantes. Cela malgré un effort sensible fait par la Ville pour permettre un fonctionnement optimal du musée à sa réouverture en termes d'horaire (identique à celui du MIH et du MBA), d'accueil et de surveillance. La commission a adressé une lettre au Conseil communal dans ce sens. La situation sera réexaminée pour les budgets 2015-2018.

Personnel

Pour 2013, le tableau du personnel se présente ainsi :

- conservatrice : 80 % (50 % MH, 10 % archives, 20 % financé par une réaffectation du budget des archives)
- collaboratrice administrative : 20 % CDD jusqu'au 31 décembre 2014 (+ 50 % au MHNC)
- technicien de musée : 20 % (+ 50 % au MBA) CDI
- technicienne de musée : 60 % CDD jusqu'au 31 décembre 2014. La titulaire de cette fonction a terminé son engagement à fin avril. Une nouvelle collaboratrice a été engagée dès le 1^{er} juin aux mêmes conditions.
- collaboratrice scientifique : 40 % CDI
- collaborateur scientifique (doctorant en histoire, déjà engagé les années précédentes) : 40 % durant deux mois financé par un crédit spécial affecté à l'inventaire avec Museum Plus
- heures de vacataires attribuées à des tâches d'inventaire et de photographie des collections sur toute l'année et réparties à temps partiel (taux d'activité variant de 20 à 75 %) entre trois collaborateurs/trices.

Afin de respecter le calendrier de la mise en place de la muséographie, le Musée a attribué trois mandats :

- un mandat de recherche iconographique (4 mois à 100%)
- un mandat de rédaction des textes de l'exposition permanente (10 % sur l'année avec un prolongement partiel en 2014)
- un mandat portant sur la communication en vue de la réouverture du musée et l'élaboration de l'exposition participative de réouverture (50 % sur trois mois avec un prolongement partiel en 2014).

Les séances du personnel du MH ont eu lieu une fois par mois environ. Elles sont devenues nécessaires pour la coordination et le maintien d'une cohérence entre les membres de l'équipe, ces derniers travaillant à des endroits différents (dépôts, administration, MBA pour la bibliothécaire).

Au fur et à mesure de l'avancement du chantier, le régisseur des musées est de plus en plus sollicité pour des avis ou des conseils en qualité de futur utilisateur (plan de fermeture, agencement du bureau d'accueil de la réception, sondes climatiques, chauffage/ventilation, alarmes). Il est rassurant de bénéficier d'une équipe de régie professionnelle et polyvalente pour assurer la prise en main et la maintenance du bâtiment à l'issue de la rénovation.

Service civil

Nous avons accueilli cinq personnes en affectation au service civil. Pour ne pas risquer de surcharger l'équipe du MH par leur encadrement, nous donnons la priorité à des candidats qui nous offrent des compétences utiles, qui peuvent rester durant une période supérieure à un mois ou, si ce n'est pas possible, reviennent au musée après une ou plusieurs affectations. Voici quelques exemples des travaux réalisés cette année :

- suite de la prise en charge des documents historiques de la bibliothèque du musée : cotation, conditionnement
- scannage de cartes postales, de gravures, dessins et photographies de grand format, de fiches de l'ancien inventaire (collection d'estampes)
- création de vignettes à partir de la sélection des images destinée à chacune des salles de la nouvelle muséographie
- inventaire sommaire des objets conservés dans les bureaux avant leur transfert dans les dépôts
- proposition de mise en page en vue de l'édition du rapport d'activité du MH
- conseil et suggestions de mise à jour du contenu des pages du MH sur le site internet de la Ville.

Du temps et une énergie non négligeable ont été consacrés à gérer, planifier et rédiger des rapports pour parer au manque de ressources humaines affectées à la prise en charge de l'inventaire, au travail administratif et à la réflexion sur la nouvelle muséographie.

Il faut souligner combien l'équipe du MH, dans un contexte de travail stressant et complexe, a su faire preuve d'ingéniosité, de créativité, de patience, de professionnalisme et de bonne humeur.

Formation du personnel

- Cours d'intervention en cas de catastrophe HE-Arc conservation restauration et techniciens de musée du MH, 2,5 jours, La Chaux-de-Fonds: conservatrice, collaboratrice scientifique en CDI, une collaboratrice de la régie engagée ensuite comme technicienne de musée au MH
- « Le droit et les musées », cours AMS/ICOM-Suisse avec le Centre universitaire du droit de l'art de Genève, 1 jour au Musée d'art et d'histoire de Genève : collaboratrice scientifique en CDI (participation à titre privé)
- « Cours de base en muséologie », cours ICOM-Suisse, 17 jours dans différents musées en Suisse romande : collaboratrice scientifique en CDI
- Utilisation d'un défibrillateur, cours donné par M. Laurent Stofer, SIS, 2 heures : conservatrice
- « Promouvoir une institution culturelle. Marketing, relations publiques et sponsoring », Université de Neuchâtel, 8 jours à l'Université de Neuchâtel : collaboratrice administrative (également employée au MHNC)
- Participation à la journée professionnelle en parallèle au congrès annuel de l'AMS/ICOM-Suisse « Qui paie commande ? Le partenariat public-privé dans les musées », Genève, 1 jour, Musée d'art et d'histoire de Genève : collaboratrice scientifique en CDI
- Mise à jour des connaissances de samaritan en entreprise, 23 septembre, collaboratrice administrative MH-MHNC.

Dépôts

La rénovation du musée a eu pour conséquence une séparation entre le lieu d'exposition et le lieu d'entreposage et d'inventorisation des objets. Ce changement oblige à repenser l'organisation de la prise en charge des objets.

Dans les deux dépôts :

- Le travail de rangement général et de mise en dépôt définitive part maintenant sur de bonnes bases, mais va encore demander beaucoup de temps. Il occasionne une lourde charge de travail (temps et main d'œuvre).
- Redistribution du mobilier et des cartons d'objets entre les deux dépôts.
- Rangement des espaces: mise en place d'un protocole de contrôle et traitement des objets avant stockage définitif : contrôle visuel, aspiration méthodique, élimination des plastifications et cartonnage de transport, mise en dépôt adéquate.
- Commande du matériel nécessaire au travail dans les deux dépôts (détermination des besoins, demande de budget spécial, validation, commande, réception des commandes, dispatching entre les deux locaux, rangement pratique).

Dans le dépôt 1:

- Rapatriement du tour de porte en pierre stocké jusqu'alors à la ferme Droz-dit-Busset dans laquelle il ne sera pas remonté (préparation de la place de stockage, contrôle du transport et de la réception, transfert des pierres sur des palettes propres, nettoyage de la surface des pierres).

Dans le dépôt 2:

- Amélioration de la gestion climatique.
- Participation à la mise en place du plan de fonctionnement du dépôt et finalisation de celui-ci.
- Début de l'enregistrement des armes du MH dans MuseumPlus (constat d'état des objets) et premières mises en dépôt définitives.

Commission de construction pour la rénovation du Musée d'histoire

La commission a tenu 9 séances durant l'année, consacrées au suivi des travaux d'architecture et à l'élaboration du programme muséographique. Outre les décisions de caractère technique ou financier, elle a validé des choix esthétiques (couleurs des salles d'exposition et restitution des décors de faux bois et de faux marbre).

En ce qui concerne les éléments d'architecture rurale qui ont été démontés au début du chantier de rénovation, ils devraient trouver place à la ferme Droz-dit-Busset, maintenant propriété de l'ASPAM et en cours de restauration.

Dans le souci de permettre au public de s'informer sur l'avancement de la rénovation, le musée a ouvert ses portes en avril pour les membres de la sous-commission financière du dicastère et le mercredi 3 juillet dans le cadre de la Fête des musées, tout d'abord à l'intention des membres du Conseil général et de la commission culturelle puis au public intéressé. Un peu moins d'une centaine de personnes sont venues découvrir les transformations en cours. Nous avons également accueilli deux responsables du Musée régional du Val-de-Travers dont le bâtiment va prochainement entrer en rénovation.

Le chantier a également fait l'objet d'une présentation sur RTN le 9 juillet.

Les travaux d'architecture prendront fin début 2014 et, après nettoyage des locaux, l'administration s'installera dans les deux bureaux situés au premier étage à partir de février.

La commission avait décidé de communiquer deux fois par an. Le rythme de progression des travaux a conduit à décaler les dates afin de proposer des contenus substantiels. Une communication assez étoffée, concernant aussi bien le musée que la Société des amis, se déroulera début 2014.

Bibliothèque du musée

Comme l'année dernière, la bibliothécaire (poste à 25 % rattaché à la Bibliothèque de la Ville) a concentré son travail sur le catalogage des documents historiques dans RERO.

Elle a été associée aux travaux du groupe de réflexion sur les bibliothèques des musées. Ce groupe a pris l'option de réunir, à l'horizon 2014-2015 les bibliothèques du MIH et du MH dans l'extension septentrionale de la Loge L'Amitié, qui est louée par la Ville. Cette réunion de deux bibliothèques complémentaires permettra de diminuer le volume des collections par la numérisation de revues horlogères, la suppression des doublets sans valeur historique ou éditoriale et une meilleure coordination des acquisitions entre les bibliothèques des musées et la Bibliothèque de la Ville. Les ouvrages feront l'objet d'une nouvelle cotation en CDU (classification décimale universelle) pour faciliter la recherche et la collaboration avec la Bibliothèque de la Ville.

Les locaux seront réaménagés pour améliorer notamment les conditions climatiques et l'accès. Une utilisation plus rationnelle de l'espace grâce à l'installation de Compactus permettra d'aménager un espace de consultation. L'aménagement de cette bibliothèque commune doit être achevé en septembre 2014 afin de permettre la mise en activité de la convention liant le MIH et l'Université. Pour plus d'informations sur ce sujet, voir le rapport de l'administrateur du dicastère.

Equipement informatique et gestion des collections

Préparation du déménagement : la prise en charge de certaines collections se faisait encore dans les bureaux, comme cela ne sera plus le cas à l'avenir, tout est à repenser.

Gestion et suivi d'objets liés à la collection du MH mais conservé hors des murs des dépôts, notamment d'objet immobilier devenus mobilier suite à la rénovation du bâtiment.

Travail sur la nouvelle muséographie : recherche scientifique et gestion administrative des objets hors MH pour la nouvelle exposition et réalisation des textes d'exposition (cette dernière en collaboration avec un rédacteur externe). Travail encore en cours et qui se poursuivra sur 2014. Cela permet de nombreuses collaborations avec différentes institutions culturelles et des privés tant à La Chaux-de-Fonds que dans la région.

Collaboration avec la SHAN pour le site internet « Images du patrimoine » : permet la mise en valeur d'objets de la collection avec objets du MH dorénavant consultables en ligne.

Museum Plus : statistiques, protocoles et généralités

- 160 fiches minimales : suivant le protocole d'inventaire mis en place l'année précédente.
- 242 fiches sommaires : fiches extrêmement réduites, rédigées pour satisfaire les contraintes du dépôt 2 (pour des questions de conservation, les collections doivent être réparties par matières constitutives), mais insuffisantes en matière d'inventaire minimal ; tout devra être repris et complété pour arriver au niveau de la fiche déjà minimale du protocole d'inventaire.

La validation des fiches sommaires a été laissée en suspens par manque de temps à consacrer à cette tâche.

Parmi les photographies prises pour l'inventaire, la photographe en a réalisé environ 1000 de documents encadrés, de tableaux et de gravures qui ne sont pour le moment pas encore dans MuseumPlus.

Le protocole d'inventaire mis en place l'année passée a été appliqué pour les 160 fiches minimales. Il a également été amélioré par de menues modifications et par l'ajout d'un protocole relatif à l'iconographie. Ce protocole supplémentaire devra encore être dûment testé.

L'outil de gestion professionnel et performant pour la prise en charge de notre inventaire Museum Plus nous a confrontés à quelques complications lors de l'utilisation dans sa version portable. Les problèmes de cette version ne sont, pour l'heure, pas encore résolus. Remarquons que, pour le moment, le MH est le seul à utiliser cet outil spécifique et s'est chargé des adaptations nécessaires en collaboration avec le SIEN et le fournisseur.

La migration informatique opérée par l'ensemble de l'administration communale vers Windows 7 et Office 2010, qui s'est déroulée cet automne, a nécessité une petite adaptation de MuseumPlus. Elle a été réalisée par le fournisseur du logiciel.

En-dehors de l'insertion des objets de manière définitive dans Museum Plus, il restait encore de nombreux objets non pris en charge par le récolement du déménagement qui avaient été déménagés dans les locaux administratifs. Cette lacune est dorénavant comblée par la constitution de 1000 fiches de récolement supplémentaires – fiches réalisées par les civilistes, comme durant la préparation du déménagement, mais cette fois sur deux ans, en 2012-2013.

Collaboration avec Mus-e : thésaurus

Le MH a poursuivi sa participation à la constitution du thésaurus élaboré par les musées d'histoire régionale disposant du logiciel Mus-e. L'objectif de cette collaboration était d'avoir accès à une base de données qui a fait ses preuves auprès d'autres utilisateurs régionaux afin de gagner du temps et de pouvoir collaborer plus facilement avec ces institutions en possession de collections similaires au MH. Cette collaboration nécessite cependant une contrepartie à laquelle le MH devra penser, dans le sens de partage des données d'inventaire en donnant accès à un certain nombre d'informations de nos fiches. Cela permettra à nos interlocuteurs, mais également au MH, de faciliter et d'améliorer la recherche scientifique et documentaire pour la nouvelle exposition permanente en préparation, les acquisitions et les expositions temporaires.

Contrats types

La formalisation des procédures et des documents types liée aux modes d'acquisition des collections a été poursuivie : dons, dépôts, prêts pour exposition, transit entre le MH et divers intervenants extérieurs comme les restaurateurs, encadreur, etc. Elle n'est pas terminée et se poursuivra l'année suivante, notamment avec l'appui du Service juridique.

Muséographie

La conservatrice et les collaborateurs scientifiques chargés de l'inventaire, y compris iconographique, ont poursuivi l'élaboration du contenu des salles de l'exposition permanente. La trame générale ayant déjà été élaborée, ils ont mieux défini les contenus en fonction de l'histoire de la ville, des enjeux historiographiques et des objets de la collection. Il parfoi fallu réadapter les contenus en fonction du mobilier, des objets disponibles et du propos à développer.

Parallèlement au développement des contenus de salles, des recherches ont été menées dans des musées et des institutions de la ville et de la région, dans le but de compléter les objets qui seront exposés.

Le délai que l'entreprise mandatée a imparti pour la livraison définitive des contenus a pu être respecté. Ainsi, les propos et les objets à exposer dans les salles du sous-sol, du rez-de-chaussée et du premier étage ont été validés.

Les collaborateurs scientifiques ont par ailleurs émis la proposition de développer des contenus supplémentaires dans les salles avec un caractère particulièrement historique. Cet élément n'ayant initialement pas été prévu au budget, la mise en place de bornes interactives "Pour en savoir plus" reste donc pour l'instant en suspens mais certains contenus ont déjà été ébauchés.

Entretien des collections

Cette année, l'accent a été mis sur le traitement des objets qui prendront place dans la nouvelle muséographie et sur les groupes de soldats et de figurines d'Indiens en plomb qui nécessitent une prise en charge délicate pour stopper la désagrégation du plomb qui devient pulvérulent.

Deux lustres, l'un avec des pendeloques de verre et l'autre en laiton, ont été préparés par la technicienne et par le régisseur en vue de leur retour au musée: ils ont été nettoyés, le système électrique de l'un a été remplacé. Pour permettre leur transport sans risque, une armature en bois a été commandée dans laquelle ils ont été fixés. Ils sont maintenant prêts pour leur transport qui se déroulera lorsque la rénovation architecturale sera achevée et le bâtiment nettoyé.

La maquette du parc des musées réalisée lors de la construction du MIH (vers 1972-74) a été récupérée non restaurée. Son traitement sera envisagé en interne pour lui permettre de garder ses caractéristiques.

Parmi les éléments restaurés citons : un jeu de dominos, un miroir baroque avec un cadre en plâtre polychrome, une lampe à pétrole, une poupée en bois et en tissu. Les travaux consistaient le plus souvent en nettoyage, consolidation, dissimulation des anciennes traces de fractures, stabilisation/remplacement de coutures.

Soulignons que le transfert des collections de petit et moyen format vers le dépôt qui a été spécifiquement aménagé pour elles et leur rangement dans ces locaux ont occupé la majeure partie du temps des techniciens de musée. Cela les a obligés à diminuer leurs interventions de conservation- restauration sur les objets pour se concentrer sur les rubriques de l'inventaire dont ils ont la responsabilité : la localisation et les constats d'état.

Expositions temporaires

L'exposition *La Chaux-de-Fonds et Le Locle vus par un graveur sans-culotte : Henri Courvoisier-Voisin (1757-1830)*, s'est déroulée aux Moulins souterrains du Col-des-Roches du 17 février au 16 mars 2013. Elle est le résultat d'une collaboration entre le MH et les Moulins. Cette exposition était la première consacrée à ce graveur. Elle a permis de mettre en valeur les fonds d'estampes des deux musées organisateurs et était complétée par des prêts en provenance de la Ville de Bienne, ville dans laquelle Courvoisier-Voisin est décédé.

Un numéro de la Nouvelle Revue Neuchâteloise richement illustré faisait office de catalogue.

Société des amis du Musée d'histoire (SAMH)

La SAMH se fait un point d'honneur de maintenir des animations variées destinées à ses quelque 300 membres et ouvertes au public dans le cas des conférences. Ses activités ont été les suivantes :

- lundi 4 mars : visite de la synagogue par M. Bertrand Leitenberg, président de la Communauté israélite, et conférence de Mme Sarah Blum, *La Communauté israélite de La Chaux-de-Fonds 1933-1945*
- Lundi 22 avril : Mme Jacqueline Rossier, *Sauvegarde et mise en valeur d'un patrimoine en péril : les Archives de la vie ordinaire*
- Lundi 27 mai, assemblée générale et présentation du projet muséographique par M. Michel Etter, directeur de Museum Développement
- Samedi 24 août : visites à Saint-Imier sous la conduite de leurs responsables respectifs : Mémoires d'Ici (centre de documentation régionale) et Musée de Saint-Imier
- Lundi 23 septembre : M. Francis Kaufmann autour de son ouvrage *La fourche et la plume : mémoires d'un Montagnon neuchâtelois*
- Mercredi 31 octobre : les membres de la SAMH étaient invités à la conférence de M. Jean-Pierre Jelmini, *L'affaire de Neuchâtel (1856) un branle-bas de combat européen*, organisée par le Musée de La Sagne.
- Lundi 2 décembre : conférence de M. Laurent Huguenin, conservateur du Musée de La Sagne, *L'internement en Suisse de l'armée du général Bourbaki (1871)*.

Afin d'améliorer l'information destinée à ses membres, la SAMH a édité une première newsletter. Ce support de communication sera appelé à se développer et à toucher un public plus large dans la perspective de la réouverture du musée. Rappelons qu'une page Facebook, gérée par la SAMH, renseigne le public sur l'avancement des travaux.

Recherche de fonds

Désireuse d'entreprendre une action populaire qui permette de récolter des fonds pour la rénovation muséographique, la SAMH a réédité quatre séries de cinq cartes postales anciennes choisies parmi les collections du musée. Ces cartes ont été vendues au marché et dans divers commerces de la ville. Si le bénéfice a été modeste, cette réédition a permis de rappeler les buts de la SAMH et son engagement en faveur du musée.

La personne mandatée par la SAMH, le groupe de pilotage et le comité de parrainage de la recherche de fonds ont poursuivi leurs activités durant toute l'année. Leurs démarches ont été fructueuses puisqu'en décembre le montant de CHF 500'000.-, qui était l'objectif assigné par l'autorité communale, a été atteint. Le Musée d'histoire est à la fois heureux et soulagé de cette situation, car il n'était pas aisé de récolter une telle somme, notamment en raison de la modeste renommée de l'institution.

Le Musée remercie chaleureusement celles et ceux qui se sont engagés dans la recherche de fonds conduite par sa Société des amis. Il exprime d'ores et déjà sa profonde reconnaissance à toutes les personnes, entreprises et institutions qui ont soutenu le projet de rénovation muséographique par leurs dons.

Animations et visites guidées

Outre les visites de chantier mentionnées plus haut, un atelier pour les enfants a été organisé par le MH dans le cadre de l'exposition consacrée à Henri Courvoisier-Voisin aux Moulins souterrains du Col-des-Roches. La conservatrice a également fait une visite commentée de cette exposition, le dimanche 21 avril.

Relations avec les écoles

Le musée n'a entretenu aucun lien avec les écoles ni dans le bâtiment en rénovation, ni dans ses locaux administratifs. Il va cependant reprendre ces liens déjà avant la réouverture pour les Journées des Ecoles au Musée, en avril 2014. Une fois rouvert, il participera au programme Ecole-Musée en offrant des activités aux trois niveaux de la scolarité.

Promotion et communication

Vu la charge de travail de l'équipe du MH, les activités de communication ont été très limitées. Elles prendront plus d'ampleur dès le début de 2014 afin de renseigner et d'associer les Chaux-de-Fonnières à la réouverture de leur musée. Cela passera par la remise à jour des pages consacrées au MH sur le site Internet de la commune, par un appel à participer à l'exposition temporaire de réouverture "D'une histoire à l'autre" et par douze levers de voile sur la collection permanente. Chaque mois, une nouvelle affiche sera placée dans un endroit du centre-ville en lien avec la thématique de l'une des douze nouvelles salles du musée.

Prêts pour exposition

- Moulins souterrain du Col-des-Roches, Le Locle, *La Chaux-de-Fonds et Le Locle vus par un graveur sans-culotte : Henri Courvoisier-Voisin (1757-1830)*, 17 février – 16 juin 2013 : 14 gravures Courvoisier-Voisin, 1 règlement de la société patriotique
- Moulins souterrains du Col-des-Roches, Le Locle, *Feu et flammes sur nos villages*, 17 novembre 2013 – 18 mai 2014 : 20 objets liés à l'incendie (1 brochure contenant des règlements de police, 1 maquette d'échelle de pompiers, 1 pompe à incendie, 3 casques de pompier, 1 casque d'électricien, 1 vareuse de pompier, 1 lanterne, 1 lanterne de point de ralliement, 8 extincteur, 1 seau-pompe, 1 sirène portable) [en sachant que la pompe à incendie appartient au musée de La Sagne, et que la brochure au MH, alors que tout le reste appartient au bataillon des sapeurs-pompiers]
- Musée régional de la Sagne, La Sagne, *Ce qu'on était bien quand on était prussien*, 4 mai 2013 – 5 janvier 2014 : 1 sabre d'honneur offert au commandant Girard par les officiers de La Chaux-de-Fonds
- Bibliothèque de la Ville du Locle, *Fonds Borel – De Rougemont, hommage à un couple passionné de généalogie*, 2 mai – 6 mai 2013 : 1 brochure discours de Manuel Jeanneret

Dons, achats et prêts de longue durée

Achats

- Une dizaine de cartes postales concernant la ville et la région
- Une louche en argent ayant probablement appartenu au maire républicain Louis Théophile Sandoz (milieu du 19^{ème} siècle)

Dons

Nous avons reçu en don des personnes ci-dessous les objets et documents suivants :

- Donateurs :
 - Messieurs Jacques et Hubert Froidevaux, La Chaux-de-Fonds
 - Monsieur Blaise Perrenoud, La Chaux-de-Fonds
 - Madame Astrid Perret, La Chaux-de-Fonds
 - Madame Ruth-Hélène Gilgen, La Chaux-de-Fonds
 - Madame Madeleine Huguenin, Le Locle
 - Ancienne paroisse des Eplatures
- Objets et documents :
 - Une médaille du centenaire de la confédération suisse de 1948, 1 insigne du 1^{er} août 1941, 1 thermomètre Grands Magasins Au Printemps, 2 couverts syndicaux FOMH dans leur écrin d'origine, 1 paire de jumelles de théâtre dans leur pochette originale
 - Un agrandissement d'une carte postale intitulée "Chambrelieu, 5 minutes d'arrêt"
 - Une photographie d'un atelier de la fabrique Zenith
 - Douze cartes postales Plonk et Replonk et une brochure de timbres français Plonk et Replonk
 - Livre anniversaire du 75^{ème} anniversaire de l'Imprimerie Haefeli
 - Psautiers, recueils de textes et de chants liturgiques

Prêts

Prêt à long terme de trois channes en étain provenant de l'ancienne paroisse des Eplatures, appartenant à l'EREN et figurant dans l'inventaire des objets liturgiques de l'Office de la protection des monuments et des sites.

La bibliothèque du musée acquiert des ouvrages et, par abonnement, diverses revues spécialisées concernant nos divers secteurs de collection et le contenu de la muséographie en préparation. Elle reçoit également des ouvrages à titre de justificatifs pour la fourniture d'images ou d'échange de publications.

Le musée remercie chaleureusement toutes ces personnes de leur contribution à l'enrichissement de nos collections.

ARCHIVES COMMUNALES

Personnel

Collaboratrices :

- archiviste communale à 10 % (taux d'activité affecté à la rénovation du Musée d'histoire)
- collaboratrice administrative à 60 % depuis le 1^{er} juin 2013. La personne en fonction avant cette date était employée à 50 %. Elle a quitté son poste fin mars.

En raison de la suspension des activités des archives, il n'a pas été possible d'y accueillir des civilistes. Ceux-ci ont travaillé à 100 % au Musée d'histoire.

Dépôts

Dans l'attente de la réunion des bibliothèques du MIH et du MH dans les locaux de l'annexe nord de la Loge maçonnique, les deux dépôts situés au sous-sol de l'hôtel de ville restent utilisés par la bibliothèque du MH. Ce n'est qu'au terme du processus d'unification qu'il sera possible de savoir dans quelle mesure ces locaux pourront être libérés.

Fonds, activités diverses et recherches

Un fonds d'archives du Service de l'action sociale a été sommairement inventorié afin de déterminer s'il est du ressort des archives cantonales ou des archives communales pour sa conservation. Le dossier est en cours. Un fonds de plans sur calques du Service technique des Infrastructures et Energies a été sauvegardé dans son meuble de rangement.

Faute de place disponible dans le dépôt centralisé, un fonds d'archives de la chancellerie est resté dans les locaux du service.

L'archiviste a participé à la mise en place d'une étude sur la numérisation des plans de la Police du feu et des constructions. La réflexion porte à la fois sur la faisabilité technique et financière. Ce mandat serait attribué à une entreprise externe disposant d'une grande expérience de ce genre de travaux.

Bien que les archives aient suspendu leur activité, quelques personnes ont pu accéder aux fonds dans la mesure où ceux-ci n'étaient disponibles qu'à cet endroit. Il s'agit de deux étudiantes qui préparent leur mémoire de Master et d'un chercheur.

Avenir des archives communales

La situation actuelle des archives communales est tout à fait insatisfaisante. L'entrée en vigueur du règlement d'application de la nouvelle loi cantonale sur l'archivage, intervenue cet été, augmente les obligations faites aux communes en matière de gestion de leurs archives. Obligations que des communes plus petites que La Chaux-de-Fonds remplissent déjà depuis plusieurs années.

Il est indispensable de faire un tour d'horizon complet de la situation des archives communales à la lumière de ces nouvelles obligations légales. Le budget 2014 des archives comporte un mandat d'étude (6 mois à 100 %) qui serait confié à une personne titulaire d'un diplôme post-grade en archivistique, appuyée par un collaborateur scientifique (6 mois à 50 %). Le but de cette étude est d'élaborer un rapport sur le futur des archives au point de vue des ressources humaines et financières, de la réglementation à mettre en place au niveau communal, des dépôts, du logiciel d'inventaire, de la politique d'évaluation et de tri, de l'archivage électronique.

SERVICE DES SPORTS

Préambule

Depuis plus de 5 ans le Service a beaucoup évolué, tant du point de vue de son organisation que du point de vue des services qu'il rend à la collectivité. Les efforts consentis par la direction, le personnel et la Ville portent leurs fruits et permettent maintenant au service de travailler dans des conditions normales.

Le Service des sports est aujourd'hui un acteur important et incontournable pour le sport comme vecteur d'intégration sociale, d'encadrement de la jeunesse, de promotion de la santé et d'image positive de la Ville au travers de l'organisation de manifestations d'envergure. La collaboration avec les clubs s'est intensifiée et la remise à niveau des infrastructures est en bonne voie, même si dans ce domaine, le retard accumulé est difficile à rattraper.

Les efforts actuels se concentrent dans le domaine de la promotion du sport avec l'extension du programme Midi Tonus qui a fêté ses 10 ans d'existence en 2013.

La remise à niveau des infrastructures occupe également une grande place dans l'activité du service et les efforts principaux se sont concentrés cette année sur la réfection complète du Pavillon des sports et sur l'élaboration du projet de nouvelle piscine aux Mélèzes. Les travaux préparatoires de ce très grand projet se concrétiseront en 2014 par une demande de crédit d'étude finale. Le travail préparatoire effectué cette année a permis d'en dessiner les contours avec précision et la population a répondu massivement à un sondage sur la question. Une chose est certaine, ce nouveau centre aquatique est attendu avec impatience.

Commission des sports

La Commission des sports s'est réunie à 4 reprises durant cette année. Les principaux objets traités ont été :

- Comptes et rapport de gestion 2012
- Suivi des travaux d'importance : Sécurité de la patinoire, réhabilitation du Pavillon des sports et le projet de nouveau centre aquatique de la ville de la Chaux-de-Fonds
- Consultation de la nouvelle loi sur le sport
- Budget de fonctionnement et d'investissement 2014

Patinoire des Mélèzes

Ouverture de la patinoire couverte : lundi 23 juillet 2012 au samedi 27 avril 2013.

Ouverture de la patinoire couverte pour le public du lundi 3 octobre 2012 au dimanche 7 avril 2013.

Pour la piste extérieure, du lundi 3 octobre 2012 au dimanche 3 mars 2013.

Statistiques de fréquentation : belle embellie concernant le public (effet des nouveaux patins de location). Concernant les écoles, **attention au chiffre de 4037 entrées**, il s'agit de la première année où seules les entrées par le contrôle d'accès (tourniquet) sont comptabilisées. Sachant que malheureusement tous les enseignants ne jouent pas le jeu et passent hors contrôle d'accès, le chiffre scolaire est en dessous de la réalité.

Saison	Public	Écoles	Total
2002/2003	10667	10517	21184
2003/2004	11342	11520	22862
2004/2005	10579	10075	20654
2005/2006	9351	10575	19926
2006/2007	9586	10191	19777
2007/2008	8581	12425	21006
2008/2009	9306	14792	24098
2009/2010	8581	10109	18690
2010/2011	9553	8883	18436
2011/2012	9102	9505	18607
2012/2013	13101	4037	17138
Moyenne	9977	10239	20216

Les travaux engagés suite au crédit d'investissement octroyé concernant la sécurité sont terminés. Les derniers travaux concernaient les voies de dégagement. Même si cette infrastructure est vieillissante, le budget actuel de fonctionnement permet d'effectuer des travaux de plus grandes importances (peinture, aménagements divers. etc.).

Il serait nécessaire de voir à plus longue échéance pour imaginer une évolution de cette patinoire par un projet de rénovation et/ou de nouvelle infrastructure. Un projet de cette ampleur nécessite plusieurs années pour se mettre en place. De ce fait, la réflexion devra être entreprise prochainement sur l'avenir de ces deux pistes de glace.

Comme l'année dernière, la Fête de la glace était jumelée avec une journée dédiée à la promotion du hockey sur glace (Swiss Hockey Days). Ce jumelage a de nouveau provoqué une affluence sans commune mesure avec les années précédentes. Cela a permis de marier des activités diverses sur glace et de pouvoir offrir des plages libres pour la population. L'engagement des divers acteurs de cette manifestation est à souligner (Club des patineurs, mouvement junior du HCC, Service de la jeunesse, Famille Fischer du restaurant et personnel du Service des sports).

De nouveaux patins de location sont à disposition et les visiteurs bénéficient maintenant d'un produit qui permet d'avoir du plaisir sur la glace. Cette acquisition est très appréciée des usagers.

Comme mentionné plus haut, l'année 2013 a vu l'achèvement de plusieurs travaux. Ci-dessous la liste non exhaustive des travaux qui ont été entrepris dans le cadre du crédit alloué et du budget de fonctionnement.

- Mise à disposition du bureau pour les responsables techniques
- Peinture des couloirs et d'un vestiaire
- Achats de nouveaux patins pour 16'000.-
- Mise en conformité des voies d'évacuation
- Nouveaux locaux de rangement
- Nouvelles barrières dans le secteur visiteurs

La première équipe de hockey de la ville (HCC) n'a pas eu le succès habituel, avec une élimination sans gloire en quart de finale des Play-Off. Néanmoins, cela reste une image positive pour la ville de la Chaux-de-Fonds. La formation des juniors élites s'est maintenu et reste dans la plus haute catégorie du pays, ce qui est chaque année un petit exploit aux vu des possibilités du club et la région.

Le Mouvement Junior du HCC (MOJU) est à un tournant avec de grands changements dans son comité. Malheureusement cette année de transition ne se déroule pas comme prévu. Cela a des conséquences sur les résultats et sur la quantité d'enfants. Il s'agit d'y être attentif, car pour le Service des sports de la ville, les mouvements juniors sont un élément important de la vie des clubs.

Les autres clubs ou catégories (Star Chaux-de-Fonds, féminine, vétérans, corporatifs, etc.) ne sont naturellement pas oubliés et sont des utilisateurs importants.

Le Club des Patineurs, toujours aussi dynamique, est un grand utilisateur des deux pistes. Son gala de fin de saison est toujours apprécié du public et clôture la période d'ouverture de la patinoire à la fin avril.

Piscine des Mélèzes

La piscine a été ouverte du lundi 20 mai 2013 au dimanche 8 septembre 2013, soit durant 112 jours. Elle a été fermée une semaine avant le Jeûne Fédéral en raison du temps maussade. Aucune ouverture nocturne n'a pu être organisée mais des fermetures tardives (21h00) ont eu lieu plus d'une dizaine de fois lors de belles soirées. Ces ouvertures ne peuvent se faire qu'entre mi-juin et fin juillet, lorsque la luminosité est suffisante jusqu'à 21h00.

Nombre de billets vendus.

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total	29927	53010	14604	28736	29574	20253	22433	33965	27789	28408	36188	31571

Moyenne : 29705

Pour la deuxième fois et grâce au nouveau contrôle d'accès, le nombre réel de visiteurs du site a pu être comptabilisé. Les chiffres de cette année confirment le nombre de visiteurs de notre piscine, toute population confondue.

Année	Nombres de visiteurs
2012	78'143
2013	79'040

Cette année, la piscine a connu quelques journées de grandes affluences. 27 jours à plus de 1'000 personnes, 6 à plus de 2'000, et 2 à plus de 3'000 visiteurs. Plus grande affluence le 19 juin 2013 avec 3'967 visiteurs, plus faible affluence le 02 juin 2013 avec 1 seul visiteur.

Concernant la surveillance, cette dernière est toujours gérée par les agents techniques ainsi que par trois gardes-bains fixes préposés à cette activité. Ces gardes-bains sont accompagnés par des auxiliaires pour environ 1'300 heures de surveillance.

La Société suisse de sauvetage collabore également pour quelques dizaines d'heures.

Les incivilités sont toujours en nette diminution. La présence de la police de proximité, toujours accompagnée d'un agent technique du Service des sports lors de journées ciblées comme le mercredi après-midi et/ou les samedis de beau temps, est d'une grande aide.

Plusieurs activités viennent agrémenter ponctuellement cette installation comme : fitness dans et hors de l'eau, mise à disposition de livres et de journaux par la Bibliothèque de la Ville, manifestation de Triathlon, stand de sensibilisation et activités diverses.

Un événement hors du commun est venu mettre à rude épreuve le Service des sports et plus particulièrement les collaborateurs de la piscine des Mélèzes. En effet, un sauvetage in extremis s'est produit un jour du mois de juin. Heureusement tous les acteurs du processus de sauvetage (baigneurs, garde-bains, SIS, SMUR et hôpital) ont été parfaitement efficaces et ont permis de sauver de la noyade une fillette de 4 ans qui avait été laissée sans surveillance parentale.

Piscine des Arêtes

La piscine a été ouverte durant 337 jours.

Les samedis après-midis des agités ont été reconduits et rencontrent un bon succès.

Les travaux d'entretien se poursuivent et les quatre tableaux électriques de la gestion des ventilations et de la gestion de l'eau sont maintenant rénovés. Cela permet aux agents techniques une gestion bien plus efficace. Les investissements dans cette structure sont naturellement réduits au strict minimum dans l'attente du nouveau projet aquatique de la ville.

Malgré ces incertitudes, cette piscine continue de donner satisfaction à une certaine catégorie de la population.

Le décompte ci-dessous ne concerne que le nombre de billets + abonnements vendus.

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total	22647	19338	19605	19512	21532	19171	20604	18919	18073	18177

Moyenne : 19'758

Le décompte du nombre de visiteurs par les tourniquets du nouveau contrôle d'accès nous donne des chiffres beaucoup plus fiables. Les chiffres d'avant 2012 sont à prendre avec une certaine pondération puisqu'ils n'étaient pas contrôlés de manière systématique.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total	74994	77603	72759	71563	67440	56910	60086

Moyenne : 69'909

Salle d'escrime

La salle continue d'être entretenue annuellement pour un sport qui connaît à nouveau plus de succès. Le nouveau comité et l'essor d'une athlète comme Pauline Brunner y sont certainement pour beaucoup.

Quelques investissements sont à nouveau prévus pour 2014 comme le changement des luminaires de la salle et le rafraîchissement des lignes du terrain.

Bassin Numa-Droz

Statistiques

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total d'entrée	33066	32124	32878	35894	35013	35515	32960
Jours d'ouverture	208	210	210	223	232	232	212

Le bassin a été vidangé en avril et en octobre, la révision technique s'est faite en avril 2013. Cette infrastructure est tout à fait adéquate pour les écoles et certaines sociétés de notre ville. Elle mérite toute notre attention dans les années futures. La problématique des vestiaires pour garantir une certaine intimité lors des changements d'utilisateurs (adultes, scolaires) devra être résolue.

Un souci sérieux de bactéries indésirables (Légionnelle) a été rencontré. L'installation complète de Numa-Droz (halles et piscine) a dû être fermée du jeudi 28 novembre au vendredi 13 décembre 2013 pour résoudre le problème. Après une désinfection en profondeur des conduites et des boilers, l'installation est à nouveau parfaitement dans les normes.

Halles de sport

Comme toutes les années, un soin particulier est pris pour contrôler les halles de la ville et pour le renouvellement du matériel en concertation avec les responsables des différents cycles scolaires. Pour rappel, la Ville a à sa disposition 23 halles de sport en comptant 3 halles pour le Pavillon des sports : une halle triple (Pavillon), deux halles doubles (Crêtets et Volta), douze salles standards et quatre petites salles.

Suite aux différentes analyses réalisées (population, écoles, associations), le constat du manque d'une seconde salle triple est patent au vu de l'évolution de plusieurs sports qui nécessitent une surface plus grande. La construction d'une nouvelle halle triple permettant de satisfaire la demande des différents utilisateurs devra être envisagée ces prochaines années.

Pour une première année d'utilisation par le public, le mur d'escalade de la halle Volta a réalisé un chiffre d'affaire de CHF 8'195.- et le nombre de visiteurs pour 2013 est de 911 grimpeurs.

Pavillon des sports

C'est une belle réussite architecturale et la salle correspond aux besoins des utilisateurs et des agents de maintenances. Quelques problèmes de finitions et une inondation due au gel compliquent quelque peu la fin du projet et le bouclage du chantier.

Terrains de sport

Le football reste le sport le plus pratiqué en ville, tous sports confondus, et loin devant les autres sports. Le nouveau terrain synthétique du centre sportif de la Charrière, inauguré le 4 juillet 2012, permet à plusieurs équipes de la Ville d'avoir de bonnes conditions de jeu lorsque les conditions météorologiques ne sont pas optimales. Pendant la semaine, ce terrain est naturellement utilisé principalement par le club résidant qu'est le FC La Chaux-de-Fonds. Une meilleure collaboration avec les autres clubs permet de créer des synergies dans l'utilisation de tous les terrains du centre sportif de la Charrière, ceci avec la collaboration du Service des sports. Plus de 1300 heures d'utilisation ont été comptabilisées.

Malgré l'effort constant des équipes du Service des sports pour entretenir les terrains en herbe, force est de constater que tant que l'assainissement des drainages ne sera pas effectué, leur utilisation en sera fortement réduite, car ils sont fréquemment impraticables après les fortes pluies.

Trois nouveaux abris de joueurs ont été installés cette année sur le terrain du collège de la Charrière, des Arêtes et du terrain de Street Hockey au collège de Bellevue.

Les infrastructures de la Pâquerette retrouvent un peu de leur lustre d'antan avec la réfection des fenêtres, des vestiaires et douches, ainsi que de nouveaux projecteurs qui permettent que le terrain soit à nouveau dans les normes de l'ANF.

Pour les autres terrains, l'analyse continue et plusieurs installations ne sont plus conformes aux nouvelles règles en vigueur :

- Terrain B du centre sportif : les projecteurs et le drainage.
- Le drainage du terrain du centre sportif, du terrain A et du Patinage.
- Terrain des Foulets : en attente de la votation du projet en 2014 pour la mise aux normes de ce terrain.
- Terrain des Arêtes est maintenant presque entièrement dévolu à la pratique du Rugby et du Football Américain (en raison de problèmes de drainage).
- L'analyse des terrains de basket et de tennis de table extérieurs est en cours. Deux nouvelles tables ont été installées. Une au collège des Forges et une aux Crêtets. Nous déplorons le manque de respect pour les deux tables du collège de la Charrière qui sont mises à rude épreuve par des vandales.

Piste d'athlétisme - Centre sportif

Ces installations sont toujours très utilisées par les élèves des écoles durant les belles journées et par les habitants de la région. Trois soirs par semaine, elles sont dédiées à l'entraînement du SEP Olympic. Comme chaque année, le meeting international d'athlétisme Résisprint est une belle vitrine pour la Ville de la Chaux-de-Fonds.

Concernant les installations proprement dites, la Ville a fait l'acquisition de 85 nouvelles haies pour environ CHF 38'000.- Le nettoyage en profondeur de la piste a été effectué juste avant le Résisprint 2013.

Piste Vita

Le parcours Vita est toujours très fréquenté et apprécié par la population chaux-de-fonnière. L'entretien de cette piste se fait conjointement entre la Voirie et le Service des sports.

Une réflexion devra se faire sur le futur de la piste Vita suite à l'acceptation du projet H2O qui aura une incidence sur le parcours actuel.

Pistes de ski de fond

La saison 2012/2013 a été excellente. Le traçage des pistes de ski de fond a démarré le 28 novembre 2012 pour se terminer le 11 mars 2013 pour les deux sites des Foulets et des Arêtes et le 6 avril pour le site de Pouillerel.

Le Service des sports était content de pouvoir tracer avec une nouvelle machine depuis début janvier. De ce fait, une nette amélioration des pistes partant de la ville est constatée et corolairement, l'utilisation de ces deux pistes par les fondeurs et écoles est en nette augmentation.

Une réflexion est toujours en cours concernant le stockage de la traceuse et d'une éventuelle synergie avec le club de BMX.

Le problème de l'accès et du parage pour accéder au secteur de Pouillerel attend toujours une solution, car la situation actuelle est très insatisfaisante.

	Jours d'ouverture		
	Arêtes	Foulets	Pouillerel
2008/2009	80	98	118
2009/2010	49	41	87
2010/2011	24	13	74
2011/2012	72	69	95
2012/2013	55	70	122

Pistes de bicross, Skateboard et Skate-parc autres

La piste des Foulets est entretenue par le club de BMX. Comme mentionné dans la rubrique Ski de fond, une solution pour la buvette doit être trouvée. L'éclairage a été amélioré et une séparation a été faite entre la piste de Bicross et le terrain en écorce du football.

La rampe de skate de la Place des Forains est en cours de sécurisation. La mise aux normes de la barrière de sécurité se fera en 2014.

Un nouveau Bowl a été construit dans un autre local des anciens abattoirs. En effet grâce à un énorme investissement de la part du comité et de quelques membres et du soutien financier du Service des sports, cette nouvelle attraction permet de compléter l'offre. Reste toujours la problématique de l'étanchéité de la verrière (en cours) et des toilettes. Un effort de la part des utilisateurs doit aussi être fait concernant la propreté des alentours.

Principales manifestations sportives

En gras, les manifestations organisées avec une forte participation du Service des sports.

14 janvier	Chronopouille (course de ski de fond, 2e édition)
1er mars	Marche du 1er mars
31 janvier-3 février	Championnat Suisse Elite de Badminton
29-31 mars	Tournoi international Minis de hockey sur glace
12-14 avril	Tournoi populaire de hockey sur glace
20 avril	Gala de patinage
21 avril	Slalom automobile sur glace
1 mai	BCN Tour, course à pied
1-8 mai	La Suisse Bouge
25 mai	La Mini-Trotteuse, course à pied
1 juin	Course à pied Le long de la rivière du Doubs
12 juin	Raiffeisen Trans VTT
30 juin	Championnats romands de BMX
5-7 juillet	Concours hippique de la société de cavalerie
7 juillet	Résisprint, Meeting international d'athlétisme
8 septembre	6 ^{ème} Triathlon La Chaux-de-Fonds
14-15 septembre	Tournoi de Rugby pour les juniors
26 octobre	Marchethon
26-27 octobre	8 ^{ème} Meeting international de natation
4 novembre	Fête de la glace
6-7-8 décembre	Championnat Suisse de patinage artistique
14 décembre	6^{ème} Trotteuse-Tissot, course de Noël

Sociétés sportives

La 33^e réunion entre les sociétés sportives et la direction du Service des sports a eu lieu le 27 novembre 2013. 31 sociétés étaient représentées. Les points traités ont été :

- bilan de l'année 2013
- projets 2014
- présentation du projet de la piscine des Mélézes
- présentation de l'association Mira (prévention des abus sexuels dans le sport)

Le 25 mars 2014, le directeur du Service des sports, le chef de service et le responsable des infrastructures sportives recevront et récompenseront les sportifs ayant obtenu une médaille lors de rencontres sportives nationales ou internationales en 2013.

Midi Tonus – Promotion du sport

L'action Midi tonus a fêté ses 10 ans à La Chaux-de-Fonds cette année. Un événement gratuit de gym urbaine a été organisé le 11 septembre pour fêter cet anniversaire. Malgré la météo peu favorable, une dizaine de courageux étaient présents au rendez-vous de 12h15, mais personne à celui de 17h30 (température 3°, pluie).

Lors de la session de printemps, 23 cours ont eu lieu pour un total de 286 participants. Pour la session d'automne, 21 cours et 307 participants.

A l'instar de 12 autres villes romandes, deux parcours de fitness urbain (Sport city tour) ont été mis en ligne en décembre sur une application via Internet. Celle-ci permet d'effectuer un parcours guidé en ville, en utilisant le mobilier urbain comme accessoire de gymnastique.

Personnel

Afin de faire face à l'accumulation de travail constatée depuis plusieurs années, le Conseil communal a renforcé l'effectif du Service des sports au niveau administratif. Le secrétariat est passé de 80% à 100% en janvier 2013 et à 120% dès septembre 2013.

Un stagiaire MPC a été à nouveau engagé depuis le mois d'août 2013 pour 39 semaines. Une seconde stagiaire a été engagée dès février pour les manifestations (principalement la Trotteuse Tissot). Aucune modification concernant le personnel des sites en 2013.

SERVICE DE LA JEUNESSE

Loin de pouvoir assoir un fonctionnement dans la durée, les événements de cette année nous ont poussés à inventer encore une fois de nouvelles pratiques mais également à s'adapter à des situations changeantes et indépendantes de notre volonté.

Accueil extrafamilial

Le SdJ a poursuivi la mise en œuvre de la planification communale 2012/2016 durant cette année, et plusieurs structures d'accueil parascolaires ont pu voir le jour grâce au soutien de la Ville :

- Structures communales : ouverture, en août 2013, de la structure de Numa Droz 177 qui permet d'offrir 26 places à proximité immédiate du Collège de Cernil Antoine.
- Structure privée : pour compléter la demande, une structure privée parascolaire s'est ouverte dans le quartier de l'Esplanade.

La ville a également développé l'accueil des enfants durant 6 semaines de vacances scolaires, au travers des centres aérés dont la philosophie d'accueil a été revue. C'est ainsi que plus d'une centaine d'enfants sont régulièrement accueillis dans les structures parascolaires de la ville qui sont ouvertes durant ces périodes.

Les responsables de secteurs pré et parascolaire ainsi que la coordinatrice de l'accueil extrafamilial ont par ailleurs participé activement à la mise en place d'un outil informatique cantonal permettant la gestion de la fréquentation des enfants inscrits en structure d'accueil pré et parascolaire subventionnées, ainsi que la facturation des frais de garde qui en découle. Ce projet informatique d'envergure qui touche l'ensemble des structures d'accueil, privée et communales, pré et parascolaires, a été piloté par l'OAEF et mis en œuvre par le CEG. Malgré des débuts difficiles liés à la complexité du cadre réglementaire de référence, cet outil a permis de moderniser et simplifier les tâches réalisées par la Commune et aujourd'hui l'ensemble des responsabilités légales qui incombent à notre Ville peuvent être assumées.

Au jour d'aujourd'hui, ce sont plus de 1'500 familles chaudes-de-fonnières qui ont trouvé une place d'accueil dans toutes les structures du Canton. La politique active menée en la matière commence donc à porter ses fruits même si les efforts doivent être poursuivis. On peut également se féliciter que cet engagement communal et le souci constant de la qualité de l'accueil des enfants dans les structures communales nous permettent d'être cités en exemple par le Canton.

Secteur Préscolaire

Nous insistons sur la spécificité des crèches communales qui se distingue d'une halte-garderie classique urbaine. Nous accueillons une population multiculturelle auquel nous apportons notre aide dans le processus d'intégration et de socialisation. Nous avons constaté au travers des entretiens individuels annuels avec les parents une grande attente et de nombreuses demandes relatives aux outils éducatifs. Les parents ont dans la grande majorité des problèmes de discipline avec leurs enfants. Un manque de cadre dans les règles de vie au sein de la structure familiale est l'élément principal qui fait défaut et cause de nombreux problèmes aux familles. Nous devons passablement travailler avec ces familles pour les aider à placer une ligne éducative qui offre des repères et des valeurs aux enfants. Pour l'équipe éducative, il s'agit de faire comprendre aux parents l'importance des liens entre nos pratiques, et celles mises en place par les familles, afin d'offrir à l'enfant une cohérence dans sa manière d'agir. Nous constatons suite à ces entretiens, qu'une bonne majorité des enfants difficiles en structure n'ont pas de cadre défini à la maison. Nous connaissons actuellement une forte pression des familles dans leur attente de « coaching éducatif », entre autres concernant les difficultés rencontrées à la maison par les parents sur le comportement de leur enfant. Souvent, nous intervenons dans des situations difficiles, donnons des informations élémentaires sur les règles et limites à placer à l'enfant. Nous faisons de plus en plus un travail allant au-delà de celui initialement prévu de nous occuper des enfants !

Il est à souligner que le taux d'occupation de nos structures d'accueil préscolaire est actuellement de 100%

Nous travaillons activement sur un projet musical pour l'ensemble de nos structures, projet qui pourrait bien entendu être mis sur le marché pour toutes les structures accueillant des enfants de cet âge. Nous avons notamment créé des chansons pour tous les actes journaliers et sommes en train de réaliser un disque et un dossier pédagogique sur ce thème. Une grande fête pour la fin de l'année a été organisée avec les équipes éducatives et nous avons dû occuper la totalité de l'aula des Forges pour accueillir les parents et parfois les grands parents des enfants placés chez nous mais également une bonne partie des locataires des appartements de Chatelot. Ces moments sont très appréciés par l'ensemble de personnes présentes et mobilisent les équipes et les enfants sur un projet d'envergure.

Les compétences de nos équipes ont été mises en avant par le Canton et, à sa demande, nous avons apporté notre expertise à une crèche privée subventionnée afin de lui permettre de dépasser de graves difficultés et de rester ainsi en fonction.

Secteur Parascolaire

En août 2013, nous avons pu ouvrir une nouvelle structure d'accueil à Numa-Droz 177, d'une capacité de 26 places. Cet accueil comble un vide dans ce quartier et permet de couvrir les besoins des familles dont les enfants sont scolarisés dans le collège de Cernil Antoine. C'est dans un immeuble, récemment rénové et appartenant à la Ville que notre structure est accueillie. Elle apportera, en plus des cris et des jeux des enfants, une mixité sociale nécessaire et voulue pour ce type de bien immobilier.

La demande est toujours très forte et si nous accueillions près de 260 enfants avant les vacances d'été, ce sont pratiquement 330 enfants qui aujourd'hui fréquentent nos 6 structures. Nous ne pouvons pas aujourd'hui répondre à toutes les demandes des parents et manifestement cet état de fait n'est pas prêt de se modifier. Les structures de Temple Allemand, de Charrière et de Beautemps sont aujourd'hui les plus sollicitées.

Le taux d'occupation moyen durant l'année à été de plus de 82%, avec une occupation du matin de 70%, ce qui représente en parascolaire, une occupation maximale étant donnée que les enfants accueillis fréquentent l'école pour une partie de la semaine. Nous sommes par exemple sur le temps de midi à plus de 90% de présences.

Comme indiqué plus haut, les accueils durant les vacances se sont organisés conjointement avec le secteur de l'animation socioculturelle afin d'offrir un accueil différent durant ces périodes. Le point de départ et d'accueil des enfants à lieu dans une structure d'accueil, les enfants sont ensuite amenés pour des activités à l'extérieur, et par tous les temps, aux alentours de la Loge de la Sombaille pour les vacances d'été et d'automne. L'encadrement des enfants est fait par un animateur socio-culturel et un responsable de structure, soutenus par des moniteurs de l'ASC, ainsi que par les éducateurs de l'AP, et de stagiaires et apprentis. Il est à souligner que nous ne disposons malheureusement pas d'autres lieux à proximité de la ville nous permettant d'accueillir plus d'enfant et que cette offre, répondant dans l'esprit à la LAE mais avec ce supplément en terme d'animation, devrait pouvoir se développer à futur.

Les équipes éducatives suivent régulièrement des formations afin de pouvoir offrir aux enfants des accueils de qualité et actuellement l'ensemble des structures à rejoint le programme de Swissolympic J+S Kids, qui permet d'aborder le mouvement avec les plus jeunes. Des salles de gymnastique sont utilisées toutes les semaines et nombre d'activités se déroulent en extérieur dès que le temps le permet. Si chaque structure à sa couleur, son atmosphère, en fonction des équipes et des lieux d'accueil, les concepts éducatifs sont les mêmes et les professionnels échangent régulièrement sur leurs pratiques au sein du service.

Des fêtes de fin d'année ont eu lieu, en accueillant les parents, dans toutes les structures durant les dernières semaines de l'année et les enfants ont produits, avec les équipes, force spectacles, biscuits et autres gourmandises.

Projets participatifs et collaborations externes

Le projet Alter-connexion est toujours suivi au sein du service. Trois nouvelles personnes ont rejoint l'équipe des mentors qui sont actuellement 6, dont une personne sur le Locle. Dix-sept jeunes ont été suivis, cinq ont trouvé un emploi ou un apprentissage, six une place de stage, cinq personnes sont toujours suivies et une seule personne a interrompu le suivi. Job service est le nouveau partenaire du programme. Au travers d'un contrat de prestation, il offre des formations et un suivi spécifique dans le domaine de la réinsertion professionnelle. Un groupe stratégique verra le jour en 2014 pour soutenir l'action des mentors.

Des médiations ont été mise en place avec des groupes d'habitants et des diagnostics de quartier ont été réalisés. La fête des voisins a été encore une fois coordonnées par le service pour la 5^{ème} année consécutive. La manifestation à évolué avec un volet lié à la communication plus important, création de pages internet au sein du site de la Ville et mise en place d'un partenariat avec un centre commercial. Plus de 38 inscriptions ont été enregistrées. Toutefois, malgré une météo catastrophique et des trombes d'eau, seulement 27 fêtes ont eu lieu le soir du 31 mai. Environ 500 personnes ont participé à cet événement d'importance européenne.

Nous avons collaboré avec le Service des Sports à la demande du chef de dicastère afin de mener une enquête auprès de la population sur le projet de réaménagement de la piscine des Mélèzes. Malgré le temps extrêmement court et grâce à l'apport de nos moniteurs, les résultats ont été significatifs, plus de 10% de la population ayant répondu sur ces questions.

Secteur d'animation socioculturelle.

Cette année 2013 a débuté par une modification de la constitution de l'équipe du secteur. En effet, au premier janvier 2013, le responsable du secteur depuis son entrée en fonction en 2008, assumait ses nouvelles fonctions de chargé de projets pour la Ville de La Chaux-de-Fonds. La nouvelle responsable du secteur, présente également depuis 2008 a donc du réorganiser l'équipe, une animatrice nous ayant quitté pour travailler dans un secteur complètement différent et en suisse alémanique. L'enthousiasme et l'énergie des civilistes et apprentis ont été de vraies richesses dans notre travail quotidien. Leur implication plus conséquente dans les projets a été un réel soutien et leurs individualités la source de nombreuses compétences. Cette équipe s'est attachée à consolider ses acquis et les projets faisant sens, tout en réorientant les activités afin qu'elles répondent aux objectifs initiaux ainsi qu'aux missions du secteur.

Mercredi-vertissements

Les moniteurs ont été encouragés à faire preuve d'originalité et de créativité afin de proposer des activités « mercredi-vertissements » ludiques, mais surtout des animations qui offrent aux enfants de 4 à 13 ans l'occasion de partager, de s'exprimer et d'expérimenter. Plus de 350 enfants ont participé régulièrement à la centaine d'activités proposées dans le cadre des mercredi-vertissements du Service de la Jeunesse.

Animations de quartier

Les animations de quartier, qui fêteront en 2014 leurs 10 ans d'existence, sont devenues des rendez-vous réguliers entre l'équipe du secteur d'animation et la population chaux-de-fonnière. Huit quartiers sont le théâtre régulier de ces rencontres. Des liens se tissent au fil des échanges entre professionnels et habitants ainsi qu'entre voisins. Les objectifs poursuivis d'être identifiés par la population dans nos fonctions et nos prestations, ainsi que de provoquer la rencontre entre habitants d'un même quartier, d'une même ville, sont atteints.

Les projets « jeunes »

Le sport est l'une des solutions qui a été choisie par l'équipe pour développer des activités adressées aux jeunes de 12 à 18 ans. « Le Sport, c'est pour les Filles », « Street Day » et « Smala », autant de projets adressés à cette tranche d'âge. L'équipe a souhaité s'investir d'avantage encore cette année 2013 sur la création et le développement de projets « Jeunes ». Smala est le fruit de cette volonté. Des activités sportives, culturelles ou de loisir sont proposées dans le cadre de ce rendez-vous hebdomadaire. Il se veut un terreau fertile où peuvent prendre vie les envies et projets initiés par les jeunes participants. La participation à Smala a parfois déplacé une centaine d'individus pour une même activité. Au terme de cette année d'exercice, nous sommes satisfaits de l'écho positif qu'a reçu ce projet auprès de la population ciblée. Celui-ci nous encourage à continuer notre investissement dans ce sens.

Camps de vacances

Réactivité et créativité ont été les qualités nécessaires à l'équipe du Service de la Jeunesse et au responsable de camp pour l'année 2013. En effet, à l'heure du bouclage des valises, quelques jours seulement avant le départ en camp d'une cinquantaine d'enfants, nous sommes informés que « La Clairière » ne pourra nous héberger. Son unique gérant ayant été hospitalisé, il n'est plus possible de nous rendre à Arveves. Il a dès lors été nécessaire de trouver rapidement une solution afin de garantir à ces enfants une semaine de dépaysement et de vacances. Celle-ci a été trouvée et l'hébergement au centre sportif de la Vallée de Joux a permis la réalisation des deux semaines de camps d'été. Les crêtes du Haut de Cry étaient le décor surprenant des camps de vacances automnaux. Sous le signe de la montagne, Les Mayens-de-Chamoson ont été le lieu de séjour pour cette édition d'octobre 2013. Au total 160 enfants sont partis en camp cette année 2013.

Chalet Arveves

Cependant, l'hospitalisation du gérant du Chalet « La Clairière » ne faisait que soulever une problématique qui avait perduré au long de ces dix dernières années. En effet, le bâtiment appartenant l'Association La Clairière mais confié en gérance, ne correspondait plus aux normes et aux exigences d'une bâtisse devant accueillir, notamment, des enfants. De nombreux travaux devaient être envisagés depuis des années afin de garantir une exploitation adéquate de ce lieu de séjour.

Les autorités communales ont dû se positionner sur ce dossier et sur leur volonté de réaliser les travaux, ou de ne pas conserver ce bien. Malgré l'attachement de la population à ce lieu et les qualités évidentes de l'environnement du Chalet, le conseil communal a tranché et a exprimé sa volonté de vendre le bâtiment. Cette décision aura pour répercussion en 2014 la nécessité de rechercher un nouveau lieu de séjour pouvant accueillir chaque année les jeunes chaux-de-fonniers en vacances. Mais elle est aussi l'occasion de mener une réflexion globale sur cette prestation et les opportunités qu'un nouveau lieu de séjour peut nous offrir.

Centres aérés

Le développement de la loi sur l'accueil des enfants imposait aux structures d'accueil parascolaire du Service de la Jeunesse d'ouvrir six semaines durant les vacances scolaires. Le secteur d'animation qui proposait déjà un accueil à la journée durant l'été et l'automne a été encouragé à travailler en collaboration avec le secteur parascolaire, afin de proposer une offre commune. Cette année, ces deux secteurs ont travaillé de paire sur le projet des centres aérés et proposé, durant six semaines, des activités nature et découverte dans la campagne chaux-de-fonnière. Cette proposition a reçu un accueil enthousiaste des parents. En effet, plus de 680 enfants ont participé à ces journées. Et nombreux ont été les retours satisfaits de la part des parents, pour qui cette offre répondait à un besoin réel de pouvoir confier leurs enfants, ainsi que de la part des participants qui ont exprimé beaucoup de contentement lors des différentes activités proposées. La collaboration entre ces deux secteurs respectifs a été une réussite et a créé, au terme de cette année, une dynamique créative et efficace.

Groupes d'habitants et jardins partagés

L'implication du Service de la Jeunesse dans le soutien aux associations et groupes d'habitants s'est poursuivie tout au long de cette année 2013. Elle a permis de consolider ces engagements citoyens et leur dynamique positive. De nombreuses actions visant le maintien ou le développement de la qualité de vie dans leurs quartiers ont été réalisées. Cet aspect des missions du secteur ont également permis d'envisager et de débiter un projet conséquent de jardins partagés qui devrait voir le jour, dans le courant de l'année 2014, dans le quartier du Paddock-Morgarten. En collaboration avec différents services de la Ville et l'association Equiterre, les premiers jalons de ce projet ont pu être posés.

Travail social hors murs

Pour répondre aux nombreuses sollicitations émanant des écoles, du service du domaine public ainsi que de la police, nous avons mené une réflexion autour de la possibilité de développer de nouvelles missions axées sur le travail social hors murs pour le Service de la Jeunesse. En effet, dans la continuité de promouvoir le dialogue et la présence de professionnels dans les quartiers au contact de la population, le Service a été doté de deux postes supplémentaires d'assistant socio-éducatif formés à 70%. Ceux-ci seront mis au concours en début d'année 2014 et compléteront l'équipe qui aura alors la tâche de développer d'avantage encore la présence sur le territoire et leurs actions auprès des habitants.

Entreprise formatrice et organisation

Nous avons à cœur de permettre à un certain nombre de jeunes de se former chez nous. Nous accompagnons donc des apprentis assistants socio-éducatifs, en option enfance ou généralistes, des étudiants ES éducateurs de l'enfance ou éducateurs sociaux et des étudiants HES en animation socioculturelle ainsi que de stagiaires EPC pour des stages de 39 semaines mais également de futurs professionnels du travail social désireux de découvrir nos pratiques. Des civilistes travaillent également tout au long de l'année, principalement sur le site de Serre 12 mais également parfois en renfort dans les différentes structures d'accueil.

Nous avons travaillé avec le Service des Bâtiment sur un projet global de réhabilitation de l'immeuble de Serre 12 et si ce projet ne sera pas d'actualité en 2014, nous avons bon espoir qu'il puisse débiter dès 2015. L'accueil du public s'est très largement développé et les bureaux se situant au deuxième étage, nos clients ont parfois passablement de peine à venir à nous et occupent le rez-de-chaussée avec nombre de poussettes.

Les difficultés se sont accumulées pour les collaborateurs administratifs du secrétariat du service. 2 arrêts maladie de longue durée (soit l'équivalent de 1,7 ETP sur 2.5 ETP) ont largement bouleversés l'organisation des tâches à assumer. En cette fin d'année, la situation semble stabilisée après plus d'une année de complications. Une nouvelle organisation verra le jour en 2014 au niveau du secrétariat et nous ne désespérons pas de pouvoir enfin entamer ou clore tout une série de dossiers relatifs à ce secteur.

Nous abordons 2014 avec enthousiasme et avec une volonté inébranlable d'avancer dans nos projets et de répondre au mieux aux sollicitations de la population.

PARLEMENT DES JEUNES

L'année 2013 a été particulièrement difficile pour le Parlement des Jeunes de La Chaux-de-Fonds.

Les impératifs liés aux études ont créé des absences importantes dans l'année.

Malgré cela, une grande variété de projets ont été réalisés et soutenus cette année et la quasi totalité du budget alloué a été dépensée, grâce notamment aux divers projets intéressants proposés mais également à quelques refus de la plénière pour des projets qui ne correspondaient pas toujours aux critères règlementaires.

La manifestation des Jeudredis musicaux a été mise en place avec la complicité d'une commission ad-hoc. Les autres projets étant amenés par différents jeunes et associations. Le comité n'a, une fois de plus, pas eu à faire usage de son droit d'opposition. (Remarque : selon le règlement on parle de droit d'opposition pour le comité et de droit de veto pour le CC art. 12 et 12 bis)

Site du Parlement des Jeunes :

Le site internet du parlement a changé d'adresse.

Malgré un temps certain pour le mettre en ligne il est maintenant disponible à l'adresse suivante : www.pj-cdf.ch

Projets internes :

Jeudredis musicaux :

Les Jeudredis musicaux ont pour objectif d'occuper des espaces publics en présentant des jeunes artistes et des concerts gratuits. Ils favorisent également l'expression des jeunes dans le milieu urbain.

Durant le mois de juin et juillet le comité a mis sur pied trois Jeudredis musicaux dans la continuité des années précédentes. Malgré deux soirées malheureusement très humides le résultat global de ces trois soirées est très bon. Le soutien financier total à ce projet : CHF 4000.-.

Projets externes :

Park'N'Sun :

L'association a plus de 15 ans et compte une centaine de membres, plus ou moins actifs.

Il gère un skate-park depuis dix ans dans des locaux des abattoirs de la Ville et depuis une année les jeunes de l'association construisent un bowl, inauguré en juillet 2013.

Malgré les travaux effectués par les membres l'association avait besoin d'un soutien financier pour l'achat d'outils de chantier. Total du soutien financier : CHF 2500.-.

Haïti smiles :

Cette association a pour but de collecter des fonds afin d'aider la reconstruction en Haïti suite au séisme.

En septembre dernier l'association a créé et organisé une manifestation en marge à la braderie, pour pouvoir sensibiliser les jeunes Chaux-de-Fonnières à l'aide humanitaire en général. Le soutien financier s'élève à CHF 1400.-, ce qui a permis d'organiser des concerts gratuits.

Compagnie théâtrale CDF Connection:

Une association qui met sur pied régulièrement des pièces et théâtre avec un but social à l'attention des jeunes. Une compagnie créée par des jeunes avec des jeunes et pour les jeunes.

Soutien financier 2500.- pour la location de la salle et le défraiement de différents techniciens, ainsi que la couverture d'une partie de la communication.

Association AiR'Event:

Nouvelle association dans le milieu de l'évènementiel. Elle est composée essentiellement de jeunes filles qui ont décidé de mettre sur pied des manifestations avec des artistes féminins.

Création d'une soirée concert et musique ouverte à tous les jeunes. Soutien financier 2500.-.

KOQA : Cyclic Oscillation:

Plusieurs jeunes artistes (22 à 27 ans) Chaux-de-Fonnières se sont réunis dans un collectif pour générer une nouvelle interaction avec des différentes disciplines artistiques. Réunis pendant 5 jours au Bikini-Test, un batteur, un trompettiste, un human beat-box, un technicien lumière et un VJ ont laissé libre cours à leurs rêves pour créer un spectacle présenté en primeur le 29 décembre 2013.

Mise en place d'une résidence pour 5 artistes pour la préparation d'une production artistique. Soutien financier 5000.-.

Les membres du comité du Parlement des Jeunes 2013 étaient :

Gabriel Gindrat

Président

Membre de la Commission consultative de la jeunesse et de la commission de la sécurité

Oriah Kaspi

Vice-présidente

Julien Taillard

Responsable sport

Jason Huther

Responsable communication

Membre de la commission de la toponymie

Justin de Censi

Responsable multimédia

Membre de la commission de la Santé (FOPS)

Aude Ratzé

Responsable culture

Manon Freitag

Responsable interne et administration

Membre de la commission de la sécurité

Le Conseiller du Parlement reste M. Dino Belometti